



Université de Constantine 3
Institut de Gestion et Techniques Urbaines
Département Gestion des villes et urbanisation
Filière Gestion et Techniques Urbaines

LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ; DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE A
LA PROSPECTIVE TERRITORIALE. LE CAS DE LA WILAYA DE BOUIRA

THESE

Présentée pour l'obtention du
Diplôme de Doctorat Science
En Gestion et Techniques Urbaines

Par
Amar AMIR

Année Universitaire
2020-2021



Université de Constantine 3
Institut de Gestion et Techniques Urbaines
Département de Gestion des villes et Urbanisation
Filière de Gestion et Techniques Urbaines

N° de série :

N° d'ordre :

LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ; DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE A
LA PROSPECTIVE TERRITORIALE : LE CAS DE LA WILAYA DE BOUIRA

THESE

Présentée pour l'obtention du
Diplôme de Doctorat Science
En Gestion et Techniques Urbaines

Par
AMIR Amar

Devant le Jury Composé de :

Pr. KHALF ALLAH Boudjema	Président	Professeur	Université de M'Sila
Pr. ALKAMA Djamel	Directeur de thèse	Professeur	Université de Guelma
Pr. BENMISSI Ahcene	Co-Directeur de thèse	Professeur	Université de Constantine 3
Pr. BENGHADBANE Fouad	Examineur	Professeur	Université d'Oum El Bouaghi
Dr. BOUADAM Rouqaia	Examinatrice	MCA	Université de Constantine 3
Dr. BOUZAHZAH Fouad	Examineur	MCA	Université de Constantine 3

Année Universitaire

2020-2021

REMERCIEMENT

Je remercie d'abord le bon dieu de m'avoir donné le courage, la volonté et la patience d'arriver aux termes de ce travail.

Mes vifs remerciements vont également :

- Au **Professeur ALKAMA Djamel**, pour avoir accepté de diriger ce travail, pour sa disponibilité, sa sagesse et toutes ses orientations et conseils. En fin, pour la confiance qu'il a mise en moi.
- Au **Professeur Benmissi Ahcene**, pour avoir accepté de diriger mon troisième travail de recherche, pour sa patience et tout l'aide qu'il m'a apporté depuis 2003. Merci infiniment.
- Aux **membres de Jury** qui ont accepté d'examiner, d'évaluer et de mettre en valeur ce travail.
- A tous les amis et collègues qui m'ont aidé de près ou de loin : Dr KEZZAR Med Akli, Dr Mouhoubi Nedjima, Djamel Haouacine, et les autres. Merci pour le temps que vous m'avez accordé et vos conseils.

Je remercie chaleureusement ma femme d'avoir supporté une partie de la charge de ce travail.

DEDICACE

Je dédie ce modeste travail avec emble affection à mes aimables parents qui m'ont donné tout ce qu'ils avaient pour me voir réussir,

- *A mon grand-père « Allah Yarhmou »*
- *A ma grande mère « Jida »,*
- *A mes frères et à toute la famille AMIR,*
- *A ma femme, l'éclaire de ma vie,*
- *A mon petit prince, mon fils « Arslan ».*

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES	x
LISTE DES TABLEAUX	xiii
LISTE DES ABREVIATIONS	xvii
RESUME	xviii
CHAPITRE INTRODUCTIF	2
INTRODUCTION GENERALE	2
1.1 Problématique.....	3
1.2 Hypothèses de recherche	5
1.3 Objectifs de l'étude.....	6
1.4 Motifs du choix du thème	6
1.5 Méthodologie d'approche adoptée.....	6
1.6 Les approches utilisées	8
1.7 Structure de la thèse.....	8
CHAPITRE I : TERRITOIRE SYSTEME ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ; ARTICULATION PAR LE DIAGNOSTIC COMPARATIF	14
INTRODUCTION	14
1.1 LE TERRITOIRE, UNE DEFINITION NON FIGEE	15
1.2 LE TERRITOIRE COMME SYSTEME COMPLEXE	17
1.3 L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE FACE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE SYSTEME	19
1.3.1 Les intérêts de l'aménagement du territoire.....	20
1.3.2 Les acteurs de l'aménagement et du développement des territoires	22
1.4 DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	23
1.4.1 Essai de définition	24
1.4.2 La dynamique du processus du développement territorial.....	25
1.4.3 Le développement territorial comme processus complexe	26
1.5 LA GOUVERNANCE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ...	28
1.5.1 Définition de la gouvernance territoriale	28
1.5.2 Les enjeux de la gouvernance territoriale	29
1.6 LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL AU SERVICE DES TERRITOIRES	30
1.6.1 Le diagnostic territorial ; essai de définition.....	30
1.6.2 Les différentes démarches du diagnostic territorial	31
1.6.2.1 Le diagnostic par les modèles spatiaux.....	31
1.6.2.2 Le diagnostic monographique territorial.....	33
CONCLUSION	36
CHAPITRE II : DE LA PLANIFICATION A LA PROSPECTIVE TERRITORIALE	38
INTRODUCTION	38
2.1 LA PLANIFICATION ; UN CONCEPT DIFFICILE A CERNER	39
2.1.1 La planification sectorielle.....	40
2.1.1.1 Les stratégies dans une planification sectorielle	40
2.1.1.2 Les critiques de la planification sectorielle.....	41

2.1.2	Les motifs de l'échec de la planification au tiers monde	41
2.1.3	Intérêt du renouvellement de la planification.....	41
2.2	LES FORMES DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE.....	42
2.3	LE CONTENU DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE.....	43
2.4	LES DIFFERENTES PROCEDURES THEORIQUES DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE.....	44
2.5	LES LACUNES DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE	46
2.6	LA PROSPECTIVE AU SERVICE DES TERRITOIRES	46
2.6.1	Définition de la prospective :	47
2.6.2	Finalités et fondement de la prospective	48
2.6.3	Les exigences de la démarche prospective.....	49
2.6.4	Articulation entre la prospective et la planification	50
2.6.5	Les apports de la prospective à la réflexion tournée vers l'avenir	52
2.7	LA PROSPECTIVE TERRITORIALE ; UNE FORME LOCALISEE DE LA PROSPECTIVE GENERALE	54
2.7.1	Définition de la prospective territoriale	54
2.7.2	Les types de la prospective territoriale.....	55
2.8	APPLICATION DE LA PROSPECTIVE AUX TERRITOIRES ; UN PROCESSUS AXE SUR LA METHODE DES SCENARIOS	56
2.8.1	Du scénario comme technique au scénario comme méthode.....	56
2.8.2	Mise en œuvre de la démarche de prospective par la méthode de scénario	59
	CONCLUSION	63
	CHAPITRE III : ÉPISTEMOLOGIQUE ET METHODOLOGIE	65
	INTRODUCTION.....	65
3.1	POSITIONNEMENT DE LA RECHERCHE DANS LE CHAMP SCIENTIFIQUE	66
3.1.1	Vers une quête du processus de développement équilibré	66
3.1.2	Un développement territorial basé sur l'innovation technologique	66
3.1.3	La recherche d'un processus de développement permettant d'enrayer les disparités territoriales.....	67
3.2	CONTEXTE DE LA THESE	68
3.3	CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE	69
3.4	METHODES ET OUTILS ADOPTES POUR LA RECHERCHE	71
3.4.1	Le diagnostic territorial comparatif.....	71
3.4.2	Analyse structurelle au service des variables clés.....	73
3.4.2.1	La recherche des variables du territoire système de Bouira	73
3.4.2.2	Définition des relations possibles entre les variables dans la matrice d'analyse structurelle,.....	74
3.4.2.3	Recherche des variables clés par la méthode Micmac	75
3.4.3	Analyse de jeu d'acteurs par le logiciel Mactor.....	75
3.4.3.1	La définition des acteurs	76

3.4.3.2	Identification des enjeux stratégiques et les principaux objectifs y afférents	76
3.4.3.3	Analyse des différentes influences directes et indirectes entre les acteurs	76
3.4.3.4	Identification des convergences et des divergences entre les acteurs	77
CONCLUSION	79
CHAPITRE IV : ANALYSE IN SITU DU TERRITOIRE ; VERS L'APPREHENSION DU CADRE PHYSIQUE ET ECONOMIQUE DU TERRITOIRE	82
INTRODUCTION	82
4.1	LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE	83
4.1.1	Le positionnement géographique du territoire	83
4.1.2	Le contexte local et régional : un territoire à potentialités diversifiées... ..	85
4.1.3	Desserte et accessibilité du territoire.....	88
4.1.4	Analyse des différents modes de transport.....	95
4.1.5	Les territoires enclavés.....	96
4.2	LES CARACTERISTIQUES FONCIERES DU TERRITOIRE	99
4.2.1	Les terrains à topographie plane et modérée ; un potentiel surexploité ..	99
4.2.2	Les terrains de piémont et de montagne.....	101
4.2.3	La nature juridique des terrains.....	103
4.3	LES CARACTERISTIQUES DU TISSU ECONOMIQUE ; DE LA DIVERSITE AU DESEQUILIBRE TERRITORIAL.....	105
4.3.1	Typologie et évolution des entreprises sur le territoire ; un bilan diversifié	105
4.3.2	Localisation des entreprises ; une répartition déséquilibrée.....	106
4.3.3	Taille des entreprises et marché d'emploi.....	110
CONCLUSION	114
CHAPITRE V : ANALYSE IN SITU DU TERRITOIRE ; VERS L'APPREHENSION DE LA SITUATION TOURISTIQUE ET DE LA ZONE D'INFLUENCE	116
INTRODUCTION	116
5.1	DIMENSION TOURISTIQUE	117
5.1.1	Une offre touristique diversifiée	117
5.1.1.1	Sitologie et l'offre touristique naturelle	117
5.1.1.2	Le patrimoine culturel et religieux	119
5.1.1.3	Le patrimoine historique	119
5.1.2	Une offre d'hébergement insignifiante	120
5.2	ARMATURE URBAINE ET ETENDU DE LA ZONE D'INFLUENCE.....	122
5.2.1	La hiérarchie des villes sur le territoire de Bouira ; une distribution déséquilibrée selon la loi de zipf.....	122
5.2.2	L'indice de Gini et la concentration des populations des centres	126
5.2.3	Attractivité des centres urbains de Bouira ; définition des zones d'influence	129
5.2.4	Attractivité du chef-lieu de wilaya ; un territoire dominé par la ville de Bouira	133

CONCLUSION	138
CHAPITRE VI : ANALYSE FONCTIONNELLE DES COMMUNES DE LA WILAYA DE BOUIRA ; REGARD SUR LE NIVEAU DES EQUIPEMENTS	140
INTRODUCTION.....	140
6.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	141
6.1.1 L'entretien.....	141
6.1.2 L'observation	141
6.1.3 Annuaire et documents cartographiques.....	141
6.2 DEFINITION DES STRATES ET DES INDICATEURS D'ANALYSE	142
6.3 RESULTATS DU DIAGNOSTIC	143
6.3.1 Strate de 50 000 à 120 000 habitants	143
6.3.2 Strate de 11 250 à 30 000 habitants	151
6.3.3 Strate de 9 850 à 11 230 habitants	163
6.3.4 Strate de : 2000 à 9700 habitants	168
CONCLUSION	176
CHAPITRE VII : DIAGNOSTIC COMPARATIF DU TERRITOIRE ; ANALYSE QUANTITATIVE SELON LES INDICATEURS DE SITUATION	179
INTRODUCTION.....	179
7.1 PRESENTATION DES INDICATEURS	180
7.2 UNE DEMOGRAPHIE A DIFFERENCES TANGIBLES.....	180
7.2.1 Des niveaux de peuplement inégaux.....	180
7.2.2 Un territoire plus jeune pour certaines communes.....	183
7.2.3 La part des 60 ans et plus dans la population.....	185
7.3 DES DIFFERENCES REMARQUABLES DANS LE SECTEUR DE L'HABITAT	188
7.3.1 Des écarts considérables en lotissements.....	188
7.3.2 Une part de logements très déséquilibrée entre les communes	190
7.3.3 La part des logements sociaux influencée par les conditions socioéconomiques	191
7.4 TERRITOIRES ET EMPLOIS ; UNE SITUATION DESEQUILIBREE	195
7.4.1 Une population active occupée moyennement équilibrée.....	195
7.4.2 Le nombre total d'emploi ; une situation dissemblable	197
7.4.3 De la dynamique territoriale à la dynamique sectorielle non équilibrée	199
7.4.3.1 Agriculture et prémices de développement ; une ambivalence entre les disponibilités foncières et l'exploitation agricole	199
7.4.3.2 Un environnement industriel défavorisé, déséquilibré et peu développé.....	201
7.4.3.3 Une main d'œuvre absorbée par le secteur des services	203
CONCLUSION	210
CHAPITRE VIII : ANALYSE QUANTITATIVE SELON LES INDICATEURS CINETIQUES	212
INTRODUCTION :	212
8.1 PRESENTATION DES INDICATEURS	213

8.2	EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE DE LA WILAYA DE BOUIRA.	213
8.2.1	Un territoire à croissance démographique diversifiée.....	213
8.2.2	Evolution du mouvement démographique ; une croissance naturelle très faible	216
8.2.3	De l'évolution et de l'équité positives des moins de 15 ans entre les communes	218
8.2.4	Evolution de la population de 60 ans et plus.....	222
8.2.5	Notation des communes selon les indicateurs cinétiques démographiques	226
8.3	UN DYNAMIQUE D'EMPLOIS DIVERSIFIEE ET POSITIVE	228
8.3.1	Une évolution de la population active hétérogène entre les communes	228
8.3.2	Evolution négative et hétérogène de la population active occupée entre les communes.....	232
8.3.3	Un territoire au dynamique hétérogène en emplois	236
8.3.4	Une évolution déséquilibrée des employés par secteurs d'activités.....	240
8.3.4.1	Une perte de main d'œuvre importante en agriculture ; vers une désertification du secteur	240
8.3.4.2	Des écarts considérables dans l'évolution de la main d'œuvre industrielle ; une migration massive vers l'industrie	244
8.3.4.3	Des écarts considérables dans l'évolution de la main d'œuvre de services ; une migration massive vers l'industrie.....	248
8.3.5	Notation des communes selon les indicateurs cinétiques d'emploi	253
	CONCLUSION	255
	CHAPITRE IX : DIAGNOSTIC COMPARATIF DES TERRITOIRES COMMUNAUX .	257
	INTRODUCTION.....	257
9.1	LE DIAGNOSTIC COMPARATIF	257
9.1.1	La connexion autoroutière :	257
9.1.2	La connexion ferroviaire du territoire	259
9.1.3	La typologie des caractéristiques foncières du territoire.....	262
9.1.4	L'originalité géographique du territoire.....	264
9.1.5	La qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine du territoire	266
9.1.6	Les niveaux de zone d'influence d'un territoire.....	268
9.1.7	Les niveaux de la dimension touristique des territoires	272
9.1.8	Les types de nature endogène ou exogène du tissu économique des territoires.....	274
9.2	RESULTATS DU DIAGNOSTIC COMPARATIF	277
	CONCLUSION	281
	CHAPITRE X : DISCUSSION DES RESULTATS ; VERS UNE TOPOLOGIE DES COMMUNES	284
	INTRODUCTION.....	284
10.1	CLASSEMENT DES COMMUNES SELON LES INDICATEURS DE SITUATION	285
10.2	CLASSEMENT DES COMMUNES SELON L'ANALYSE DES INDICATEURS CINETIQUES	289

10.3 CLASSIFICATION DES COMMUNES SELON LES INDICATEURS DE SITUATIONS ET LES INDICATEURS CINETIQUES	291
10.3.1 Territoires à double analyses quantitatives positives et favorables.....	293
10.3.2 Territoires moyennement favorable au développement	294
10.3.3 Territoires à conditions peu favorables au développement.....	295
10.3.4 Territoires à conditions défavorables au développement	296
10.4 LA TYPOLOGIE FINALE DES COMMUNES SELON LES RESULTATS DU DIAGNOSTIC MONOGRAPHIQUE TERRITORIAL.....	297
10.4.1 Un territoire à conditions qualitatifs et quantitatifs favorables	297
10.4.2 Un territoire à conditions qualitatives défavorables.....	298
10.4.3 Des territoires à fortes potentialités agricoles	298
10.4.4 Des territoires à fortes influences.....	299
10.4.5 Des territoires fortement enclavés.....	299
10.4.6 Une économie soutenue par les conditions qualitatives.....	300
10.4.7 Territoires à population diffuse	301
CONCLUSION	303
CHAPITRE XI : LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ENTRE L'URGENCE LA VISION ; DES ELEMENTS CLES A DEVELOPPER.....	306
INTRODUCTION.....	306
11.1 DEFINITION ET RECENSEMENT DES VARIABLES DU TERRITOIRE.....	307
11.2 DEFINITION DES RELATIONS POSSIBLES ENTRE LES VARIABLES	310
11.2.1 Remplissage et caractéristiques de la matrice d'analyse structurelle....	312
11.2.2 La matrice d'entrée et les influences directes des variables.....	313
11.3 LES RESULTATS DE L'ANALYSE STRUCTURELLE ; UNE CLASSIFICATION DES VARIABLES SELON LES INFLUENCES DIRECTES	315
11.3.1 Des variables de forte influence et de dépendance réduite	316
11.3.2 Des variables de forte influence et de forte dépendance.....	317
11.3.3 Les variables résultats de forte dépendance et de faible influence.....	319
11.3.4 Les variables peu influentes et peu dépendantes.....	321
11.4 UN SYSTEME TERRITORIAL INFLUENCE PAR LES RELATIONS INDIRECTES	321
11.5 DISCUSSION DES RESULTATS ; VERS UNE DEFINITION DES ELEMENTS CLES A DEVELOPPER	326
11.5.1 L ² e choix des variables.....	326
11.5.1.1 Premier niveau ; intensité d'influence plus faible.....	326
11.5.1.2 Niveau deux ; intensité d'influence moyenne.....	328
11.5.1.3 Troisième niveau ; intensité d'influence forte	329
11.5.1.4 Quatrième niveau ; intensité d'influence très forte.....	329
11.5.2 Définition des variables clés	330
CONCLUSION	345
CHAPITRE XII : LA MAITRISE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL EQUILIBRE ET LE JEU D'ACTEURS	347
INTRODUCTION.....	347

12.1	IDENTIFICATION ET CONNAISSANCE DES ACTEURS	348
12.2	MANAGEMENT INTERNE DES ACTEURS.....	351
12.3	IDENTIFICATION DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS ASSOCIES	355
12.4	ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS	356
	12.4.1 Résultats de l’analyse du jeu d’acteurs : les calculés à partir de de la Matrice de Influences Directes (MID)	356
	12.4.1.1 Une classification des acteurs selon les influences directes 356	
	12.4.1.2 Des acteurs exerçant sous l’effet des influences directes et indirectes	358
	12.4.1.3 Les rapports de force des acteurs MIDI	359
	12.4.2 Le rapport Acteur/Objectif ; vers le positionnement des acteurs par rapport aux objectifs.	362
	12.4.2.1 La convergence des objectifs entre les acteurs	363
	12.4.2.2 Les divergences des objectifs entre les acteurs	366
	12.4.2.3 Regard sur les objectifs ; vers la définition des objectifs conflictuels	368
12.5	Le PAW de Bouira ; un outil d’anticipation et de maîtrise de l’espace.....	371
12.6	Gouvernance territoriale et participation des services techniques à l’élaboration du PAW	373
CONCLUSION		374
CONCLUSION GENERALE.....		376
BIBLIOGRAPHIE		383
ANNEXE (A) : Matrice d’accessibilité géographique.....		389
ANNEXE (B) : Tableau kilométrique des distances.....		391
ANNEXE (C) : Tableau des distances kilométriques de la ville de Bouira.....		394
ANNEXE (D) : Fiche d’enquête sur le niveau des équipements		395
ANNEXE (E) : Fiche de synthétique de niveau des équipements de strate : 11 250 à 30 000 habitants. 396		
ANNEXE (F) : Fiche synthétique de niveau des équipements de la strate de 9 850 à 11 230 habitants 398		
ANNEXE (G) : Fiche de synthétique de niveau des équipements de strate : 2 000 à 9 700 habitants. 399		
ANNEXE (H) : Récapitulatif de notation des communes selon le diagnostic comparatif.....		401
ANNEXE (I) : Matrice des influences directes MID		403
ANNEXE (J) : Matrice des influences directes potentielles		404
ANNEXE (K) : Tableau des sommes de la Matrice MID.....		406
ANNEXE (L) : Classement des variables par influences et dépendances		407
ANNEXE (M) : Questionnaire d’enquête.....		408
ANNEXE (N) : Article publié.....		416

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
1.1	La boucle de rétroaction qui anime les territoires	19
1.2	Les chemins du développement territorial	26
1.3	Les différentes sphères du territoire	27
1.4	Les différentes étapes du diagnostic de territoire	32
1.5	Les quatre registres d'analyse	33
1.6	Les sept principes organisateurs	33
1.7	La méthode de diagnostic territorial.....	34
2.1	Procédures théoriques de la planification territoriale.....	45
2.2	Intérêt de la prospective	48
2.3	Articulation entre la prospective et la planification	50
2.4	Apports de la prospective à la réflexion tournée vers l'avenir	53
2.5	Mise en application de la prospective à l'échelle du territoire	54
2.6	Les types de la prospective territoriale	56
2.7	Les étapes de la prospective par la méthode des scénarios	60
3.1	Source des variables du territoire système de Bouira	74
3.2	Les étapes de la méthodologie de la recherche	78
4.1	Situation géographique de la wilaya de Bouira	83
4.2	Le découpage administratif de la wilaya de Bouira selon Thiessen ...	85
4.3	La wilaya de Bouira dans l'espace de programmation Nord-centre ...	86
4.4	Réseau routier de la wilaya de Bouira	89
4.5	Répartirions des centres urbains suivant le type d'accessibilité géographique	93
4.6	Pourcentage des valeurs d'accessibilité géographique	94
4.7	Carte des territoires enclavés de la wilaya de Bouira	96
4.8	Typologie des terrains de la wilaya de Bouira	100
4.9	Les pentes de la wilaya de Bouira	102
4.10	Répartition des entreprises industrielles par communes	107
4.11	Répartition des PME par commune	108
4.12	Répartition des activités artisanales	110
4.13	Nombre d'occupés par secteur en 2010	111
4.14	Le nombre d'occupés par secteur en 2017	111
5.1	Répartition du patrimoine touristique de la wilaya de Bouira	120
5.2	Distribution hiérarchique des communes de Bouira : modèle de Zipf	126
5.3	La concentration de la population de la wilaya de Bouira selon l'indice de Gini	128
5.4	Les aires d'influences des centres urbains de Bouira	132
5.5	Les catégories des aires d'influences des centres urbains de Bouira...	133
5.6	La division des communes de la wilaya selon leur situation par rapport au chef-lieu de wilaya.....	134
5.7	La zone d'influence de la ville de Bouira	136
6.1	Fiche synthétique de comparaison des équipements de la strate de 50 000 à 120 000 habitants	150
6.2	Fiche synthétique de niveau des équipements de la strate de 11 250 à 30 000 habitants	162

6.3	Fiche synthétique de niveau des équipements de la strate de 9 850 à 11 230 habitants	167
6.4	Fiche de synthétique de niveau des équipements de strate : 2 000 à 9 700 habitants.....	175
9.1	Types de connexion autoroutière.....	259
9.2	La connexion ferroviaire.....	261
9.3	Carte des lieux de résidence de la main d'œuvre.....	269
9.4	Origine des malades.....	270
11.1	Schéma explicatif des types de relation entre les variables.....	310
11.2	Plan des influences/dépendances directes des variables.....	315
11.3	Graphe des influences directes.....	316
11.4	Plans des influences/dépendances indirectes potentielles.....	322
11.5	Graphes des influences indirectes potentielles (5%).....	327
11.6	Graphes des influences indirectes potentielles (10%).....	328
11.7	Graphes des influences indirectes potentielles (25%).....	329
11.8	Graphes des influences indirectes potentielles (50%).....	330
12.1	Les principaux changements qui ont influencé ou caractérisé les secteurs durant les 20 dernières années.....	352
12.2	Les principales inerties qui ont influencé ou caractérisé les secteurs durant les 20 dernières années.....	352
12.3	Les principaux changements liés au développement territorial qui vont influencer ou caractériser l'environnement des secteurs au cours des 10 prochaines années.....	353
12.4	Les principales inerties liées au développement territorial qui vont influencer ou caractériser l'environnement des secteurs au cours des 10 prochaines années.....	353
12.5	Les principaux changements qui ont influencé ou caractérisé le management des secteurs au cours de 20 dernières années.....	354
12.6	Les principales inerties qui ont influencé ou caractérisé le management des secteurs au cours des 20 dernières années.....	355
12.7	Plan des influences et dépendances entre acteurs.....	356
12.8	Histogramme des rapports de force MIDI.....	360
12.9	Plan des convergences entre les acteurs du développement territorial de Bouira (Ordre 1)	364
12.10	Graphe des convergences entre les acteurs du développement territorial de Bouira (5%).....	364
12.11	Graphe des convergences entre les acteurs du développement territorial de Bouira (100%).....	365
12.12	Plan des divergences entre les acteurs (Ordre 1)	367
12.13	Graphe des divergences entre acteurs (5%)	367
12.14	Graphe des divergences entre acteurs (100%).....	368
12.15	Histogramme de l'implication des acteurs sur les objectifs.....	369
12.16	Capacité du PAW à maîtriser les conséquences de ces changements et ruptures.....	372
12.17	Conditions du maintien des avis des acteurs	373

LISTE DES TABLEAUX

Figure		Page
2.1	Comparaison entre prévision et prospective	51
2.2	Les quatre types de scénario	59
2.3	Liste des ateliers prospectifs	61
3.1	Exemple de matrice structurelle	75
3.2	Exemple de matrice des influences directe	77
4.1	Le nombre des points d'accès au territoire de Bouira	90
4.2	Les valeurs d'accessibilité géographique	92
4.3	Les catégories des communes enclavées	97
4.4	Répartition des pentes sur le territoire	99
4.5	Classification de terres par nature juridique	103
4.6	Le nombre total des entreprises	105
4.7	Le nombre de la population occupé en 2010	110
4.8	Le nombre de la population occupé en 2017	111
4.9	Le nombre des micro-crédits en 2010	112
5.1	Classement des communes de Bouira, modèle Rang/taille	122
5.2	Indice de Gini pour les communes de la wilaya de Bouira	127
5.3	Les zones d'influence partielles de la ville de Bouira	135
6.1	Les indicateurs de comparaison de niveau des équipements	142
6.2	Fiche de synthétique de niveau des équipements de strate : 50 000 à 120 000 habitants	149
7.1	Liste des indicateurs de situation étudiés	180
7.2	Population des communes de la wilaya de Bouira	181
7.3	Population de moins de 15 ans des communes de la wilaya de Bouira ...	184
7.4	Population de 60 ans et plus des communes de la wilaya de Bouira	185
7.5	Notation des communes selon les indicateurs de leur situation démographique.....	187
7.6	Part des lotissements des communes de la wilaya de Bouira	189
7.7	Part des logements réalisés entre 2005 et 2014 des communes de la wilaya de Bouira.....	191
7.8	Part des logements sociaux entre 2005 et 2014 des communes de la wilaya de Bouira.....	192
7.9	Notation des communes selon les indicateurs de la situation de logement.....	194
7.10	Taux de la population active occupée des communes de la wilaya de Bouira en 2010.....	196
7.11	Taux d'emploi des communes de la wilaya de Bouira en 2010	198
7.12	Taux d'employés dans l'agriculture des communes de la wilaya de Bouira en 2010.....	200
7.13	Taux d'employés dans l'industrie des communes de la wilaya de Bouira en 2010.....	202
7.14	Taux d'employés en services des communes de la wilaya de Bouira en 2010.....	204
7.15	Notation des communes selon l'indicateur du nombre d'employés par secteurs d'activités en 2010.....	206
7.16	Notation des communes selon les indicateurs de l'emploi.....	208

8.1	Liste des indicateurs cinétiques étudiés	213
8.2	Evolution de la population des communes de la wilaya de Bouira.....	215
8.3	La composante naturelle de l'évolution de la population des communes de la wilaya.....	217
8.4	Evolution de la population de moins de 15 ans.....	220
8.5	Evolution des 60 ans et plus dans les communes de la wilaya de Bouira	224
8.6	Notation des communes selon les indicateurs cinétiques démographiques	227
8.7	Evolution de la population active des communes de la wilaya de Bouira entre 2010-2012.....	230
8.8	Evolution de la population active occupée des communes de la wilaya de Bouira entre 2010-2012.....	234
8.9	Evolution du nombre d'emplois des communes de la wilaya de Bouira entre 2010-2012.....	238
8.10	Evolution du nombre d'employés dans le secteur d'agriculture des communes de la wilaya de Bouira entre 2010-2012.....	242
8.11	Evolution du nombre d'employés dans le secteur industriel des communes de la wilaya de Bouira entre 2010-2012.....	246
8.12	Evolution du nombre d'employés dans le secteur des services des communes de la wilaya de Bouira entre 2010-2012.....	250
8.13	Notation des communes selon l'indicateur du nombre d'employés par secteur.....	252
8.14	Notation des communes selon les indicateurs cinétiques d'emploi.....	254
9.1	Grille d'analyse de la connexion autoroutière.....	258
9.2	Grille d'analyse de la connexion ferroviaire.....	260
9.3	Grille des caractéristiques foncières du territoire.....	263
9.4	Grille de l'originalité géographique du territoire.....	265
9.5	Grille de notation de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine du territoire.....	266
9.6	Grille de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine du territoire.....	267
9.7	Grille des niveaux de zone d'influence d'un territoire.....	271
9.8	Grille de notation des niveaux de dimension touristique comparée des territoires.....	272
9.9	Grille des niveaux de dimension touristique comparée des territoires.	273
9.10	Grille de notation des types de nature endogène ou exogène du tissu économique des territoires.....	275
9.11	Grille des types de nature endogène ou exogène du tissu économique des territoires.....	276
9.12	Liste des communes ayant 5 à 7 points.	278
9.13	Liste des communes ayant 4 à 5 points.	279
9.14	Liste des communes ayant 1 à 3 points.	279
10.1	Classification des communes selon les indicateurs de situation.	288
10.2	Classement des communes selon les indicateurs cinétiques.	290
10.3	Classement des communes selon les indicateurs de situation et les indicateurs cinétiques.	292
11.1	La liste des variables adoptées.	308
11.2	Abréviation et définition de chaque variable.	311
11.3	Le nombre total des influences de chaque variable.	313
11.4	Liste des variables d'entrée (forte influence et de dépendance réduite).	316
	...	

11.5	Liste des variables relais (forte influence et forte dépendance).	318
11.6	Liste des variables résultats (faible influence et forte dépendance).	319
11.7	Liste des variables exclus (faible influence et faible dépendance).	321
11.8	Tableau récapitulatif des variables selon les quatre niveaux.	331
11.9	Evolution des influences entre la population urbaine et les autres variables	332
11.10	Evolution des influences entre les services publics et les autres variables	334
11.11	Evolution des influences entre les offres d'emplois et les autres variables	335
11.12	Evolution des influences entre le solde migratoire et les autres variables	336
11.13	Evolution des influences entre la nature de l'activité économique et les autres variables.	337
11.14	Evolution des influences entre le tissu économique endogène et les autres variables.	338
11.15	Evolution des influences entre l'attractivité régionale, nationale et internationale et les autres variables.	339
11.16	Evolution des influences entre l'accessibilité territoriale et les autres variables.	340
11.17	Evolution des influences entre les équipements publics et privés et les autres variables.	341
11.18	Evolution des influences entre le réseau routier et les autres variables	342
11.19	Evolution des influences entre les investissements étrangers et les autres variables.	343
12.1	Fiches acteurs du développement territorial.	348
12.2	Liste des enjeux stratégiques et des objectifs associés.	355
12.3	La matrice des influences directes et indirectes (MIDI).	359
12.4	Les rapports de forces entre les acteurs du développement territorial de Bouira.	360
12.5	Classement des acteurs selon les rapports de force (RI).	361
12.6	Balance nette des influences.	362
12.7	Matrice Acteur/Objectif.	362
12.8	Matrice des convergences simples d'objectifs entre acteurs.	363
12.9	Matrice des divergences simples des acteurs.	366
12.10	Matrice des positions évaluées acteur objectif (ordre 2).	369

LISTE DES ABREVIATIONS

PAW : Plan d'Aménagement de Wilaya

ANAT : Agence Nationale d'Aménagement du Territoire

CENEAP : Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Population et le Développement

PME : Petite en Moyenne Entreprise

PRG : Planification Rationnelle Globale

PPP : Planification à Petit Pas éclatée

DATAR : Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

MIDI : Matrice des Influences directes et indirectes

SRTM : Shuttle Radar Topography Mission

EAI : Exploitation agricole individuelle

EAC : Exploitation agricole collective

ANSEJ : Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes

CNAC : caisse nationale d'assurance chômage

ANGEM : Agence Nationale de gestion du Micro-crédit

CALPIREF : Comité d'Assistance à la Localisation et à la Promotion des Investissements et de la Régularisation du Foncier

IC : Indice de Concentration

LPA : Logements Promotionnels Aidés

AADL : Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement

LSL : Logement social

LV : Location-vente

MID : Matrice des influences directes

RI : Rapport d'influences

RESUME

Notre travail tente de répondre aux questionnements portés sur la recherche des moyens par lesquels une classification des territoires selon leur niveau de développement est possible. Il s'intéresse aussi à la recherche des éléments prioritaires à développer à Bouira pour mettre fin aux disparités régionales, tout en essayant de comprendre la nature des relations qui se tissent entre les acteurs du territoire.

La démarche appliquée pour analyser ces problématiques repose sur trois étapes importantes. La première vise l'établissement d'un diagnostic territorial comparatif pour confronter plusieurs territoires afin d'aboutir vers la fin à une typologie de ceux-ci selon le niveau de développement. La deuxième porte sur l'analyse structurelle pour identifier les variables prioritaires à l'aide du logiciel Micmac. Finalement, la méthode Mactor pour analyser le jeu d'acteurs.

Les résultats indiquent qu'il existe de grandes disparités entre les territoires communaux. Ceux-ci nécessitent une attention particulière de la part de tous les acteurs qui doivent agir dans un environnement consensuel loin de tous types de conflits. Leurs actions peuvent se baser sur les 11 variables clés définies comme prioritaires au développement.

Mots clés : Développement territorial, prospective territoriale, planification sectorielle et territoriale, diagnostic territorial comparatif, Micmac, Mactor, Bouira.

ABSTRACT

Our work attempts to answer the questions raised on the research of the means by which a classification of the territories according to their level of development is possible. It is also interested in the search for priority elements to be developed in Bouira in order to put an end to regional disparities, while trying to understand the nature of the relations that are woven between the actors of the territory.

The approach applied to analyze these problems is based on three important steps. The first is the establishment of a comparative territorial diagnosis to compare several territories in order to arrive at a typology of them according to their level of development. The second is the structural analysis to identify the priority variables using the Micmac software. Finally, the Mactor method was used to analyze the game of actors.

The results indicate that there are great disparities between the communal territories. These require special attention from all actors who must act in a consensual environment far from any type of conflict. Their actions can be based on the 11 key variables defined as priorities for development.

Key words: Territorial development, territorial prospective, sectoral and territorial planning, comparative territorial diagnosis, Micmac, Mactor, Bouira.

المخلص

نحاول من خلال بحثنا هذا الإجابة على الأسئلة المطروحة في الإشكالية والتي تتمحور حول البحث عن الوسائل الممكنة التي يمكن من خلالها تصنيف بلديات ولاية البويرة وفقا لمستوى تطورها. كما يهتم كذلك بالبحث عن العناصر الأولية التي ينصح بتطويرها في البويرة لوضع حد للتفاوتات الإقليمية مع محاولة فهم طبيعة العلاقات التي يتم تشكيلها بين الجهات الفاعلة في الإقليم.

اعتمدنا في هذه الدراسة على منهج علمي يضم ثلاثة مراحل تحليلية متتالية. تهدف المرحلة الأولى إلى إنشاء تشخيص إقليمي مقارن لمقارنة العديد من المناطق من أجل الوصول إلى تصنيف لها وفقا لمستوى تطورها. أما الثانية فتنناول التحليل الهيكلي المستخدم لتحديد المتغيرات ذات الأولوية باستخدام برنامج Micmac. وأخيرا طريقة «Mactor» لتحليل العلاقات بين الفاعلين.

تشير النتائج المتحصل عليها على وجود فوارق كبيرة بين أقاليم البلديات. وللحد من هذه الفوارق فإن الأمر يتطلب اهتماما خاصا من جانب جميع الجهات الفاعلة التي يجب أن تعمل في بيئة توافقية بعيدة عن جميع أنواع النزاعات. كما يمكن أن تستند برامجهم وخطط عملهم على المتغيرات 11 التي تم تحديدها كأولويات للتنمية.

الكلمات المفتاحية: التنمية الإقليمية، التخطيط الإقليمي المستقبلي، التخطيط القطاعي والإقليمي، التشخيص الإقليمي المقارن، Micmac، Mactor، البويرة.

CHAPITRE INTRODUCTIF

INTRODUCTION GENERALE

L'avenir des territoires découle des politiques et des pratiques actuelles (Wisner, 2013). Actuellement, des enjeux économiques, sociaux et environnementaux façonnent le devenir et la gouvernance de ces territoires. Avec la poussée démographique, les besoins des populations sont augmentés et la nécessité de prendre en charge ces besoins est d'une grande importance. Pour ce faire, on est dans l'obligation de « *détruire pour construire* »¹. Cela veut dire ; fournir aux populations des logements, des services, des équipements, de l'emploi, de la sécurité, les déplacements ... induit des effets négatifs souvent inévitables. Le cas est tangible quant à la consommation des terres agricoles, à la destruction des richesses forestières, aux diverses formes de pollution, aux différentes épidémies, à la pauvreté, aux déséquilibres territoriaux,

Suite à la prise de conscience de toutes ces répercussions, le monde s'est orienté vers la recherche d'un développement équilibré entre le substrat économique, les mutations et les exigences sociales dans le respect des principes du développement durable.

L'enjeu est énorme, l'objectif est clair, mais l'action reste une problématique perpétuelle dans tous les pays. En effet, le développement des territoires suscite leur positionnement dans un contexte d'innovation et de concurrence territoriale. Cette action est le fruit d'un éventail de travaux de planification qui permet de clarifier les objectifs et les cheminements optimaux pour les atteindre dans des échéanciers déterminés. Ainsi, le futur d'un territoire n'est pas dessiné par un expert ou un décideur, mais c'est un exercice fondamentalement collectif.

Avec la multiplication des problèmes au sein des territoires, et le renouveau des démarches territoriales, il est important de signaler le dépassement de la simple analyse prévisionnelle et d'associer la planification et la prospective qui « *peut être considérée comme un vecteur de renouveau et d'innovation des démarches territoriales* » (Loinger & Spohr, 2005). L'objet de la prospective territoriale est d'éclairer les réponses possibles à une question fondamentalement posée par les acteurs. Celle-là, renvoie à la recherche de l'image du territoire que ces acteurs veulent à long terme. L'enjeu dans cette question n'est pas de

¹ - Expression avancée par l'auteur pour exprimer qu'à chaque fois qu'on réalise un projet on est obligé de détruire l'existant (terres agricole, patrimoine naturel, ...).

prédire ce qui va se passer, mais de permettre aux acteurs de différentes régions de façonner conjointement des visions futures possibles et idéales pour construire l'avenir de leur territoire.

La construction des avenir possibles est forcément dépend des actions à mener aujourd'hui, car, l'avenir est le résultat des actions d'aujourd'hui. C'est dans ce contexte que la prospective intervient pour éclairer et choisir les décisions actuelles en fonction des futures souhaitables.

Le territoire en sa totalité en tant que système complexe « *n'est pas seulement un objet d'étude mais le sujet d'un exercice collectif dans le cadre du processus d'action que constitue le projet* » (Loinger & Spohr, 2005). Ce qui signifie que ; travailler un territoire est une action qui nécessite une intelligence collective et des méthodes plus efficaces et plus profondes dans leurs analyses.

Le développement territorial repose sur des outils souvent représentés en projets de territoires. Ceux-ci, sont élaborés dans le cadre des outils d'aménagement du territoire propre à chaque pays.

1.1 Problématique

Bouira est un territoire très riche en atouts stratégiques (naturels, économiques, touristiques, ...) favorisant un développement local autonome. Elle s'étale sur une superficie de 4454 K² et regroupe 45 communes. La wilaya de Bouira est née de la réorganisation territoriale de 1974 (Ordonnance n° 74069 du 02 Juillet 1974, relative à la refonte de l'organisation territoriale des Wilayas) en héritant une partie des territoires des Wilayas limitrophes de Médéa et de Tizi-Ouzou.

Son développement est lié à la politique centralisée de l'état, traduite par les projets ponctuels injectés d'une manière déséquilibrée sur son territoire. Loin des richesses qu'elle abrite, elle présente des potentialités hautement rentables dans le domaine de l'économie, du tourisme, de l'agriculture, de l'urbanisme La répartition de ses entités urbaines qui s'inscrivent dans un réseau de villes bien équilibré, mais reste sans relations tangibles entre elles. Pour pouvoir maîtriser son développement, les collectivités de la wilaya de Bouira ont engagé un bureau d'études pour élaborer son plan d'aménagement de Wilaya. Elle a été dotée d'un premier Plan d'aménagement de Wilaya (PAW) dans les années 1980 élaboré par l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT) et approuvé en 1986 (CENEAP, 2011). Après l'année 2000, l'Algérie a connu de profondes mutations sociales, politiques et

Chapitre Introductif

économiques, ce qui a permis à la collectivité de revoir sa politique locale relative au développement du territoire de la wilaya de Bouira en lançant la révision de son PAW en 2005.

Néanmoins, on trouve des déséquilibres tangibles entre les communes de la wilaya qui peuvent être résumés comme suit :

- Un sous-développement aigu de certaines communes ; Misdour, Bordj Okhris, Maamoura, Ridane, ...
- Une dépendance quasi-totale vis-à-vis des principaux pôles des régions (Haizer, El Asnam, Bechloul, Ait Laaziz, Ain Turk – Bouira), (Ahnif, Ath Mansour, Saharidj, Chorfa, Aghbalou – M'Chedallah), (Ridane, Dirah, Maamoura, Dechmia, Bordj Okhris, Misdour, Taguedite – Sour El Ghazlane), (Zbarbar, Boukram, Maala, Guerrouma, Bouderbala, Djebahia, Kadiria, Aomar – Lakhdaria)
- Une absence des relations d'échanges intercommunales,
- Extension des centres urbains au détriment des terres agricoles,
- Dégradation des espaces urbains (le cas de la majorité des villes),
- Croissance démographique importante ces dernières années ce qui induit une croissance en matière de besoins, notamment dans les centres urbains.

La totalité de ces constats peuvent être justifiés par deux raisons principales. Primo, ils renvoient à des conséquences de la mauvaise conduite du management territoriale et de la non prise en charge des toutes les données actuelles ou futures qui peuvent tracer l'avenir du territoire. Secundo, le manque d'un plan stratégique traduit par la prise en charge de plusieurs tendances à long terme.

Seulement, le territoire peut connaître un déséquilibre sur différents niveaux, ce qui affecte l'accès égalitaire de sa population aux différentes ressources. Ce déséquilibre territorial peut être induit par une non prise en charge des données globales relatives au territoire ainsi que le jeu des différents acteurs porteurs de développement.

Au cours des deux dernières décennies, un grand nombre de collectivités régionales et locales dans la plupart des pays développés ont adopté des plans stratégiques à long terme pour orienter leurs choix en matière d'aménagement et de développement des territoires d'une manière raisonnable, unifiée et durable.

La question du long terme semble être une affaire sérieuse à prendre en charge du moment qu'on ne peut pas mesurer ce qui n'existe pas. L'énoncé d'un futur souhaitable et désiré est le fruit d'une réflexion commune sur le devenir de la collectivité.

En effet, la projection de ces idées sur le territoire de Bouira, induit la recherche des réponses à des questions clefs qui structurent notre recherche et qui sont énoncées comme suit :

Question 01 : Quel est le niveau de développement des communes de la wilaya de Bouira ? et par quel moyen peut-on l'identifier ?

Question 02 : Quels sont les éléments prioritaires à développer au niveau de la wilaya de Bouira pour asseoir un développement territorial équilibré ?

Question 03 : Comment qualifier la nature des relations entre les différents acteurs porteurs du développement territorial à Bouira ?

1.2 Hypothèses de recherche

Hypothèse 01 :

Le développement territorial exige l'existence d'une synergie entre ses outils et ses politiques. A Bouira, il semble que les communes de la wilaya connaissent des niveaux de développement différents. Le recours au diagnostic monographique territorial permet d'établir une typologie de ces communes selon leur niveau de développement.

Hypothèse 02 :

En considérant le territoire comme un système complexe, l'identification des éléments prioritaires exige une analyse profonde basée sur un diagnostic territorial systémique afin de réduire sa complexité. L'analyse de ces données à travers la matrice d'analyse structurelle permet d'identifier les variables clés et prioritaires.

Hypothèse 03 :

La gouvernance territoriale vise la coordination de l'ensemble des parties prenantes dans le but de réaliser en commun un projet de territoire. Seulement, les relations entre ces acteurs peuvent être parfois convergentes et parfois divergentes vis-à-vis les objectifs assignés au développement territorial équilibré de la wilaya de Bouira.

1.3 Objectifs de l'étude

Les objectifs principaux qui se dégagent de notre travail se résument en :

- Montrer que la démarche de la prospective territoriale peut contribuer positivement au processus du développement territorial,
- Comprendre la relation qui existe entre la prospective et le développement territorial,
- Définition des variables qui permettent le développement équilibré du territoire de Bouira,
- Comprendre la nature des relations qui se tissent entre les acteurs de développement territorial de Bouira.
- Etablir une typologie des communes de la wilaya de Bouira selon leur niveau de développement.

1.4 Motifs du choix du thème

Le choix de ce thème est d'abord lié à l'intérêt que je porte au domaine de la planification et de la prospective.

Ensuite le constat relatif à la situation dégradée du territoire de Bouira et le cadre de vie des habitants qui incitent une attention particulière immédiate et une assurance à long terme.

Enfin, cette recherche vise à clarifier les mécanismes qui contribuent à la configuration du territoire de Bouira, sa hiérarchie et la distribution spatiale de ses communes. Elle vise ainsi à identifier les rôles des différents acteurs dans le processus de la planification territoriale et son efficacité.

1.5 Méthodologie d'approche adoptée

Notre travail de recherche est scindé théoriquement en deux parties distinctes.

❖ Une partie théorique :

Cette première partie correspond à la recherche bibliographique permettant d'approfondir les connaissances concernant les concepts dégagés par nos hypothèses (territoire, développement territorial, planification territoriale,... etc). Elle permet de dégager un corpus théorique essentiel pour l'appréhension des relations entre ces concepts.

Diverses sources bibliographiques ont été consultées. Nous avons fait appel au maximum d'ouvrages, articles, mémoires, et thèses, ayant traité ce thème. Certains sites, documents et rapport (même sur internet), nous ont ainsi aidés dans ce travail de recherche.

❖ Une partie analytique :

Une deuxième partie concerne le volet pratique de notre travail où diverses approches peuvent être utilisées pour appréhender les relations hypothétiques. Ces approches nous ont servi pour confirmer ou infirmer les hypothèses avancées.

❖ Pour la **première hypothèse**, qui sert à identifier un classement des communes selon leur degré de développement ; nous avons tenté d'y répondre à travers un *diagnostic monographique territorial*. Ceci en adoptant une série de techniques qui représentées comme suite :

- **Collecte des données (quantitatives et qualitatives)** : à travers des entretiens avec les acteurs, recherche bibliographiques, des sorties sur terrains.
- **Une grille d'enquête** : qui permet de collecter des informations précises permettant d'effectuer une comparaison du niveau des équipements.
- **Des grilles d'analyse** : constituées des données collectées.

Toutes ces données ont été utilisées pour effectuer un diagnostic comparatif qui réunit quatre étapes d'analyse (Analyse *In Situ*, analyse des indicateurs de situation, analyse des indicateurs cinétiques et le diagnostic comparatif).

❖ Pour la **deuxième hypothèse**, qui consiste à la définition des variables clés, nous avons opté pour la méthode suivante :

- **Définition des variables du territoire système** de Bouira depuis l'analyse in situ et nos entretiens,
- **Manipulation des données à l'aide du logiciel Micmac** pour déterminer les relations entre ces variables d'un côté et les variables liés d'un autre côté.

❖ Pour la **troisième hypothèse**, qui vise la recherche de la nature des relations entre les acteurs, nous avons opté pour la démarche suivante :

- **Identification des acteurs** du développement territorial de Bouira en fonction des variables clés déjà identifiées.
- **Manipulation des données à l'aide du logiciel Mactor** pour comprendre comment le système d'acteurs fonctionne.

1.6 Les approches utilisées

❖ Approche conceptuelle

Elle correspond à une approche nécessaire pour la compréhension des différents concepts et des notions faisant objet de notre recherche.

❖ Approche empirique :

Celle-ci regroupe les approches analytique, systémique et comparative.

⊕ Approche analytique

Cette approche permet d'étudier séparément les éléments composant le territoire étudié. Elle conduit par le fait à des enseignements par thématique, en faisant un diagnostic de l'état actuel du territoire.

⊕ Approche systémique

Pour saisir l'espace wilayal de Bouira dans toutes ses dimensions, il convient d'adopter la méthode de l'analyse « systémique » pour comprendre le territoire dans sa globalité. Celle-là considère l'espace à travers toutes ses composantes et leurs interrelations internes et externes. Elle permet de relier les éléments étudiés de manière à se concentrer sur les différentes interactions qui existent entre eux. Elle permet d'obtenir des enseignements pluridisciplinaires en faisant la combinaison entre les sous-systèmes du territoire de Bouira.

⊕ Approche comparative

Pour pouvoir effectuer une comparaison entre les territoires communaux, le recours à l'analyse comparative s'impose. Cette approche vise à mettre en comparaison des objets d'étude et d'analyse selon les différentes dimensions sélectionnées.

1.7 Structure de la thèse

La présente recherche est constituée de quatre parties, précédées par un chapitre introductif, et suivies d'une conclusion générale. Elle est structurée de la manière suivante :

- ❖ **Le chapitre introductif** : celui-ci met en exergue la problématique que la présente recherche engagée, l'hypothèse à vérifier, les objectifs qu'elle vise ainsi que la démarche méthodologique qu'elle suit ; en indiquant les approches jugées pertinentes.

❖ **La première partie : Cadrage théorique et conceptuel**

Cette partie constitue le support de tous les concepts de notre recherche. Elle se base sur l'analyse des concepts à travers une recherche bibliographique. Elle est structurée en trois chapitres :

⊕ **Chapitre 01 : du territoire au développement territorial**

Le présent chapitre axe son contenu sur les concepts du territoire, du développement territorial et du diagnostic territorial. Il aborde le territoire comme un système complexe dont la construction, objet du processus du développement territorial, exige un diagnostic territorial qui permet une meilleure appréhension

⊕ **Chapitre 02 : de la planification à la prospective territoriale**

Ce chapitre met en exergue le passage de la planification sectorielle à la planification territoriale comme une démarche qui cherche à prévoir l'avenir et à réduire les incertitudes. Le manque que connaît cette dernière en matière d'articulateurs, des guides, des visions stratégiques et d'acteurs efficaces, ouvre le champ d'intervention à la prospective territoriale.

⊕ **Chapitre 03 : état de l'art et positionnement épistémologique**

Ce troisième chapitre est consacré pour l'état de l'art. Il présente les principales études et recherches et mêmes expériences effectuées en relation avec la thématique de notre recherche. Il permet de mettre en avant le positionnement de ce travail parmi toutes ces recherches.

❖ **La deuxième partie : Corpus d'étude ; vers appréhension de la dynamique fonctionnelle du territoire**

Cette partie comprend trois chapitres à travers lesquels on va vérifier la première hypothèse de notre travail. On se basant sur les approches analytique et comparative, nous aboutissons à l'établissement d'un classement des communes de la wilaya de Bouira selon leur degré de développement.

⊕ **Chapitre 01 : Analyse in Situ du territoire ; vers l'appréhension de cadre physique et économique du territoire**

Dans ce chapitre nous allons effectuer la première étape du diagnostic territorial comparatif. Il s'agit de l'analyse *in situ* qui va mettre en lumière toutes les composantes physiques et économique du territoire.

⊕ **Chapitre 02 : Analyse in Situ du territoire ; vers l’appréhension de la situation touristique et de la zone d’influence**

Dans ce chapitre nous allons poursuivre la première étape du diagnostic territorial avec l’analyse de la situation touristique et de l’étendue de la zone d’influence.

⊕ **Chapitre 03 : Analyse fonctionnelle des communes de la wilaya de Bouira ; regard sur le niveau des équipements**

L’analyse du niveau des équipements a été faite en fonction de six critères comprenant différents indicateurs pour pouvoir saisir les disparités qui existent entre les communes.

❖ **La troisième partie : Corpus d’étude ; de l’analyse quantitative à l’analyse qualitative du territoire**

Cette partie comprend trois chapitres à travers lesquels on va effectuer une analyse quantitative et qualitative du territoire de Bouira.

⊕ **Chapitre 01 : Analyse quantitative selon les indicateurs de situation**

Ce chapitre traite d’une façon particulière les indicateurs de situation du territoire de Bouira par commune. Sa finalité est de présenter une classification des communes selon les conditions favorables au développement des territoires communaux.

⊕ **Chapitre 02 : Analyse quantitative selon les indicateurs cinétiques**

Ce chapitre traite d’une façon particulière les indicateurs cinétiques du territoire de Bouira par commune. Sa finalité est de présenter une classification des communes selon les conditions favorables au développement des territoires communaux.

⊕ **Chapitre 03 : Diagnostic comparatif des territoires communaux**

Ce chapitre vise à établir une comparaison des territoires communaux à travers huit grilles d’analyse élaborées à partir de l’analyse *In Situ* du territoire de Bouira. Il permet d’aboutir à une classification de communes selon le degré de développement.

❖ **La quatrième partie : la prospective au service des territoires**

Cette partie comprend trois chapitres. Elle est consacrée à l’application de l’exercice de prospective et l’intégration de nouvelles méthodes dans le processus de développement territorial. Sa finalité est de tenter à répondre aux deux autres hypothèses de notre travail.

⊕ **Chapitre 01 : Discussion des résultats du diagnostic comparatif, vers une typologie des communes de la wilaya de Bouira**

Dans ce chapitre nous allons présenter et discuter les résultats du diagnostic comparatif mené dans les chapitres précédents. Une typologie des communes est établie à cet effet.

⊕ **Chapitre 02 : Le développement territorial entre l'urgence la vision ; des éléments clés à développer**

Le présent chapitre vise à identifier les variables clés à développer pour assurer un développement équilibré du territoire de Bouira. On tente à confirmer la deuxième hypothèse avec l'utilisation du logiciel Micmac.

⊕ **Chapitre 03 : La maîtrise du développement territorial équilibré et le jeu d'acteurs**

Dans ce chapitre nous tentons d'analyser le jeu d'acteur du développement territorial à l'aide du logiciel Mactor.

❖ **Conclusion générale**

Dans cette partie de travail, nous mettons l'accent sur les résultats de notre recherche et quelques éléments de réflexion, présentant à la fois, les limites de la recherche, et les perspectives d'investigations futures.

Partie I

Chapitre I

*Territoire système et développement territorial ;
articulation par le diagnostic comparatif*

**CHAPITRE I : TERRITOIRE SYSTEME ET DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL ; ARTICULATION PAR LE DIAGNOSTIC COMPARATIF****INTRODUCTION**

Le territoire a depuis toujours pris l'intention des recherches dans des différents domaines. Il représente un objet difficile à étudier et à comprendre. Sa complexité le met au premier rang de l'action publique et sociale. Il est un espace de vie et d'interactions de ses différentes composantes. Le territoire est de nature considéré comme un système complexe difficile à appréhender par l'utilisation de moyens simples. Le recours à l'analyse systémique est d'une grande nécessité.

Ces territoires évoluent dans le temps en fonction de divers paramètres, notamment, le progrès technique, les activités anthropiques, ... etc. Cette évolution complexifie de plus en plus sa dynamique, tout en ayant des impacts sur son occupation et son organisation.

Dans ce chapitre on vise à engager une réflexion sur le territoire et le développement territorial objet de notre travail. Nous tentons à clarifier l'intérêt du processus du développement territorial et le degré de participation des acteurs dans un cadre de transparence et de partage. En fin, il est important de présenter le diagnostic territorial comme première étape du développement territorial.

1.1 LE TERRITOIRE, UNE DEFINITION NON FIGEE

En réalité, la définition exacte du mot « territoire » n'existe pas. L'usage du concept croissant de ce terme a induit un flou conceptuel. On parle alors d'une définition qui change de sens selon les disciplines faisant du territoire un objet d'étude (géographique, historique, politique, économique, ... etc).

La première définition du territoire qui marque le point c'est bien celle d'ordre politique. Le territoire est une « *étendue de terre qui dépend d'un empire, d'une province, d'une ville ou d'une juridiction* » (dictionnaire Littré, 1998). Bertrand Badie explique que le territoire n'est pas une donnée à exploiter ou à utiliser, mais « *une construction intellectuelle et historique* » (Bertrand, 1996). Dans ce cas, il n'est pas cohérent, et n'est pas un tout homogène puisque les discours politiques, quand ils affectent de parler de la géographie, ils ne parlent pas forcément du territoire. Il se peut qu'une seule partie de ce territoire qui est concernée. De cet angle politique, se pose la question de la souveraineté, de lieu de décision ou de lieu couvert par la décision politique. Quoique ces définitions sont explicatives mais restent insuffisantes du moment que le territoire est vu ainsi comme un substrat social.

L'ambiguïté de la notion du territoire en sciences politiques est liée selon *Alain Faure*, à deux facteurs principaux (Alain, 2005) ; d'un côté, celle-ci est omniprésente dans les débats portant sur les questions du pouvoir ou d'institution. D'un autre côté, elle n'est pas figée sur un seul sens du moment qu'elle n'est pas théorisée.

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement souligne que « *Le territoire est l'étendu d'un espace approprié par un individu ou une communauté. Le terme du territoire est employé également à l'espace délimité sur lequel s'exerce l'autorité d'un état ou d'une collectivité* » (Pierre & Françoise, 1988). La dimension spatiale de la notion du territoire marque sa première signification. Néanmoins, cette notion implique aussi les dimensions d'appropriation et de constitution. Ces acceptions tournent au tour de celle des limites avec les territoires limitrophes. Cette dernière est utilisée dans certains cas au sens figuré pour désigner un territoire n'ayant des limites déterminées, c'est le cas d'un territoire d'une race humaine, animale ou végétale, ...

L'appropriation en elle-même renvoie à la trilogie de domaines ; décisionnel par lesquels sont prises les décisions concernant l'occupation d'un territoire, organisationnel qui met en relief sa structure et celui de la représentation sociale qui traduit les relations entre les différents acteurs. Elle est souvent « *considérée comme la transformation d'un espace*

naturel afin de servir les besoins et les possibilités d'un groupe » (Lefebvre, 1974). En anthropologie, ce concept est utilisée selon Maurice Godelier (1984), pour caractériser les différentes actions des populations ayant pour objet d'assurer l'accès, le contrôle et l'égalité de partage des ressources d'un territoire (*Territoire - HYPERGEO*, s. d.). Ceci explique l'émergence d'un processus de production territoriale avec la présence les différentes stratégies visant l'organisation de domination et d'exclusion.

L'appropriation exprime ainsi à l'occupation des multiples acteurs poursuivant différentes stratégies, qui mettent les moyens matériels, financiers et humains pour aménager et organiser le territoire. Ceci est le résultat d'articulation entre les intentions de ses occupants qui veulent, espèrent et listent leurs besoins, les projets réalisés ou à réaliser. Elle place le territoire dans des limites administratives rigides (Sack, 1997) (Sack, 1986) et sous la domination de l'Etat qui « *contrôle, maintient son intégrité, [...] exerce une autorité, une compétence* » (PINCHEMEL, 1997).

La reproduction du territoire est l'objectif principal des groupes sociaux (y compris un groupe économique ou politique) au cours des temps. Cette action exige un substrat physique plus au moins étendu de la surface terrestre. De ce point de vue, « *Le territoire est une portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux* »¹ (Maryvonne Le Berre, 1992). Ce groupe social contribue à la fabrication et à la configuration du territoire tout en lui assignant un bon fonctionnement afin de répondre à leur besoins. Cette finalité de bon fonctionnement assure de son rôle la stabilité territoriale.

L'idée centrale liée à la fabrication du territoire, à son appropriation, à son fonctionnement et son aménagement renvoie à sa complexité comme objet d'étude ou comme champ d'intervention. La notion de territoire prend en compte l'espace géographique ainsi que les réalités politiques, économiques, sociales et culturelles. Ce concept est utilisé non seulement dans les domaines des sciences humaines et de la géographie politique, mais également dans d'autres sciences humaines, telles que la sociologie. Dans ce contexte, Guy Di Méo, la vois comme : « *Une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire et de leur singularité* » (DI MÉO, 1998).

¹ - Encyclopédie électronique sur le site : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article335>.

Finalement, le territoire se voit comme une portion d'espace construite par ses acteurs dans un délai court par rapport au terroir. Contrairement au terroir, le territoire est toujours une résultante d'un projet de développement. De ce point de vue, le territoire peut être à la fois un contenant et un contenu issu d'un processus d'élaboration. A travers ce discours on distingue deux formes du territoire :

- Un « **territoire donné** » : c'est un type de territoire qui existe avant que l'action humaine n'apparait dans ce sens. Il relève plus du *découpage administratif infranational* (Pecqueur, 2005) qui sert à abriter la contractualisation et la réalisation des différents projets du point de vue financier et de son management professionnel. C'est donc un territoire préexistant où sa genèse ne nous intéresse pas trop mais qui sert du support pour l'analyse de l'existant.
- Un « **territoire construit** ». ce type de territoire est le résultat de construction des différents acteurs territoriaux qui le qualifient d'être constaté *a posteriori*. Il se caractérise par la réalisation des projets ayant des fins utiles.

1.2 LE TERRITOIRE COMME SYSTEME COMPLEXE

Le territoire est l'objet de toutes les intentions depuis une vingtaine d'années, par ce qu'il est au centre des préoccupations des différents domaines. Par ses composantes diverses, il représente un objet difficile à cerner, à étudier et à comprendre. En effet, le territoire associe à la fois deux volets importants ; celui du matériel (composantes physiques) et celui de la subjectivité d'appartenance (Patrizia, 2007). Cette idée prend en considération le jeu d'acteurs qui façonnent sa fabrication et son fonctionnement. Comme le précise R. Lajarge (2000), « *le territoire n'est pas un objet neutre décidé dans l'abstraction et déconnecté du réel. Il est avant tout bricolé par les acteurs en fonction d'un grand nombre de paramètres en permanente mutation* » (Moine, 2006).

Le territoire n'est pas seulement une construction intellectuelle (LEMOIGNE, 1984), mais aussi mouvante, évolutive, floue, dont les caractéristiques, selon DEROSNAY (1975), peuvent être attribuées au principe de complexité (Moine, 2006). L'idée de la complexité réside dans la géométrie variable, dans la multi territorialité, les réseaux et la mobilité, les différentes formes de projection, la préservation de son patrimoine et de son héritage, l'innovation, ... au sein d'un territoire.

Ainsi selon Alexandre Moine (2006), le territoire se compose de trois sous-systèmes interconnectés qui se développent au fil du temps dans le cadre d'une boucle

ininterrompue basée sur le principe de construction-déconstruction. Ces sous-systèmes créent des relations qui évoluent et disparaissent dans le temps selon les principes de «ductilité»¹ et de «labilité»² (Leresche & Saez, 1997).

Ces trois sous-systèmes sont représentés dans la (fig. 1) ci-après :

- ☒ ***L'espace géographique*** : L'approprié par l'homme, selon les interrelations (naturelles, artificielles, sociales et institutionnelles) des sous-systèmes qui le constituent, agencés par les humains, et l'organisation spatiale et les interactions multiples y apparaissent ;
- ☒ ***Le système des représentations de l'espace géographique*** : Ensemble de filtres (individuel, idéologique, sociétal) qui influence les acteurs dans leurs prises de décisions et les individus dans l'ensemble de leurs choix, selon deux temps : lors de l'observation de ce qu'est l'espace géographique ; lors de la projection de ce que sera l'espace géographique après le choix d'une action ;
- ☒ ***Le système des acteurs*** : Qui agissent consciemment ou inconsciemment sur l'espace géographique, influencés par leurs filtres, et suivant leur position au sein de ce système. La présence de ces acteurs permet comme le souligne R. Brunet (2001) d'approprier, d'habiter, d'échanger et d'exploiter un territoire dans des conditions cohérentes. Par les différentes relations que les acteurs tissent entre eux, ce sous-système permet de gérer et de maintenir le système qu'il compose dans sa globalité, et finit par organiser et aménager le territoire.

¹ - **Ductilité** : un système qui fonctionne malgré la disparition de certaines relations.

² - **Labilité** : des relations apparaissent et disparaissent sans cesse.

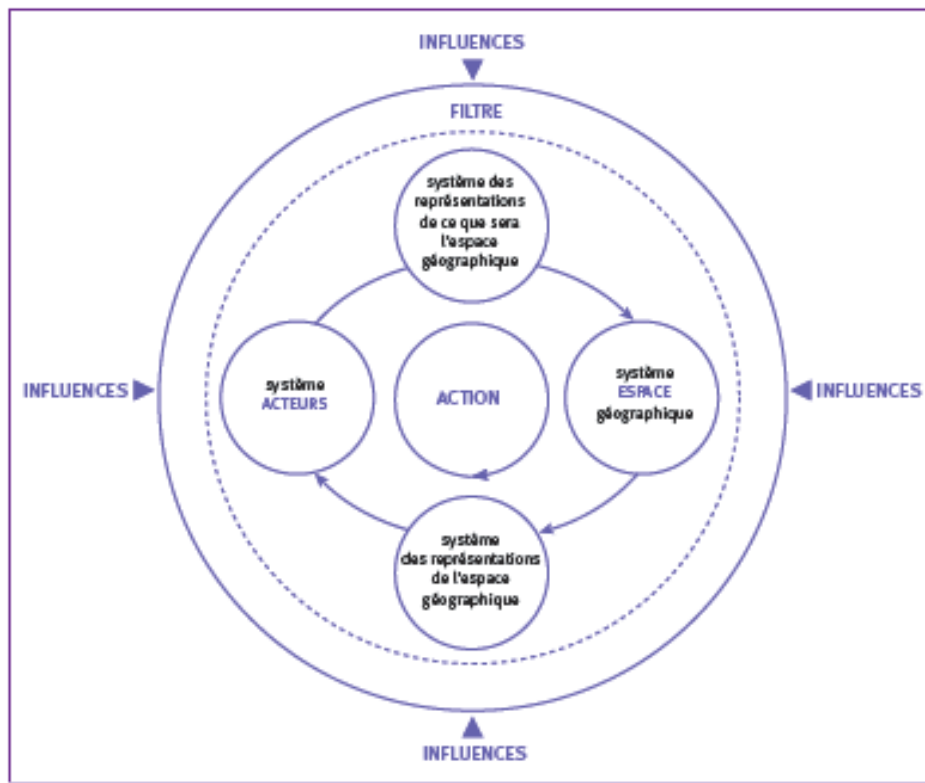


Figure 01 : La boucle de rétroaction qui anime les territoires

Source : Alexandre Moine, le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie, 2006, P 121.

1.3 L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE FACE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE SYSTEME

L'aménagement du territoire est d'abord un acte d'intervention volontaire et programmé des pouvoirs publics le cas échéant, qui nécessite de lourds investissements financiers. Il a pour but de faire face aux bouleversements qui interviennent dans la géographie du travail (Jérôme & Philippe, 2012). Il désigne des interventions de grandes envergures, nécessitant la mise en œuvre technique les plus performantes de l'époque sur des chantiers de longue durée et de grande ampleur géographique (CHAVRET & SIVIGNON, 2011). Ces interventions découlent des politiques publiques intégrant des grands projets politiques d'ampleur nationale ou internationale. Il s'agit aussi des politiques régionales ayant pour but la planification des régions et des villes en se basant sur les équipements, l'agriculture, le tourisme, le transport, le patrimoine, l'écologie et la protection des sites naturels et culturels.

Les prémices de cette discipline en réalité, remontent aux Etats-Unis, au moment de la création de la Tennessee Valley d'Authority créée en 1929 pour relancer l'économie

du Sud-Est de ce pays. Cette expérience a servi de référence pour certains états qui ont intervenu auprès des régions marginalisées et souffrantes. Tel est le cas des bassins miniers des « pays noirs » Royaume-Uni et des régions de Mezzogiorno en l'Italie.

1.3.1 Les intérêts de l'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire ne peut être assuré que pour des buts d'intérêts publics. L'état dans ce cas, doit se fixer des enjeux primordiaux pour lesquels il fournit ses moyens humains et financiers.

A. Assurer l'équilibre territorial

La répartition de la population, des richesses, des activités et des équipements sur un territoire est plus complexe qu'on le croit. La concentration de ces éléments diffère d'une région à une autre ou d'une ville une autre selon leurs histoires, l'intérêt porté par l'état pour elles, leurs atouts et leurs richesses et le degré d'implication à leur développement.

Partout dans le monde, le problème se pose du point de vue des inégalités géographiques et de niveau de vie, et l'objectif de l'aménagement du territoire consiste à réduire ces inégalités en produisant des conditions de rééquilibrage en matière de réseaux de transport, les équipements publics notamment les activités porteuses d'emplois (CHAVRET & SIVIGNON, 2011).

B. Réduire les dépenses publiques

Les dépenses de l'Etat et des collectivités dépendent et varient selon le nombre et les besoins de la population (Jérôme & Philippe, 2012). La répartition de cette dernière sur un territoire gère donc les finances publiques répartis sur les régions. Les grandes villes/métropoles grèvent les dépenses publiques au détriment des autres ce qui influe sur le développement d'une ville ou d'une commune par rapport à une autre. Dans la majorité des pays, certaines dépenses sont prises en charge par l'Etat et d'autres sont assurées par le secteur privé.

A ce titre, l'aménagement du territoire bien pensé représente un levier de l'organisation territoriale qui crée un équilibre dans les dépenses de l'Etat en encourageant les investissements privés et les activités de l'Etat lui-même via son secteur Etatique.

C. Protection de l'homme et de la nature

L'homme vit dans une planète qui connaît de grandes mutations à causes des effets des guerres et des changements climatiques. Ces effets sont beaucoup plus liés aux activités anthropiques. Sa survie est fondamentalement liée aux missions de l'Etat. Les interventions politiques de l'état ont pour but de protéger l'homme contre les catastrophes naturelles et les guerres. Les grands projets d'aménagement sont issus de la politique d'intervention décidée par l'Etat car, ils nécessitent de gros investissements financés par les budgets publics ou par des fonds internationaux. Les bailleurs de fonds sont susceptibles d'être des acteurs leviers dans le cadre de l'investissement.

Plusieurs exemples dans le monde témoignent de cette stratégie. Aux pays bas, des célèbres digues ont été réalisées dans le but de protéger la submersion des terres, les longues murailles de la chine construites pour protéger la population des peuples nomades. Celles-ci représentent les exemples les plus impressionnants des interventions de l'Etat orientée vers la protection de sa population. En Algérie, le cas est plus tangible avec la réalisation d'une ceinture verte contre l'avancée du désert.

D. Promotion du développement économique

La réalisation des grands projets de grande envergure dans le cadre de la politique nationale permis de donner naissance à des entreprises privées dans différents domaines, et contribue par la suite au développement économique et à la création de l'emploi. On note que certains de ces projets peuvent être réalisés par des entreprises privés mais la décision de leur construction relève de la décision politique. Cette dernière traduit souvent la politique d'aménagement du territoire que trace l'Etat dans le cadre de la gestion de son territoire. L'exemple de l'aménagement de la Vallée du Tennessee aux États-Unis en 1930 montre l'avantage de cette idée dans un contexte d'une économie libérale. Ce projet a été réalisé dans l'objet de réduire les inondations et l'érosion des terres agricoles, mais aussi faire face à la pauvreté et le faible niveau économique de la région.

L'idée centrale à retenir est que le développement territorial peut être le résultat d'une politique d'aménagement du territoire munie volontairement et appuyée sur des grands équipements de portée nationale.

E. Résauter les territoires ; Accessibilité, échanges et désenclavement

Selon M. WOLKOWITSCH (1992), Depuis les temps anciens où on a commencé à parler de l'aménagement du territoire, les réseaux de transport des personnes et des marchandises sont considérés comme l'un des équipements majeur sur lequel repose toute politique interventionniste destinée à assurer la conquête et le contrôle d'un territoire, d'un point de vue politique, militaire, économique et social (Beaucire & Poulot, 2020).

En général, les différents réseaux de transport réalisés dans le monde sont conçus et financés par les puissances publiques même si leur réalisation est dans la plus part des cas, est assurée par le secteur privé. L'installation de ces réseaux répond aux objectifs purement politiques et militaires du moment que la majorité d'entre eux sont réalisés soit pour le transport de marchandises ou pour le transport des armées. C'est pour cette raison que la gestion de ce secteur est toujours assurée par l'Etat et ses projets sont inscrits dans une politique d'aménagement territorial ou régional.

1.3.2 Les acteurs de l'aménagement et du développement des territoires

L'aménagement du territoire en tant action de grande envergure se définit par son acteur principal qui orchestre toutes les interventions au sein des territoires ; la puissance publique, ou l'Etat en règle général. De ce point de vue, l'aménagement du territoire est une démarche politique (CHAVRET & SIVIGNON, 2011) conçue pour engager des interventions sur le terrain dans le cadre de l'intérêt général, pour répondre aux différents besoins exprimés dans les différents domaines (logements, services, équipements, emplois, ...) ou résoudre un problème survenu sur le terrain.

Un autre cas apparaît extrêmement bénéfique dans la gestion des biens publics est la création des sociétés mixtes (le cas de la France) qui mettent en œuvre des programmes ambitieux d'équipements au lieu d'attendre les fonds publics. Leurs avantages c'est qu'elles sont sur le terrain et proche de la source des problèmes, ce qui les met en position de réaction rapide vis-à-vis ces derniers.

La complexité du territoire est liée à la multiplication des acteurs qui l'occupent et des interrelations qu'ils assurent entre eux. Ces acteurs doivent privilégier un environnement constructif au lieu d'agir dans un rapport de force conflictuel. Dans ce propos, N. Elias (1981), précise que « *l'ensemble constitue une configuration sociale dynamique qui permet de replacer l'individu dans la société, sans l'y opposer* » (ELIAS, 1981). C'est une dimension importante car, comme le résume (D. Debardieux, 1999) ; « *le monde est institué*

par les individus en fonction de leurs actions et de leurs intentions ». cité dans (Moine, 2006).

A la lumière de cette idée, prendre en compte tous les acteurs sachant qu'ils tissent des relations étroites entre eux, devient presque impossible. Les acteurs du territoire peuvent être classés en catégories dont ;

- **L'Etat** : il est le principal acteur en matière d'aménagement. Il fixe les objectifs d'aménagement et de développement, tout en accordant les moyens financiers (primes, crédits, aides) pour assurer le bon déroulement des projets. Son pouvoir permet ainsi d'influencer les collectivités locales et la société civile ;
- **Les collectivités territoriales/locales** : au sein desquelles s'exprime le monde politique, à une échelle régionale et locale ;
- **La société civile** : elle agit sur le territoire par ses différentes exigences. Ses besoins exprimés doivent être prise en considération. Leurs positions peuvent être favorables au développement ou défavorables à certains action (opposition des citoyens à certains projets) ;
- **Les entreprises** : elle représente la force vive pour le développement de l'économie locale des territoires.

1.4 DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

La question de l'aménagement du territoire renvoie aux différentes interventions menées pour assoir un développement souhaité d'un territoire. Que ce soit sur un territoire développé ou en voie de développement, ces opérations incitent à prendre en considération la participation de tous les acteurs. Dans ce sens, Le développement¹ territorial est un processus ayant une émergence récente et caractérisant des « territoires en développement »² (Campagne & Pecqueur, 2014). Il connaît son apparition à travers les activités économiques, sociales et culturelles des associations dans les territoires concernés. Il a commencé à se développer dans les années 1990 avec le transfert de la politique d'aménagement du territoire en politique d'aménagement et de développement des territoires. Ceci a été renforcé par la décision de l'Union Européenne en faisant du développement territorial un outil privilégié.

¹ - Selon François Perroux, le développement est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire accroître accumulativement et durablement son produit réel global ».

1.4.1 Essai de définition

Le besoin du recours à ce dispositif est née de la nécessité d'inventer un nouveau moyen pour faciliter les interventions des politiques publiques territoriales face au déficit des moyens financiers. De ce fait, le développement territorial consiste à marquer des interventions à la base de « projet de territoire » porté par les différents acteurs du territoire. Contrairement à la période entre 1960 et 1970 où l'état fournissait des solutions à tous les besoins de la population à travers une politique verticale et sectorielle, la donne a été changée avec le développement territorial. En effet, ce dernier reconnaissait la multiplicité des territoires où chacun est doté d'une autonomie pour sa gestion. Il s'agit d'une autonomie pour définir les besoins, la possibilité de mettre en œuvre des projets de territoire par les acteurs territoriaux et en fin le champ d'invention est ouvert pour les différentes organisations territoriales.

« Processus durable de construction et de gestion d'un territoire, à travers lequel la population de celui-ci définit, au moyen d'un pacte sociopolitique et de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié au contexte, son rapport à la nature et son mode de vie, consolide les liens sociaux, améliore son bien-être et construit une identité culturelle qui a sa base matérielle dans la construction de ce territoire. » (Peemans Jean-Philippe, 2002), cité dans (Bekkari, 2009).

En effet, ce dispositif permet de considérer le territoire comme un système en étudiant ses composantes et les relations entre elles. Il s'agit notamment de définir les besoins de la population, son mode de vie, sa relation avec la nature ou l'environnement afin d'améliorer les liens sociaux et son bien-être. Sa mise en œuvre conduit par la suite à construire une identité culturelle qui donne sens à l'existence de la société et du territoire lui-même. Cette société est selon l'histoire des territoires est derrière la construction de ces espaces de vie.

Alain Rallet (2007, p. 80) a démontré dans ses travaux que « *Le développement territorial fait référence à un espace géographique qui n'est pas donné mais construit. Construit par l'histoire, une culture et des réseaux sociaux qui en dessinent les frontières. Le contenu définit le contenant : les frontières du territoire sont les bornes (mouvantes) de réseaux socio-économiques. Là où s'éteint le réseau se termine le territoire* » (Mollard et al., 2007). En effet, « *l'initiative ne vient pas tant d'une instance planificatrice que d'une mobilisation des forces internes* » (Crevoisier, 2006).

Suite à ces avancées, la notion du développement territoriale possède de multiples acceptions possibles de développement. Elle vient enrichir celle du développement local (Pecqueur, 2000), de développement régional et d'aménagement du territoire en intégrant les différentes dimensions du territoire, ces acteurs et l'usage des sols. Dans cette optique, le développement territorial se voit comme un processus qui vise à développer un territoire tout en impliquant tous les acteurs territoriaux autour d'un projet de territoire stratégique. Il apparaît comme une alternative pouvant engendrer une dynamique de développement.

1.4.2 La dynamique du processus du développement territorial

Réellement, le développement territorial est caractérisé par une certaine dynamique qui régit son processus. Il est important de s'intéresser à cette dynamique en mettant en exergue les cheminements de développement, leurs sources et leurs évolutions. En effet, les chemins de développement font référence aux souhaits des acteurs (locaux ou extérieurs) voulant concrétiser collectivement leurs projets. Ces processus de développement des territoires et leur transformation dépendent des projets territoriaux eux-mêmes et de leur réalisation, des échecs et des obstacles rencontrés en termes économiques, sociaux ou culturels.

Notons aussi que les nouveaux processus de développement territorial sont ainsi liées aux innovations technologiques, économiques, sociales, institutionnelles et organisationnelles, qui rompent avec les comportements routiniers, reproduisant les pratiques antérieures, souvent avec succès mais sans offrir de nouvelles perspectives (Torre, 2015). Les innovations de leur nature incitent aux changements des trajectoires productives empruntées par le développement local au niveau social ou institutionnel. Ces innovations, explique André Torre (2015), permettent sans doute de changer les trajectoires productives en créant de nouveaux chemins dans un cadre social et institutionnel favorable. La nature de ces innovations n'est plus unique, mais elle peut être de nature coopérative ou conflictuelle. Dans la première, il s'agit de la mise en accord sur de actions portées par les parties prenantes locales. En deuxième cas, il s'agit des oppositions et des conflits entre les acteurs qui ont permis d'apporter des modifications au sein des projets initiaux.

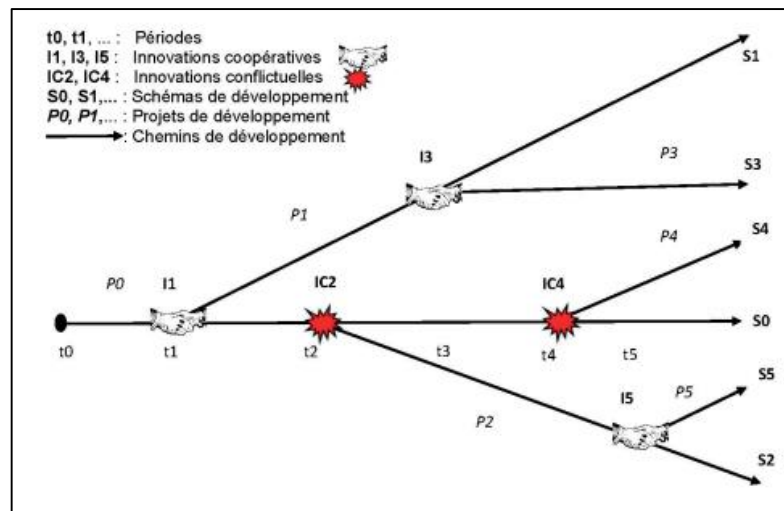


Figure 02 : Les chemins du développement territorial

Source : André Torre, Théorie du développement territorial, 2015, P 284.

1.4.3 Le développement territorial comme processus complexe

Selon (EL KHAZZAR Aziz, 2004), l'étude et l'analyse d'un territoire fait appel à l'analyse systémique. En effet, un territoire ne peut être appréhendé en traitant toutes ses composantes séparément. Dans ce cadre, le développement des territoires mis en évidence quatre sphères indispensables : la sphère politique, la sphère économique, la sphère social et la sphère spatiale. Chacune de ses sphères participe à l'organisation ou non du développement et ce en fonction de la dynamique relationnelle de ses acteurs. Finalement, les relations entre ces sphères et la confrontation des forces présentent « *des relations d'autorité, d'influence, de domination, de conflit de coopération, de négociation et donc de pouvoir* » (EL KHAZZAR, 2004) vont donner la naissance d'un territoire avec son développement approprié.

Dans son travail, EL KHAZZAR Aziz (2004), met l'accent sur les quatre sphères qui composent le territoire système. Celui-ci ne peut être appréhendé que par le recours à l'analyse systémique.

- Il s'agit en effet de :
- ⊖ Le cadre politique,
 - ⊖ Le cadre économique,
 - ⊖ Le cadre social,
 - ⊖ Le cadre spatial.

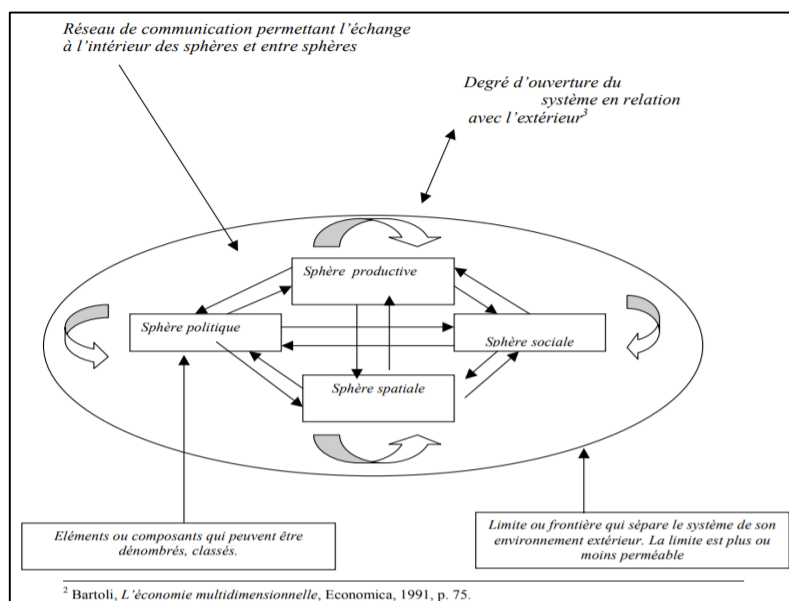


Figure 03 : Les différentes sphères du territoire
Source : EL KHAZZAR Aziz, Gouvernance et Approche Territoriale : Pour une nouvelle stratégie de développement, 2004, P 6

⊖ La sphère politique :

La sphère politique cherche à assurer un équilibre entre la cohésion de la société et la cohérence sociale. Elle regroupe généralement une diversité d'acteurs représentée par les élus, les administrateurs, les acteurs relevant de la formation et de la culture qui sont nécessaires pour les analyses stratégiques politiques territorialisées. Additivement à ce groupe, d'autres acteurs sont à considérer pour contribuer au système relationnel complexe de la sphère. Il s'agit en effet, des associations, des collectivités locales, des partis politiques et des groupes de pressions, ... etc.

Les collectivités territoriales ont à leur charge les secteurs stratégiques de l'action publique notamment le domaine de l'aménagement du territoire. Elles permettent d'établir des stratégies politiques à caractère régulatrices ayant un poids sur la définition de la configuration de la sphère politique en lui attribuant des objectifs à atteindre et des moyens d'action pour chaque territoire.

⊖ La sphère économique, dite productive

Avec les évolutions qu'a connu la sphère politique, les structures économiques ont été elles aussi touchées par ces changements. Ces mutations ont été tangibles avec

l'apparition des PME qui avaient un rôle primordial dans le processus de développement. Aujourd'hui elles sont considérées comme un acteur important en participant à atténuer la crise de l'emploi et la création de nouvelles innovations dans plusieurs pays.

Seulement, depuis plusieurs décennies nous assistons à l'apparition du secteur tertiaire comme source des innovations et d'accroissement des richesses économiques. Son rôle est très remarquable dans l'offre des postes d'emplois et le soutien des activités de production.

⊕ La sphère sociale,

La sphère sociale se caractérise par son aspect spécifique en considérant les activités personnelles de l'individu ayant un rôle primordial au niveau social, familial, communautaire, ... etc. Les recherches avancent qu'on ne peut pas exclure les comportements individuels et sociaux des différentes actions économiques sur un territoire donné.

1.5 LA GOUVERNANCE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Du point de vue théorique, la relation entre le territoire et le développement est fortement étroite. En effet, le territoire considéré comme un « espace physique limité par plusieurs critères (géographiques, administratifs, humains, économiques, historiques,...), est devenu une unité fondamentale où le développement doit commencer pour s'élargir et atteindre le reste de pays » (Haderbache, 2016). Le développement de ces territoires dépend actuellement de leur capacité à innover et à s'adapter à un monde caractérisé par un contexte globalisé et où l'environnement devient de plus en plus compétitif.

La donne apportée par la mondialisation a permis aux territoires de profiter de différentes externalités liées à la logique de la localisation des activités économiques et des différentes structures spécifiques. Le développement lié à ces particularités assiste à l'apparition des concepts de gouvernance territoriale et de développement local (Haderbache, 2016).

1.5.1 Définition de la gouvernance territoriale

Selon J.P. Gilly, L. Leroux et F. Wallet (2004), « *la notion de gouvernance s'est progressivement imposée dans différentes disciplines des sciences sociales, principalement chez les politistes économistes* » (Leroux et al., 2004). Néanmoins, elle se trouve aussi

utilisée par d'autres disciplines comme le signale J-P. Gaudin (2002) qui considère que la gouvernance abrite des usages différents (Crespy, 2003). Il précise que « (...) elle se donnera à voir sur plusieurs scènes, l'économie, le management public, la sociologie, ou encore la science politique. Elle sera commentée par des cercles intellectuels et des courants d'analyse bien distincts » (Gaudin, 2002). En d'autres termes, Cette notion de gouvernance revêt aussi plusieurs significations selon la discipline et le qualificatif intégré. La gouvernance territoriale tente d'associer tous les différents changements politiques, économiques, sociaux à différentes échelles, tout en favorisant l'accès à l'échelon territorial.

A la lumière de ces données, la gouvernance territoriale est prise comme un processus qui vise la corrélation et l'articulation entre les différents acteurs (privés ou publics) afin de pouvoir réussir un tel processus de développement. Elle est donc définie comme « *Le Processus de structuration d'une mise en compatibilité de différentes modalités de coordination entre des acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre un problème productif ou, plus largement, de réaliser un projet collectif de développement* » (Leroux et al., 2004).

1.5.2 Les enjeux de la gouvernance territoriale

La gouvernance territoriale se caractérise actuellement par différents enjeux qui se résument comme suite (Haderbache, 2016):

A. Adaptation des méthodes et formes des gouvernements locaux à la gouvernance territoriale :

L'objet de cet enjeu est de revitaliser le sens des acteurs et du territoire en considérant la concertation des acteurs dans la réalisation des projets de territoire et la construction des territoires. L'acteur dans ce cas est un facteur essentiel de la gouvernance à côté de celui du territoire lui-même qui est considéré comme le substrat de mobilisation et de concertation des acteurs. Il est alors qualifié comme l'espace de la gouvernance territoriale.

B. La participation, une condition à proliférer pour mieux gouverner :

Depuis toujours, les collectivités locales se sont rendu compte de la nécessité de prendre en considération la participation des acteurs sociaux (citoyens et associations) dans la réalisation de leurs projets à travers leurs demandes sociales. Cette conception permet par le fait de faciliter la réussite du processus de de la gouvernance territoriale. C'est ainsi préférable que les collectivités locales prennent

en considération la participation des acteurs dans le processus de prise de décision au lieu de ne s'intéresser seulement à l'information et à la consultation.

C. Amélioration du partenariat public/privé :

La gouvernance territoriale ne prend en considération seulement la coordination des acteurs publics, mais aussi l'aspect partenarial entre le public et le privé. Elle vise en effet, à favoriser la convergence des intérêts des acteurs et à concilier ceux des pouvoirs publics et privés afin de réussir les projets de développement.

1.6 LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL AU SERVICE DES TERRITOIRES

La construction des territoires exige des démarches et des méthodes pour bien réussir les processus envisagés. Ce processus est souvent structuré par un bon diagnostic territorial qui permet l'appréhension du territoire.

1.6.1 Le diagnostic territorial ; essai de définition

Le diagnostic territorial est un processus qui permet à la fois d'effectuer un état des lieux du territoire et de proposer des solutions possibles aux problèmes soulevés par l'analyse du territoire. Il est un substrat de concertation et de partage entre les différents acteurs, où toutes les opinions (convergentes ou divergentes) peuvent être exprimées. Selon la définition de Rouxel. F. Rist D, le diagnostic territorial est un « *Etat des lieux s'inscrivant dans une démarche stratégique du développement d'un territoire, le diagnostic n'est pas une monographie ou une simple description soi-disant objective d'un territoire, il est le référentiel qui prépare le débat concernant un espace habité et doué d'une identité, aménage et supportant des logiques de développement* » (Rouxel, s. d.).

Dans un souci d'analyser un territoire pour déceler ses dysfonctionnements, un diagnostic approfondi s'impose. Ce dernier signifie donc « *une approche globale et méthodique, analysant avec un regard critique sur l'existant, son fonctionnement, ses atouts, constatés ou potentiels, ses faiblesses, ses dysfonctionnements, ses contradictions, ... etc* » (Dumont, 2012a). Réellement, il englobe deux types de données à traiter. Les premières sont connues par leur aspect quantitatif qui rassemble les données chiffrées d'un territoire donné. Celles-ci sont traitées et synthétisées d'une manière objective pour pouvoir effectuer une comparaison faible des données adaptées à la problématique étudiée du territoire concerné. Les deuxièmes sont de nature qualitative. Elles servent à confronter les premières données chiffrées avec les acteurs concernés et à chercher des réponses explicatives des données quantitatives.

D'une manière générale, « *Le diagnostic de territoire est un moment privilégié de construction d'une vision commune du territoire. Il rapproche les différentes « visions du monde » des acteurs, pour qu'ils partagent un même avenir* » (Lardon & Piveteau, 2005). Il privilégie le travail collectif autour d'une vision commune, tout en ayant dans l'esprit la recherche d'un avenir souhaité par tous. Les acteurs concernés et réunis, n'ont pas forcément les mêmes idées, les mêmes intentions, les mêmes attentes, ...

Le diagnostic de territoire doit permettre la formulation d'un jugement sur la cohérence du territoire, mais aussi la mobilisation des acteurs. Il accompagne un changement dans le comportement des acteurs et dans les transformations de l'espace, dans une perspective de développement territorial (Piveteau & Lardon, 2002). Il est clair que la participation des acteurs est primordiale dans le processus du développement territorial, seulement, ces acteurs expriment souvent des intentions et des intérêts divers et parfois divergents. De ce point de vue, Pecqueur (2001) affirme que « *différents types d'acteurs sont concernés, ils n'ont pas tous les mêmes attentes, intérêts ni pouvoirs de décision. Leurs rôles évoluent et s'imbriquent dans de nouveaux modes de gouvernance territoriale* » (Pecqueur, 2001) « *à la rencontre entre des incitations institutionnelles et des initiatives locales* » (Lardon & Piveteau, 2005).

1.6.2 Les différentes démarches du diagnostic territorial

Plusieurs démarches sont proposées à ce sens dans le but de comprendre et d'analyser les territoires. Nous parlons en effet, d'une démarche de diagnostic par les modèles spatiaux et le diagnostic monographique territorial.

1.6.2.1 Le diagnostic par les modèles spatiaux

Ce modèle se base sur trois principes conceptuels dont la finalité est de fixer une proposition d'itinéraire méthodologique. Ces concepts « *font référence aux dynamiques sociales, spatiales et institutionnelles des territoires* » (Lardon & Piveteau, 2005). Ce modèle tente de comprendre et d'accompagner les modes d'organisation des territoires.

A. Les étapes du diagnostic territorial

Cette démarche repose sur quatre différentes phases bien articulées entre elles :

- a. **Un état des lieux** : il consiste à analyser les différentes composantes du territoire. Cette analyse doit se baser sur les éléments structurants et les différentes composantes entre eux.
- b. **La définition des enjeux** : elle consiste à définir les enjeux stratégiques du territoire en fonction des thématiques analysées. On met le point ainsi sur les effets des dynamiques et les risques encourus.
- c. **Le choix d'une stratégie** : le choix d'une stratégie adéquate se fait en fonction des enjeux et des dynamiques observées et finalement des objectifs visés.
- d. **La proposition de pistes d'actions possibles** : cette étape consiste à faire le choix des actions possibles à mettre en œuvre dans le but d'atteindre les objectifs voulus par l'acteur.

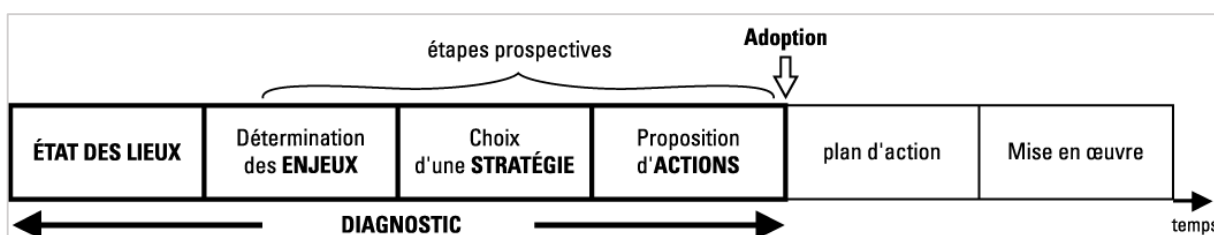


Figure 04 : Les différentes étapes du diagnostic de territoire

Source : Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : Une approche par les modèles spatiaux, 2005, P 4.

B. Les registres d'analyse

Dans le but de trouver une vision globale du territoire étudié tout identifiant les principales forces qui l'anime, un diagnostic à l'aide d'une démarche des « quatre registres d'analyse » (Lardon & Piveteau, 2005) s'impose. Cette méthode permet de faciliter le travail sans se noyer dans le trop-plein d'information.

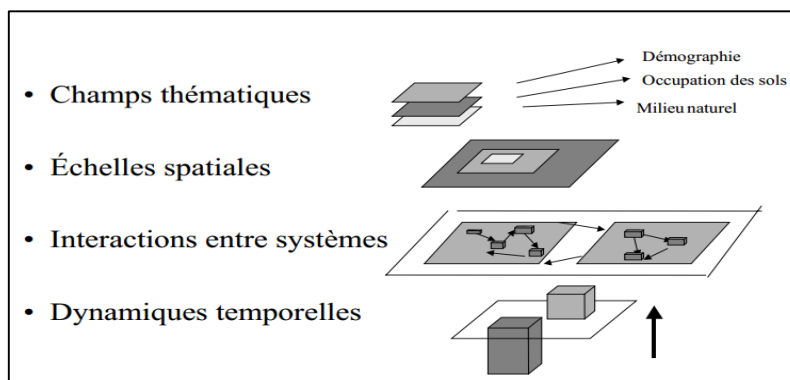


Figure 05 : Les quatre registres d'analyse
Source : Piveteau & Lardon, Chorèmes et diagnostic de territoire : une expérience de formation, 2002

Pour simplifier le travail du diagnostic et répondre aux différentes problématiques de l'aménagement du territoire, une grille d'analyse est constituée à cet effet. Cette dernière agit sur sept chorèmes¹ répartis sur deux catégories (la structure et le spatial).

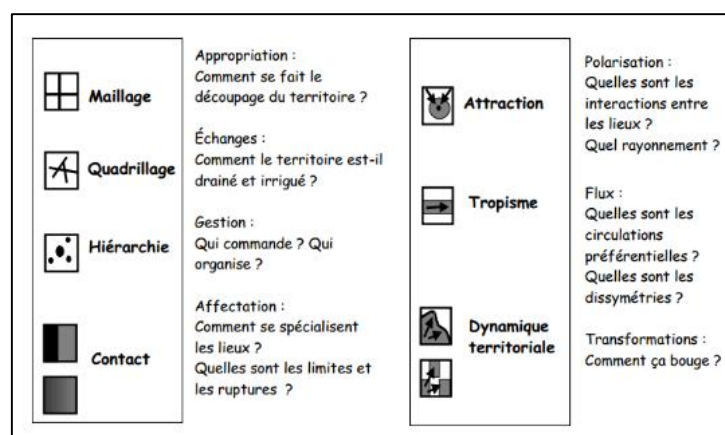


Figure 06 : Les sept principes organisateurs
Source : Piveteau & Lardon, Chorèmes et diagnostic de territoire : une expérience de formation 2002.

1.6.2.2 Le diagnostic monographique territorial

Cette méthode a été mise au point par Gérard-François DUMONT visant à mettre en œuvre une méthode fondée sur la modélisation. Pour mener cette analyse, il faut d'abord procéder au choix d'un territoire qualifié pertinent (Dumont, 2012a).

¹ - « Le **chorème** est la structure élémentaire de l'espace géographique ». C'est un concept créé par **Roger Brunet** (1980). Il prend des **formes simples** (la maille, le front, la synapse...) dont la combinaison permettait de construire des modèles géographiques.

A. Les étapes du diagnostic monographique territorial

Ce modèle d'analyse passe par quatre étapes principales.

- **La première** analyse consiste à effectuer une analyse quantitative et bibliographique. Des données fiables doivent être récupérées depuis différentes sources disponibles. Ces informations concernent beaucoup plus des thématiques du territoire (démographie, tourisme, emploi, commerce, ... etc).
- **La deuxième** étape renvoie à l'analyse *in Situ* qui consiste à effectuer une lecture et une analyse du territoire avec ses composantes (logement, voirie, transport, équipements, entreprises, ...etc). Elle tente de comprendre le mode d'organisation de ces éléments, leur fonctionnement et les différentes relations qui existent entre eux. Cette étape comprend les entretiens informels.
- **La troisième** étape consiste à effectuer des entretiens formels avec les responsables locaux et les différents acteurs du territoire.
- **La quatrième** étape fait référence à la gouvernance territoriale.

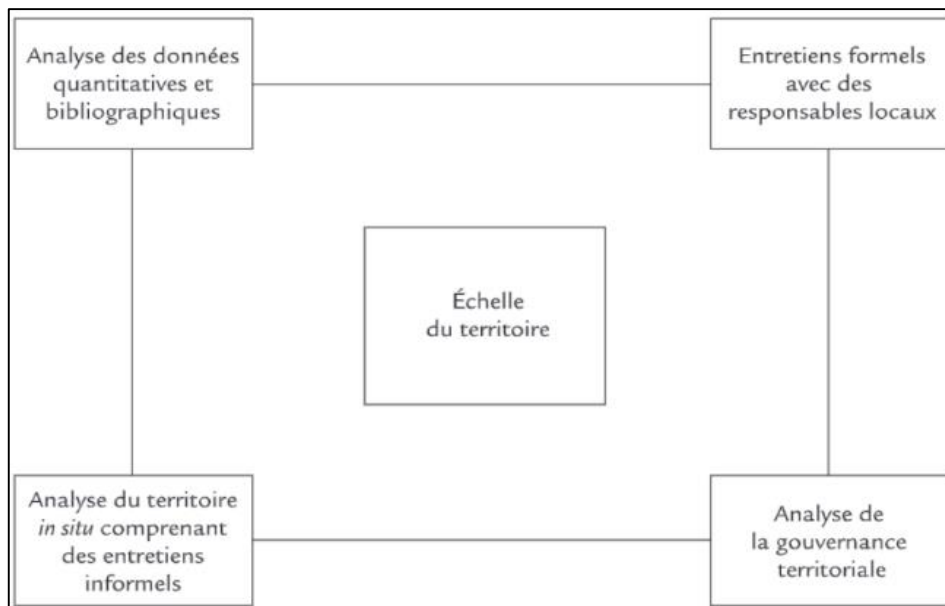


Figure 07 : La méthode de diagnostic monographique territorial selon (Gérard-François DUMONT)

Source : Gérard-François DUMONT, Diagnostic et gouvernance des territoires ; Concepts, méthode, application, 2012, P 17.

B. Les composantes du diagnostic monographique des territoires

Effectuer un diagnostic comparatif fait appel à quatre parties distinctes d'analyse.

- Analyse in situ du territoire
- Analyse quantitative de situation
- Analyse quantitative cinétique
- Diagnostic territorial comparatif

Ces étapes feront objet d'explication dans le prochain chapitre.

C. Les objectifs du diagnostic territorial comparatif

Comme toutes autres analyses, le diagnostic territorial comparatif permet de réaliser un certain nombre d'objectifs. En effet, les objectifs du diagnostic territorial comparatif sont multiples et peuvent se décliner en trois types selon le niveau d'approfondissement (Dumont, 2012a) :

- Revitaliser l'analyse monographique du territoire,
- Mettre en perspective les enseignements tirés du diagnostic du territoire,
- Confronter de façon systématique plusieurs territoires.

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons mis l'accent sur le territoire comme système complexe dont toutes ses composantes interagissent pour assurer sa survie. Le dynamisme d'un territoire est fortement lié aux intentions, aux intérêts et aux décisions des différents acteurs.

Les composantes du territoire sont utilisées dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire afin d'assurer un meilleur cadre de vie de la population. C'est en effet, dans ce sens que le développement du territoire est devenu un enjeu majeur pour les collectivités locales. Les difficultés du développement des territoires résident dans son processus complexe difficile à mener. Celui-ci doit prendre en considération des sphères différentes (sphère politique, sphère économique, sphère sociale et sphère spatiale) pour permettre de comprendre le territoire.

Mener le processus du développement territorial dans un environnement de consensus, loin de tous types de conflits, est une considération qui s'impose. Les acteurs du territoire doivent agir dans le but de réaliser une vision commune de leur territoire. Cette participation fait foi dans les démarches du développement territorial dont le diagnostic territorial en fait la première étape.

Chapitre II

De la planification a la prospective territoriale

CHAPITRE II : DE LA PLANIFICATION A LA PROSPECTIVE TERRITORIALE

INTRODUCTION

Le développement des territoires s'est accompagné de plusieurs effets positifs ou négatifs, sur les différents aspects (environnementaux, sociaux, économiques, culturels, ...). Cette situation n'est sans doute que le résultat des actions humaines sur le plan de gestion, de contrôle et d'activités. La nécessité de prendre l'avenir des territoires en mains exige la recherche d'un nouveau mode de planification permettant le maintien d'un ordre positif de la vie pour les habitants et le futur d'un tel territoire.

Au début du XXe siècle, la planification confirme sa position comme « science de l'action » en ayant un solide corpus théorique. Au début on s'intéressait seulement au cadre théorique de la planification, on s'intéresse maintenant aux différentes procédures à mettre en œuvre dans le processus de planification afin d'allouer rationnellement les ressources rares.

Dans ce chapitre nous allons mettre le point sur le rapport entre la planification et ce qu'elle peut apporter pour les territoires dans le but de garantir et de maîtriser leur avenir. Par la suite, une présentation de la démarche de prospective territoriale s'impose comme une valeur ajoutée à la planification territoriale.

2.1 LA PLANIFICATION ; UN CONCEPT DIFFICILE A CERNER

Depuis son apparition dans les années 50, la planification n'a jamais eu une définition précise. Au début, elle était une activité budgétaire pour les entreprises avant qu'elle devienne une méthode de travail pour la plus part d'entre elles (MINTZBERG, 1999). En effet, il n'existe pas de définition précise pour la planification. Elle ne comporte pas un corpus théorique cohérent, vu qu'elle se développait depuis son apparition.

« La planification se développe dans un nombre tellement important de directions différentes que les planificateurs ne peuvent plus en distinguer la forme. Le planificateur peut économiste, un spécialiste des sciences politiques, un sociologue, un architecte ou scientifique. Portant l'essence de son propre métier – la planification – est – elle difficile à cerner » (Aaron Wildavsky, 1973) cité dans ((REGNIER, 2004).

Le mot de la planification à une double signification (Loinger & Spohr, 2005). C'est un outil d'action publique au sens du cadre de référence pour l'action et une méthode d'anticipation de l'avenir.

La planification peut être définie comme une méthode de préparation des choix stratégiques, la manière dont est organisé le cheminement de l'information et son traitement, de manière à disposer de données opérationnelles qui permettent la décision stratégique et la formulation des politiques économiques.

Plusieurs synthèses ont été présentées par certains chercheurs dont HENRY MINTZBERG (2004) dans son ouvrage : *grandeur et décadence de la planification stratégique*. Celles-ci résume certaines définitions de ce concept et ce selon la plupart des recherches et des visions des autres chercheurs en l'assimilant à celui de « Gestion ».

Elle peut avoir plusieurs significations selon son usage. En effet, elle est une action disposée en avance pour prendre en compte le futur. Elle peut le contrôler et permet ainsi de concevoir un futur désiré avec des moyens adéquats à sa réalisation. La planification dans ce contexte exprime la volonté de conduire les actions pour construire un futur désiré et voulu, et que ces actions sont planifiées de façon à assurer un processus à long terme pour la réalisation ce futur.

Une autre approche considère la planification comme « *la détermination consciente d'actions définies pour atteindre des objectifs* » (Koontz, 1958). D'autres encore mettent l'accent sur l'aspect décisionnel de l'action. Pour ces derniers, Les décisions alors sont structurées, intégrée et interdépendantes. Les décisions dans la planification sont

rassemblées et approuvées en même temps pour former une décision unique. L'ensemble de ces décisions permet par le fait d'établir une stratégie par l'approche planificatrice.

Le développement des recherches sur la planification confirment son statut comme « *science de l'action* » (Proulx, 2018) avec un corpus théorique consistant. D'après les avancées scientifiques, la planification « *visé généralement la création de conditions favorables au développement culturel, social et économique à long terme, et respectueuses de l'environnement naturel* » (Proulx, 2018), notamment aux échelons territoriaux infranationaux.

Réellement, toutes les définitions avancées dans les ouvrages et les travaux scientifiques convergent toutes vers un seul principe traditionnel appelé « *lien entre connaissances et actions* » (Meyerson et Banfield, 1955) cité dans (Proulx, 2018).

En résumé, la planification est vue comme « *la méthode de préparation des choix stratégiques, la manière dont est organisée le cheminement de l'information et son traitement, de manière à disposer de données opérationnelles qui permettent la décision stratégique et la formulation de politiques économiques* » (M. Temmar, 1988).

A l'échelle territoriale, les politiques d'aménagement du territoire s'ancrent de plus en plus dans la planification territoriale.

2.1.1 La planification sectorielle

La planification sectorielle vise à déceler l'état actuel en matière d'informations disponibles, des objectifs de développement. Elle permet (M. Temmar, 1988) :

- La définition réelle des variables de croissance : production, emploi, valeur ajoutée, fonds d'investissement.
- La participation active des entreprises et d'organisation du circuit de l'information.

L'organisation et l'accumulation des expériences de maîtrise des instruments de planification aux seins des centres de planification.

2.1.1.1 Les stratégies dans une planification sectorielle

Selon Hamid Med Temmar, il existe deux sphères centrales dans la définition des stratégies de la planification sectorielle (M. Temmar, 1988). A travers le dialogue entre ces deux sphères, des stratégies et des programmes d'investissement sont définis. D'un côté, **le centre national** établit des objectifs de développement économique et social de nature macro. D'un autre côté, **le centre sectoriel qui permet d'établir des objectifs précis et les**

paramètres sectoriels. Il contribue par la suite au choix des objectifs et les atteindre en fonction des instruments appropriés.

2.1.1.2 Les critiques de la planification sectorielle

L'adaptation de la planification sectorielle fait appels à deux critiques (M. Temmar, 1988) :

- Le découpage du développement alors qu'il est une affaire globale et intégrée, et distraction intersectorielle de croissance,
- La planification sectorielle se base essentiellement sur la croissance de l'investissement et oublie la population et le développement local. Ceci peut créer des inégalités et des déséquilibres régionaux.

2.1.2 Les motifs de l'échec de la planification au tiers monde

Selon Hamid M. Temmar (1988), ces raisons sont en nombre de trois :

- La nature des économies du tiers monde qui subissent les fluctuations de l'économie mondiale d'un côté, et qui ne maîtrisent pas le financement de leur développement d'un autre côté,
- Les conditions de mise en œuvre de la planification qui exige la maîtrise de l'information économique, et des moyens statistiques qui ne sont pas toujours réunies,
- Le cadre institutionnel et humain dans lequel se réalise la planification.

2.1.3 Intérêt du renouvellement de la planification

La planification depuis son apparition tente de répondre à des objectifs bien précis dans des domaines différents. Ainsi, au fil du temps, des échecs dans le processus de la planification ont été constatés et énumérés par plusieurs chercheurs. En repense à cette problématique, une autre vision nous a mené à la recherche des autres alternatives et d'autres approches plus holistiques possibles pour maîtriser le développement de nos objets d'études.

Actuellement, le renouvellement de la planification devient une nécessité pour répondre à la multiplication des problèmes rencontrés. Les incertitudes qui pèsent sur l'avenir et les mutations croissantes qui touchent les différents domaines tout en raccourcissant les distances. Les interventions non organisées de l'état influent sur le processus de la planification entrepris.

Ces idées sont entreprises comme des facteurs permettant de revoir le processus de la planification qui « *ne doit pas se limiter à la mise en place d'une cohérence des interventions publiques entre elles et les stratégies des entreprises privées, mais, un outils de pilotage qui aide la société à apprendre* » (Bartoli, 1999).

2.2 LES FORMES DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE

On compte trois grandes formes de la planification territoriale telles quelles sont définies par John Friedmann.

a. La planification radicale (Radical planning)

Cette forme s'inscrit dans le courant philosophique de l'héritage des penseurs qui tentaient de changer globalement la réalité sociale, culturelle, politique et économique. Elle vise la transformation profonde du territoire à planifier en se basant sur des valeurs et finalités collectivement définies. Ceci ne peut se faire que par une grande mobilisation populaire qui met en exergue sa force pour réorienter et changer l'état actuel et éviter la pérennité du désordre présent.

b. La planification allocatrice (allocative planning)

Cette forme affiche une planification fonctionnelle qui sert à gérer la réalité d'un territoire. Elle s'appuie sur le principe d'ordre et de la hiérarchie pour servir un bon fonctionnement, le maintien et la reproduction du système territorial. Cette forme de planification se focalise sur les moyens concrets et allouer suffisamment les ressources disponibles et néglige la réflexion sur les valeurs et les finalités. Elle est caractérisée par un style rigide pour ordonner les actions à moyen et long terme.

c. La planification innovatrice (innovative planning)

Cette forme vise l'introduction des changements constants sur le territoire. Elle se base sur la prise en charge des finalités, des buts, des grandes tendances sociales et les actions concrètes. Sa réussite est liée à la présence ; d'un cadre normatif, de l'autonomie financière et décisionnel, la volonté et la capacité de mobiliser et d'organiser les ressources disponibles pour de nouvelles utilisations. L'intention est portée sur la recherche de l'équilibre entre ; l'ordre et le désordre, bureaucratie et politique, dynamique et statique.

2.3 LE CONTENU DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE

La planification territoriale comporte quatre dimensions à savoir :

A. La vision :

Du point de vue de la vision, les choix territoriaux d'une société sont basés sur une réflexion à propos de valeurs, des buts et des finalités. Le recours à la vision permet de prévoir l'avenir, de réduire les incertitudes et favorise la proactivité face aux avancées générales de l'environnement. Son élaboration demande des outils performants qui permettent de diagnostiquer un territoire et de déterminer ses forces, ses faiblesses, ses menaces et ses opportunités. Ce travail de réflexion conduit à une collecte de données sur les ressources naturelles, humaines, financières et les ressources construites.

B. Le cadre d'orientation

Ce cadre fait référence aux dessins des différents concepteurs tels que les ingénieurs, les architectes et les entrepreneurs. L'établissement de ce cadre nécessite de choisir les meilleures options possibles pour atteindre des buts et des finalités retenues pour l'objet de la planification. Les priorités retenues sont analysées et actualisées en fonction de trois facteurs : la coercition (lois, réglementation, normes, ...), l'incitation (subvention, fiscalités, aide technique, ...) et l'indication (stratégies, orientation, objectifs ciblés, ...).

C. L'interaction

Elle fait référence à l'homme et aux représentations sociales sous formes d'organisation collective et de vie communautaire. La planification territoriale doit prendre en considération les relations de l'être humain avec la société pour comprendre les actions de chacun pour servir les objectifs collectifs. Cette interaction se base sur certains attributs : le dialogue, l'échange d'opinions et les logiques communes.

D. La prise de décision

La prise de décision est une fonction humaine du premier degré. Elles toujours liée à la production des biens et des services. La volonté de l'homme d'agir sur son environnement représente la clé sur laquelle repose le progrès.

2.4 LES DIFFERENTES PROCEDURES THEORIQUES DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE

Un ensemble de procédures de la planification territoriale ont été proposé par différents scientifiques et planificateurs. Celles-ci, peuvent être regroupées en quatre catégories selon Marc urbain Proulx.

a) La planification rationnelle globale

La planification rationnelle globale faisait la procédure la plus préconisée depuis que la planification réclamait son application. Elle se réalise à travers : la définition des grands valeurs (buts, finalités et des objectifs à atteindre), un diagnostic général du territoire (données quantitatives et qualitatives), analyse de toutes les options possibles (politiques, stratégiques, ...), analyse de chaque option, et en fin, le choix des options permettant la réalisation des objectifs.

Les étapes de ce processus appariant fiables mais recouvrent généralement un certain nombre de difficultés dans la définition des options possibles et leurs analyses. Ceci est du généralement au manque de moyens chez les planificateurs.

b) Planification par petits pas éclatés

Ce mode de planification exprime sa mission essentielle est de corriger les erreurs du passé en fonction des moyens disponibles. Ceci sans doute se base sur les résultats et les options du passé qui dictent la logique planificatrice.

En effet, les décisions sur des actions concrètes au niveau infranational sont prises de manière éclatée et ce à cause de la multiplicité des acteurs décideurs d'un côté et la mise en œuvre des processus d'améliorations marginales successives d'un autre côté (Proulx, 2014). La planification par petits pas éclatés est caractérisée par son mode de fonctionnement qui se base sur :

- 1) Clarté des valeurs et des finalités pour les décideurs territoriaux,
- 2) Absence complète des objectifs et des buts qui ne sont pas explicites
- 3) Les décisions prises sont issues de l'analyse des actions entreprises et leurs résultats.
- 4) Correction des erreurs passées au lieu de rechercher de nouvelles options

c) La planification stratégique :

L'échec de l'application de la PRG et de la PPP ont conduit à la recherche des solutions plus adaptées à la résolution des problèmes territoriaux. Les planificateurs ont

avancé la planification stratégique comme remède irréprochable qui vise la réactualisation des priorités. Elle exprime la division des finalités de la vision en axes stratégiques (des programmes) composés chacun des objectifs spécifiques (projets). Les stratégies sont des guides pour l'atteinte des objectifs. Celle-là comporte sept étapes dans son processus. Elle passe par un diagnostic global qui permet de définir les finalités et les buts souhaités. Par la suite, l'identification des différentes orientations stratégiques et les différentes évaluations (*ex ante et ex post*)

d) La planification dite interactive

Le modèle de la planification interactive proposé par Friedmann suppose que la relation entre la rationalité globale et les actions par petits pas éclatées est assurée par un processus collectif d'apprentissage continu basé sur « l'interaction ». Ce modèle ne présente aucune démarche à suivre, sauf qu'il préconise certains principes de base. On parle alors de l'encouragement de la participation sociale pour réaliser des objectifs issus d'une analyse de la réalité et des problèmes vécus. La mise en place d'un système de gestion collective permet le dialogue entre les acteurs. La conjugaison entre les connaissances et les actions repose sur le principe de l'interaction.

Dans le cadre de la mise en marche de la planification interactive propose d'engager une meilleure coordination entre les acteurs du territoire.

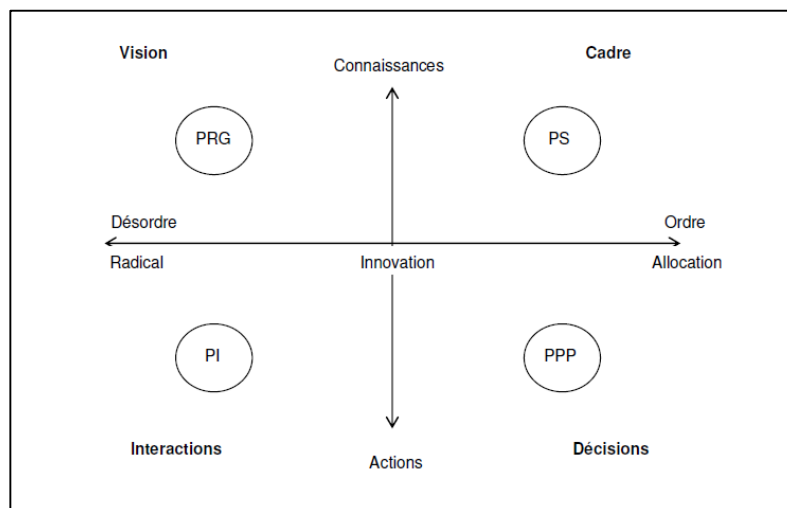


Figure 01 : Procédures théoriques de la planification territoriale

Source : Marc-Urbain Proulx, 40 ans de planification territoriale au Québec, 2018.

2.5 LES LACUNES DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE

L'analyse de la planification territoriale menée dans la région québécoise, a avancé que ce modèle de planification n'est pas avantageuse pour favoriser l'innovation et le développement territorial (Massicotte, 2008). Cette faiblesse est traduite par plusieurs lacunes (Massicotte, 2008):

- La fragmentation de la planification territoriale par territoires et par secteurs conduit à la fragmentation de la vision, de la stratégie et les actions.
- La difficulté de mobilisation et d'implication des entreprises et de nouveaux acteurs représentant la dite relève.
- Absence ou existence de peu de veille systémique sur de nouveaux enjeux stratégiques.

2.6 LA PROSPECTIVE AU SERVICE DES TERRITOIRES

La préoccupation du devenir de notre vie devient énormément importante surtout avec les changements que connaît la planète actuellement. Nos territoires, ces lieux qui nous regroupent tous et nous donnent ce que nous souhaitons pour avoir un meilleur cadre de vie et sûrement conçu par des êtres vivants qui les planifient, organisent et prévoient leurs avenir. La planification des territoires a toujours besoin des articulateurs, des guides, de visions stratégiques, d'acteurs efficaces pour assurer le développement positif de ces espaces territoriaux. Pour en arriver à ce stade, des recherches tentent toujours de vérifier l'efficacité ou non de chaque théorie ou méthode innovée dans le monde.

*« L'action sans but n'a pas de sens, et
l'anticipation suscite l'action »*

(Michel Godet, 2004).

Cette anticipation est considérée comme une préoccupation qui fait partie des réflexes premiers de la gestion publique. On se questionnant sur les besoins de la communauté (eau, nourriture, énergie, ... etc), et sur la manière la plus adéquate pour y répondre (Mutombo et al, 2007). La question doit être posée pour chercher les failles du fond, mais aussi celles liées à la méthodologie.

L'apparition cette démarche est ainsi liée à certaines évolutions importantes qui mettent en lumière le poids qu'a pris la prospective (Farhi & Lecoq, 2002) :

- a. La planification stratégique ;** Où les approches rationnelles utilisées avant sont actuellement recalées sur des approches plus évolutives.

- b. L'élaboration des politiques ;** Qui sont caractérisées par le changement des approches. On assiste à une activité menée par des élites avec des décisions du haut vers le bas, qui est passée vers une approche plus participative.
- c. Les études sur le futur ;** On constate le changement des études des approches prédictives vers des études de nature exploratoires. Et des études ponctuelles vers des études axées sur le processus de construction de visions.

A partir de 1970, la prospective a connu une mobilisation importante. La prospective est fondamentalement orientée vers l'étude des grands territoires et aux enjeux d'envergure nationale. Néanmoins, d'autres champs doivent être pris en considération : les parties communes, les thématiques mal ouvertes, les territoires secondaires qui recèlent des gisements de valeurs, les territoires pauvres et peu dynamiques (Durance et al., 2007). Elle concerne les différentes échelles territoriales en impliquant les différents acteurs. Elle est ainsi applicable à tous types de projets (énergie, eau, transport, recherche et développement). La variété de ses domaines et de ses thèmes, et les expériences déjà entreprises dans le monde, affirment pour certains spécialistes que la prospective est une démarche qui vise la recherche positive des possibles et la planification réagit dans un cadre normatif (Durance et al., 2007).

Le but de la prospective n'est pas seulement de produire des études sur le futur, des scénarios ou des modèles économiques plus précis. Elle implique de réunir des agents clés du changement de la connaissance afin de développer des futuribles. Elle se donne davantage de constituer des réseaux d'acteurs qui permettent de créer de vision du futur plus élaborée.

2.6.1 Définition de la prospective :

La démarche prospective est « *une discipline de portée universelle, pourvue qu'elle soit utilisée avec **liberté** (créativité), rigueur (cohérence, pertinence, méthodologie éprouvée) et responsabilité (apporter une aide à la décision du haut niveau)* » (FAUCHARD & MOCELLIN, 2009).

La prospective est un moyen par lequel des futurs à moyen ou long terme sont élaborés. Elle vise essentiellement d'éclairer les décisions du présent afin de pouvoir mobiliser les ressources adéquats pour l'engagement des actions communes (Farhi & Lecoq, 2002). Dans ce sens, elle désigne aussi un ensemble d'approches visant à améliorer la prise des décisions. Elle réunit plusieurs acteurs pour la réalisation des objectifs visés. A ce dernier point renvoie l'une des difficultés qui entravent la démarche prospective. En effet, Aliette

Delamarre témoigne de « *La pluralité des acteurs qui entrent en scène, la multiplicité des niveaux et des compétences qui interagissent, la diversité des points de vue* » (Delamarre, 2002).

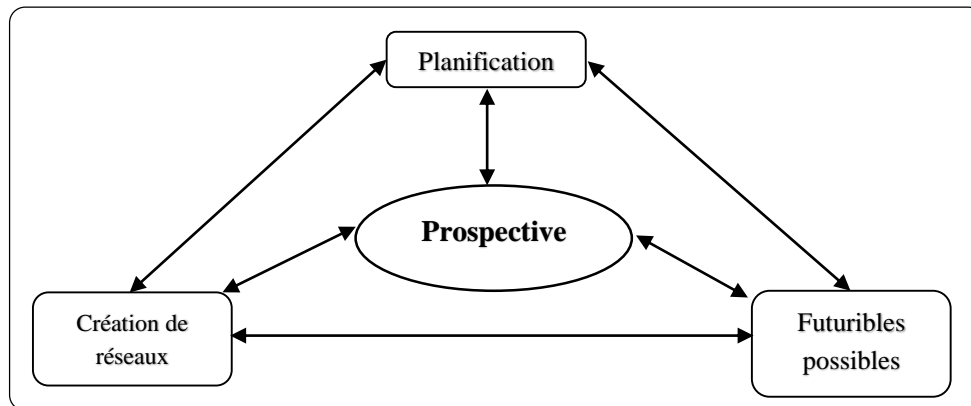


Figure 02 : Intérêt de la prospective

Source : Farhi & Lecoq, Guide pratique de prospective territoriale en FRANCE 2002, P 08.

2.6.2 Finalités et fondement de la prospective

La prospective est une pensée opérationnelle du futur mise en action à partir d'une ouverture, d'une vision, d'un état d'esprit basé sur les huit commandements de Gaston Berger et de Miche Godet, Jacques Lesourne et Hugues de Jouvenel (Durance, 2005) : (*voir loin, voir large, analyser en profondeur, prendre des risques, penser à l'homme, voir autrement, voir ensemble, utiliser des outils et méthodes*). A travers ces commandements, elle devient un guide pour les actions présentes afin d'élargir le champ des réalisables de demain. Ceci lui réserve la possibilité de préparer l'avenir et de prendre en charge les décisions actuelles qui peuvent compromettre l'avenir.

Dans ce sens, la démarche prospective fait appel à des choix au niveau des hypothèses de base considérée comme limite, n'a de valeur que dans un système de valeur acceptable. Mais, elle peut rendre la prospective antidémocratique, dans la mesure où le système qui l'anime se cache dans un dédale des techniques. Dans cette optique, la prospective englobe plusieurs démarches :

- 1) **Prévision à long terme** ; comme démarche exploratoire qui s'appuie sur des explorations de tendance et considère le futur comme un usage homothétique du présent.
- 2) **La planification** qui consiste au retour de la prévision à long terme.

- 3) **La prévision technologique** qui fait référence à la prévision de l'évolution des sciences et techniques qui sont le produit pur de la société et qu'il ne suffit pas d'expliquer.
- 4) **L'évolution technique** servant à la prise en compte et la comptabilisation des effets externes engendrés par la réalisation de certains projets.

2.6.3 Les exigences de la démarche prospective

La réussite de la démarche prospective exige certaines conditions qui doivent être réunies le long de la démarche. Celles-ci sont en nombre de trois (Loinger & Spohr, 2005) ;

1) **Construire des représentations futures pour éclairer un processus décisionnel**

L'objectif de la démarche prospective est d'éclairer les décisions actuelles traduisant une stratégie d'action et ce à partir de projection dans les divers futurs possibles. Elle consiste à « penser loin pour agir avec plus de pertinence ici et maintenant ».

2) **La dimension cognitive de la prospective**

Cette dimension implique une analyse des politiques antérieures qui ont façonné le présent pour avoir décidé à propos des politiques actuelles. Les interrogations sur les futurs et les nouvelles attentes et aspirations se fondent sur les états des lieux, les diagnostics et les enquêtes.

La question du futur impose une démarche qui conjugue deux dimensions principales :

- a. Une dimension classique du diagnostic de la réalité présente et passée : celle-là exprime qu'un phénomène produit à un moment donné par un ensemble de facteurs peut se reproduire et engendrer une situation au temps (t).
- b. Le passage d'un « présent actuel » à un « présent projeté » dans le futur : ceci permet de transformer par la suite le « présent projeté » en « présent orienté » le changement, l'action, la transformation de la réalité.

3) **Construire des visions du futur implique une dimension participative**

L'avenir est ouvert, il n'est pas fait, et ne peut être dessiné par des experts ou des organismes, il appartient à tous. Il est l'objet d'une création collective.

En effet, la prospective favorise le dialogue entre les différents acteurs dans la conclusion d'un avenir, en assurant une conjugaison entre les deux démarches de planification, aménageur et de prospectiviste.

2.6.4 Articulation entre la prospective et la planification

La définition des deux concepts de la « prospective » et de la « planification » a mis en évidence les points de différence entre les deux disciplines. La prospective tente d'analyser le présent et pose les jalons de réflexions sur les possibles, les probables et les souhaitables et pour l'avenir. Par contre la planification est un processus rationnel de prise de décision et de contrôle centré sur le déploiement de ressources en fonction d'objectifs fixés et cherche à identifier le chemin optimal pour atteindre ces objectifs. Au préalable, elles doivent se baser sur un diagnostic de situation présente pour déterminer les variables nécessaires pour leur analyse.

Ces deux approches sont intimement liées du point de vue de l'objet et de la nature de leurs réflexion ; la prospective s'appuie sur la recherche *positive* des possibles, et la planification s'appuie sur un choix *normatif* pour l'avenir de la société (Mutombo et al., 2007). Depuis son apparition, la prospective tente d'orienter la planification vers des outils qualitatifs et une certaine forme de participation en dépassant le processus de la planification qui sert à identifier les scénarios possibles pour construire des scénarios souhaitables.

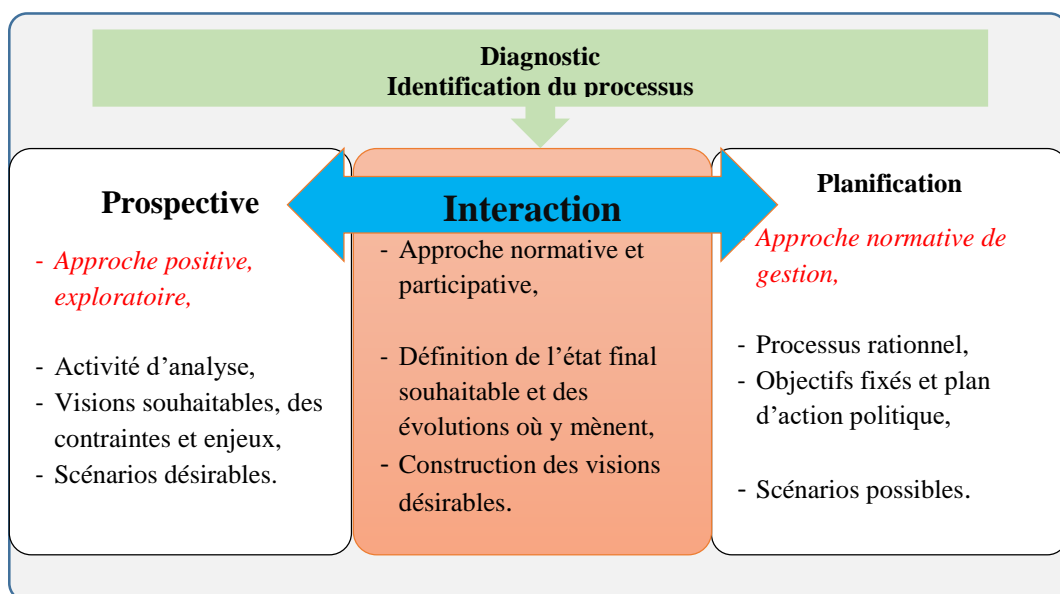


Figure 03 : Articulation entre la prospective et la planification

Source : auteur 2014.

La relation entre ces deux approches ne se limite pas aux différences enregistrées, mais aussi aux éléments communs qui les marquent ; d'une part, des éléments rétrospectifs concernant l'état du passé et présent du système étudié. On parle alors de du *Diagnostic* préalable sur les possibles et les souhaitables qui permet de dégager les différents enjeux et les paramètres-clés de chaque enjeu. D'autre part, des éléments liés aux acteurs qui prennent

part au processus. Même si le principe de participation des acteurs existe pour les deux approches, mais, ils sont différents car cette participation est enregistrée pour la planification au moment de la prise de décision institutionnalisée, et pour la prospective c'est au moment de l'anticipation, de la réflexion et de la créativité.

La différence entre la prospective et la planification relève ainsi de la différence entre la prospective et les prévisions. La comparaison entre ces deux méthodes a fait ressortir quelques incidences qui font renforcer le choix des spécialistes pour la démarche prospective.

Tableau 01 : Comparaison entre prévision et prospective.

	Prévision	Prospective
Vision du problème	Parcelaire	Globale
Variables	Quantitatives, objectives, connues	Qualitative, éventuellement quantifiables, subjectives, connues ou cachées
Relations	Statistiques, structures constantes	Dynamiques, structures Evolutives.
Explication	De l'avenir par le passé.	L'avenir est la raison d'être du présent.
Avenir	Unique et certain.	Multiple et incertain.
Méthode	Modèles déterministes et quantitatifs (économétriques, mathématiques)	Analyse intentionnelle, modèles qualitatifs (analyse structurelle) et stochastiques (impacts croisés).
Attitude face à l'avenir	Passive ou adaptative (avenir subi).	Active et créative (avenir désiré).

Source : Guide pratique de prospective territoriale en FRANCE.

Globalement, la prospective recouvre cinq éléments essentiels (Farhi & Lecoq, 2002) plus convaincant (que la prévision ne possède pas) vis-à-vis son intention vers l'étude des phénomènes. On parle alors d'une anticipation et des projections bien structurées des évolutions et des besoins sociétaux, économiques et techniques à long terme. Pour ce faire, ceci nécessite une participation des méthodes interactives et participatives de débat, d'analyse et d'études de ces évolutions et besoins. Le travail en réseau permet forger de nouveaux réseaux d'acteurs qui sont une réalisation en soi pour certaines études prospectives, et pour d'autres études, ils servent à préparer les résultats formels (rapports, listes d'actions, ...). La finalité de ce travail s'oriente vers une Vision où les résultats formels de la prospective représentent non seulement les plans et les scénarios, mais aussi une vision stratégique qui doit être reconnue par les implications vis-à-vis des décisions et les actions du présent.

Elle est donc une démarche qui est marquée par (Hugues, 2004) ; la *pluridisciplinarité*, d'où l'approche systémique par laquelle elle suppose d'appréhender les réalités au travers de l'ensemble de leurs aspects, de toutes leurs dimensions, quel que soit leur nature ; la *dimension du long temps* et *l'intégration des ruptures* subi ou voulus au lieu de se focaliser sur les changements permanents.

2.6.5 Les apports de la prospective à la réflexion tournée vers l'avenir

Gaston Berger précise que « *l'avenir n'est pas une chose déjà décidée et qui petit à petit se découvrirait à nous, mais comme une chose à faire* » (Gaston Berger, 1958) cité dans (Hugues, 2004). S'il est ainsi fait, la liberté de sa construction est possible par l'être humain. Pour ce, l'avenir est toujours un espace de de liberté et de volonté, sous l'effet du pouvoir (JOUVENEL, 1993). À la lumière de cette idée on peut dire que l'avenir est domaine à trois facettes :

a. L'avenir, domaine de liberté

L'avenir n'est pas fait ou prédéterminé, il est ouvert à plusieurs futurs possibles : futuribles. Dire que l'avenir n'est pas fait : c'est d'affirmer qu'il est inconnaissable et suscite une recherche, et qu'il y a absence des sciences de futurs pour prédire l'avenir (Gaston Berger, 1958) cité dans (Hugues, 2004).

De tous les temps, l'inquiétude des hommes vis-à-vis l'avenir, est grande notamment à l'heure actuelle où : les changements s'accélèrent, les ruptures se multiplient, l'impression du chaos l'emporte sur celle d'un ordre bien réglé. De ce fait, plus les incertitudes s'accroissent, la prospective est considérée comme réducteur d'angoisse.

La prospective nécessite de la veille pour son exercice. Celle-là est la base de la démarche prospective. Elle implique une analyse et une évolution permanente des tendances lourdes et des faits porteurs d'avenir.

b. L'avenir, domaine du pouvoir

La question de l'avenir exige la présence d'un système de pouvoir efficace. Actuellement les dirigeants justifient leurs décisions par le fait de ne plus avoir de liberté ou du choix. L'absence des activités prévisionnelles justifie l'absence de la liberté de décision et d'action.

Cette relation entre le pouvoir et l'avenir n'est pas absolue, car ce pouvoir est exercé par des acteurs différents exerçant des pouvoirs puissants et conflictuels. Ceci explique la réflexion prospective qui doit intégrer le jeu d'acteurs (Grozier Michel, Friedberg, 1977) cité dans (Hugues, 2004).

c. L'avenir, domaine de volonté.

Réellement, la veille prospective n'a de sens que pour celui qui est animé par l'intention. C'est pourquoi l'exercice d'un pouvoir suppose la présence : d'une raison matrice, un système d'idée, et de valeurs qui pour définir des objectifs et forger une vision d'un futur souhaitable. Ainsi, cet exercice est souvent traduit par un projet qui s'inscrit dans le temps. Sa mise en application implique ; une rupture avec l'ordre existant et une mobilisation des moyens dont on ne dispose pas actuellement.

La prospective apporte aux études sur le futur des liens avec les politiques et les planifications à moyens terme, ainsi qu'avec le travail en réseau et les différents secteurs de la société (Farhi & Lecoq, 2002).

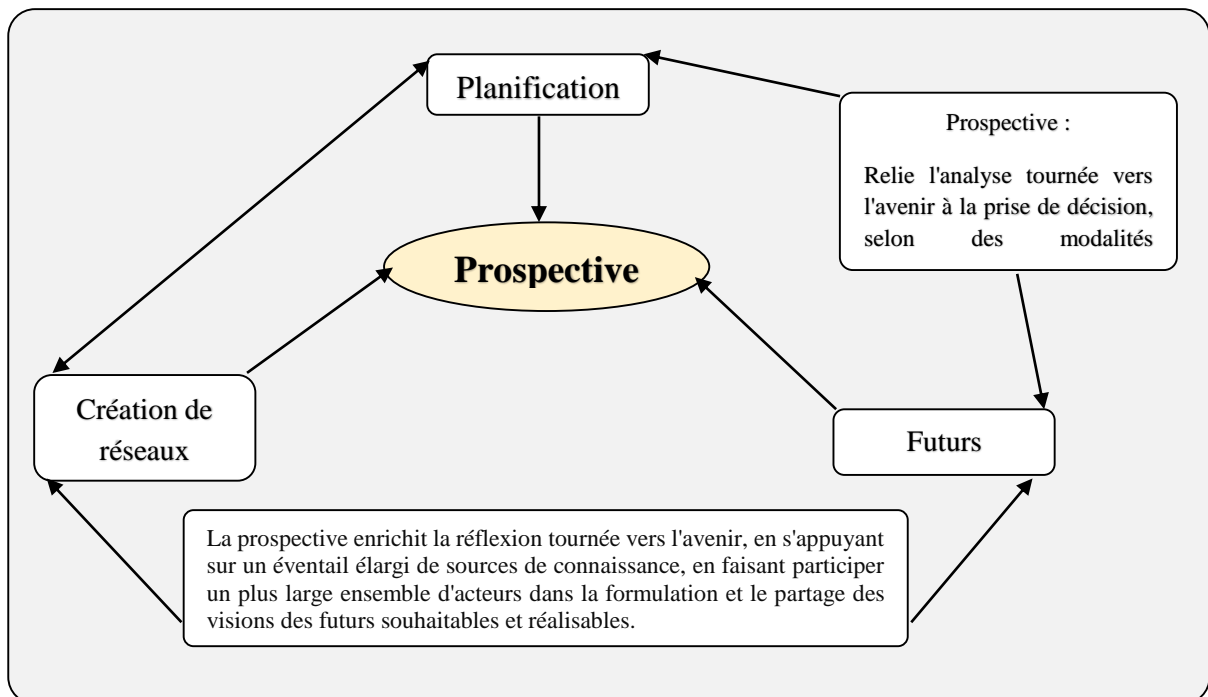


Figure 04 : Apports de la prospective à la réflexion tournée vers l'avenir

Source : Guide pratique de la prospective territoriale en France, 2002

2.7 LA PROSPECTIVE TERRITORIALE ; UNE FORME LOCALISEE DE LA PROSPECTIVE GENERALE

2.7.1 Définition de la prospective territoriale

« La prospective territoriale obéit aux règles classiques de la prospective, appliquées à un champ d'intervention particulier, celui de l'élaboration de visions, de perspectives et d'orientations concernant le devenir d'un territoire et de ses habitants pour éclairer et permettre des prises de positions dans le cadre d'élaboration d'un projet de territoire » (Wisner, 2013).

Ainsi, elle est considérée comme un moyen d'application des différentes approches de la prospective en terme d'anticipation, de participation, de mise en œuvre, de vision et d'action pour des différentes échelles appropriées (Farhi & Lecoq, 2002). Elle s'appuie à ce sens sur l'élaboration des diagnostics dynamiques, l'élaboration des scénarios exploratoires et scénarios finalisés et les outils d'aide à penser autrement.

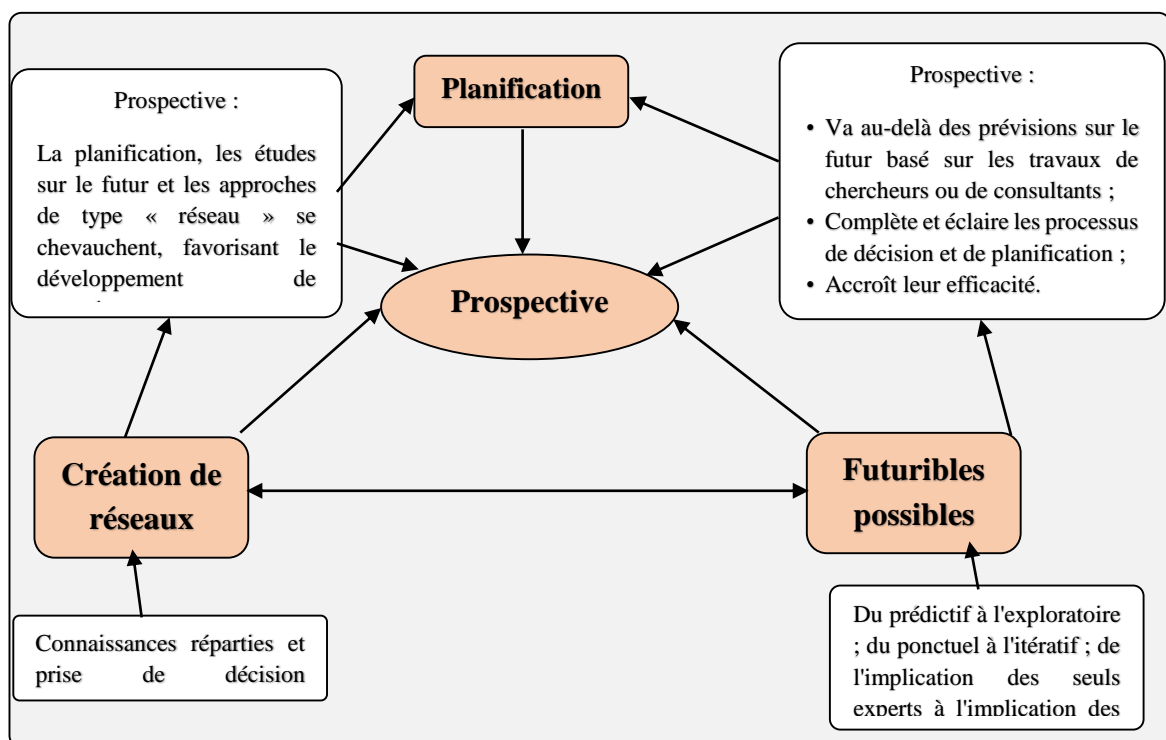


Figure 05 : Mise en application de la prospective à l'échelle du territoire
Source : Guide pratique de la prospective territoriale en France, 2002

Actuellement la démarche de prospective territoriale est appliquée aux territoires et concerne les objectifs de l'aménagement et les orientations de la planification. C'est à cause de la décentralisation que la diversité des acteurs a été favorisée. De ce fait, on enregistre l'apparition des notions « veille stratégique, observatoire, intelligence territoriale ».

Elle permet de répondre à deux enjeux (VILLEPONTOUX, s. d.) ; Celui du développement comme objectif au niveau économique, local et de durabilité, et celui d'intelligence collective pour élaborer une vision d'avenir comme agir ensemble.

A travers l'énoncée théorique, la prospective territoriale apparaît comme :

- ❖ *Un instrument privilégié* : pour comprendre les transformations d'un territoire marqué de décentralisation et d'autonomie décisionnelle. Pour gérer les territoires, il faut comprendre le processus socioéconomique et organisationnel qui les font couler, et à aborder les problèmes dans leur globalité.
- ❖ *Une culture de l'anticipation et de débat collectif* : ceci porte sur les enjeux futurs et les choix de décisions d'aujourd'hui. Ce passage nous permet d'anticiper les changements structurels et les mutations profondes de l'aménagement des territoires et des villes.
- ❖ *Une méthode* puissante pour réunir les acteurs sur une même stratégie amitieuse pour leur territoire.

2.7.2 Les types de la prospective territoriale

Selon le type de l'initiateur, il existe deux types de prospective. La première est celle de *La prospective initiée par les collectivités locales* : Celle-ci concerne une (communauté des communes, pays, agglomération, régions, grands territoires), dans lesquels, la construction collective est indispensable. La seconde concerne *La prospective de l'Etat* Garce à laquelle il s'agit de combler un déficit de réflexion et de vision commune à long terme.

Dans le cadre organisationnel de l'espace et de l'apprentissage, l'intégration de la prospective dans la question territoriale permet de définir quatre types de démarches territoriales en fonction des impacts stratégiques de la prospective et du degré de participation des acteurs locaux à ma démarche.

- ❖ *Aide à la décision* : C'est une démarche qui fait appel à une faible mobilisation ayant une implication indirecte sur la stratégie.
- ❖ *Orientation stratégique* : Signifie que l'implication sur la stratégie est directe. Seulement, elle mobilise un nombre restreint des acteurs.
- ❖ *La mobilisation* : la démarche implique un fort engagement des acteurs sur la stratégie.

- ❖ **La conduite du changement** : C'est une démarche qui fait appel à une forte mobilisation directe des acteurs.

La typologie de la prospective territoriale se présente comme suit :

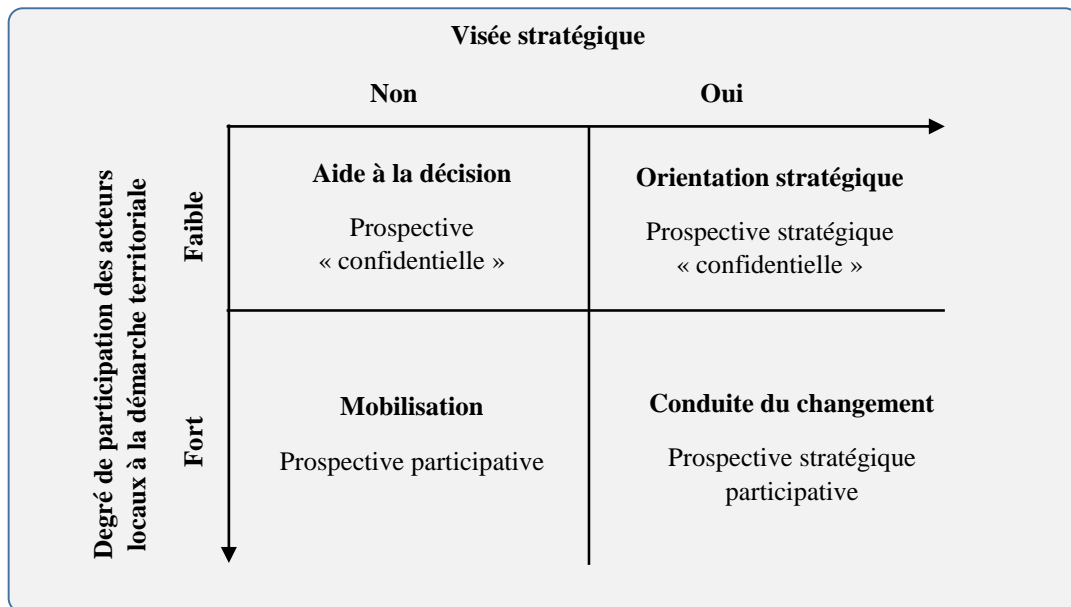


Figure 06 : Les types de la prospective territoriale

Source : Bootz Jean-Philippe, Prospective et apprentissage organisationnel, 2001.

2.8 APPLICATION DE LA PROSPECTIVE AUX TERRITOIRES ; UN PROCESSUS AXÉ SUR LA MÉTHODE DES SCÉNARIOS

Avant d'expliquer les différentes étapes de la prospective territoriale par la méthode des scénarios, il est important de connaître cette dernière.

2.8.1 Du scénario comme technique au scénario comme méthode

Selon Quade. E (1982), un scénario est « *la description des caractéristiques essentielles (en ce sens qu'elles affectent les alternatives stratégiques prises en compte) du contexte futur dans lequel ces alternatives devront être mises en œuvre* » (HATEM et al., 1993). Cette définition explique le fait que le scénario décrit de façon ordonnée ce que la prospective permet de d'apercevoir. Ceci entre dans le sens de la définition de la prospective avancée par M. Godet, qui la considère comme « *un regard sur l'avenir destiné à éclairer l'action présente* ».

En tant que technique, le scénario est considéré comme un moyen pour forcer l'imagination, stimuler la discussion, et pour attirer l'attention d'interlocuteurs spécifiques, en particulier les commanditaires et les décideurs (JULIEN et al., 1975). Il représente en effet, une séquence des événements qui conduisent à une situation finale de l'objet d'étude.

En outre, cette technique, si elle s'est vue de telle sorte, elle ne peut garder cette image devant les avancées scientifiques en matière méthodologique face à la nécessité de se doter des outils et des méthodes de travail pour étudier un sujet caractérisé par la complexité. Face à ce constat, la technique de scénario peut être utile lorsqu'elle est introduite dans une démarche scientifique où elle est considérée comme un instrument, réflexif, critique et rétroactif, de stimulation et d'expérimentation du système de l'objet étudié ou des sous-systèmes qui le composent. Par cette perspective, le scénario rejoint la famille des méthodes scientifiques.

Dans le domaine de la prospective, L'avenir est multiple, plusieurs futurs sont possibles (les futuribles) et le chemin qui mène à tel ou tel avenir n'est pas forcément unique. La description d'un futurible et du cheminement correspondant constitue un scénario. Le mot scénario a été introduit en prospective par H. Kahn (1967), à l'occasion de son livre « *L'an 2000* ».

Suite à cette introduction, on assistait à l'élaboration de la méthode des scénarios entre 1974 et 1979 le département d'études prospectives à la SEMA (GODE, 2007) (société au sein de laquelle ont été élaborées les premières méthodes françaises de prospective, et notamment la méthode des scénarios). Elle a été construite en mariant la logique intellectuelle de la méthode des scénarios, développée à l'initiative de la DATAR au début des années soixante-dix (BLUET & ZEMOR, 1970), avec les outils d'analyse de système nés pour la plupart aux États-Unis dans les années cinquante et soixante (JANTSCH, 1967).

La première expérience de la mise en œuvre de la méthode des scénarios en France, était réalisée pour le compte de la DATAR à l'occasion d'une étude de prospective géographique. Depuis, cette méthode a été adaptée à de très nombreux secteurs (industrie, agriculture, démographie, emploi notamment) et appliquée à différents niveaux géographiques (pays, régions, monde) (G. Ribeill, 1977) cité dans (GODE, 2007).

Selon Kahn, la méthode des scénarios est très avantageuse. Ils peuvent servir à éclairer la voie sur plusieurs possibilités de voir l'avenir, prendre en charge les éléments dynamiques souvent oublié, d'explorer la variation des résultats possibles liés à des évènements réels et illustrer des principes, questions ou problèmes qui seraient laissés de côté.

Définition de la méthode de scénario

Succinctement, la méthode de scénario peut se définir comme « une démarche synthétique qui, d'une part, simule, étape par étape et d'une manière plausible et cohérente, une suite d'événements conduisant un système à une situation future, et qui, d'autre part, présente une image d'ensemble de celle-ci » (Julien et al., 1975).

Cette méthode se base sur les scénarios qui sont une « liste d'événements hypothétiques, faites pour attirer l'attention sur les points importants et sur leurs causes » (HERMAN & ANTHONY, 1968). Ils cherchent des réponses aux questions principales : Sous quelle forme et pourquoi une hypothèse peut-elle peu à peu se réaliser ? et quelles possibilités existent à chaque stade pour empêcher, changer ou faciliter cette évolution ? A la lumière de ces deux questions, un scénario est un « ensemble formé par la description d'une situation future et du cheminement des événements qui permettent de passer de la situation origine à la situation future » (J.C. Bluet et J. Zémor, 1970) cité dans (GODE, 2007).

Suite à cette définition, on peut dire que la méthode des scénarios est une démarche qui se fonde sur une analyse synchronique et une analyse diachronique (JULIEN et al., 1975); les premières simulent l'état du système à un moment donné et sont orientées par la nécessité d'une description cohérente, tandis que les secondes se penchent sur l'enchaînement des événements et sont amenées à mettre l'accent sur la causalité et les interrelations qui les lient.

Il existe deux catégories de scénarios ; Des *scénarios exploratoires* qui décrivent une série des évènements qui mènent à un futur possible, à partir d'un état actuel. Des *scénarios d'anticipation*, qui démarrent d'une image d'un futur désiré qui est décrite par une composition des objectifs à réaliser. Si les scénarios exploratoires vont du présent au futur, les scénarios d'anticipation suivent le cheminement inverse ce qui les place au centre de ce qu'on appelle la *planification prospective*.

Tableau 02 : Les quatre types de scénario

	Type de scénario	But de scénario	Prémisse du scénario	Cheminement
Scénario exploratoire	Scénario tendanciel	Cherche à identifier un futur possible	Assume la permanence et la prédominance des tendances lourdes	Examine la continuation de ces tendances dans l'avenir
	Scénario d'encadrement	Veut délimiter l'espace des futurs possibles	Assume la permanence et la prédominance des tendances lourdes (privilegiés)	Fait varier de façon extrême les hypothèses concernant les l'évolution de ces tendances
Scénario d'anticipation	Scénario normatif	Cherche à produire une image d'un futur possible et souhaitable	Assume que l'on peut déterminer tout d'abord un ensemble d'objectifs à réaliser	Fait la synthèse de ces objectifs et relie cette image du futur au présent par un cheminement plausible.
	Scénario contrasté	Esquisse un futur souhaitable à la frontière des possibles	Assume que l'on peut déterminer d'abord un ensemble d'objectifs à réaliser s'écartant des objectifs de référence.	Fait la synthèse de ces objectifs et relie cette image du futur au présent par un cheminement plausible

Source : Julien, P., Lamonde, P. & Latouche, D, 1975.

La méthode des scénarios permet de répondre à des objectifs bien précis ; Déceler les variables clés en mettant relation les variables caractérisant le système étudié ; déterminer, les acteurs fondamentaux, leurs stratégies et les moyens dont ils disposent pour faire aboutir leurs projets ; Décrire, l'évolution du système étudié en fonction des évolutions probables et des jeux d'hypothèses.

2.8.2 Mise en œuvre de la démarche de prospective par la méthode de scénario

Avec la transformation de l'anticipation en action, la nécessité d'avoir des outils pour la prospective s'est plus vite imposée pour affronter la complexité des sujets étudiés. Les outils et les méthodes de la prospective visent à cet effet, à faciliter certaines étapes du processus en question. Leur choix (outils et méthodes) se fait en fonction du sujet choisi, des objectifs attendus, de moyens déployés et des personnes associées (François, 2009). Les outils propre à la prospective se présentent comme suit (GODE, 2007):

- *Analyse structurelle* : pour identifier les questions clés du futur
- *Analyse des stratégies d'acteurs* : pour mettre en exergue l'influence entre les acteurs.

- *Analyse morphologique* : pour balayer les champs des possibles et construire les scénarios d'environnement.
- *La potabilisation par les experts* : pour réduire l'incertitude.
- *Analyse multicritère* : pour identifier et évaluer les options stratégiques.

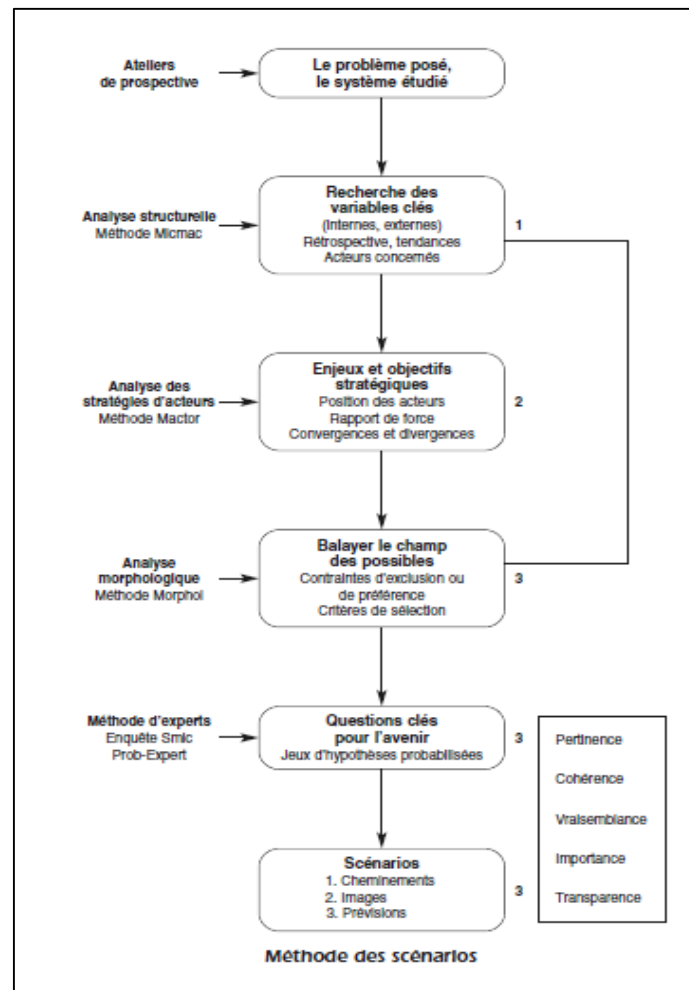


Figure 07 : Les étapes de la prospective par la méthode des scénarios

Source : Michel GODE, Manuel de prospective stratégique ; L'Art et la méthode, 2007

Dans notre cas, nous allons présenter les trois premières étapes. Celles-ci feront objet d'application dans la partie pratique de ce travail de recherche.

A. Les ateliers prospectifs

Il est impérativement important de savoir qu'avant de lancer un exercice de prospective, il est recommandé d'effectuer un entretien interne auprès des élus du territoire ou externe auprès des experts ou personnalités en s'appuyant sur un questionnaire rétrospectif (GODE, 2007). Ces entretiens visent la collecte des informations et facilitent

l'appropriation de la démarche. Le tableau n° 03 ci-après présente les cinq ateliers prospectifs qui peuvent être envisagés avec des groupes de 8 à 10 personnes.

Tableau 03 : Liste des ateliers prospectifs

N°	Nom d'atelier	Objectif visé
Atelier n° 01	chasser les idées reçues	Identifier les moyens et les actions élémentaires à la disposition du territoire pour lutter contre les idées reçues défavorables ou au contraire valoriser les idées reçues favorables
Atelier n° 02	Des changements critiques aux actions	Identifier les moyens et les actions élémentaires à la disposition du territoire pour maîtriser les changements critiques et les enjeux associés.
Atelier n° 03	Des changements critiques aux scénarios exploratoires par l'analyse morphologique	Identifier les incertitudes majeures et les questions clés pour l'avenir.
Atelier n° 04	Des changements critiques au jeu des acteurs par la méthode Mactor	analyser les influences stratégiques entre les acteurs, à apprécier leurs rapports de force et à indiquer leurs positions vis-à-vis des objectifs associés aux enjeux.
Atelier n° 05	Construire l'arbre de compétences du futur	construire un arbre de compétences du futur

Source : Auteur, 2021

B. L'analyse structurelle

C'est un outil de structuration des idées mis au point par Michel Godet vers la fin des années 1973. Elle offre la possibilité de décrire un système à l'aide d'une matrice mettant en relation les éléments constitutifs. Elle permet de déceler les points prioritaires à étudier (variables clés du système), et mettre en lumière la « structure » entre ces variables qualitatives, quantifiables ou non, qui caractérisent le système (Godet, 1977). Elle peut être utilisée pour deux fins distinctes :

- *Une utilisation décisionnelle* : qui vise la recherche et l'identification des variables et des acteurs sur lesquels il faut agir pour parvenir aux objectifs fixés.
- *Une utilisation prospective* : qui cherche des variables clés, sur lesquelles doit porter en priorité la réflexion prospective.

Dans le cadre de notre travail, nous optons pour la deuxième pour répondre à la problématique exposée. Pour en faire, trois étapes sont à considérer :

- ❖ Le recensement des variables du territoire système étudié (Appréhension)
- ❖ Le repérage des relations dans la matrice d'analyse structurelle (La compréhension)
- ❖ La recherche des variables clés par la méthode Micmac (l'explication)

L'ensemble de ces étapes feront objet d'explication dans le prochain chapitre.

C. Analyse des jeux d'acteurs

La méthode MCTOR a été développée par Michel Godet en 1990. Elle permet de visualiser les divergences et les convergences entre les acteurs vis-à-vis une série d'objectifs visés. Ainsi, elle met en exergue les rapports de forces entre ces acteurs. Cette étape se déroule en cinq étapes (GODE, 2007):

- La construction du tableau de stratégie d'acteurs (buts, objectifs, forces, faiblesses et moyens),
- Analyser la structure des influences directes et indirectes entre les acteurs et évaluer leurs rapports de force (MIDI),
- Identifier les enjeux stratégiques et les objectifs associés, et positionner chaque acteur à son objectif,
- Repérer les convergences et les divergences entre acteurs,
- Formuler les recommandations stratégiques cohérentes et poser les questions clés de l'avenir.

CONCLUSION

Le développement des territoires est un processus de construction et de gestion des territoires. Ce processus s'inscrit dans les politiques de développement propres à chaque pays.

Dans ce chapitre nous avons mis en exergue le rapport entre la planification et la prospective territoriale. En effet, la construction des territoires est une préoccupation de l'état et des collectivités locales. Les politiques de développement sont traduites sous forme de planification territoriale adoptée et entreprise par ces deux acteurs. Cette dernière met en avant les formes d'intervention des acteurs à travers un processus dont la vision est basée sur des choix territoriaux de la société. Contrairement à celle-ci, les territoires sont actuellement victimes d'un processus de planification sectorielle qui met en évidence les objectifs propres à chaque secteur au détriment de l'intérêt commun.

La planification territoriale tente de prévoir l'avenir souhaité et de réduire les incertitudes face aux avancées environnementales. Elle peut prendre plusieurs formes, qu'elle soit rationnelle, à petits pas éclatés, stratégique ou interactive, cette démarche est conduite dans un processus partagé. Seulement, elle a toujours besoin des articulateurs, des guides, des visions stratégiques et d'acteurs efficaces.

C'est dans ce sens que la prospective intervient comme un état d'esprit pour éclairer le chemin vers l'avenir souhaité. Elle contribue avec ses outils et ses méthodes, à mobiliser les différents acteurs dans un environnement de consensus et de partage, loin de type de conflits. Elle permet ainsi de définir des variables clés à développer pour chaque territoire selon ses spécificités et ses atouts.

Chapitre III

Épistémologique et méthodologie

CHAPITRE III : ÉPISTEMOLOGIQUE ET METHODOLOGIE**INTRODUCTION**

Réaliser une thèse de doctorat en gestion des villes nécessite de se positionner dans la diversité des idées qui tournent autour de la question du développement et de la prospective territoriale. Des controverses d'une part sur le développement territorial et la prospective territoriale connaissent un grand débat ces dernières années. D'autre part, l'utilité de la recherche scientifique en Algérie engage de nouvelles réflexions pour tenter d'expliquer et de comprendre le phénomène de développement territorial dont la réalité de nos territoires n'en échappe pas.

Notre travail se fixe comme finalité la recherche des résultats possibles au développement territorial déséquilibré en Algérie et de Bouira en particulier. De son côté scientifique, cette recherche tente d'enrichir l'espace scientifique Algérien à travers une thèse de doctorat dont le sujet tourne autour du développement et de prospective territoriale.

3.1 POSITIONNEMENT DE LA RECHERCHE DANS LE CHAMP SCIENTIFIQUE

Par définition, l'épistémologie est vue comme « *l'étude de la constitution des connaissances valables* » (Piaget, 1967). Ou plutôt positives (GAVARD-PERRET et al., 2008) dans la mesure où tous les résultats escomptés soient considérés. Ce genre d'étude est adopté dans tous les travaux des recherches doctorales. Elle permet de situer le contexte de cette recherche par rapport aux différents courants scientifiques existants. Dans ce contexte, un vieux débat s'ancre entre les différents scientifiques en opposant deux grands courants de l'idiologie développementalistes et développement régional.

Le premier courant de *l'idiologie développementaliste* (Janin et al., 2011) représente le processus de décentralisation basé sur le processus d'essais et erreurs (Pasquier, 2012). Il conduit à mettre en place de nouvelles techniques et de nouveaux outils permettant la réussite d'un tel processus. Ces outils permettent de mieux comprendre le territoire et de proposer des solutions possibles pour les problèmes rencontrés.

L'autre courant est mené par les chercheurs dans les différents domaines, notamment les économistes. Ceux-ci ont étudié, analysé et modélisé le développement sur des échelles territoriales différentes (Stimson et al., 2006) dans le cadre de l'approche du *développement régional* qui se base sur l'idée de découpage géographique des territoires étudiés.

Les discussions sur ces deux courants ont abouti à déduire trois approches différentes difficile à concilier.

3.1.1 Vers une quête du processus de développement équilibré

Cette approche vise à assurer un certain équilibre entre les intérêts portés et les profits attendus des différents de développement territorial (Torre, 2015). Elle s'attache par ce fait à la recherche des principes qui permettent d'assurer une certaine satisfaction souhaitée des acteurs, tout en essayant de satisfaire leurs besoins sans nuire à ceux de leurs voisins (Romer, 1990). Plusieurs idées sont venues pour partager les principes de cette approche. Seulement, celles-ci se trouvent très limitées à des prescriptions normatives.

3.1.2 Un développement territorial basé sur l'innovation technologique

Cette approche a connu son essor depuis les années 1980 avec des travaux axés sur la dimension locale de développement territorial. Au début, l'accent était mis sur le caractère systémique des relations inter acteurs. La spécificité de cette approche des systèmes localisés

renvoie à sa capacité à s'adapter aux exigences et aux goûts des consommateurs. L'avancée des recherches n'ont pas exclu le caractère innovateur des territoires. En effet, l'idée de développement basé sur l'innovation et la création s'impose. Ce processus, une fois adopté, conduit à une forte concentration spatiale en matière des personnes et des richesses localement.

Clairement identifiée, la finalité entre les différents courants est divergente, même si parfois elles visent les mêmes objectifs. A l'évidence, notre travail de recherche se positionne dans le deuxième courant « développement régional » qui vise à assurer un développement territorial équilibré. Notre étude s'inscrit dans les travaux de l'aménagement du territoire qui se base sur une approche systémique pour l'étude du développement territorial. La question de la recherche d'un avenir souhaité prend position dans la même approche dans la mesure où les territoires étudiés sont des systèmes complexes. L'avenir d'un territoire est une contraction collective. La démarche prospective fait appel à un travail consensuel et de partage. Dans ce sens, notre thèse s'inscrit dans la même ligne des chercheurs à l'image de : André TORRE, Bernard PECQUEUR, Dumont Gérard-François, Michel Godet, Philippe DURANCE, HUGUES De Jouvenel, ... etc.

3.1.3 La recherche d'un processus de développement permettant d'enrayer les disparités territoriales

L'idée de ce type de processus est issue des travaux de recherche de Perroux (1969) ou Hirschman (1974) sur les pôles de croissance. Le principe de cette approche s'appuie sur le fait que le développement est loin d'être survenu partout, au même moment et avec la même intensité (Torre, 2015). Il se base essentiellement sur le système de polarisation des activités, en prenant en considération les spécificités et les particularités des systèmes territoriaux locaux. Ce système contribue d'une manière ou d'une autre à accroître l'attractivité des territoires en question au détriment de leurs concurrents.

A la lumière de ces idées, il est question de mettre l'accent sur l'importance de la nature du potentiel de chaque territoire et de ses atouts. Ces richesses sont considérées comme le vecteur de développement à enclencher localement. Ce principe de développement tente de promouvoir un développement par le bas selon les spécificités de chaque territoire.

3.2 CONTEXTE DE LA THESE

Pour aboutir à la vérification des hypothèses de notre travail, nous avons effectué plusieurs opérations :

- Un entretien avec certains acteurs du développement territorial de Bouira,
- Une fiche d'enquête sur le niveau des équipements des communes de la wilaya,

Pour l'entretien, nous avons choisi de faire notre enquête après la phase de la réflexion qui consistait à formuler la problématique, les hypothèses et les objectifs de la thèse. L'élaboration du questionnaire a été effectuée sur la base d'une lecture approfondie sur le sujet en question.

Les acteurs ciblés sont les services techniques de la wilaya (voir la liste des acteurs). Réellement, nous avons contacté 24 services et nous avons reçu l'accord de 16 d'entre eux. Les entretiens ont été réalisés avec les responsables des secteurs (Directeurs ou chefs de service) dans leurs bureaux et d'autre par internet sous forme de Google Drive.

Certains acteurs ont manifesté beaucoup d'enthousiasme lors de la rencontre. C'est le cas du directeur de l'Energie, la directrice de l'Environnement, Les chefs de service de la DUAC et du tourisme.

Le Directeur de l'Energie : rencontré dans son bureau à 10h 00. Il exprime son intérêt au sujet de la recherche et son respect aux chercheurs. Ceci est un extrait de ses paroles :

« Je suis très content de voir les gens de cette wilaya travaillent et établissent des travaux de recherche sur leurs territoires. Je suis à votre disposition et vous aurez toutes les informations qui relèvent de notre essor. Je vous souhaite toute la réussite ».

L'ex Chef de service de la DUAC : rencontré à maintes reprises dans une cafétéria à 13h 00. Il exprime sa parfaite collaboration et son respect aux chercheurs. Ceci est un extrait de ces paroles :

« Vous savez, le développement, pour moi, née de cet échange entre la richesse académique et l'expertise de l'ancienneté sur terrain. Votre sujet est très intéressant et vous pouvez compter sur moi pour vous donner les informations utiles ».

D'autres n'ont pas donné d'intérêt à notre travail et répondent à nos questions avec méfiance et prennent du temps pour nous donner des réponses.

Il est important de signaler qu'une grande difficulté a été rencontrée lors de cette phase. Cette difficulté se résume dans la rencontre des acteurs en question. Ceci n'a pas été facile, car dans certain cas, il a fallu faire des va et des viens pour vérifier la disponibilité de la personne à interviewer.

3.3 CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire que nous avons établi pour nous servir dans nos entretiens avec les différents acteurs est constitué de sept parties. Chacune d'elles comprend des questions ciblées selon les objectifs de notre étude :

1- La partie « identification de l'acteur »

Cette partie est composée de trois questions. Elles servent à définir l'acteur en question et de savoir ses missions et ses principales activités. Ces questions nous aident à définir les champs thématiques sur lesquels chaque acteur peut intervenir et détecter les possibilités de croisement dans les missions entre eux. La finalité de cette question est de savoir à quel point ces acteurs puissent s'entraider dans le but de notre recherche.

2- La partie « Rétrospective »

Cette partie est composée de huit questions. Les quatre premières questions relèvent de la situation du secteur et du management de leur organisme dans les 20 dernières années. Tandis que les quatre dernières, traitent les principales réalisations de chaque secteur en relation avec les Plan d'Aménagement de la Wilaya de Bouira.

3- La partie « prospective »

La partie intitulée « prospective » compte six questions. Les quatre premières nous permettent de savoir les principaux changements et inerties qui peuvent impacter le secteur ou son environnement. Par celles-ci nous mettons l'accent sur les principales faiblesses potentielles de management des secteurs en question. Les deux dernières questions permettent de récupérer des propositions sur la réussite du PAW de Bouira.

4- La partie « Le management territorial ; une question partagée »

Cette partie contient 10 questions. Ces questions nous permettent de récupérer des informations précises sur les acteurs interviewés. Il s'agit des forces, faiblesses, des moyens de pressions, des contraintes, leurs objectifs et leurs positions vis-à-vis des objectifs autres acteurs. Ces informations seront utiles dans l'analyse de jeux d'acteurs.

5- La partie « Caractéristiques du territoire »

Elle tente par ses quatre questions à identifier les principales caractéristiques du territoire de Bouira aux yeux des gestionnaires des différents secteurs. Ces caractéristiques nous servent pour effectuer l'analyses des variables du territoire système afin d'identifier les variables clés du développement territorial de Bouira.

6- La partie « Attentes et devenir du territoire »

Celle-ci contient 4 questions. Elles mettent en avant les attentes de chaque secteur d'un côté, et une prospective sur les activités et les handicaps du territoire dans 10 ans.

7- La partie « Projections et interventions sur le territoire »

Cette partie comporte quatre questions, et vise à identifier la nature d'intervention de chaque secteur.

Trois types de questions ont été formulés dans notre questionnaire :

⊕ Les questions fermées : du type :

Exemple : D'après vous, le plan d'aménagement de wilaya telle que vous le connaissez aujourd'hui, vous semble-t-il suffisant pour vous permettre de vous préparer à maîtriser les conséquences de ces changements et ruptures ou inerties ?

Oui

Non

⊕ Les questions fermées à choix multiples :

Pour vous, quels sont les activités principales par lesquelles se caractérise le territoire de Bouira ?

Agriculture

Industrie

Tourisme

Education

Science

⊕ Des questions ouvertes : du type :

Etiez-vous confronté à des difficultés pour atteindre vos objectifs ?

Oui

Non

Si oui, de quelles natures sont-elles ces contraintes ?

.....
.....

3.4 METHODES ET OUTILS ADOPTES POUR LA RECHERCHE

Pour répondre aux questions de notre problématique, nous avons optés trois méthodes différentes selon l'hypothèse en question.

3.4.1 Le diagnostic territorial comparatif

La méthode diagnostic territorial comparatif (mise au point par Gérard-François DUMONT, 2012) adoptée dans notre travail permet de vérifier la première hypothèse avancée dans la problématique de cette thèse. Elle passe par quatre étapes principales avant de proposer une typologie finale des communes de la wilaya selon leur degré de développement.

A. Analyse in situ des territoires

Dans cette partie nous avons effectué un diagnostic approfondi du territoire de Bouira pour comprendre sa dynamique. Cinq thématiques ont été traitées allant de la situation géographique du territoire à ses caractéristiques foncières, à la dimension touristique et l'étendue de la zone d'influence tout en passant par le tissu économique du territoire.

Les données utilisées dans ce chapitre sont issues de la recherche documentaire, des archives, de nos observations et des différents rapports et annuaires statistiques de la wilaya. Ajouté à cela les informations issues de nos entretiens avec les acteurs interviewés.

L'analyse de toutes ces données a été structurée de la manière à nous permettre de faciliter la comparaison entre les territoires communaux. Pour ce faire, différentes cartes, dans la mesure du possible, ont été établies à l'aide du logiciel Arc Gis.

Dans cette étape, nous avons ainsi adopté la démarche proposée par (Lardon & Piveteau, 2005), qui sert à confronter les données à travers une superposition des différents registres d'analyse. En effet, la superposition des différentes informations (relevant des thématiques différentes) permet de comprendre les interactions invisibles des composantes du territoire.

B. Analyse des indicateurs de situation du territoire

Selon Gérard-François DUMONT, (2012), l'analyse *In Situ* à elle seule ne peut pas permettre l'appréhension du territoire dans sa globalité. Il faut en effet, enrichir le diagnostic avec une analyse quantitative du territoire. Cette analyse est effectuée en utilisant 09 indicateurs répartis sur trois critères (voir tableau de la liste des indicateurs de situation étudiés).

DUMONT (2012) dans son ouvrage « Les territoires Français : Diagnostic et gouvernance ; Concept, méthode et application » explique que le diagnostic comparatif doit se baser sur des données issues de la même période pour les différents territoires étudiés. Cette condition a été respectée dans notre cas. Seulement, certaines données utilisées remontent à 2010. Ceci est uniquement dû au manque d'informations nécessaires pour la vérification de certains indicateurs.

Cette étape aboutit à un premier classement des communes selon les conditions de situation favorables à leur développement.

C. Analyse des indicateurs cinétiques du territoire

La troisième étape du diagnostic comparatif correspond à l'analyse des indicateurs cinétiques du territoire. Cette analyse a été effectuée en utilisant 08 indicateurs répartis sur deux critères (voir tableau de la liste des indicateurs cinétiques étudiés). Ces indicateurs se différencient de ceux de l'analyse de situation, ne serait-ce que par ce qu'ils prennent un autre sens dans l'analyse cinétique.

Cette étape aboutit à un deuxième classement des communes selon les conditions cinétiques favorables à leur développement.

D. Le diagnostic comparatif

La dernière étape du diagnostic territorial comparatif qui s'effectue sous forme de grilles d'analyse (08 grilles dans notre cas) couvrant les questions liées aux dessertes et à la gouvernance en passant par l'importance de la zone d'influence et les dimensions touristique et économique.

Cette analyse qualitative confronte les territoires communaux dans le but de réaliser un troisième classement des territoires communaux.

Par la suite, une typologie des communes a été établie en fonction des résultats trois classements établis identifiés précédemment (analyse des indicateurs de situation, analyse des indicateurs cinétiques et le diagnostic comparatif), confrontés aux résultats de l'analyse *In Situ* du territoire.

3.4.2 Analyse structurelle au service des variables clés

Pour poursuivre la démarche de notre travail qui vise la vérification des hypothèses énoncées, une deuxième méthode a été mise en œuvre pour déterminer les variables clés à développer pour assurer un développement territorial équilibré à Bouira. Cette méthode renvoie à l'analyse structurelle présentée par Michel Godet et manipulée avec le logiciel Micmac. Cette matrice propose un classement des variables sur la base de leur influence indirecte potentielle. Pour ce faire, l'analyse structurelle est menée en trois étapes :

- Le recensement des variables d'un territoire,
- Définition des relations possibles entre les variables dans la matrice d'analyse structurelle,
- Recherche des variables clés par la méthode Micmac.

3.4.2.1 La recherche des variables du territoire système de Bouira

Théoriquement, cette étape de travail prospectif se base des ateliers de prospective (voir partie 1, chapitre 2). Ces dernières sont organisées avec les différents acteurs sous forme de groupes. Ces ateliers ont pour objet de (GODE, 2007):

- Anticiper et maîtriser les changements et les inerties ;
- Chasser les idées reçues ;

- Arbitrer entre le court terme et le long terme ;
- Dessiner l'arbre des compétences au passé, présent et futur.

La difficulté de mener ces ateliers sur terrain, nous a permis de procéder par un entretien avec les acteurs concernés. Le recours au questionnaire est dû à la difficulté de faire réunir tous les responsables des services techniques autour d'une table ronde pour discuter de notre problématique.

Additivement aux résultats de cet entretien, nous avons enrichi la liste des variables par notre recherche bibliographique et l'analyse *In Situ* du territoire.

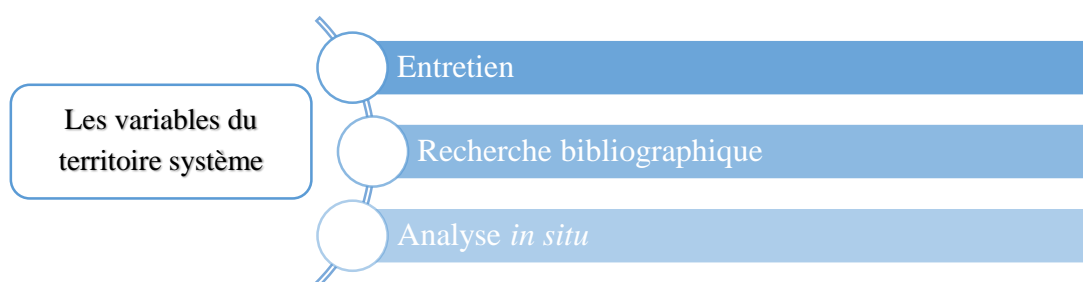


Figure 01 : Source des variables du territoire système de Bouira
Source : Auteur, 2021

3.4.2.2 Définition des relations possibles entre les variables dans la matrice d'analyse structurelle,

Après la définition d'une liste non exhaustive des différentes variables du territoire de Bouira, il est question de procéder à définir les relations entre ces variables. Le remplissage de la matrice structurelle permet en effet de distinguer différentes intensités des relations directes et de nature variée de : fortes, moyennes, faibles, et potentielles.

Le remplissage se fait de deux manières différentes :

- Identification de l'influence de chaque variable sur les autres (remplissage en lignes) ;
- Définition par quelles variables, chaque variable est influencée.

3.4.3.1 La définition des acteurs

La définition des acteurs a été effectuée en fonction des variables clés identifiées dans le chapitre précédent. Il est clair que la liste définie n'est pas exhaustive et que d'autres acteurs non pris en considération, jouent un rôle important dans le développement territorial. Seulement, nous avons choisis de limiter notre travail sur 16 acteurs dont la mission est beaucoup plus limitée à la gestion des différents programmes sectoriels (voir la Fiches acteurs du développement territorial).

3.4.3.2 Identification des enjeux stratégiques et les principaux objectifs y afférents

Par la suite, nous avons procédé à l'identification des enjeux stratégiques et des objectifs associés vis-à-vis le développement territorial. Cette étape était le fruit de l'entretien mené avec chaque acteur. Pour démontrer la nature des relations entre les acteurs, nous avons pris en considération une liste de 7 objectifs associés à cinq enjeux stratégiques (voir le tableau de la liste des enjeux stratégiques et des objectifs associés).

3.4.3.3 Analyse des différentes influences directes et indirectes entre les acteurs

La troisième étape consiste à définir les influences directes et indirectes entre les acteurs. Ceci a été effectué à l'aide d'une matrice à double entrée. Le remplissage de cette matrice est effectué par la notation de l'influence directe de chaque acteur en ligne sur les autres acteurs des colonnes. Les influences ont été notées de 0 à 4 suivant l'importance d'influence de chaque acteur sur les autres.

0 : Pas d'influence

1 : L'acteur influence le processus opératoire du projet (procédures administratives)

2 : L'acteur influence sur le type du projet

3 : L'acteur influence sur les missions de l'acteur.

4 : L'acteur détermine l'existence de l'acteur

Cette matrice a été remplie avec l'aide des acteurs concernés d'une manière indirecte. Des questions expliquant les relations de chaque acteur vis-à-vis les autres, ont été posées à chaque acteur. Leurs réponses à ce sens, ont été prises en considération lors de la phase de remplissage de la matrice.

Tableau 02 : Exemple de matrice des influences directe

MID	DUAC	DL	DEP	DJS	DE	DPSB	DT	DRE	DTP	DSP	DSA	DC	DEv	DTm	DIM	CF
DUAC	0	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0
DL	1	0	2	2	2	0	0	3	3	2	3	0	0	0	0	0
DEP	1	2	0	0	2	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0
DJS	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0
DE	3	2	2	2	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0
DPSB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DT	3	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
DRE	3	2	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0	2	0
DTP	3	3	1	0	0	0	2	0	0	0	3	0	0	0	3	0
DSP	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	3	0	3	0	0	0
DSA	3	1	1	1	1	0	0	2	2	1	0	0	0	0	2	0
DC	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0
DEv	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0
DTm	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1
DIM	1	0	0	0	2	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	2
CF	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	0

© LIPSOR-EPI/TAMACTOR

Source : Auteur, 2021.

3.4.3.4 Identification des convergences et des divergences entre les acteurs

La manipulation de la matrice précédente (Matrice des influences directe MID) par le logiciel « Mactor » a permis d'aboutir à des résultats souhaités. A travers les matrices des influences directes et indirectes, nous avons mis en avant la nature des relations entre les acteurs.

Les différentes matrices issues de la manipulation de la matrice Acteur/Objectifs, nous conduit ainsi à comprendre les positions de chaque acteur vis-à-vis des différents objectifs étudiés.

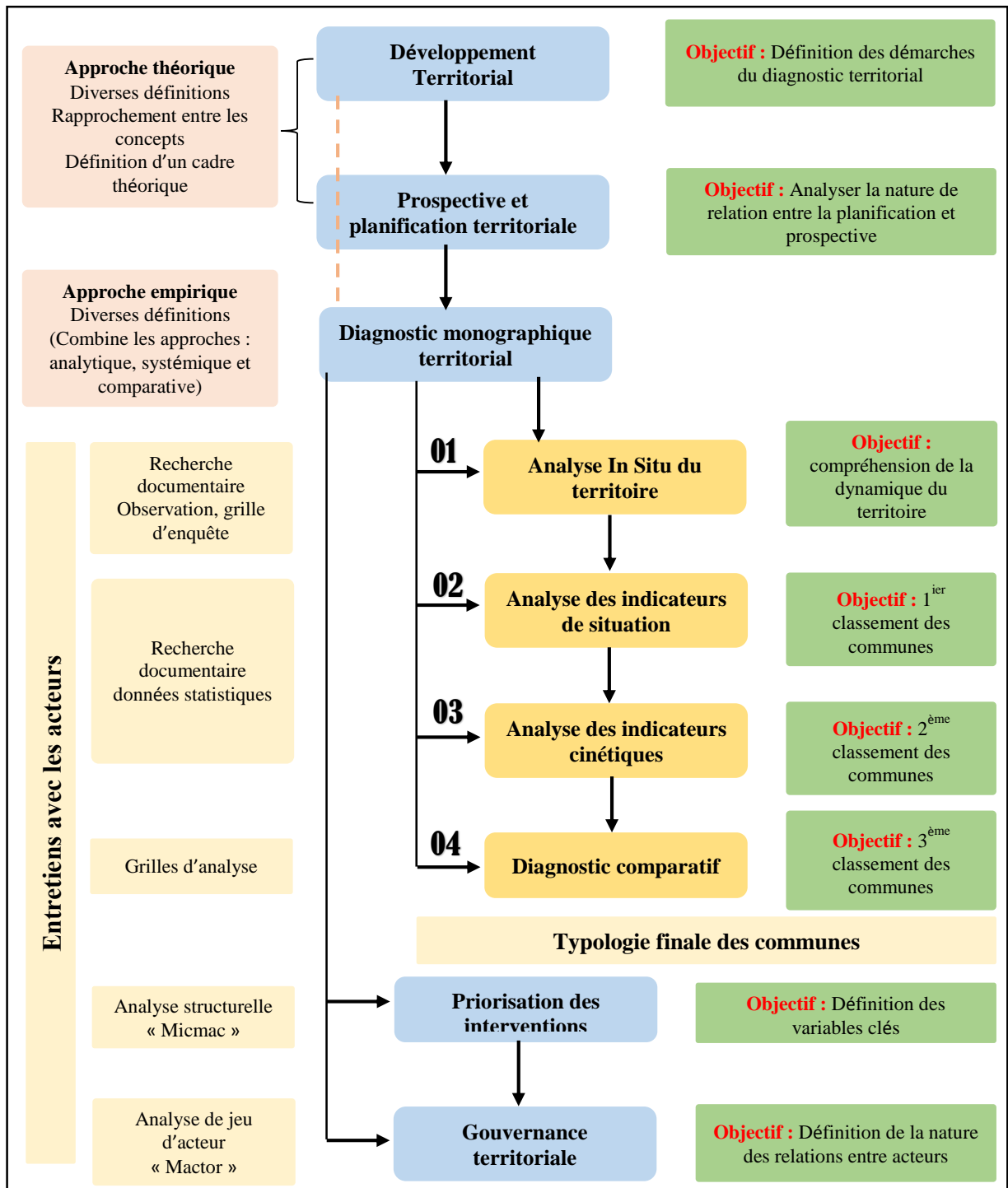


Figure 02 : Les étapes de la méthodologie de la recherche

Source : Auteur, 2021

CONCLUSION

Dans cette partie nous avons mis en exergue l'état de l'art relatif au sujet de notre étude. Le développement de territoire est actuellement un sujet d'actualité entrepris par les différents acteurs et les différentes disciplines de recherche. En effet, assurer un développement territorial renvoie à prendre en considération tous les atouts du territoire considéré, à mobiliser les différents acteurs contribuant de près ou de loin au processus de développement et en fin d'engager des politiques territoriales à cet effet dans un environnement de partage et de coopération. Il est important de veiller à assurer un certain équilibre territorial voir régional, dans les différentes phases d'aménagement du territoire.

Notre travail sert à porter des éléments de réponse en ce qui concerne le déséquilibre territorial, les éléments prioritaires et les plus influents dans le processus de développement territorial ainsi le jeu d'acteur au sein du territoire. Pour ce faire des outils diagnostic territorial et de prospective ont été utilisés pour montrer l'intérêt de cette démarche et de ses outils et ses méthodes dans le processus du développement des territoires.

Il représente donc un essai d'application de ces outils dans le but est de réduire les disparités entre les régions et la recherche des solutions fiables et efficaces pour réaliser un avenir souhaité des territoires.

Partie II

Chapitre IV

*Analyse in Situ du territoire ; vers
l'appréhension du cadre physique et économique
du territoire*

**CHAPITRE IV : ANALYSE IN SITU DU TERRITOIRE ; VERS
L'APPREHENSION DU CADRE PHYSIQUE ET ECONOMIQUE DU
TERRITOIRE****INTRODUCTION**

Afin de pouvoir établir une typologie des communes de la wilaya de Bouira selon le degré de développement, il est question de procéder par l'établissement d'un diagnostic monographique des territoires communaux en question. Ce dernier passe par quatre étapes principales (analyse in situ, analyse des indicateurs de situation, analyse des indicateurs cinétiques et diagnostic comparatif).

Dans cette partie nous allons effectuer l'analyse *in situ* du territoire pour comprendre sa dynamique. Cette analyse sera effectuée sur cinq thématiques du territoire système de Bouira. Il s'agit de la situation géographique du territoire, ses caractéristiques foncières, les caractéristiques du tissu économique, les potentialités touristiques et l'étendue de la zone d'influence.

Ce chapitre sera consacré à l'analyse des trois premières thématiques. Nous tentons en effet à comprendre la dynamique du territoire en fonction des éléments de situation géographique, accessibilités territoriale, caractéristiques foncières et la diversité du tissu économique.

4.1 LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

L'analyse de la situation géographique du territoire de Bouira consiste à considérer quatre points importants. Il s'agit de la mise en lumière de sa position géographique par rapport aux autres régions, de l'analyse de sa desserte par les différents modes de transport et les réseaux routier, et enfin la définition des entités territoriales enclavées.

4.1.1 Le positionnement géographique du territoire

Le territoire concerné par cette étude est celui défini par les limites administratives de la wilaya de Bouira, née de la réorganisation territoriale de 1974¹. Elle a été un héritage de deux parties des territoires des wilayas limitrophes de Média et de Tizi-Ouzou. Il est situé au Nord-Centre du pays et s'étend sur une superficie de 4 454 km² (représentant 0,19 % du territoire national). La wilaya de Bouira est composée de 45 communes réparties sur 12 Dairas et limitée (voir figure n° 01) :

- Au Nord par les wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdes et Blida,
- A l'Est, par les wilayas de Bejaia et Bordj-Bou-Arreridj,
- A l'Ouest, par la wilaya de Média,
- Au Sud, par la wilaya de M'Sila.

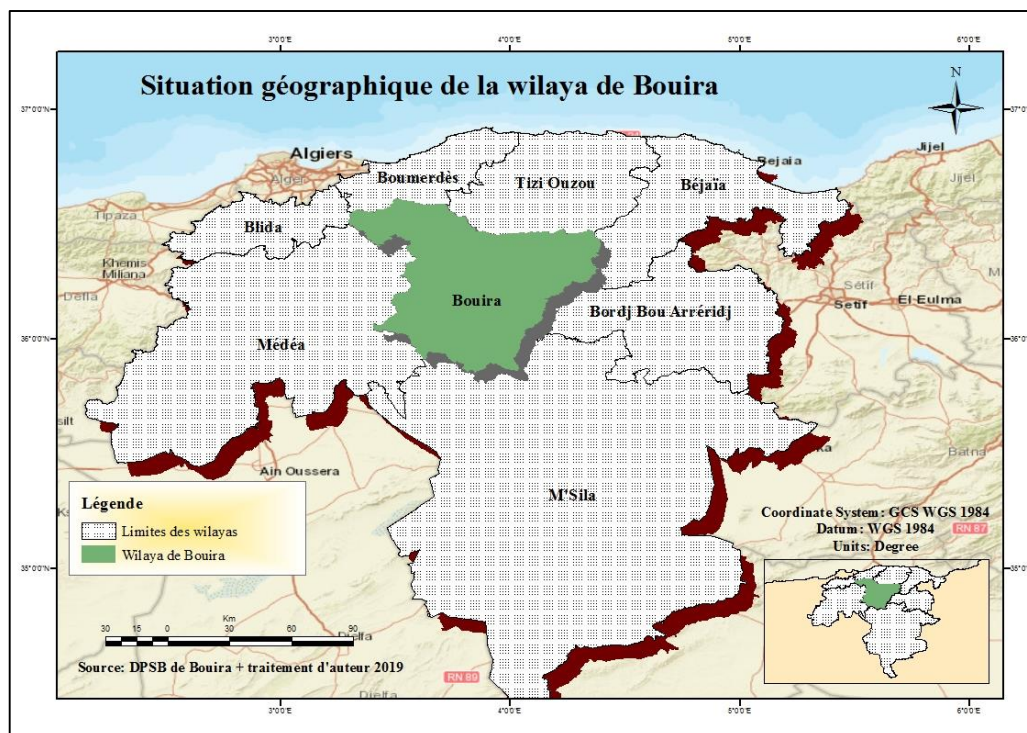


Figure 01 : Situation géographique de la wilaya de Bouira

Source : DPSB de Bouira + auteur, 2019

Le territoire de Bouira se réjouit d'une situation géographique stratégique sur différents plans et échelles (locale, régionale et nationale). Il est localisé sur un site diversifié

¹ - Ordonnance n° 74069 du 02 Juillet 1974, relative à la refonte de l'organisation territoriale des Wilayas.

en matière de relief, allant des montagnes de Djurdjura du côté Nord à la chaîne de Titteri au Sud, en passant par les vallées qui occupent une position centrale du territoire.

Il est traversé par plusieurs routes nationales, dont historiquement, la RN 5 qui relie Alger et Constantine. Depuis l'époque Ottomane, cette route (RN 5) joue un rôle important dans le développement du territoire. Cette route est considérée comme un axe principal de peuplement sur lequel sont implantées les principales agglomérations de l'Est du territoire.

Le territoire combine une bonne accessibilité par les moyens de transport routiers et ferroviaires. Une autoroute Est-Ouest traverse le territoire sur une longueur de 95 km au niveau de 12 communes. Alger est donc joignable en 60 minutes lorsque la circulation est favorable.

La wilaya de Bouira compte 12 Daira et 45 communes réparties sur le territoire avec des limites administratives qualifiées d'hétérogénéité. Ces limites influent sur la répartition géographique de centres urbains. Pour effectuer une comparaison entre le découpage théorique et le découpage administratif des communes de Bouira, le recours au polygones de Thiessen s'impose.

Les polygones de Thiessen permettent d'associer tous les différents emplacements d'un espace dans un même espace selon le principe de la distance euclidienne. Considérée comme une méthode de proximité, permet aussi de délimiter des régions d'influence des points.

« *Le polygone de Thiessen permet de diviser l'espace selon la plus courte distance à partir d'un point donné tout en assurant la couverture totale du territoire; il montre les zones proches d'autres centres que leur chef-lieu actuel et sont susceptibles d'être réaffectées* » (A. Belhedi, 1992) cité dans (GUECHI, 2018). La méthode des polygones de Thiessen permet de partager l'espace selon les lignes de partage de l'attraction des villes (Damant et al., 1983). L'attractivité des villes est influencée par les distances entre les différents centres urbains.

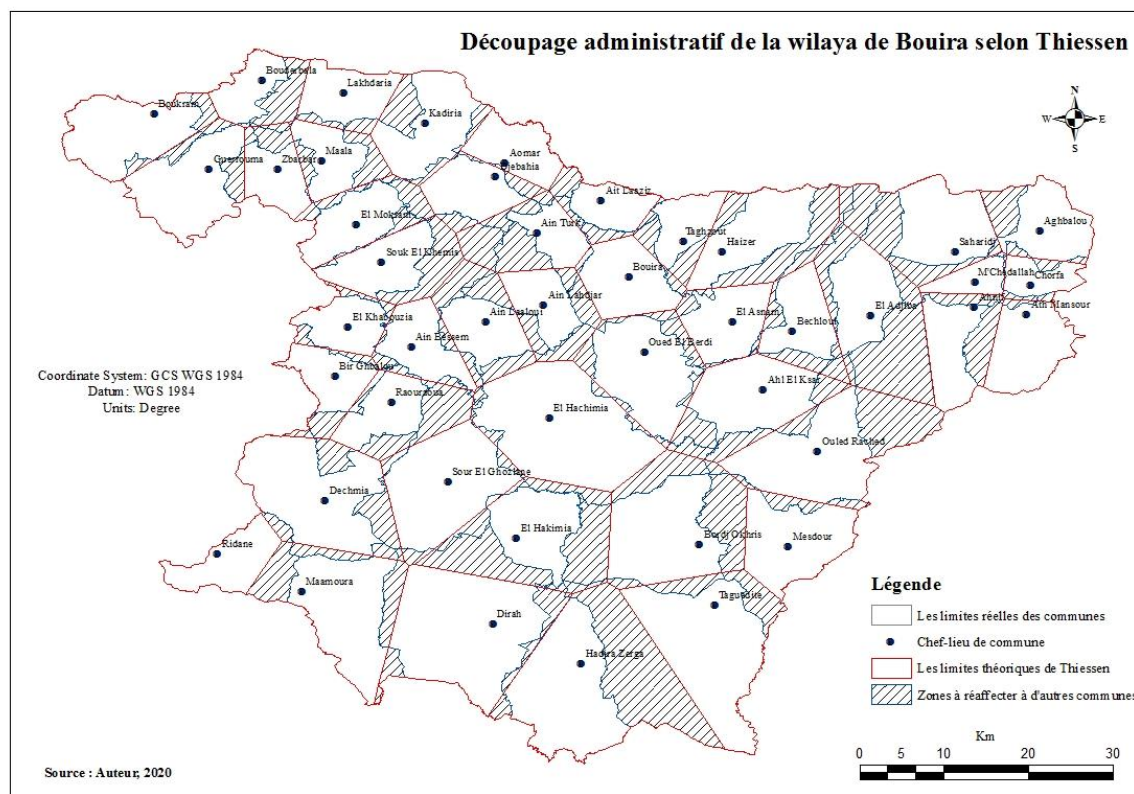


Figure 02 : Le découpage administratif de la wilaya de Bouira selon Thiessen
Source : Auteur, 2020.

La figure n° 02 montre clairement l'hétérogénéité dans le découpage administratif des communes de Bouira. La superposition des limites théoriques de Thiessen sur les limites administratives de la wilaya, permet de remarquer ce qui suit :

- Le découpage administratif n'est plus conforme à celui Thiessen,
- La majorité des communes ont perdu la moitié de leurs superficies,
- Seule la commune de Ridane qui n'a pas dépassé ses limites administratives.

4.1.2 Le contexte local et régional : un territoire à potentialités diversifiées

Sur le plan de l'aménagement du territoire, la wilaya de Bouira s'inscrit dans l'espace issu de la programmation territoriale (SEPT ex SRAT) Nord-centre, qui regroupe outre la wilaya de Bouira, les wilayas de : Tipaza, Alger, Tizi-Ouzou, Bejaia, Blida, Médéa, Chlef et Ain Defla. La figure ci-après montre clairement cette situation.

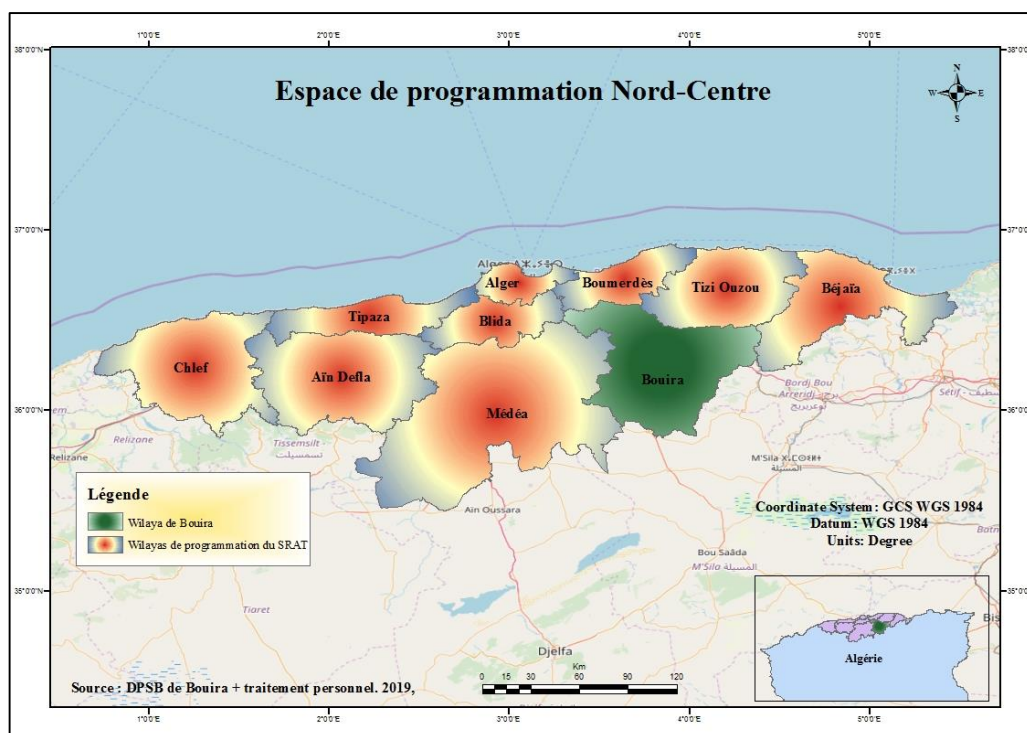


Figure 03 : La wilaya de Bouira dans l'espace de programmation Nord-centre
Source : DPSB de Bouira + Auteur, 2019

Chacune de ces régions représente une entité de développement dans son périmètre administratif et une aire d'influence outre ces mêmes limites. La wilaya de Bouira est en relation étroite avec certaines de ces régions par la force des services proposés par chacune d'elles. On parle en effet, de la wilaya de Tizi Ouzou, Bejaïa, Médéa et de la capitale d'Alger. Bouira présente une situation géographique très favorable dans la partie centre du Nord Algérien. Sa position est renforcée par sa proximité de la capitale d'Alger, métropole la plus peuplée d'Algérie, lui confère une possibilité d'être au rang des grandes villes qui jouent un rôle important sur différents plans (social, économique, ...).

Elle réjouit de potentialités très importantes qui lui permettent d'être au rang des territoires les plus attractifs à l'échelle locale, régionale et nationale :

- **La situation géographique vis-à-vis la capitale :** considérée comme la porte de la capitale du côté Sud et sa situation à une distance de 105 km, la wilaya de Bouira est vue comme un territoire qui attire plus de passagers et de visiteurs par jours, ce qui augmente le degré d'attractivité de son territoire.
- **Le passage de l'autoroute Est-Ouest :** il est très connu que l'autoroute est un moyen de fluidité le plus important parmi les infrastructures de déplacement et de transport. L'autoroute Est-Ouest traverse le territoire de la wilaya de Bouira au niveau des communes d'Ath Mansour, Ahnif, Al Adjiba, Bechloul, El Asnam, Bouira, Ain Turk,

Aomar, Djebahia, Kadiria, Lakhdaria et de Bouderbala. Ceci implique des effets positifs et négatifs sur le territoire. D'un côté, on assiste à un flux important de passagers ce qui permet d'accroître la rente économique annuelle de la wilaya notamment pour les communes concernées. D'un autre côté, le nombre important de véhicules qui y circulent engendrent des effets néfastes sur l'environnement et la santé publique notamment en matière de pollution, des gaz à effets de serre et de bruit sonores.

- ***L'existence d'un milieu naturel diversifié*** : le territoire de Bouira occupe une partie centrale de l'Atlas tellien qui est une montagne qui s'étend sur la partie Nord du pays. Celle-ci se distingue par son milieu physique diversifié englobant : la terminaison orientale de l'Atlas Blidéen, le versant Sud du Djurdjura, la dépression centrale, la chaîne des Bibans, la chaîne du Titteri, ... Ces différents sites deviennent de plus en plus une destination de la majorité des gens qui favorisent le plus le tourisme sur les sites naturels.
- ***Le climat diversifié*** : La wilaya de Bouira se caractérise par un climat très diversifié d'une zone à une autre en fonction des spécificités du relief et de l'éloignement par rapport à la mer. On trouve notamment, un climat humide froid, subhumide et semi-aride. Cette diversification permet d'avoir une richesse dans la productivité agricole et différentes zones touristiques.
- ***Les potentialités touristiques*** : la wilaya de Bouira abrite un nombre important de sites touristiques qui font d'elle une destination à grande renommée des visiteurs. Le Parc National de Djurdjura, la source Thermale Hammam K'Sana, la forêt Erriche, le site climatique de Tala Rana, le site climatique de Ain Zebda, sont tous des sites qui donnent au territoire une autre dimension d'attractivité et contribuent à sa forte dynamique territoriale. Seulement, la situation de ces sites contribue ainsi à dynamiser et à revitaliser certaines régions du territoire par rapport aux autres.

Synthèse :

Le territoire de Bouira présente divers facteurs favorables à son développement. Ces facteurs sont des opportunités (variables externes) et des atouts (variables internes) qui jouent un rôle majeur dans la dynamique du territoire aux différentes échelles. Il se caractérise en effet, par :

- ***Une situation géographique stratégique***, qui assure une relation avec plusieurs territoires limitrophes. Il est ainsi une zone de transit pour les passagers, les marchandises, et potentiellement un centre pour la délocalisation des administrations gouvernementales (les différents ministères).
- ***Il réjouit d'un relief et climat diversifié*** ; qui lui procure des potentialités différentes. D'un côté l'agriculture qui occupe une place importante avec près de 293 544 Ha de

terres agricoles utiles et des atouts touristiques naturels à ne pas négliger d'un autre côté.

- *Une desserte conséquente par un réseau routier : ceci permet d'entrer en contact avec les territoires limitrophes. L'accessibilité et la connectivité sont parfaitement assurées grâce à ce réseau.*
- *Une autoroute qui assure la fluidité, la circulation et la connexion rapide avec les agglomérations et les autres territoires, notamment la capitale « Alger ».*

4.1.3 Desserte et accessibilité du territoire

Par sa desserte routière, la wilaya de Bouira est irriguée par un important réseau routier d'une longueur de 3 349,969 km. Les données de la carte du réseau routier de la wilaya de Bouira (voir figure n° 04) montrent que ce réseau est constitué principalement de 95 km de voies autoroutières, de 459,770 km de routes nationales, de 715,546 km de chemins de wilaya et 2 079,653 km de chemin communaux.

La partie la plus importante de ce réseau est celle des chemins communaux qui représente 62,08 % du réseau total de la wilaya, suivi par les chemins de wilaya avec 21,36 %. La part du réseau autoroutier et des routes nationales représente 16,56 % du réseau total de la wilaya. A l'exception de 17 % du réseau (chemins communaux) non revêtu, 83 % du réseau est revêtu et présente près de 46,7 % en bon état.

L'état des chemins communaux est conditionné généralement par les conditions climatiques où ils connaissent un blocage empêchant le déplacement de la population en période hivernale. Cette situation est constatée principalement au niveau des communes montagneuses. Ceci est dû à la forte pluviométrie et aux chutes de neige que connaissent ces régions. Cette situation marque le plus les communes de Saharidj, d'Aghbalou, de Dirah et de Ridane.

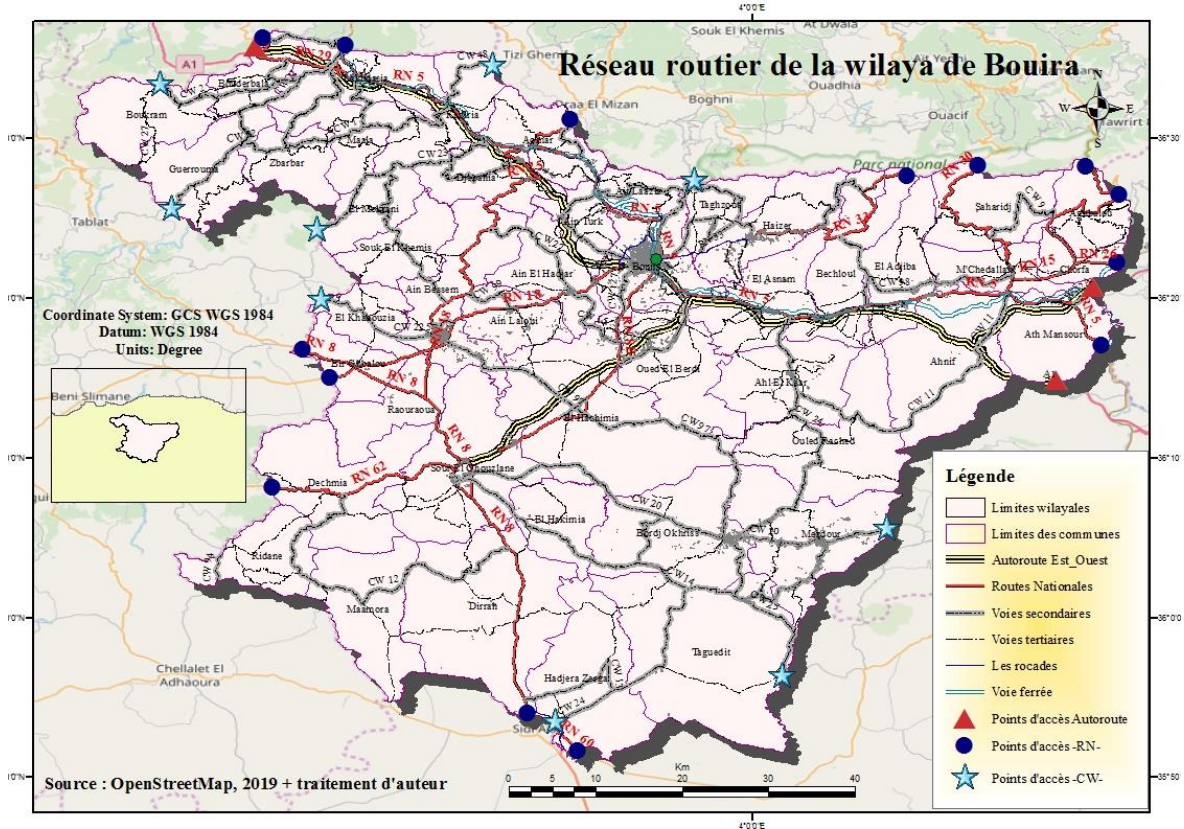


Figure 04 : Réseau routier de la wilaya de Bouira
Source : OpenStreetMap + auteur, 2019

L'autoroute Est-Ouest traverse la wilaya de Bouira sur une longueur de 95 km au niveau de 12 communes (Ath Mansour, Ahnif, Al Adjiba, Bechloul, El Asnam, Bouira, Ain Turk, Aomar, Djebahia, Kadiria, Lakhdaria et de Bouderbala). Seulement, cinq (05) communes d'entre elles marquent l'accès à cette autoroute (Lakhdaria, Djebahia, Bouira, El Adjiba et Ahnif). Deux stations de péage sont en cours de réalisation pour rentabiliser l'autoroute, au niveau des communes de Bouira et d'Ahnif, respectivement, sur les plaines du village socialiste « Thameur » et le branchement d'Autoroute Est-Ouest et la pénétrante Bouira-Bejaia.

La liaison avec la capitale Alger s'effectue par deux routes principales, soit par l'autoroute Est-Ouest, soit par route nationale n° 05, avec un temps minimum de 90 minutes. Elle entre en relation avec les wilayas limitrophes (M'Sila et Médéa) par les routes nationales RN2 18 et la RN 8 et les routes nationales 33, 30 et 15 qui permettent les relations avec les zones de montagne du Nord et Nord-Est de la wilaya.

La desserte locale s'effectue par un réseau routier diversifié composé de routes nationales, chemins de wilaya et chemins communaux. La distribution de ce réseau par commune reste inégale. En effet, trois communes possèdent un réseau dont le linéaire

dépasse 100 km. Il s'agit des communes de Lakhdaria (102,100 km), de Kadiria (103,201 km) et de Sour El Ghozlane (109,300 km). Le plus petit réseau d'une longueur de 21,320 km se situe dans la commune d'Ath Mansour. Les autres communes de la wilaya possèdent un réseau dont le linéaire varie entre 33,300 km à El Hakimia et 97,450 km El Asnam.

Au plan ferroviaire, Bouira compte une gare desservie par des lignes ferroviaires reliant Alger- Constantine et Alger Bejaia. Sur la dernière ligne, elle permet de réduire le temps de déplacement à 02 fois moins que le déplacement par le bus. Sur la même ligne, 03 autres gares fonctionnelles permettent de désenclaver les régions d'Ahnif, El Adjiba et de Lakhdaria.

Le territoire de la wilaya de Bouira est accessible par plusieurs points depuis les territoires limitrophes. En effet, les 26 points recensés permettent l'accès au territoire de la wilaya et ce travers les trois types routes principales (Autoroute, Routes Nationales et Chemins de wilayas) (voir la carte du réseau routier).

Tableau 01 : Le nombre des points d'accès au territoire de Bouira

Type de route	Nbr de points	Communes concernées
Autoroute	03	Ath Mansour, Ahnif, Bouderbala
Routes Nationales	14	Ath Mansour, Chorfa, Aghbalou, Saharidj, Bechloul, Aomar, Lakhdaria, Bouderbala, Bir Ghbalou, Dechmia, Sour El Ghozlane, Hadjra Zerga.
Chemins de Wilaya	09	Hadjra Zerga, Taguedite, Mesdour, Taghzout, Kadiria, Boukram, Guerrouma, El Mokrani, El Khabouzia.
Total	26	

Source : Auteur, 2020.

A partir de la carte réalisée par le logiciel Arc Gis, nous remarquons exactement les communes concernées par ces accès (voir tableau n° 01 du nombre des points d'accès au territoire de Bouira). Principalement, 12 communes sont traversées par des routes nationales et permettent au territoire de la wilaya de Bouira d'entrer en contact avec les territoires limitrophes. Les chemins de wilaya assurent la liaison à travers 09 points traversant 09 communes dont la majorité est au côté Ouest de la wilaya. L'autoroute Est-Ouest traverse le territoire de la wilaya de l'Est au Nord-Ouest en marquant trois points d'accès au niveau des communes de Bouderbala, Ath Mansour et Ahnif. Ces routes sont fluides et enregistrent un taux quotidien important de motorisation.

La répartition de ces points d'accès sur le périmètre du territoire est déséquilibrée. On remarque la localisation de la plupart d'entre eux (soit 17 points) dans la partie Nord

alors que le côté Sud appelé « les hauts plateaux », ne comptait que 09 points. Cette répartition influe sur le taux de motorisation au niveau des régions et explique le taux de couverture par le réseau routier.

La couverture du territoire en matière du réseau routier a fait l'objet du calcul de l'indice (α). Celui exprime le rapport entre le nombre cyclomatique réel et le nombre cyclomatique maximum. Il est le nombre des circuits fondamentaux que possède un réseau rapporté au nombre maximum de circuits fondamentaux qu'un tel réseau pourrait présenter. Cet indice varie entre 0 et 1 (Dupuy, 1985).

$$\alpha = \frac{C}{C_{\max}}$$

C = le nombre cyclomatique (μ)

$C_{\max} = 2S - 5$ = le nombre cyclomatique maximum.

Dans notre cas,

$$\alpha = \frac{C}{C_{\max}} = \frac{\mu}{C_{\max}} = \frac{\mu}{2S - 5} = \frac{40}{2(45) - 5} = \frac{40}{85} = 0,47$$

$$\alpha = 0,47$$

Le réseau routier de la wilaya de Bouira possède un nombre moyennement important de circuits ce qui favorise la fluidité et la circulation. Seulement, la répartition reste inégale au niveau des différentes régions du territoire

La répartition du réseau routier de la wilaya de Bouira nous informe ainsi que l'accessibilité par les points situés au Nord, notamment au niveau des communes de Saharidj, Aghbalou, Bechloul sur les hauteurs de mont de Djurdjura, Bouderbala et Boukram, est très difficile en période hivernale. Ceci est dû essentiellement à des fortes pluies ou à des chutes de neige qui coupent les routes et bloquent la circulation.

Sur le plan d'accessibilité, le territoire de la wilaya se trouve réparti en quatre zones géographiques. En effet, l'accessibilité recouvre la plus ou moins grande facilité avec laquelle il est possible de se rendre à un lieu et l'intérêt que suscite ce lieu [...] (FAREH, 2014). Sur ce, le calcul de l'accessibilité géographique effectuée selon la formule suivante :

$$A(G)i = \sum_{j=i}^n dji$$

$A(G)i$ = l'accessibilité géographique d'un endroit i .

Dji = la distance entre l'endroit i et l'endroit j , en passant par le chemin le plus court.

N = le nombre des endroits.

Les résultats obtenus ont permis d'établir la matrice carrée d'accessibilité géographique (voir annexe : matrice d'accessibilité géographique). Les résultats de cette matrice

permettent de définir quatre zones d'accessibilité : zone à forte accessibilité, zone à accessibilité moyenne, zone à faible accessibilité et une zone d'accessibilité très faible (voir tableau des valeurs d'accessibilité géographique).

Tableau 02 : Les valeurs d'accessibilité géographique

Rang	Nœud	A(G)	type d'accessibilité	Rang	Nœud	A(G)	type d'accessibilité
41	Sour El Ghozlane	600	accessibilité moyenne	4	Ain Bessem	541	Accessibilité forte
12	Bir Ghablou	607		6	Ain Lahdjar	558	
36	Oued El Berdi	618		5	Ain Laaloui	572	
24	El Hakimia	622		23	El Hachimia	572	
38	Raouraoua	637		33	Maamoura	800	Accessibilité faible
22	El Asnam	638		28	Hadjra Zerga	801	
2	Ahl El Ksar	641		30	Kadiria	803	
13	Bordj Okhris	645		35	Mesdour	804	
25	El Khabouzia	669		10	Ath Mansour	860	
42	Souk El Khemis	684		17	Chorfa	868	
29	Haizer	688		40	Saharidj	877	
7	Ain Turk	691		32	Maala	886	
15	Bouira	693		1	Aghbalou	924	
18	Dechmia	700		45	Zbarbar	932	
37	Ouled Rached	709		27	Guerrouma	1022	
9	Aomar	712		31	Lakhdaria	1050	
19	Dirah	728		14	Bouderbala	1066	
26	El Mokrani	728		16	Boukram	1097	
20	Djebahia	739					
11	Bechloul	743					
43	Taghzout	760					
3	Ahnif	764					
44	Taguedite	782					
8	Ait Laaziz	784					
34	M'Chedallah	796					
21	El Adjiba	797					
39	Ridane	799					

Source : Auteur. 2020.

L'étude de ce tableau démontre que le centre le plus accessible n'est pas le chef-lieu de la wilaya, mais plus tôt Ain Bessem qui possède une faible somme des distances de 541, suivi respectivement d'Ain Lahdjar, Ain Laaloui et El Hachimia. Ces centres occupent

une position centrale sur le territoire de la wilaya de Bouira et se trouvent bien desservis par le réseau routier.

Les centres de Lakhdaria, Kadiria, M'Chedallah et Bechloul se trouvent en classement faible et ce malgré leur rangs administratifs en tant que chefs-lieux de Daïras. Ils sont dépassés par d'autres centres moins importants (chefs lieu de communes). Ceci s'explique par le relief de ces régions et la faiblesse du réseau qui les couvre.

Les valeurs les plus faibles de la matrice mettent en exergue les centres de Lakhdaria, Zbarbar, Bouderbala et de Boukram qui occupent une position géographique extrême vers le Nord-Ouest du Territoire d'étude. Cette région est caractérisée par un relief montagneux et la faiblesse du réseau routier la desservant.

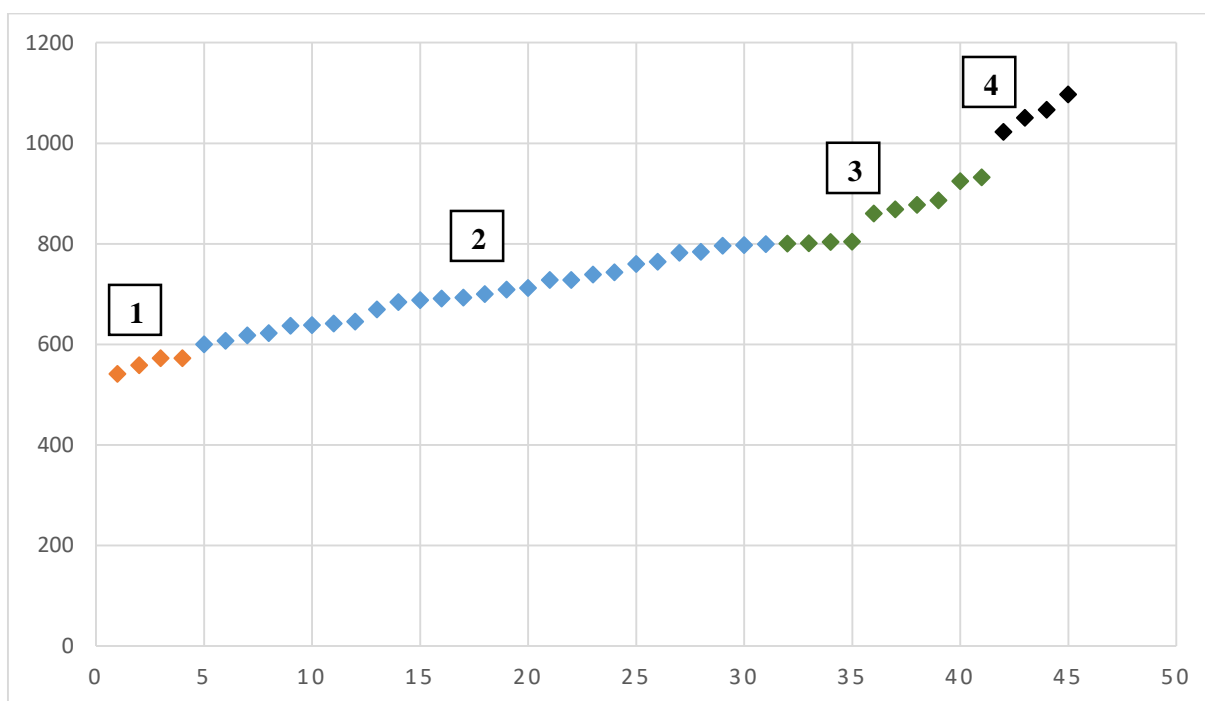


Figure 05 : Répartition des centres urbains suivant le type d'accessibilité géographique
Source : Auteur, 2020.

Ces deux graphes montrent la répartition des centres urbains de la wilaya de Bouira par type d'accessibilité qui se présente comme suit :

- Quatre centres ont une forte accessibilité représentant 6,6% de l'accessibilité géographique de la wilaya.

- Vingt-sept centres ont une accessibilité géographique moyenne présentant 55,79 % de l'accessibilité géographique de la wilaya.
- Dix centres ont une accessibilité géographique faible présentant 25,16 % de l'accessibilité géographique de la wilaya.
- Quatre centres ont une accessibilité géographique très faible présentant 12,45 % de l'accessibilité géographique de la wilaya.

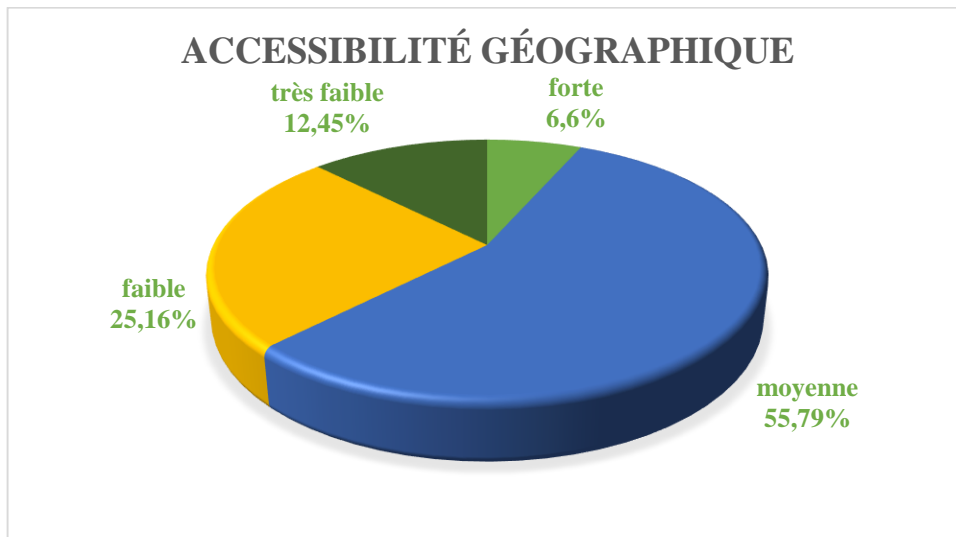


Figure 06 : Pourcentage des valeurs d'accessibilité géographique
Source : auteur, 2020.

Synthèse :

*Le territoire de Bouira se caractérise par un réseau **roucier diversifié** composé de routes nationales, des chemins de wilaya, des chemins communaux et d'une autoroute Est-Ouest traversant le territoire sur une longueur de 95 Km. S'ajoute à cela la voie ferroviaire assurant la liaison avec l'Est du pays et la wilaya de Bejaia.*

- ***La desserte locale** du territoire se trouve moyennement fiable en vue de la **répartition déséquilibrée** du réseau roucier. Cette répartition est conditionnée par le nombre de population, le relief du terrain et la localisation des agglomérations urbaines.*
- *Le territoire réjouit d'une bonne **accessibilité** qui s'effectue à partir de 26 points différents. Au niveau local, l'accessibilité diffère d'une région à l'autre en fonction du nombre de liens avec les autres régions.*
- ***L'autoroute Est-Ouest** assure un flux mécanique important de passagers et de marchandises.*

4.1.4 Analyse des différents modes de transport

Du point de vue technique et politique, le transport permet le développement économique des réseaux urbains et des espaces ruraux en facilitant le transport des personnes et des marchandises.

Dans le cas de la wilaya de Bouira, on constate l'existence de cinq grands axes de directions qui assurent des liaisons avec les territoires limitrophes. Le premier axe est représenté par l'autoroute Est-Ouest et la route nationale n° 05 qui assurent la liaison entre les wilayas de l'Est et celles de l'Ouest du pays. Ceux-ci sont considérés comme les principaux axes de circulation des voyageurs et des marchandises sur le territoire. Du côté Nord-Ouest de la wilaya, la route nationale n° 5 a été prolongée par la route nationale n° 29. Elles se caractérisent par une urbanisation animée, notamment au niveau des communes de Bouira, Lakhdaria, Kadiria et Aomar.

Le second axe représente les routes nationales (RN 25, RN 33 et RN 30) qui assurent la relation avec les communes montagneuses et la wilaya de Tizi Ouzou. Ces routes connaissent des difficultés de déplacement en raison du relief très accidenté du terrain et de la climatologie en période hivernale.

Vers le Sud et l'Ouest de la wilaya, la liaison est assurée successivement par deux axes importants. Elle entre en contact avec la wilaya de M'Sila par la RN 08 et la RN 60 qui marque un petit passage au niveau de la commune de Hadjra Zerga. Le côté Sud est assaini par les routes nationales (RN 62, RN 08 et RN 18). La route nationale n° 18, comme celle n° 33 représentent des couloirs importants pour l'urbanisation.

Le dernier axe permet au territoire de Bouira d'entrer en contact avec la wilaya de Bejaia à travers les routes nationales (RN 15 et RN 26) qui traversent successivement les communes d'Aghbalou et de Chorfa.

En matière du transport des voyageurs, la partie Nord de la wilaya est desservie par le transport routier et ferroviaire, contrairement à la partie Sud dépourvue de la ligne ferroviaire. En effet, au niveau de la commune de Ridane, nous avons constaté l'absence des moyens de transport de voyageurs en commun qui se fait seulement en taxi. La situation est ainsi enregistrée à la commune de Dirah qui est peu desservie en moyens de transport, en particulier à l'intérieure de la commune. Pour la commune de Dechmia, on constate la présence de deux lignes de transport en commun de statut privé (S.E.G - Larbaa et S.E.G - Djouab) qui passent sur le territoire à travers la RN 62.

Sur ce plan de transport en commun, la commune de Maamoura se trouve dépourvue de ce moyen de déplacement avec la wilaya et les grandes villes. Les seuls moyens disponibles se représentent par la voiture particulière et le taxi (clandestin).

4.1.5 Les territoires enclavés

L'enclavement caractérise la « *Situation de territoires mal desservis par les grandes voies de communication* » (Debrie & Steck, 2001). C'est le fait qu'il souffre d'un déficit d'accessibilité pour diverses raisons (politiques, géographiques ou topographiques).



Figure 07 : Carte des territoires enclavés de la wilaya de Bouira
Source : OpenStreetMap + auteur, 2019

Au sein du territoire de Bouira, et selon les résultats représentés par la carte des territoires enclavés, certaines communes se trouvent en difficulté d'accessibilité pour des raisons topographiques. Le relief représente un handicap qui renferme les régions concernées (voir la figure n° 07).

La définition des territoires enclavés exige la superposition de plusieurs données à savoir ; la carte des pentes, les limites administratives des communes de la wilaya, la carte du réseau routier, et les altitudes. Cette compilation et supposition a permis de définir trois (03) catégories de communes englobant **15** communes, qui connaissent un enclavement en

raison des contraintes topographiques (voir tableau n° 03). L'ensemble de ces communes se caractérisent par un relief montagneux très accidenté qui varie entre 400 et 1800 m d'altitude

La première catégorie comprend les communes d'Aghbalou, de Saharidj et de Bouderbala. Le site de la commune d'Aghbalou est marqué par des pentes raides (> 25%) au Nord pour s'atténuer dans la partie centrale et le Sud (03%). Sa topographie limite son accessibilité à deux accès : la route nationale n° 15, réalisée sur les hauteurs de Djurdjura, qui la relie avec la commune de Chorfa et les territoires des wilayas de Bejaia et de Tizi Ouzou, et le chemin de wilaya n° 10 qui la relie avec la commune de Tazmalt.

La commune de Saharidj est ainsi située sur les hauteurs de Djurdjura, et se caractérise par un relief très accidenté avec des pentes de plus de 12%. En raison de cette topographie, l'accessibilité est limitée à deux routes. La Route Nationale n° 30 qui prend naissance depuis la Route Nationale n° 15 au niveau de la commune de M'Chedallah vers la wilaya de Tizi Ouzou, et le Chemin de Wilaya n° 09 qui la relie avec la commune d'Aghbalou.

Du côté Nord-Ouest de la wilaya, la commune de Bouderbala avec sa topographie diversifiée entre l'altitude et les pentes raides, se trouve en situation d'isolement malgré sa desserte par trois routes (RN n° 29, CW n° 2 et n° 12).

Tableau 03 : Les catégories des communes enclavées

Catégorie	Caractéristiques	Communes concernées
Catégorie 1	Altitudes importantes Pentes importantes Passage de RN et CW	Aghbalou Saharidj Bouderbala
Catégorie 2	Relief accidenté Absence de RN	Ait Laaziz, Boukram, Guerrouma, Zbarbar, Maala, Dechmia, Ridane, El Mokrani
Catégorie 3	Topographie Absence de RN Eloignement des Agglomérations	Mesdour Taguedite Maamoura Hadjra Zerga

Source : Auteur, 2020

La deuxième catégorie regroupe les communes qui présentent des difficultés de déplacement en raison du relief de terrain très accidenté et de l'absence de la desserte par les

routes nationales qui assurent un flux important des passagers. En effet, ces communes sont desservies par les chemins de wilayas et les chemins communaux.

La dernière catégorie regroupe les communes de Mesdour, de Hadjra Zerga, de Taguedite et de Maamoura. Ces communes souffrent de leur éloignement par rapport aux grandes agglomérations urbaines, absence des routes nationales qui assurent une grande fluidité permettant leur développement et enfin la topographie des terrains. Pour ces raisons, ces communes se trouvent totalement oubliées.

L'enclavement des territoires a été calculé par l'indice (γ) relatif aux indicateurs de connectivité des réseaux routiers. Cet indice exprime le rapport entre le nombre d'arcs observés et le nombre d'arcs possibles pour un nombre de nœuds donné. Il est compris entre 0 et 1. Si la valeur est élevée, le réseau se rapproche de sa situation optimale.

Le nombre d'arcs possible est calculé de la manière suivante :

$$E_{\max} = 3(n - 2)$$

E_{\max} = le nombre d'arcs possibles.

L'indice (γ) est calculé selon la formule suivante :

$$(\gamma) = \frac{L}{E_{\max}}$$

$$(\gamma) = \frac{L}{E_{\max}} = \frac{L}{3(n-2)} = \frac{84}{3(45-2)} = \frac{84}{129} = 0,65$$

$$\gamma = 0,65$$

Le résultat de cet indice indique que le réseau routier de Bouira contient 65% des arrêtes qui sont bien connectées par rapport à la capacité maximale du réseau. Ce résultat n'est pas parfaitement avantageux, car 35% du réseau n'est pas connecté. Dans ce cas, soit il n'est pas réalisé ou bien il est dégradé. On constate en effet, la présence de certaines régions isolées ou même enclavées (voir la carte des territoires enclavés).

Synthèse :

Le territoire de Bouira présentant une diversité morphologique importante, connaît une réparation hétérogène en matière du réseau routier. Cette répartition influe sur la desserte et l'accessibilité du territoire. De ce fait :

- Certaines régions se trouvent **enclavées et déconnectées** par rapport au reste du territoire,

- *Le réseau routier de Bouira est moyennement connecté (65 %) ce qui nuit à la **fluidité de la circulation**,*
- *L'enclavement des territoires peut être le résultat de la topographie des terrains, de **l'absence de la connexion routière** avec d'autres régions ou de la **situation éloignée** par rapport aux autres centres urbains.*

4.2 LES CARACTERISTIQUES FONCIERES DU TERRITOIRE

D'une manière générale, le territoire de la wilaya de Bouira présente une topographie à pentes diversifiées allant de 0 % à plus de 25 %. On constate à ce titre près de 26 394 Ha (soit 5,91 %) de la superficie totale se caractérise par une pente de 0 à 3 %. Le territoire est dominé par une topographie moyennement accidentée de 3% à 12,5 %, suivi de la catégorie allant de 12,5 % à 25 % avec 152 951 Ha (soit 34,24 %).

Tableau 04 : Répartition des pentes sur le territoire

Unité	Superficie planimétrie	Classes de pente			
		0 - 3	3 - 12	12 - 25	> 25
Ha	446 738	26 394	191 445	152 951	75 948
%	100	5,91	42,85	34,24	17

Source : PAW de Bouira, 2011

D'après les données du (tableau n° 04), on constate que la topographie du terrain influe sur le développement et la dynamique du territoire d'une manière très significative. Trois points importants expliquent la relation entre les caractéristiques foncières du territoire et sa dynamique. Il s'agit de la morphologie (plaine, montagne) et de la nature juridique des terrains. Les résultats de cette répartition sont représentés dans la carte de la Typologie des terrains de la wilaya de Bouira (voir figure n° 08).

4.2.1 Les terrains à topographie plane et modérée ; un potentiel surexploité

Cette classe correspond aux terrains à topographie relativement plane avec des pentes allant de (0 % à 12 %). Elle présente 48,76 % (soit 217 839 Ha) de la superficie totale de la wilaya. Ces terres présentent de manière générale les espaces les plus favorables pour l'intensification de l'agriculture où sont cultivées les céréalicultures, l'arboriculture fruitière et les cultures fourragères.

C'est ainsi un relief favorable pour le développement de l'urbanisation, notamment pour l'implantation des logements et des équipements et des zones d'activités à moindre coûts. La desserte locale est plus facile et son accessibilité et plus aisée, en raison de la topographie et de la couverture en réseau routier. Seulement cette urbanisation se fait au

détriment des espaces agricoles, ce qui représente un défi majeur aux collectivités locales face aux objectifs du développement durable.

Cette classe se trouvent principalement au niveau des communes de : Lakhdaria, Kadiria, Khabouzia, Bir Ghalou, Ain Bessem, Raouraoua, Sour El Ghozlane, Ain Laloui, Ain Lahdjar, Oued El Berdi, El Hachimia, Bouira, El Asnam, Ahl El Ksar, Bechloul, El Adjiba, M'Chedallah, Chorfa, Ath Mansour, Mesdour, Dirah, Maamoura, Hadjra Zerga, Bordj Okhris et Taguedite. Elle présente des caractéristiques particulières des terrains. D'une part, elle est la partie la plus desservie par le réseau routier en raison de la facilité de l'ouverture des voies. D'autre part, ces communes présentent un taux d'urbanisation élevé par rapport aux autres communes.

Cette catégorie du territoire comprend deux types de terres. La partie centrale de la wilaya est caractérisée par des terres agricoles de hautes potentialités agricoles. La partie Sud renferme des terres du type agro-pastoral.



Figure 08 : Typologie des terrains de la wilaya de Bouira
Source : SRTM, Algérie, 90m + auteur 2019.

Synthèse :

La partie la plus importante du territoire de Bouira occupe une position centrale et présente des avantages et des inconvénients divers :

- *La **topographie** et les caractéristiques géotechniques des sols sont des facteurs favorables pour **l'urbanisation** et le **développement de l'agriculture**,*
- *L'importance de la **desserte locale** des communes concernées permet de faciliter leur **accessibilité**,*
- *La **production locale** des différents produits agricoles a favorisé **l'autosuffisance de la région**,*

4.2.2 Les terrains de piémont et de montagne

Selon la carte des pentes, le territoire de la wilaya de Bouira renferme des terrains caractérisés par un relief moyennement et fortement accentué, ayant des pentes allant de 12 % à plus de 25%. Les terrains présentant des pentes de moins de 12 %, sont moins contraignants à l'intensification agricole et à la réalisation des infrastructures à moindre couts, contrairement aux terrains à plus de 12 % de pentes où la réalisation des infrastructures et de l'agriculture est quasiment difficile (voir la figure n° 09).

Sur le plan du foncier économique, ces régions présentent des insuffisances à satisfaire les besoins des entreprises, notamment celles qui nécessitent un foncier étendu pour l'investissement. Elles perdent de ce fait, le caractère attractif du territoire ce qui permet l'émergence du déséquilibre territorial. Ceci est traduit par l'absence des zones d'activités dans certaines communes en raison du manque du foncier économique.

En matière de déplacement (domicile-travail), la situation est ardue pour les habitants. En raison de l'absence des zones d'activités, les couts des déplacements sont très élevés. Ces régions connaissent généralement le déplacement par trois modes de transport. Il s'agit du transport en commun qui ne répond pas à leurs attentes en raison de la difficulté de circulation sur ces zones montagneuses, les voitures particulières que tous les habitants ne possèdent pas, et finalement les taxis clandestins qui ne répondent pas aux besoins de habitants en raison du cout élevé pour chaque déplacement. Ces terrains se concentrent principalement dans la partie Nord et les communes des hauts plateaux de la partie Sud de la wilaya.

Synthèse :

La deuxième catégorie des terrains dont se caractérise le territoire de Bouira se situe sur la **partie accentuée** de plus de 12% de pente. Ces terrains présentent :

- Une contrainte pour le développement de l'agriculture sauf pour le cas de l'autosuffisance familiale,
- Une accessibilité de **déplacement** par le **manque des moyens de transport**, la **faiblesse et l'état du réseau routier**,
- Une **désertification** des régions due à **l'exode rurale** à cause du manque des **conditions de vie**.
- Une source de **chômage** dû à **l'absence des offres d'emplois** (zones **d'activités**, ...).

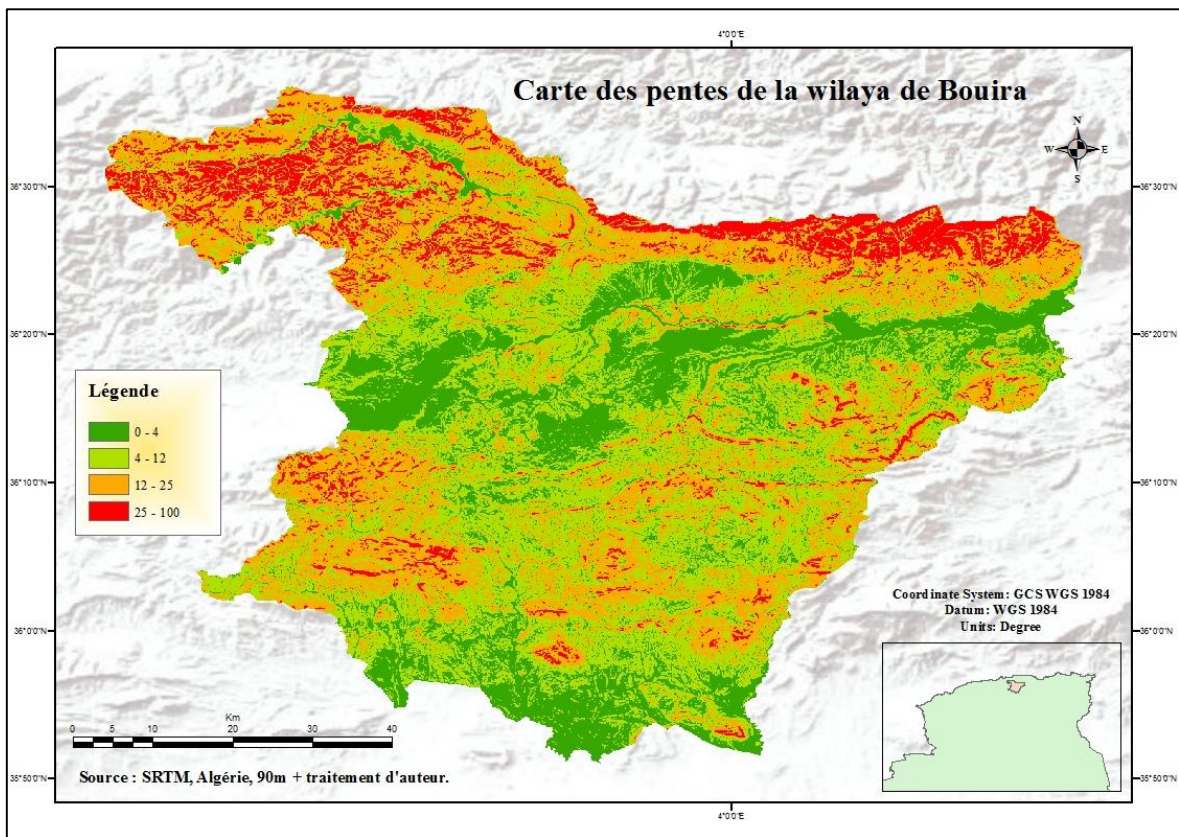


Figure 09 : Les pentes de la wilaya de Bouira
Source : SRTM, Algérie, 90m + auteur 2019

4.2.3 La nature juridique des terrains

La wilaya de Bouira renferme un territoire diversifié en nature juridique des terrains (privés, domaniaux, EAC, EAI, et fermes pilotes) (Voir tableau n° 05). Le développement territorial se fait au détriment des espaces pour subvenir aux attentes et besoins de la population.

Tableau 05 : Classification de terres par nature juridique

Nature juridique	Superficie	%
EAI	1513	0,34
EAC	23 738	5,33
Privé	263 084	59,06
Fermes pilotes	5 209	1,17
Terrain forestiers	112 250	25,2
Terrains domaniaux	39 640	8,9
Total	445 434	100

Source : DSA de Bouira, 2020

En effet, d'après ces données, on constate que le territoire de Bouira est à dominance privé avec 263 084 Ha (soit 59,06 % de la surface totale), suivi des terrains du régime forestier avec 112 250 Ha (soit 25,20 % de la surface totale). Le reste de la superficie est composée des terrains domaniaux à 8,9 %, et des exploitations agricoles individuelles ou collectives à 6,84 % de la superficie totale de la wilaya.

Cette classification influe fortement sur le développement territorial de la wilaya. Toutes les opérations (d'intervention, d'aménagement ou d'implantation des projets d'investissement), nécessitent un foncier urbanisable favorable. Néanmoins, certaines opérations sont conditionnées par la nature juridique des terrains.

Certains sites sont classés comme patrimoine, zones touristiques, zones protégées, zones inconstructibles pour des raisons réglementaires, de nature du site ou géotechniques. Ceux-ci ne reçoivent aucune intervention d'aménagement. Les interventions des collectivités locales sont orientées de ce fait sur les terrains privés, forestiers et agricoles. Seulement, ces trois catégories sont soumises à une réglementation très rigide, notamment celle forestières et agricoles. A côté du potentiel agricole, différents sites naturels et paysagers, que regorge le territoire, présentent un handicap pour l'urbanisation. Ils sont considérés comme des sites non constructibles. Il s'agit des forêts (Bouira, M'Chedallah,

Sour El Ghozlane), le parc national de Djurdjura, les terrains à haute potentialité agricole...
etc.

A l'échelle locale, la rareté du foncier urbanisable a conduit les autorités locales à orienter l'urbanisation sur des terrains de hautes potentialités agricoles. La ville de Bouira en fait un exemple vivant avec la réalisation de plusieurs projets dont le pôle urbain et le pôle universitaire sur des terrains de nature juridique EAC et EAI.

La situation est reproduite aussi au niveau des communes montagneuses (Saharidj et Aghbalou, ...), à titre d'exemple, où sont implantés et réalisés des projets à utilité publique sur des terrains domaniaux du régime forestier. Au niveau de ces régions, les espaces forestiers dominent le territoire. La construction est interdite au titre de la loi n° 84-12 du 23 janvier 1984 portant sur le régime général des forêts qui définit les règles à respecter en cas d'engagement des travaux dans ou à proximité du domaine forestier. Les principales instructions concernent beaucoup plus :

- Les usines qui ne doivent pas être réalisées à moins de 02 km du domaine forestier (Art 30).
- Toute construction au sein du périmètre du domaine forestier est soumise à une autorisation du ministère chargé des forêts. (Art 27, 28 et 29).

Au niveau des communes du Sud de la wilaya, les projections sont faites beaucoup plus sur des terrains privés en raison du manque du foncier urbanisable. Ceci nécessite selon la loi n° 91-11 du 27 avril 1991, fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique, une expropriation et une indemnisation des propriétaires. Cette dernière n'est possible que pour la mise en œuvre d'opérations résultant de l'application des instruments réguliers d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de planification concernant les réalisations d'équipements collectifs ou d'ouvrages d'intérêt général (Article 02, loi n° 91-11 du 27 avril 1991)¹.

Le statut juridique foncier de la wilaya de Bouira présente un handicap pour le développement de son territoire. Les villes de plaines ayant des sites favorables à l'urbanisation, se trouvent frappées par la contrainte des terrains domaniaux et privés, contrairement à celles des montagnes et du Sud qui se caractérisent par des sites plus au moins enclavés sont frappées par des contraintes des terrains forestiers et privés.

¹ - Loi n° 91-11 du 27 avril 1991, fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

4.3 LES CARACTERISTIQUES DU TISSU ECONOMIQUE ; DE LA DIVERSITE AU DESEQUILIBRE TERRITORIAL

Les activités industrielles sont un volet important dans le développement des territoires. Elles permettent de renforcer la créativité, la compétitivité tout en fournissant à la population locale différentes offres d'emplois. De ce fait, ces activités contribuent à améliorer le cadre vie et de réduire le taux de chômage. Au plan économique, le territoire de la wilaya de Bouira renferme diverses activités industrielles qui répondent aux besoins de la population locale.

4.3.1 Typologie et évolution des entreprises sur le territoire ; un bilan diversifié

L'intérêt de développer un tissu économique solide est de répondre aux différents besoins des populations concernées. La wilaya de Bouira regroupe sur son territoire 51879 Entreprises tous secteurs confondus (voir tableau n° 06).

Tableau 06 : Le nombre total des entreprises

Secteurs	Type du secteur	Nombre d'unités	Pourcentage (%)
Agriculture	1	1 143	2,2
Industrie	2	881	1,7
BTPH		2 270	4,4
Activités artisanales		2 361	4,5
Services	3	5 400	10,4
Hôtellerie / Restauration		651	1,3
Activités commerciales		34 505	66,5
Transport / communications		4 668	9
Total		51 879	100%

Source : auteur, 2017.

Le tissu économique de la wilaya de Bouira est dominé par les activités commerciales avec 34 505 unités, soit 66,5 % du nombre total des entreprises. Les services occupent une deuxième position avec 5 400 unités soit 10,4 % du total des entreprises de la wilaya. Quant au service primaire, il représente 2,2 % du total des activités de la wilaya.

Pour le secteur industriel, le nombre des entreprises est de 881 unités, soit 1,7 % du total des entreprises de la wilaya. Ce secteur abrite 4 038 employés à temps plein. En y ajoutant les activités de construction et les activités artisanales avec respectivement, un nombre d'unités de 4,4 % et 4,5 %, le secteur secondaire représente 10,6 % de la part du tissu économique de la wilaya.

4.3.2 Localisation des entreprises ; une répartition déséquilibrée

Depuis l'indépendance, la wilaya de Bouira est dotée de 90 entreprises nationales qui se trouvent fonctionnelles à l'heure actuelle. Répartition des entreprises industrielles par communes, la répartition de ces entreprises sur le territoire de la wilaya connaît un certain déséquilibre entre les communes pour des raisons des potentialités offertes par chacune d'elles (voir figure 10).

Les données de ce volet montrent que seulement 07 communes de la wilaya se caractérisent par une certaine variété en matière de l'industrie. La présence de trois et plus type d'industrie sur un même territoire permet une certaine dynamique économique locale. La commune de Bouira se caractérise par une forte concentration de l'activité agroalimentaire avec 13 unités soit 50% de toutes les unités industrielles en agroalimentaires de la wilaya. La part des autres communes est d'une à trois unités, sans oublier que certaines communes se trouvent dépourvues de cette activité. Lakhdaria, comme deuxième grand centre urbain de la wilaya, présente 13 unités industrielles soit 14,44% du total des entreprises industrielles. Elle se trouve dominée par les entreprises activant dans le domaine chimique et du textile avec 10 unités soit 38,46% du total des entreprises de la même catégorie. Le caché historique de ces communes et leur poids démographique a fortement influencé leur poids économique par l'intérêt porté sur leur développement local afin de créer un certain équilibre régional sur le territoire de la wilaya.

La deuxième catégorie présente les communes ayant entre 5 et 10 unités industrielles. Au premier rang se place la commune de Chorfa avec un certain équilibre dans l'existence des unités industrielles issues de l'entreprenariat local. Ainsi, Ath Mansour dispose d'une importante en mines et carrières de nature endogène. Aomar et Ain Bessem sont fortement connue par ces produits en matériaux de construction et des activités chimiques et de textile.

La troisième catégorie des communes représente celles qui sont dotées de moins de 05 unités industrielles. L'activité minière est dominante dans la plupart des communes notamment au niveau de Bir Ghalou, El Hachimia, Kadiria, M'Chedallah et Mesdour qui présentent des gisements importants en la matière.

Au dernier lieu, se place les communes qui ne présentent aucune activité industrielle sur leur territoire. Malgré les potentialités économiques qu'elles recèlent, elles restent non

exploitées pour diverses raisons. Cette situation influe sur l'avenir des communes dans le sens où les richesses locales sont des clefs pour associer leur développement local.



Figure 10 : Répartition des entreprises industrielles par communes

Source : DPSB + auteur, 2019

Le tissu économique de la wilaya de Bouira ne se limite pas aux 90 entreprises nationales citées précédemment. Une forte base créée par les petites et moyennes entreprises (PME) et les activités artisanales enrichit sa base économique et oriente son développement territorial vers d'autres sources créatrices de richesses. Telle que définie par la loi n°01-18 du 12 décembre 2001, la PME représente « *une entreprise de production de biens et de services employant entre 1 et 250 employés et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars* ». Dans ce sens, le tissu économique de Bouira recèle un nombre important de petites et moyennes entreprises de 23 711 unités à l'échelle de la wilaya tous secteurs confondus. Ce secteur est dominé par les activités commerciales et les services avec un ratio de 42,2 PME par mille habitants pour le commerce. Ce ratio est trois fois plus que le ratio national qui est de l'ordre de 10 PME par mille habitants.

Le ratio des PME sur mille habitants à travers les communes de la wilaya varie entre 1,3 et 45. Comparé au ratio national, deux groupes de communes peuvent être définies. La

première catégorie représente les 11 communes ayant un ratio inférieur au ratio national de 10 PME par mille habitants. Il s’agit des communes de : Ain Lahdjar, Bouderbala, Boukram, Dechmia, El Hakimia, El Mokrani, Maamoura, Oued El Berdi, Ridane, Taguedite et Zbarbar. Le reste des 34 communes affichent des ratios supérieurs à la moyenne nationale, allant de 10,1 PME par mille habitants pour Ouled Rached à 71 PME par mille habitants pour Bouira.

La répartition géographique de ces entreprises présentée dans la carte de la répartition des PME par communes, démontre clairement leur concentration au niveau des communes Nord du territoire de la wilaya (Voir figure n° 10). Les grands centres urbains (chefs-lieux de Daïra) de Bouira, Lakhdaria, M’Chedallah, Ain Bessem et Sour El Ghozlane, dont considérées comme les communes les plus dotées PME avec 6 739 unités pour Bouira, 2 134 unités pour Ain Bessem, 2 114 unités pour Sour El Ghozlane, 1 371 unités pour M’Chedallah et finalement 1 344 unités pour la commune de Lakhdaria. Une grande partie du territoire se caractérise par une certaine faiblesse en matière du nombre des PME créés. El Hakimia en est l’exemple avec seulement 7 unités suivie de Boukram et Maamoura avec respectivement 16 unités pour la première et 17 unités pour la deuxième.

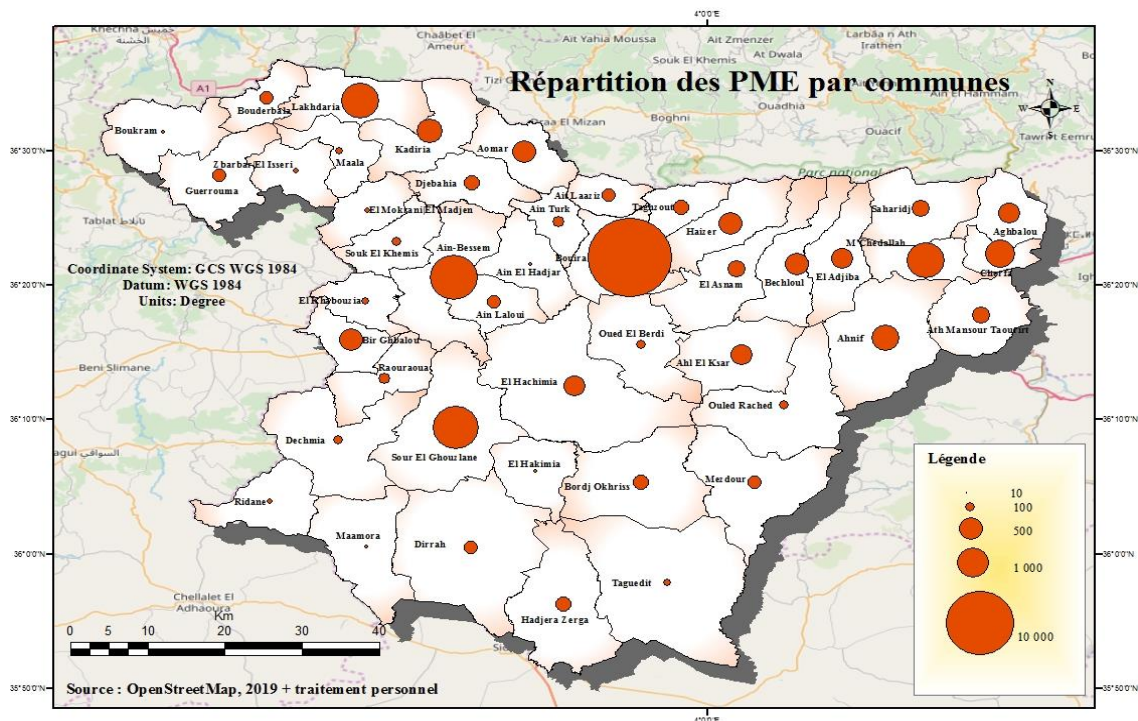


Figure 11 : Répartition des PME par commune
Source : OpenStreetMap + auteur, 2019.

D'un autre côté, les activités artisanales sont volet important dans l'économie locale. En effet, « *l'artisanat dans sa diversité est à la fois un moyen de préservation du patrimoine culturel et d'équilibre et d'intégration socio-économique. Il peut être un atout capital dans la stratégie de développement global, du fait qu'il constitue un outil de relance de la croissance économique en contribuant à la création de richesses et d'emplois, notamment pour les jeunes, à l'intégration économique et à l'équilibré des activités entre le milieu rural et le milieu urbain* » (Belattaf & Ziane, 2014).

Le nombre des activités artisanales recensées à travers le territoire de la wilaya de Bouira a atteint 2 361 unités dont 2 334 individuelles et 27 coopératives. Selon la carte de la répartition des activités artisanales, une répartition déséquilibrée sur le territoire est fortement constatée entre les communes. Réellement, l'éventail des différences du nombre d'activités artisanales entre les communes de la wilaya est très large, soit 609 points entre le nombre le plus élevé de 609 pour Bouira et le plus faible de 0 pour Ridane et Zbarbar (voir figure n° 12).

A l'issue de cette analyse, il est important de signaler que les activités économiques à travers le territoire de la wilaya de Bouira présentent deux points importants :

- Un déséquilibre dans la répartition des activités économiques entre les communes de la wilaya, ce qui engendre deux grandes catégories de communes ; la première représente les communes qui sont en situation de mono-activités notamment celles où les activités artisanales et les PME sont les seules activités de ce volet. La deuxième forme celles qui se caractérisent par une économie diversifiée avec la présence des unités industrielle à côté des activités artisanales et les PME.
- La répartition géographique du tissu économique marque l'appauvrissement des communes du Sud et Nord-Ouest de la wilaya en raison du manque des conditions d'attractivités des entreprises.

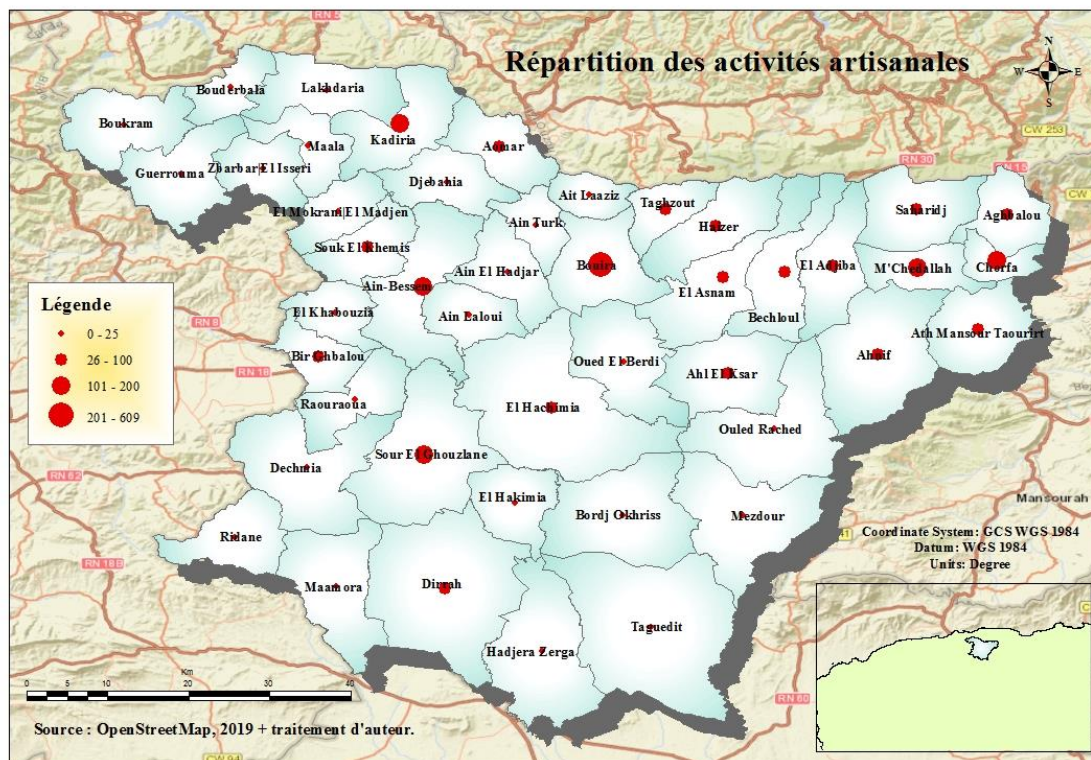


Figure 12 : Répartition des activités artisanales
Source : OpenStreetMap + auteur, 2019

4.3.3 Taille des entreprises et marché d'emploi

En 2017, la wilaya de Bouira a enregistré une population active totale évaluée à 559 455 personnes, soit 68,2 % de la population totale de la wilaya. Selon les services de la Direction de la Planification et du Suivi Budgétaire (DPSB), le nombre d'emploi, tous secteurs confondus recensé à travers la wilaya, est passé de 264 726 personnes en 2010 à 461 014 personnes en 2017, soit un accroissement de 42,6 %. Cette croissance équivaut à un gain d'un effectif de 196 288 emplois sur tout le territoire pendant cette période (voir tableau n°07).

Tableau 07: Le nombre de la population occupé en 2010

Secteur	Nombre d'occupés	Taux d'occupés (%)
Agriculture	34 986	13,2
Administration	86 761	32,8
Industrie	21 396	8,1
BTPH	27 859	10,5
Commerce	34 053	12,9
Transport et services	59 671	22,5
Total	264 726	100%

Source : Auteur 2017

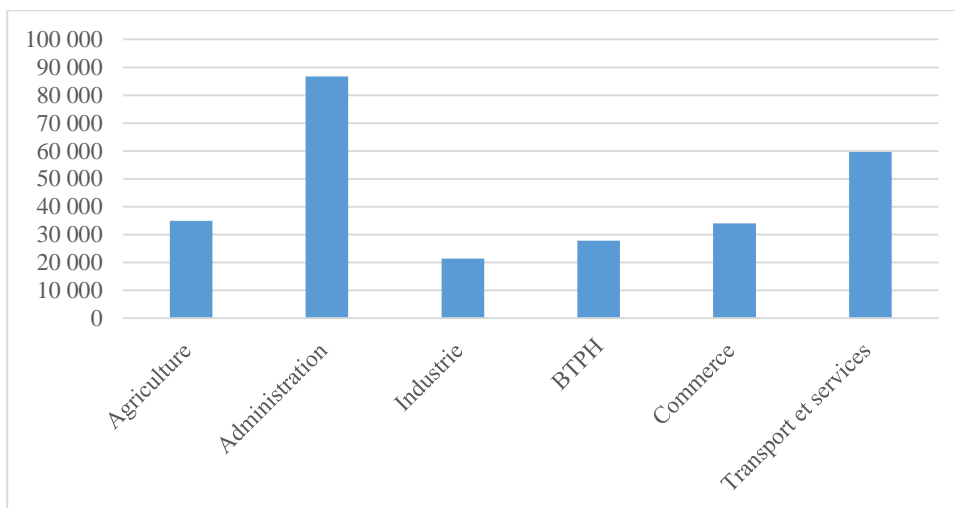


Figure 13 : Nombre d'occupés par secteur en 2010
Source : Auteur 2017

Tableau 08 : Le nombre de la population occupé en 2017

Secteur	Nombre d'occupés	Taux d'occupés (%)
Agriculture	59 298	12,9
Administration	122 200	26,5
Industrie	44 232	9,6
BTPH	54 672	11,8
Commerce	64 451	14
Transport et services	74 756	16,2
Autres	41 405	9
Total	461 014	100%

Source : Auteur 2017

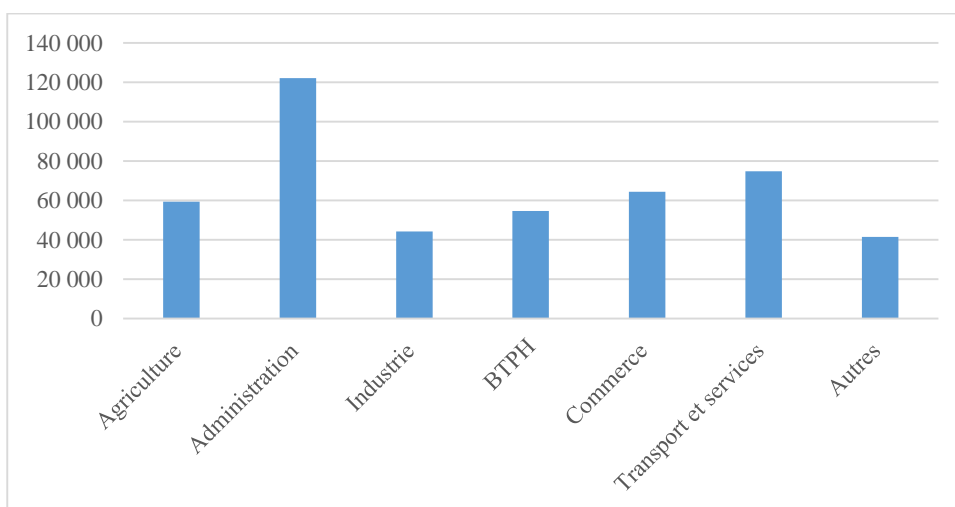


Figure 14 : Le nombre d'occupés par secteur en 2017
Source : Auteur 2019

Le nombre d'emploi a donc relativement augmenté au niveau des différents secteurs, notamment dans l'administration, le BTPH, les services et le commerce qui enregistraient un taux élevé d'occupés. Le secteur des services abrite en 2010 le nombre le plus élevé qui est équivalent 59 671 personnes, soit 22,5 %. Il est suivi le nombre des occupés dans le secteur de l'administration avec 32,8 % du totale de la population occupée, soit 86 761 personnes. Le secteur du commerce connaît une dynamique remarquable pendant la période de 2010 – 2017. Le nombre des occupés a presque doublé de 34 053 en 2010 à 64 451 en 2017. Cette augmentation est renforcée par les dispositifs de création des activités (ANSEJ, ANGEM, CNAC et CALPIREF). Selon les données de 2010, on a recensé 16 834 activités créées tout en offrant 21 857 postes d'emplois.

Tableau 09 : Le nombre des micro-crédits en 2010

Dispositif	Nbr d'activités	Nbr d'emploi	Taux d'activités
ANSEJ	1 705	4 646	10,1
CNAC	293	730	1,7
ANGEM	14 504	7 462	86,2
CALPIREF (en cours)	131	3 124	0,8
CALPIREF (opérationnels)	86	1 457	0,5
CALPIREF (non lancés)	115	4 438	0,7
Total	16 834	21 857	100%

Source : DPSB de Bouira

D'après les données de ce tableau, on constate que 86,2 % des activités sont financées par l'Agence Nationale de Gestion des Micro-Crédits (ANGEM), soit 14 504 unités sur 21 857 à travers le territoire de la wilaya. Ce nombre important assuré par cette agence, est dû à la facilité des conditions d'éligibilité qu'elle offre et à l'accès de toutes les catégories d'Age et du sexe la société au dépôt des dossiers d'investissement.

L'Agence Nationale de Soutien d'Emploi des Jeunes (ANSEJ) de son côté a financé 1 705 activités permettant de créer 4 646 postes d'emploi, soit 8,6 % du total des micro-crédits. Ce dispositif limite la catégorie de ses clients à la catégorie jeune de 18 ans à 35 ans, et ayant des qualifications professionnelles dans les domaines souhaités.

Dans le cadre de la promotion des investissements au niveau locale, l'état algérien a créé une structure ayant pour objet d'accompagner les investisseurs dans leurs projets. Au niveau de la wilaya de Bouira, le nombre des projets d'investissements traités et accordés par le Comité d'Assistance à la Localisation et à la Promotion des Investissements et de la

Régulation du Foncier (CALPIREF) jusqu'à 2010 est de 332 projets, soit 02 % du total des micro-crédits créés à l'échelle de la wilaya.

Les projets opérationnels sont en nombre de 86 unités avec 1457 postes d'emploi créés. Seulement, les 264 projets non opérationnels permettent de créer 8 562 postes d'emploi. Pour être assainis, ces projets sont contraints à la régularisation des disponibilités foncières affectées par l'état au profit de chaque entreprise.

Synthèse

L'analyse du tissu économique de la wilaya de Bouira a permis de mettre l'accent sur trois points importants :

- *La **répartition géographique** des activités économiques se caractérise par un certain déséquilibre entre les communes de la wilaya.*
- *Certaines communes se trouvent en situation de **mono-activité économique**, notamment industrielle, et d'autres sont **économiquement diversifiées**.*
- *La concentration des activités économiques sur le territoire influe sur la répartition de la **population active** et par le fait sur la nature des **déplacements** des personnes.*

CONCLUSION

Notons au départ que le travail effectué dans ce chapitre a été consacré à l'analyse *in situ* à travers trois thématiques.

Le territoire de Bouira réjouit d'une situation géographique stratégique avec sa proximité de la capitale « Alger » et les différents atouts qu'elle possède. Sa position géographique sur un site relativement plat, lui a permis d'assurer une bonne accessibilité dans la plupart des communes. Ainsi, elle compte un tissu économique diversifié avec une répartition déséquilibrée sur le territoire.

La dynamique de son tissu économique est fortement liée aux potentialités de chaque commune. En effet, certaines d'entre elles se trouvent mieux dotées de moyens de transport que d'autres. Ce qui permet le déplacement de la main d'œuvre. L'autre paramètre renvoie à l'accessibilité territoriale où certaines communes sont fortement enclavées (Saharidj, Aghbalou, Boukram, ...) que d'autres.

D'un autre côté, la répartition des activités économiques est liée à la présence des disponibilités foncières. Celles-ci présentent une contrainte majeure pour le développement des communes, et parfois un objectif conflictuel entre les acteurs du territoire (Objectif n° 01 – voir chapitre des jeux d'acteurs).

Finalement, il est important de noter que chaque territoire communal, présente des spécificités particulières qui influent sur leur développement.

Chapitre V

*Analyse in situ du territoire ; vers l'appréhension
de la situation touristique et de la zone
d'influence*

**CHAPITRE V : ANALYSE IN SITU DU TERRITOIRE ; VERS
L'APPREHENSION DE LA SITUATION TOURISTIQUE ET DE LA ZONE
D'INFLUENCE**

INTRODUCTION

Effectuer un diagnostic territorial impose l'analyse de toutes les composantes du territoire. Après avoir effectué une analyse de la situation géographique et économique du territoire dans le chapitre précédent, nous mettons l'accent dans le présent chapitre sur les deux autres composantes entreprises pour notre analyse.

La première relève de la dimension touristique où l'analyse de l'offre touristique sera mise en exergue. En deuxième lieu, on va mettre le point sur l'armature urbaine de la wilaya de Bouira. L'analyse de la hiérarchie des centres urbains et de la concentration de la population, nous permettent de comprendre l'étendue de la zone d'influence des centres urbains des différentes communes.

5.1 DIMENSION TOURISTIQUE

Le poids du tourisme connaît une croissance régulière dans les économies nationales (développées ou non) tant en termes d'emplois, de croissance que de contribution à la balance commerciale (Fabry & Zeghni, 2012). Ce secteur est souvent considéré comme valeur ajoutée pour l'économie locale pour tous les pays (émergents ou en développement). Pour permettre un développement territorial par le tourisme, les territoires doivent bénéficier davantage de cette activité. En effet, pour mettre en tourisme un territoire donné, il faut d'abord le rendre accessible aux différentes infrastructures. Ensuite, il est question de penser à la gestion de la capacité de charge en matière des déchets, des eaux usées et d'assurer la sécurité du patrimoine culturel, bâti et naturel (Fabry & Zeghni, 2012).

Pour en faire bénéficier le territoire de cette activité touristique, la promotion et le marketing des territoires s'imposent. Dominique Mégard, souligne que : « *la promotion et le marketing des territoires, à l'échelle régionale, nationale voire internationale, sont devenus nécessaires pour soutenir le développement économique et touristique* » (Mégard, 2012, p. 37) cité dans (Gaied & Meyer, 2014).

Le développement de l'aspect touristique d'un territoire commence par la définition et la connaissance fine de ses potentialités touristiques. La mise au point des différentes catégories, leurs caractéristiques et leur répartition géographique permet de desseller l'impact du tourisme sur l'équilibre territorial.

5.1.1 Une offre touristique diversifiée

S'étendant sur une superficie de 4 454 Km², la wilaya de Bouira dispose d'un potentiel touristique important et diversifié qui se trouve sous-exploité. Sa situation géographique entre les montagnes de Djurjura et les hauts plateaux a favorisé la présence de ces atouts touristiques.

L'offre touristique de la wilaya de Bouira peut être regroupée en trois grandes catégories ; les sites naturels, les sites culturels et religieux et en fin le patrimoine historique (voire la Figure n° 01).

5.1.1.1 Sitologie et l'offre touristique naturelle

L'offre touristique naturelle de la wilaya de Bouira présente une grande diversité de sites naturels répartis sur 20 communes. Cette offre peut être regroupée en quatre grandes catégories selon la typologie des sites ; forêts et montagnes, Barrages, les grottes et les sources thermales.

A. Les forêts et les montagnes

La situation géographique de la wilaya de Bouira semble être un avantage pour bénéficier d'un héritage naturel important. Celui-ci représente la chaîne montagneuse et les différentes forêts que la wilaya de Bouira recèle sur son territoire.

Les forêts couvrent une vaste superficie du territoire, et s'étalent sur les communes de Bouira, El Hachimia, Sour El Ghozlane, Dirah, El Asnam, Lakhdaria, Ahl El Ksar et Aghbalou. Cette répartition indique que la masse forestière se concentre beaucoup plus sur les parties Nord et les trois communes des hauts plateaux.

B. Les barrages

Les ressources en eau représentent des atouts importants pour la vie humaine et la faune et la flore. Ils présentent un facteur pivot du développement de l'agriculture dans n'importe quel territoire. Ces barrages présentent des opportunités touristiques pour le territoire aux niveaux local et national.

Dans notre cas, la wilaya de Bouira a bénéficié de la réalisation de trois grands barrages situés au niveau des communes de Maala (Koudiate Aserdoun), Bechloul (Barrage Tilesdit) et Ain Bessem (Barrage Lakhel). Ils réalisent une capacité totale de 282 Hm³ qui sont utilisées pour l'irrigation en agriculture de 8 620 Ha et l'alimentation en eau potable des communes de la wilaya de Bouira et certaines communes des quatre wilayas limitrophes.

Additivement à ces avantages, ces ressources représentent une destination privilégiée pour la plupart des gens qui admirent les espaces bleus et la pêche.

C. Les sources thermales

Bien que la wilaya de Bouira ne soit pas connue sur le plan thermal, la partie Sud est dotée de sources thermales traditionnelles, dont les vertus thérapeutiques laissent prévoir de réelles possibilités en matière de tourisme de santé et de bien-être. Il s'agit des communes de Hadjra Zerga, Bordj Okhris, Taguedite, Dechmia et El Hachimia où se situe la source de Hammam Ksana. Cette dernière réjouit d'une situation importante à proximité de la forêt la plus fréquentée de la région avec 12 000 visiteurs/an et dont les travaux de son aménagement en station thermale sont en cours.

5.1.1.2 Le patrimoine culturel et religieux

Sur le plan culturel et religieux, la wilaya de Bouira réjouit d'un héritage plus au moins important représenté par quatre Zaouïa, une mosquée qui remonte à la période Ottomane et une école coranique située à Oued El Berdi.

La mosquée El Atik de Sour El Ghozlane est située à 300 m de l'ancienne muraille, du côté Ouest. Elle fut Bâtie en 1753 et transformait en centre hippique dans les années 1892. Après l'indépendance, elle fut occupée par des habitants.

- La zaouïa de Sidi Belamouri qui date des années 1895. Elle est située dans la commune de Hadjra Zerga sur la route de Sidi Aissa.
- La zaouïa de Guerrouma qui date du 13^e siècle. Elle a contribué à la propagation du savoir et la diffusion du Coran dans la partie Ouest de la Kabylie. Elle jouait d'un centre administratif pendant la période ottomane.
- Zaouïa Sidi Ahmed Ben Slimane qui se situe à la commune d'Ouled Rached.
- Zaouïa Sidi Khaled à Oued El Berdi

5.1.1.3 Le patrimoine historique

Tout territoire possède une histoire. L'héritage historique des différentes civilisations en témoigne. Depuis l'époque romaine à la conquête française en passant par la période Ottomane, plusieurs vestiges marquent cet héritage historique.

La période Romaine est marquée par la présence de la cité d'Auzia et l'aqueduc au niveau de la commune de Sour El Ghozlane et des sites d'Ain Hazem à El Hachimia et Tachachit à El Adjiba. La cité romaine d'Auzia, construite sur la ville romaine d'Auzia, renferme de nombreux vestiges dont les anciennes portes romaines (Bab Dzaier, Bab Stif et Bab Boussaâda), des pans de la muraille romaine et turque entourant la ville, le reste du cimetière romain ainsi que quelques pierres tombales entreposées dans le jardin communal, l'emplacement de l'amphithéâtre romain.

Le deuxième site est celui de l'aqueduc romain « Bel Akouas » situé à environ 2 km du centre-ville de Sour El Ghozlane au lieu-dit Bel Akouas. Il est formé de six arches et se trouve actuellement avec une seule qui risque de disparaître si elle n'est pas prise en charge.

Le troisième site archéologique romain est celui d'Ain Hazem situé dans la commune d'El Hachimia qui renferme des pierres de construction imposantes, des pierres tombales ainsi que deux puits. Ces sites se trouvent actuellement à l'abandon et aucune opération de valorisation n'est engagée par les collectivités locales. Ces sites présentent la mémoire des lieux des générations passées et un héritage qui peut s'inscrire dans des stratégies de développement durable.

La période Ottomane est ainsi marquée par la présence de trois forts au niveau des communes de Bouira, Ath Mansour et Bordj Okhris. Le premier a connu une opération de restauration depuis Aout 2005 en lui permettant d'être actuellement fonctionnel pour recevoir des visiteurs. Néanmoins, les autres sont restés sans aménagement ou restauration et ce malgré leur situation dégradée.

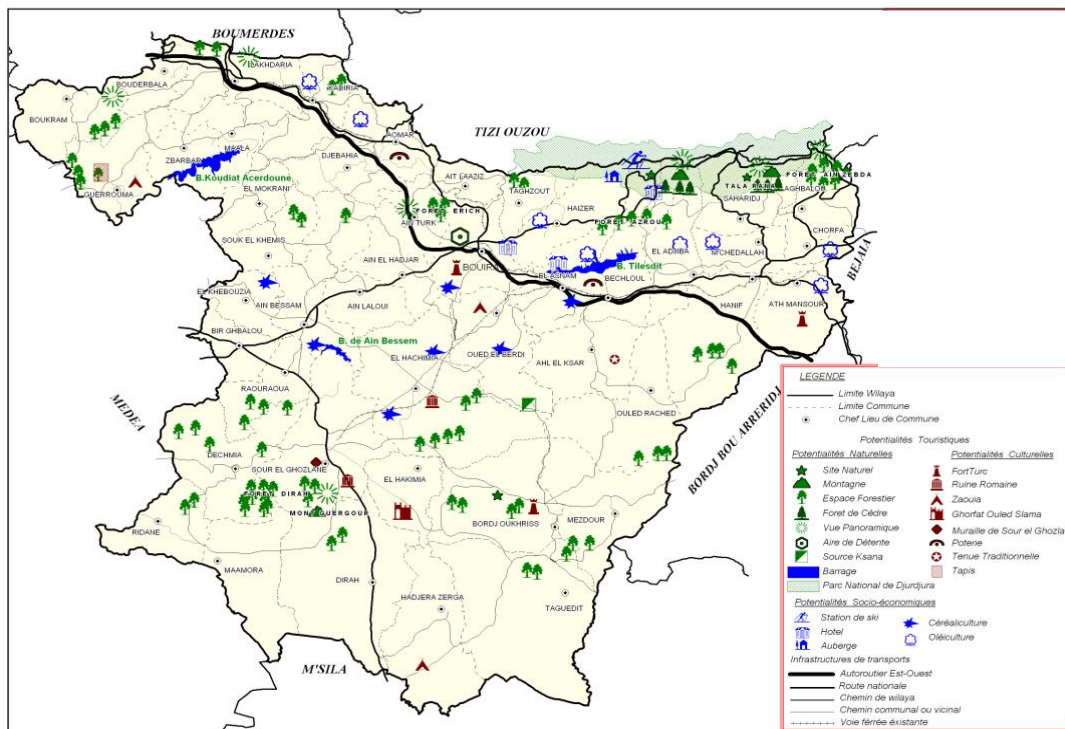


Figure 01 : Répartition du patrimoine touristique de la wilaya de Bouira

Source : SDAT de Bouira, 2013

5.1.2 Une offre d'hébergement insignifiante

La diversité des potentialités touristiques dans un territoire doit être accompagnée par une offre en hébergement très marquante pour prendre en charge le flux des touristes pendant les différentes périodes.

Dans le cas de la wilaya de Bouira, on constate réellement la faiblesse de l'offre d'hébergement qui est représentée par les hôtels et les auberges. Les premiers sont en nombre de 05 répartis sur les communes de Bouira et El Asnam. Les auberges, qui sont en nombre de 05 unités, se trouvent sur le territoire des communes de Bouira, El Asnam, Sour El Ghozlane et Lakhdaria.

Selon la direction du tourisme de Bouira, ce nombre très limité des centres d'accueil des touristes, d'un côté et la qualité des services présentés, d'un autre côté, sont des facteurs qui influent négativement sur le choix de Bouira comme destination touristique par excellence. La capacité d'hébergement offerte par la wilaya de Bouira est très limitée malgré les prévisions engagées pour la réalisation de 800 lits supplémentaires aux 600 lits existants de tous types d'hébergements confondus.

L'analyse des données chaudes et froides récoltées auprès de la direction du tourisme de Bouira, démontrent clairement la situation des équipements d'hébergement. Le parc hôtelier se trouve concentré dans les grandes agglomérations urbaines et ne répond pas à la capacité du potentiel touristique de la wilaya. La répartition de ces infrastructures touristiques sur le territoire pénalise le tourisme de certaines communes notamment celles qui présentent les sites les plus visités (Hammam Ksana à El Hachimia, Tala Rana à Saharidj, Tikjda, ...).

L'absence des infrastructures d'hébergement au niveau des sites touristiques influence négativement sur la possibilité de maintenir les visiteurs sur place. La majorité des sites touristiques de la wilaya connaissent des visites journalières, ce qui, par conséquent, influence négativement sur l'économie locale.

Synthèse

L'analyse du volet touristique de la wilaya de Bouira a permis de mettre l'accent sur deux points importants :

- *Les potentialités touristiques de la wilaya de Bouira font de son territoire une destination par excellence notamment pour ceux qui favorisent la nature,*
- *Un déséquilibre important est perçu entre l'offre touristique et l'offre d'hébergement où cette dernière ne répond pas à la capacité actuelle des visiteurs,*

Les visites journalières des sites touristiques influent sur l'économie locale des communes concernées par l'offre touristique et les demandes spécifiques des visiteurs (enfants, jeunes, groupes, ...) ne sont pas prises en charge.

5.2 ARMATURE URBAINE ET ETENDU DE LA ZONE D'INFLUENCE

Dans cette partie nous allons mettre l'accent sur l'étendue de la zone d'influence en fonction de la répartition des centres urbains et la concentration de la population à travers le territoire de la wilaya.

5.2.1 La hiérarchie des villes sur le territoire de Bouira ; une distribution déséquilibrée selon la loi de Zipf

La répartition des centres urbains sur le territoire wilayal de Bouira forme un réseau de villes ayant chacun une influence sur l'autre. Au final, tous ces centres sont fortement liés au chef-lieu de wilaya de Bouira.

Tableau 01 : Classement des communes de Bouira, modèle Rang/taille

Rang	Commune	Population 2019		Rang	Commune	Population 2019
1	Bouira	112 163		24	Mesdour	13 132
2	Lakhdaria	71 993		25	Oued El Berdi	13 006
3	Sour El Ghozlane	65 062		26	Ain Lahdjar	11 739
4	Ain Bessem	58 178		27	Ath Mansour	11 686
5	M'Chedallah	28 755		28	Ahnif	11 279
6	Kadiria	26 778		29	Taguedite	11 228
7	Aomar	23 310		30	Raouraoua	10 410
8	El Hachimia	21 625		31	Ouled Rached	10 222
9	Haizer	21 219		32	Souk El Khemis	9 865
10	Aghbalou	21 194		33	Saharidj	9 783
11	Bouderbala	21 121		34	Ain Turk	9 395
12	Djebahia	18 352		35	Dechmia	9 331
13	Chorfa	18 149		36	Ain Laloui	8 364
14	Ait Laaziz	16 971		37	El Khabouzia	7 345
15	Ahl El Ksar	16 625		38	Boukram	6 524
16	Guerrouma	15 661		39	Maala	6 261
17	Dirah	15 506		40	El Mokrani	4 673
18	El Asnam	15 433		41	Zbarbar	4 364
19	Taghzout	15 374		42	Maamoura	4 343
20	El Adjiba	14 172		43	Hadjra Zerga	3 988
21	Bir Ghalou	13 981		44	Ridane	3 904
22	Bechloul	13 858		45	El Hakimia	2 617
23	Bordj Okhris	13 268				

Source : Auteur, 2020.

L'influence exercée par ces villes détermine leur dépendance au niveau de la hiérarchie des centres urbains. Afin de pouvoir étudier la répartition et la hiérarchie de ces centres urbains, l'application de la théorie de la distribution rang-taille des villes suivant la

loi de Zipf s'impose. Selon Zipf ; la distribution des tailles des villes d'un pays ou d'une région suit une loi de Pareto ; le coefficient de hiérarchisation de cette distribution représente une mesure élégante et pertinente du degré de concentration urbaine (Schaffar & Nassori, 2016). Cette logique a été théorisée et formalisée par GK Zipf (1949) qui mit en évidence une représentation des hiérarchies urbaines (Catin & Schaffar, 2011), à travers une loi statistique sur le rapport existant entre le rang du centre et la taille de sa population dans l'ensemble du système urbain (ALKAMA, 2005). L'équation générale avancée qui illustre cette relation est donnée de la forme suivante : $P_n = P_1/R_n.Q$

- ⊗ P_n : La population de la ville du nième rang
- ⊗ P_1 : La population de la ville la plus importante
- ⊗ R_n : Le rang du centre urbain dans le système
- ⊗ Q : une constante qui, d'après plusieurs études empiriques, est plus ou moins égale à 1 pour un système cohérent sur le plan démographique.

L'application de la loi de Zipf sur un système urbain permet :

- ⊗ De vérifier le degré d'intégration du système urbain dont la pente doit avoisiner à 1 ;
- ⊗ D'établir un diagramme bi logarithmique où la population est représentée dans un ordre décroissant en ordonné et le rang de la ville en abscisse, la plus ou moins régularité de la droite renseigne sur le degré d'intégration du système urbain.
- ⊗ De calculer la population d'une ville donnée en connaissant son rang et la population de la plus grande ville du réseau urbain

L'application de la formule de Zipf a permis de construire un graphe qui montre la corrélation entre les tailles et les rangs des communes qui font partie du système urbain de Bouira. Ce graphe permet de constituer trois groupes de centres selon leurs poids démographiques. Les projections comparées à la droite d'ajustement du système urbain de la wilaya de Bouira qui s'étalent entre 2000 habitants et 120 000 habitants sont corrigées par une droite d'ajustement dont l'équation : $Y = - 1087.63x + 43505.78$, démontre que ce système présente une grande incohérence entre les centres urbains. Le graphe tel qu'il est conçu présente un déséquilibre dans les niveaux supérieurs et inférieurs de la droite d'ajustement (voire la figure n° 02). Les différents sous-systèmes se présentent comme suit :

A. Les communes en haute de la droite d'ajustement :

L'ensemble des communes de cette strate représente le niveau supérieur du système urbain dans le territoire de Bouira. Cet ensemble regroupe deux catégories de communes ayant des poids démographiques différents.

a. Les communes de la strate 50 000 à 120 000 habitants

Considérées comme « pléthoriques », Cette strate regroupe les communes de Bouira, Lakhdaria, Sour EL Ghozlane et Ain Bessem et possèdent un statut de chef-lieu de Daïra. Ces communes se caractérisent par un surplus de la population par rapport à la capacité des équipements, des services et du parc de logements qu'elles abritent sur leurs territoires. Celles-ci peuvent assumer un rôle de pôles d'équilibre par leur position géographique et leur position dans la hiérarchie de ce système (de la 1^{ière} à la 4^{ème} place). Le graphe de la distribution hiérarchique des communes montre que les communes de cette strate sont caractérisées par un déséquilibre dans la hiérarchie selon le nombre d'habitants de chaque commune. La commune de Bouira abrite près de 111 053 habitants et occupe la 1^{ière} position dans la hiérarchie du système urbain. Elle possède une aire d'influence qui dépasse les trois niveaux des communes limitrophes et joue un rôle important dans l'équilibre territorial de Bouira (Voir la carte des aires d'influence). La nature des équipements et des services qu'elle possède sur son territoire absorbent un flux important des habitants des autres communes. La commune de Lakhdaria (71 280 habitants) occupe la 2^{ème} place dans la hiérarchie du système et se caractérise par la présence d'un certain nombre d'équipements pouvant minimiser le déplacement de la population Nord-Est du territoire vers le chef-lieu de wilaya. Du côté Sud du chef-lieu de la wilaya, se trouvent les communes de Sour El Ghozlane et Ain Bessem qui occupèrent respectivement la 3^{ème} et la 4^{ème} place dans la hiérarchie système urbain. Celles-ci peuvent représenter un bon exemple à promouvoir pour créer un équilibre territorial en renforçant le programme des équipements et des logements déjà réalisés et ceux en cours de réalisation.

b. Les communes de la strate 2 000 à 9 700 habitants

La 2^{ème} strate regroupe les petites communes ayant un poids démographique entre 2 000 et 9 700 habitants. Elle est représentée par les communes de : Saharidj, Ain Turk, Dechmia, Ain Laloui, El Khabouzia, Boukram, El Mokrani, Maala, Zbarbar, Maamoura, Hadjra Zerga, Ridane et El Hakimia. Selon le graphe de la distribution hiérarchique des communes, celles-ci se caractérisent par un certain équilibre entre le nombre de la population et les équipements et les services qu'elles offrent pour leurs habitants. L'ensemble de ces communes sont composées de petits centres urbains et de plusieurs zones éparses. Ceci dit

qu'elles sont pratiquement des communes à caractère rural. A l'exception des communes d'Ain Laaloui et d'El Khabouzia qui sont dominées par les espaces agricoles, toutes les autres communes se situent à la périphérie du territoire et sont à caractère montagneux. En raison de la politique sectorielle adoptée par les collectivités locales, l'implantation des équipements se fait en fonction : des disponibilités foncières, des budgets alloués à chaque secteur et de la priorité d'intervention sur les grands centres urbains. Réellement, ces communes connaissent un surplus en nombre d'habitants et les équipements ne suffisent pas pour subvenir à leurs besoins.

B. Les communes en bas de la droite d'ajustement

Dans cette strate on remarque une cohérence des poids démographiques (entre 11 500 habitants et 30 000 habitants) dans l'ensemble des centres avec la droite d'ajustement définie par les conditions du système de Bouira. Pratiquement, toutes les communes de ce niveau de strate qui occupent une place (entre 5 et 28), ont des statuts administratifs de chef lieu de communes (Aomar, Aghbalou, Bouderbala, Djebahia, Chorfa, Ait Laaziz, Ahl El Ksar, Guerrouma, Dirah, El Asnam, Taghzout, El Adjiba, Mesdour, Oued El Berdi, Ain Lahdjar, Ath Mansour et Ahnif) et de chefs-lieux de Daïra (M'Chedallah, Kadiria, El Hachimia, Haizer, Bir Ghbalou, Bechloul, Bordj Okhris) absorbent la dynamique des communes limitrophes. En comparaison avec le programme des équipements existants, ces communes connaissent un déficit en population par rapport à la taille théorique des équipements.

Du sommet de la strate, 15 communes connaissent un grand déficit en population par rapport à la capacité théorique des équipements qu'elles présentent sur leurs territoires. Au 2^{ème} rang on trouve celles qui connaissent un déficit moins important et tendent vers la réalisation de cet équilibre. D'une manière générale, en vue d'équilibrer ces communes, elles peuvent en accueillir plus d'habitants.

C. Les communes situées sur la droite d'ajustement

Le graphe de la distribution hiérarchique des communes de Bouira montre que toutes les communes de cette strate (9 700 à 11 200 habitants) réalisent des cohérences démographiques selon le modèle de Zipf. A l'exception de Souk El Khemis qui occupe un statut de chef-lieu de Daïra (32^{ème} place), les autres (Taguedite, Raouraoua, Ouled Rached) occupent un statut de chef-lieu de communes et s'engagent entre 29^{ème} et 31^{ème} places. Un

léger déficit démographique peut être remarqué mais elles constituent les mieux favorables pour un développement modéré

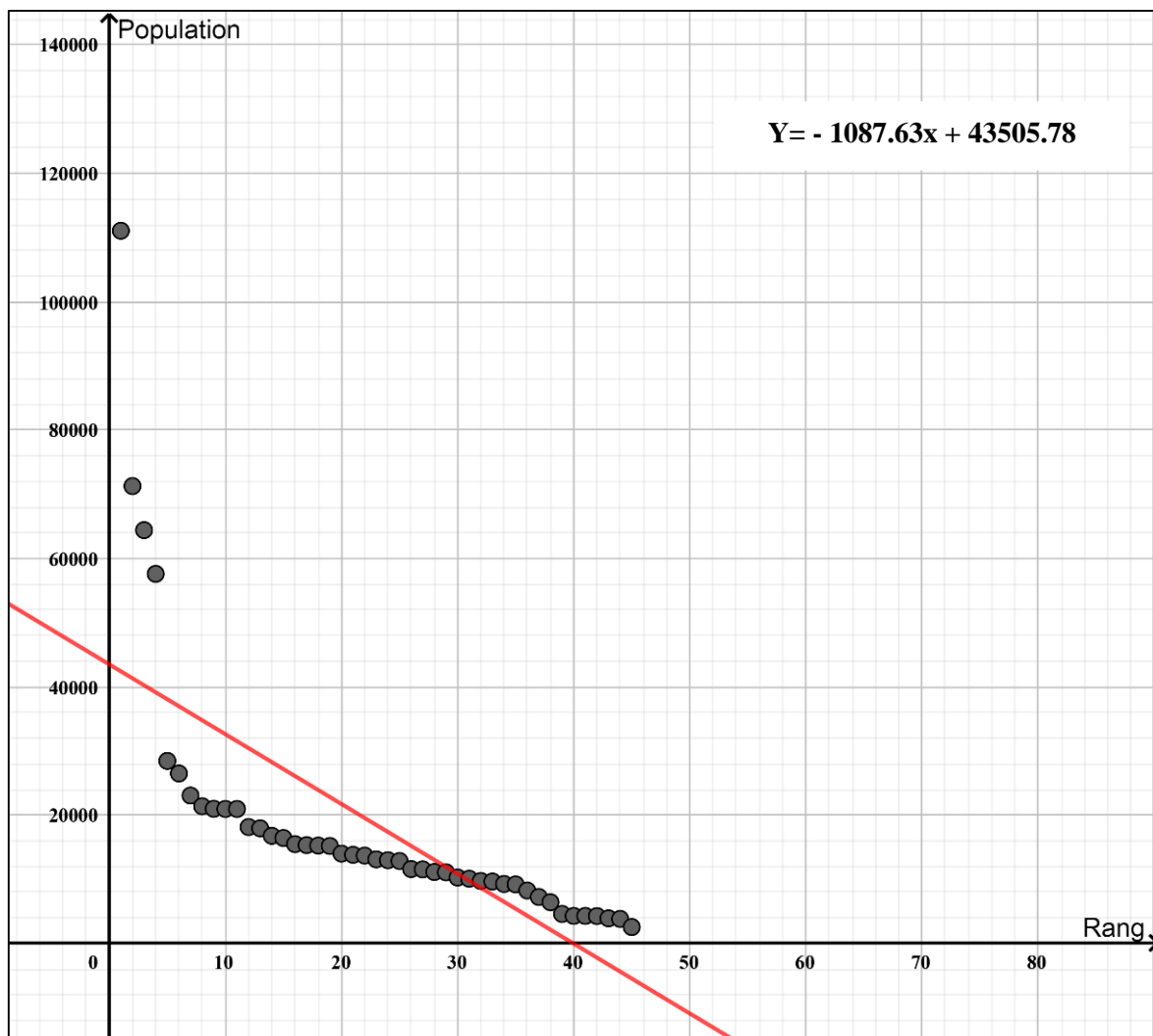


Figure 02 : Distribution hiérarchique des communes de Bouira : modèle de Zipf
Source : Auteur, 2020

5.2.2 L'indice de Gini et la concentration des populations des centres

Additivement à leurs caractéristiques économiques, géomorphologiques et géographiques, les territoires sont connus ainsi par leur poids démographique. La répartition de la population dans un territoire peut être une indication de sa taille et de la qualité des services nécessaires à son développement. Dans un territoire administré, la distribution est étroitement liée au découpage et à la finesse des unités territoriales utilisées (Biraben & Duhourcau, 1974) par les aménageurs locaux (collectivités locales). De ce fait, La notion de concentration se réfère aux inégalités de répartition d'une population dans un espace (Bretagnolle, 1996). Afin de mesurer la concentration de la population dans un territoire,

nous opté pour l'indice de Gini. Celui-ci est appelé aussi : Indice de Concentration (**IC**) qui est l'indicateur le plus utilisé en géographie pour caractériser la distribution et la concentration spatiale de la population. La formule appliquée pour calculer l'indice de Gini dans notre cas est présentée comme suit :

$$IC = \frac{\text{Population de la commune}}{\text{Population de la wilaya}} - \frac{\text{Surface de la commune}}{\text{Surface de la wilaya}}$$

L'utilisation de l'indice de Gini (**IC**) permet de constater trois cas de figures selon les différentes valeurs qu'il prend :

- ☒ Si $Ic > 0$ la population est dite concentrée.
 - ☒ Si $-1 < Ic < 0$ la population est dite éparse
 - ☒ Si $Ic < -1$ la population est dite très éparse
- 1-----0----- 1

Tableau 02 : Indice de Gini pour les communes de la wilaya de Bouira

Commune	Population 2018	Superficie Km ²	Pop Cn / Pop W	Surf Cn / Surf W	Indice Gini
Aghbalou	20 984	61,33	0,025	0,014	0,011
Ahl El Ksar	16 460	104,68	0,020	0,023	-0,004
Ahnif	11 167	159,89	0,013	0,036	-0,022
Ain Lahdjar	11 623	73,94	0,014	0,017	-0,003
Ain Laloui	8 281	58,54	0,010	0,013	-0,003
Ain Turk	9 302	41,7	0,011	0,009	0,002
Ain Bessem	57 602	127,84	0,069	0,029	0,041
Ait Laaziz	16 803	37,22	0,020	0,008	0,012
Aomar	23 079	71,28	0,028	0,016	0,012
Ath Mansour	11 570	89,84	0,014	0,020	-0,006
Bechloul	13 721	89,16	0,016	0,020	-0,003
Bir Ghablou	13 843	50,22	0,017	0,011	0,005
Bordj Okhris	13 137	155,29	0,016	0,035	-0,019
Bouderbala	20 912	46,92	0,025	0,010	0,015
Bouira	111 053	96,95	0,133	0,022	0,112
Boukram	6 459	94,54	0,008	0,021	-0,013
Chorfa	17 969	30,83	0,022	0,007	0,015
Dechmia	9 239	150,65	0,011	0,034	-0,023
Dirah	15 352	235,38	0,018	0,053	-0,034
Djebahia	18 170	72,27	0,022	0,016	0,006
El Adjiba	14 032	82,57	0,017	0,018	-0,002
El Asnam	15 280	115,58	0,018	0,026	-0,007
El Hachimia	21 411	249,01	0,026	0,056	-0,030
El Hakimia	2 591	68,64	0,003	0,015	-0,012
El Khabouzia	7 272	50,64	0,009	0,011	-0,003
El Mokrani	4 627	55,96	0,006	0,012	-0,007
Guerrouma	15 506	96,67	0,019	0,022	-0,003
Hadjra Zerga	3 949	148,01	0,005	0,033	-0,028
Haizer	21 009	89,18	0,025	0,020	0,005
Kadiria	26 513	94,03	0,032	0,021	0,011
Lakhdaria	71 280	93,09	0,085	0,021	0,065

Maala	6 199	55,52	0,007	0,012	-0,005
Maamoura	4 300	117,01	0,005	0,026	-0,021
M'Chedallah	28 470	56,89	0,034	0,013	0,021
Mesdour	13 002	146,48	0,016	0,033	-0,017
Oued El Berdi	12 877	113,09	0,015	0,025	-0,010
Ouled Rached	10 121	147,84	0,012	0,033	-0,021
Raouraoua	10 307	70,33	0,012	0,016	-0,003
Ridane	3 865	77,64	0,005	0,017	-0,013
Saharidj	9 686	94,33	0,012	0,021	-0,009
Souk El Khemis	9 767	65,46	0,012	0,015	-0,003
Sour El Ghozlane	64 418	176,88	0,077	0,039	0,038
Taghzout	15 222	46,27	0,018	0,010	0,008
Taguedite	11 117	262,09	0,013	0,058	-0,045
Zbarbar	4 321	58,87	0,005	0,013	-0,008
Totale	833 868	4480,55			

Source : Auteur. 2020

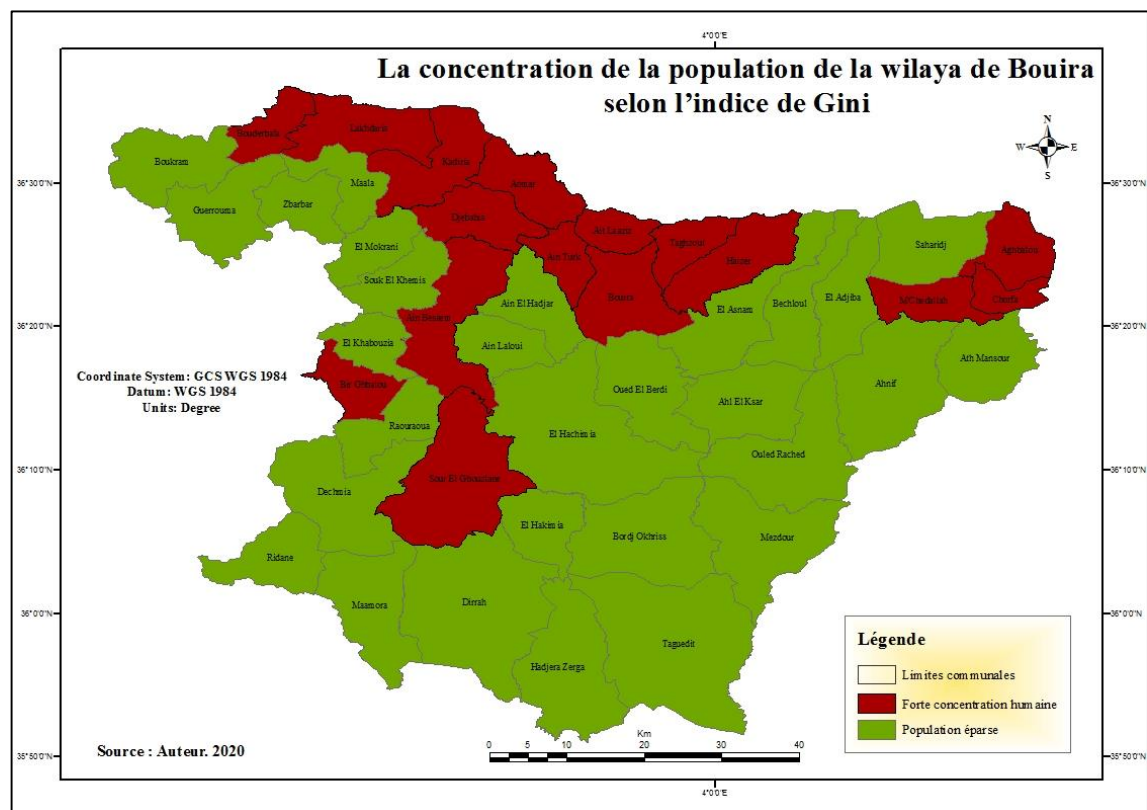


Figure 03 : La concentration de la population de la wilaya de Bouira selon l'indice de Gini
Source : Auteur, 2020

D'après les résultats obtenus dans le tableau de l'indice de Gini pour les communes de la wilaya de Bouira (voir tableau n° 02), on peut remarquer qu'il existe deux groupes de communes dont les valeurs sont présentées comme suit (voir la figure n° 03) :

☒ **La population dense**

Ce type des communes présentent une forte concentration de la population où la valeur de Gini est supérieure à (0). La population de ces communes se trouve principalement au niveau des chefs-lieux des communes. Les 16 communes concernées se situent principalement sur le côté Nord de la wilaya. 08 communes d'entre elles occupent le statut de chefs lieu de Daïra (M'Chedallah, Haizer, Bouira, Kadiria, Lakhdaria, Ain Bessem, Bir Ghalou et Sour El Ghoulane). Pour des raisons de la concentration des équipements et des services dans ces communes, ceci renforce leur attractivité et par le fait la concentration de la population.

Le reste des communes (Aghbalou, Chorfa, Taghzout, Ait Laaziz, Ain Turk, Aomar, Djebahia et Bouderbala) représentent les chefs-lieux des communes dominées par les grandes agglomérations (Chefs-lieux de Daïra) limitrophes.

☒ **La population épars**

Le deuxième groupe des communes recensées est caractérisé par une population épars selon l'indicateur de Gini. La valeur de Gini dans ce cas est comprise entre : $-1 < I_c < 0$. Ce groupe englobe 29 communes dont 04 d'entre elles occupent administrativement le statut de chefs-lieux de Daïra (Souk El Khemis, Bordj Okhris, El Hachimia et Bechloul).

Les 25 communes restantes sont des chefs-lieux de communes (Ath Mansour, Saharidj, Ahnif, El Adjiba, El Asnam, Ahl El Ksar, Ouled Rached, Oued El Berdi, Mesdour, Taguedite, Ain Lahdjar, Ain Laaloui, El Hakimia, Hadjra Zerga, Dirah, Maamoura, Ridane, Dechmia, Raouraoua, El Khabouzia, El Mokrani, Maala, Zbarbar, Guerrouma et Boukram) situées dans la partie Est, Sud et Sud-Ouest de la wilaya.

5.2.3 Attractivité des centres urbains de Bouira ; définition des zones d'influence

Le modèle de gravité, mis au point en 1929 par William Reilly, s'appliquait initialement au partage d'une aire de marché entre deux centres commerciaux voisins et rivaux (Moindrot, 1975). Il part du principe que l'attraction exercée par une ville sur un point de son hinterland (arrière-pays) est proportionnelle à sa population et inversement proportionnelle au carré de la distance : c'est une fonction de (P / D^2) (Michel, 2001).

La définition des aires d'influence revient à décrire la situation de chaque centre par rapport aux autres centres. L'analyse du système urbain en fonction du modèle de Reilly a démontré que l'influence augmente avec le poids et diminue une fois que la distance reliant le centre augmente. Le rayonnement d'un centre sur l'espace qui l'entoure s'accroît avec le

gonflement de la taille et dégringole avec la distance et la décroissance finit par devenir nulle au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la première agglomération et que l'en se rapproche de la deuxième (ALKAMA, 2005).

Pour définir les frontières de l'aire d'influence d'un centre urbain et déterminer le point d'équilibre (Breaking point) (D_x), on a fait appel à la formule de Converse qui permet facilement définir le point de partage de la population entre deux villes (**A** et **B**) de taille (**Pa** et **Pb**) :

$$D_{xb} = \frac{D_{ab}}{1 + \sqrt{(P_a/P_b)}}$$

Ce calcul se base sur le nombre de la population des communes issu des données de la Direction de la Planification et de Suivi Budgétaire de la wilaya de Bouira et les distances kilométriques calculées par Google Maps. Dans notre cas, nous avons analysé les 45 centres urbains (Chefs-lieux) des communes de la wilaya de Bouira. Les résultats obtenus sont représentés sur la carte ci-après (Voir annexe (B) : Tableau des distances kilométriques).

En premier lieu, on a défini la distance entre chaque chef-lieu de commune et les chefs-lieux des communes limitrophes. Cette distance a été fournie par Google Maps et représente la distance la plus courte.

En second lieu, on a calculé, avec l'application de la formule de Converse, la frontière de l'aire d'influence de chaque centre urbain (chef-lieu de commune) avec ceux des communes limitrophes. Et finalement, on a relié tous les points obtenus pour définir le périmètre de l'aire d'influence théorique de chaque centre urbain. La carte des aires d'influence des centres urbains présente les résultats obtenus.

La superposition de ces aires d'influence sur la carte administrative de la wilaya de Bouira, nous a permis de définir les communes ayant une plus forte influence et celles qui sont plus influencées. Cette carte nous montre aussi les parties non couvertes par les aires d'influence du territoire. En effet, on retient quatre points principaux de cette analyse :

1- Des centres urbains très influents

Les résultats de notre analyse nous ont montré que les agglomérations ayant plus de 5000 habitants possèdent des aires d'influence plus importantes. Ces dernières dépassent les limites des communes limitrophes pour envahir les territoires des autres communes. Ces centres représentent les chefs-lieux de Daïra de (Bouira, Sour El Ghozlane, Kadiria, Lakhdaria, Ain Bessem, El Hachimia, Bordj Okhris, M'Chedallah et Souk El Khemis). Le cas est très tangible pour Ain Bessem qui atteint la commune d'Aomar, Bordj Okhris qui dépasse El Hakimia pour arriver à Sour El Ghozlane et finalement, Bouira et Sour el Ghozlane dont l'aire d'influence dépasse les limites administratives de la wilaya pour atteindre le territoire, respectivement, de Tizi Ouzou du côté d'Ait Laaziz et de Médéa du côté de Maamoura. Ceci explique que les limites administratives ne forment pas forcément les limites du bassin de vie du territoire de Bouira (Voir figure n° 05).

2- Des centres urbains à moyenne influence

Ces centres urbains représentent certains chefs-lieux des communes ayant un poids démographique de moins de 5000 habitants. Leurs aires d'influence ne couvrent pas toutes les communes limitrophes. Ceci est lié au rapport avec le nombre des habitants et à la distance à parcourir entre les deux centres urbains. Ce groupe des centres urbains regroupe les communes de : Aghbalou, Ahl El Ksar, Ain Lahdjar, Ain Turk, Ait Laaziz, Aomar, Bouderbala, Dechmia, Dirah, Djebahia, El Adjiba, El Asnam, El Hakimia, El Mokrani, Guerrouma, Hadjra Zerga, Maala, Maamoura, Ouled Rached, Taguedite et Zbarbar. Ces centres urbains se caractérisent par des aires d'influence qui s'étendent sur les communes limitrophes avec un périmètre plus au moins important en fonction de leurs tailles et de la distance séparant les chefs-lieux des communes (la distance la plus courte).

Cependant, au Sud et au Nord-Est de la wilaya, on trouve respectivement les centres urbains de Taguedite et de Guerrouma dont l'aire d'influence dépasse les limites administratives de la wilaya.

3- Des centres urbains à faible influence

Au troisième niveau, se placent les centres urbains ayant une faible influence sur les centres urbains et les communes limitrophes. Il s'agit de : Ain Laaloui, Ahnif, Ath Mansour, Boukram, Chorfa, El Khabouzia, Mesdour, Oued El Berdi, Raouraoua, Ridane, Saharidj et Taghzout. Les limites des aires d'influence pour certains centres urbains ne

dépassent pas les limites administratives des communes concernées. Ceci explique qu'ils sont influencés par les autres centres en voisinage.

Au Sud de la wilaya, « Ridane » représente l'unique centre qui n'a aucune influence sur les autres. Son poids démographique (545 habitants) et sa situation éloignée des autres centres influe négativement sur son attractivité (Voir la figure n° 04).

4- Des parties du territoire non couvertes par les aires d'influence.

La définition des aires d'influence des différents centres urbains de la wilaya de Bouira, par la l'application de la formule de Converse, a permis de faire ressortir aussi les parties non couvertes par ces aires d'influence. Ces espaces non peuplés, occupent toute la partie située le long de la limite administrative de la wilaya. Ils se caractérisent par la présence des forêts et des chaines montagneuses.

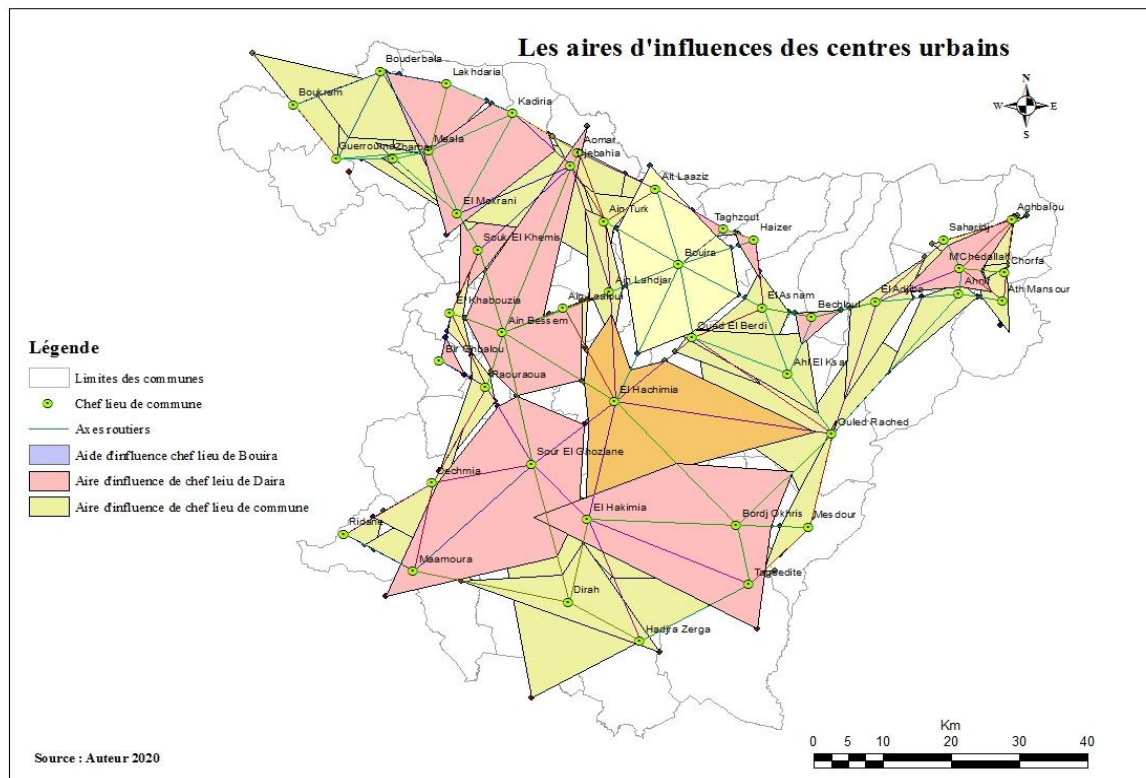


Figure 04 : Les aires d'influences des centres urbains de Bouira
Source : Auteur, 2020

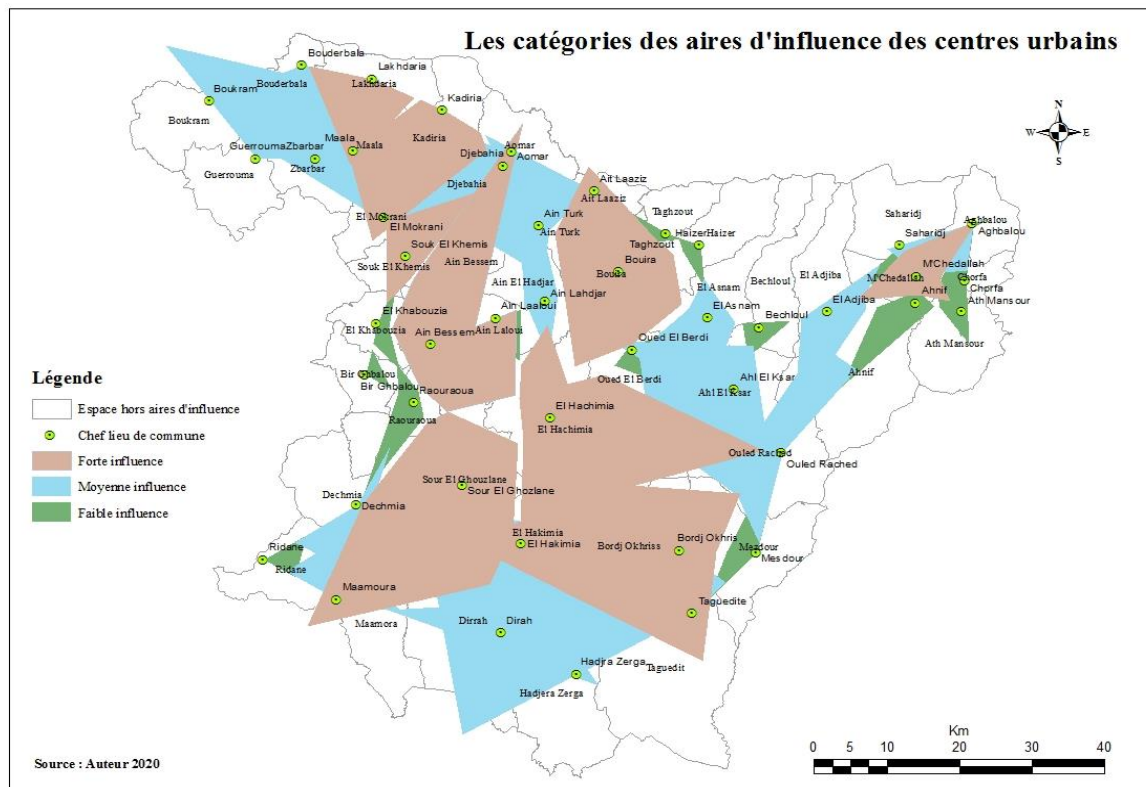


Figure 05 : Les catégories des aires d'influences des centres urbains de Bouira
Source : Auteur, 2020

5.2.4 Attractivité du chef-lieu de wilaya ; un territoire dominé par la ville de Bouira

Pour déterminer la zone d'influence de la ville de Bouira par rapport à tous les centres des différentes communes, on a divisé les communes de la wilaya en quatre (04) secteurs (Corones) sur la base de leurs emplacements géographiques par rapport au chef-lieu de wilaya, comme il est indiqué dans la carte suivante :

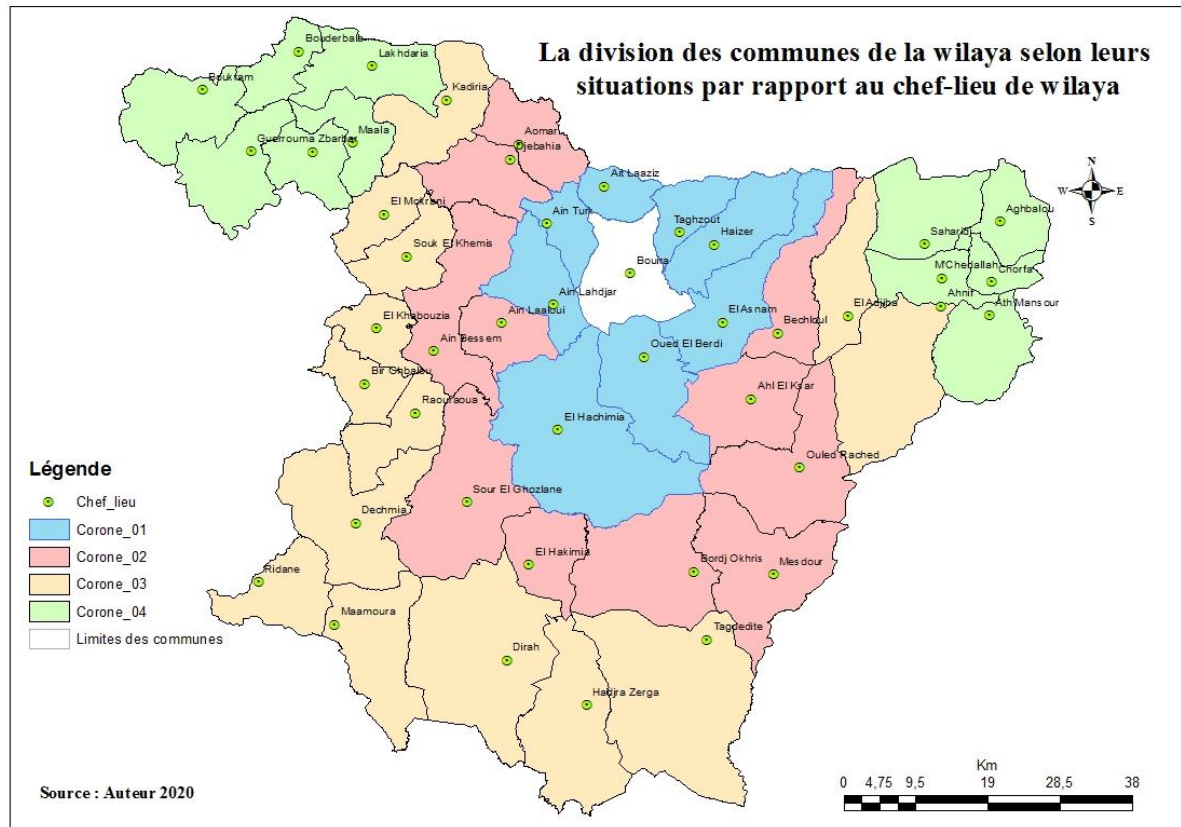
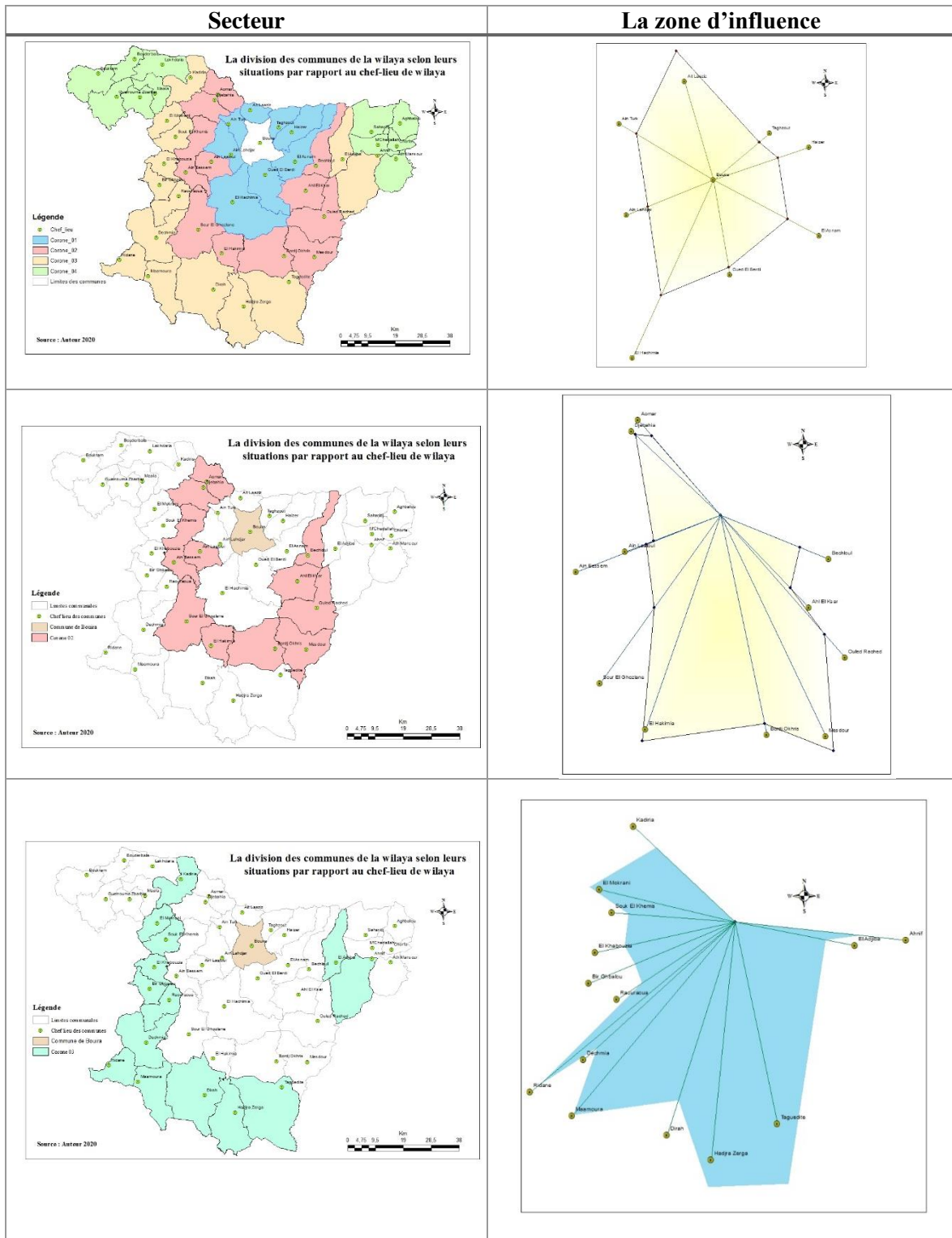
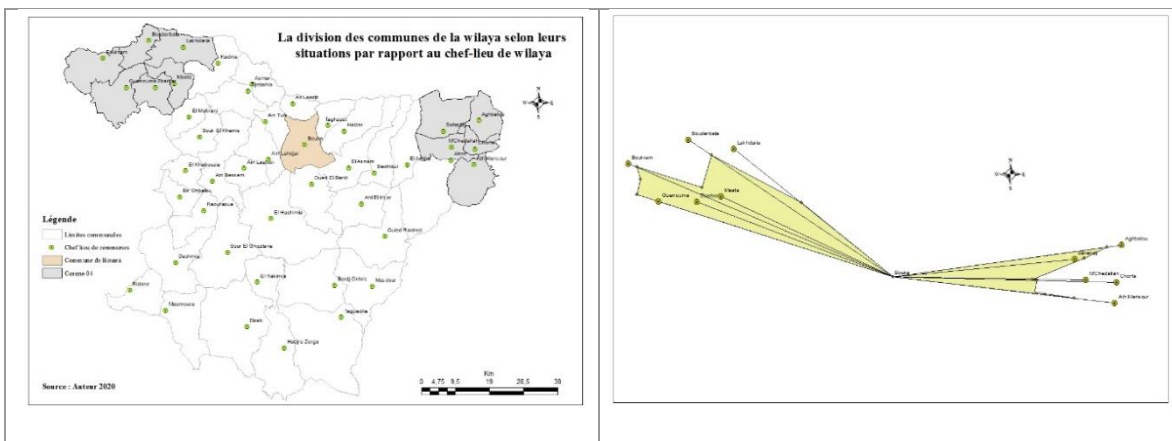


Figure 06 : La division des communes de la wilaya selon leur situation par rapport au chef-lieu de wilaya
Source : Auteur, 2020

En utilisant la même formule du modèle de Reilly, nous avons calculé les distances sur lesquelles la ville de Bouira influe (Voir annexe (C)). Par la suite, on a relié les points obtenus pour tracer le périmètre de la zone d'influence.

Tableau 03 : Les zones d'influence partielles de la ville de Bouira





Source : Auteur, 2020

La superposition des sous zones nous donne la zone d'influence totale de la ville de Bouira par rapport à tout le territoire de la wilaya comme l'indique la carte suivante :

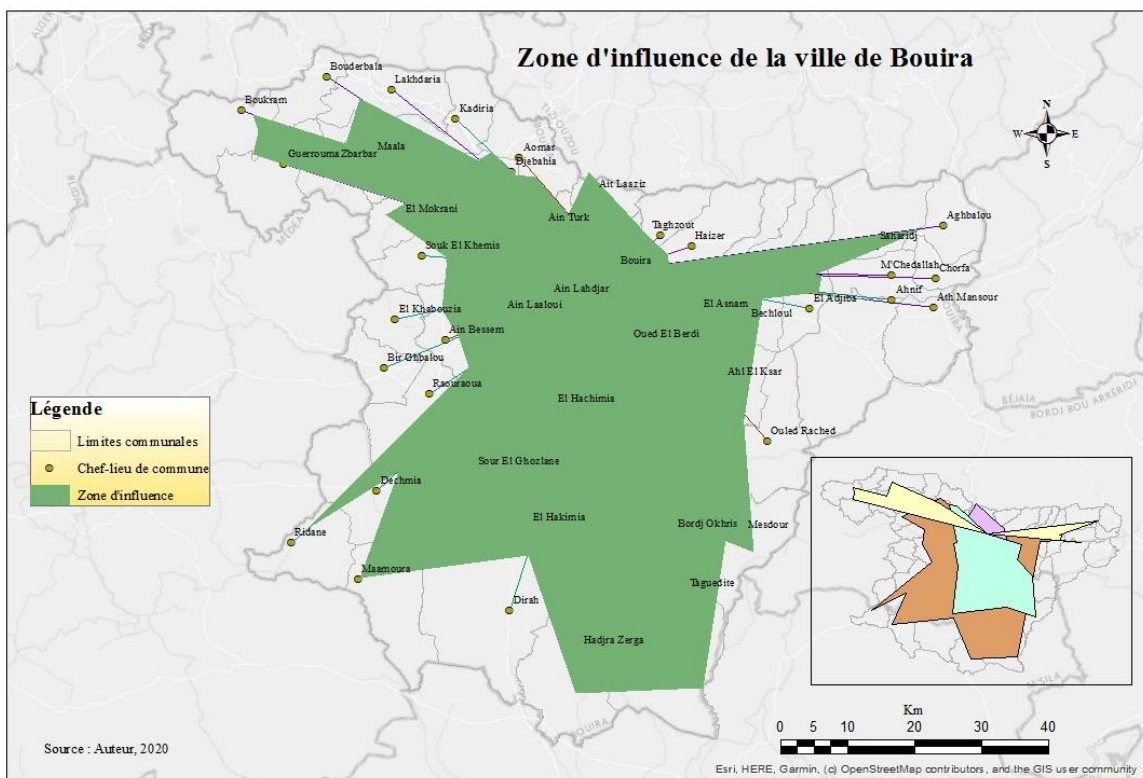


Figure 07 : La zone d'influence de la ville de Bouira
Source : Auteur, 2020

D'après cette carte, on peut constater que la zone d'influence de la ville de Bouira couvre une vaste surface située dans la partie centrale du territoire où se trouvent la plupart des établissements humains. On trouve même certaines communes qui sont totalement couvertes par cette zone (Ain Lahdjar, Ain Laaloui, Sour El Ghozlane, El Hachimia, Bordj

Okhris). Les autres communes sont partiellement couvertes, alors que quatre communes se trouvent hors de la zone d'influence (Aghbalou, Ahnif, Ath Mansour et Chorfa). L'analyse et la lecture de ces résultats montrent que tout le territoire de la wilaya est dominé par la ville de Bouira.

Synthèse :

*Les centres urbains de la wilaya de Bouira exercent tous une **influence** sur les autres sur le même territoire. Cette analyse a permis de mettre en évidence quatre points importants :*

- *Les centres urbains se répartissent en trois catégories : ceux qui ont une influence qui dépasse les limites administratives de leurs communes pour atteindre celles limitrophes, ceux qui possèdent une influence qui dépasse même les communes limitrophes (Chefs-lieux de daïra) et les centres qui n'ont aucune influence.*
- *La ville de Bouira exerce une forte attractivité sur le territoire en dominant 41 Communes. Son aire d'influence couvre la majorité du territoire à l'exception des communes de : Aghbalou, Ahnif, Ath Mansour et Chorfa.*
- *L'attractivité des villes est liée à deux facteurs : la **taille** et le **développement**. Réellement, les grands centres urbains (chefs-lieux de Daïra, la ville de Bouira) sont les grands récepteurs des programmes et des projets de développement de la wilaya.*
- *La connexion entre deux centres urbains est favorisée lorsque celle-ci est assurée par un axe routier de **courte distance**.*

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons mis l'accent sur l'analyse de deux parties intégrantes du territoire système.

En effet, Bouira réjouit d'un potentiel touristique important réparti d'une manière déséquilibrée sur son territoire. Malgré la volonté des collectivités locales à développer ce secteur, la majorité des potentialités se trouvent en état d'abondance. Leur dégradation peut être justifiée par le manque des investissements dans le secteur, le manque des enveloppes financières et l'absence de la coordination et de la coopération entre les acteurs (selon la DTm).

La distribution des centres urbains et la concentration de la population, sont deux facteurs importants qui portent une influence sur l'étendue de la zone d'influence des centres urbains. Le rapport entre ces trois éléments est tangible. Plus la distance entre les centres urbains (ayant un nombre d'habitants important) est grande plus l'étendue de la zone d'influence est importante. L'autre élément qui marque cette relation est le découpage administratif des communes.

Chapitre VI

Analyse fonctionnelle des communes de la wilaya de Bouira ; regard sur le niveau des équipements

CHAPITRE VI : ANALYSE FONCTIONNELLE DES COMMUNES DE LA WILAYA DE BOUIRA ; REGARD SUR LE NIVEAU DES EQUIPEMENTS**INTRODUCTION**

Après avoir effectué une analyse *In situ* de notre terrain d'étude. Notre tâche dans ce chapitre consiste à aborder une analyse fonctionnelle des communes du territoire de Bouira, afin de mettre en exergue toutes les disparités qui existent entre elles. Pour se faire, nous examinerons d'une manière analytique les communes de la wilaya classées en différentes strates telle qu'elles sont identifiées par l'indice de Zipf. Nous saisissons ainsi cette disparité en faisant un rapport avec les modes d'aménagement et de la planification spatiale.

L'analyse du niveau des équipements a été faite en fonction de sept critères répartis en différents indicateurs pour pouvoir saisir les disparités qui existent entre les communes. Les données statistiques sur la population, le nombre de logements, le nombre des équipements sanitaires et éducatifs seront mises en évidence dans ce chapitre. L'analyse de ces données permet de comprendre à la fois leur répartition géographique, le déficit ou non des communes en matière de ces équipements et leur impact sur les territoires limitrophes.

Nos analyses seront approfondies jusqu'au calcul des ratios dans le but de comparer et de saisir les différences entre les seuils des services entre les communes. La logique du processus de programmation et d'implantation des équipements fera aussi objet d'étude dans le but de comprendre le processus de la planification spatiale menée par l'état et les collectivités centrales. L'analyse du niveau des équipements permet ainsi de comprendre la dynamique territoriale issue de la répartition des équipements au sein du territoire.

6.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE

Afin de réussir cette partie, nous avons fait appel à une représentation des résultats par graphes. La construction de ces derniers dans une analyse fonctionnelle n'est pas une chose aisée (ALKAMA, 2005). La collecte des données relatives à tous les indicateurs choisis n'est pas ainsi une chose facile, notamment avec les contraintes d'accès aux données. Pour ce faire, nous avons fait recours à des outils que nous détaillons avant de présenter notre travail.

6.1.1 L'entretien

Les entretiens ont pour fonction principale de mettre en lumière des aspects du phénomène étudiés auxquels le chercheur n'aurait pas pensé spontanément lui-même et à compléter ainsi les pistes de travail que ses lecteurs auront mises en évidence (RAYMOND & LUC VAN, 2006). Ils visent à travers la construction du discours la connaissance objectivante d'un problème (BLANCHET et al., 2000). Dans notre cas, nos entretiens ont été orientés selon les secteurs et les données nécessaires pour notre étude afin d'avoir une vue générale sur le niveau des services offerts par ces communes. L'utilisation d'une fiche d'enquête sur terrain s'avérait nécessaire pour réussir la collecte des données. Le nombre des équipements, les taux d'accroissement de la population et les taux de raccordement et d'utilisation des différents sévices, la manière d'inscription des projets ont fait l'objet de nos larges entretiens avec les différents secteurs de l'état.

6.1.2 L'observation

En sciences sociales, l'observation est vue comme une « *technique directe d'investigation qui sert à observer habituellement un groupe (village, une association) de façon non directive, en vue de faire un prélèvement qualitatif pour comprendre des attitudes et des comportements* » (ANGERS, 2015). C'est un « Support de recherche est problématique dans la mesure où l'observation possède une double nature, à la fois technique et stratégique » (GAVARD-PERRET et al., 2008). Elle est systémique dans la mesure où elle vise « *la description exacte des comportements et de leur prédiction* » (ANGERS, 2015). Cet outil de recherche a été utilisé pour mesurer le niveau des équipements, leur état, la répartition des zones d'activités et l'organisation spatiale du territoire de Bouira.

6.1.3 Annuaire et documents cartographiques

Les données utilisées dans cette partie sont issues de différentes sources. Ces dernières sont représentées par :

- Les monographies statistiques de la wilaya,

- Le plan d'aménagement de wilaya de Bouira,
- Les Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme des communes de la wilaya

6.2 DEFINITION DES STRATES ET DES INDICATEURS D'ANALYSE

Afin de pouvoir établir une analyse du niveau des équipements des communes de notre terrain d'étude, nous avons procédé d'abord à la définition liste des communes regroupées en différentes strates. La définition de ces strates s'est faite en fonction de leur classification selon la loi de zipf qui permet de définir les rangs des communes selon le nombre des habitants. On trouve dans ce sens quatre strates représentées comme suit :

- Strate de 50 000 à 120 000 habitants,
- Strate de 11 250 à 30 000 habitants,
- Strate de 9 850 à 11 230 habitants,
- Strate de 2 000 à 9 800 habitants.

Le choix orienté sur des strates représentées par les communes et non par les centres urbains pour effectuer cette comparaison, permet d'aboutir à une appréhension de la dynamique des territoires relatifs aux communes concernées. Celles-ci subissent des pressions de la population au niveau urbain qu'au niveau rural, ce qui nécessite une réflexion globale sur les modes de gestion adoptés. Dans ce sens, la planification sectorielle exprime son empreinte par les différentes interventions et programmations à ne pas négliger.

Les représentations établies par ce travail montrent le niveau d'équipements des différentes communes de la wilaya. Les indicateurs choisis pour cette fin sont regroupés en six (06) catégories (voir le tableau n° 01) :

Tableau 01 : Les indicateurs de comparaison de niveau des équipements

Critère	Indicateurs	Critère	Indicateurs
Population	Nbr de population (%)	Santé	Nbr des médecins spécialistes publics (%)
	Population urbaine (%)		Nbr des médecins spécialistes privés (%)
	Population de zone éparsé (%)		Nbr des médecins généralistes publics (%)
Logement	Nbr total de logements (%)		Nbr des médecins généralistes privés (%)
	Nbr d'habitat précaire (%)		Nbr des chirurgiens-dentistes publics (%)

	Nbr des lotissements (%)		Nbr des chirurgiens-dentistes privés (%)
Taux de croissance	Taux de croissance 1998 – 2008		Nbr des pharmacies publiques (%)
	Taux de croissance 2008 – 2018		Nbr des pharmacies privées (%)
Education	Nbr des établissements primaires (%)		Nbr des hôpitaux (%)
	Nbr des établissements moyes (%)		Nbr des polycliniques (%)
	Nbr des établissements Lycées (%)		Nbr des salles de soin (%)
	Nbr des enseignants primaires (%)		Nbr des laboratoires d'analyses publics (%)
	Nbr des enseignants moyens (%)		Nbr des laboratoires d'analyses privés (%)
	Nbr des enseignants secondaires (%)		Nbr des centres téléphoniques (%)
		Télécommunication	Nbr des établissements postaux (%)
			Nbr d'abonnés ADSL (%)
			Taux d'utilisation du téléphone (%)

Source : auteur. 2020

Les graphes ci-après représentent le résultat d'un long processus analytique basé sur une approche comparative de toutes les communes de la wilaya. L'utilisation de l'unité de pourcentage (%) pour la représentation des données permet de minimiser les écarts de représentation. Cette dernière donne un aperçu exact sur le niveau d'équipement des communes des différentes strates. Les indicateurs présentés dans le « tableau de comparaison du niveau des équipements » éclairent le degré de développement des communes dans le cadre de l'aménagement du territoire volontariste. Les résultats de notre analyse sont présentés dans cette partie par strate.

6.3 RESULTATS DU DIAGNOSTIC

6.3.1 Strate de 50 000 à 120 000 habitants

La lecture et l'interprétation des résultats de la strate de 50 000 à 120 000 habitants (voir le tableau n° 02) montrent que les efforts de l'état relatif au développement territorial sont plus au moins orientés vers les grandes communes ayant un poids démographique important. Excepté de la commune de Bouira qui représente le chef-lieu de wilaya, les autres communes de cette strate (Lakhdaria, Sour El Ghozlane et Ain Bessem) ont un statut de chef-lieu de Daïra depuis le découpage administratif de 1974. Grâce à ce statut dont elles profitent, elles dominent les autres communes de même statut et d'autres qui ont le statut de chef-lieu de commune. Ces résultats sont représentés dans la figure n° 01.

Ces communes se caractérisent par des centres urbains créés pendant la période coloniale. La ville de Bouira remonte à l'époque OTOMANE où leur présence était

matérialisée par un fort Turc utilisé pour la collecte des impôts. Depuis, elles connaissent une croissance démographique importante qui se stabilise après 1998.

Cette augmentation influe sur le nombre de la population urbaine qui s'est accentuée pendant la décennie noire. Toutes les communes de cette strate se caractérisent par une forte concentration de la population urbaine. La commune de Bouira compte le plus grand nombre de population urbaine de 99 540 habitants 16,35% par rapport au total de la wilaya et 88,75% par rapport à la population total de la commune. Au deuxième rang se placent les communes de Sour El Ghozlane et de Lakhdaria avec respectivement 56 504 et 62 166 habitants de population urbaine. Elles réalisent des taux de population urbaine de 9,27% par rapport au total de la wilaya et 86,69% par rapport au total de la commune pour la première et de 10,21% du total de la wilaya et de 86,35% du total de la commune pour la deuxième. La commune d'Ain Bessem occupe la dernière position avec une population totale de 58 178 habitants soit 6,91% de la population totale de la wilaya. Sa population urbaine est estimée à 7,80% du total de la wilaya et de 81,65% du total de la commune.

L'analyse des taux d'accroissement démographique de cette strate a démontré deux cas de figure. Les communes de Bouira et de Sour El Ghozlane connaissent respectivement des taux de croissance démographique (1,69 et 1,74) qui dépasse la moyenne nationale de 1,6 %. Lakhdaria (1,26) et Ain Bessem (1,46) enregistrent des taux de croissance inférieurs à la moyenne nationale. Toutes les communes de la strate affichent des taux d'accroissement supérieurs à la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 1%.

Le nombre de logements à construire est considéré comme une variable dépendante de la dynamique démographique (Léger, 2019). Dans ce sens, l'état tente depuis l'indépendance à répondre aux besoins de la population en matière de logements. Les chiffres présentés ci-après témoignent de la volonté des collectivités locales dans la réalisation des logements tous segments confondus (LPA, AADL, LSL, LV, LPP). Le nombre de logement réalisé jusqu'à 2019 a atteint 183 780 unités dont 13 % soit 23 732 logements se trouvent dans la commune de Bouira. Celle-ci réalise un ratio de 212 unités par mille habitants qui est supérieur à la moyenne de la strate de 173,84 unités par mille habitants et inférieur à la moyenne de la wilaya de 249,23 unités par mille habitants.

Les autres communes de la strate (Lakhdaria, Sour El Ghozlane et Ain Bessem) réalisent respectivement des ratios de 165, 168 et 150 unités par mille habitants, qui sont inférieurs aux moyennes de la strate et de la wilaya. Ce nombre enregistré au niveau de ces

communes explique la forte croissance urbaine que connaissaient leurs centres urbains. Les extensions urbaines dans ces centres urbains se font au détriment des terres agricoles pour absorber le déficit en logement et réduire la prolifération de l'habitat précaire et des bidonvilles.

La présence des bidonvilles représente une faiblesse pour l'image de la ville, une source de la salubrité et un lieu de la prolifération des différents fléaux Sociaux. L'habitat précaire présente une bonne part du parc de logement à la wilaya de Bouira dont près de 1 185 unités se localisent au niveau des communes de cette strate. Les communes de Bouira et de Sour El Ghozlane regroupent respectivement (6,03 % - 4,10 %), soit 490 habitats pour Bouira et 333 pour Sour El Ghozlane, du nombre total de l'habitat précaire de la wilaya. Elles réalisent des ratios de 4,37 unités par mille habitants pour la première et de 5,12 unités par mille habitants pour la deuxième. Ces deux ratios sont supérieurs à la moyenne de la strate qui est de 3,78 unités par mille habitants et inférieurs à la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 12,64 unités par mille habitants. Lakhdaria et Ain Bessem affichent chacune 181 habitats précaires soit un taux de 2,23% du total des habitats précaires de la wilaya. Elles se caractérisent par une faible présence de l'habitat précaire en ne dépassant pas la moyenne de la strate. Elles réalisent des ratios inférieurs aux moyennes de la strate (3,78) et de la wilaya (12,64) qui sont de l'ordre de 2,51 unités par mille habitants pour la première et de 3,11 unités par mille habitants pour la deuxième.

L'extension urbaine peut être ainsi le résultat de l'implantation massive des lotissements. Ceux-ci représentent une « *procédure d'urbanisme qui permet la création d'un tissu urbain par viabilisation, morcellement et dotation de droit de construire des parcelles de terrain, intégrées dans les réserves foncières communales* » (Choay, 1988). Dans notre cas, cette strate compte en général 190 lotissements soit 51,07 % par rapport au total des lotissements de la wilaya (372 unités). Les communes de cette strate totalisent des ratios supérieurs aux moyennes de la strate (0,58 unités par mille habitants) et de la strate (0,40 unités par mille habitants). Bouira se détache des autres communes avec 89 lotissements et un ratio de 0,79 unités par mille habitants. Lakhdaria et Sour El Ghozlane comptent respectivement 41 et 35 lotissements en affichant des ratios de 0,57 unités par mille habitants pour la première et de 0,54 pour la deuxième. Finalement, la commune d'Ain Bessem qui réalise un ratio de 0,43 unités par mille habitants, soit un nombre total 25 lotissements. Il est important de signaler que les communes de cette strate sont les plus dotées en lotissements que les autres strates.

Ces données présentent la forte implantation des lotissements dans ces communes en raison de la présence des terrains privés pouvant être exploités en habitations. Finalement, Cette réorganisation spatiale consiste à « *former des lots ne porte que soit sur des marchandises dont on peut considérer qu'elles circulent, soit sur ce qui fait figure de patrimoine transmissible à des héritiers ou autres acquéreurs sans que la nature mobilière, immobilière ou foncière de ces biens soit évoquée* » (Frey, 1989). La rareté du foncier urbanisable et le coût du foncier sur le marché sont les principaux facteurs de la prolifération en masse de ce mode d'urbanisation ces dernières années.

La scolarisation de la population au niveau des communes a toujours été une préoccupation majeure de l'état. Ceci a fait objet de concrétisation par le nombre des établissements scolaires. Cet indicateur permet de mesurer le niveau du développement des territoires (communes) et de définir les disparités entre elles. Notre analyse a démontré que les communes de cette strate possèdent un nombre important des équipements éducatifs. On enregistre que Bouira possède deux centres de formation professionnelle spécialisés qui sont considérés comme des équipements de niveau supérieur selon la grille des équipements.

Les données de notre enquête démontrent clairement le déficit en matière des établissements scolaires au niveau des communes de cette strate par rapport à la moyenne de la wilaya. En outre, Bouira se détache des autres communes avec 77 établissements en réalisant un ratio de 2,94 unités par mille élèves. Avec les 52 écoles primaires qu'elle possède, le déficit reste énorme par rapport à Ain Bessem qui enregistre un ratio de 3,22 unités par mille élèves. Au deuxième rang se placent Lakhdaria et Sour El Ghozlane avec respectivement 42 et 40 établissements soit des ratios inférieurs à la moyenne de la strate et de la wilaya, de 2,66 unités par mille élèves pour la première et de 2,88 unités par mille élèves pour la deuxième. Ain Bessem opère un ratio de (3,22) au-dessous de la moyenne de la wilaya. Elle compte 41 établissements dont 29 écoles primaires. La lecture de ces résultats, confirme la disparité de taille entre les communes et leur dotation en équipements éducatifs.

Le deuxième indicateur entrepris dans notre analyse reflète le nombre total des enseignants assurant l'encadrement de tous les niveaux (primaire, moyen et secondaire) à l'échelle de toutes les communes. Comparées à la moyenne de la wilaya de 60,93 enseignants par mille élèves, toutes les communes de la strate connaissent un déficit considérable en matière d'encadrement. Bouira compte 1427 enseignants et opère un ratio de 54,42 enseignants par mille élèves. Ain Bessem et Sour El Ghozlane totalisent

respectivement 669 et 716 enseignants soit des ratios de 52,62 enseignants par mille élèves pour la première et 51,52 enseignants par mille élèves pour la deuxième. Lakhdaria se place au dernier rang avec un ratio de 49,17 enseignants par mille élèves. Elle compte au total 777 enseignants.

L'autre niveau d'analyse montre le taux de dotation des communes par les équipements sanitaires. Théoriquement, la planification sanitaire repose sur une « *carte sanitaire établie selon des indices de besoins par secteur et région sanitaires* » (Rican & Vaillant, 2009). Cet outil permet alors de définir la nature et le nombre des équipements à réaliser dans une région en fonction du nombre de lits par habitants. C'est un outil de planification, souvent appelé quantitatif et régie, qui « *visé davantage les principes d'égalité que d'équité* ». (Rican & Vaillant, 2009).

Les résultats présentés par le graphe radar de cette strate montrent clairement la concentration des équipements sanitaires au niveau de la commune de Bouira, notamment dans son chef-lieu de wilaya. Les communes de la strate sont dotées d'un hôpital de plus de 300 lits à Bouira (375) et Sour El Ghazlane (309 lits), et de moins de 250 lits à Lakhdaria (240 lits) et Ain Bessem (92 lits). L'implantation de ces hôpitaux au niveau des communes de cette strate a provoqué une importante mobilité de la population des petites communes vers celles-ci. Ces communes sont ainsi bénéficiaires d'un nombre très limité de polycliniques spécialisées. Au total 09 polycliniques à Bouira, 01 à Lakhdaria et 02 à Sour El Ghazlane et Ain Bessem. Cette répartition déséquilibrée rend le reste du territoire de la wilaya dépourvue de ces établissements.

En matière du nombre total des équipements sanitaires, Bouira accueille le plus grand nombre total des équipements sanitaires, réalisant un ratio de 0,65 unités par mille habitants, soit 73 équipements à l'échelle de la commune. Sour El Ghazlane compte 44 équipements, en réalisant le plus important ratio de la strate qui est de l'ordre de 0,68 unités par mille habitants. Ces deux communes affichent des ratios supérieurs aux moyennes de la strate et de la wilaya qui sont de l'ordre de 0,57 et de 0,55 unités par mille habitants. Les communes d'Ain Bessem et de Lakhdaria enregistrent des ratios au-dessous de la moyenne de la strate, soit 0,50 unité par mille habitants pour la première et 0,47 unités par mille habitants pour la deuxième. Elles comptent respectivement 29 et 34 établissements. Il est important de signaler que toutes les communes de cette strate opèrent des ratios inférieurs à

la moyenne de la wilaya et de la strate. De ce fait, un déficit important est constaté au niveau de ces communes en matière d'établissements sanitaires.

La réalisation des installations médicales et sanitaires exige la disponibilité des agents du corps médical (médecins généralistes ou spécialistes, des chirurgiens et des chirurgiens dentaires, ...). Le nombre total du personnel médical à travers les communes de la wilaya représente le deuxième indicateur calculé pour mesurer le niveau de dotation des communes par les équipements sanitaires. Selon notre enquête, toutes les communes de cette strate se caractérisent par une bonne couverture en matière du personnel médical. Dans notre cas, le nombre du personnel du corps médical (médecins généralistes, spécialistes et chirurgiens-dentistes) avoisine les 1 265 agents à l'échelle de la wilaya et dont 829 au niveau de cette strate. Les communes de cette strate affichent des ratios qui dépassent la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 0,82 médecins par mille habitants.

Bouira et de Lakhdaria comptabilisent respectivement 394 et 206 médecins de toutes les spécialités. Elles réalisent des ratios de 3,51 pour la première et de 2,86 qui sont supérieurs à la moyenne de la strate qui est de l'ordre de 2,52 médecins par mille habitants. Le niveau de couverture en personnel médical des communes de Sour El Ghozlane et d'Ain Bessem est inférieur à la moyenne de la strate. Elles réalisent respectivement des ratios de 1,91 et de 1,80 médecin par mille habitants, soit 124 médecins pour la première et 105 médecins pour la deuxième commune. Il est important de signaler qu'avec ces ratios faibles que présentent ces communes, elles restent les mieux couvertes en personnel médical par rapport aux autres strates.

L'autre niveau d'analyse montre que ces communes sont moyennement équipées en matière de téléphone comme « *indice de mesure des flux invisibles* » (ALKAMA, 2005) avec des disparités importantes entre les communes de la même strate : Bouira semble plus dotée que les autres avec 20,11 % de la part des centres téléphoniques et 56,40 % d'utilisation du téléphone par rapport au total de la wilaya. Les communes de (Sour El Ghozlane et Ain Bessem) réalisent respectivement des taux d'utilisation du téléphone (75,28 % et 85,51 %) plus élevés que celui de Bouira contre un nombre faible de centres téléphoniques (12 – 11). Le nombre des abonnés ADSL le plus important est enregistré au niveau de la commune de Bouira avec 29,99 % représentant 11 748 abonnés. Les autres communes de la strate (Lakhdaria, Sour El Ghozlane et Ain Bessem) connaissent

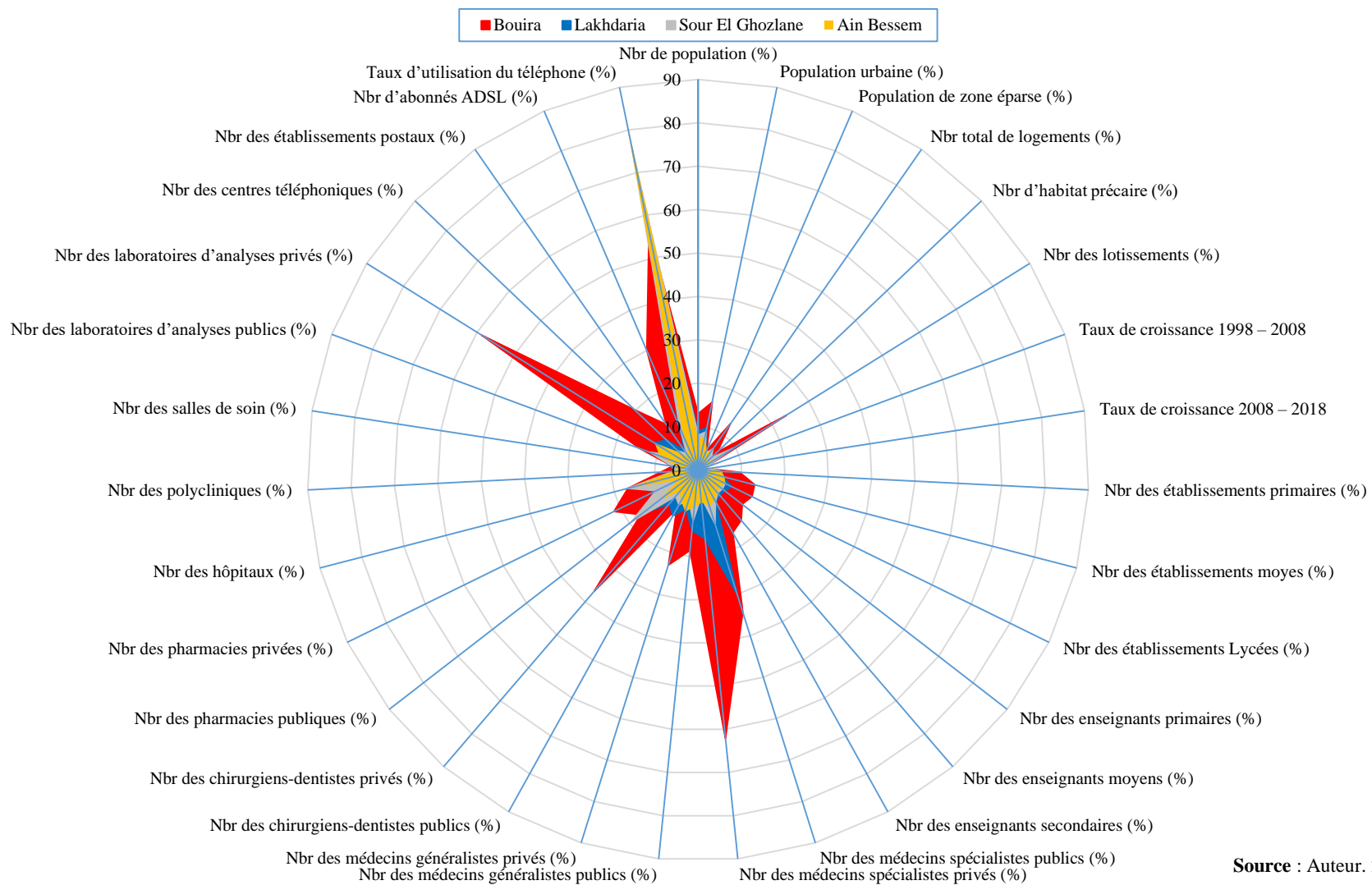
respectivement des faibles taux d'abonnement ADSL (11,28 – 10,83 – 8,73) inférieurs à 15,20 % comme moyenne la moyenne de la strate.

Tableau 02 : Fiche de synthétique de niveau des équipements de strate : 50 000 à 120 000 habitants.

Section	Indicateurs	Bouira	Lakhdaria	Sour El Ghozlane	Ain Bessem
Population	Nbr de population (%)	13	9	8	7
	Population urbaine (%)	16	10	9	8
	Population de zone éparsée (%)	5	4	4	5
Logement	Nbr total de logements (%)	13	6	6	5
	Nbr d'habitat précaire (%)	6,03	2,23	4,1	2,23
	Nbr des lotissements (%)	23,92	11,02	9,41	6,72
Taux de croissance	Taux de croissance 1 998 – 2008	1,69	1,26	1,74	1,47
	Taux de croissance 2008 – 2018	2,26	1,78	2,54	3,05
Education	Nbr des établissements primaires (%)	9,58	5,52	5,34	5,34
	Nbr des établissements moyennes (%)	13,39	5,51	5,51	6,3
	Nbr des établissements Lycées (%)	13,79	8,62	6,9	6,9
	Nbr des enseignants primaires (%)	12,83	7,77	7,02	6,25
	Nbr des enseignants moyens (%)	15,17	7,62	6,92	6,8
	Nbr des enseignants secondaires (%)	16,45	8,49	8,2	7,75
Santé	Nbr des médecins spécialistes publics (%)	34,2	30	12,9	8,8
	Nbr des médecins spécialistes privés (%)	62,1	15,9	6,2	7,5
	Nbr des médecins généralistes publics (%)	18,6	14	11,7	8,6
	Nbr des médecins généralistes privés (%)	22,9	9,3	7,1	10
	Nbr des chirurgiens-dentistes publics (%)	10,1	12,1	9,1	8,1
	Nbr des chirurgiens-dentistes privés (%)	36,7	10,1	7,9	6,5
	Nbr des pharmacies publiques (%)	16,7	16,7	19,4	11,1
	Nbr des pharmacies privées (%)	21,6	8,5	10,8	5,1
	Nbr des hôpitaux (%)	16,7	16,7	16,7	16,7
	Nbr des polycliniques (%)	8,6	2,9	5,7	5,7
	Nbr des salles de soin (%)	6	4	6	4,7
	Nbr des laboratoires d'analyses publics (%)	14,3	7,1	11,9	9,5
Nbr des laboratoires d'analyses privés (%)	58,8	11,8	5,9	11,8	
Télécommunication	Nbr des centres téléphoniques (%)	20,11	10,05	6,35	5,82
	Nbr des établissements postaux (%)	12,84	5,5	4,59	3,67
	Nbr d'abonnés ADSL (%)	29,99	11,28	10,83	8,73
	Taux d'utilisation du téléphone (%)	56,4	58,93	75,28	85,51

Source : Auteur. 2020

Figure 01 : Fiche synthétique de comparaison des équipements de la strate de 50 000 à 120 000 habitants



Source : Auteur. 2020

6.3.2 Strate de 11 250 à 30 000 habitants

Généralement le développement territorial en Algérie des communes est le résultat d'une planification sectorielle qui agit avec des programmes souvent contradictoires entre acteurs sur un espace à diverses contraintes (rareté du foncier urbanisable, statut juridique des terrains, topographie des terrains, milieu urbain, milieu rural). Ce développement est fortement lié à la nature des interventions menées par l'état qui joue « *un rôle déterminant dans chaque phase de développement et d'organisation spatiale du territoire* » (TESSA, 2007). Suite à ces données, les différences enregistrées au niveau de cette strate mettent l'accent sur le statut des communes et le niveau des équipements de chacune d'elles (voir la figure n° 02).

À l'exception de Bechloul, Bir Ghablou, Bordj Okhris, El Hachimia, Haizer, Kadiria et M'Chedallah qui possèdent un statut de chef-lieu de Daïra, les autres représentent les chefs-lieux des communes. Notre analyse a démontré que les chefs-lieux de Daïra n'arrivent pas assurer leur rôle dans l'organisation spatiale, notamment en matière de l'équilibre entre la ville et la campagne. Ceci malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics qui « *cherchent à réduire les écarts entre la ville et la campagne, tout en stabilisant les populations rurales* » (TESSA, 2007).

En matière de la concentration de la population, cette strate regroupe trois catégories de communes. La première catégorie représente les communes de (Aghbalou, Ahl El Ksar, Ahnif, Ait Laaziz, Ath Mansour, Bir Ghablou, Bordj Okhris, Bouderbala, Chorfa, Djebahia, El Adjiba, El Asnam, El Hachimia, Haizer, Kadiria, M'Chedallah, Mesdour) qui se caractérisent par une forte concentration de la population urbaine due à un exode rural massif. Les communes d'Aghbalou et de Chorfa enregistrent respectivement (94,45 % - 99,22 %) les taux les plus élevés par rapport à d'autres communes justifiés par le relief qui représente un obstacle pour l'installation de la population en milieu rural. Par le même motif du relief, les communes d'Ahl El Ksar, Ait Laaziz, Ath Mansour, Djebahia, El Adjiba, M'Chedallah et Mesdour, connaissent une importante concentration de la population urbaine par rapport et à la population rurale qui ne dépasse pas 30 %. Les conditions de vie en zones rurales dans ces communes (relief, adduction en eau potable, voies carrossables, équipements de proximité, transport) sont beaucoup plus favorables ce qui permet de maintenir ces populations en place. La deuxième catégorie représente les communes (Ain Lahdjar, Bechloul, Dirah et Guerrouma) à caractère rural où la population rurale dépasse les 50 % de la population totale de chaque commune. Avec son statut de chef-lieu de Daïra, la

commune de Bechloul possède 57,13 % population rurale. Celle-ci est répartie sur différentes localités situées autour centre urbain de Bechloul. La distance et l'existence du transport du/vers le chef-lieu de Daïra a poussé la population à quitter la ville pour s'installer en zones rurales. La présence de différentes localités rurales dans les communes d'Ain Lahdjar (59,02 %), Dirah (57,96 %), et des hameaux à Guerrouma (54,78) absorbe plus de population. La troisième catégorie représente les communes (Aomar, Oued El Berdi et Taghzout) qui se caractérisent par une répartition plus au moins équitable de la population urbaine et rurale. La commune d'Oued El Berdi est très connue par son caractère rural dû à la présence des terrains à fortes potentialités agricoles, abrite 50,03 % de la population urbaine contre 49,97 % de la population rurale. Les communes de Taghzout et d'Aomar abritent respectivement (58,11 % - 58,83 %) de la population urbaine contre (41,89 % - 41,17 %) de la population rurale.

La population totale des communes s'accroît avec des rythmes variés d'une commune à une autre. Selon les résultats obtenus par le calcul du **taux de croissance** démographique pour la période de 2008 – 2018, on note 09 communes qui se caractérisent par des taux de croissance qui les mettent au-dessus de la moyenne nationale enregistrée par le RGPH de 2008. La majorité d'entre elles représentent les chefs-lieux de Daïra : Bir Ghalou (2,31 %), Bordj Okhris (2,30 %), El Hachimia (2,14 %), Bouderbala (1,75 %), Haizer (1,72 %) et Kadiria (1,73 %) avec des taux de croissance très importants et qui dépasse pour certaines les 2 %. Les trois autres communes d'Ahl El Ksar (2,11 %), Ain Laaloui (2,3 %) et Oued El Berdi (1,81 %), connaissent aussi une croissance démographique importante qui dépasse le 1,8 %. Ces dernières représentent le modèle des communes à caractère rural où l'agriculture l'emporte sur les autres activités.

Le nombre du **logement** attribué pour chaque commune exprime à la fois ; la demande en logement par celles-ci, les disponibilités foncières réservées aux logements et le niveau de dotation par les différents équipements. Du total de 183 780 logements affectés à la wilaya de Bouira jusqu'à 2019, on comptabilise 94 963 unités (soit 51,67 %) ont attribués aux titres des différents programmes, aux communes de cette strate. Le nombre de logement tout type confondu met en exergue les situations que vivent les habitants de ces communes (ALKAMA, 2005).

L'analyse du critère de logement permet de définir le niveau de dotation des communes de cette strate en logements en fonction des indicateurs de du nombre total des

logements, de l'habitat précaire et du nombre des lotissements. Le premier indicateur met l'accent sur le nombre de logements tous segments confondus réalisés au niveau de chaque commune. Les résultats de notre enquête nous ont permis de classer les communes de cette strate en quatre catégories. La **première catégorie** est représentée par la commune d'Ahnif qui réalise le plus grand ratio de la strate de 308,63 unités par mille habitants, soit un nombre total de 3 481 logements. La **deuxième catégorie** regroupe les communes qui enregistrent des ratios supérieurs aux moyennes de la strate (232,96) et de la wilaya qui est de l'ordre de 249,23 unités par habitants. La commune de Guerrouma affiche le plus grand ratio de la strate de 274,12 unités par mille habitants, soit un nombre total de 4 293 logements. Au deuxième rang viennent les deux communes de Dirah et d'Ath Mansour qui totalisent respectivement des ratios de 271,57 et 271,52 unités par mille habitants, soit 4 211 logements pour la première et 3 173 logements pour la deuxième. Mesdour et Aghbalou se placent au dernier rang de cette catégorie avec des ratios de 255,33 unités par mille habitants pour la première et 251,77 unités par mille habitants pour la deuxième. Elles totalisent respectivement 3 353 et 5 336 logements. La **troisième catégorie** englobe les communes dont les ratios se situent entre les deux moyennes de la strate et de la wilaya. Le chef-lieu de Daïra occupe le premier rang de cette catégorie avec 248,88 unités par mille habitants, soit 3 449 un nombre total de logements. Les communes d'El Adjiba, Chorfa et Taghzout se placent au deuxième rang avec respectivement des ratios de 245,77 – 243,26 et 242,03 unités par mille habitants. Au dernier rang s'inscrivent les communes de M'Chedallah et de Bouderbala qui comptent respectivement 28 755 et 21 121 logements, soit des ratios de 237,32 unités par mille habitants pour la première et 233,18 unités par mille habitants pour la deuxième. La **quatrième catégorie** présente les communes qui affichent les ratios les plus faibles de la strate situés au-dessous de la moyenne de la strate (232,96) et de la wilaya (249,23). Il s'agit des communes d'Ahl El Ksar, Ain Laaloui, Ait Laaziz, Aomar, Bir Ghbalou, Bordj Okhris, Djebahia, El Asnam, El Hachimia, Haizer, Kadiria et Oued EL Berdi. Elles totalisent des ratios allant de 194,37 unités par mille habitants pour Djebahia à 227,39 unités par mille habitants pour Bordj Okhris. Cette catégorie renferme cinq communes au statut administratif de chef-lieu de Daïra (Bir Ghbalou, Bordj Okhris, Haizer, Kadiria et EL Hachimia). Celles-ci totalisent respectivement des ratios de 202,85 – 227,39 – 194,96 – 208,96 et 221,86 unités par mille habitants. Malgré le statut administratif dont jouissent ces communes, elles occupent les derniers rangs de cette catégorie. Les chiffres obtenus mettent la commune de M'Chedallah au premier rang de la strate avec 6 824 logements, soit 3,71 % du nombre total de logement de la wilaya. À la deuxième position se

place la commune de Kadiria avec 5 941 logements, soit 3,23 % du total de logement de la wilaya, et suivi par la commune d'Aghbalou avec 5 336 logements, soit une part de 2,90 % par rapport au nombre total de logements de la wilaya.

Le deuxième indicateur sur lequel nous nous appuyons dans notre analyse est le nombre d'habitats précaires. On constate une présence significative de ce type de logement, ce qui a nécessité l'intervention des autorités locales pour limiter leur diffusion. Les résultats de notre enquête ont révélé trois catégories de municipalités. La **première catégorie** regroupe 14 communes qui ont enregistré des ratios supérieurs aux moyennes de la strate (12,78) et de la wilaya qui est de l'ordre de 12,64 unités par mille habitants. Il s'agit des communes d'Aghbalou, Ahl El Ksar, Ahnif, Ain Lahdjar, Ait Laaziz, Aomar, Ath Mansour, Bechloul, Bir Ghbalou, Djebahia, El Adjiba, El Asnam, Guerrouma et Kadiria. La **deuxième catégorie** présente les communes qui affichent des ratios aux deux moyennes de la strate et de la wilaya. A l'exception de Bouderbala qui réalise un ratio de 10,13 unités par mille habitants avec 207 habitats précaires, toutes les autres communes affichent des ratios qui varient entre 0,85 pour Oued El Berdi et 3,78 unités par mille habitants pour Dirah. Bordj Okhris, Mesdour et El Hachimia réalisent respectivement des ratios de 1,36 – 1,29 et 1,02 unité par mille habitants. La troisième catégorie représente les communes de Chorfa, M'Chedallah et Taghzout, n'ayant pas d'habitats précaires au sein de leurs territoires. Ce critère met en exergue le nombre des logements réalisés par les habitants dans le cadre de l'informel (habitats précaire) et des lotissements. Au total, cette strate compte 4979 habitats précaires et 135 lotissements.

Dans ce sens, trois catégories de communes caractérisent cette strate. La **première** englobe les communes (Chorfa, Haizer, M'Chedallah et Taghzout) n'ayant pas d'habitats précaires au sein de leurs territoires avec un nombre plus au moins important de lotissements réalisés. La commune de Chorfa compte 02 lotissements soit 0,54 % du total des lotissements de la wilaya. Suivie par Taghzout qui possède 3 lotissements soit un taux de 0,81 %. Les deux autres communes (Haizer et M'Chedallah) enregistrent respectivement 2,69 % et 3,49 % du total des lotissements, ce qui les placent au-dessus de la moyenne (1,51 %) de la strate. La **deuxième catégorie** est représentée par les communes (Bordj Okhris, Dirah, El Hachimia, Mesdour et Oued El Berdi) ayant des taux d'habitats précaires qui varient entre 0,01 % et 1,99 %. Celles-ci enregistrent des taux d'habitats précaires au-dessous de la moyenne (2,65 %) de la strate avec respectivement (0,22 % - 0,74 % - 0,27 % - 0,21 % - 0,14 %). Les faibles taux enregistrés par ces communes peuvent être justifiés par le nombre

des logements réalisés par l'état et le nombre des lotissements. La commune de Bordj Okhris compte 12 lotissements soit 3,23 % du total des lotissements de la wilaya. Les communes de Dirah et El Hachimia sont caractérisées par la présence respectivement de 6 et 7 lotissement soit des taux de de 1,61 % et 1,88 %. Au dernier stade, Mesdour et Oued El Berdi comptent 2 lotissements pour chacune soit un taux de (0,54 %) au-dessous de la moyenne (1,51 %) de la strate. Théoriquement, le concept du lotissement renvoie à un « ensemble de lots ou parcelles déterminés par la division d'un lot ou d'une parcelle initiale »(Saidouni, 2000). Ceux-ci sont réalisés par des gens aisés sur des parcelles de terrains généralement situées à la périphérie de la ville. Dans un autres sens, le lotissement est « *une procédure d'urbanisme qui permet la création d'un tissu urbain par viabilisation, morcellement et dotation de droit de construire des parcelles de terrain, intégrées dans les réserves foncières communales* »(Merlin & Choay, 2009). C'est dans cette optique que le nombre des lotissements est fortement lié aux disponibilités foncières au niveau des communes. La présence des assiettes foncières à titres privés a favorisé l'apparition de ce type d'urbanisation. La **troisième catégorie** englobe le reste des communes de cette strate dont le taux de l'habitat précaire dépasse les 2 %. Le taux de l'habitat précaire des communes de Guerrouma (8 %), Aomar (6,68 %), Bechloul (5,13 %), Kadiria (4,91 %) et Ain Lahdjar (4,33 %), dépasse deux à trois fois plus la moyenne (2,55 %) de strate. On constate que même les chefs-lieux de Daïra (Bechloul, Bir Ghablou, Kadiria) n'échappent à ce phénomène. A côté de ces résultats, le nombre de lotissements réalisés varie d'une commune à une autre. La commune de Djebahia possède le plus grand nombre de lotissements dans cette catégorie avec 3,23 %, suivie par la commune de Kadiria avec 2,96 %, dépassant pour la moyenne (1,51 %) de la strate. En contrepartie, les communes d'Aghbalou et d'Ait Laaziz n'enregistrent aucun lotissement pour des raisons de relief de terrains. Les terrains sont à dominance privés et les habitants favorisent le plus de l'habitat individuel.

La prise en charge de la **scolarisation** comme critère d'analyse du niveau des équipements présente le nombre des établissements primaires, moyens et secondaire et le nombre des enseignants des trois niveaux. D'après les résultats de notre enquête, on constate un certain équilibre dans la répartition des établissements scolaires entre les communes de cette strate, allant de 09 établissements pour Ath Mansour à 24 pour M'Chedallah. La répartition des établissements est liée au poids démographique.

Le premier niveau d'analyse met en exergue le nombre des établissements (primaires, moyens et secondaires) au niveau de ces communes. L'analyse des données de

cet indicateur permet de classer les communes de cette strate en trois catégories selon le nombre des écoles primaires.

La première catégorie concerne les communes ayant une forte concentration de la population urbaine. À l'exception de la commune de Bechloul (chef-lieu de Daïra) dont la population rurale atteint 57,13%, toutes les autres communes (Ahnif, Ath Mansour, Bir Ghalou, El Adjiba, El Asnam) se caractérisent par une forte concentration de la population urbaine allant de 61,62% à 89,26%. Bechloul enregistre un nombre très élevé (09 écoles) dû à la répartition de plus de 57% de sa population en zones rurales sous formes de « Douars » nécessitant des équipements de proximité. Elle réalise un ratio de 5,13 unités par mille élèves qui est supérieur à la moyenne de la strate de 4,84 unités par mille élèves. La part de cette commune est inférieure à la moyenne de la wilaya dont le ratio est de 5,63 unités par mille élèves. Les communes d'Ahnif et d'Ath Mansour sont dotées de 06 établissements soit un taux de 1,10% par rapport au nombre total des établissements primaires de la wilaya. Elles totalisent respectivement des ratios de 4,84 et de 3,73 unités par mille élèves qui sont inférieurs aux moyennes de la strate et de la wilaya. Les communes de Bir Ghalou et El Asnam possèdent 08 établissements, ce qui les place à la troisième position avec un taux de 1,47% par rapport au total de la wilaya en réalisant des ratios de 2,77 unités par mille élèves pour la première et 4,15 unités par mille élèves pour la deuxième. Ces valeurs sont au-dessous des deux moyennes de la strate et de la wilaya. Quant à la commune d'El Adjiba à faible population rurale, on y trouve 07 écoles primaires soit 1,29% du total de la wilaya. Elle affiche un ratio de 4,04 unités par mille élèves qui est inférieur aux deux moyennes de la strate et de la wilaya.

La deuxième catégorie regroupe les communes ayant un nombre des établissements qui varie entre 10 et 15. Celles-ci se caractérisent par une très forte concentration de la population urbaine allant de 40,98% à 99,22%. Aomar, Kadiria et Taghzout connaissent un nombre de 14 établissements soit 2,58% du total de la wilaya. Les deux premières communes affichent respectivement des ratios de 4,51 et 3,64 unités par mille élèves qui sont inférieurs aux deux moyennes de la strate et de la wilaya. La commune de Taghzout semble être la plus équipée de cette catégorie en réalisant un ratio de 6,76 unités par mille élèves, qui supérieur aux moyennes de la strate et de la wilaya. Au niveau des communes d'Ahl El Ksar, Ait Laaziz et Mesdour, on y trouve 13 écoles, soit 2,39% du total de la wilaya. Contrairement à Ait Laaziz qui affiche un ratio supérieur à la moyenne de la wilaya de 6,59 unités par mille élèves, la commune d'Ahl El Ksar réalise un ratio de 5,52 unités par mille élèves qui au-

dessous de la même moyenne. Le reste des communes possèdent respectivement : 12 écoles pour Bordj Okhris et Djebahia, soit 2,21% du total de la wilaya, 11 écoles pour Aghbalou, Ain Lahdjar et Haizer avec un taux de 2,03% et finalement 10 écoles pour les communes de Chorfa et Oued El Berdi qui présentent un taux de 1,84% du total de la wilaya. Le nombre des établissements primaires est directement proportionnel à la population totale des communes concernées.

La troisième catégorie représente les communes de Bouderbala, Dirah, El Hachimia, Guerrouma et M'Chedallah qui sont dotées d'un nombre très important des établissements primaires qui varie entre 15 et 20 établissements. Dans ce cas, la population rurale dispersée conditionne le nombre des établissements. Avec les 28 755 habitants, le chef-lieu de Daïra de M'Chedallah ne compte que 15 écoles primaires comparée aux communes de Guerrouma et de Dirah qui comptent deux fois moins la population de M'Chedallah et inversement, elles possèdent 18 écoles primaires soit 3,31% du total de la wilaya. M'Chedallah réalise un ratio de 4,36 unités par mille élèves et se trouve en déficit comparée à la moyenne de la wilaya (5,63). El Hachimia et Bouderbala qui comptent près de 33% de la population rurale sont dotées respectivement de 16 et 17 écoles primaires soit 2,95% et 3,13% du nombre total des établissements primaires de la wilaya de Bouira. Elles réalisent respectivement des ratios de 4,11 et 5 unités par mille élèves.

Au titre des établissements moyens, trois communes (Aomar, Chorfa et M'Chedallah) possèdent 05 CEM soit 3,94% du total des CEM de la wilaya. On y trouve ainsi deux communes (Kadiria et Taghzout) qui comptent deux CEM, soit un taux de 3,15% du total de la wilaya. Aghbalou, Djebahia, El Hachimia et Haizer comptent 03 établissements (CEM) soit 2,36% du total des CEM de la wilaya. Au dernier stade, les communes d'Ahnif, Ait Laaziz, Ath Mansour, Bechloul, Bir Ghalou, Bordj Okhris, Bouderbala, Dirah, El Adjiba, El Asnam, Mesdour et Oued El Berdi ne possèdent que 02 CEM contre 01 établissement au niveau de la commune d'Ain Lahdjar. La part des établissements en secondaire n'est pas importante pour toutes les communes de la strate. A l'exception des communes de M'Chedallah et Kadiria qui possèdent respectivement 04 et 02 lycées, toutes les autres communes y est compris les chefs-lieux de Daïra sont dotées d'un seul Lycée.

Le deuxième niveau d'analyse met l'accent sur l'indicateur du nombre total des enseignants de tous les niveaux. Selon les résultats clairement présentés sur le graphe radar de cette strate, on peut constater deux catégories de communes. La première catégorie

regroupe les communes qui réalisent des ratios supérieurs aux moyennes de la strate (60,86) et de la wilaya qui est de l'ordre de 60,93 enseignants par mille élèves. Il s'agit des communes d'Aghbalou, Ahl El Ksar, Ahnif, Ait Laaziz, Bechloul, Chorfa, Guerrouma, M'Chedallah et Taghzout qui affichent des ratios qui varient entre 62,13 enseignants par mille élèves pour Ahl El Ksar à 73,44 enseignants par mille élèves pour la commune de M'Chedallah. La deuxième catégorie des communes regroupe celles (Ain Lahdjar, Aomar, Ath Mansour, Bir Ghbalou, Bordj Okhris, Bouderbala, Dirah, Djebahia, El Adjiba, El Asnam, El Hachimia, Haizer, Kadiria, Mesdour, Oued El Berdi) qui enregistrent des ratios au-dessous des moyennes de la strate et de la wilaya. Les valeurs de cette catégorie varient entre 46,59 enseignants par mille élèves pour Bir Ghbalou et 60,38 enseignants par mille élèves pour la commune d'El Asnam.

L'autre critère entrepris dans notre analyse concerne le nombre des équipements sanitaires présentés dans cette strate. Ce critère permet de déceler les disparités qui existent entre les communes de cette strate en fonction de deux indicateurs rapporté au nombre de la population. Il s'agit du nombre total des équipements sanitaires et du personnel médical. Comparées aux ratios de la wilaya, il ressort des résultats de notre enquête que 37% des communes de cette strate sont bien équipées en matières établissements sanitaires et seulement 29,16% qui sont bien couvertes en personnel médical.

En matière des équipements sanitaires, les données du graphe radar établi sur la base des données de notre enquête révèle qu'il y a deux groupes de communes classées en fonction du nombre total des équipements sanitaires. La **première catégorie** regroupe les communes d'Ahnif, Ath Mansour, Bordj Okhris, Chorfa, El Adjiba, M'Chedallah, Mesdour, Oued El Berdi et Taghzout. Celles-ci affichent des ratios supérieurs à la moyenne de la strate et de la wilaya qui est de l'ordre de 0,55 unités par mille habitants. Le calcul de ces ratios nous a permis de comparer entre les communes et d'en distinguer celles qui connaissent un déficit en matière des établissements sanitaires. Le chef-lieu de Daïra de M'Chedallah se détache des autres communes avec 22 établissements sanitaires en réalisant un ratio de 0,77 unités par mille habitants. Ath Mansour et Chorfa comptent 11 établissements avec un ratio de 0,94 unités par mille habitants pour la première et 0,61 pour la deuxième. Taghzout se place à la troisième position avec 10 équipements et un ratio de 0,65. Au quatrième rang on trouve les communes de Bordj Okhris et Oued El Berdi qui réalisent des ratios de 0,68 unités par mille habitants pour la première et 0,69 unités par mille habitants pour la deuxième, avec

seulement 09 équipements sanitaires. Finalement, El Adjiba et Mesdour avec 08 équipements en réalisant des ratios de 0,56 pour la première et de 0,61 pour la deuxième.

La **deuxième catégorie** regroupe toutes les communes dont les ratios sont au-dessous des moyennes de la strate et de la wilaya (0,55). Au premier rang de cette catégorie se placent les communes d'Aomar et de Kadiria qui se détachent des autres avec 12 équipements en réalisant des ratios de 0,51 unités par mille habitants pour la première et de 0,45 pour la deuxième. Aghbalou, Bouderbala et Djebahia se placent au deuxième rang avec 10 établissements en réalisant un ratio de 0,47 unités par mille habitants pour les deux premières et 0,54 pour la dernière. Finalement, on trouve le reste des communes qui affichent des ratios allant de 0,32 pour Guerrouma à 0,52 pour Dirah et El Asnam.

La répartition des équipements sanitaires de cette strate est très hétérogène et un déséquilibre significatif a été constaté. En ce qui concerne les pharmacies, toutes les communes de la strate sont dotées des pharmacies privées avec des taux allant de 1,14% (Ain Lahdjar, Bir Ghablou, Bordj Okhris, Dirah, Guerrouma, et Mesdour) à 4,55% au niveau de la commune de M'Chedallah. A contrario, 08 communes de la strate présentent sur leurs territoires un taux de pharmacies publiques variable entre 2,78% pour les communes de Bir Ghablou, Bordj Okhris, Dirah, El Hachimia, Haizer et Mesdour et 13,89% à M'Chedallah. Ath Mansour compte 03 pharmacies soit 8,33% du total des pharmacies publiques de la wilaya. En matière d'établissements de soin, toutes les communes de la strate connaissent un grand déficit. En effet, un seul hôpital est enregistré au niveau de chef-lieu de Daïra de M'Chedallah et qui remonte à l'époque coloniale. Par contre toutes les communes possèdent une seule polyclinique. Quant aux salles de soin, à l'exception d'Ahl El Ksar, qui n'a aucune salle de soin, les autres communes comptent entre 01 et 06 salles de soin. Aomar se trouve la seule qui possède le nombre le plus important (06) avec un taux de 4,03%. Ce nombre est dû au degré d'éparpillement de sa population rurale en une zone éparse et 05 agglomérations secondaires. Suivie des communes de Djebahia, Kadiria, M'Chedallah et Bouderbala avec 05 salles de soin avec un taux de 3,36%. La part des communes d'Aghbalou, Ahnif, Bordj Okhris, Chorfa, El Adjiba, El Asnam, Mesdour, Oued El Berdi et Taghzout est de 2,68% soit 04 salles par communes. Le reste des communes possèdent respectivement 03 salles (Ait Laaziz, Ath Mansour, El Hachimia, Haizer), 02 salles (Guerrouma, Bir Ghablou) et 01 salle pour les communes de Bechloul, Ain Lahdjar et Dirah.

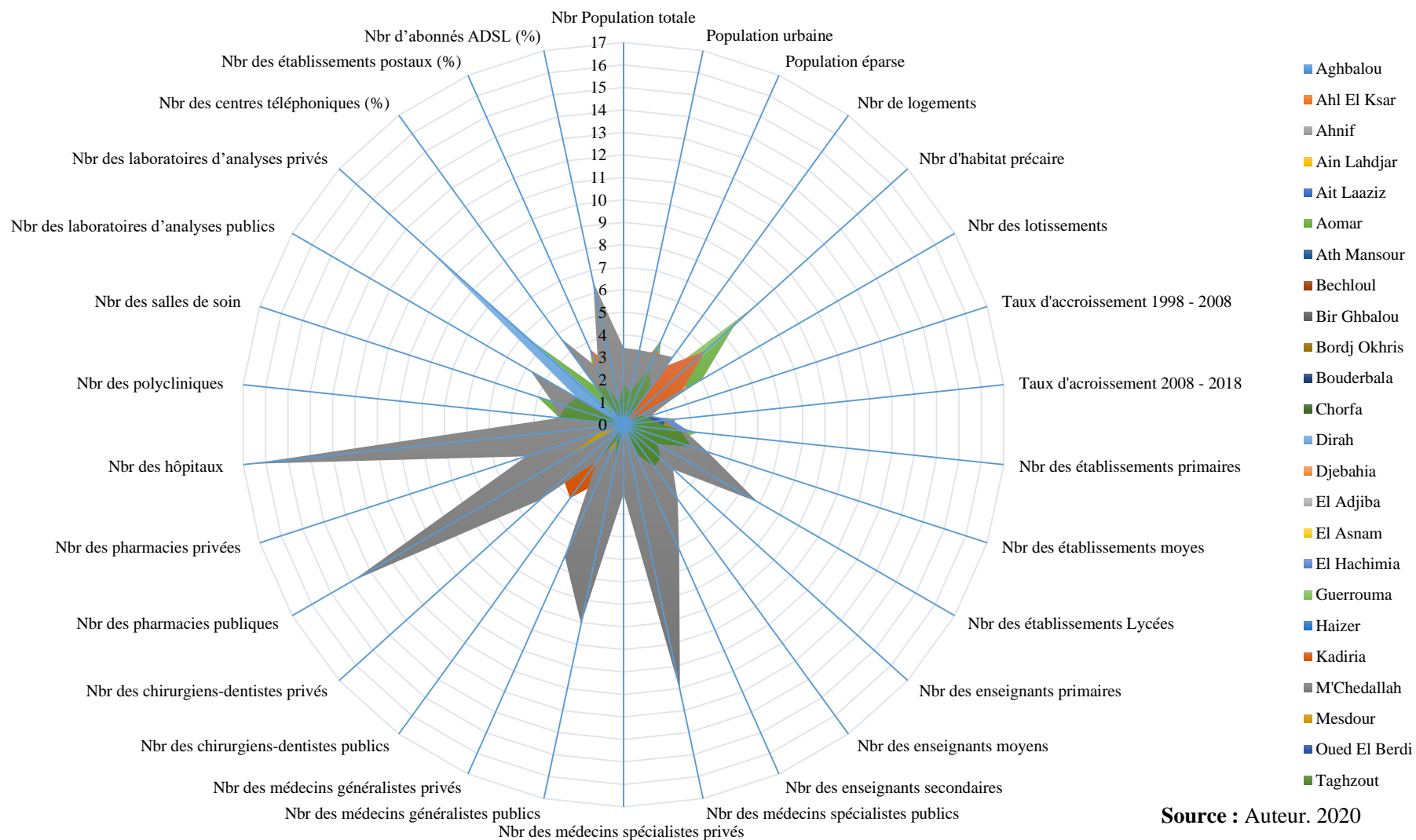
Le deuxième indicateur analysé dans notre travail met l'accent sur le personnel médical exerçant sur le territoire de chaque commune en se basant sur le nombre total des médecins spécialistes publics, le nombre des médecins spécialistes privés, le nombre des médecins généralistes publics, le nombre des médecins généralistes privés, le nombre des chirurgiens-dentistes publics et le nombre des chirurgiens-dentistes privés. En effet, selon nos résultats on distingue deux catégories de communes. La **première catégorie** concerne les communes qui affichent une forte présence du personnel médical sur leurs territoires avec des ratios supérieurs aux moyennes de la strate (0,84) et de la wilaya (0,82). La commune de M'Chedallah compte 92 médecins dont 29 médecins spécialistes publics et 38 médecins généralistes publics. Ce chiffre est justifié par la présence d'un hôpital et d'une polyclinique. Elle réalise le ratio le plus important de la strate qui est de 3,20 médecins par mille habitants. Au deuxième rang s'affichent les communes ayant des ratios supérieurs à 01. Il s'agit de Kadiria, Bechloul, Bordj Okhris et Bir Ghablou qui présentent respectivement des ratios de 1,34 – 1,23 – 1,06 et 01 médecin par mille habitants. La deuxième catégorie présente les communes qui affichent des ratios inférieurs aux deux moyennes de la strate et de la wilaya, allant 0,42 pour Aghbalou à 0,79 médecins par mille habitants pour le chef-lieu de Daïra d'El Hachimia.

L'autre niveau de notre analyse démontre que le degré d'utilisation du téléphone est relativement bon à l'échelle des communes de cette strate. Ces résultats sont classés en trois catégories. La première concerne les communes qui enregistrent un taux d'utilisation du téléphone qui dépasse les 90%. Il s'agit de Chorfa (108,15%), El Adjiba (97,84%), Kadiria (96,41%) et Taghzout (133,36%). Au deuxième rang s'inscrivent les communes ayant des taux d'utilisation du téléphone entre 50% et 90%. Additivement aux chefs-lieux de Daïras de Bir Ghablou (64,50%) et Bordj Okhris (60,16%), les communes d'Ait Laaziz (65,13%), Dirah (60,16%) et Haizer (60,32%) enregistrent des taux inférieurs à la moyenne (68,13% de la strate. Un autre groupe de communes de cette catégorie illustre celles qui présentent des taux supérieurs à la moyenne de la strate. L'autre niveau d'analyse met en lumière les communes qui affichent des taux d'utilisation du téléphone de moins de 50%. Cette troisième catégorie regroupe deux communes de statut administratifs du chef-lieu de Daïra ; Bechloul (38,75%) et El Hachimia (47,60%). Elle englobe aussi les communes d'Ahnif (33,66%), Aomar (46,42%), Bouderbala (41,68%), Guerrouma (40,63%) et Oued El Berdi (41,32%).

L'autre critère mis en lumière dans cette analyse exprime le nombre des abonnés à l'internet (ADSL). L'ensemble des communes affichent des taux d'abonnement très faibles allant de 0,11% pour la commune de Guerrouma à 6,50% pour la commune de M'Chedallah. Le deuxième taux le plus élevé de la strate est enregistré à Chorfa (4,31%) où le nombre de la population urbaine atteint 99,22% de la population totale de la commune. A côté des deux communes d'Ahnif (1,18%) et Bechloul (1,21%) qui affichent des taux inférieurs à la moyenne (1,45%) de la strate, la commune d'El Asnam (2,22%) et les chefs-lieux de Daïra d'Aomar (1,71%), El Hachimia (1,94%), Haizer (1,93%) et Kadiria (2,68%) enregistrent des taux supérieurs à la moyenne de la strate. A l'exception de ces agglomérations, des taux d'abonnement ADSL inférieurs à 1% et à la moyenne de la strate sont enregistrés au niveau des communes d'Ahl El Ksar (0,75%), Ain Lahdjar (0,62%), Ait Laaziz (0,29%), Bir Ghalou (0,66%), Bordj Okhris (0,61%), Bouderbala (0,70%), Dirah (0,52%), Djebahia (0,84%), El Adjiba (0,95%) Guerrouma (0,11%), Mesdour et Oued El Berdi (0,29%) et Taghzout (0,98%).

Ces résultats sont directement proportionnels au nombre des centres téléphoniques par commune. M'Chedallah qui enregistre 6,50% d'abonnés en ADSL, compte actuellement 4,6% soit 09 centres téléphoniques du nombre total de la wilaya. Suive par Chorfa, El Adjiba, El Hachimia, Haizer avec 2,65% soit 05 installations téléphoniques pour chaque commune. Le reste des communes de la strate sont dotées d'un nombre de centres téléphoniques qui varie entre 01 installation soit 0,53% qui est inférieur à la moyenne (1,76%) pour (Bechloul, Dirah, Guerrouma et Mesdour) à 04 installations soit 2,12% qui supérieur à la moyenne pour (Aghbalou, Ahnif, Aomar, Ath Mansour, Bouderbala et Taghzout). Le reste des communes possèdent des taux de (1,06%) pour les communes de Bordj Okhris, Ain Lahdjar, Ait Laaziz et Ahl El Ksar et de (1,59%) pour les communes de Bir Ghalou, Djebahia, El Asnam, Kadiria et Oued El Berdi, qui sont inférieurs à la moyenne de la strate.

Figure 02 : Fiche synthétique de niveau des équipements de la strate de 11 250 à 30 000 habitants



Source : Auteur. 2020

6.3.3 Strate de 9 850 à 11 230 habitants

Les communes de cette strate présentent un certain équilibre par rapport aux différents critères traités dans notre analyse. Un équilibre entre la masse est constaté sauf au niveau de Raouraoua qui se caractérise avec une très forte concentration de la population rurale. C'est ainsi le cas pour la répartition des logements, des équipements et des centres téléphoniques. Le téléphone semble être différemment utilisé par les communes de la strate (voir la figure n° 03).

Le premier niveau d'analyse est lié au statut administratif. Il ressort des données de notre enquête que 03 communes jouissent d'un statut de chef-lieu de communes (Taguedite, Raouraoua Ouled Rached) et un seul chef-lieu de Daïra (Souk El Khemis).

En matière de la population, les communes de cette strate affichent un certain équilibre avec des taux de 1,17% pour Souk El Khemis, 1,21% pour Ouled Rached, 1,24% pour Raouraoua et 1,33% pour la commune de Taguedite. La répartition de cette population au sein des territoires diffère d'une commune à une autre. Le chef-lieu de Souk El Khemis compte 55% de sa population en zone urbaine, soit 5 399 habitants et 4 466 habitants en zone urbaine, soit 44%. Les communes de Taguedite et d'Ouled Rached connaissent une répartition équilibrée avec respectivement 51% et 60% de population urbaine et de 49% et 40% de population rurale. La commune de Raouraoua est la seule qui est à caractère rural avec un taux de population rurale important de 69%, soit 7 153 habitants de sa population totale.

Affichant des taux de croissance démographique de 0,51% pour Taguedite et 0,84% pour Ouled Rached, ces communes réjouissent d'une dynamique inférieure à la moyenne nationale de 1,6% (RGPH 2008) et même à la moyenne de la wilaya qui est à l'ordre de 1%. Les communes de Raouraoua et de Souk El Khemis enregistrent une forte dynamique avec un taux de croissance de 2,01% qui est supérieure à la moyenne nationale et wilayale. Comparés aux statuts administratifs des communes de la strate, ces taux de croissance démographique n'affichent pas des effets remarquables en matière du rapport rang/population. (Un statut administratif est proportionnel au nombre de la population).

Le nombre de logement est un critère important pour saisir les disparités qui existent entre les communes de cette strate. Le chef-lieu de Daïra de Souk El Khemis semble être le plus doté avec 3 113 logements, soit 1,69 % du total des logements de la wilaya avec un ratio de 315 logements par mille habitants. La commune de Taguedite est placée en second rang

avec 3 053 logements, soit un taux de 1,66% du total de la wilaya et un ratio de 272 logements pour mille habitants. Les deux communes d'Oued Rached et de Raouraoua totalisent respectivement 2 429 logements, soit un ratio de 238 logements pour mille habitants pour la première et 1 640 logements, soit un ratio de 157 logements pour la deuxième.

L'autre indicateur mis en exergue concerne le nombre de l'habitat précaire dans chaque commune de la strate. Il ressort de notre enquête que les communes d'Ouled Rached et de Raouraoua présentent le nombre le plus important d'habitat précaire par rapport aux autres communes. Elles comptent respectivement 264 habitats, soit un taux de 3,25% pour la première et 257 habitats avec un taux de 3,16% pour la deuxième. Par contre, Taguedite présente un chiffre très faible estimé à 95 habitats, soit 1,17% du total de la wilaya. Le chef-lieu de Daïra de Souk El Khemis n'enregistre aucun habitat précaire. De l'autre côté, la croissance urbaine peut s'opérer avec la réalisation des lotissements. Les communes de cette strate sont dotées d'un nombre très faible de lotissements. La commune de Taguedite semble être la plus dotée avec un taux de 1,88%, soit 07 lotissement du nombre total des lotissements de la wilaya. A la deuxième classe se place Raouraoua avec 05 lotissements, soit 1,34%. Au dernier stade, la commune d'Ouled Rached et le chef-lieu de Daïra de Souk El Khemis qui comptent 02 lotissements avec un taux de 0,54% du total de la wilaya.

Le critère de l'éducation introduit dans notre analyse porte sur le nombre des établissements scolaires (primaires, moyens et secondaires) et le niveau d'encadrement à leur échelle. Il sert à saisir à la fois leur répartition sur le territoire ainsi que le niveau d'investissement de l'état dans les petites communes. Les communes de Taguedite et d'Ouled Rached se détachent remarquablement en matière du nombre des établissements avec 2,58% pour la première et 2,39% pour la deuxième par rapport au total de la strate. Celles-ci réalisent un ratio d'équipement de 1,25 établissement par mille habitants pour Taguedite et 1,27 établissement par mille habitants pour Ouled Rached. Elles réalisent respectivement un niveau d'encadrement de 11,58 enseignants par mille habitants pour Taguedite et 13,11 enseignants par mille habitants pour Ouled Rached. En tant que chef-lieu de Daïra, Souk El Khemis totalise 09 établissements dont 07 écoles primaires. Elle enregistre un taux de 1,68% du total des établissements de la strate soit un ratio de 0,91 établissement par mille habitants et un ratio d'encadrement de 12,67 enseignants par mille habitants qui est supérieur à la moyenne de la strate (11,66). Malgré son statut administratif, elle se trouve dépassée par la commune de Taguedite en nombre des établissements et par la commune

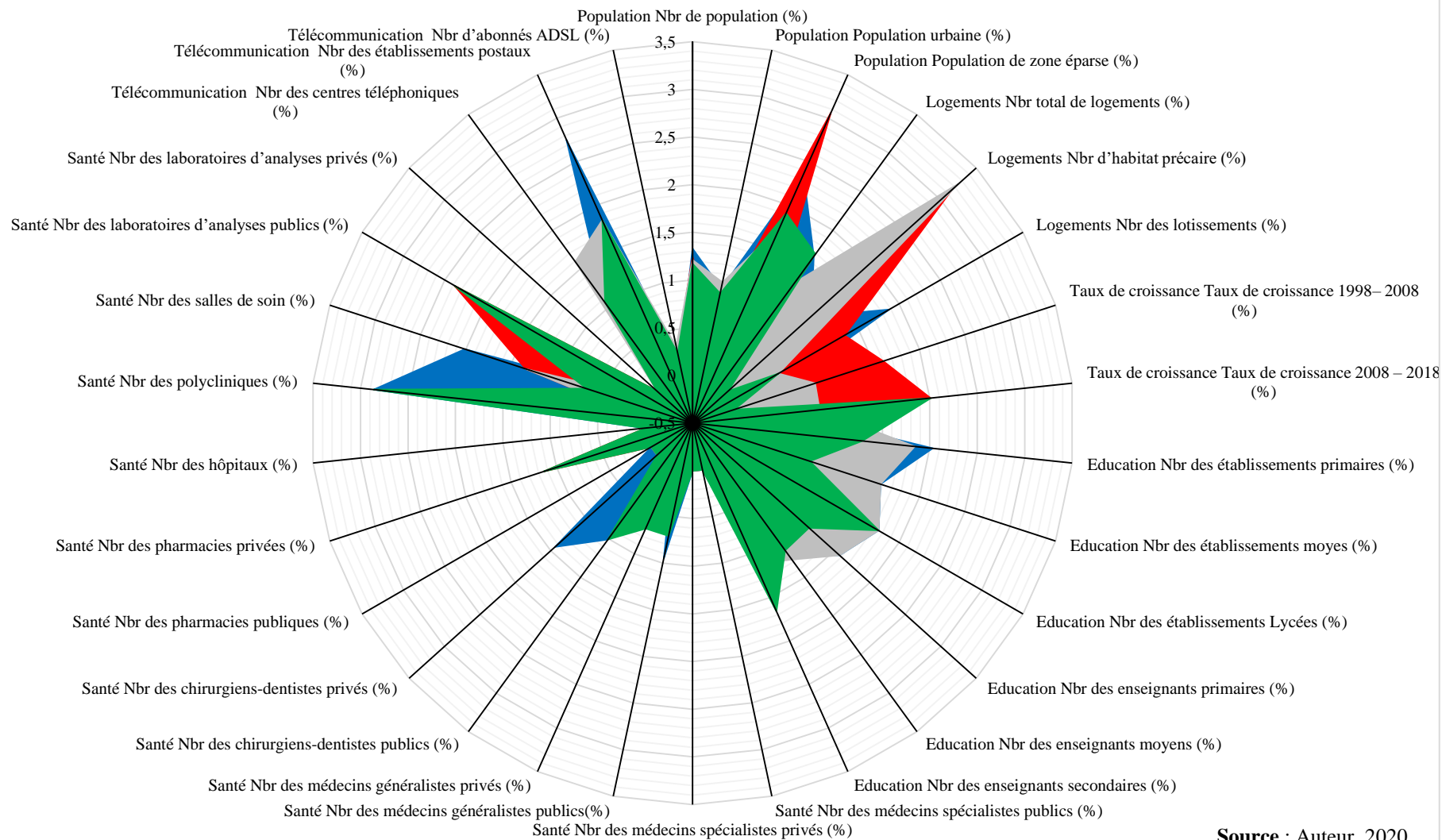
d'Ouled Rached en nombre des établissements et en taux d'encadrement. Au dernier rang se place la commune de Raouraoua qui totalise 08 établissements scolaires dont 06 écoles primaires soit un taux de 1,47% du total de la strate et un ratio d'équipements de 0,77 établissements par mille habitants. Le taux d'encadrement avoisine 9,51 enseignants par mille habitants qui sont inférieurs à la moyenne (11,72) de la strate. Comparées à la moyenne d'encadrement de la wilaya, les communes d'Ouled Rached (13,11) et de Souk El Khemis (12,67) se caractérisent par des ratios supérieurs à la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 11,66 enseignants par mille habitants. Taguedite (11,58) et Raouraoua (9,51) enregistrent des ratios inférieurs à la moyenne de la wilaya.

L'autre critère d'analyse dans ce travail concerne le nombre des équipements sanitaires et le nombre du personnel médical dans chaque commune. Selon les données de notre enquête, on constate un certain équilibre en matière du nombre total des équipements sanitaires entre les communes de la strate. Le chef-lieu de Daïra de Souk El Khemis et les communes de Taguedite et de Raouraoua totalisent chacune 05 équipements sanitaires avec des ratios supérieurs à la moyenne de la strate (0,43), de 0,45 équipements par mille habitants pour Taguedite et 0,48 équipements par mille habitants pour Raouraoua et 0,51 équipements par mille habitants pour Souk El Khemis. La commune d'Ouled Rached enregistre 03 équipements sanitaires, soit un ratio de 0,29 unités par mille habitants qui est inférieur à la moyenne de la strate (0,43). L'ensemble des communes de cette strate affichent une absence totale des hôpitaux, des laboratoires d'analyse privés et des pharmacies publiques (étatiques). Les polycliniques affichent un taux faible de 02 unités au niveau de Taguedite et de Souk El Khemis. Une situation similaire se présente pour les laboratoires d'analyses privés avec 02 unités à Raouraoua et Souk El Khemis. Taguedite se détache avec 03 salles de soins des communes de Raouraoua (02 salles) et Ouled Rached (02 salles) et le chef-lieu de Daïra de Souk El Khemis (01 salle). En matière des pharmacies privées, Souk El Khemis et Raouraoua possèdent 02 unités, par contre les communes de Taguedite et d'Ouled Rached sont dotées d'une pharmacie chacune. Le nombre du personnel médical au niveau des communes de cette strate est très faible par rapport aux autres communes de la wilaya. Taguedite se détache des autres communes de la strate avec 07 médecins, soit un ratio de 0,62 médecins par mille habitants. Ce staff est composé de 04 médecins généralistes et 03 chirurgien-dentiste privés et publics. Au deuxième rang se place le chef-lieu de Daïra de Souk El Khemis avec 05 médecins, soit un ratio de 0,51 médecins par mille habitants, dont 03 généralistes publics, 01 généraliste privé et un chirurgien-dentiste public. Par la suite on

trouve la commune de Raouraoua avec 02 médecins généralistes (public et privé), soit un ratio de 0,19 médecin par mille habitants. Au dernier rang la commune d'Ouled Rached se positionne avec 01 médecin généraliste, soit 0,10 médecin par mille habitants. Comparées à la moyenne de la strate, Souk El Khemis et Taguedite connaissent une dotation supérieure à la moyenne de la strate et les communes de Raouraoua et Ouled Rached se trouvent inférieures à la moyenne de la strate qui à l'ordre de 0,36 médecin par mille habitants.

L'autre critère d'analyse traite le secteur de la télécommunication mettant l'accent sur le niveau de dotation des communes par les centres téléphoniques, le nombre des abonnés à l'ADSL et le taux d'utilisation du Téléphone. Un équilibre dans la dotation en centres téléphoniques a été constaté lors de notre enquête. Le chef-lieu de Daïra de Souk El Khemis et les communes de Taguedite et de Raouraoua sont dotées de 02 centres téléphoniques, soit 1,06% des centres réalisées à travers la wilaya. Ouled Rached compte sur son territoire 03 centres téléphoniques, soit un taux de 1,59% du total de la wilaya.

Figure 03 : Fiche synthétique de niveau des équipements de la strate de 9 850 à 11 230 habitants



Source : Auteur. 2020

■ Taguedite ■ Raouraoua ■ Ouled Rached ■ Souk El Khemis

6.3.4 Strate de : 2000 à 9700 habitants

Le graphe synthétique des communes de la strate de 2000 à 9 700 habitants démontre un sous équipements de ces communes et témoigne des efforts de l'état dans le développement et de la dynamique de leurs territoires (voir la figure n° 04).

Le premier niveau d'analyse est lié au statut administratif. Il ressort de notre enquête que toutes les communes de cette strate jouissent d'un statut de chef-lieu de communes. Le nombre de la population de ces communes par rapport au total de la wilaya varie entre 0,31% pour El Hakimia et 1,16% pour Saharidj. Additivement à Saharidj, les communes d'Ain Turk et Dechmia comptent plus de 1% de la population par rapport au total de la wilaya. La situation des communes de cette strate influe négativement sur le nombre total des habitants. A l'Exception d'Ain Laaloui et d'El Khabouzia qui s'étalent sur les plaines d'Ain Bessem, toutes les autres communes se placent sur des régions montagneuses (Saharidj, Ain Turk, Boukram, Maala, Zbarbar, Ridane, Dechmia, El Hakimia, El Mokrani) où sur des régions des hauts plateaux (Maamoura, Hadjra Zerga), sur des distances importantes des chefs-lieux de Daïra ou de la capitale de la wilaya. La répartition de la population sur les territoires communaux permet de classer les communes de la strate en trois catégories. La première concerne les communes qui se caractérisent par une forte concentration de la population urbaine par rapport à la population totale de la commune. Saharidj qui se situe sur les hauteurs de Djurdjura se place au premier rang avec une agglomération urbaine de plus de 91% de la population urbaine. Au deuxième rang, les communes de Zbarbar et de Boukram comptent respectivement une population urbaine de 83,50% et de 81,65%. Finalement, les communes d'El Khabouzia et de Maala qui présentent des taux faibles à cause de la diffusion de leur population. Elles comptent respectivement une population urbaine de 63,91% pour la première et de 58,09% pour la deuxième.

La deuxième catégorie présente les communes à caractère rural dont la population rurale dépasse les 60% de la population totale des communes. Dechmia se démarque fortement des autres communes avec 86,25% de la population rurale. Au deuxième rang se placent les autres communes avec des taux relativement équilibrés, soit 68,61% pour Ain Turk, 67,47% pour El Mokrani, 65,81% pour Maamoura, 68,25% pour Hadjra Zerga et finalement la commune d'El Hakimia avec 62,36% de population rurale. Au dernier rang, et selon les statistiques de la DPSB¹, la commune de Ridane est classée comme commune rurale avec un taux de 100%. Toutes les communes de cette strate affichent une dynamique

¹ - Direction de la planification et du suivi budgétaire.

interne caractérisée par concentration des équipements au niveau des agglomérations chefs-lieux.

A l'exception de Hadjra Zerga qui connaît une baisse de son taux d'accroissement démographique (Voir RGPH 1998 et 2008) de 1,33% à 0,73%, toutes les autres communes enregistrent une évolution importante de leur taux d'accroissement en dépassant la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 1%. Comparées à la moyenne nationale de 1,60%, les communes de Dechmia (2,10%), Ain Laaloui (2,08%), El Khabouzia (1,72%), Ain Turk (1,71%), Ridane (1,69%) et Maamoura (1,65%) affichent des taux supérieurs à la moyenne nationale. Contrairement à celles-ci, Saharidj (1,29%), Boukram (1,35%), Zbarbar (1,38%), El Mokrani (1,57%), Maala (et El Hakimia (1,59%), connaissent des taux inférieurs à la moyenne nationale.

L'introduction du critère du nombre des logements dans notre analyse afin de mesurer le niveau des équipements des communes et saisir les disparités qui caractérisent ces communes, nous a permis de classer les communes en deux catégories. La première catégorie regroupe les communes ayant plus de 2000 logements. Saharidj semble être la plus détachée des autres communes avec 3204 logements soit un ratio de 327,51 unités par mille habitants qui est supérieur à la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 249,23 unités par mille habitants. Dechmia se place au deuxième rang avec 2680 logements soit un taux de 1,46% du total de la wilaya et un ratio supérieur à la moyenne de la wilaya, de 287,21 unités par mille habitants. Les communes de Maala et d'Ain Turk possèdent respectivement 2 296 et 2 161 logements, soit des ratios inférieurs à la moyenne de la wilaya qui sont à l'ordre de 366,71 unités par mille habitants pour la première et 230,02 unités par mille habitants pour la deuxième. La deuxième catégorie englobe 09 communes ayant une part de logements inférieurs à la moyenne de strate qui est à l'ordre de 0,97%. Ain Laaloui et El Khabouzia totalisent respectivement 1 494 logements et 1 150 logements, soit un ratio de 178,62 unités par mille habitants pour la première et 156,57 unités par mille habitants pour la deuxième. Le nombre des logements dans ces communes est conditionné non seulement par le nombre des habitants, mais aussi par les disponibilités foncières urbanisables. Contrainte des terres agricoles emporte sur toute opération d'aménagement et de développement. Par contre la commune de Boukram se trouve frappée par une contrainte foncière de nature juridique forestière. Elle est dotée de 1 648 logements, soit 0,90% du total de la wilaya et un ratio de 252,61 unités par mille habitants. Comparée à la commune de Ridane, cette dernière compte 1 713 logements avec un ratio de 438,78 unités par mille habitants. Bien que Boukram

dépasse Ridane en nombre d'habitants, cette dernière a bénéficié d'un programme de logements important grâce aux facilités enregistrées pour l'acquisition des disponibilités foncières auprès des privés.

Le reste des communes de la strate affichent des ratios supérieurs à la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 287,21 unités par mille habitants. El Mokrani et Zbarbar comptent respectivement 1 648 et 1 698 logements soit des ratios de 352,21 unités par mille habitants pour la première et 389,09 unités par mille habitants pour la deuxième. Au côté Sud de la wilaya se trouvent les communes Maamoura, Hadjra Zerga et El Hakimia qui se caractérisent par des terrains privés et domaniaux. Ceci facilite leur dotation en programmes de logements tous segments confondus. Elles présentent respectivement des ratios de 367,26 unités par mille habitants, soit 1 595 logements pour la première et 296,14 unités par mille habitants, soit 1 181 logements pour la deuxième et finalement 303,02 logements par mille habitants, soit 793 logements pour la commune d'El Hakimia. Globalement, le déficit en logements enregistré au niveau des communes de cette strate est fortement lié à la nature juridique des terrains.

Le nombre des établissements scolaires permet lui aussi de refléter le niveau des équipements de chaque commune. Les résultats obtenus de notre enquête dévoilent que la majorité des communes de cette strate disposent d'un nombre suffisant des écoles primaires et des établissements moyens. A l'exception des communes de Saharidj, Dechmia, Boukram, Maala et Maamoura qui sont dotées d'un seul lycée, les autres communes de la strate se trouvent dépourvues de cet établissement. En fonction du nombre total des établissements scolaires, les résultats de notre enquête nous ont permis de classer les communes de cette strate en trois catégories. La première catégorie représente les communes de Saharidj, Ain Laaloui et d'El Khabouzia. Celles-ci se caractérisent par des ratios inférieurs à la moyenne de la strate de 7,95 unités par mille élèves et de la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 5,63 unités par mille élèves. Elles réalisent respectivement des ratios de l'ordre de 5,40 unités par mille élèves, soit 08 établissements pour Saharidj, 3,80 unités par mille élèves pour la Ain Laaloui et 4,64 établissements par mille élèves pour EL Khabouzia, soit 06 établissements pour les deux dernières communes. Les trois communes sont dotées de 05 écoles primaires chacune, 02 CEM pour Saharidj et un seul pour Ain Laaloui et EL Khabouzia. Un seul lycée a été enregistré au niveau de la commune de Saharidj. La deuxième catégorie regroupe les communes qui enregistrent des ratios supérieurs à la moyenne de la wilaya et inférieurs à la moyenne de strate. Dechmia semble être la plus détachée des autres

communes avec 14 établissements dont (11 écoles primaires, 02 CEM et 1 lycée), soit un ratio de 7,46 unités par mille élèves. La commune d'Ain Turk occupe la deuxième position avec 11 établissements dont (09 écoles primaires et 02 CEM) soit un ratio de 6,93 unités par mille élèves. Finalement, Boukram et Maamoura qui totalisent respectivement 10 et 07 établissements, soit des ratios de 7,49 unités par mille élèves pour la première et 5,68 unités par mille élèves pour la deuxième. La troisième catégorie met en exergue les communes qui affichent des ratios supérieurs aux moyennes de la wilaya (5,63) et de la strate (7,95). La commune de Maala se détache des autres communes avec un nombre total de 12 établissements dont (10 écoles primaires, 01 CEM et 01 lycée) soit un ratio de 11,92 unités par mille élèves. Alors que les autres communes du bas de la strate : El Mokrani, Zbarbar, Hadjra Zerga et El Hakimia totalisent un nombre des établissements entre 3 et 7, en réalisant des ratios qui varient entre 8,01 et 10,44 unités par mille élèves, la commune de Ridane enregistre le plus grand ratio de la strate qui est de l'ordre de 12,84 unités par mille élèves. Elle se trouve dotée de 08 établissements dont 07 écoles primaires et 01 CEM couvrant 623 élèves à l'échelle de la commune. Il est important de signaler que le nombre très faible qu'arrive à comptabiliser ces communes, leurs ratios sont supérieurs aux deux strates supérieures.

En matière du taux d'encadrement, les résultats de notre enquête nous ont permis de classer les communes de cette strate en trois catégories. La première catégorie représente les communes qui enregistrent des ratios supérieurs à la moyenne de la strate (64,13) et à celle de la wilaya qui est de l'ordre de 60,93 enseignants par mille élèves. La commune de Ridane semble être la plus détachée des autres communes avec un ratio de 83,47 enseignants par mille élèves, soit un total de 52 enseignants pour 623 élèves. Les communes d'El Mokrani et de Zbarbar totalisent respectivement un nombre d'enseignants inférieurs à celui de Ridane, soit 50 enseignants pour la première et 39 enseignants pour la deuxième, réalisant des ratios supérieurs à celui de Ridane qui sont de l'ordre de 64,43 enseignants par mille élèves pour El Mokrani et 66,10 enseignants par mille élèves pour Zbarbar. Le reste des communes de la catégorie enregistrent non seulement des ratios inférieurs à 83,47 (ratio de Ridane), mais aussi des supérieurs en nombre total des enseignants. Saharidj, Dechmia et Maamoura totalisent respectivement 72,92 et 67,66 enseignants par mille élèves, soit un nombre total de 108 enseignants pour 1481 élèves pour la première, 127 enseignants pour 1877 élèves pour la deuxième et 82 enseignants pour 1233 élèves pour Maamoura. Finalement, les communes de Boukram, de Maala et de Maamoura qui affichent des ratios

de 68,86 enseignants pour mille élèves pour la première, 71,50 enseignants pour mille élèves pour la deuxième et de 66,50 enseignants pour mille élèves pour la troisième. La deuxième catégorie regroupe les communes ayant des ratios d'encadrement inférieurs à la moyenne de la strate et de la wilaya. Au premier rang, Ain Turk qui enregistre un ratio de 60,45 enseignants par mille élèves, soit 96 enseignants par 1588 élèves. Au deuxième rang se place la commune d'El Hakimia avec un ratio de 57,44 enseignants par mille élèves, soit un nombre de 22 enseignants pour 383 élèves. Finalement, El Khabouzia et Ain Laaloui qui totalisent respectivement des ratios de 47,21 et 44,33 enseignants par mille élèves, soit un nombre total de 61 enseignants pour 1292 élèves pour la première et 70 enseignants pour 1579 élèves pour la deuxième. Selon ces résultats, on constate que le niveau d'encadrement de ces communes n'est pas proportionnel au nombre des élèves. La dernière catégorie est représentée par la commune de Hadjra Zerga qui compte 749 élèves encadrés par 47 enseignants, soit un ratio situé entre la moyenne de la strate et de la wilaya qui est de l'ordre de 62,75 enseignants par mille élèves.

L'introduction du critère de la santé dans notre permet de définir les disparités qui existent entre les communes de cette strate en fonction de deux indicateurs rapportés au nombre de la population. Il s'agit du nombre des équipements sanitaires et du nombre du personnel médical couvrant ce secteur. Comparées au ratio de la wilaya, il ressort des résultats de notre enquête que 46,15% des communes de cette strate sont bien équipées en matière d'équipements sanitaires et seulement 7,69% qui sont couvertes par le personnel médical.

En matière d'équipements sanitaires, les données du graphe Radar établi sur la base des données de notre enquête permet de distinguer deux catégories de communes. La première catégorie représente les communes ayant un nombre d'équipements supérieur à la moyenne de la strate de 0,58 unités par mille habitants et celle de la wilaya qui est de l'ordre de 0,55 unités par mille habitants. La commune d'El Hakimia qui se situe sur les hauts plateaux au Sud de la wilaya de Bouira, réalise le ratio le plus important de toute la strate de 1,15 unité par mille habitants avec seulement 03 salles de soin. Au deuxième rang se place Saharidj avec un ratio de 0,82 unités par mille habitants, soit 08 équipements sanitaires dont 04 salles de soin, 02 pharmacies privées, 01 polyclinique et 01 laboratoire d'analyse privé. Hadjra Zerga réalise un ratio de 0,75 unité par mille habitants avec 03 salles de soin plus au moins important que Zbarbar et Maamoura qui réalisent un ratio de 0,69 avec le même nombre de salles de soin. La commune d'Ain Turk occupe la dernière place de cette catégorie

avec un ratio de 0,64 unité par mille habitants, soit 06 équipements dont 04 salles de soin et 02 pharmacies privées.

La deuxième catégorie regroupe les communes qui affichent des ratios inférieurs à la moyenne de la strate et de celle de la wilaya. Elles totalisent des ratios qui varient entre 0,24 unités par mille habitants pour Ain Laaloui et 0,54 unités par milles habitants pour Dechmia, soit 02 équipements pour la première et 05 équipements pour la deuxième. Il est important de noter que les équipements sanitaires dominants au niveau des communes de cette strate sont les salles de soin (13 unités) et les pharmacies privées (09 unités). Contrairement aux laboratoires d'analyses publiques et aux polycliniques qui marquent leur présence avec 02 unités chacun, les communes de cette strate se trouvent dépourvue en matière de pharmacies publiques, de laboratoires d'analyses privées et d'hôpitaux.

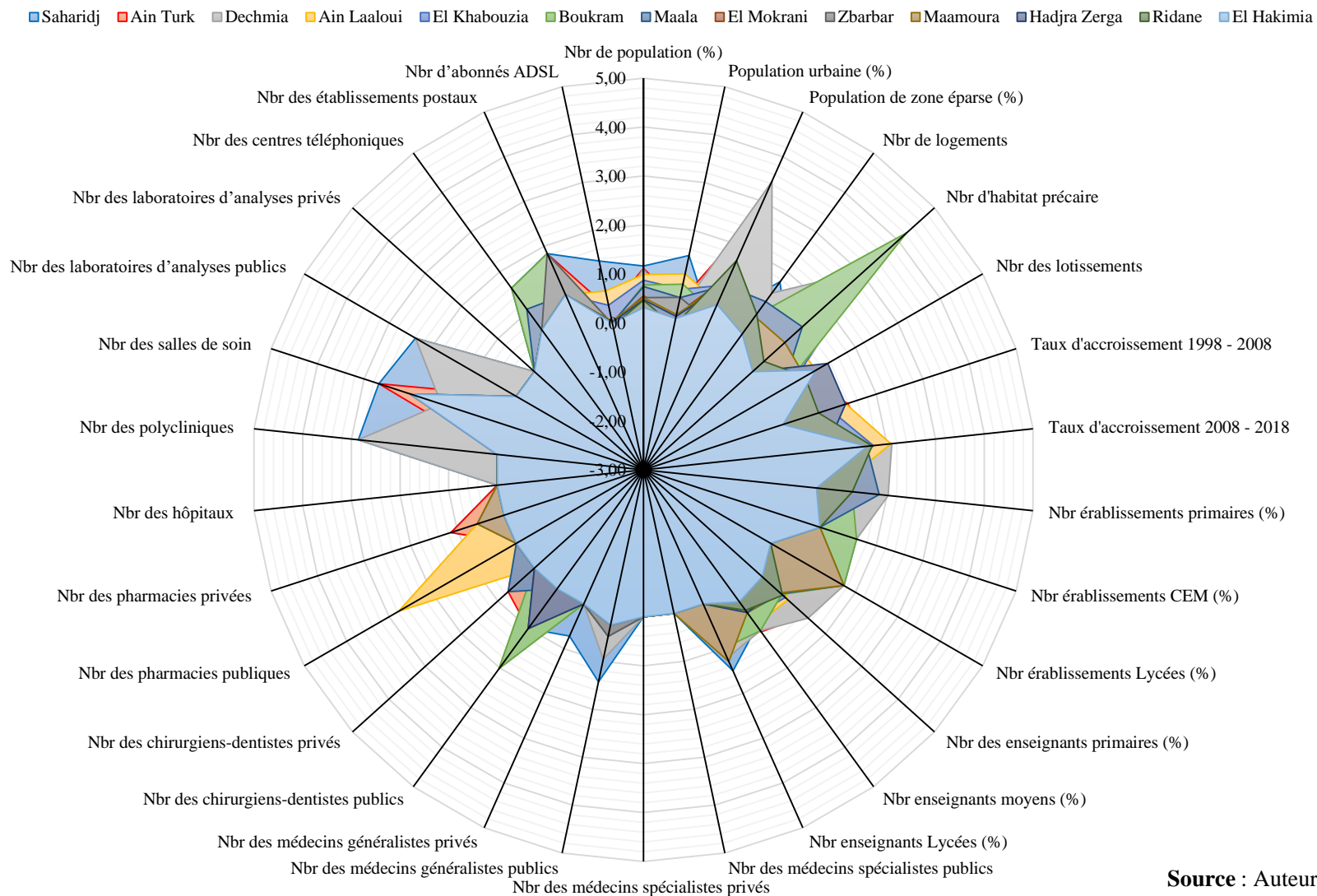
L'autre indicateur utilisé dans le processus de notre analyse est le taux de couverture des communes de cette strate en termes du nombre total de médecins spécialistes, de médecins généralistes et de chirurgiens-dentistes sur la base des données issues de notre enquête, trois catégories de communes ont été identifiées. Au premier rang, la commune de Saharidj qui semble être la plus détachée des autres communes de la strate avec un ratio de 0,82 médecins par mille habitants, soit un nombre total de 08 médecins dont 06 médecins généralistes publics, un médecin généraliste privé et 01 chirurgien-dentiste. La deuxième catégorie regroupe les communes qui réalisent des ratios qui varient entre 0,43 médecins par mille habitants pour El Mokrani e 0,64 médecins par mille habitants pour Dechmia. Le nombre des médecins travaillant dans toutes les communes de cette catégorie varie entre 02 médecins pour Hadjra Zerga, Zbarbar et El Mokrani, et 06 médecins pour Dechmia. Nous trouvons également 05 médecins à Ain Turk, 04 à Boukram et seulement 03 médecins au niveau de la municipalité de Maala. La dernière catégorie met en exergue les communes dans lesquelles le nombre des médecins qui y travaillent varie entre 02 médecins au niveau d'Ain Laaloui qui réalise un ratio de 0,24 médecin par mille habitants et 01 seul médecins à Maamoura et El Hakimia qui totalisent respectivement des ratios de 0,23 pour la première et 0,38 pour la deuxième. De plus, les deux communes d'El Khabouzia et de Ridane se distinguent par l'absence totale des médecins au sein de leurs territoires. Il est important de noter qu'avec le nombre faible qu'arrive à comptabiliser les communes de cette strate, elles testent meilleure que la strate précédente.

L'autre critère d'analyse vise à mettre en exergue le niveau de dotation des communes de cette strate par les centres téléphoniques, le nombre des abonnés à l'ADSL et le taux d'utilisation du Téléphone. Selon les données de notre enquête, il a été constaté un certain équilibre dans la dotation des communes par les centres téléphoniques et l'abonnement à l'ADSL. L'utilisation du téléphone varie considérablement d'une municipalité à l'autre.

Le premier niveau d'analyse concerne l'indicateur des centres téléphoniques. Les communes de Saharidj et de Boukram sont dotées de 03 unités soit un taux de 1,59% du total des centres téléphoniques réalisés à travers la wilaya. Par contre les communes d'Ain Turk, Dechmia et de Maala n'en comptent que 02 centres, réalisant un taux de 1,06%. Le reste des communes sont dotées d'un seul centre téléphonique, soit un taux de 0,53% du total de la wilaya. Le deuxième niveau d'analyse met l'accent sur le taux d'utilisation du téléphone. Les données issues de notre enquête permettent de classer les communes en deux catégories. La première catégorie représente les communes qui enregistrent un taux d'utilisation qui dépasse les 50%. Suivie de la commune de Saharidj qui possède un taux d'utilisation de 65,22%, la commune d'El Khabouzia se place au premier rang avec un taux de 72,73%. Ain Laaloui et Maamoura occupent la dernière position avec respectivement 64,06% pour la première et 51,57% pour la deuxième du taux d'utilisation du téléphone. L'utilisation du téléphone avec cette intensité est due à la concentration de résidents dans les centres urbains des communes, qui se caractérisent par des taux élevés de populations urbaines.

Le nombre des abonnés au réseau ADSL représente le troisième indicateur relatif au critère de la télécommunication traitée dans notre analyse. Ce nombre diffère d'une commune à une autre. La commune de Saharidj enregistre le plus grand nombre d'abonnés par rapport aux autres communes de la strate. Elle réalise un taux de 1,36% du total de la wilaya représentant 533 abonnés. Le reste de communes de la strate affichent des taux très faibles allant de 0,01 pour Ridane à 0,73% pour Ain Laaloui. Le nombre des abonnés comptabilisé dans cette strate reste le plus faible comparé aux autres strates supérieures.

Figure 04 : Fiche de synthétique de niveau des équipements de strate : 2 000 à 9 700 habitants



Source : Auteur. 2020

CONCLUSION

A partir des résultats présentés dans ce chapitre, il est important de souligner que toutes les données ne sont pas fortuites. Elles issues des diagnostics de chaque commune en fonction des différents indicateurs entrepris. Les résumés comparatifs les plus plausibles sont ceux qui permettent de réussir un équilibre territorial souhaité.

L'analyse des disparités des communes de la wilaya de Bouira en fonction des critères choisis et les différents indicateurs d'évaluation des niveaux de ces communes a montré plusieurs situations. L'indicateur du taux de croissance démographique témoigne d'une certaine dynamique interne contrairement aux communes de Chorfa, Aghbalou, Guerrouma, Ouled Rached et Hadjra Zerga qui connaissent un recul marqué par la migration de leurs populations vers les autres régions.

Cependant, certains chefs-lieux de Daïra n'arrivent pas à assurer leur rôles dans l'encadrement des autres communes notamment celles qui s'y attachent administrativement. D'autres communes souffrent encore de l'absence de diverses commodités et restent encore dans leur cadre rural.

En matière du nombre total des équipements sanitaires et éducatifs, il ressort de notre enquête que ce nombre est tributaire du statut administratif. En effet, à l'exception des chefs-lieux de Daïra, notamment ceux de la strate supérieure qui jouissent des ratios supérieurs à la moyenne de la wilaya, la majorité de ces communes connaissent un déficit significatif en la matière. Les indicateurs du personnel médical et des enseignants témoignent du déficit dont souffrent ces communes notamment celles des strates inférieures et les communes qui se situent dans les zones montagneuses et les hauts plateaux. De même, l'indicateur du nombre total de logements plaide en faveur des grandes communes et de celles qui présentent une offre foncière privilégiée.

Partie III

Chapitre VII

Diagnostic comparatif du territoire ; analyse quantitative selon les indicateurs de situation

CHAPITRE VII : DIAGNOSTIC COMPARATIF DU TERRITOIRE ; ANALYSE QUANTITATIVE SELON LES INDICATEURS DE SITUATION

INTRODUCTION

La première étape du diagnostic comparatif des territoires consiste à effectuer une analyse photographique des différentes caractéristiques sociodémographiques des communes de la wilaya de Bouira. Une analyse entreprise en fonction des indicateurs de la situation à un moment donné s'impose. Quoique, cette partie d'analyse nécessite des données prises à un seul moment pour mesurer la fiabilité de la comparaison pour tous les indicateurs, seulement, en raison du manque des données pour effectuer cette analyse, Cette étape utilise des données issues des différents organismes à des différentes années. Le recours aux résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2008, s'impose à côté de celles des années de 2010, 2018, 2019 et 2020.

Les caractéristiques étudiées sont regroupées en trois thématiques successivement analysées : démographie, logement et emploi. L'analyse comparative permet de mettre en exergue les disparités entre les communes. Pour chaque critère, un nombre des indicateurs a été défini pour faciliter leur examen.

7.1 PRESENTATION DES INDICATEURS

Cette partie de travail a été menée dans le but d'analyser les territoires communaux de la wilaya de Bouira en fonction des indicateurs de situation. Ces derniers sont classés en trois critères à savoir : la démographie, le logement et l'emploi (voir le tableau n° 01).

Tableau 01 : Liste des indicateurs de situation étudiés

Critère	Indicateur
Démographie	Le nombre total de la population
	Pourcentage des moins de 15 ans
	Pourcentage des 60 ans et plus
Logement	Part des lotissements
	Part des logements sociaux
	Part des logements réalisés depuis 2009
Emploi	Taux de la population active occupée
	Nombre d'emplois
	Nombre d'employés par secteurs d'activité

Source : Auteur, 2021

7.2 UNE DEMOGRAPHIE A DIFFERENCES TANGIBLES

L'analyse du critère de la démographie a été effectuée en fonction de trois indicateurs démographiques essentiels : le nombre de la population totale, la part des moins de 15 ans et la part des 60 ans et plus dans la population de chaque commune.

7.2.1 Des niveaux de peuplement inégaux

L'analyse des données issues du dernier recensement (RGPH 2008) a permis de révéler l'inégalité de peuplement entre les communes de la wilaya de Bouira (voir le tableau n° 02). Il est clair que pour faciliter la compréhension des différences, la définition de 05 catégories selon le nombre d'habitants s'impose. Le premier type correspond aux communes qui abritent entre 50 000 et 100 000 habitants. Il s'agit de Bouira, Lakhdaria et Sour El Ghozlane qui occupent le statut de chef-lieu de Daïra. Leur taille signifie un nombre relativement élevé de consommateurs et une possibilité d'équipements plus importante que dans les communes les moins peuplées. La commune de Bouira est constituée d'une ACL qui regroupe 77,19% de la population totale de la commune soit 68 545 habitants, 04 agglomérations secondaires et 19 hameaux considérés comme une zone éparse. De même, Lakhdaria se caractérise par 04 Agglomérations secondaires et 21 hameaux. Sour El Ghozlane ne compte qu'une seule agglomération secondaire et 10 hameaux à côté de l'agglomération chef-lieu qui abrite 87,76 % de la population totale soit 43 985 habitants.

Les communes comprenant entre 20 000 et 50 000 habitants ; Ain Bessem, M'Chedallah, Kadiria et Aomar forment une deuxième catégorie. Celle-ci est moins peuplée que la précédente, ce qui justifie un certain nombre d'équipements, d'activités et de services. Ces communes se caractérisent par une forte concentration de la population urbaine dont Ain Bessem avec 82,68% de population agglomérée soit 35 252 habitants et M'Chedallah avec 71,58% de population urbaine. En fin, Kadiria et Aomar qui affichent respectivement 68,57% et 58,60% de population urbaine. La population urbaine de ces communes varie entre 12 000 et 35 000 habitants et occupent des rangs allant de 4 à 7. A l'exception d'Aomar, cette catégorie regroupe les grands chefs-lieux de Daïra qui connaissent une concentration d'un nombre important des équipements, d'activités et des services. Sur le plan territorial, celles-ci tentent d'assurer un certain équilibre à travers les politiques sectorielles menées par les différents secteurs.

Tableau 02 : Population des communes de la wilaya de Bouira

Commune	Population 2008	Rang	Commune	Population 2008	Rang
Aghbalou	19 517	8	El Hakimia	2 212	45
Ahl El Ksar	13 354	16	El Khabouzia	6 132	37
Ahnif	9 685	28	El Mokrani	3 961	40
Ain Bessem	42 635	4	Guerrouma	14 570	14
Ain Lahdjar	9 260	30	Hadjra Zerga	3 672	42
Ain Laloui	6 738	36	Haizer	17 719	9
Ain Turk	7 849	34	Kadiria	22 327	6
Ait Laaziz	14 430	15	Lakhdaria	59 746	2
Aomar	20 532	7	Maala	5 296	39
Ath Mansour	10 077	27	Maamoura	3 652	43
Bechloul	11 775	21	M'Chedallah	24 406	5
Bir Ghalou	11 016	23	Mesdour	11 047	22
Bordj Okhris	10 467	26	Oued El Berdi	10 767	24
Bouderbala	17 589	10	Ouled Rached	9 311	29
Bouira	88 801	1	Raouraoua	8 450	32
Boukram	5 647	38	Ridane	3 268	44
Chorfa	16 173	12	Saharidj	8 522	31
Dechmia	7 504	35	Souk El Khemis	8 003	33
Dirah	13 209	18	Sour El Ghozlane	50 120	3
Djebahia	15 592	13	Taghzout	13 203	19
El Adjiba	12 486	20	Taguedite	10 562	25
El Asnam	13 213	17	Zbarbar	3 768	41
El Hachimia	17 322	11			

Source : RGPH 2008

La troisième catégorie comporte 20 communes, comptant entre 10 000 et 20 000 habitants de population totale de chaque commune. Les communes de Haizer, El Hachimia, Bechloul, Bir Ghbalou et Bordj Okhris sont dotées d'un statut de chef-lieu de Daïra, et occupent respectivement au titre de nos résultats des rangs de : 9, 11, 21, 23 et 26. Aghbalou, Bouderbala, Chorfa, Djebahia, Guerrouma, Ait Laaziz, Ahl El Ksar, El Asnam, Dirah, Taghzout, El Adjiba, Mesdour, Oued El Berdi et Taguedite ont un statut administratif de chef-lieu de commune en occupant des rangs allant de 8 à 27. La population urbaine au niveau de ces communes varie entre 5 000 et 12 000 habitants.

La quatrième catégorie regroupe 12 communes qui occupent des rangs entre 28 et 39 avec un nombre de population totale entre 5 000 et 10 000 habitants. Ces communes abritent une population agglomérée qui varie entre 1 000 et 5 000 habitants. Contrairement à la majorité des communes de cette catégorie, Ahnif, Ouled Rached, Saharidj et Ain Laaloui qui en font partie, possèdent une population urbaine qui dépasse les 5 000 habitants. Ceci est justifié par l'exode rural enregistré depuis les années 1990, poussé par diverses raisons dont le relief du terrain dans le cas de Saharidj (Région montagneuse) et le manque des diverses commodités (Ouled Rached, Ahnif et Ain Laaloui) en raison de la dispersion de la population rurale.

La dernière catégorie comprend les 06 communes dont la population totale est inférieure à 5 000 habitants soit El Mokrani, Zbarbar, Hadjra Zerga, Maamoura, Ridane et El Hakimia. Sur le plan des équipements, des activités et des services, ces communes se trouvent dans une situation moins favorable par rapport aux précédentes, ce qui influe sur leur poids démographique. Elles occupent les derniers rangs allant de 40 à 45 et possèdent une population urbaine entre 800 et 4 000 habitants. Il est important de signaler que la commune de Ridane est classée au titre du RGPH de 2008 comme une commune rurale sans aucune agglomération urbaine.

Cette première différence constatée du peuplement entre les communes de la wilaya est très évidente. En effet, les communes les plus peuplées sont celles qui sont riches en matière d'équipements et de services. Celles-ci offrent plus de commodités notamment en matière d'éducation, de santé et d'emplois. La situation géographique est ainsi un facteur qui joue un rôle important dans le maintien ou non de la population locale dans leurs territoires.

7.2.2 Un territoire plus jeune pour certaines communes

Le deuxième indicateur entrepris pour mesurer le critère de la démographie consiste à comparer le nombre de la population de moins de 15 ans entre les communes de la wilaya (voir le tableau n° 03). En effet, on constate selon les résultats présentés ci-après que la moyenne de la population de moins de 15 ans de 26,09% est inférieure à la moyenne nationale de 28,91%. Ce taux faible de population scolaire peut entraîner dans l'avenir un déficit en population active. Toutes fois, l'éventail des différences de pourcentages de moins de 15 ans entre les communes de la wilaya est large, soit 12,21 points entre le plus faible pourcentage, 21,04% à Saharidj et le plus fort, 33,25% à Hadjra Zerga.

Selon cet indicateur, trois catégories de communes sont définies. La première catégorie des communes correspond aux six communes dont le pourcentage des moins de 15 ans est supérieur à la moyenne nationale de 28,91%. A l'exception de Bir Ghablou qui possède un statut de chef-lieu de Daïra, les autres (Hadjra Zerga, Raouraoua, Taguedite, Maamoura et Mesdour) jouissent d'un statut de chef-lieu de communes qui se situent sur le territoire des hauts plateaux de la wilaya. Ces communes occupent les premiers rangs de 1 à 6 dans le tableau de classement des communes selon la population de moins de 15 ans. La deuxième catégorie regroupe les quinze communes qui présentent un pourcentage inférieur à la moyenne nationale (28,91%) et supérieur à la moyenne de la wilaya (29,09%). Cinq d'entre elles possèdent un statut administratif de chef-lieu de Daïra (Ain Bessem, Sour El Ghozlane, El Hachimia, Souk El Khemis et Bordj Okhris), tandis que le reste des communes (Ridane, Dirah, Oued El Berdi, El Hakimia, Dechmia, Ain Laloui, Guerrouma, Zbarbar, Ain Lahdjar et El Khabouzia) jouissent d'un statut administratif de chef-lieu de commune. Elles occupent des rangs allant de 7 à 21 selon le pourcentage des moins de 15 ans. La troisième catégorie correspond aux communes dont le pourcentage des moins de 15 ans est inférieur d'au plus de 0,05 point à la moyenne des communes étudiées (26,09%), et *à fortiori* d'au plus de 2,87% à la moyenne nationale (28,91%). Ceci est constaté au niveau des communes qui occupent des rangs allant de 22 à 45 affichés aux dernières places du tableau de la population de moins de 15 ans. Cette situation apparaît de plus en plus défavorable, et peut signifier la nécessité d'attirer des actifs, puisque le maintien futur de la population active semble ne pas reposer sur des facteurs endogènes. La part des moins de 15 ans connaît un important recul entre le RGPH de 1998 qui était de 36,3% contre celui de 2008 qui est de 25,74%.

Les données analysées dans cette partie démontrent les disparités du bas de la pyramide des âges qui influe sur les perspectives de la population active et consommatrice des communes de la wilaya de Bouira.

Tableau 03 : Population de moins de 15 ans des communes de la wilaya de Bouira

Commune	Population	Nbr de moins de 15 ans	Pourcentage de moins de 15 ans	Rang
Aghbalou	19517	4 416	22,63	38
Ahl El Ksar	13354	3 402	25,48	24
Ahnif	9685	2 276	23,50	35
Ain Bessem	42635	11 806	27,69	12
Ain Lahdjar	9260	2 468	26,65	18
Ain Laloui	6738	1 866	27,69	12
Ain Turk	7849	1 901	24,22	31
Ait Laaziz	14430	3 430	23,77	33
Aomar	20532	4 737	23,07	37
Ath Mansour	10077	2 581	25,61	23
Bechloul	11775	2 589	21,99	40
Bir Ghablou	11016	3 314	30,08	4
Bordj Okhris	10467	2 743	26,21	20
Bouderbala	17589	4 472	25,42	25
Bouira	88801	23 127	26,04	21
Boukram	5647	1 378	24,40	30
Chorfa	16173	3 818	23,61	34
Dechmia	7504	2 083	27,76	11
Dirah	13209	3 812	28,86	7
Djebahia	15592	3 722	23,87	32
El Adjiba	12486	2 674	21,42	42
El Asnam	13213	2 904	21,98	41
El Hachimia	17322	4 767	27,52	15
El Hakimia	2212	625	28,25	10
El Khabouzia	6132	1 631	26,60	19
El Mokrani	3961	1 001	25,27	26
Guerrouma	14570	4 015	27,56	14
Hadjra Zerga	3672	1 221	33,25	1
Haizer	17719	3 986	22,50	39
Kadiria	22327	5 554	24,88	29
Lakhdaria	59746	14 938	25,00	27
Maala	5296	1 359	25,66	22
Maamoura	3652	1 091	29,87	5
M'Chedallah	24406	5 664	23,21	36
Mesdour	11047	3 219	29,14	6
Oued El Berdi	10767	3 078	28,59	9
Ouled Rached	9311	2 353	25,27	26
Raouraoua	8450	2 767	32,75	2
Ridane	3268	940	28,76	8
Saharidj	8522	1 793	21,04	43
Souk El Khemis	8003	2 181	27,25	16
Sour El Ghozlane	50120	13 861	27,66	13
Taghzout	13203	3 300	24,99	28
Taguedite	10562	3 192	30,22	3
Zbarbar	3768	1 011	26,83	17

Source : RGPH 2008

7.2.3 La part des 60 ans et plus dans la population

Le troisième indicateur de ce critère de la démographie consiste à calculer le pourcentage des personnes de 60 ans et plus. Le pourcentage moyen de 60 ans et plus (7,65%) est sensiblement supérieur à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 7,07%. Cette situation s'explique sans doute par un fort solde migratoire négatif de la population notamment la masse active, ce qui entraîne une proportion plus importante des personnes âgées (voir le tableau n° 04).

Les différences de portion des personnes âgées de 60 ans et plus entre les communes de la wilaya de Bouira apparaissent très faibles par rapport aux pourcentages de moins de 15 ans. L'écart de 3,58 points entre la population la plus élevée de 9,57% à El Adjiba et la plus faible de 5,99% à Raouraoua, s'explique sans doute par le décalage constaté dans le système démographique qui est fortement différencié entre les communes.

L'analyse de cet indicateur a permis de classer les communes en deux catégories. La première catégorie correspond aux 22 communes dont le pourcentage des 60 ans et plus est supérieur à la moyenne de la wilaya de 7,65%. Ces communes occupent des rangs allant de 1 à 22 dans le tableau de classement des communes selon le pourcentage de 60 ans et plus. La deuxième catégorie regroupe les 23 communes qui restent et dont le pourcentage est inférieur à la moyenne de la wilaya (7,65%). 14 communes d'entre elles sont inférieures à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 7,07%. Elles occupent des rangs entre 23 et 45.

Tableau 04 : Population de 60 ans et plus des communes de la wilaya de Bouira

Commune	Population	Nbr de 60 ans ou plus	Pourcentage de 60 ans ou plus	Rang
Aghbalou	19517	1 818	9,31	2
Ahl El Ksar	13354	1 054	7,89	20
Ahnif	9685	835	8,62	8
Ain Bessem	42635	3 032	7,11	30
Ain Lahdjar	9260	625	6,75	37
Ain Laloui	6738	452	6,71	38
Ain Turk	7849	562	7,16	29
Ait Laaziz	14430	1 055	7,31	26
Aomar	20532	1 544	7,52	24
Ath Mansour	10077	819	8,13	13
Bechloul	11775	1 081	9,18	4
Bir Ghablou	11016	669	6,07	44
Bordj Okhris	10467	793	7,58	23
Bouderbala	17589	1 484	8,44	11
Bouira	88801	6 278	7,07	31
Boukram	5647	482	8,54	9
Chorfa	16173	1 501	9,28	3
Dechmia	7504	544	7,25	27
Dirah	13209	900	6,81	36
Djebahia	15592	1 077	6,91	35

El Adjiba	12486	1 195	9,57	1
El Asnam	13213	1 199	9,07	5
El Hachimia	17322	1 111	6,41	42
El Hakimia	2212	177	8,00	15
El Khabouzia	6132	487	7,94	18
El Mokrani	3961	316	7,98	16
Guerrouma	14570	1 147	7,87	21
Hadjra Zerga	3672	236	6,43	41
Haizer	17719	1 401	7,91	19
Kadiria	22327	1 726	7,73	22
Lakhdaria	59746	4 803	8,04	14
Maala	5296	443	8,36	12
Maamoura	3652	236	6,46	40
M'Chedallah	24406	2 181	8,94	7
Mesdour	11047	717	6,49	39
Oued El Berdi	10767	755	7,01	32
Ouled Rached	9311	741	7,96	17
Raouraoua	8450	506	5,99	45
Ridane	3268	240	7,34	25
Saharidj	8522	772	9,06	6
Souk El Khemis	8003	511	6,39	43
Sour El Ghozlane	50120	3 468	6,92	34
Taghzout	13203	954	7,23	28
Taguedite	10562	732	6,93	33
Zbarbar	3768	321	8,52	10

Source : RGPH 2008 + Auteur, 2020

Après avoir effectué l'analyse des indicateurs de la situation démographique de notre corpus d'étude, il est utile de calculer les points totaux de chaque commune qui correspondent au total des rangs des indicateurs étudiés (voir le tableau n° 05). Il est important de signaler que la situation la plus favorable pour le développement territorial est celle qui compte le plus faible nombre de points. Dans notre cas, les résultats obtenus de notre analyse mettent la commune de Lakhdaria au sommet de la liste avec 43 points. Celle-ci présente des conditions démographiques favorables pour son développement. Au dernier rang se place la commune de Souk El Khemis 94 points. Ses conditions démographiques sont affaiblies par le nombre important des personnes âgées et de la population de moins de 15 ans d'un côté et du nombre total de sa population. La lecture des résultats présentés sur le tableau de la notation des communes selon les indicateurs de leur situation démographique démontre que les quatre grands Chefs-lieux de Daïra de : M'Chedallah, Sour El Ghozlane, Bouira et Kadiria se placent à la deuxième position après la commune de Lakhdaria en se décalant de 5 à 14 points. Cette situation a été renforcée par le nombre de la population totale qui les met en première classe de plus de 50 000 habitants et au nombre peu considérable des moins de 15 ans au niveau de Bouira, Sour El Ghozlane et M'Chedallah d'un côté et des 60 ans et plus pour Kadiria et M'Chedallah d'un autre côté. Ceci s'explique par la

domination de la catégorie de la population active de 15 à 59 ans. La deuxième catégorie représente les chefs-lieux de Daïra qui se décalent de Lakhdaria avec 20 à 26 points. Ces communes sont du deuxième rang au sens de l'influence et de l'attractivité. Le reste des communes (33 communes), se placent principalement aux derniers rangs avec des points allant de 73 à 92. Les conditions de leur développement sont peu favorables en vue de l'importance des indicateurs démographiques.

Au fur et à mesure que le nombre de la population relative aux indicateurs étudiés augmente, un impact sur le rang de chaque commune est constaté, en la faisant occuper les derniers rangs dans le tableau de notation des communes.

Tableau 05 : Notation des communes selon les indicateurs de leur situation démographique

Commune	Rang de Population	Rang de moins de 15 ans	Rang de 60 ans ou plus	Points totaux
Aghbalou	8	38	2	48
Ahl El Ksar	16	24	20	60
Ahnif	28	35	8	71
Ain Bessem	4	12	30	46
Ain Lahdjar	30	18	37	85
Ain Laloui	36	12	38	86
Ain Turk	34	31	29	94
Ait Laaziz	15	33	26	74
Aomar	7	37	24	68
Ath Mansour	27	23	13	63
Bechloul	21	40	4	65
Bir Ghablou	23	4	44	71
Bordj Okhris	26	20	23	69
Bouderbala	10	25	11	46
Bouira	1	21	31	53
Boukram	38	30	9	77
Chorfa	12	34	3	49
Dechmia	35	11	27	73
Dirah	18	7	36	61
Djebahia	13	32	35	80
El Adjiba	20	42	1	63
El Asnam	17	41	5	63
El Hachimia	11	15	42	68
El Hakimia	45	10	15	70
El Khabouzia	37	19	18	74
El Mokrani	40	26	16	82
Guerrouma	14	14	21	49
Hadjra Zerga	42	1	41	84
Haizer	9	39	19	67
Kadiria	6	29	22	57
Lakhdaria	2	27	14	43
Maala	39	22	12	73
Maamoura	43	5	40	88
M'Chedallah	5	36	7	48
Mesdour	22	6	39	67
Oued El Berdi	24	9	32	65
Ouled Rached	29	26	17	72

Raouraoua	32	2	45	79
Ridane	44	8	25	77
Saharidj	31	43	6	80
Souk El Khemis	33	16	43	92
Sour El Ghozlane	3	13	34	50
Taghzout	19	28	28	75
Taguedite	25	3	33	61
Zbarbar	41	17	10	68

Source : Auteur, 2020

7.3 DES DIFFERENCES REMARQUABLES DANS LE SECTEUR DE L'HABITAT

L'analyse du critère de logement met en exergue une analyse de trois indicateurs de l'habitat : la part des lotissements, le nombre de logements réalisés entre 2005 et 2014 et enfin la part des logements sociaux réalisés entre 2005 et 2014 dans chaque commune.

7.3.1 Des écarts considérables en lotissements

Le premier indicateur consiste à analyser l'existence des lotissements comme forme d'urbanisation au sein des agglomérations urbaines de chaque commune (voir le tableau n° 06). L'analyse des données issues de l'annuaire statistique de la wilaya de Bouira arrêté au 31 décembre 2019 a permis de révéler des différences tangibles en lotissements existants dans chaque commune. En effet, on constate selon les résultats présentés ci-après que l'éventail des différences de pourcentage des lotissements entre les communes est très large, soit 23,8 points entre le taux le plus faible de 0% à (Aghbalou, Ait Laaziz et Zbarbar) et le taux le plus fort de 23,80 % à Bouira. Il est clair que pour comprendre ces différences, la définition de trois catégories de communes selon le nombre de lotissements s'impose.

La première catégorie comprend 09 communes dont les taux de la part des lotissements est supérieure à la moyenne de la wilaya et qui varient entre 2,67% à Haizer et 23,80% à Bouira. Le chef-lieu de la wilaya de Bouira se détache des autres communes avec un nombre total de 89 lotissements soit 23,80% du total des lotissements de la wilaya. Ce nombre important de lotissements est justifié par deux explications possibles. D'une part, les communes jouissent d'un statut administratif de chef-lieu de Daïra où le nombre d'habitants est plus élevé que les autres communes, ce qui demande une offre considérable en logements. D'autre part, ces communes possèdent des disponibilités foncières importantes de nature juridique communale ou domaniale. Ces communes occupent des rangs allant de 01 à 09 dans le tableau de la part des lotissements.

Ensuite, 32 communes forment la deuxième catégorie dont le nombre de lotissements est inférieur à 10 unités par commune avec des taux inférieurs à la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 2,22%. La part de ces communes varie entre 1,87% à Bechloul,

Bir Ghablou, El Hachimia et Taguedite et 0,27% à Ath Mansour, Boukram et Maala. Ce nombre limité des lotissements peut être justifié par deux explications possibles. D'un côté, les communes de cette catégorie se caractérisent par un certain équilibre entre la demande et l'offre en matière de logements. D'un autre côté, leur relief de terrain présente une contrainte majeure pour route opération d'aménagement. Ces communes occupent les rangs allant de 10 à 16 dans le tableau de la part des lotissements.

En fin, les communes d'Aghbalou, Ait Laaziz et Zbarbar ne possèdent aucun lotissement sur leurs territoires. Ceci est justifié par deux raisons principales. Premièrement, celles-ci sont des petites communes où l'habitat individuel domine sur les autres formes d'habitats en raison de leur classement en tant que communes rurales. En second lieu, leur situation sur les zones montagneuses dominées par les terrains privés rend la création des lotissements impossibles. Dans ces régions et pour des raisons historiques, les gens tiennent fortement à leurs propriétés foncières. Ces communes occupent le 17^{ème} rang dans le tableau de la part des lotissements.

Tableau 06 : Part des lotissements des communes de la wilaya de Bouira

Commune	Nbr de lotissement	Part de lotissement	Rang	Commune	Nbr de lotissement	part de lotissement	Rang
Aghbalou	0	-	17	El Hakimia	4	1,07	13
Ahl El Ksar	3	0,80	14	El Khabouzia	2	0,53	15
Ahnif	2	0,53	15	El Mokrani	2	0,53	15
Ain Bessem	25	6,68	4	Guerrouma	4	1,07	13
Ain Lahdjar	5	1,34	12	Hadja Zerga	5	1,34	12
Ain Laloui	4	1,07	13	Haizer	10	2,67	9
Ain Turk	3	0,80	14	Kadiria	11	2,94	8
Ait Laaziz	0	-	17	Lakhdaria	41	10,96	2
Aomar	15	4,01	5	Maala	1	0,27	16
Ath Mansour	1	0,27	16	Maamoura	3	0,80	14
Bechloul	7	1,87	10	M'Chedallah	13	3,48	6
Bir Ghablou	7	1,87	10	Mesdour	2	0,53	15
Bordj Okhris	12	3,21	7	Oued El Berdi	2	0,53	15
Bouderbala	2	0,53	15	Ouled Rached	2	0,53	15
Bouira	89	23,80	1	Raouraoua	5	1,34	12
Boukram	1	0,27	16	Ridane	3	0,80	14
Chorfa	2	0,53	15	Saharidj	3	0,80	14
Dechmia	2	0,53	15	Souk El Khemis	2	0,53	15
Dirah	6	1,60	11	Sour El Ghozlane	35	9,36	3
Djebahia	12	3,21	7	Taghzout	3	0,80	14
El Adjiba	3	0,80	14	Taguedite	7	1,87	10
El Asnam	6	1,60	11	Zbarbar	0	-	17
El Hachimia	7	1,87	10				

Source : DPSB + Auteur 2020

7.3.2 Une part de logements très déséquilibrée entre les communes

La part des logements construits entre 2005 et 2014 est un indicateur qui témoigne du dynamisme de l'urbanisation liée à l'évolution démographique (voir le tableau n° 07). En réalité, il existe une corrélation entre le nombre d'habitants et le nombre des logements. Cette corrélation explique fortement les différences des parts de logements entre les communes. D'après nos résultats, il relève que l'éventail de pourcentage de la part des logements entre 2005 et 2014 est très large, soit 35,48 points entre le taux le plus faible de 2,27% à Chorfa et le taux le plus fort de 37,75% à Bouira. Afin de bien saisir les différences dans les résultats de ce deuxième indicateur, deux catégories de communes sont définies.

La première catégorie comprend les 29 communes dont la part des logements réalisés entre 2005 et 2014 est inférieure à la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 11,86%. Le taux de logement varie entre 2,27% à Chorfa et 11,51% à Oued El Berdi. Quoique ces communes connaissent une certaine dynamique dans le secteur de l'habitat, ces résultats s'expliquent fortement par deux raisons principales. Premièrement la majorité d'entre elles sont des communes à caractère rural où l'habitat individuel et l'habitat rural sont favorisés par les habitants. Deuxièmement, le nombre total d'habitants joue un rôle prépondérant dans la part des logements, notamment pour la population urbaine. On constate que l'éventail de pourcentage de la part des logements est considérable pour les communes qui occupent les derniers rangs par rapport à la moyenne de la wilaya. En effet, la différence de 9,59 points marque l'écart entre le taux de 2,27% pour Chorfa et la moyenne de la wilaya. Ces communes occupent les rangs allant de 17 à 44 dans le tableau de la part des logements réalisés entre 2005 et 2014.

La deuxième catégorie comprend les 16 communes dont la part de logement réalisé entre 2005 et 2014 est supérieure à la moyenne de la wilaya. Le taux de la part de logement varie entre 13,04% à El Khabouzia et 37,75% à Bouira. Ces résultats de la construction de logements résultent de deux raisons principales. D'une part de l'évolution démographique positive, combinée avec les choix favorables dans les instruments d'urbanisme. D'autre part, les disponibilités foncières engagées par les collectivités locales font de ces communes des sites réceptifs de tout programme de logements notifié par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. L'éventail de pourcentage par rapport à la moyenne de la wilaya est légèrement supérieur pour certaines communes (El Khabouzia, Ain Lahdjar, Raouraoua, Kadiria, Aomar, El Asnam, Bordj Okhris), mais il est ainsi important pour d'autres (El Hachimia, Lakhdaria, Bechloul, Bir Ghbalou, Ain Laaloui, M'Chedallah, Ain Bessem, Sour

El Ghozlane et Bouira). Ces communes occupent les rangs allant de 01 à 16 dans le tableau de la part des logements réalisés entre 2005 et 2014.

Tableau 07 : Part des logements réalisés entre 2005 et 2014 des communes de la wilaya de Bouira

Commune	Nbr total de logements	total de logement 2005 - 2014	Part de logement	Rang	Commune	Nbr total de logements	total de logement 2005 - 2014	Part de logement	Rang
Aghbalou	5 336	150	2,81	42	El Hakimia	793	80	10,09	22
Ahl El Ksar	3 413	160	4,69	33	El Khabouzia	1 150	150	13,04	16
Ahnif	3 481	290	8,33	26	El Mokrani	1 648	80	4,85	32
Ain Bessem	8 723	2 560	29,35	3	Guerrouma	4 293	200	4,66	34
Ain Lahdjar	2 492	340	13,64	15	Hadjra Zerga	1 181	130	11,01	20
Ain Laloui	1 494	420	28,11	5	Haizer	4 434	490	11,05	19
Ain Turk	2 161	200	9,25	24	Kadiria	5 941	952	16,02	13
Ait Laaziz	3 501	100	2,86	40	Lakhdaria	11 908	2 342	19,67	8
Aomar	4 716	805	17,07	12	Maala	2 296	150	6,53	28
Ath Mansour	3 173	90	2,84	41	Maamoura	1 595	50	3,13	37
Bechloul	3 449	700	20,30	7	M'Chedallah	6 824	1 939	28,41	4
Bir Ghablou	2 836	730	25,74	6	Mesdour	3 353	280	8,35	25
Bordj Okhris	3 017	570	18,89	10	Oued El Berdi	2 607	300	11,51	17
Bouderbala	4 925	200	4,06	36	Ouled Rached	2 429	130	5,35	31
Bouira	23 732	8 958	37,75	1	Raouraoua	1 640	230	14,02	14
Boukram	1 648	50	3,03	38	Ridane	1 713	70	4,09	35
Chorfa	4 415	100	2,27	44	Saharidj	3 204	130	4,06	36
Dechmia	2 680	150	5,60	30	Souk El Khemis	3 113	240	7,71	27
Dirah	4 211	260	6,17	29	Sour El Ghozlane	10 958	3 638	33,20	2
Djebahia	3 567	410	11,49	18	Taghzout	3 721	350	9,41	23
El Adjiba	3 483	370	10,62	21	Taguedite	3 053	80	2,62	43
El Asnam	3 559	644	18,09	11	Zbarbar	1 698	50	2,94	39
El Hachimia	4 216	810	19,21	9					

Source : DPSB de Bouira + auteur 2020.

7.3.3 La part des logements sociaux influencée par les conditions socioéconomiques

Le troisième indicateur consiste à analyser la part des logements sociaux attribués aux différentes communes de la wilaya pendant la période de 2005 et 2014 (voir le tableau n° 08). En général, la part des logements sociaux détermine la présence de la population à revenus limités, au moins au moment de leur installation dans ce type de logement (Dumont, 2012b). L'éventail de pourcentage de la part des logements est très important, soit 23,83 points entre le taux le plus faible de 2,27% à Chorfa et le plus fort de 26,10% à Ain Laaloui. La moyenne de l'ensemble des communes pour la part des logements sociaux est de 9,29%, ce qui permet de les classer en trois catégories.

La première catégorie regroupe 25 communes dont le taux de la part des logements sociaux varie entre 2,27% et à Chorfa et 9,25% à Ain Turk. A l'exception de Haizer et de Souk El Khemis qui jouissent d'un statut administratif de chef-lieu de Daïra, le reste des communes possèdent un statut de chef-lieu de commune. Celles-ci sont connues par une présence de très faible des activités secondaires et tertiaires, ce qui justifie les revenus limités de la population. Le caractère rural dominant de ces communes influe sur le type de logement où l'individuel (y compris l'habitat rural) domine. Ces communes occupent les rangs allant de 21 à 44 dans le tableau de la part des logements sociaux.

La deuxième catégorie regroupe 18 communes dont les taux de la part des logements sociaux sont supérieurs à la moyenne de la wilaya. Ils varient entre 10,09% à El Hachimia et 18,89% à Bordj Okhris. Ces résultats peuvent être expliqués par une présence considérable des familles à revenus limités, due à l'exode rural ou à la migration interne dans le but de la recherche des bonnes conditions de vie. Ces communes occupent les rangs allant de 03 à 20 dans le tableau de la part des logements sociaux.

Les communes de Bir Ghbalou et Ain Laaloui forment la troisième catégorie avec respectivement les taux de 21,86% et 26,10% qui sont supérieurs à la moyenne de la wilaya. Celles-ci se caractérisent par une forte présence des familles à revenus limités due à leur caractère rural qui domine. Elles occupent par le fait les premiers rangs 01 et 02 dans le tableau de la part des logements sociaux.

Tableau 08 : Part des logements sociaux entre 2005 et 2014 des communes de la wilaya de Bouira

Commune	Nbr total de logements	Nbr des logements sociaux	Pourcentage des logements sociaux	Rang
Aghbalou	5 336	150	2,81	42
Ahl El Ksar	3 413	160	4,69	33
Ahnif	3 481	290	8,33	25
Ain Bessem	8 723	1 250	14,33	8
Ain Lahdjar	2 492	310	12,44	14
Ain Laloui	1 494	390	26,10	1
Ain Turk	2 161	200	9,25	21
Ait Laaziz	3 501	100	2,86	40
Aomar	4 716	630	13,36	10
Ath Mansour	3 173	90	2,84	41
Bechloul	3 449	550	15,95	5
Bir Ghbalou	2 836	620	21,86	2
Bordj Okhris	3 017	570	18,89	3
Bouderbala	4 925	200	4,06	36
Bouira	23 732	3 424	14,43	7

Boukram	1 648	50	3,03	38
Chorfa	4 415	100	2,27	44
Dechmia	2 680	150	5,60	29
Dirah	4 211	230	5,46	30
Djebahia	3 567	380	10,65	17
El Adjiba	3 483	300	8,61	22
El Asnam	3 559	450	12,64	13
El Hachimia	4 216	560	13,28	11
El Hakimia	793	80	10,09	20
El Khabouzia	1 150	150	13,04	12
El Mokrani	1 648	80	4,85	32
Guerrouma	4 293	200	4,66	34
Hadjra Zerga	1 181	130	11,01	16
Haizer	4 434	380	8,57	23
Kadiria	5 941	600	10,10	19
Lakhdaria	11 908	1 250	10,50	18
Maala	2 296	150	6,53	28
Maamoura	1 595	50	3,13	37
M'Chedallah	6 824	1 050	15,39	6
Mesdour	3 353	280	8,35	24
Oued El Berdi	2 607	300	11,51	15
Ouled Rached	2 429	130	5,35	31
Raouraoua	1 640	230	14,02	9
Ridane	1 713	70	4,09	35
Saharidj	3 204	130	4,06	36
Souk El Khemis	3 113	240	7,71	27
Sour El Ghozlane	10 958	1 916	17,48	4
Taghzout	3 721	300	8,06	26
Taguedite	3 053	80	2,62	43
Zbarbar	1 698	50	2,94	39

Source : DPSB de Bouira + auteur 2020.

Les différents indicateurs de logement analysés dans cette partie conduisent à établir une notation des communes qui confirme un très large éventail entre elles que les autres indicateurs (voir le tableau n° 09). En fonction du principe qui stipule que la situation la plus favorable au développement territorial est celle qui compte le plus faible nombre de points, on retrouve le chef-lieu de la wilaya de Bouira et la commune de Sour El Ghozlane à la première position avec 09 points. Celles-ci présentent des conditions favorables (activités, emplois, logements, ...) qui permettent de dynamiser et de développer leurs territoires.

Par la suite on retrouve le reste des chefs-lieux de Daïra qui se succèdent en réalisant des points allant de 15 à 30 pour Ain Bessem, M'Chedallah, Bir Ghbalou, Bordj Okhris, Bechloul, Lakhdaria et El Hachimia. Cette position témoigne du poids des projets de développement attribués à chacune de ces communes dans le cadre du développement local.

C'est dans le but d'asseoir une dynamique locale que sont créées les zones d'activités au niveau de certaines de ces communes.

Le reste des communes réalisent des points allant de 35 pour El Asnam à 103 pour Chorfa. L'importance du nombre des points réalisés témoignent de l'importance des indicateurs analysés. Plus les valeurs des indicateurs sont faibles, les communes concernées occupent une position significative, et plus ces valeurs sont forte, les communes occupent les derniers rangs.

Tableau 09 : Notation des communes selon les indicateurs de la situation de logement

Commune	Rang de lotissement	Rang de logement 2005 - 2014	Rang de logement social	Points totaux	Commune	Rang de lotissement	Rang de logement 2005 - 2014	Rang de logement social	Points totaux
Bouira	1	1	7	9	Taghzout	14	23	26	63
Sour El Ghoulane	3	2	4	9	Mesdour	15	25	24	64
Ain Bessem	4	3	8	15	Ahnif	15	26	25	66
M'Chedallah	6	4	6	16	Souk El Khemis	15	27	27	69
Bir Ghalou	10	6	2	18	Dirah	11	29	30	70
Ain Laloui	13	5	1	19	Maala	16	28	28	72
Bordj Okhris	7	10	3	20	Dechmia	15	30	29	74
Bechloul	10	7	5	22	Ouled Rached	15	31	31	77
Aomar	5	12	10	27	El Mokrani	15	32	32	79
Lakhdaria	2	8	18	28	Ahl El Ksar	14	33	33	80
El Hachimia	10	9	11	30	Guerrouma	13	34	34	81
El Asnam	11	11	13	35	Ridane	14	35	35	84
Raouraoua	12	14	9	35	Saharidj	14	36	36	86
Kadiria	8	13	19	40	Bouderbala	15	36	36	87
Ain Lahdjar	12	15	14	41	Maamoura	14	37	37	88
Djebahia	7	18	17	42	Boukram	16	38	38	92
El Khabouzia	15	16	12	43	Zbarbar	17	39	39	95
Oued El Berdi	15	17	15	47	Taguedite	10	43	43	96
Hadjra Zerga	12	20	16	48	Ait Laaziz	17	40	40	97
Haizer	9	19	23	51	Ath Mansour	16	41	41	98
El Hakimia	13	22	20	55	Aghbalou	17	42	42	101
El Adjiba	14	21	22	57	Chorfa	15	44	44	103
Ain Turk	14	24	21	59					

Source : Auteur 2020.

7.4 TERRITOIRES ET EMPLOIS ; UNE SITUATION DESEQUILIBREE

Le troisième critère analysé dans ce travail met en exergue trois indicateurs de l'emploi. Il s'agit du nombre de la population active, le nombre total de l'emploi et le nombre de la population active dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. Le choix de ces secteurs pour analyse comparative a été appuyé par l'intention exprimée par les acteurs interviewés. Cette analyse a été effectuée sur la base des données issues des annuaires statistiques de 2010.

7.4.1 Une population active occupée moyennement équilibrée

Le premier indicateur entrepris dans notre analyse consiste à analyser le nombre de la population active occupée résidants dans des communes de la wilaya de Bouira (voir le tableau n° 10). Les taux de la population active occupée enregistrés dont la moyenne de wilaya (85,88%) sont fortement au-dessous de la moyenne nationale (37,6%). L'écart du taux de la population active occupée est fortement enregistré entre les communes. Il est de 16,1 points entre la plus forte de Bouira (93,80%) le plus faible à Boukram (77,70%).

Les résultats obtenus ont permis de distinguer deux catégories de communes. La première catégorie correspond aux 24 communes dont le taux de la population active occupée est supérieur à la moyenne de la wilaya. Ceci signifie le pourcentage positif des actifs et disposant d'emplois, occupants les territoires communaux. Le pourcentage élevé de ces communes explique que leur système économique est fortement créateur d'emplois. Les communes de cette catégorie occupent des rangs allant de 1 à 24 dans le tableau du « taux de la population active occupée des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

La deuxième catégorie regroupe les 21 communes dont les taux de la population active occupée varient entre (85,57%) à Oued El Berdi et (77,70%) à Boukram. Ces taux enregistrés se situent au-dessus de la moyenne de la wilaya. Cette situation peut être expliquée par la sortie des jeunes dans l'objet de la quête des postes d'emplois dans d'autres territoires. Ces communes se trouvent dans une situation moins satisfaisante en emplois au niveau local. Celles-ci occupent des rangs allant de 25 à 45 dans le tableau du « taux de la population active occupée des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

Il est important de noter que le taux élevé de la population active occupée reflète un taux de chômage limité et vice versa. Dans notre cas, le taux de chômage moyen de la wilaya en 2010 est de 12,5% légèrement supérieur à la moyenne nationale de 10%.

Tableau 10 : Taux de la population active occupée des communes de la wilaya de Bouira en 2010

Commune	Population 2010	Nombre de la population active	Nombre de la population occupée	Taux de population occupée	Rang
Bouira	94 940	42 196	39 579	93,80	1
Djebahia	15 972	6 789	6 360	93,68	2
Maala	5 469	2 448	2 265	92,52	3
Ain Turk	8 134	4 861	4 442	91,38	4
Chorfa	16 515	6 836	6 242	91,31	5
Ath Mansour	10 338	4 128	3 735	90,48	6
Ain Bessem	46 611	17 362	15 697	90,41	7
Aomar	20 823	8 889	8 030	90,34	8
Maamoura	3 754	1 731	1 563	90,29	9
Saharidj	8 712	3 820	3 446	90,21	10
Ain Laloui	7 051	3 000	2 692	89,73	11
El Hakimia	2 272	1 393	1 248	89,59	12
Sour El Ghozlane	55 415	21 148	18 944	89,58	13
Bouderbala	18 116	6 767	6 059	89,54	14
Kadiria	22 957	9 520	8 501	89,30	15
Aghbalou	19 780	7 687	6 855	89,18	16
Haizer	18 371	7 688	6 851	89,11	17
M'Chedallah	25 800	10 574	9 397	88,87	18
Ait Laaziz	14 903	6 303	5 601	88,86	19
Bir Ghalou	11 592	4 625	4 081	88,24	20
El Hachimia	18 129	6 967	6 141	88,14	21
El Mokrani	4 083	1 712	1 507	88,03	22
El Asnam	13 622	6 070	5 274	86,89	23
Zbarbar	3 833	1 698	1 467	86,40	24
Oued El Berdi	11 211	4 282	3 664	85,57	25
Lakhdaria	62 850	26 710	22 703	85,00	26
Hadjra Zerga	3 668	1 693	1 432	84,58	27
El Khabouzia	6 371	3 115	2 608	83,72	28
Dirah	13 630	5 184	4 317	83,28	29
Ridane	3 370	1 709	1 423	83,27	30
Taguedite	10 594	4 369	3 606	82,54	31
Ahnif	9 946	4 093	3 373	82,41	32
Raouraoua	8 887	3 492	2 867	82,10	33
Ouled Rached	9 398	4 060	3 299	81,26	34
Ahl El Ksar	14 046	6 105	4 959	81,23	35
Mesdour	11 408	4 005	3 241	80,92	36
Bordj Okhris	10 936	4 146	3 319	80,05	37
Dechmia	7 804	3 120	2 493	79,90	38
Ain Lahdjar	9 672	4 158	3 322	79,89	39
El Adjiba	12 747	5 588	4 459	79,80	40
Taghzout	13 553	5 748	4 580	79,68	41
Bechloul	12 181	5 099	4 024	78,92	42
Guerrouma	14 655	5 816	4 586	78,85	43
Souk El Khemis	8 396	3 273	2 552	77,97	44
Boukram	5 775	2 471	1 920	77,70	45
Total	722 515	302 448	264 724	3864,51	
			Moyenne wilaya	85,88	

Source : DPAT + Auteur, 2021

7.4.2 Le nombre total d'emploi ; une situation dissemblable

Le deuxième indicateur analysé dans notre travail met en exergue le nombre total des emplois créés au sein des territoires étudiés (voir le tableau n° 11). Ces données expriment les taux d'emploi de chaque commune. Le taux d'emploi moyen de la wilaya de Bouira (36,60%) est sensiblement inférieur à la moyenne nationale de (37,60%). Cette situation affiche un caractère plus au moins favorable sur l'effort fourni pour absorber les taux de chômage dont souffrent les communes de la wilaya. Seulement, ces taux d'emploi se caractérisent par une très forte différence entre ces communes. L'écart de pourcentage des taux de l'emploi très important entre les communes. Il avoisine 16,1 points entre le taux le plus fort de 55,02% à El Hakimia et le plus faible de 28,41% à Mesdour. La classification des communes en fonction du taux d'emploi témoigne de la situation dissemblable des tissus économiques. Ces résultats permettent de distinguer trois catégories de communes.

La première catégorie correspond aux 16 communes ayant un taux d'emploi supérieur à la moyenne nationale (37,60%) et à la moyenne de la wilaya (36,60%). Ces taux varient entre 55,02% à El Hakimia et 37,80% à Chorfa. A l'exception de la commune de Bouira qui réjouit d'un statut administratif de chef-lieu de wilaya, toutes les autres communes possèdent un statut de chefs-lieux de communes. Elles occupent les rangs allant de 1 à 15 dans le tableau du « Taux d'emploi des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

Les quatre communes d'Ait Laaziz, Haizer, Kadiria et El Mokrani composent une deuxième catégorie avec un taux d'emploi compris entre la moyenne nationale et la moyenne de la wilaya. Ces communes occupent les rangs allant de 16 à 19 dans le tableau du « taux d'emploi des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

La troisième catégorie se compose de 33 communes dont le taux d'emploi varie entre 36,42% à M'Chedallah et 28,41% à Mesdour. La faiblesse de leur taux d'emploi tient à différentes raisons en fonction des caractéristiques des territoires communaux. Le taux le moins élevé constaté à Mesdour est dû à sa situation géographique éloignée et à son caractère rural. Ceci signifie qu'elle ne peut pas être considérée comme un pôle d'emploi. Ces communes occupent des rangs allant de 20 à 45 dans le tableau du « taux d'emploi des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

Il est important de noter que le taux d'emploi élevé reflète la présence d'une main d'œuvre qualifiée et par conséquent une présence quasi positive des activités à haute valeur ajoutée.

Tableau 11 : Taux d'emploi des communes de la wilaya de Bouira en 2010

Commune	Population 2010	Nombre d'emplois	Taux d'emplois	Rang
El Hakimia	2 272	1 250	55,02	1
Ain Turk	8 134	4 442	54,61	2
Ridane	3 370	1 423	42,23	3
Bouira	94 940	39 579	41,69	4
Maamoura	3 754	1 563	41,64	5
Maala	5 469	2 266	41,43	6
El Khabouzia	6 371	2 608	40,94	7
Djebahia	15 972	6 360	39,82	8
Saharidj	8 712	3 447	39,57	9
Hadjra Zerga	3 668	1 432	39,04	10
El Asnam	13 622	5 274	38,72	11
Aomar	20 823	8 030	38,56	12
Zbarbar	3 833	1 467	38,27	13
Ain Laloui	7 051	2 692	38,18	14
Chorfa	16 515	6 242	37,80	15
Ait Laaziz	14 903	5 601	37,58	16
Haizer	18 371	6 851	37,29	17
Kadiria	22 957	8 501	37,03	18
El Mokrani	4 083	1 507	36,91	19
M'Chedallah	25 800	9 397	36,42	20
Ath Mansour	10 338	3 735	36,13	21
Lakhdaria	62 850	22 703	36,12	22
Ahl El Ksar	14 046	4 959	35,31	23
Bir Ghalou	11 592	4 080	35,20	24
Ouled Rached	9 398	3 299	35,10	25
El Adjiba	12 747	4 458	34,97	26
Aghbalou	19 780	6 855	34,66	27
Ain Lahdjar	9 672	3 322	34,35	28
Sour El Ghozlane	55 415	18 944	34,19	29
Taguedite	10 594	3 607	34,05	30
Ahnif	9 946	3 373	33,91	31
El Hachimia	18 129	6 141	33,87	32
Taghzout	13 553	4 580	33,79	33
Ain Bessem	46 611	15 696	33,67	34
Bouderbala	18 116	6 059	33,45	35
Boukram	5 775	1 920	33,25	36
Bechloul	12 181	4 024	33,04	37
Oued El Berdi	11 211	3 664	32,68	38
Raouraoua	8 887	2 867	32,26	39
Dechmia	7 804	2 493	31,95	40
Dirah	13 630	4 317	31,67	41
Guerrouma	14 655	4 585	31,29	42
Souk El Khemis	8 396	2 552	30,40	43
Bordj Okhris	10 936	3 319	30,35	44
Mesdour	11 408	3 241	28,41	45
Total	728 290	264 725	1 646,79	
		Moyenne wilaya	36,60	

Source : DPAT + Auteur, 2021

7.4.3 De la dynamique territoriale à la dynamique sectorielle non équilibrée

Le troisième indicateur met en exergue l'analyse des critères de situation qui porte sur le nombre de la population activant dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie et les services. Cet indicateur permet de déterminer l'importance de la part de la main d'œuvre dans le secteur prioritaire aux yeux des acteurs locaux. Les données de notre analyse démontrent une très grande différence de niveau de développement entre les communes. Cette situation est expliquée dans ce cas par les conditions favorables pour assoir le développement territorial souhaité. L'écart de pourcentage du nombre d'employés dans les différents secteurs étudiés est très important. Il avoisine 89 points entre la première et la dernière commune dans le tableau de « notation des communes selon l'indicateur de situation du nombre d'employés ».

7.4.3.1 Agriculture et prémices de développement ; une ambivalence entre les disponibilités foncières et l'exploitation agricole

Pour le secteur de l'agriculture, la situation des territoires communaux apparaît positive avec un taux moyen de la wilaya de 16,12% contre 11,67% à l'échelle nationale (voir le tableau n° 12). Ce constat a été renforcé par le fait que 05 communes (Haizer, Lakhdaria, Sour El Ghozlane, Aomar et Bouira) n'atteignent pas le taux national.

Du point de vue de son ampleur et de son importance à l'échelle de la wilaya, le secteur de l'agriculture occupe la troisième position après les services et l'administration qui totalisent respectivement 35,6% et 28,99% de la main d'œuvre de la wilaya. Malgré ces chiffres avancés par les statistiques, la volonté des pouvoirs publics à développer l'agriculture de la région reste de plus haute importance. L'écart de pourcentage des employés en agriculture de 23,17 points est très important entre le taux le plus fort de 30,75% à Guerrouma et le taux le plus faible de 7,58% à Bouira. Les résultats obtenus de notre analyse ont permis de distinguer trois catégories de communes.

La première catégorie correspond aux communes dont le taux d'employés dans l'agriculture est supérieur à la moyenne de la wilaya (16,12%) et à la moyenne nationale (11,67%). Ceci témoigne de l'attention importante portée sur le secteur par les collectivités locales. Ces communes occupent les rangs allant de 1 à 16 dans le tableau du « taux d'employés dans l'agriculture des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

La deuxième catégorie représente les communes dont le taux est compris entre la moyenne de la wilaya et la moyenne nationale. La majorité de ces communes se caractérisent par des superficies agricoles importantes permettant toutes catégories de production

agricoles (céréales, légumes secs, ...). Ces communes occupent les rangs allant de 17 à 39 dans le tableau du « taux d'employés dans l'agriculture des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

La troisième catégorie correspond aux communes ayant un taux d'employés dans l'agriculture inférieur à la moyenne nationale de 11,67%. Le taux le plus faible (7,58%) est enregistré à Bouira et ce malgré les disponibilités foncières agricoles qu'elle dispose. Ceci peut être expliqué par l'orientation des habitants vers d'autres secteurs notamment l'administration (41,75%) et les services (39,25%). Ces communes occupent des rangs allant de 40 à 45 dans le tableau du « taux d'employés dans l'agriculture des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

D'une manière générale, il est utile de dire qu'il y a une certaine ambivalence entre l'exploitation agricole et les disponibilités foncières agricoles de la wilaya. Certaines communes disposent de superficies agricoles de classe I, mais le taux de la main d'œuvre affiché est au-dessous de la moyenne nationale. D'un autre côté, l'immigration des gens vers d'autres secteurs affaiblit la production agricole qui demande de la main d'œuvre et par conséquent l'abondance des terres agricoles.

Tableau 12 : Taux d'employés dans l'agriculture des communes de la wilaya de Bouira en 2010

Commune	Population 2010	Population occupée	Nombre d'employés en agriculture	Taux d'employés en agriculture	Rang
Guerrouma	14 655	4 586	1 410	30,75	1
El Hakimia	2 272	1 248	360	28,85	2
Ridane	3 370	1 423	367	25,79	3
Ain Lahdjar	9 672	3 322	800	24,08	4
Ain Laloui	7 051	2 692	620	23,03	5
Bir Ghablou	11 592	4 081	917	22,47	6
Boukram	5 775	1 920	424	22,08	7
Zbarbar	3 833	1 467	319	21,75	8
El Khabouzia	6 371	2 608	546	20,94	9
Taguedite	10 594	3 606	737	20,44	10
Maala	5 469	2 265	457	20,18	11
El Asnam	13 622	5 274	1 060	20,10	12
Maamoura	3 754	1 563	300	19,19	13
Raouraoua	8 887	2 867	547	19,08	14
Oued El Berdi	11 211	3 664	603	16,46	15
Dechmia	7 804	2 493	406	16,29	16
Chorfa	16 515	6 242	984	15,76	17
Bechloul	12 181	4 024	627	15,58	18
Souk El Khemis	8 396	2 552	390	15,28	19
El Mokrani	4 083	1 507	223	14,80	20
El Hachimia	18 129	6 141	908	14,79	21
Mesdour	11 408	3 241	476	14,69	22

Ahnif	9 946	3 373	487	14,44	23
Ath Mansour	10 338	3 735	535	14,32	24
Taghzout	13 553	4 580	652	14,24	25
Ahl El Ksar	14 046	4 959	703	14,18	26
Hadjra Zerga	3 668	1 432	201	14,04	27
Ouled Rached	9 398	3 299	461	13,97	28
Ain Bessem	46 611	15 697	2 174	13,85	29
Aghbalou	19 780	6 855	894	13,04	30
Saharidj	8 712	3 446	449	13,03	31
Ain Turk	8 134	4 442	576	12,97	32
Kadiria	22 957	8 501	1 097	12,90	33
Bouderbala	18 116	6 059	769	12,69	34
Bordj Okhris	10 936	3 319	421	12,68	35
Djebahia	15 972	6 360	799	12,56	36
Dirah	13 630	4 317	540	12,51	37
El Adjiba	12 747	4 459	533	11,95	38
Ait Laaziz	14 903	5 601	665	11,87	39
M'Chedallah	25 800	9 397	1 096	11,66	40
Haizer	18 371	6 851	686	10,01	41
Lakhdaria	62 850	22 703	2 217	9,77	42
Sour El Ghozlane	55 415	18 944	1 802	9,51	43
Aomar	20 823	8 030	744	9,27	44
Bouira	94 940	39 579	3 000	7,58	45
Total	728 290	264 724	34 982	725,41	
Moyenne wilaya				16,12	

Source : DPAT + Auteur, 2021

7.4.3.2 Un environnement industriel défavorisé, déséquilibré et peu développé

Le secteur de l'industrie apparaît comme le secteur le moins développé à Bouira avec un taux moyen de la wilaya de 7,58% contre 13,73% à l'échelle nationale (voir le tableau n° 13). Ce constat a été renforcé par le fait que 24 communes n'atteignent pas la moyenne nationale. Du point de vue de son importance et ses impacts sur l'économie locale et nationale, elle occupe la troisième position à l'échelle de la wilaya après les secteurs de des services (64,59%) et agricole (16,12%) en matière de la main d'œuvre qu'ils abritent.

Les résultats obtenus de notre analyse ont permis de distinguer 03 catégories de communes. Les communes d'Aomar et de Sour El Ghozlane forment la première catégorie avec un taux d'employés supérieur à la moyenne nationale. Elles réalisent respectivement des taux de 16,30% et 15,43%. Celles-ci jouissent d'un tissu économique important représenté par les zones d'activités opérationnelles. Elles occupent des rangs allant de 1 à 2 dans le tableau du « Taux d'employés dans l'industrie des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

La deuxième catégorie correspond aux 18 communes dont le taux d'employés dans l'industrie est compris entre la moyenne nationale et la moyenne de la wilaya. Les valeurs

des communes varient entre 12,26% à Djebahia et 7,63% à El Khabouzia. La commune d'Oued El Berdi réjouit d'une zone industrielle qui prévoit de créer 13 836 postes d'emplois. Seulement, cet objectif n'a pas été réalisé pour des raisons de l'absence des entreprises sur le terrain. En effet, 32 entreprises sur 124 sont opérationnelles à la fin de 2019. Elles occupent des rangs allant de 03 à 20 dans le tableau du « Taux d'employés dans l'industrie des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

La troisième catégorie correspond aux 25 communes qui présentent des taux allant de 7,56% à Haizer et 3,38% à Taguedite. Le chef-lieu de la wilaya affiche un taux de 5,27%. Ce résultat témoigne de l'absence des activités industrielles au sein de son territoire. Sa main d'œuvre est orientée beaucoup plus vers l'administration (41,75%) et les services (39,25%). Les communes de cette catégorie occupent les derniers rangs allant de 21 à 43 dans le tableau du « Taux d'employés dans l'industrie des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

Tableau 13 : Taux d'employés dans l'industrie des communes de la wilaya de Bouira en 2010

Commune	Population occupée	Nombre d'employés en industrie	Taux d'employés en industrie	Rang
Aghbalou	6 855	386	5,63	33
Ahl El Ksar	4 959	204	4,11	41
Ahnif	3 373	200	5,93	33
Ain Bessem	15 697	981	6,25	30
Ain Lahdjar	3 322	141	4,24	40
Ain Laloui	2 692	149	5,53	34
Ain Turk	4 442	446	10,04	6
Ait Laaziz	5 601	559	9,98	7
Aomar	8 030	1 309	16,30	1
Ath Mansour	3 735	323	8,65	13
Bechloul	4 024	278	6,91	25
Bir Ghablou	4 081	158	3,87	42
Bordj Okhris	3 319	302	9,10	10
Bouderbala	6 059	475	7,84	17
Bouira	39 579	2 086	5,27	36
Boukram	1 920	121	6,30	29
Chorfa	6 242	541	8,67	12
Dechmia	2 493	261	10,47	5
Dirah	4 317	405	9,38	9
Djebahia	6 360	780	12,26	3
El Adjiba	4 459	336	7,54	22
El Asnam	5 274	370	7,02	24
El Hachimia	6 141	744	12,12	4
El Hakimia	1 248	97	7,77	19
El Khabouzia	2 608	199	7,63	20
El Mokrani	1 507	95	6,30	28
Guerrouma	4 586	205	4,47	38

Hadjra Zerga	1 432	98	6,84	26
Haizer	6 851	518	7,56	21
Kadiria	8 501	716	8,42	14
Lakhdaria	22 703	2 158	9,51	8
Maala	2 265	124	5,47	35
Maamoura	1 563	97	6,21	31
M'Chedallah	9 397	576	6,13	32
Mesdour	3 241	254	7,84	18
Oued El Berdi	3 664	331	9,03	11
Ouled Rached	3 299	238	7,21	23
Raouraoua	2 867	132	4,60	37
Ridane	1 423	94	6,61	28
Saharidj	3 446	286	8,30	15
Souk El Khemis	2 552	109	4,27	39
Sour El Ghozlane	18 944	2 924	15,43	2
Taghzout	4 580	369	8,06	16
Taguedite	3 606	122	3,38	43
Zbarbar	1 467	100	6,82	27
Total		11555	183,41	

Source : DPAT + Auteur, 2021

7.4.3.3 Une main d'œuvre absorbée par le secteur des services

Le troisième secteur analysé représente le secteur des services qui englobe ; l'administration, le transport, les services et le commerce (voir le tableau n° 14). Il apparaît très positif et mieux développé que les autres avec un taux moyen de la wilaya qui est de l'ordre de 64,59% contre 55,23% à l'échelle nationale. Ce constat a été renforcé par le fait que 43 communes sont au-dessus de la moyenne nationale. Ce secteur occupe la première position et absorbe près de 39 725 employés, soit 35,40% du total des employés de la wilaya de Bouira en 2010. Seulement, la répartition des employés entre les communes, reste déséquilibrée. Ce résultat peut être expliqué par l'écart de pourcentage des employés en services. Et écart avoisine 31,15 points entre le taux le plus fort de 80,99% à Bouira et le taux le plus faible de 49,85% à Guerrouma.

Les résultats obtenus permettent de classer les communes en trois catégories. La première correspond aux communes dont le taux d'employés en services est supérieur aux moyenne nationale (55,23%) et de la wilaya (64,59%). Les valeurs de ces 23 communes varient entre 80,99% à Bouira et 64,79% à Mesdour. En tant que chef-lieu de wilaya, la commune de Bouira se détache des autres avec le taux le plus élevé, ce qui signifie qu'elle est un pôle d'emplois par excellence en matière services. Cette catégorie regroupe ainsi 08 chefs-lieux de Daïra (Ain Bessem, Lakhdaria, Sour El Ghozlane, Bir Ghablou, Kadiria, M'Chedallah, Haizer et Bordj Okhris) qui représentent les centres administratifs des régions

y afférentes. Ces communes occupent les rangs allant de 1 à 23 dans le tableau du « taux d'employés en services des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

La deuxième catégorie comprend les communes dont le taux d'employés en services est compris entre la moyenne de la wilaya et la moyenne nationale. Leurs valeurs varient entre 63,82% à Bechloul et 56,64% à Ridane. Elles occupent des rangs allant de 24 à 43 dans le tableau du « taux d'employés en services des communes de la wilaya de Bouira en 2010 ».

El Hakimia et Guerrouma forment la dernière catégorie avec des taux inférieurs à la moyenne de la wilaya. Elles occupent les derniers rangs de 44 et 45.

Tableau 14 : Taux d'employés en services des communes de la wilaya de Bouira en 2010

Commune	Population occupée	Nombre total d'employés en services	taux	Rang
Aghbalou	6 855	4 812	70,2	7
Ahl El Ksar	4 959	3 662	73,85	2
Ahnif	3 373	2 247	66,62	19
Ain Bessem	15 697	11 196	71,33	4
Ain Lahdjar	3 322	2 021	60,84	35
Ain Laloui	2 692	1 673	62,15	32
Ain Turk	4 442	2 641	59,46	39
Ait Laaziz	5 601	3 397	60,65	36
Aomar	8 030	5 249	65,37	20
Ath Mansour	3 735	2 492	66,72	18
Bechloul	4 024	2 568	63,82	24
Bir Ghablou	4 081	2 803	68,68	9
Bordj Okhris	3 319	2 159	65,05	22
Bouderbala	6 059	3 661	60,42	37
Bouira	39 579	32 057	80,99	1
Boukram	1 920	1 100	57,29	42
Chorfa	6 242	4 201	67,3	13
Dechmia	2 493	1 581	63,42	26
Dirah	4 317	2 941	68,13	11
Djebahia	6 360	3 998	62,86	28
El Adjiba	4 459	2 999	67,26	14
El Asnam	5 274	3 153	59,78	38
El Hachimia	6 141	3 896	63,44	25
El Hakimia	1 248	661	52,96	44
El Khabouzia	2 608	1 637	62,77	29
El Mokrani	1 507	941	62,44	31
Guerrouma	4 586	2 286	49,85	45
Hadjra Zerga	1 432	1 037	72,42	3
Haizer	6 851	4 588	66,97	17
Kadiria	8 501	5 814	68,39	10
Lakhdaria	22 703	15 939	70,21	6
Maala	2 265	1 416	62,52	30
Maamoura	1 563	1 017	65,07	21
M'Chedallah	9 397	6 379	67,88	12
Mesdour	3 241	2 100	64,79	23
Oued El Berdi	3 664	2 261	61,71	34

Ouled Rached	3 299	2 211	67,02	16
Raouraoua	2 867	2 039	71,12	5
Ridane	1 423	806	56,64	43
Saharidj	3 446	2 128	61,75	33
Souk El Khemis	2 552	1 471	57,64	41
Sour El Ghozlane	18 944	13 062	68,95	8
Taghzout	4 580	2 896	63,23	27
Taguedite	3 606	2 418	67,05	15
Zbarbar	1 467	871	59,37	40
Total	264 724		2 906,37	
Moyenne wilaya			64,59	

Source : Auteur, 2021

Après avoir calculé le taux de l'indicateur par secteur, il est utile de calculer le total des points de l'indicateur de situation des employés par secteurs. Le tableau « notation des communes selon l'indicateur du nombre d'employés par secteurs d'activités en 2010 » démontre clairement l'écart dans la main d'œuvre entre les communes. Les résultats mettent en avant la commune de Chorfa avec 42 points, ce qui signifie qu'elle réjouit d'une meilleure attractivité territoriale en comparaison avec d'autres communes. L'écart en valeur relative entre les communes est très important. Il avoisine 57 points entre la valeur la plus forte de 99 pour Souk El Khemis et la plus faible de 42 pour Chorfa.

On faisant la lecture des résultats avancés, on constate que les taux rapportés à la population occupée par commune, influe sur le classement de cette dernière. En d'autres termes, plus la population employée est importante par rapport à la population occupée, la commune y afférente prend une position favorable en offrant de bonnes conditions d'attractivité.

Le cas le plus explicatif est la commune de Bouira qui enregistre un nombre total de 82 points. En matière des services elle se trouve en première position avec l'ensemble des services qu'elle met au service de ses habitants et ceux des territoires limitrophes. À contrario, elle occupe la dernière position en matière d'employés en agriculture. Ceci ne peut être expliqué que par la migration de la main d'œuvre vers d'autres secteurs d'activités. L'activité agricole à la commune de Bouira se trouve de moins en moins favorisée pour des raisons diverses. Premièrement, le phénomène d'urbanisation qui s'amplifie au détriment des terres agricoles, notamment celles de nature juridique étatique et du relief relativement plat pour permettre la réalisation des projets à moindre cout. Deuxièmement, l'exploitation des terrains de nature juridique privée par les propriétaires dans le cadre de la création des lotissements. De son côté le secteur de l'industrie apparait peu favorable à Bouira. Toutes

ces données influent sur la note finale et par conséquent sur les conditions d'attractivités de chaque commune.

Les résultats avancés dans ce tableau permettent de dégager trois catégories de communes. La première catégorie correspond aux communes totalisant un nombre de points total n'excédant pas les 50 points. Ces communes (El Hachimia, Dechmia et Chorfa) présentent des conditions favorables au développement de leurs territoires. La position de chacune d'elles en fonction des employés dans les trois secteurs, varie entre 4 pour El Hachimia dans le cas de l'industrie et 26 pour Dechmia dans le cas des services fournis.

La deuxième catégorie représente les 29 communes dont le nombre des points totaux est compris entre 53 et 75. Ces communes présentent des conditions d'employabilité moyennement favorables pour leur développement. Ceci peut être justifié par la position des communes par rapport aux nombre d'emplois dans les différents secteurs étudiés. Les notations attribuées aux communes dans ce sens varient entre 2 et 44 points. Les conditions de développement sont moyennement favorables et varient en fonction des caractéristiques de chaque territoire communal.

La troisième catégorie regroupe les 11 communes qui affichent une situation défavorable pour assoir leur développement territorial. Elles affichent des points totaux supérieurs à 75 et qui varient entre 76 à Maala et 99 à Souk El Khemis.

Tableau 15 : Notation des communes selon l'indicateur du nombre d'employés par secteurs d'activités en 2010

Commune	Rang d'employés en agriculture	Rang d'employés en industrie	Rang d'employés en services	Points totaux d'employés
Aghbalou	30	33	7	70
Ahl El Ksar	26	41	2	69
Ahnif	23	33	19	75
Ain Bessem	29	30	4	63
Ain Lahdjar	4	40	35	79
Ain Laloui	5	34	32	71
Ain Turk	32	6	39	77
Ait Laaziz	39	7	36	82
Aomar	44	1	20	65
Ath Mansour	24	13	18	55
Bechloul	18	25	24	67
Bir Ghalou	6	42	9	57
Bordj Okhris	35	10	22	67
Bouderbala	34	17	37	88
Bouira	45	36	1	82
Boukram	7	29	42	78
Chorfa	17	12	13	42
Dechmia	16	5	26	47

Dirah	37	9	11	57
Djebahia	36	3	28	67
El Adjiba	38	22	14	74
El Asnam	12	24	38	74
El Hachimia	21	4	25	50
El Hakimia	2	19	44	65
El Khabouzia	9	20	29	58
El Mokrani	20	28	31	79
Guerrouma	1	38	45	84
Hadjra Zerga	27	26	3	56
Haizer	41	21	17	79
Kadiria	33	14	10	57
Lakhdaria	42	8	6	56
Maala	11	35	30	76
Maamoura	13	31	21	65
M'Chedallah	40	32	12	84
Mesdour	22	18	23	63
Oued El Berdi	15	11	34	60
Ouled Rached	28	23	16	67
Raouraoua	14	37	5	56
Ridane	3	28	43	74
Saharidj	31	15	33	79
Souk El Khemis	19	39	41	99
Sour El Ghozlane	43	2	8	53
Taghzout	25	16	27	68
Taguedite	10	43	15	68
Zbarbar	8	27	40	75

Source : Auteur, 2021

Après avoir effectué l'analyse des indicateurs de situation de l'emploi des communes de la wilaya, il est utile de calculer les points totaux de chaque commune qui correspond au total des rangs des indicateurs étudiés (voir le tableau n° 16).

Les résultats obtenus par l'analyse des données ont permis de mettre la commune de Chorfa au sommet de la liste avec 62 points. Celle-ci présente des conditions plus favorables à son développement en matière de population active occupée (répartie sur les différents secteurs) et des offres d'emplois dégagées par les différentes activités opérées sur le territoire.

Les spécificités de cette commune sont beaucoup plus positives pour les trois critères de situation analysés. En matière de la population active occupée, elle occupe la 5^{ème} position après Bouira, Djebahia, Maala et Ain Turk avec un taux de 91,31% de population occupée. Comparée à d'autres communes en matière d'emploi, elle s'est recalée à la 15^{ème} position avec un taux de 37,80% en réalisant un écart de 17,22 points de la première commune (El Hakimia) qui réalise un taux d'emploi de 55,02%. Son taux d'emploi est réparti entre les différents secteurs d'activités où elle occupe la première position en matière du nombre d'employés dans les secteurs d'agriculture, de l'industrie et des services.

Elle se caractérise en effet par un certain équilibre en offres d'emplois entre les différents secteurs étudiés où elle occupe la 17^{ème} position pour l'agriculture, 12 pour l'industrie et 13 pour les services. Sa spécificité pourrait être sa situation géographique à proximité de deux routes nationales (RN 5 et RN 26, de l'autoroute Est-Ouest et son relief de terrain relativement plat.

Par la suite, on constate 14 communes dans la liste qui totalisent un nombre total des points qui varie entre 77 pour Djebahia et 98 pour Saharidj. Cette catégorie de communes se caractérise par des conditions moyennement favorables au développement de leurs territoires. Leur situation géographique et leurs caractéristiques foncières représentent un obstacle pour amorcer les prémices de développement. Elles se caractérisent par des taux importants de population active et une offre d'emplois significative dans plusieurs domaines.

La dernière catégorie regroupe les 30 communes qui affichent un nombre total des points qui varient entre 101 et 186. Ces communes se caractérisent par un faible taux d'emploi et un nombre limité de population active. Ceci est dû certainement aux caractéristiques spécifiques de chaque commune.

Tableau 16 : Notation des communes selon les indicateurs de l'emploi

Commune	Rang de population active	Rang du nombre total d'emploi	Rang d'employés des secteurs	Points totaux
Aghbalou	16	27	70	113
Ahl El Ksar	35	23	69	127
Ahnif	32	31	75	138
Ain Bessem	7	34	63	104
Ain Lahdjar	39	28	79	146
Ain Laloui	11	14	71	96
Ain Turk	4	2	77	83
Ait Laaziz	19	16	82	117
Aomar	8	12	65	85
Ath Mansour	6	21	55	82
Bechloul	42	37	67	146
Bir Ghbalou	20	24	57	101
Bordj Okhris	37	44	67	148
Bouderbala	14	35	88	137
Bouira	1	4	82	87
Boukram	45	36	78	159
Chorfa	5	15	42	62
Dechmia	38	40	47	125
Dirah	29	41	57	127
Djebahia	2	8	67	77
El Adjiba	40	26	74	140
El Asnam	23	11	74	108

El Hachimia	21	32	50	103
El Hakimia	12	1	65	78
El Khabouzia	28	7	58	93
El Mokrani	22	19	79	120
Guerrouma	43	42	84	169
Hadjra Zerga	27	10	56	93
Haizer	17	17	79	113
Kadiria	15	18	57	90
Lakhdaria	26	22	56	104
Maala	3	6	76	85
Maamoura	9	5	65	79
M'Chedallah	18	20	84	122
Mesdour	36	45	63	144
Oued El Berdi	25	38	60	123
Ouled Rached	34	25	67	126
Raouraoua	33	39	56	128
Ridane	30	3	74	107
Saharidj	10	9	79	98
Souk El Khemis	44	43	99	186
Sour El Ghozlane	13	29	53	95
Taghzout	41	33	68	142
Taguedite	31	30	68	129
Zbarbar	24	13	75	112

Source : Auteur, 2021

CONCLUSION

Ce chapitre a été dédié au diagnostic comparatif selon les indicateurs quantitatifs de situation. L'objectif était de comprendre les inégalités qui sont affichées au niveau de toutes les communes de la wilaya. Après analyse, nous nous sommes convenu à des résultats qui mettent en lumière une première typologie des catégories de commune en fonction des indicateurs étudiés.

A la lumière des résultats obtenus, il s'est avéré que seulement 08 communes sur 45, jouissent des conditions favorables pour assoir un développement de leurs territoires. En ce qui concerne le reste des communes, la situation est très différente. Plusieurs facteurs se sont mis entre la situation actuelle de chaque commune et l'objectif de réalisation d'un avenir souhaité. Ces facteurs peuvent être résumés en deux grandes catégories. La première concerne la situation géographique de la commune qui prétend être un élément qui pousse les gens à se démanger vers d'autres territoires plus viables (le cas Mesdour, Ridane, Dirah, Zbarbar, ...) et par conséquent une influence sur leur dotation en matière de logement, d'équipements et des services. Ce facteur marque aussi les régions montagneuses qui se trouvent parfois enclavés pour des raisons d'accessibilité. Le deuxième facteur met en relief les caractéristiques foncières des territoires, notamment la nature et l'occupation des sols, la nature juridique des terrains, ... etc.

Seulement, cette comparaison issue d'une classification en fonction des indicateurs de situation ne peut pas donner une meilleure lecture du déséquilibre territoriale à Bouira, notamment celle des données qui s'étalent dans le temps. C'est pour quoi une analyse des indicateurs cinétique s'impose.

Chapitre VIII

Analyse quantitative selon les indicateurs cinétiques

CHAPITRE VIII : ANALYSE QUANTITATIVE SELON LES INDICATEURS CINÉTIQUES

INTRODUCTION :

La deuxième étape du diagnostic comparatif des territoires consiste à effectuer une analyse quantitative des caractéristiques cinétiques relatives aux différentes communes de la wilaya de Bouira. Cette analyse fait appel aux quatorze indicateurs répartis en sept critères relevant de deux thématiques de la démographie et de l'emploi. La première thématique comporte quatre critères avec deux indicateurs chacun et la deuxième thématique de l'emploi avec trois critères et deux indicateurs chacun. Chacun de ces critères est significatif d'un aspect de l'évolution des territoires.

Cette étape utilise les données issues de l'annuaire statistique de la wilaya de Bouira arrêtée au 31 décembre 2019. Ceci permet de comparer les territoires à une date donnée sur les mêmes indicateurs.

Pour faciliter la comparaison entre les communes, nous avons opté pour une classification des communes selon le nombre de la population des agglomérations urbaines telles qu'elles sont définies par le RGPH de 2008. L'analyse quantitative selon les indicateurs cinétiques permet d'élaborer une typologie des communes en fonction de leur évolution dans le temps.

8.1 PRESENTATION DES INDICATEURS

Cette partie de travail a été menée dans le but d'analyser les territoires communaux de la wilaya de Bouira en fonction des indicateurs cinétiques. Ces derniers sont classés en deux critères à savoir : l'évolution de la population, et l'évolution de l'emploi, tel qu'ils sont indiqués dans le tableau ci-après.

Tableau 01 : Liste des indicateurs cinétiques étudiés

Critère	Indicateur
Evolution de la population	Evolution de la population totale
	Evolution des composantes du mouvement démographique
	Evolution de la population jeune (de moins de 15 ans)
	Evolution des 60 ans et plus
Evolution de l'emploi	Evolution de la population active
	Evolution de la population occupée
	Evolution du nombre d'employés par secteurs
	Evolution du taux d'emploi

Source : Auteur, 2021

8.2 EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE DE LA WILAYA DE BOUIRA

Une croissance démographique signifiante explique les meilleures conditions de vie traduites sur les différents niveaux (économie, logement, santé, scolarisation, ...) au sein d'un territoire. Cette dynamique démographique est suivie d'une diversification rapide des activités au sein de la société. L'analyse du critère de l'évolution de la population a été effectuée en fonction de quatre indicateurs démographiques essentiels : évolution de la population totale, évolution des composantes du mouvement démographique, évolution de la population jeune et l'évolution des 60 ans et plus.

8.2.1 Un territoire à croissance démographique diversifiée

Sur la période de quarantaine d'années, allant du RGPH 1977 au recensement populaire de 2019, la population totale de toutes les communes de la wilaya de Bouira connaît une évolution positive de 1,69% soit 467 907 personnes de plus dans 42 ans (voir le tableau n° 02). Ceci est supérieur au taux d'accroissement annuel moyen national entre 1998 – 2008 qui est de 1,60% et à celui de la wilaya de Bouira qui est de l'ordre de 1%. L'éventail des différences du taux d'accroissement est très important, soit 3,35% entre le taux le plus faible de -0,51 à Zbarbar et le taux le plus fort de 2,84% enregistré à la commune de Bouira.

Selon cet indicateur, quatre catégories de communes sont définies. La première catégorie correspond aux communes font la population totale augmente plus vite que la moyenne nationale sur la longue durée, soit Haizer, Bouderbala, Djebahia, M'Chedallah,

Raouraoua, Bordj Okhris, Taghzout, Lakhdaria, El Adjiba, Oued El Berdi, Ain Bessem, Dechmia, El Khabouzia, Ain Laaloui, Ahl El Ksar, Sour El Ghozlane, Bir Ghablou, Bouira qui enregistrent des taux d'accroissement annuels qui varient entre 2,01% pour Haizer et 2,84% à Bouira. Cette croissance démographique est imputable du dynamisme économique local et du niveau des services et des équipements de chaque commune. La vive dynamique de la population peut s'expliquer par un désir d'amélioration des conditions de vie, tout en cherchant à satisfaire ses besoins économiques, sociaux ou culturels (Nadot et al., 1967). La présence des opportunités d'emploi dans ces communes a conduit les habitants à déménager et y résider. Les conditions affectant ce mouvement démographique se résument en domaine économique, le logement, les infrastructures sociaux et le milieu social. Sur ce, toutes les communes de cette catégorie offrent de meilleures conditions de vie. Elles occupent les rangs allant de 01 à 17 dans le tableau de l'évolution de la population des communes de la wilaya de Bouira.

La deuxième catégorie regroupe les communes dont le taux d'accroissement est inférieur à la moyenne nationale de 1,93% mais supérieure à la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 1,69%. Elles présentent une croissance démographique peu soutenue voir une quasi-stagnation dans le cas de Bechloul. Cette situation reflète une moindre attractivité de ces territoires en raison du manque des conditions économiques favorables. Elles occupent les rangs allant de 18 à 24 dans le tableau de l'évolution de la population des communes de la wilaya de Bouira.

La troisième catégorie regroupe les communes dont le taux d'accroissement naturel varie entre 0,06% à Maala et 1,62% à Dirah. Ces valeurs sont inférieures aux moyennes nationales et wilayale. Les faibles taux de croissance enregistrés dans ces communes peuvent s'expliquer par une faible présence des conditions de vie, notamment de l'emploi qui permet de maintenir les gens dans leurs territoires et d'encourager l'attractivité. En effet, le déclin économique traduit l'absence des zones d'activités et d'autres activités créatrices de l'emploi, reflète ce déclin démographique. Ces communes occupent les rangs allant de 25 à 39 dans le tableau de l'évolution de la population des communes de la wilaya de Bouira.

Les communes de Zbarbar et d'El Mokrani forment la quatrième catégorie avec des taux d'accroissement naturels négatifs qui sont respectivement de (-0,51%) pour la première et de (-0,21%) pour la deuxième. Cette situation ne peut être que le résultat de l'absence des activités créatrices d'emploi qui permet de maintenir les gens sur les territoires. Ces derniers deviennent répulsifs au lieu d'être attractifs à la main d'œuvre et la masse jeune. Elles

occupent les derniers rangs de 40 et 41 dans le tableau de l'évolution de la population des communes de la wilaya de Bouira.

Tableau 02 : Evolution de la population des communes de la wilaya de Bouira

Commune	1977	2008	2019	Taux 1977 - 2019	Rang 1977 - 2019	Taux 2008 - 2019	Rang 2008 - 2019	Rang
Aghbalou	11 100	19 517	21 194	1,55	26	0,20	24	50
Ahl El Ksar	5 400	13 354	16 625	2,71	4	0,74	1	5
Ahnif	6 200	9 685	11 279	1,43	28	0,43	10	38
Ain Bessem	20 300	42 635	58 178	2,54	8	0,39	14	22
Ain Lahdjar	5 300	9 260	11 739	1,91	19	0,39	14	33
Ain Laloui	2 800	6 738	8 364	2,64	5	0,57	3	8
Ain Turk	5 500	7 849	9 395	1,28	30	0,41	12	42
Ait Laaziz	8 300	14 430	16 971	1,72	23	0,40	13	36
Aomar	12 200	20 532	23 310	1,55	26	0,17	25	51
Ath Mansour	6 300	10 077	11 686	1,48	27	0,43	10	37
Bechloul	6 200	11 775	13 858	1,93	18	0,38	15	33
Bir Ghalou	4 400	11 016	13 981	2,79	2	0,52	6	8
Bordj Okhris	5 500	10 467	13 268	2,12	13	0,57	3	16
Bouderbala	9 100	17 589	21 121	2,02	16	0,27	22	38
Bouira	34 600	88 801	112 163	2,84	1	0,20	24	25
Boukram	4 600	5 647	6 524	0,84	36	0,33	20	56
Chorfa	8 900	16 173	18 149	1,71	24	0,43	10	34
Dechmia	3 200	7 504	9 331	2,58	7	0,43	10	17
Dirah	7 900	13 209	15 506	1,62	25	0,39	14	39
Djebahia	7 800	15 592	18 352	2,06	15	0,34	19	34
El Adjiba	5 600	12 486	14 172	2,24	10	0,35	18	28
El Asnam	9 400	13 213	15 433	1,19	32	0,41	12	44
El Hachimia	9 900	17 322	21 625	1,88	20	0,30	21	41
El Hakimia	1 200	2 212	2 617	1,87	21	0,37	16	37
El Khabouzia	2 500	6 132	7 345	2,60	6	0,52	6	12
El Mokrani	5 100	3 961	4 673	-0,21	40	0,15	26	66
Guerrouma	9 600	14 570	15 661	1,17	33	0,22	23	56
Hadjra Zerga	2 200	3 672	3 988	1,43	28	0,44	9	37
Haizer	9 200	17 719	21 219	2,01	17	0,52	6	23
Kadiria	16 400	22 327	26 778	1,17	33	0,45	8	41
Lakhdaria	28 900	59 746	71 993	2,20	11	0,39	14	25
Maala	6 100	5 296	6 261	0,06	39	0,36	17	56
Maamoura	2 400	3 652	4 343	1,42	29	0,40	13	42
M'Chedallah	12 200	24 406	28 755	2,06	15	0,56	4	19
Mesdour	8 500	11 047	13 132	1,04	34	0,50	7	41
Oued El Berdi	4 700	10 767	13 006	2,45	9	0,30	21	30
Ouled Rached	6 700	9 311	10 222	1,01	35	0,42	11	46
Raouraoua	4 400	8 450	10 410	2,07	14	0,44	9	23
Ridane	2 900	3 268	3 904	0,71	37	0,50	7	44
Saharidj	7 400	8 522	9 783	0,67	38	0,62	2	40
Souk El Khemis	5 800	8 003	9 865	1,27	31	0,39	14	45
Sour El Ghozlane	20 700	50 120	65 062	2,76	3	0,36	17	20
Taghzout	6 300	13 203	15 374	2,15	12	0,57	3	15
Taguedite	5 200	10 562	11 228	1,85	22	0,53	5	27
Zbarbar	5 400	3 768	4 364	-0,51	41	0,35	18	59
Total				963		576		
Moyenne wilaya				21,4		12,8		

Source : DPSB + Auteur 2020

8.2.2 Evolution du mouvement démographique ; une croissance naturelle très faible

Par composition classique, on comprend que le mouvement démographique est souvent lié au mouvement naturel et au mouvement migratoire. Dans cette partie nous allons traiter le mouvement naturel calculé à la base des naissances et des décès pendant l'année 2020 (voir le tableau n° 03). Par force de l'absence des données sur le solde migratoire, cet indicateur n'est pas pris en charge dans nos calculs.

Sur ce, pour la période intercensitaire de RGPH 2008 et les statistiques de 2020, le taux annuel moyen d'accroissement naturel est de 0,02% qui est inférieur à la moyenne nationale de 1,93 en 2019. Les écarts de croissance naturelle de la population entre les communes est importants, et varient entre la valeur la plus importante de 0,53% pour Bouira et la valeur le plus faible de (- 0,06%) à Bechloul.

Les résultats présentés dans le tableau de « la composante naturelle de l'évolution de la population des communes de la wilaya » permettent de classer les communes en trois catégories. La première catégorie regroupe les communes dont les taux de d'accroissement naturel est positif. Ce dernier varie entre 0,01% à Aghbalou et 0,53% à Bouira. Réellement, à l'exception de la commune d'Aghbalou qui affiche un taux inférieur à la moyenne de la wilaya (0,02%), cette catégorie englobe les chefs-lieux de Daïra (Bouira, Lakhdaria, Ain Bessem, Sour El Ghozlane, Bordj Okhris, et Kadiria) qui sont dotées de maternités. Ceci explique le nombre élevé des naissances enregistrés dans ces communes. Les communes de cette catégorie occupent les rangs allant de 1 à 7 dans le tableau représentant les résultats de l'accroissement naturel.

La commune de M'Chedallah forme elle seule la deuxième catégorie avec un taux d'accroissement naturel égale à (0%). Ce résultat peut être expliqué par une certaine équité entre les naissances (473) et les décès (470). Cette commune occupe le rang 8 dans le tableau « la composante naturelle de l'évolution de la population des communes de la wilaya ».

La troisième catégorie correspond aux 37 communes dont le taux d'accroissement naturel est négatif. Ce dernier varie entre la valeur de (- 0,01%) enregistrée à Maala et la valeur de (- 0,06%) à Bechloul. Ceci peut être expliqué par l'augmentation du nombre des décès enregistrés sur le territoire de chaque commune par rapport au nombre des naissances leurs correspondants. Ces communes occupent les rangs allant de 9 à 12 en considérant que plusieurs communes ont un même taux d'accroissement naturel (- 0,02%, - 0,03% et - 0,06%).

Il est important de noter que le nombre des naissances faible enregistré dans les communes de la 3^{ème} catégorie peut être expliqué des équipements sanitaires, notamment les

maternités au niveau des communes concernées. Ceci permet l'orientation des femmes vers les maternités les plus proches pour accouchement.

D'une manière générale, la croissance naturelle positive enregistrée dans certaines communes traduit la hausse des consommateurs et de la main d'œuvre potentielle sur le territoire. Elle permet de traduire favorablement un dynamisme endogène, permettant aux territoires de promouvoir leurs tissus économiques endogènes en contribuant à la création des richesses.

Tableau 03 : La composante naturelle de l'évolution de la population des communes de la wilaya

Commune	P0 = Population 2008	P1 = Population 2020	Naissances	Décès	Solde	Taux d'accroissement naturel	Rang
Aghbalou	19 517	21 273	75	46	29	0,01	7
Ahl El Ksar	13 354	17 085	1	37	-36	-0,02	10
Ahnif	9 68	11 393	0	28	-28	-0,02	10
Ain Bessem	42 635	60 932	2 095	368	1 727	0,28	3
Ain Lahdjar	9 260	11 900	1	29	-28	-0,02	10
Ain Laloui	6 738	8 437	0	10	-10	-0,01	9
Ain Turk	7 849	9 555	0	13	-13	-0,01	9
Ait Laaziz	14 430	17 247	0	43	-43	-0,02	10
Aomar	20 532	23 656	1	44	-43	-0,02	10
Ath Mansour	10 077	11 800	2	42	-40	-0,03	11
Bechloul	11 775	14 022	2	90	-88	-0,06	12
Bir Ghalou	11 016	14 144	2	28	-26	-0,02	10
Bordj Okhris	10 467	13 578	175	29	146	0,10	5
Bouderbala	17 589	21 560	2	53	-51	-0,02	10
Bouira	88 801	114 135	7 835	1 350	6 485	0,53	1
Boukram	5 647	6 639	3	12	-9	-0,01	9
Chorfa	16 173	18 253	1	73	-72	-0,03	11
Dechmia	7 504	9 455	0	19	-19	-0,02	10
Dirah	13 209	15 692	1	46	-45	-0,03	11
Djebahia	15 591	18 447	0	32	-32	-0,02	10
El Adjiba	12 486	14 342	0	39	-39	-0,02	10
El Asnam	13 212	15 642	1	43	-42	-0,02	10
El Hachimia	17 322	21 971	2	46	-44	-0,02	10
El Hakimia	2 212	2 646	0	5	-5	-0,02	10
El Khabouzia	6 132	7 373	1	21	-20	-0,02	10
El Mokrani	3 961	4 687	1	5	-4	-0,01	9
Guerrouma	14 570	15 847	2	38	-36	-0,02	10
Hadjra Zerga	3 672	4 020	0	4	-4	-0,01	9
Haizer	17 719	21 622	3	64	-61	-0,03	11
Kadiria	22 327	27 621	334	59	275	0,09	6
Lakhdaria	59 746	72 944	4 592	625	3 967	0,50	2
Maala	5 296	6 418	1	6	-5	-0,01	9
Maamoura	3 652	4 381	0	6	-6	-0,01	9
M'Chedallah	24 406	28 958	473	470	3	0,00	8
Mesdour	11 047	13 340	1	52	-51	-0,03	11
Oued El Berdi	10 767	13 245	2	32	-30	-0,02	10
Ouled Rached	9 311	10 326	1	30	-29	-0,02	10
Raouraoua	8 450	10 445	0	18	-18	-0,02	10
Ridane	3 268	3 938	0	5	-5	-0,01	9
Saharidj	8 522	9 866	0	35	-35	-0,03	11

Souk El Khemis	8 003	9 894	2	30	-28	-0,03	11
Sour El Ghozlane	50 120	66 215	1 729	429	1 300	0,19	4
Taghzout	13 203	15 615	0	33	-33	-0,02	10
Taguedite	10 562	11 260	1	24	-23	-0,02	10
Zbarbar	3 768	4 410	1	8	-7	-0,01	9
Totale	695 583	856 229	17 343	4 519	12 824	0,94	
Taux d'accroissement naturel moyen de la wilaya						0,02	

Source : DRAG de Bouira + Auteur, 2020

8.2.3 De l'évolution et de l'équité positives des moins de 15 ans entre les communes

Contrairement au taux national d'accroissement naturel des moins de 15 ans qui est de l'ordre de 50,7% en 2019, le nombre des moins de 15 ans à Bouira connaît une évolution plus au moins importante qui est en moyenne de la wilaya de l'ordre de 20,60% (voir le tableau n° 04). L'écart de pourcentage d'accroissement naturel est très important par rapport à la moyenne de la wilaya soit 3,61% entre le taux le plus fort de 42,92% à Ain Bessem et le taux le plus faible de 6,61% enregistré à Taguedite.

Le pourcentage moyen des moins de 15 ans pour les 45 communes étudiées se réduit à 0,02%. Il faut rappeler que la portion des moins de 15 ans reste presque inchangée soit 26,09% en 2008 contre 26,11% en 2020. Ceci explique la jeunesse des territoires étudiés.

Comparé à la moyenne de la wilaya, deux catégories de communes sont définies. La première catégorie correspond aux communes dont le taux d'évolution des moins de 15 ans est compris entre 42,92% à Ain Bessem et 20,75% à Mesdour. Cette évolution est plus au moins égale entre les communes de cette catégorie avec une différence qui varie entre 0,33 et 2,44 points, sauf pour Ain Bessem se détache des autres communes avec 10,81 points. Les communes de cette catégorie occupent les rangs allant de 1 à 21 dans le tableau de l'évolution des moins de 15 ans.

La deuxième catégorie représente les communes dont le taux d'évolution des moins de 15 ans est au-dessous de la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 20,60%. Ceux-ci varient entre 20,43% pour Ridane et 6,61% pour Taguedite dont l'écart en valeur absolue est de 13,82 points. Elles occupent les rangs allant de 22 à 44 dans le tableau de l'évolution des moins de 15 ans.

L'évolution des moins de 15 ans en valeur absolue ou relative est négative au niveau de 15 communes dont la valeur est comprise entre (- 0,04) et (- 0,01). Ces communes prennent les dernières places dans le tableau de l'évolution des moins de 15 ans en occupant les rangs allant de 7 à 10. Dans le cas des 30 communes qui restent, la valeur d'évolution positive exprime une certaine dynamique naturelle démographique. La valeur de cette dernière évolution se trouve comprise entre (0,00%) et (1,09%). Ces communes se placent aux premières positions en occupant des rangs allant de 1 à 6.

Il est nécessaire de signaler que le taux élevé de la population des moins de 15 ans de certaines communes de la wilaya reflète la fécondité élevée ou une attractivité significative. Ce phénomène est avantageux car il permet de promouvoir l'investissement dans les domaines de la formation et des équipements par exemple. A l'inverse, dans certaines communes on a enregistré une diminution du nombre des jeunes. Ceci peut être expliqué par la moindre fécondité ou par le départ des familles vers d'autres territoires pour diverses raisons. Ce déficit dans la catégorie des jeunes limite les chances des territoires d'avoir accès à certains équipements ou investissement permettant leur développement local.

Tableau 04 : Evolution de la population de moins de 15 ans

Commune	Population 2008	Nbr de moins de 15 ans (2008)	Population 2020	Nbr de moins de 15 ans (2020)	Taux d'évolution des moins de 15 ans 2008 - 2020 (%)	Rang des moins de 15 ans	Proportion des moins de 15 ans dans la population totale en 2008 (%)	Proportion des moins de 15 ans dans la population totale en 2020 (%)	Variation en points des moins 15 ans	Rang des portions des moins de 15 ans	Total des rangs
Aghbalou	19 517	4 416	21 273	4 814	9,01	42	22,63	22,63	0,00	6	48
Ahl El Ksar	13 354	3 402	17 085	4 352	27,92	7	25,48	25,47	0,00	6	13
Ahnif	9 685	2 276	11 393	2 678	17,66	32	23,50	23,51	0,01	5	37
Ain Bessem	42 635	11 806	60 932	16 873	42,92	1	27,69	27,69	0,00	6	7
Ain Lahdjar	9 260	2 468	11 900	3 170	28,44	5	26,65	26,64	-0,01	7	12
Ain Laloui	6 738	1 866	8 437	2 337	25,24	10	27,69	27,70	0,01	5	15
Ain Turk	7 849	1 901	9 555	2 313	21,67	19	24,22	24,21	-0,01	7	26
Ait Laaziz	14 430	3 430	17 247	4 098	19,48	26	23,77	23,76	-0,01	7	33
Aomar	20 532	4 737	23 656	5 457	15,20	37	23,07	23,07	0,00	6	43
Ath Mansour	10 077	2 581	11 800	3 023	17,13	34	25,61	25,62	0,01	5	39
Bechloul	11 775	2 589	14 022	3 081	19,00	27	21,99	21,97	-0,01	7	34
Bir Ghalou	11 016	3 314	14 144	4 255	28,39	6	30,08	30,08	0,00	6	12
Bordj Okhris	10 467	2 743	13 578	3 557	29,68	3	26,21	26,20	-0,01	7	10
Bouderbala	17 589	4 472	21 560	5 481	22,56	16	25,42	25,42	0,00	6	22
Bouira	88 801	23 127	114 135	29 725	28,53	4	26,04	26,04	0,00	6	10
Boukram	5 647	1 378	6 639	1 619	17,49	33	24,40	24,39	-0,02	8	41
Chorfa	16 173	3 818	18 253	4 308	12,83	39	23,61	23,60	-0,01	7	46
Dechmia	7 504	2 083	9 455	2 622	25,88	9	27,76	27,73	-0,03	9	18
Dirah	13 209	3 812	15 692	4 699	23,27	14	28,86	29,95	1,09	1	15
Djebahia	15 592	3 722	18 447	4 403	18,30	31	23,87	23,87	0,00	6	37
El Adjiba	12 486	2 674	14 342	3 072	14,88	38	21,42	21,42	0,00	6	44
El Asnam	13 213	2 904	15 642	3 439	18,42	29	21,98	21,99	0,01	5	34
El Hachimia	17 322	4 767	21 971	6 048	26,87	8	27,52	27,53	0,01	5	13

El Hakimia	2 212	625	2 646	749	19,84	24	28,25	28,31	0,05	3	27
El Khabouzia	6 132	1 631	7 373	1 959	20,11	23	26,60	26,57	-0,03	9	32
El Mokrani	3 961	1 001	4 687	1 185	18,38	30	25,27	25,28	0,01	5	35
Guerrouma	14 570	4 015	15 847	4 368	8,79	43	27,56	27,56	0,01	5	48
Hadjra Zerga	3 672	1 221	4 020	1 339	9,66	41	33,25	33,31	0,06	2	43
Haizer	17 719	3 986	21 622	4 864	22,03	18	22,50	22,50	0,00	6	24
Kadiria	22 327	5 554	27 621	6 871	23,71	11	24,88	24,88	0,00	6	17
Lakhdaria	59 746	14 938	72 944	18 238	22,09	17	25,00	25,00	0,00	6	23
Maala	5 296	1 359	6 418	1 647	21,19	20	25,66	25,66	0,00	6	26
Maamoura	3 652	1 091	4 381	1 307	19,80	25	29,87	29,83	-0,04	10	35
M'Chedallah	24 406	5 664	28 958	6 720	18,64	28	23,21	23,21	0,00	6	34
Mesdour	11 047	3 219	13 340	3 887	20,75	21	29,14	29,14	0,00	6	27
Oued El Berdi	10 767	3 078	13 245	3 785	22,97	15	28,59	28,58	-0,01	7	22
Ouled Rached	9 311	2 353	10 326	2 609	10,88	40	25,27	25,27	0,00	6	46
Raouraoua	8 450	2 767	10 445	3 418	23,53	13	32,75	32,72	-0,02	8	21
Ridane	3 268	940	3 938	1 132	20,43	22	28,76	28,75	-0,02	8	30
Saharidj	8 522	1 793	9 866	2 074	15,67	36	21,04	21,02	-0,02	8	44
Souk El Khemis	8 003	2 181	9 894	2 695	23,57	12	27,25	27,24	-0,01	7	19
Sour El Ghozlane	50 120	13 861	66 215	18 312	32,11	2	27,66	27,66	0,00	6	8
Taghzout	13 203	3 300	15 615	3 904	18,30	31	24,99	25,00	0,01	5	36
Taguedite	10 562	3 192	11 260	3 403	6,61	44	30,22	30,22	0,00	6	50
Zbarbar	3 768	1 011	4 410	1 184	17,11	45	26,83	26,85	0,02	4	49
Total	695 585	179 066	856 229	221 074	927		1 174,02	1 175,02	1,00		

Source : DPSB + Auteur, 2020

8.2.4 Evolution de la population de 60 ans et plus

Les résultats d'analyse du critère d'évolution de la population des 60 ans et plus démontrent clairement les inégalités de la proportion de cette catégorie d'Age en 2008 et en 2020 entre les communes (voir le tableau n° 05). Quoique le nombre diffère d'une commune à une autre, la gérontocroissance¹ reste presque identique soit 7,65% en 2008 et 7,64% en 2020. Malgré ce résultat qui suscite un questionnement sur les raisons du maintien de ce chiffre total en égalité entre deux années ayant un intervalle de 12 ans, le taux d'évolution des 60 ans et plus entre 2008 et 2020 a augmenté en moyenne en valeur absolue de 20,42%. Comparée à la moyenne nationale de 2,72 points, la gérontocroissance moyenne de wilaya connaît une diminution légère en valeur relative de (- 0,01 points), ce qui signifie un vieillissement faible de la population (voir Annexe : Tableau n° 05 : Evolution des 60 ans et plus dans les communes de la wilaya de Bouira).

D'une manière générale la différence le pourcentage des 60 ans et plus est très important, soit, 46,95% entre le taux le plus fort de 42,94% à Ain Bessem et le taux le plus faible de - 4,01% à Guerrouma. Les écarts entre les communes ne sont pas aussi importants et varie entre 0,00% à El Asnam et 2,65% à Sour El Ghozlane.

Compte tenu de ces résultats, trois catégories de communes sont définies. La première catégorie regroupe les communes de (Guerrouma, Taguedite, Hadjra Zerga, Aghbalou, Ouled Rached, Chorfa, El Adjiba, Aomar et Saharidj) dont les taux d'évolution des 60 ans et plus sont inférieurs à la moyenne de la wilaya de 20,42% et à la moyenne nationale de 15,90%. Les valeurs de la gérontocroissance de ces communes varient entre - 0,92 points à Guerrouma et 0,11 points à Aomar, Ouled Rached et Aghbalou. Contrairement à Taguedite qui affiche une valeur positive de 0,02 points, la gérontocroissance à Saharidj est nulle. Ces communes occupent les derniers rangs allant de 37 à 47 dans le tableau de l'évolution des 60 ans et plus des communes de la wilaya de Bouira.

La deuxième catégorie regroupe les communes de (El Mokrani, Ahnif, Bechloul, Ait Laaziz, Dirah, M'Chedallah, Taghzout, El Asnam, Djebahia, Boukram, Zbarbar et Ath Mansour) qui affichent des taux des 60 ans et plus compris entre la moyenne de la wilaya et la moyenne nationale. La gérontocroissance est positive au niveau des communes d'El Mokrani, Ahnif, Bechloul, M'Chedallah, Boukram, Zbarbar et Ath Mansour. Elle se trouve ainsi négative à Ait Laaziz, Dirah, Taghzout, El Asnam et Djebahia et nulle à M'Chedallah.

¹ - **La gérontocroissance** est l'augmentation du nombre des personnes âgées dans une population donnée. Elle est relative au nombre des 60 ans et plus dans un territoire. Positive s'il y a une augmentation, négative s'il y a une diminution et nulle quand le nombre est stable.

Ces communes occupent des rangs allant de 25 à 36 dans le tableau de l'évolution des 60 ans et plus des communes de la wilaya de Bouira.

La troisième catégorie englobe 24 communes dont les taux sont supérieurs à la moyenne nationale et à la moyenne de wilaya. Ils varient entre 20,76 à Lakhdaria et 42,94 à Ain Bessem. Le taux élevé de 60 ans et plus dans ces communes ne signifie pas le vieillissement de la population du moment que gérontocroissance ne dépasse pas 0,13 points. On remarque trois types de communes dans cette catégorie ; le premier concerne celles qui affichent une gérontocroissance négative allant de (- 0,09 points à - 0,01 points). Le deuxième type présente celles qui affichent une gérontocroissance positive et enfin celles où le nombre des 60 ans et plus est stable (0,00 points). Les communes de cette catégorie occupent les rangs allant de 1 à 24 dans le tableau de l'évolution des 60 ans et plus des communes de la wilaya de Bouira.

Il est important de noter les variations enregistrées sur les nombre des 60 ans et plus peuvent avoir des effets négatifs sur le territoire. En effet, la forte progression du taux de vieillissement explique une forte demande en équipements et en services. Elle permet aussi de limiter les marges budgétaires à consacrer pour d'autres investissements ayant un attrait important et qui encourage l'attractivité des territoires.

Tableau 05 : Evolution des 60 ans et plus dans les communes de la wilaya de Bouira

Commune	Population 2008	Nbr des 60 ans et plus (2008)	Population 2020	Nbr des 60 ans et plus (2020)	Taux d'évolution des 60 ans et plus 2008 - 2020 (%)	Rang des taux d'évolution des 60 ans et plus	Proportion des 60 ans et plus dans la population totale en 2008 (%)	Proportion des 60 ans et plus dans la population totale en 2020 (%)	Variation en points des 60 ans et plus	Rang des portions des 60 ans et plus	Total des rangs
Aghbalou	19 517	1 818	21 273	1 984	9,13	42	9,31	9,33	0,01	11	53
Ahl El Ksar	13 354	1 054	17 085	1 347	27,80	7	7,89	7,88	-0,01	13	20
Ahnif	9 685	835	11 393	997	19,40	26	8,62	8,75	0,13	1	27
Ain Bessem	42 635	3 032	60 932	4 334	42,94	1	7,11	7,11	0,00	12	13
Ain Lahdjar	9 260	625	11 900	802	28,32	6	6,75	6,74	-0,01	13	19
Ain Laloui	6 738	452	8 437	566	25,22	10	6,71	6,71	0,00	12	22
Ain Turk	7 849	562	9 555	684	21,71	19	7,16	7,16	0,00	12	31
Ait Laaziz	14 430	1 055	17 247	1 257	19,15	28	7,31	7,29	-0,02	14	42
Aomar	20 532	1 544	23 656	1 781	15,35	38	7,52	7,53	0,01	11	49
Ath Mansour	10 077	819	11 800	959	17,09	36	8,13	8,13	0,00	12	48
Bechloul	11 775	1 081	14 022	1 289	19,24	27	9,18	9,19	0,01	11	38
Bir Ghablou	11 016	669	14 144	866	29,45	3	6,07	6,12	0,05	7	10
Bordj Okhris	10 467	793	13 578	1 025	29,26	4	7,58	7,55	-0,03	15	19
Bouderbala	17 589	1 484	21 560	1 814	22,24	16	8,44	8,41	-0,02	14	30
Bouira	88 801	6 278	114 135	8 065	28,46	5	7,07	7,07	0,00	12	17
Boukram	5 647	482	6 639	567	17,63	34	8,54	8,54	0,00	12	46
Chorfa	16 173	1 501	18 253	1 693	12,79	40	9,28	9,28	-0,01	13	53
Dechmia	7 504	544	9 455	691	27,02	8	7,25	7,31	0,06	6	14
Dirah	13 209	900	15 692	1 068	18,67	29	6,81	6,81	-0,01	13	42
Djebahia	15 592	1 077	18 447	1 271	18,01	33	6,91	6,89	-0,02	14	47
El Adjiba	12 486	1 195	14 342	1 371	14,73	39	9,57	9,56	-0,01	13	52
El Asnam	13 213	1 199	15 642	1 415	18,02	32	9,07	9,05	-0,03	15	47
El Hachimia	17 322	1 111	21 971	1 410	26,91	9	6,41	6,42	0,00	12	21

El Hakimia	2 212	177	2 646	215	21,47	20	8,00	8,13	0,12	2	22
El Khabouzia	6 132	487	7 373	591	21,36	21	7,94	8,02	0,07	5	26
El Mokrani	3 961	316	4 687	379	19,94	25	7,98	8,09	0,11	3	28
Guerrouma	14 570	1 147	15 847	1 101	-4,01	45	7,87	6,95	-0,92	18	63
Hadjra Zerga	3 672	236	4 020	254	7,63	43	6,43	6,32	-0,11	17	60
Haizer	17 719	1 401	21 622	1 711	22,13	17	7,91	7,91	0,01	11	28
Kadiria	22 327	1 726	27 621	2 132	23,52	13	7,73	7,72	-0,01	13	26
Lakhdaria	59 746	4 803	72 944	5 800	20,76	24	8,04	7,95	-0,09	16	40
Maala	5 296	443	6 418	536	20,99	22	8,36	8,35	-0,01	13	35
Maamoura	3 652	236	4 381	289	22,46	15	6,46	6,60	0,13	1	16
M'Chedallah	24 406	2 181	28 958	2 587	18,62	30	8,94	8,93	0,00	12	42
Mesdour	11 047	717	13 340	866	20,78	23	6,49	6,49	0,00	12	35
Oued El Berdi	10 767	755	13 245	930	23,18	14	7,01	7,02	0,01	11	25
Ouled Rached	9 311	741	10 326	823	11,07	41	7,96	7,97	0,01	11	52
Raouraoua	8 450	506	10 445	630	24,51	11	5,99	6,03	0,04	8	19
Ridane	3 268	240	3 938	293	22,08	18	7,34	7,44	0,10	4	22
Saharidj	8 522	772	9 866	894	15,80	37	9,06	9,06	0,00	12	49
Souk El Khemis	8 003	511	9 894	632	23,68	12	6,39	6,39	0,00	12	24
Sour El Ghozlane	50 120	3 468	66 215	4 581	32,09	2	6,92	6,92	0,00	12	14
Taghzout	13 203	954	15 615	1 126	18,03	31	7,23	7,21	-0,01	13	44
Taguedite	10 562	732	11 260	783	6,97	44	6,93	6,95	0,02	10	54
Zbarbar	3 768	321	4 410	377	17,45	35	8,52	8,55	0,03	9	44
Total	695 585	52 980	856 229	64 786	919		344,19	343,81	-0,38		
Moyenne wilaya					20,42		7,65	7,64	-0,01		
Algérie (2019)					15,90		7,07	9,79	2,72		

Source : DPSB + Auteur, 2021

8.2.5 Notation des communes selon les indicateurs cinétiques démographiques

Une fois sont analysés les indicateurs cinétiques de la démographie, il est utile de procéder au calcul des points totaux de chaque commune en fonction des critères analysés (voir le tableau n° 06). L'étude de la population selon les quatre critères déclinés en huit indicateurs, met en évidence des différences tangibles entre les 45 communes étudiées.

Les résultats du tableau « Notation des communes selon les indicateurs cinétiques démographiques » permettent de distinguer quatre catégories de communes. La première catégorie correspond aux communes dont le nombre des points totaux est inférieurs à 50. Celles-ci présentent une situation démographique favorable au développement avec les taux positifs enregistrés au niveau de chaque indicateur.

La deuxième catégorie regroupe les communes dont le nombre des points totaux est compris entre 50 et 100 points. Elles connaissent des taux d'accroissement moyennement favorables à côté des indicateurs qui sont moyennement favorables au développement des territoires communaux.

La troisième catégorie représente les communes qui affichent des points totaux compris entre 100 et 149 points. Leur situation démographique est peu favorable avec des indicateurs qui se situent au-dessous de la moyenne de la wilaya. Ces indicateurs démographiques sont peu favorables au développement des territoires des communes concernées.

La dernière catégorie regroupe les communes ayant des points totaux supérieurs à 150. La situation démographique enregistrée est globalement la dernière à l'échelle de la wilaya. Ces conditions sont défavorables au développement.

Tableau 06 : Notation des communes selon les indicateurs cinétiques démographiques

Commune	Rang de l'évolution de la population	rang d'accroissement naturel	Rang des moins de 15 ans	Rang des 60 ans et plus	Points totaux des rangs démographiques
Aghbalou	50	7	48	53	158
Ahl El Ksar	5	10	13	20	48
Ahnif	38	10	37	27	112
Ain Bessem	22	3	7	13	45
Ain Lahdjar	33	10	12	19	74
Ain Laloui	8	9	15	22	54
Ain Turk	42	9	26	31	108
Ait Laaziz	36	10	33	42	121
Aomar	51	10	43	49	153
Ath Mansour	37	11	39	48	135
Bechloul	33	12	34	38	117
Bir Ghalou	8	10	12	10	40
Bordj Okhris	16	5	10	19	50
Bouderbala	38	10	22	30	100
Bouira	25	1	10	17	53
Boukram	56	9	41	46	152
Chorfa	34	11	46	53	144
Dechmia	17	10	18	14	59
Dirah	39	11	15	42	107
Djebahia	34	10	37	47	128
El Adjiba	28	10	44	52	134
El Asnam	44	10	34	47	135
El Hachimia	41	10	13	21	85
El Hakimia	37	10	27	22	96
El Khabouzia	12	10	32	26	80
El Mokrani	66	9	35	28	138
Guerrouma	56	10	48	63	177
Hadjra Zerga	37	9	43	60	149
Haizer	23	11	24	28	86
Kadiria	41	6	17	26	90
Lakhdaria	25	2	23	40	90
Maala	56	9	26	35	126
Maamoura	42	9	35	16	102
M'Chedallah	19	8	34	42	103
Mesdour	41	11	27	35	114
Oued El Berdi	30	10	22	25	87
Ouled Rached	46	10	46	52	154
Raouraoua	23	10	21	19	73
Ridane	44	9	30	22	105
Saharidj	40	11	44	49	144
Souk El Khemis	45	11	19	24	99
Sour El Ghozlane	20	4	8	14	46
Taghzout	15	10	36	44	105
Taguedite	27	10	50	54	141
Zbarbar	59	9	49	44	161

Source : Auteur, 2021.

8.3 UN DYNAMIQUE D'EMPLOIS DIVERSIFIEE ET POSITIVE

La deuxième thématique entreprise pour l'analyse cinétique dans notre travail porte sur l'emploi à travers la wilaya de Bouira. L'analyse de cette thématique s'est faite en fonction de quatre indicateurs. Il s'agit de l'évolution de la population active, l'évolution de la population occupée, l'évolution du nombre d'employés par secteur et de l'évolution du taux d'emplois.

8.3.1 Une évolution de la population active hétérogène entre les communes

L'évolution de la population active explique le niveau de développement du marché de travail dans un territoire. Par conséquent, cette évolution témoigne d'une très bonne dynamique économique endogène et/ou exogène.

L'évolution de la population active des communes de la wilaya de Bouira entre 2010 et 2012, connaît fort accroissement moyen de 15,58% alors que la moyenne nationale est de 5,57% (voir le tableau n° 07). Ceci peut être expliqué par la dynamique économique entreprise par l'état. La variation constatée en valeur relative reste ainsi positive à l'échelle de la wilaya. Elle est plus favorable que la moyenne nationale, du moment le taux moyen d'activité des 45 communes augmente de 5,15 points, alors que le taux moyen d'activités national augmente de 0,11 points. La différence sensible constatée en valeur relative distingue l'écart entre les communes étudiées. La fourchette de l'évolution de la population active varie entre 39,05% à El Hakimia et 8,25% à Souk El Khemis, en enregistrant un écart de 30,80 points. Pour le taux d'activité, l'écart est de 19,82 points entre la variation la plus forte de 21,9 points à El Hakimia et la variation la plus faible de 1,47 points et Souk El Khemis.

En faisant la combinaison des deux valeurs absolue et relative, quatre catégories de communes se distinguent. La première catégorie correspond aux onze communes dont le taux d'évolution de la population active est supérieur à la moyenne de la wilaya. L'ensemble de ces communes bénéficient d'une population totale faible de moins de 10 000 habitants pour (Saharidj, Ain Laaloui, El Khabouzia, Boukram et Maala) et de moins de 5 000 habitants pour (El Mokrani, Zbarbar, Hadjra Zerga, Maamoura, Ridane et El Hakimia). Elles se caractérisent par des taux élevés de population occupée dans le secteur l'agriculture et d'un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale de 11% pour (Maala, Saharidj, Maamoura et Ain Laaloui) et supérieur à la moyenne nationale au niveau de (El Hakimia, Zbarbar, El Mokrani, Ridane, Hadjra Zerga, El Khabouzia).

La deuxième catégorie compte deux communes, Bouira et Dechmia, avec un taux d'évolution de la population active (entre 2010 et 2012) supérieur à la moyenne de la wilaya (15,58%) mais la variation du taux d'activité en baisse par rapport à la moyenne de la wilaya.

Trois communes, Ouled Rached, Taguedite et Ain Turk composent la troisième catégorie. Elles affichent un taux d'évolution de la population active inférieur à la moyenne de la wilaya, mais supérieur à la moyenne nationale (5,57%). A contrario, ces communes enregistrent des taux d'activité supérieurs à la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de 5,15% et de la moyenne nationale. Malgré l'évolution importante de la population active qu'elles connaissent ces communes, le taux de chômage de Taguedite et d'Ouled Rached est supérieur à moyenne nationale et à la moyenne de la wilaya. Par contre Ain Turk affiche un taux de chômage (9,24%) qui est au-dessus des deux moyennes (wilaya et nationale).

La quatrième catégorie regroupe les 29 communes dont le taux d'évolution de la population active et du taux d'activité, sont inférieurs à la moyenne de la wilaya, mais supérieurs à la moyenne nationale.

Tableau 07 : Evolution de la population active des communes de la wilaya de Bouira entre 2010-2012

Commune	Population active 2010	Population active 2012	Taux d'évolution de la population active 2010 - 2012 (%)	Rang de l'évolution de la population active 2010 - 2012	Taux d'activité 2010	Taux d'activité 2012	Variation en points du taux d'activité	Rang des variations de points	Points des deux rangs
El Hakimia	1 393	1 937	39,05	1	61,31	82,60	21,29	1	2
Hadjra Zerga	1 693	2 220	31,13	4	46,16	60,46	14,30	2	6
Maamoura	1 731	2 278	31,60	3	46,11	58,46	12,34	3	6
Ridane	1 709	2 206	29,08	6	50,71	62,92	12,21	4	10
Zbarbar	1 698	2 193	29,15	5	44,30	55,74	11,45	5	10
El Mokrani	1 712	2 260	32,01	2	41,93	53,06	11,13	5	7
Maala	2 448	3 005	22,75	7	44,76	53,03	8,26	7	14
Boukram	2 471	3 008	21,73	8	42,79	50,83	8,04	8	16
El Khabouzia	3 115	3 679	18,11	10	48,89	55,67	6,78	9	19
Ain Laloui	3 000	3 568	18,93	9	42,55	48,23	5,68	10	19
Saharidj	3 820	4 404	15,29	13	43,85	49,38	5,54	11	24
Ouled Rached	4 060	4 647	14,46	16	43,20	48,69	5,49	12	28
Ain Turk	4 861	5 476	12,65	24	59,76	65,17	5,41	13	37
Taguedite	4 369	4 950	13,30	21	41,24	46,47	5,23	14	35
Ahnif	4 093	4 687	14,51	15	41,15	45,86	4,71	15	30
Dechmia	3 120	3 638	16,60	11	39,98	44,59	4,61	16	27
Ath Mansour	4 128	4 723	14,41	17	39,93	44,45	4,52	17	34
Bouira	42 196	48 914	15,92	12	44,44	48,84	4,40	18	30
Oued El Berdi	4 282	4 881	13,99	19	38,19	42,32	4,12	19	38
Guerrouma	5 816	6 462	11,11	29	39,69	43,73	4,04	20	49
El Adjiba	5 588	6 231	11,51	26	43,84	47,87	4,03	21	47
Raouraoua	3 492	4 020	15,12	14	39,29	43,25	3,96	22	36
Ain Lahdjar	4 158	4 699	13,01	23	42,99	46,40	3,41	23	46
Taghzout	5 748	6 392	11,20	28	42,41	45,81	3,40	24	52

Mesdour	4 005	4 549	13,58	20	35,11	38,48	3,37	25	45
El Asnam	6 070	6 722	10,74	31	44,56	47,92	3,35	26	57
Chorfa	6 836	7 527	10,11	36	41,39	44,74	3,34	27	63
Bechloul	5 099	5 676	11,32	27	41,86	45,09	3,23	28	55
Bordj Okhris	4 146	4 742	14,38	18	37,91	41,09	3,18	29	47
Aghbalou	7 687	8 433	9,70	39	38,86	42,02	3,16	30	69
Ait Laaziz	6 303	6 971	10,60	33	42,29	45,42	3,12	31	64
Lakhdaria	26 710	29 573	10,72	32	42,50	45,61	3,11	32	64
Dirah	5 184	5 816	12,19	25	38,03	41,11	3,08	33	58
Aomar	8 889	9 687	8,98	42	42,69	45,70	3,01	34	76
Djebahia	6 789	7 464	9,94	38	42,51	45,45	2,94	35	73
Bir Ghalou	4 625	5 233	13,15	22	39,90	42,62	2,72	36	58
M'Chedallah	10 574	11 508	8,83	43	40,98	43,69	2,71	37	80
Ahl El Ksar	6 105	6 761	10,75	30	43,46	46,17	2,70	38	68
Haizer	7 688	8 423	9,56	40	41,85	44,39	2,54	39	79
Bouderbala	6 767	7 468	10,36	34	37,35	39,85	2,50	40	74
Sour El Ghozlane	21 148	23 287	10,11	35	38,16	40,44	2,27	41	76
Kadiria	9 520	10 340	8,61	44	41,47	43,55	2,08	42	86
El Hachimia	6 967	7 661	9,96	37	38,43	40,36	1,93	43	80
Ain Bessem	17 362	18 968	9,25	41	37,25	38,84	1,59	44	85
Souk El Khemis	3 273	3 543	8,25	45	38,98	40,45	1,47	45	90
Total			687,72		1915,04	2146,81	231,78		
Moyenne wilaya			15,28		42,56	47,71	5,15		
Moyenne nationale			5,57		41,70	42,00	0,11		

Source : Auteur, 2021

8.3.2 Evolution négative et hétérogène de la population active occupée entre les communes

L'effectif de la population active occupée témoigne du volume d'emplois dans un territoire. L'évolution de cet indicateur au niveau des communes de la wilaya de Bouira pour la période de 2010 et 2012, connaît une augmentation importante, en moyenne de 15,62% (voir le tableau n° 08). Ceci explique l'augmentation du nombre des travailleurs à Bouira. L'écart de cet accroissement avoisine 29,27 points entre le taux le plus fort de 37,34% à El Hakimia et le taux le plus faible à de 8,07% à M'Chedallah. Pour les taux d'occupation, on constate une différence sensible entre les communes dont la moyenne de la wilaya en valeur relative est positive (0,20 points) par rapport à la moyenne négative nationale de (-0,20 points).

En combinant les deux valeurs absolue et relative, on peut distinguer cinq catégories de communes. La première catégorie correspond aux communes de Ridane, Hadjra Zerga, Boukram, Dechmia, Souk El Khemis, El Khabouzia et Raouraoua, dont le taux de l'évolution de la population active occupée et le taux d'occupation sont supérieurs à la moyenne de la wilaya et à la moyenne nationale. Celles-ci sont des petites communes beaucoup plus rurales où le taux de l'emploi en agriculture est élevé. Les taux de l'évolution de la population active occupée varient entre 32,89% à Ridane et 17,06% à Raouraoua, soit un écart de 15,83 points entre les valeurs absolues. Les variations en valeurs relatives sont ainsi positives et supérieures à la moyenne de la wilaya (0,20 points) et à la moyenne nationale (- 0,20 points). Elles varient entre 7,69 points à Souk El Khemis et 0,32 points à El Khabouzia.

La deuxième catégorie regroupe les communes de (El Hakimia, El Mokrani, Maamoura, Maala et Ail Laaloui) dont le taux d'évolution de la population active occupée est supérieur à la moyenne de la wilaya (15,62%) et la moyenne nationale de (4,46%). Seulement, elles affichent une baisse importante en matière du taux d'occupation dont les valeurs relatives varient entre (- 0,64 points) à El Mokrani et (- 1,21 points) à Maala. Cette situation négative peut être expliquée par l'augmentation du taux de chômage et la migration de la population en âge de travailler vers d'autres communes.

La troisième catégorie se compose de dix communes (Mesdour, Ouled Rached, Bordj Okhris, Ain Lahdjar, Ahnif, Taguedite, Bechloul, El Adjiba, Taghzout et Guerrouma) dont le taux d'évolution de la population active occupée est compris en la moyenne de la wilaya (15,62%) et la moyenne nationale de (4,46%). Elles affichent une augmentation du taux d'occupation qui est au-dessus de la moyenne de la wilaya. La variation en valeur

relative de cette catégorie varie entre 1,40 point à Ain Lahdjar et 0,20 points à Ahnif. Cette situation positive n'a pas absorbé la population en chômage, puisque le taux de chômage des communes de cette catégorie en 2012 varie entre 14,55% à Oued El Berdi et 20,81% à Guerrouma. Il est donc supérieur à la moyenne de la wilaya (13,92%) et à la moyenne nationale de 11%.

La quatrième catégorie regroupe les 21 communes (Saharidj, Bouira, Oued El Berdi, Ath Mansour, Bir Ghablou, Dirah, Ain Turk, El Asnam, Ait Laaziz, Bouderbala, Lakhdaria, El Hachimia, Chorfa, Djebahia, Haizer, Aghbalou, Sour El Ghozlane, Aomar, Kadiria, Ain Bessem, M'Chedallah) dont le taux d'évolution de la population active occupée est comprise entre la moyenne de la wilaya et la moyenne nationale. Seulement, elles enregistrent une baisse importante en matière du taux d'occupation. Ceci peut être expliqué par l'effet du marché d'emploi qui influe sur la dynamique de la main d'œuvre locale et étrangère au territoire communal. A Ahnif, le taux d'occupation n'a pas changé car le marché du travail a stagné.

Une seule commune, Ahl El Ksar, forme la cinquième catégorie avec un taux d'évolution de la population active occupée de 10,91%, compris entre la moyenne de la wilaya et la moyenne nationale. Elle enregistre une évolution positive du taux d'occupation. Sa valeur relative de (0,15 points) est plus favorable que celle enregistrée à l'échelle nationale.

Tableau 08 : Evolution de la population active occupée des communes de la wilaya de Bouira entre 2010-2012

Commune	Population active 2010	Population occupée 2010	Population active 2012	Population occupée 2012	Taux d'évolution de la population occupée 2010 - 2012 (%)	Rang de l'évolution de population occupée 1010 - 2012 (%)	Taux d'occupation 2010	Taux d'occupation 2012	Variation en points du taux d'occupation	Rang des variations de points	Points des deux rangs
Aghbalou	7 687	6 855	8 433	7 474	9,03	40	89,18	88,63	-0,55	30	70
Ahl El Ksar	6 105	4 959	6 761	5 502	10,95	31	81,23	81,38	0,15	18	49
Ahnif	4 093	3 373	4 687	3 872	14,79	18	82,41	82,61	0,20	17	35
Ain Bessem	17 362	15 697	18 968	16 986	8,21	44	90,41	89,55	-0,86	38	82
Ain Lahdjar	4 158	3 322	4 699	3 820	14,99	17	79,89	81,29	1,40	5	22
Ain Laloui	3 000	2 692	3 568	3 177	18,02	12	89,73	89,04	-0,69	36	48
Ain Turk	4 861	4 442	5 476	4 970	11,89	27	91,38	90,76	-0,62	33	60
Ait Laaziz	6 303	5 601	6 971	6 167	10,11	33	88,86	88,47	-0,40	25	58
Aomar	8 889	8 030	9 687	8 708	8,44	42	90,34	89,89	-0,44	27	69
Ath Mansour	4 128	3 735	4 723	4 243	13,60	23	90,48	89,84	-0,64	35	58
Bechloul	5 099	4 024	5 676	4 539	12,80	24	78,92	79,97	1,05	8	32
Bir Ghalou	4 625	4 081	5 233	4 598	12,67	25	88,24	87,87	-0,37	24	49
Bordj Okhris	4 146	3 319	4 742	3 817	15,00	16	80,05	80,49	0,44	12	28
Bouderbala	6 767	6 059	7 468	6 644	9,66	34	89,54	88,97	-0,57	31	65
Bouira	42 196	39 579	48 914	45 308	14,47	20	93,80	92,63	-1,17	42	62
Boukram	2 471	1 920	3 008	2 394	24,69	7	77,70	79,59	1,89	3	10
Chorfa	6 836	6 242	7 527	6 834	9,48	37	91,31	90,79	-0,52	29	66
Dechmia	3 120	2 493	3 638	2 975	19,33	9	79,90	81,78	1,87	4	13
Dirah	5 184	4 317	5 816	4 841	12,14	26	83,28	83,24	-0,04	19	45
Djebahia	6 789	6 360	7 464	6 958	9,40	38	93,68	93,22	-0,46	28	66
El Adjiba	5 588	4 459	6 231	4 986	11,82	28	79,80	80,02	0,22	16	44
El Asnam	6 070	5 274	6 722	5 829	10,52	32	86,89	86,72	-0,17	21	53
El Hachimia	6 967	6 141	7 661	6 728	9,56	36	88,14	87,82	-0,32	23	59

El Hakimia	1 393	1 248	1 937	1 714	37,34	1	89,59	88,49	-1,10	41	42
El Khabouzia	3 115	2 608	3 679	3 092	18,56	11	83,72	84,04	0,32	14	25
El Mokrani	1 712	1 507	2 260	1 975	31,06	5	88,03	87,39	-0,64	35	40
Guerrouma	5 816	4 586	6 462	5 117	11,58	30	78,85	79,19	0,33	13	43
Hadjra Zerga	1 693	1 432	2 220	1 899	32,61	3	84,58	85,54	0,96	9	12
Haizer	7 688	6 851	8 423	7 470	9,04	39	89,11	88,69	-0,43	26	65
Kadiria	9 520	8 501	10 340	9 205	8,28	43	89,30	89,02	-0,27	22	65
Lakhdaria	26 710	22 703	29 573	24 887	9,62	35	85,00	84,15	-0,84	37	72
Maala	2 448	2 265	3 005	2 744	21,15	8	92,52	91,31	-1,21	43	51
Maamoura	1 731	1 563	2 278	2 032	30,01	6	90,29	89,20	-1,09	40	46
M'Chedallah	10 574	9 397	11 508	10 155	8,07	45	88,87	88,24	-0,63	34	79
Mesdour	4 005	3 241	4 549	3 738	15,33	14	80,92	82,17	1,25	7	21
Oued El Berdi	4 282	3 664	4 881	4 171	13,84	22	85,57	85,45	-0,11	20	42
Ouled Rached	4 060	3 299	4 647	3 797	15,10	15	81,26	81,71	0,45	11	26
Raouraoua	3 492	2 867	4 020	3 356	17,06	13	82,10	83,48	1,38	6	19
Ridane	1 709	1 423	2 206	1 891	32,89	2	83,27	85,72	2,46	2	4
Saharidj	3 820	3 446	4 404	3 947	14,54	19	90,21	89,62	-0,59	32	51
Souk El Khemis	3 273	2 552	3 543	3 035	18,93	10	77,97	85,66	7,69	1	11
Sour El Ghozlane	21 148	18 944	23 287	20 612	8,80	41	89,58	88,51	-1,07	39	80
Taghzout	5 748	4 580	6 392	5 112	11,62	29	79,68	79,97	0,30	15	44
Taguedite	4 369	3 606	4 950	4 111	14,00	21	82,54	83,05	0,51	10	31
Zbarbar	1 698	1 467	2 193	1 936	31,97	4	86,40	88,28	1,89	3	7
Total					702,95		3864,51	3873,46	8,95		
Moyenne wilaya					15,62		85,88	86,08	0,20		
Moyenne nationale					4,46		27,20	27,00	-0,20		

Source : Auteur, 2021

8.3.3 Un territoire au dynamique hétérogène en emplois

Le troisième indicateur adopté pour l'analyse cinétique du diagnostic comparatif, met l'accent sur le marché de l'emploi à travers les 45 communes de la wilaya de Bouira. Les résultats de notre analyse montrent que l'évolution du nombre d'emplois de toutes les communes sur la période 2010-2012 est très variable. Elle connaît une évolution moyenne de 29,70% à l'échelle de la wilaya. L'écart du pourcentage du taux d'évolution de l'emploi est de 147,31 points entre le taux le plus fort de 142,56% à El Hakimia et le taux le plus faible de (- 4,75%) à Ain Bessem. La différence sensible enregistrée permet de distinguer trois groupes de communes. Le premier groupe correspond aux communes dont le taux d'évolution de l'emploi est négatif. C'est le cas d'Ahl El Ksar (-4,28%), Ain Bessem (-4,75%), Lakhdaria (-0,15%), M'Chedallah (-0,28%) et Sour El Ghozlane (-3,66%). Le deuxième groupe représente les communes ayant un taux d'évolution de l'emploi positif compris entre 1,39% à Bouderbala et 69,64% à Boukram. Enfin, le dernier groupe dont le taux d'évolution de l'emploi est supérieur à 100%. Il s'agit en effet de Maamoura (107,68%), El Mokrani (110,35%), Zbarbar (116,97%), Hadjra Zerga (118,30%), Ridane (124,67%) et El Hakimia (142,56%). En termes des taux d'emplois, toutes les communes enregistrent des taux positifs. L'écart en valeur relative des taux d'emplois est de 77 734 points entre la valeur la plus importante de 74,28 points à El Hakimia et la valeur la plus faible de (-3,06 points) à Ain Bessem (voir le tableau n° 09).

La combinaison des valeurs absolue et relative permet de distinguer quatre catégories de communes. La première catégorie correspond aux communes d'Ain Bessem, Ahl El Ksar, Sour El Ghozlane, Lakhdaria et M'Chedallah, dont le taux d'évolution de l'emploi et la variation en valeur relative sont négatifs. En valeurs absolue, Ain Bessem et Ahl El Ksar sont inférieures à la moyenne nationale (-0,20 points) et à la moyenne de la wilaya de 10,15 points. Sour El Ghozlane, M'Chedallah et Lakhdaria enregistrent une baisse en taux d'évolution de l'emploi dont les valeurs sont comprises entre la moyenne nationale et de la wilaya. En revanche, les cinq communes connaissent une baisse du taux d'emploi en affichant des taux inférieurs des variables inférieures à la moyenne de la wilaya (29,70 points). La baisse en taux d'emploi signifie une diminution relative des emplois créés dans un territoire par rapport au nombre des habitants. Elle peut être expliquée ainsi par les langues navettes que font les employés pour rejoindre les lieux d'emplois.

La deuxième catégorie comprend les communes de Bouderbala, Kadiria, Dirah et Haizer qui affichent des taux d'évolution d'emploi positifs compris entre la moyenne nationale et la moyenne de la wilaya, mais, connaissent une baisse en matière du taux

d'emploi. Les valeurs de variation des taux d'emplois sont négatives et inférieures à la moyenne de la wilaya.

La troisième catégorie regroupe les communes dont l'évolution du taux d'emploi et les taux d'emplois sont positifs. Les variations en valeurs relatives sont comprises entre la moyenne nationale et la moyenne de la wilaya. Cette situation témoigne d'une certaine dynamique créatrice d'emploi. La hausse en nombre d'emplois de ces territoires permet une certaine attractivité exercée sur les autres territoires.

La dernière catégorie est représentée par les communes qui affichent des taux d'évolution de l'emploi positif et supérieur à 100%. Elles connaissent une augmentation en taux d'emploi dont les valeurs relatives sont supérieures à la moyenne de la wilaya de 29,70%. Ceci peut être expliqué par l'augmentation des emplois créés notamment dans le secteur de l'agriculture.

Tableau 09 : Evolution du nombre d'emplois des communes de la wilaya de Bouira entre 2010-2012

Commune	Population totale 2010	Nbr d'emplois total en 2010	Population totale 2012	Nbr d'emplois total en 2012	Taux d'évolution du nombre d'emplois 2010 - 2012 (%)	Rang de l'évolution du nombre d'emplois 1010 - 2012 (%)	Taux d'emploi 2010	Taux d'emplois 2012	Variation en points du taux d'emploi	Rang des variations de points	Points des deux rangs
Aghbalou	19 780	6 855	20 069	7 077	3,24	36	34,66	35,26	0,61	35	71
Ahl El Ksar	14 046	4 959	14 644	4 747	-4,28	44	35,31	32,42	-2,89	44	88
Ahnif	9 946	3 373	10 220	4 270	26,59	15	33,91	41,78	7,87	15	30
Ain Bessem	46 611	15 696	48 832	14 950	-4,75	45	33,67	30,62	-3,06	45	90
Ain Lahdjar	9 672	3 322	10 127	4 312	29,80	14	34,35	42,58	8,23	14	28
Ain Laloui	7 051	2 692	7 398	3 747	39,19	11	38,18	50,65	12,47	10	21
Ain Turk	8 134	4 442	8 403	4 862	9,46	28	54,61	57,86	3,25	24	52
Ait Laaziz	14 903	5 601	15 349	6 065	8,28	31	37,58	39,51	1,93	31	62
Aomar	20 823	8 030	21 199	8 316	3,56	35	38,56	39,23	0,67	34	69
Ath Mansour	10 338	3 735	10 626	4 585	22,76	16	36,13	43,15	7,02	16	32
Bechloul	12 181	4 024	12 588	4 493	11,66	25	33,04	35,69	2,66	25	50
Bir Ghablou	11 592	4 080	12 279	4 643	13,80	22	35,20	37,81	2,62	26	48
Bordj Okhris	10 936	3 319	11 540	3 879	16,87	20	30,35	33,61	3,26	23	43
Bouderbala	18 116	6 059	18 740	6 143	1,39	40	33,45	32,78	-0,67	40	80
Bouira	94 940	39 579	100 150	43 479	9,85	27	41,69	43,41	1,73	32	59
Boukram	5 775	1 920	5 918	3 257	69,64	7	33,25	55,04	21,79	7	14
Chorfa	16 515	6 242	16 825	6 634	6,28	34	37,80	39,43	1,63	33	67
Dechmia	7 804	2 493	8 158	3 589	43,96	9	31,95	43,99	12,05	11	20
Dirah	13 630	4 317	14 147	4 433	2,69	38	31,67	31,34	-0,34	39	77
Djebahia	15 972	6 360	16 423	6 858	7,83	32	39,82	41,76	1,94	30	62
El Adjiba	12 747	4 458	13 016	4 879	9,44	29	34,97	37,48	2,51	27	56
El Asnam	13 622	5 274	14 029	5 758	9,18	30	38,72	41,04	2,33	29	59
El Hachimia	18 129	6 141	18 980	6 528	6,30	33	33,87	34,39	0,52	36	69

El Hakimia	2 272	1 250	2 345	3 032	142,56	1	55,02	129,30	74,28	1	2
El Khabouzia	6 371	2 608	6 608	3 537	35,62	12	40,94	53,53	12,59	9	21
El Mokrani	4 083	1 507	4 259	3 170	110,35	5	36,91	74,43	37,52	6	11
Guerrouma	14 655	4 585	14 778	5 204	13,50	23	31,29	35,21	3,93	21	44
Hadjra Zerga	3 668	1 432	3 672	3 126	118,30	3	39,04	85,13	46,09	3	6
Haizer	18 371	6 851	18 975	7 072	3,23	37	37,29	37,27	-0,02	37	74
Kadiria	22 957	8 501	23 744	8 716	2,53	39	37,03	36,71	-0,32	38	77
Lakhdaria	62 850	22 703	64 845	22 670	-0,15	41	36,12	34,96	-1,16	42	83
Maala	5 469	2 266	5 667	3 458	52,60	8	41,43	61,02	19,59	8	16
Maamoura	3 754	1 563	3 897	3 246	107,68	6	41,64	83,29	41,66	5	11
M'Chedallah	25 800	9 397	26 338	9 371	-0,28	42	36,42	35,58	-0,84	41	83
Mesdour	11 408	3 241	11 822	3 918	20,89	17	28,41	33,14	4,73	19	36
Oued El Berdi	11 211	3 664	11 534	4 182	14,14	21	32,68	36,26	3,58	22	43
Ouled Rached	9 398	3 299	9 544	3 877	17,52	19	35,10	40,62	5,52	18	37
Raouraoua	8 887	2 867	9 294	3 810	32,89	13	32,26	40,99	8,73	13	26
Ridane	3 370	1 423	3 506	3 197	124,67	2	42,23	91,19	48,96	2	4
Saharidj	8 712	3 447	8 918	3 891	12,88	24	39,57	43,63	4,06	20	44
Souk El Khemis	8 396	2 552	8 758	3 654	43,18	10	30,40	41,72	11,33	12	22
Sour El Ghozlane	55 415	18 944	57 589	18 250	-3,66	43	34,19	31,69	-2,50	43	86
Taghzout	13 553	4 580	13 953	5 043	10,11	26	33,79	36,14	2,35	28	54
Taguedite	10 594	3 607	10 653	4 257	18,02	18	34,05	39,96	5,91	17	35
Zbarbar	3 833	1 467	3 934	3 183	116,97	4	38,27	80,91	42,64	4	8
Total					1336,29		1646,79	2103,53	456,75		
Moyenne wilaya					29,70		36,60	46,75	10,15		
Moyenne nationale							37,60	37,40	-0,20		

Source : Auteur, 2021

8.3.4 Une évolution déséquilibrée des employés par secteurs d'activités

Le quatrième indicateur adopté pour l'analyse quantitative cinétique de l'emploi, met l'accent sur l'évolution du nombre d'employés par secteurs d'activités. Trois secteurs d'activité (Agriculture, industrie et services) ont été traités dans l'analyse comparative des indicateurs de situation. A cet effet, il y a lieu de continuer avec les mêmes indicateurs pour faciliter la lecture et l'analyse des résultats, et par conséquent, de faciliter la comparaison entre les communes.

8.3.4.1 Une perte de main d'œuvre importante en agriculture ; vers une désertification du secteur

L'analyse des données statistiques du secteur de l'agriculture, dans le chapitre de l'analyse des indicateurs de situation, a démontré que la situation de l'agriculture était positive en 2010. Ceci est expliqué par le fait que la moyenne des 45 communes de la wilaya (16,12%) est supérieure à la moyenne nationale de 11,67%.

Seulement, l'analyse de l'évolution du nombre d'employés dans le secteur de l'agriculture entre 2010 et 2012, démontre que la situation est défavorable. Elle enregistre un taux moyen d'évolution du nombre d'employés dans le secteur de l'agriculture (-53,25%) inférieur à la moyenne nationale de (-19,72%). Réellement, toutes les communes de la wilaya connaissent une perte en main d'œuvre agricole. L'écart du pourcentage du nombre d'employés dans le secteur de l'agriculture est important. Il avoisine 89,09% entre le taux le plus fort de 1,07% à Bouira et le taux le plus faible de (-88,03%) à Mesdour. En matière du taux d'employés, toutes les communes de la wilaya connaissent une baisse dont la variation moyenne de (-9,73 points) est inférieure à la moyenne nationale de (-2,70 points). L'écart en valeur relative est de 18,22 points entre la valeur la plus forte de (-0,89 points) à Bouira et la valeur la plus faible de (-19,10 points) à El Hakimia (voir le tableau n° 10).

La combinaison des deux valeurs absolue et relative permet de distinguer six catégories de communes. La première catégorie comprend la commune de Bouira qui affiche le seul taux positif d'évolution du nombre d'employés en agriculture de 1,07%. Mais, elle connaît une baisse du taux d'employés entre 2010 et 2012 avec une variation de (-0,89 points), inférieure à la moyenne nationale (-2,70 points) et la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de (-9,73 points). Cette situation peut être expliquée par l'absorption de la main d'œuvre par d'autres secteurs, notamment les services dont le taux d'employés est de 53,05%. Elle enregistre un taux d'évolution (1,07%) supérieur à la moyenne nationale (-19,72%) et de la wilaya qui est de l'ordre de (-53,25%).

La deuxième catégorie correspond aux communes de Lakhdaria, Ain Bessem Sour El Ghozlane dont le taux d'évolution du nombre d'employés en agriculture est négatif. Leurs valeurs (Lakhdaria (-10,74%), Ain Bessem (-13,71%), Sour El Ghozlane (-16,54%)) sont supérieures aux moyennes nationales (-19,72%) et de la wilaya de (-53,25%). Elles connaissent ainsi une baisse en taux d'employés dont les valeurs relatives sont supérieures aux moyennes de la wilaya (-9,73 points) et nationale de (62,70 points). Cette situation peut être expliquée par l'insuffisance des efforts déployés par l'état dans ce secteur au niveau de ces communes, tout en sachant qu'elles représentent les grands chefs-lieux de Daïra de la wilaya.

La troisième catégorie regroupe les communes de Zbarbar, Guerrouma, Bir Ghalou, et Ain Lahdjar, dont le taux d'évolution du nombre d'employés en agriculture est compris entre la moyenne nationale (-19,72%) et la moyenne de la wilaya de (-53,25%).

La quatrième catégorie correspond aux communes de ; Hadjra Zerga, Maamoura, El Mokrani, M'Chedallah, Kadiria, El Asnam, Chorfa, El Hachimia, Aghbalou, Dechmia, Djebahia et Bouderbala. Leur taux d'évolution du nombre d'employés en agriculture négatif est compris entre la moyenne nationale et de la wilaya. Le taux d'employés de ces communes est ainsi compris entre la moyenne nationale (-2,70 points) et la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de (-9,73 points).

La cinquième catégorie comprend les communes d'Aomar, Ahl El Ksar, Haizer, Ait Laaziz, Taghzout et El Adjiba, qui affichent des taux d'évolution du nombre d'employés en agriculture inférieurs aux moyennes de la wilaya (-52,25%) et nationale (-19,72%). En revanche, elles comptent des taux d'employés dont les valeurs relatives sont comprises entre la moyenne nationale (-2,70 points) et la moyenne de la wilaya qui est de l'ordre de (-9,73 points).

La dernière catégorie représente les 18 communes qui connaissent une perte importante de la main d'œuvre agricole. Le taux d'évolution du nombre d'employés dans ce secteur est fortement inférieur aux deux moyennes de référence nationale et de la wilaya. Les variations des taux d'employés varient entre (-9,75 points) à Ain Turk et (-19,10 points) à El Hakimia. Au cours de la période étudiée (2010-2012), les communes de cette catégorie enregistrent des taux négatifs au-dessous de la moyenne nationale et de la wilaya. Ceci peut être expliqué par les caractéristiques foncières de ces communes, dont l'agriculture n'est pas favorisée. Les communes d'Oued El Berdi, El Khabouzia, Ain Laaloui et Raouraoua, qui jouissent des terrains agricoles fertiles.

Tableau 10 : Evolution du nombre d'employés dans le secteur d'agriculture des communes de la wilaya de Bouira entre 2010-2012

Commune	Population occupée 2010	Nombre d'employés en agriculture 2010	Population occupée en 2012	Nombre d'employés en agriculture 2012	Taux d'évolution du nombre d'employés en agriculture en 2010 - 2012 (%)	Rang de l'évolution du nombre d'employés 2010 - 2012	Taux d'employés en agriculture 2010	Taux d'employés en agriculture 2012	Variation en points du taux d'employés	Rang des variations de points	Points des deux rangs
Aghbalou	6 855	894	7 474	492	-44,97	16	13,04	6,58	-6,46	10	26
Ahl El Ksar	4 959	703	5 502	291	-58,61	26	14,18	5,29	-8,89	19	45
Ahnif	3 373	487	3 872	68	-86,04	44	14,44	1,76	-12,68	36	80
Ain Bessem	15 697	2 174	16 986	1 876	-13,71	3	13,85	11,04	-2,81	4	7
Ain Lahdjar	3 322	800	3 820	385	-51,88	19	24,08	10,08	-14,00	38	57
Ain Laloui	2 692	620	3 177	201	-67,58	32	23,03	6,33	-16,70	41	73
Ain Turk	4 442	576	4 970	160	-72,22	34	12,97	3,22	-9,75	23	57
Ait Laaziz	5 601	665	6 167	254	-61,80	28	11,87	4,12	-7,75	16	44
Aomar	8 030	744	8 708	341	-54,17	22	9,27	3,92	-5,35	7	29
Ath Mansour	3 735	535	4 243	118	-77,94	40	14,32	2,78	-11,54	33	73
Bechloul	4 024	627	4 539	263	-58,05	25	15,58	5,79	-9,79	24	49
Bir Ghalou	4 081	917	4 598	506	-44,82	15	22,47	11,00	-11,47	32	47
Bordj Okhris	3 319	421	3 817	103	-75,53	35	12,68	2,70	-9,99	26	61
Bouderbala	6 059	769	6 644	362	-52,93	20	12,69	5,45	-7,24	13	33
Bouira	39 579	3 000	45 308	3 032	1,07	1	7,58	6,69	-0,89	1	2
Boukram	1 920	424	2 394	102	-75,94	36	22,08	4,26	-17,82	44	80
Chorfa	6 242	984	6 834	582	-40,85	13	15,76	8,52	-7,25	14	27
Dechmia	2 493	406	2 975	214	-47,29	17	16,29	7,19	-9,09	20	37
Dirah	4 317	540	4 841	124	-77,04	39	12,51	2,56	-9,95	25	64
Djebahia	6 360	799	6 958	393	-50,81	18	12,56	5,65	-6,91	12	30
El Adjiba	4 459	533	4 986	117	-78,05	41	11,95	2,35	-9,61	22	63
El Asnam	5 274	1 060	5 829	656	-38,11	12	20,10	11,25	-8,84	18	30
El Hachimia	6 141	908	6 728	504	-44,49	14	14,79	7,49	-7,29	15	29
El Hakimia	1 248	360	1 714	167	-53,61	21	28,85	9,74	-19,10	45	66
El Khabouzia	2 608	546	3 092	127	-76,74	38	20,94	4,11	-16,83	42	80
El Mokrani	1 507	223	1 975	164	-26,46	7	14,80	8,30	-6,49	11	18
Guerrouma	4 586	1 410	5 117	1 010	-28,37	8	30,75	19,74	-11,01	30	38

Hadjra Zerga	1 432	201	1 899	153	-23,88	5	14,04	8,06	-5,98	8	13
Haizer	6 851	686	7 470	278	-59,48	27	10,01	3,72	-6,29	9	36
Kadiria	8 501	1 097	9 205	707	-35,55	11	12,90	7,68	-5,22	6	17
Lakhdaria	22 703	2 217	24 887	1 979	-10,74	2	9,77	7,95	-1,81	2	4
Maala	2 265	457	2 744	168	-63,24	29	20,18	6,12	-14,05	39	68
Maamoura	1 563	300	2 032	228	-24,00	6	19,19	11,22	-7,97	17	23
M'Chedallah	9 397	1 096	10 155	709	-35,31	10	11,66	6,98	-4,68	5	15
Mesdour	3 241	476	3 738	57	-88,03	45	14,69	1,52	-13,16	37	82
Oued El Berdi	3 664	603	4 171	187	-68,99	33	16,46	4,48	-11,97	34	67
Ouled Rached	3 299	461	3 797	96	-79,18	42	13,97	2,53	-11,45	31	73
Raouraoua	2 867	547	3 356	128	-76,60	37	19,08	3,81	-15,27	40	77
Ridane	1 423	367	1 891	160	-56,40	24	25,79	8,46	-17,33	43	67
Saharidj	3 446	449	3 947	84	-81,29	43	13,03	2,13	-10,90	28	71
Souk El Khemis	2 552	390	3 035	135	-65,38	31	15,28	4,45	-10,83	27	58
Sour El Ghozlane	18 944	1 802	20 612	1 504	-16,54	4	9,51	7,30	-2,22	3	7
Taghzout	4 580	652	5 112	238	-63,50	30	14,24	4,66	-9,58	21	51
Taguedite	3 606	737	4 111	322	-56,31	23	20,44	7,83	-12,61	35	58
Zbarbar	1 467	319	1 936	208	-34,80	9	21,75	10,74	-11,00	29	38
Total	264724	34982	297366	19953	-2396,15		725,41	287,57	-437,84		
Moyenne wilaya					-53,25		16,12	6,39	-9,73		
Moyenne nationale					-19,72		11,67	8,97	-2,70		

Source : DPSB + Auteur, 2021

8.3.4.2 Des écarts considérables dans l'évolution de la main d'œuvre industrielle ; une migration massive vers l'industrie

Comparés aux résultats de l'analyse des indicateurs de situation de l'emploi, les résultats de l'évolution du nombre d'employés dans le secteur de l'industrie entre 2010 et 2012, présentent une migration importante vers le secteur industriel. Les communes de la wilaya de Bouira affichent une moyenne d'évolution de 130,29%, alors que la moyenne nationale est de 0,15% seulement. L'écart de pourcentage du nombre d'employés entre le taux le plus fort de 536,17% à Ridane et le plus faible de 24,28% à Sour El Ghozlane est de 511,89 points. Ceci explique la différence en nombre d'employés pendant la période étudiée, où dans un intervalle de deux années, le nombre est pu être multiplié par six à Ridane. Il est passé de 94 à 598 personnes. Cette évolution explique aussi les différences élevées en valeur relative entre les taux d'employés enregistrés entre 2010 et 2012. La situation est aussi positive et progresse plus vite (11,65 points) que la moyenne nationale (-0,60 points). Les résultats montrent une dynamique très contraste en fonction des communes étudiées. La fourchette des va de 27,29 points à EL Hakimia à 1,24 point à Bouira (voir le tableau n° 11).

En combinant les deux valeurs relatives et absolues, on peut distinguer plusieurs catégories de communes. La première catégorie correspond aux communes de (Ridane, El Mokrani, El Hakimia, Maamoura, Hadjra Zerga, Zbarbar, Souk El Khemis, Boukram, Taguedite, Maala, Raouraoua, Ain Lahdjar, Ain Laaloui, El Khabouzia et Ahnif), dont le taux d'évolution du nombre d'employés est supérieur à la moyenne de la wilaya (230,29%) et de la moyenne nationale (0,15%). Les chiffres varient entre 536,17% à Ridane et 252,50% à Ahnif. En valeurs relatives, leurs taux d'employés progressent plus que la moyenne nationale (11,65 points) et de wilaya (-0,60 points). Ces résultats s'expliquent par la montée du nombre d'activités industrielles beaucoup plus financées par l'état dans le cadre des différents dispositifs (ANSEJ, CNAC, ANGEM, ...).

Bir Ghablou, Ahl El Ksar et Guerrouma forment la deuxième catégorie dont le taux d'évolution du nombre d'employés est supérieur à la moyenne nationale et à la moyenne de la wilaya. En revanche, elles enregistrent des taux d'employés dont les variations sont comprises entre la moyenne nationale et la moyenne de la wilaya.

La troisième catégorie représente les communes d'Ouled Rached, Mesdour, Dechmia, Saharidj et Bordj Okhris. Celles-ci affichent des taux d'évolution au-dessous de la moyenne de la wilaya en valeur absolue, mais des taux d'employés dont les variations sont supérieures à la moyenne de wilaya en valeur relative.

La dernière catégorie regroupe les 22 communes dont le taux d'évolution et celui d'employés sont compris entre les moyennes nationales et de wilaya en valeurs absolue et relatives. Cette catégorie compte 08 chefs-lieux de Daïra qui occupent presque les derniers rangs dans les deux valeurs. Malgré les résultats positifs qu'elles enregistrent, le secteur industriel n'est pas leur priorité.

Tableau 11 : Evolution du nombre d'employés dans le secteur industriel des communes de la wilaya de Bouira entre 2010-2012

Commune	Population occupée 2010	Nombre d'employés en industrie 2010	Population occupée en 2012	Nombre d'employés en industrie 2012	Taux d'évolution du nombre d'employés en industrie en 2010 - 2012 (%)	Rang de l'évolution du nombre d'employés 2010 - 2012	Taux d'employés en industrie 2010	Taux d'employés en industrie 2012	Variation en points du taux d'employés	Rang des variations de points	Points des deux rangs
Aghbalou	6 855	386	7 474	899	132,90	30	5,63	12,03	6,40	37	67
Ahl El Ksar	4 959	204	5 502	711	248,53	17	4,11	12,92	8,81	30	47
Ahnif	3 373	200	3 872	705	252,50	16	5,93	18,21	12,28	17	33
Ain Bessem	15 697	981	16 986	1 541	57,08	41	6,25	9,07	2,82	42	83
Ain Lahdjar	3 322	141	3 820	647	358,87	12	4,24	16,94	12,69	14	26
Ain Laloui	2 692	149	3 177	654	338,93	13	5,53	20,59	15,05	12	25
Ain Turk	4 442	446	4 970	958	114,80	32	10,04	19,28	9,24	28	60
Ait Laaziz	5 601	559	6 167	1 075	92,31	36	9,98	17,43	7,45	32	68
Aomar	8 030	1 309	8 708	1 852	41,48	42	16,30	21,27	4,97	40	82
Ath Mansour	3 735	323	4 243	831	157,28	25	8,65	19,59	10,94	22	47
Bechloul	4 024	278	4 539	785	182,37	22	6,91	17,29	10,39	24	46
Bir Ghablou	4 081	158	4 598	664	320,25	14	3,87	14,44	10,57	23	37
Bordj Okhris	3 319	302	3 817	810	168,21	24	9,10	21,22	12,12	18	42
Bouderbala	6 059	475	6 644	989	108,21	33	7,84	14,89	7,05	33	66
Bouira	39 579	2 086	45 308	2 949	41,37	43	5,27	6,51	1,24	45	88
Boukram	1 920	121	2 394	626	417,36	8	6,30	26,15	19,85	7	15
Chorfa	6 242	541	6 834	1 057	95,38	35	8,67	15,47	6,80	34	69
Dechmia	2 493	261	2 975	767	193,87	21	10,47	25,78	15,31	10	31
Dirah	4 317	405	4 841	915	125,93	31	9,38	18,90	9,52	25	56
Djebahia	6 360	780	6 958	1 302	66,92	40	12,26	18,71	6,45	36	76
El Adjiba	4 459	336	4 986	845	151,49	27	7,54	16,95	9,41	27	54
El Asnam	5 274	370	5 829	880	137,84	29	7,02	15,10	8,08	31	60

El Hachimia	6 141	744	6 728	1 265	70,03	39	12,12	18,80	6,69	35	74
El Hakimia	1 248	97	1 714	601	519,59	3	7,77	35,06	27,29	1	4
El Khabouzia	2 608	199	3 092	704	253,77	15	7,63	22,77	15,14	11	26
El Mokrani	1 507	95	1 975	599	530,53	2	6,30	30,33	24,03	5	7
Guerrouma	4 586	205	5 117	712	247,32	18	4,47	13,91	9,44	26	44
Hadjra Zerga	1 432	98	1 899	601	513,27	5	6,84	31,65	24,80	3	8
Haizer	6 851	518	7 470	1 035	99,81	34	7,56	13,86	6,29	38	72
Kadiria	8 501	716	9 205	1 243	73,60	38	8,42	13,50	5,08	39	77
Lakhdaria	22 703	2 158	24 887	2 844	31,79	44	9,51	11,43	1,92	44	88
Maala	2 265	124	2 744	628	406,45	10	5,47	22,89	17,41	8	18
Maamoura	1 563	97	2 032	600	518,56	4	6,21	29,53	23,32	6	10
M'Chedallah	9 397	576	10 155	1 099	90,80	37	6,13	10,82	4,69	41	78
Mesdour	3 241	254	3 738	761	199,61	20	7,84	20,36	12,52	15	35
Oued El Berdi	3 664	331	4 171	839	153,47	26	9,03	20,12	11,08	21	47
Ouled Rached	3 299	238	3 797	744	212,61	19	7,21	19,59	12,38	16	35
Raouraoua	2 867	132	3 356	636	381,82	11	4,60	18,95	14,35	13	24
Ridane	1 423	94	1 891	598	536,17	1	6,61	31,62	25,02	2	3
Saharidj	3 446	286	3 947	793	177,27	23	8,30	20,09	11,79	20	43
Souk El Khemis	2 552	109	3 035	613	462,39	7	4,27	20,20	15,93	9	16
Sour El Ghozlane	18 944	2 924	20 612	3 634	24,28	45	15,43	17,63	2,20	43	88
Taghzout	4 580	369	5 112	879	138,21	28	8,06	17,19	9,14	29	57
Taguedite	3 606	122	4 111	627	413,93	9	3,38	15,25	11,87	19	28
Zbarbar	1 467	100	1 936	604	504,00	6	6,82	31,20	24,38	4	10
Total	264724	21397	297366	45121	10363,13		341,29	865,48	524,19		
Moyenne wilaya					230,29		7,58	19,23	11,65		
Moyenne nationale					0,15		13,73	13,13	-0,60		

Source : DPSB + Auteur, 2021

8.3.4.3 Des écarts considérables dans l'évolution de la main d'œuvre de services ; une migration massive vers l'industrie

Les services sont le premier secteur à Bouira qui absorbe une part importante de la main d'œuvre. Le nombre d'employés dans les services à travers les 45 communes étudiées connaît une évolution positive moyenne de 13,14% relativement inférieure à la moyenne nationale est de 16,42%. Cette évolution positive diffère d'une commune à une autre selon les caractéristiques démographiques et économiques de chacune d'elles. Leurs valeurs absolues de l'évolution du nombre d'employés varient entre 53,05% à Bouira et 0,52% à Saharidj, tout en réalisant un écart important de 52,54 points. Par contre, le taux d'employés entre 2010 et 2012 connaît une baisse légère dont la variation moyenne des 45 communes de (-0,51 point) est inférieure à la moyenne nationale de (6,32 points). Les chiffres des variations varient entre 27,29 points à Bouira et (-15,18 points) à Hadjra Zerga, tout en affichant un écart de 42,47 points (voir le tableau n° 12).

En combinant les deux valeurs absolue et relative, on peut distinguer quatre catégories de communes. La première catégorie regroupe les communes dont le taux d'évolution du nombre d'employés en services et le taux d'employés sont supérieurs aux moyennes nationales et de la wilaya. Il s'agit des communes de Bouira, Sour El Ghozlane, Lakhdaria, M'Chedallah, Ain Bessem, Kadiria, Haizer, Aomar, Aghbalou et El Hachimia. Les valeurs absolues de l'évolution du nombre d'employés varient entre 53,05% à Bouira et 23,64% à El Hachimia. L'ensemble de ces communes, à l'exception d'Aomar et d'Aghbalou, jouissent d'un statut administratif de chef-lieu de Daïra. La concentration de la population dans leurs centres urbains a permis d'augmenter la demande et l'offre en services.

La deuxième catégorie regroupe les communes d'El Adjiba, Ait Laaziz, Taghzout, Chorfa et Ahl El Ksar. Celles-ci affichent des taux d'évolution du nombre d'employés en services supérieurs à la moyenne nationale de 16,42% et à la wilaya de 13,14%. Mais, elles enregistrent des taux d'employés dont les variations sont comprises entre la moyenne nationale de 6,32 points et de la moyenne de la wilaya de (-0,51 point). Cette situation peut être expliquée par le nombre et le niveau des services (expliqué dans la partie du niveau des équipements) offerts pour répondre aux besoins augmentés des habitants.

Djebahia et Bouderbala forment la troisième catégorie dont le taux de l'évolution du nombre d'employés en services est inférieur aux moyenne nationale et de la wilaya. En revanche, ces communes connaissent une baisse en taux d'employés dont les variations en valeurs relatives sont inférieures à la moyenne de la wilaya et à la moyenne nationale. Ceci

s'explique par une perte de la main d'œuvre en services vers d'autres secteurs. Les chiffres varient entre (-1,62 point) à Guerrouma et (-15,18 points) à Hadjra Zerga.

Tableau 12 : Evolution du nombre d'employés dans le secteur des services des communes de la wilaya de Bouira entre 2010-2012

Commune	Population occupée 2010	Nombre d'employés en services 2010	Population occupée en 2012	Nombre d'employés en services 2012	Taux d'évolution du nombre d'employés en services en 2010 - 2012 (%)	Rang de l'évolution du nombre d'employés 2010 - 2012	Taux d'employés en services 2010	Taux d'employés en services 2012	Variation en points du taux d'employés	Rang des variations de points	Points des deux rangs
Aghbalou	6 855	4 812	7 474	6 028	25,27	9	70,20	80,65	10,46	8	17
Ahl El Ksar	4 959	3 662	5 502	4 280	16,88	15	73,85	77,79	3,94	14	29
Ahnif	3 373	2 247	3 872	2 420	7,70	22	66,62	62,50	-4,12	22	44
Ain Bessem	15 697	11 196	16 986	14 426	28,85	5	71,33	84,93	13,60	5	10
Ain Lahdjar	3 322	2 021	3 820	2 117	4,75	35	60,84	55,42	-5,42	28	63
Ain Laloui	2 692	1 673	3 177	1 778	6,28	26	62,15	55,96	-6,18	31	57
Ain Turk	4 442	2 641	4 970	2 707	2,50	44	59,46	54,47	-4,99	25	69
Ait Laaziz	5 601	3 397	6 167	3 997	17,66	12	60,65	64,81	4,16	13	25
Aomar	8 030	5 249	8 708	6 589	25,53	8	65,37	75,67	10,30	9	17
Ath Mansour	3 735	2 492	4 243	2 718	9,07	19	66,72	64,06	-2,66	19	38
Bechloul	4 024	2 568	4 539	2 666	3,82	38	63,82	58,74	-5,08	26	64
Bir Ghablou	4 081	2 803	4 598	2 996	6,89	24	68,68	65,16	-3,53	20	44
Bordj Okhris	3 319	2 159	3 817	2 309	6,95	23	65,05	60,49	-4,56	24	47
Bouderbala	6 059	3 661	6 644	3 965	8,30	20	60,42	59,68	-0,74	17	37
Bouira	39 579	32 057	45 308	49 064	53,05	1	80,99	108,29	27,29	1	2
Boukram	1 920	1 100	2 394	1 231	11,91	17	57,29	51,42	-5,87	30	47
Chorfa	6 242	4 201	6 834	4 913	16,95	14	67,30	71,89	4,59	12	26
Dechmia	2 493	1 581	2 975	1 677	6,07	27	63,42	56,37	-7,05	35	62
Dirah	4 317	2 941	4 841	3 106	5,61	31	68,13	64,16	-3,97	21	52
Djebahia	6 360	3 998	6 958	4 480	12,06	16	62,86	64,39	1,52	16	32
El Adjiba	4 459	2 999	4 986	3 604	20,17	11	67,26	72,28	5,03	11	22
El Asnam	5 274	3 153	5 829	3 239	2,73	43	59,78	55,57	-4,22	23	66

El Hachimia	6 141	3 896	6 728	4 817	23,64	10	63,44	71,60	8,15	10	20
El Hakimia	1 248	661	1 714	700	5,90	29	52,96	40,84	-12,12	44	73
El Khabouzia	2 608	1 637	3 092	1 702	3,97	37	62,77	55,05	-7,72	37	74
El Mokrani	1 507	941	1 975	998	6,06	28	62,44	50,53	-11,91	42	70
Guerrouma	4 586	2 286	5 117	2 468	7,96	21	49,85	48,23	-1,62	18	39
Hadjra Zerga	1 432	1 037	1 899	1 087	4,82	34	72,42	57,24	-15,18	45	79
Haizer	6 851	4 588	7 470	5 810	26,63	7	66,97	77,78	10,81	7	14
Kadiria	8 501	5 814	9 205	7 415	27,54	6	68,39	80,55	12,16	6	12
Lakhdaria	22 703	15 939	24 887	21 819	36,89	3	70,21	87,67	17,47	3	6
Maala	2 265	1 416	2 744	1 483	4,73	36	62,52	54,05	-8,47	39	75
Maamoura	1 563	1 017	2 032	1 077	5,90	30	65,07	53,00	-12,07	43	73
M'Chedallah	9 397	6 379	10 155	8 302	30,15	4	67,88	81,75	13,87	4	8
Mesdour	3 241	2 100	3 738	2 172	3,43	41	64,79	58,11	-6,69	33	74
Oued El Berdi	3 664	2 261	4 171	2 347	3,80	39	61,71	56,27	-5,44	29	68
Ouled Rached	3 299	2 211	3 797	2 280	3,12	42	67,02	60,05	-6,97	34	76
Raouraoua	2 867	2 039	3 356	2 116	3,78	40	71,12	63,05	-8,07	38	78
Ridane	1 423	806	1 891	859	6,58	25	56,64	45,43	-11,22	41	66
Saharidj	3 446	2 128	3 947	2 139	0,52	45	61,75	54,19	-7,56	36	81
Souk El Khemis	2 552	1 471	3 035	1 548	5,23	33	57,64	51,00	-6,64	32	65
Sour El Ghozlane	18 944	13 062	20 612	19 487	49,19	2	68,95	94,54	25,59	2	4
Taghzout	4 580	2 896	5 112	3 396	17,27	13	63,23	66,43	3,20	15	28
Taguedite	3 606	2 418	4 111	2 546	5,29	32	67,05	61,93	-5,12	27	59
Zbarbar	1 467	871	1 936	959	10,10	18	59,37	49,54	-9,84	40	58
Total	264724	180485	297366	227837	591,48		2906,37	2883,52	-22,86		
Moyenne wilaya					13,14		64,59	64,08	-0,51		
Moyenne nationale					16,42		55,23	61,55	6,32		

Source : DPSB + Auteur, 2021

Après avoir analysé les différents indicateurs cinétiques de l'emploi, il est utile de calculer le total des points de l'indicateur du nombre d'employés par secteur (voir le tableau n° 13). Le tableau de « Notation des communes selon les indicateurs cinétiques de l'emploi » démontre clairement les variations entre les communes. Les résultats mettent en première position la commune de Bouira avec 92 points, ce qui signifie qu'elle possède des caractéristiques favorables pour assoir son développement. L'écart en valeur relative entre les communes est très important. Il avoisine 103 points entre la valeur la plus forte de 195 pour Saharidj et la plus faible de 92 pour Bouira.

Les résultats présentés dans ce tableau permettent de dégager trois catégories de communes. La première catégorie correspond aux communes cumulant un nombre de points inférieur à 100. Elles présentent des caractéristiques sectorielles très favorables dont les rangs de certains secteurs sont inférieurs à 7. La deuxième catégorie regroupe les communes dont le nombre de points est compris entre 100 et 150. Le marché d'emploi de ces communes, reste favorable avec une certaine augmentation du nombre d'employés dans un des trois secteurs. La dernière représente les communes qui affichent un nombre total de points supérieur à 150. Celles-ci se caractérisent par un niveau d'employabilité très bas dans les différents secteurs.

Tableau 13 : Notation des communes selon l'indicateur du nombre d'employés par secteur

Commune	Rang de l'agriculture	Rang de l'industrie	Rang des services	Total des points
Aghbalou	26	67	17	110
Ahl El Ksar	45	47	29	121
Ahnif	80	33	44	157
Ain Bessem	7	83	10	100
Ain Lahdjar	57	26	63	146
Ain Laloui	73	25	57	155
Ain Turk	57	60	69	186
Ait Laaziz	44	68	25	137
Aomar	29	82	17	128
Ath Mansour	73	47	38	158
Bechloul	49	46	64	159
Bir Ghalou	47	37	44	128
Bordj Okhris	61	42	47	150
Bouderbala	33	66	37	136
Bouira	2	88	2	92
Boukram	80	15	47	142
Chorfa	27	69	26	122
Dechmia	37	31	62	130
Dirah	64	56	52	172
Djebahia	30	76	32	138
El Adjiba	63	54	22	139
El Asnam	30	60	66	156
El Hachimia	29	74	20	123

El Hakimia	66	4	73	143
El Khabouzia	80	26	74	180
El Mokrani	18	7	70	95
Guerrouma	38	44	39	121
Hadjra Zerga	13	8	79	100
Haizer	36	72	14	122
Kadiria	17	77	12	106
Lakhdaria	4	88	6	98
Maala	68	18	75	161
Maamoura	23	10	73	106
M'Chedallah	15	78	8	101
Mesdour	82	35	74	191
Oued El Berdi	67	47	68	182
Ouled Rached	73	35	76	184
Raouraoua	77	24	78	179
Ridane	67	3	66	136
Saharidj	71	43	81	195
Souk El Khemis	58	16	65	139
Sour El Ghozlane	7	88	4	99
Taghzout	51	57	28	136
Taguedite	58	28	59	145
Zbarbar	38	10	58	106

Source : Auteur, 2021

8.3.5 Notation des communes selon les indicateurs cinétiques d'emploi

L'analyse des deux critères d'emploi déclinés en quatre indicateurs a permis d'établir une classification des communes étudiées (voir le tableau n° 14). En effet, les résultats avancés dans le tableau de « Notation des communes selon les indicateurs cinétiques d'emploi » montrent clairement la différence entre les trois catégories de communes définies.

Une situation positive et favorable au développement en termes de population active et occupée a été constatée au niveau de commune ayant un nombre de points totaux inférieur à 199 points. Celles-ci forment la première catégorie et se trouvent au sommet des communes affichant un meilleur taux d'emploi.

La deuxième catégorie regroupe les communes qui affichent un nombre de points compris entre 200 et 299 points. Celles-ci témoignent d'une situation peu et moyennement favorable au développement. Leur situation faible du marché d'emploi a eu un impact négatif sur les taux d'occupation.

La dernière catégorie résume la situation des communes dont les conditions d'emploi posent une contrainte au développement des territoires. Le marché d'emploi qui est faible conduit à une baisse en taux d'occupation.

Tableau 14 : Notation des communes selon les indicateurs cinétiques d'emploi

Commune	Points de population active	Points de population occupée	Points du Nbr d'emplois	Points d'employés dans les secteurs	Points totaux d'emploi
Hadjra Zerga	6	12	6	100	124
Zbarbar	10	7	8	106	131
El Mokrani	7	40	11	95	153
Ridane	10	4	4	136	154
Maamoura	6	46	11	106	169
Boukram	16	10	14	142	182
El Hakimia	2	42	2	143	189
Dechmia	27	13	20	130	190
Ain Lahdjar	46	22	28	146	242
Maala	14	51	16	161	242
Ain Laloui	19	48	21	155	243
Bouira	30	62	59	92	243
El Khabouzia	19	25	21	180	245
Taguedite	35	31	35	145	246
Ahnif	30	35	30	157	252
Guerrouma	49	43	44	121	257
Raouraoua	36	19	26	179	260
Souk El Khemis	90	11	22	139	262
Bordj Okhris	47	28	43	150	268
Ouled Rached	28	26	37	184	275
Ath Mansour	34	58	32	158	282
Bir Ghablou	58	49	48	128	283
El Adjiba	47	44	56	139	286
Taghzout	52	44	54	136	286
Mesdour	45	21	36	191	293
Bechloul	55	32	50	159	296
Oued El Berdi	38	42	43	182	305
Saharidj	24	51	44	195	314
Lakhdaria	64	72	83	98	317
Chorfa	63	66	67	122	318
Aghbalou	69	70	71	110	320
Ait Laaziz	64	58	62	137	321
El Asnam	57	53	59	156	325
Ahl El Ksar	68	49	88	121	326
El Hachimia	80	59	69	123	331
Kadiria	86	65	77	106	334
Ain Turk	37	60	52	186	335
Djebahia	73	66	62	138	339
Haizer	79	65	74	122	340
Sour El Ghozlane	76	80	86	99	341
Aomar	76	69	69	128	342
M'Chedallah	80	79	83	101	343
Dirah	58	45	77	172	352
Bouderbala	74	65	80	136	355
Ain Bessem	85	82	90	100	357

Source : Auteur, 2021

CONCLUSION

Ce chapitre a été consacré au diagnostic comparatif selon les indicateurs quantitatifs cinétiques. L'objectif attendu était de mettre l'accent sur l'évolution de ces indicateurs pour comprendre les variations enregistrées et leurs impacts sur les territoires communaux. Après analyse, nous sommes convenus à des résultats qui mettent en avant une deuxième typologie de communes en fonctions des indicateurs étudiés.

Les résultats obtenus de notre analyse mettent en lumière les 09 communes qui jouissent des conditions cinétiques en population et en emploi, permettant d'asseoir un développement de leurs territoires.

Chapitre IX

Diagnostic comparatif des territoires communaux

CHAPITRE IX : DIAGNOSTIC COMPARATIF DES TERRITOIRES COMMUNAUX

INTRODUCTION

Après avoir effectué une analyse *in situ* du territoire de la wilaya de Bouira afin de d'assurer une compréhension de son territoire dans son ensemble, nous allons nous focaliser dans ce chapitre sur l'approfondissement de nos connaissances du territoire par entités administratives.

Ce chapitre vise à mettre en lumière les caractéristiques du territoire de Bouira en faisant la comparaison entre territoires communaux. Ceci est mené à travers le diagnostic comparatif qui fait appel à des grilles d'analyse établies dans ce sens. A l'issue de ce travail, le diagnostic comparatif qui permet de de classer les territoires (des communes) selon leur degré de développement.

9.1 LE DIAGNOSTIC COMPARATIF

Le diagnostic comparatif s'effectue sous forme de grilles d'analyse (08 grilles dans notre cas) couvrant les questions liées aux dessertes et à la gouvernance en passant par l'importance de la zone d'influence et les dimensions touristique et économique.

9.1.1 La connexion autoroutière :

L'étude de la connexion autoroutière met en évidence la desserte de communes de la wilaya de Bouira par les voies autoroutières. La seule autoroute qui traverse le territoire a permis de classer la connexion autoroutière en quatre types allant d'une connexion par un nœud autoroutier au cas de l'absence totale de connexion, telle qu'elles sont représentées dans la première grille d'analyse (voir le tableau n° 01).

Selon cette grille, Le premier niveau peut être illustré par les deux communes de Bouira et Ahnif. Celles-ci se caractérisent par la présence d'un nœud autoroutier sur leur territoire marquant à cet effet une connexion directe avec l'autoroute à travers cet élément (voir la figure n° 01).

Le deuxième niveau de connexion est marqué par un accès direct à l'autoroute au niveau des 09 communes de : El Adjiba, Bechloul, Ain Turk, Djebahia, Kadiria, Lakhdaria (Sur l'autoroute Est Ouest), Oued El Berdi, El Hachimia et Sour El Ghozlane (sur la pénétrante Est Ouest inaugurée le 01 Novembre 2019), et ce depuis une route nationale, une voie urbaine ou un chemin de wilaya.

Le troisième type est celui d'une connexion proche de l'autoroute. Cette catégorie concerne les communes traversées par l'autoroute et qui n'ont pas d'accès direct. Elle est

représentée par les 05 communes d'Ath Mansour (sur la pénétrante A1), El Asnam, Aomar, Bouderbala et Ain Lahdjar.

Le dernier niveau représente les communes qui n'ont aucun accès direct à l'autoroute. Cette catégorie peut être divisée en deux groupes de communes. D'un côté ; les communes proches de l'autoroute (Chorfa, M'Chedallah, Ahl El Ksar et Ain Laaloui) et finalement, les communes situées loin de l'axe autoroutier (Ouled Rached, Bordj Okhris, Mesdour, Taguedite, Hadjra Zerga, Dirah, Ridane, Maamoura, Dechmia, El Hakimia, Bir Ghalou, Raouraoua, El Khabouzia, Souk El Khemis, El Mokrani, Ain Bessem, Maala, Guerrouma, Zbarbar, Boukram, Haizer, Taghzout, Ait Laaziz, Saharidj et Aghbalou). Pour ces communes, la mauvaise desserte routière de ce niveau peut expliquer le sous-développement car elles se trouvent en difficulté d'attraction de l'investissement.

Tableau 01 : Grille d'analyse de la connexion autoroutière

Commune	Nœud autoroutier	Accès direct à l'autoroute	Accès proche de l'autoroute	Aucun accès direct à l'autoroute
Aghbalou				x
Ahl El Ksar				x
Ahnif	x			
Ain Bessem				x
Ain Lahdjar			x	
Ain Laloui				x
Ain Turk		x		
Ait Laaziz				x
Aomar			x	
Ath Mansour			x	
Bechloul		x		
Bir Ghalou				x
Bordj Okhris				x
Bouderbala			x	
Bouira	x			
Boukram				x
Chorfa				x
Dechmia				x
Dirah				x
Djebahia		x		
El Adjiba		x		
El Asnam			x	
El Hachimia		x		
El Hakimia				x
El Khabouzia				x
El Mokrani				x
Guerrouma				x
Hadjra Zerga				x
Haizer				x
Kadiria		x		
Lakhdaria		x		
Maala				x
Maamoura				x
M'Chedallah				x

Mesdour				X
Oued El Berdi		X		
Ouled Rached				X
Raouraoua				X
Ridane				X
Saharidj				X
Souk El Khemis				X
Sour El Ghozlane		X		
Taghzout				X
Taguedite				X
Zbarbar				X
Totale	2	9	5	29

Source : Auteur, 2020

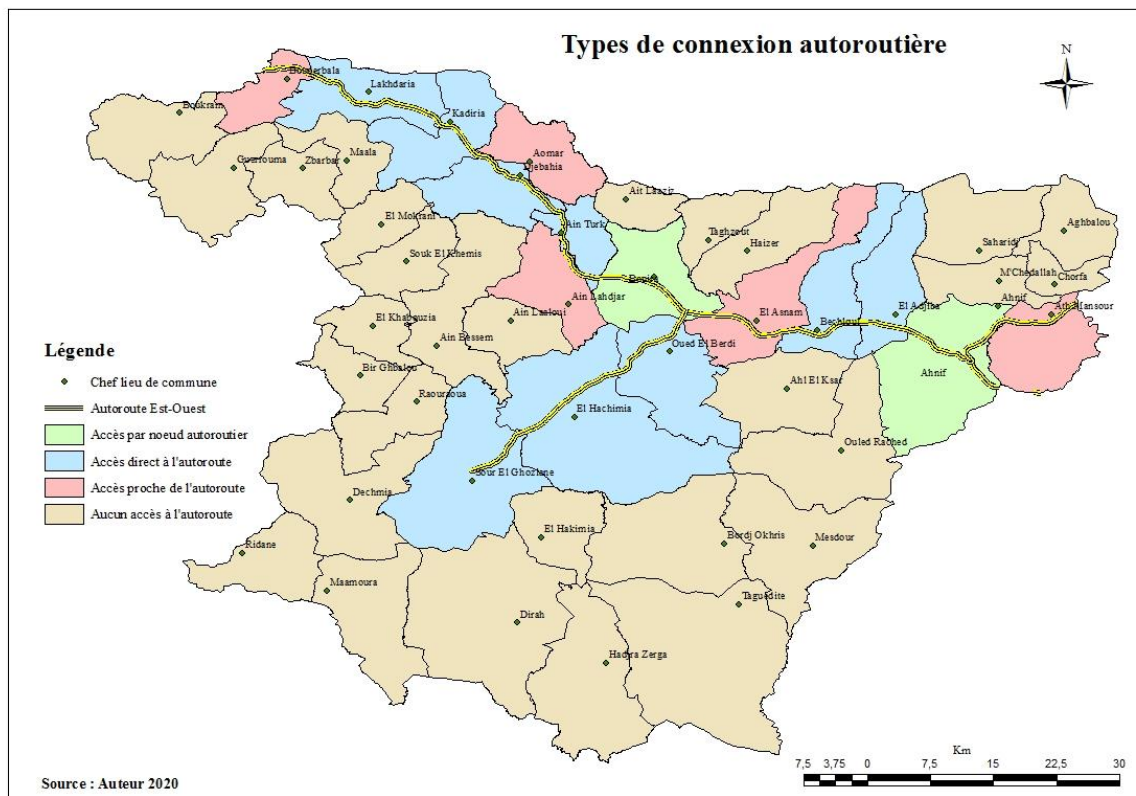


Figure 01 : Types de connexion autoroutière
Source : Auteur, 2020

9.1.2 La connexion ferroviaire du territoire

L'accès d'une ville au réseau ferroviaire est un véritable atout pour son développement. Son importance n'est au pied d'égalité qu'une autoroute, mais il joue un rôle important en tant que facteur d'attractivité.

La deuxième grille d'analyse entreprise pour l'analyse de la connexion ferroviaire, traite la présence ou l'absence des gares et des lignes ferroviaires sur le territoire (voir le tableau n° 02). Le premier constat mis en exergue est la desserte du territoire par les lignes

ferroviaires. En effet, la wilaya de Bouira est traversée par une seule ligne ferroviaire (Alger-Skikda) au niveau de 10 communes de : Lakhdaria, Kadiria, Aomar, Ait Laaziz, Bouira, El Asnam, Bechloul, El Adjiba, Ahnif et Ath Mansour. Une deuxième ligne ferroviaire de (162,12 km) à double voie électrifiée (Thenia – Bordj Bou Arreridj) a été programmée et dont l'étude a été finalisée en fin 2010 (voir la figure n° 02). Seulement, le projet de réalisation est toujours à l'arrêt pour des raisons de contraintes d'opposition des citoyens rencontrées dans certaines communes (Lakhdaria, Kadiria, ...) et pour des raisons administratives.

Le deuxième niveau de la grille est marqué par l'absence du tracé de la ligne ferroviaire. A l'exception du premier cas, 35 communes restent sans connexion ferroviaire à ce jour depuis la période coloniale.

Le troisième niveau de la grille d'analyse représente la présence et la localisation des gares ferroviaires au niveau de 08 communes de (Lakhdaria, Kadiria, Aomar, Bouira, El Asnam, Bechloul, El Adjiba, Ahnif). Réellement, trois (04) gares ferroviaires fonctionnelles permettent de désenclaver les régions de Bouira, Ahnif, El Adjiba et de Lakhdaria.

Contrairement à ces dernières, les autres communes traversées par la voie ferrée (Ait Laaziz et Ath Mansour) ne présentent pas de gares ferroviaires sur leur territoire. Cette catégorie présente le dernier niveau de la grille d'analyse.

Tableau 02 : Grille d'analyse de la connexion ferroviaire

Commune	Desserte par les lignes ferroviaires	Absence de lignes ferroviaires	Présence de gare ferroviaire	Absence de gare ferroviaire
Aghbalou		x		x
Ahl El Ksar		x		x
Ahnif	x		x	
Ain Bessem		x		x
Ain Lahdjar		x		x
Ain Laloui		x		x
Ain Turk		x		x
Ait Laaziz	x			x
Aomar	x		x	
Ath Mansour	x			x
Bechloul	x		x	
Bir Ghablou		x		x
Bordj Okhris		x		x
Bouderbala		x		x
Bouira	x		x	
Boukram		x		x
Chorfa		x		x
Dechmia		x		x
Dirah		x		x
Djebahia		x		x
El Adjiba	x		x	

El Asnam	X		X	
El Hachimia		X		X
El Hakimia		X		X
El Khabouzia		X		X
El Mokrani		X		X
Guerrouma		X		X
Hadjra Zerga		X		X
Haizer		X		X
Kadiria	X		X	
Lakhdaria	X		X	
Maala		X		X
Maamoura		X		X
M'Chedallah		X		X
Mesdour		X		X
Oued El Berdi		X		X
Ouled Rached		X		X
Raouraoua		X		X
Ridane		X		X
Saharidj		X		X
Souk El Khemis		X		X
Sour El Ghozlane		X		X
Taghzout		X		X
Taguedite		X		X
Zbarbar		X		X
Totale	10	35	8	37

Source : Auteur, 2020

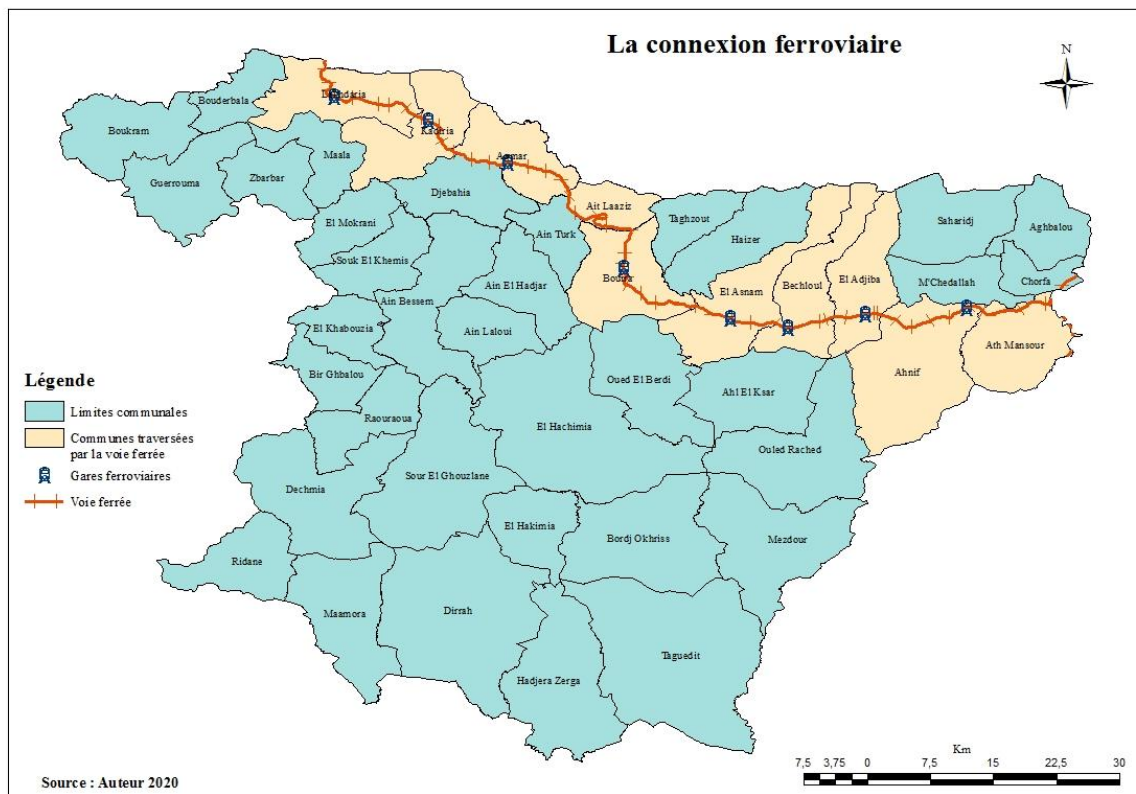


Figure 02 : La connexion ferroviaire
Source : Auteur, 2020

9.1.3 La typologie des caractéristiques foncières du territoire

La grille d'analyse n° 03 proposée dans ce travail traite les caractéristiques foncières du territoire d'étude (voir le tableau n° 03). Elle permet de classer le cadre géographique de ce territoire sous trois volets, tel qu'elles sont présentées dans l'analyse *in situ*. Le premier niveau est celui du territoire à topographie plane ou modérée qui caractérise la partie centrale et Sud du territoire. Cette catégorie regroupe trois communes (Ain Laaloui, Bir Ghablou et El Khabouzia), qui sont caractérisées par un territoire à 100% plat, ne dépassant pas 12% de pentes. Cette partie centrale prend de l'ampleur dans les préoccupations des collectivités locales pour raisons des potentialités agricoles importantes qu'elle regorge. Elle présente un avantage pour le développement économique du territoire, mais elle est aussi une contrainte éminente et un obstacle pour la croissance urbaine des centres urbains en question. L'implantation des logements et des équipements et des zones d'activités à moindre couts, la facilité de la desserte locale et l'aisance de l'accessibilité sont des indicateurs de la situation favorable de cette partie du territoire.

Le deuxième niveau de la grille présente les communes ayant des terrains à fortes pentes (> 12%). Ce sont généralement des communes montagneuses situées au Nord et au Sud de la wilaya. Elle regroupe les communes de : Aghbalou, Ait Laaziz, Bouderbala, Boukram, Dechmia, EL Hakimia, El Mokrani, Guerrouma, Maala, Saharidj, Souk El Khemis et Zbarbar. Cette partie du territoire souffre d'un manque flagrant en matière d'équipement et de logement en raison de la rareté du foncier urbanisable. Elle est composée de deux catégories : la partie située au Nord de la wilaya qui est une zone montagneuse où l'implantation des projets exige des budgets supplémentaires, et la partie située au Sud sur les hauts plateaux qui est frappée par une contrites de la nature juridique des terrains (terrains privés). Ces régions connaissent aussi un retard en matière des projets d'investissement à cause de l'absence du foncier urbanisable (voir la carte de la typologie des terrains de la wilaya de Bouira).

Au niveau de la partie centrale et au Sud de la wilaya s'étale le troisième niveau de la grille d'analyse. Cette catégorie de communes (30 communes) représente des territoires composés de deux parties (montagneuses et plaines). Elle regroupe les communes de : Ahl El Ksar, Ahnif, Ain Lahdjar, Ain Turk, Ain Bessem, Aomar, Ath Mansour, Bechloul, Bordj Okhris, Bouira, Chorfa, Dirah, Djebahia, El Adjiba, El Asnam, El Hachimia, Hadjra Zerga, Haizer, Kadiria, Lakhdaria, Maamoura, M'Chedallah, Mesdour, Oued El Berdi, Ouled Rached, Raouraoua, Ridane, Sour El Ghozlane, Taghzout et Taguedite. La carte de « la typologie des terrains de la wilaya de Bouira » montre clairement cette composition. Certaines

communes sont à dominance de terrains de plaines (Ath Mansour, Chorfa, Ahnif, El Adjiba, Bechloul, El Asnam, Haizer, Ahl El Ksar, Bouira, Oued El Berdi, El Hachimia, Ain Lahdjar, Ain Bessem, Sour El Ghozlane, Taguedite, Hadjra Zerga, Dirah et Maamoura) et d'autres sont beaucoup plus montagneuses (Aghbalou, M'Chedallah, Aomar, Djebahia, Kadiria, Lakhdaria, Raouraoua, Ridane, Bordj Okhris, Mesdour, Ouled Rached et Taghzout).

Tableau 03 : Grille des caractéristiques foncières du territoire

Commune	Topographie plane ou modérée	Territoire de montagne	Territoires offrant peu d'espaces-plans
Aghbalou		x	
Ahl El Ksar			x
Ahnif			x
Ain Bessem			x
Ain Lahdjar			x
Ain Laloui	x		
Ain Turk			x
Ait Laaziz		x	
Aomar			x
Ath Mansour			x
Bechloul			x
Bir Ghalou	x		
Bordj Okhris			x
Bouderbala		x	
Bouira			x
Boukram		x	
Chorfa			x
Dechmia		x	
Dirah			x
Djebahia			X
El Adjiba			x
El Asnam			x
El Hachimia			x
El Hakimia		x	
El Khabouzia	x		
El Mokrani		x	
Guerrouma		x	
Hadjra Zerga			x
Haizer			x
Kadiria			x
Lakhdaria			x
Maala		x	
Maamoura			x
M'Chedallah			x
Mesdour			x
Oued El Berdi			x
Ouled Rached			x
Raouraoua			x
Ridane			x
Saharidj		x	
Souk El Khemis		x	
Sour El Ghozlane			x
Taghzout			x

Taguedite			x
Zbarbar		x	
Totale	3	12	30

Source : Auteur, 2020

9.1.4 L'originalité géographique du territoire

La quatrième grille d'analyse entreprise dans ce travail met en exergue les caractéristiques fondamentales de chaque territoire, définissant par le fait l'identité de chaque commune. Elle permet de classer les communes en quatre catégories selon l'importance des éléments : très important, important, significatif et faible (voir le tableau n° 04).

La première catégorie représente les 04 communes (Bouira, Ain Bessem, Lakhdaria et Sour El Ghazlane) qui se caractérisent par une identité très forte. Cette dernière participe au maintien de la population locale et à l'attractivité de la population des autres régions. Ces communes sont respectivement un chef-lieu de wilaya et des chefs-lieux de Daïra, qui abritent sur leurs sites historiques une grande masse populaire. Elles connaissent aussi une forte concentration des équipements et des services nécessaires à la vie quotidienne des habitants.

Le deuxième niveau de la grille regroupe 09 communes (Ain Lahdjar, Ain Laloui, Bir Ghablou, Chorfa, El Asnam, El Hachimia, El Khabouzia, Oued El Berdi et Saharidj) qui se caractérisent par des éléments marquant l'identité du territoire. Les principales caractéristiques qui représentent l'identité de ces communes sont en nombre de quatre : les terrains agricoles au niveau des communes de : Ain Lahdjar, Ain Laloui, Bir Ghablou, Chorfa, El Asnam, El Hachimia, El Khabouzia et Oued El Berdi, des sites montagneux et touristiques situés à El Asnam (Tikjda) et Saharidj (Tala Rana). Ces communes sont connues par attractivités de types de groupes de personnes : les touristes qui viennent vers les deux sites touristiques tout en sachant que celui de Saharidj est totalement abandonné, et les agriculteurs qui cherchent des terrains plats et cultivables pour leurs investissements en agriculture.

Dans un troisième niveau de la grille, on trouve les communes qui possèdent des éléments importants et structurants de leurs territoires. Il s'agit des sites qui ont donné une certaine spécificité à ces communes. On parle dans ce cas des sites historiques (Lala Mlaoua à Bechloul), des sites montagneux et naturels (Aghbalou, Bouderbala et Taghzout) et des réalisations anthropiques (Tunnel et Pont de Djebahia, Hôpital de M'Chedallah. Ces éléments donnent aux communes concernées une identité particulière leurs permettant d'être

une destination particulière. La commune de Djebahia se trouve avec une forte originalité géographique grâce à la réalisation du pont de Djebahia qui lui a donné un statut particulier.

Le dernier niveau des communs définis par la grille est celui des communes qui se caractérisent par un territoire à composantes variées, sans aucune influence sur les autres territoires. Les habitants de ces territoires souffrent des conditions de vie imposées par la nature ou la mauvaise gestion des collectivités locales, nous disent certains habitants. Cette catégorie regroupe 24 communes situées principalement à la périphérie du territoire : Ahl El Ksar, Ahnif, Ain Turk, Ait Laaziz, Aomar, Ath Mansour, Bordj Okhris, Boukram, Dechmia, Dirah, El Hakimia, El Mokrani, Guerrouma, Hadjra Zerga, Kadiria, Maala, Maamoura, Mesdour, Ouled Rached, Raouraoua, Ridane, Souk El Khemis, Taguedite, Zbarbar.

Tableau 04 : Grille de l'originalité géographique du territoire

Commune	Très importante	Importante	Significative	Faible
Aghbalou			x	
Ahl El Ksar				x
Ahnif				x
Ain Bessem	x			
Ain Lahdjar		x		
Ain Laloui		x		
Ain Turk				x
Ait Laaziz				x
Aomar				x
Ath Mansour				x
Bechloul			x	
Bir Ghablou		x		
Bordj Okhris				x
Bouderbala			x	
Bouira	x			
Boukram				x
Chorfa		x		
Dechmia				x
Dirah				x
Djebahia			x	
El Adjiba			x	
El Asnam		x		
El Hachimia		x		
El Hakimia				x
El Khabouzia		x		
El Mokrani				x
Guerrouma				x
Hadjra Zerga				x
Haizer			x	
Kadiria				x
Lakhdaria	x			
Maala				x
Maamoura				x
M'Chedallah			x	
Mesdour				x

Oued El Berdi		x		
Ouled Rached				x
Raouraoua				x
Ridane				x
Saharidj		x		
Souk El Khemis				x
Sour El Ghozlane	x			
Taghzout			x	
Taguedite				x
Zbarbar				x
Totale	4	9	8	24

Source : Auteur, 2020

9.1.5 La qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine du territoire

La cinquième grille d'analyse permet de classer les communes de la wilaya selon la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine de leurs villes. Les indicateurs utilisés dans le classement des villes se résument aux trois types représentés par les éléments architecturaux, l'héritage urbain et le tissu post colonial. Ces indicateurs ont permis d'établir une notation des communes selon l'importance de l'existence des trois indicateurs. La notation adoptée est représentée dans le tableau ci-après.

Tableau 05 : Grille de notation de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine du territoire

	Qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine du territoire
1	Très importante = éléments patrimoniaux + héritage urbain + post colonial
2	Importante = éléments patrimoniaux + post colonial
3	Significative = héritage urbain + post colonial
4	Faible = post colonial

Source : Auteur, 2020

Selon les résultats de cette analyse, on constate que neuf communes (Ath Mansour, Bordj Okhris, Bouira, El Adjiba, Sour El Ghozlane, Guerrouma, Hadjra Zerga, Oued El Berdi et Ouled Rached) disposent d'un patrimoine important ou très important (voir le tableau n° 06). Ce patrimoine est représenté par des Zaouïa, des sites romains et des forts et bordjs. Il réjouit d'une valeur historique importante et reste un patrimoine de qualité malgré la faible intention portée par les collectivités locales dans le but sa valorisation. Certains d'entre eux remontent à l'époque Romaine et d'autre à l'époque Ottomane. Ces centres urbains sont ainsi caractérisés par un tissu urbain hérité de la période coloniale.

En revanche, sept autres communes (Aghbalou, Ain Bessem, Aomar, Chorfa, Haizer, Lakhdaria et M'Chedallah) présentent une qualité architecturale et urbanistique significative dû aux caractéristiques du tissu urbain de leurs centres urbains (ACL). A côté du tissu post colonial, certaines entités de ces centres sont héritées de l'époque coloniale française. Le patrimoine urbain apparaît moins important dans ces communes.

En fin, la majorité des communes se caractérisent par un tissu post colonial qui traduit l'émergence de nouveaux centres urbains sous les politiques urbaines nationales. Excepté quelques habitations dispersées sur les territoires, ces centres urbains se trouvent dépourvues en patrimoine urbain ancien ou des éléments patrimoniaux.

Tableau 06 : Grille de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine du territoire

Commune	Très importante	Importante	Significative	Faible
Aghbalou			x	
Ahl El Ksar				x
Ahnif				x
Ain Bessem			x	
Ain Lahdjar				x
Ain Laloui				x
Ain Turk				x
Ait Laaziz				x
Aomar			x	
Ath Mansour	X			
Bechloul				x
Bir Ghablou				x
Bordj Okhris	X			
Bouderbala				x
Bouira	x			
Boukram				x
Chorfa			x	
Dechmia				x
Dirah				x
Djebahia				x
El Adjiba	x			
El Asnam				x
El Hachimia				x
El Hakimia				x
El Khabouzia				x
El Mokrani				x
Guerrouma		x		
Hadjra Zerga		x		
Haizer			x	
Kadiria				x
Lakhdaria			x	
Maala				x
Maamoura				x
M'Chedallah			x	
Mesdour				x
Oued El Berdi		x		

Ouled Rached		x		
Raouraoua				x
Ridane				x
Saharidj				x
Souk El Khemis				x
Sour El Ghozlane	x			
Taghzout				x
Taguedite				x
Zbarbar				x
Totale	5	4	7	29

Source : Auteur, 2020

9.1.6 Les niveaux de zone d'influence d'un territoire

La sixième grille d'analyse entreprise dans notre travail met en exergue l'étendu du bassin de vie à travers la zone d'influence des différents centres urbains du système urbain de la wilaya de Bouira. Selon ce critère, quatre cas de figures sont constatés en analysant les données issues du chapitre précédent (voir le tableau n° 07).

Le premier cas de figure correspond aux 09 communes d'Ain Bessem, Bordj Okhris, Bouira, El Hachimia, Kadiria, Lakhdaria, M'Chedallah, Souk El Khemis et Sour El Ghozlane. L'importance de leur bassin de vie est traduite par l'influence qu'elles exercent sur leurs environnements géographiques en raison de l'absence de la concurrence à proximité. Leur répartition géographique permet d'assurer un certain équilibre dans la dispersion de la population du point de vue de la distance. La taille du bassin de vie de ces centres présente des pôles pour un large espace rural des communes y afférentes et de celles limitrophes.

La forte influence de ces territoires signifie la présence des conditions qui favorisent l'attraction et le maintien des populations locales. Il s'agit en effet de l'offre commerciale, économique ou médicale qui fait généralement l'objet des déplacements de la population. L'offre de l'emploi est ainsi significative, notamment, avec la présence des unités industrielles et des zones d'activités au niveau de ces communes. Cette hypothèse vient d'être confirmée par les résultats de l'étude du Plan d'Aménagement de la wilaya de Bouira (2012), qui stipule que 45,34% des déplacements pendulaires des unités industrielles de Bouira, Lakhdaria et Sour El Ghozlane viennent des communes situées dans un rayon de 15-20 kms (voir la carte des lieux de résidence de la main d'œuvre).

Le deuxième cas de figure représente les 21 centres urbains ayant un bassin de vie est réduit aux limites de la zone d'influence qui régit uniquement certaines des communes limitrophes. Ceci peut être expliqué par la nature des équipements existants qui ne répondent

qu'aux besoins de ses résidents. La définition du bassin de vie de ces centres urbains se base essentiellement sur cette dynamique démographique locale pour des raisons commerciales et d'emploi. L'offre de ces centres en matière d'équipements, du commerce et de services est très limitée. Ce manque influe sur leur attractivité et par le fait sur leurs aires d'influence.

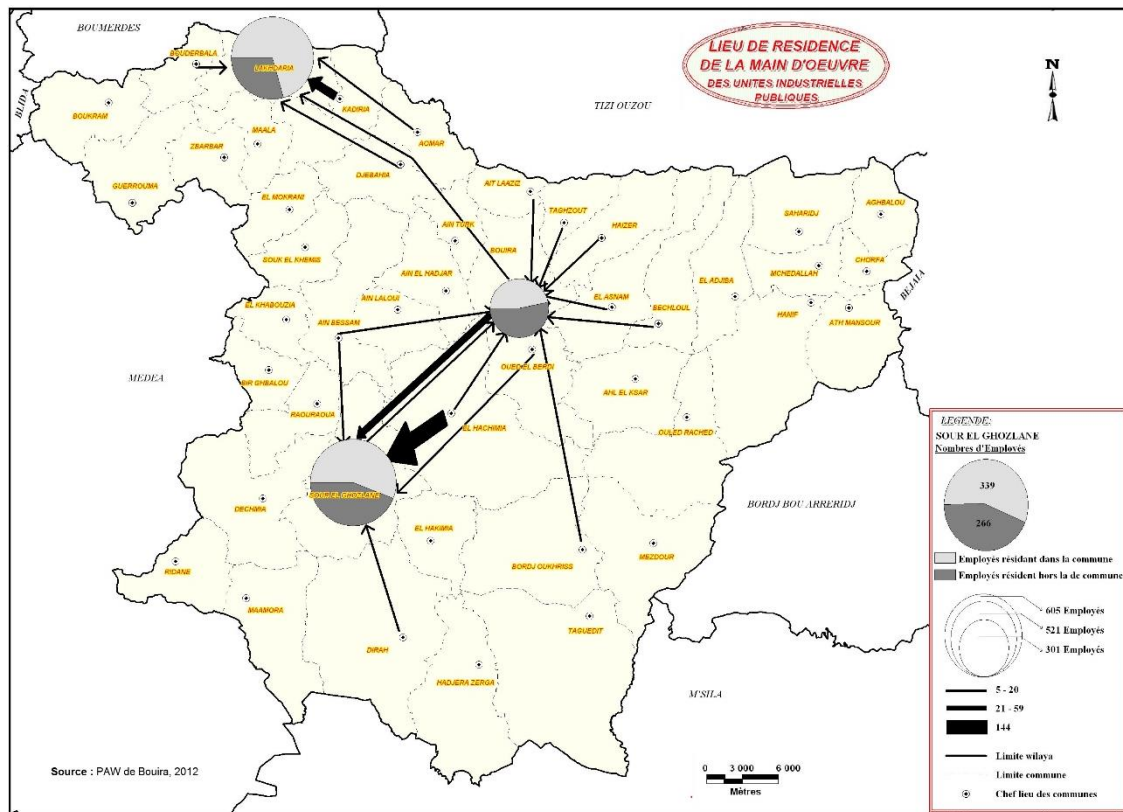


Figure 03 : Carte des lieux de résidence de la main d'œuvre
Source : PAW de Bouira, 2012

Les centres urbains qui sont caractérisés par une faible influence forment la 3^{ème} catégorie. En nombre de 15 centres urbains, ils ne présentent aucune influence sur le territoire, et ce pour deux raisons principales. Premièrement, les conditions économiques et sociales actuelles de ces centres ne favorisent pas l'attractivité territoriale. D'un autre côté, le maintien de la population locale est subordonné à une dynamique locale qui ouvre les portes sur l'emploi et les meilleures conditions de vie.

Il est important de signaler que les territoires de la deuxième et de la troisième catégorie qui se caractérisent par des zones d'influence étroites, peuvent entreprendre des politiques locales basées sur la dynamique commerciale, les manifestations ou la création des équipements qui peuvent l'étendre.

Le dernier cas de figure relatif au bassin de vie, correspond à tous les espaces qui ne sont pas couverts par les aires d'influences des différents centres urbains. Ces espaces représentent en général, non seulement les espaces ruraux non habités, mais aussi toutes les agglomérations rurales (Douars) répartis sur les territoires de chaque commune.

A la lumière des résultats présentés dans cette partie, il est important de préciser que la définition du bassin de vie du territoire de la wilaya de Bouira ne peut pas se baser seulement sur la distance et le nombre de la population. D'autres facteurs peuvent contribuer à comprendre la vie quotidienne de la population. En effet, selon les résultats avancés par le PAW de Bouira, en se basant sur le facteur de « l'origine des malade », on a constaté qu'un nombre important de malades viennent de Médéa et de Sidi Aissa. Ceci explique sans doute que le bassin de vie de la wilaya de Bouira dépasse ses limites administratives (voir la figure n° 04).

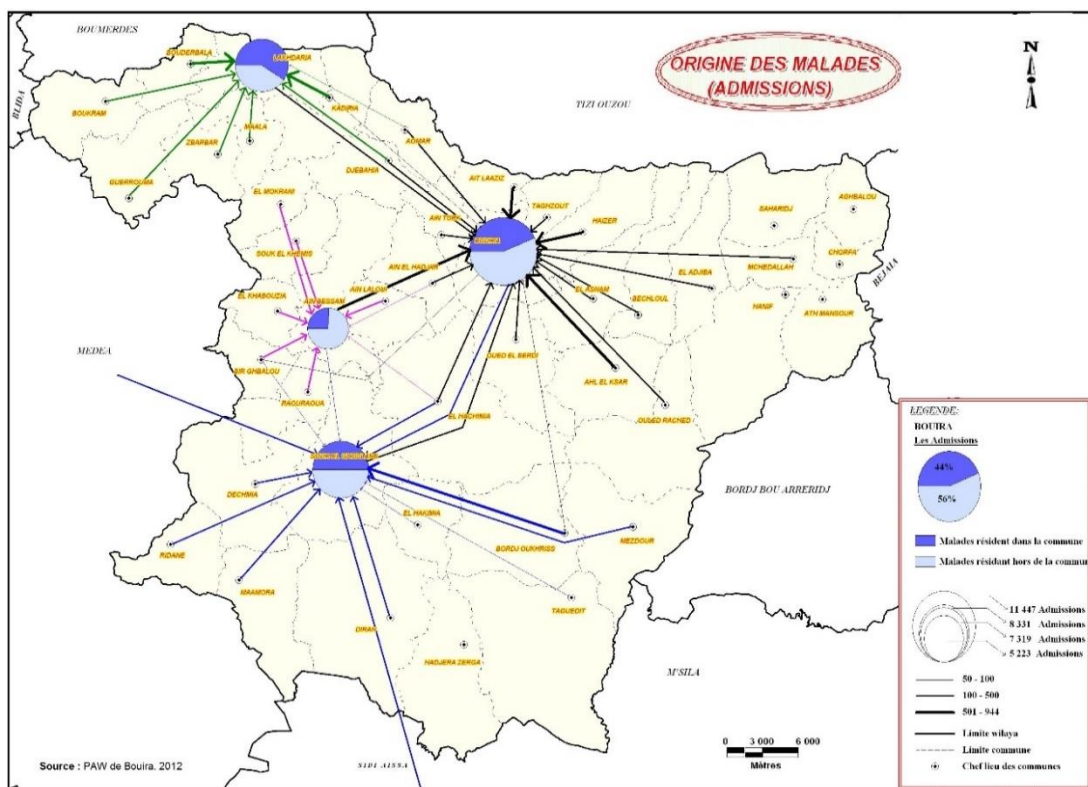


Figure 04 : Origine des malades
Source : PAW de Bouira, 2012

Tableau 07 : Grille des niveaux de zone d'influence d'un territoire

Commune	Importante	Moyenne	Faible	Très faible
Aghbalou		x		
Ahl El Ksar		x		
Ahnif			x	
Ain Bessem	x			
Ain Lahdjar		x		
Ain Laloui			x	
Ain Turk		x		
Ait Laaziz		x		
Aomar		x		
Ath Mansour			x	
Bechloul			x	
Bir Ghbalou			x	
Bordj Okhris	x			
Bouderbala		x		
Bouira	x			
Boukram			x	
Chorfa			x	
Dechmia		x		
Dirah		x		
Djebahia		x		
El Adjiba		x		
El Asnam		x		
El Hachimia	x			
El Hakimia		x		
El Khabouzia			x	
El Mokrani		x		
Guerrouma		x		
Hadjra Zerga		x		
Haizer			x	
Kadiria	x			
Lakhdaria	x			
Maala		x		
Maamoura		x		
M'Chedallah	x			
Mesdour			x	
Oued El Berdi			x	
Ouled Rached		x		
Raouraoua			x	
Ridane			x	
Saharidj			x	
Souk El Khemis	x			
Sour El Ghozlane	x			
Taghzout			x	
Taguedite		x		
Zbarbar		x		
Totale	9	21	15	0

Source : Auteur, 2020

9.1.7 Les niveaux de la dimension touristique des territoires

La septième grille d'analyse porte sur le tourisme qui est défini comme un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins diverses, relevant de l'agrément, de la pratique de loisirs ou pour tout autre motif : culturel, ludique, médical, religieux, etc (Simon, 2019).

L'analyse de ce critère permet de mettre le point sur le niveau de développement de la dimension touristique de chaque commune du territoire de la wilaya de Bouira. La dimension touristique de la wilaya se trouve très limitée pour diverses raisons dont les principales sont liées à l'offre d'hébergement et à la valorisation des sites touristiques. L'analyse comparative de la dimension se base sur trois éléments. Il s'agit de la présence des atouts touristiques, de la présence de l'offre de l'hébergement et de l'intention de l'état traduite par les différentes opérations de valorisation ou d'aménagement (voir le tableau n° 08).

Tableau 08 : Grille de notation des niveaux de dimension touristique comparée des territoires

Les niveaux de dimension touristique comparée des territoires	
1	Importante : atout + hébergement + intention d'état (valorisation et aménagement)
2	Moyenne : atout + hébergement ou intention d'état
3	Faible : atout + ni hébergement + ni intention d'état
4	Très faible : pas d'atouts

Source : Auteur, 2020

Selon ces indicateurs, quatre catégories de communes sont définies (voir le tableau n° 09). La première catégorie regroupe les communes de Bouira, El Asnam et Sour El Ghozlane, qui présentent des atouts touristiques et une offre d'hébergement relativement importante en matière d'hôtel et d'auberges. L'importance de leurs sites sur l'économie locale et l'attractivité des visiteurs a incité les collectivités locales sur l'urgence de leur prise en charge. La valorisation de ces sites est traduite par une opération de balisage des circuits, lancement d'une étude d'aménagement de la zone d'extension touristique (ZET) et la réhabilitation de maison d'artisanat au niveau de la commune de Sour El Ghozlane. Excepté ces trois interventions, les autres sites touristiques ne connaissent que des petites opérations de nettoyage et de d'herbage.

Les communes de Lakhdaria, Haizer, Saharidj et El Hachimia forment la deuxième catégorie de communes dégagée par notre analyse. Elles se caractérisent par une offre touristique moyenne traduite par la présence de l'hébergement ou des interventions de l'état. L'offre en hébergement (une auberge à Lakhdaria) de cette catégorie est très faible, contrairement aux différentes interventions menées par les services du tourisme au niveau des trois autres communes. Il s'agit en effet de balisage des circuits touristiques à Haizer et Saharidj et les études d'aménagement des zones d'extension touristiques (ZET) à Saharidj et El Hachimia.

La troisième catégorie représente es communes ayant des atouts touristiques sans être pris en charge par l'état en matière d'hébergement ou d'interventions d'aménagement. Ces communes se caractérisent beaucoup plus par des sites historiques et des sites culturels qui nécessitent des interventions engageant une enveloppe financière importante (restauration, rénovation, ...). L'absence des équipements d'hébergement peut être expliquée par la nature des visites qui sont journalières.

Le reste des communes de la wilaya formant la quatrième catégorie ne présentent aucun atout touristique. Dans ce sens, la dimension touristique de leurs territoires se trouve très faible.

Tableau 09 : Grille des niveaux de dimension touristique comparée des territoires

Commune	Importante	Moyenne	Faible	Très faible
Aghbalou			x	
Ahl El Ksar			x	
Ahnif				x
Ain Bessem			x	
Ain Lahdjar				x
Ain Laloui				x
Ain Turk				x
Ait Laaziz				x
Aomar				x
Ath Mansour			x	
Bechloul				x
Bir Ghablou				x
Bordj Okhris			x	
Bouderbala				x
Bouira	x			
Boukram				x
Chorfa				x
Dechmia			x	
Dirah			x	
Djebahia				x
El Adjiba			x	
El Asnam	x			
El Hachimia		x		

El Hakimia				x
El Khabouzia				x
El Mokrani				x
Guerrouma			x	
Hadjra Zerga			x	
Haizer		x		
Kadiria				x
Lakhdaria		x		
Maala			x	
Maamoura				x
M'Chedallah				x
Mesdour				x
Oued El Berdi			x	
Ouled Rached			x	
Raouraoua				x
Ridane				x
Saharidj		x		
Souk El Khemis				x
Sour El Ghozlane	x			
Taghzout				x
Taguedite			x	
Zbarbar				x
Totale	3	4	14	24

Source : Auteur, 2020

9.1.8 Les types de nature endogène ou exogène du tissu économique des territoires

« Seul dure ce qui est internalisé, seul perdure ce qui est digéré ; ce qui marche c'est le développement endogène. Telle est la sagesse, simple et limpide qui fait réussir le développement »

Claver Damiba

La huitième grille d'analyse porte sur la nature exogène ou endogène du tissu économique de la wilaya de Bouira. Cette analyse a été établie en se basant sur le deuxième secteur avec ses trois types d'activités à savoir les unités industrielles, les activités artisanales et les petites et moyennes entreprises. La définition de la nature du tissu économique de chaque commune se basait essentiellement sur une notation établie en fonction du degré de présence de chaque activité au sein de la commune concernée (voir le tableau n° 10).

Tableau 10 : Grille de notation des types de nature endogène ou exogène du tissu économique des territoires

	Les types de nature endogène ou exogène du tissu économique des territoires	Notation
1	Endogène et exogène : Nbr d'ETB locales + zones d'activité et industrielles + décisions d'état (wilaya)	Forte présence industrie = > 3 unités Forte présence PME = > 5% Forte présence artisanat
2	Essentiellement endogène : Nbr d'ETB locales + zones d'activité et industrielles	Artisanat Moyenne PME > 2 - 5%
3	Essentiellement exogène : zones d'activité et industrielles + décisions d'état (wilaya)	Industrie moyenne = 1 – 3 unités
4	Faiblement endogène et exogène : faible Nbr d'ETB locales + zones d'activité et industrielles	Pas d'industrie = 0 unités Faible PME = 0 - 2% Faible Artisanat = 0 – 5 unités

Source : Auteur, 2020

L'analyse de ce critère permet de mettre le point sur la nature exogène ou endogène du tissu économique des territoires de la wilaya de Bouira. Les résultats de cette analyse montrent que la majorité des communes se caractérisent par un faible tissu économique et seulement 08 communes sur 45 dont l'économie de leurs territoires est fortement marquée par des facteurs endogènes et exogènes. On se basant sur quatre indicateurs permettant d'identifier la nature du tissu économique, quatre catégories de communes sont définies (voir le tableau n° 11).

La première catégorie représente les 08 communes (Bouira, Ath Mansour, Aïn Bessem, Aomar, Chorfa, Lakhdaria, M'Chedallah et Sour El Ghozlane) dont le tissu économique est davantage réparti entre les trois activités industrielles, artisanales et les petites et moyennes entreprises. Elles combinent donc entre la nature exogène et endogène. Ceci s'explique par la présence des facteurs endogènes et exogènes favorisant le développement du tissu économique. Il s'agit d'un côté, de l'entreprenariat local encouragé pour la création des petites entreprises et la valorisation des activités artisanales de la région, et d'un autre côté, de l'attractivité offerte par les territoires communaux conduisant à l'implantation des activités industrielles.

Le tissu économique exogène représente les activités industrielles et les zones d'activités, tandis que le tissu endogène regroupe les activités artisanales et les petites et moyennes entreprises. La commune de Bouira se démarque des autres par 16 unités industrielles activant dans des domaines différents (agroalimentaire, le textile, mécanique,

...) et des deux zones d'activités fonctionnelles D1 et D2. Elle regroupe ainsi 6 739 PME soit 28,4% du total des PME de la wilaya et 609 artisanat soit 25,79% du total des activités artisanales de la wilaya.

A l'opposé, 23 communes affichent essentiellement une faiblesse dans leur tissu économique endogène ou exogène. Cette situation peut être expliquée par le fait de l'absence des initiatives et des intentions des acteurs locaux à valoriser le potentiel local pour développer l'attractivité des territoires concernés, favorisant par le fait l'attractivité des investisseurs. Elle peut être ainsi expliquée par un taux d'entrepreneuriat local limités dans différents domaines. Certaines communes de cette catégorie n'affichent aucune entreprise industrielle ou une petite et moyenne entreprise. Celles-ci sont orientées beaucoup plus vers les activités agricoles.

Notre analyse a permis ainsi de distinguer deux autres catégories de communes où domine le tissu économique endogène ou exogène. En effet, seulement 09 communes (Aghbalou, Ahl El Ksar, Ahnif, Bir Ghablou, Djebahia, El Hachimia, Hadjra Zerga, Haizer et Kadiria) qui se caractérisent par un tissu économique endogène expliqué par une forte présence de l'entrepreneuriat local. Ce dernier est considéré comme le moteur de développement et de la création de l'emploi.

A l'inverse, dans d'autres territoires représentés par les 05 communes d'El Adjiba, El Asnam, Taguedite, Mesdour et Oued El Berdi, le tissu économique est essentiellement exogène. Ceci est expliqué par des activités dont l'implantation tient à la décision d'acteurs économiques extérieurs aux territoires.

Tableau 11 : Grille des types de nature endogène ou exogène du tissu économique des territoires

Commune	endogène et exogène	Essentiellement endogène	Essentiellement exogène	Faiblement endogène et exogène
Aghbalou		x		
Ahl El Ksar		x		
Ahnif		x		
Ain Bessem	x			
Ain Lahdjar				x
Ain Laloui				x
Ain Turk				x
Ait Laaziz				x
Aomar	x			
Ath Mansour	x			
Bechloul				x
Bir Ghablou		x		

Bordj Okhris				X
Bouderbala				X
Bouira	X			
Boukram				X
Chorfa	X			
Dechmia				X
Dirah				X
Djebahia		X		
El Adjiba			X	
El Asnam			X	
El Hachimia		X		
El Hakimia				X
El Khabouzia				X
El Mokrani				X
Guerrouma				X
Hadjra Zerga		X		
Haizer		X		
Kadiria		X		
Lakhdaria	X			
Maala				X
Maamoura				X
M'Chedallah	X			
Mesdour			X	
Oued El Berdi			X	
Ouled Rached				X
Raouraoua				X
Ridane				X
Saharidj				X
Souk El Khemis				X
Sour El Ghozlane	X			
Taghzout			X	
Taguedite				X
Zbarbar				X
Totale	8	9	5	23

Source : Auteur, 2020

9.2 RESULTATS DU DIAGNOSTIC COMPARATIF

Après avoir effectué une analyse des communes en utilisant les grilles d'analyse comparatives, notre objectif dans cette partie est de déboucher sur une classification des communes étudiées. La réalisation de cette typologie des territoires (communes) à partir des grilles d'analyse suit la même logique de notation. A chaque caractéristique une note de (1) est attribuée pour chaque commune qui présente un profil favorable ou plutôt favorable, et un (0) lorsque le profil est défavorable ou plutôt défavorable. Cette méthode conduit à déterminer différentes catégories selon les indicateurs qualitatifs étudiés. Toutefois, il est important de mettre le point d'analyse sur les cinq types de communes.

La première catégorie correspond à la seule commune étudiée présentant la synthèse qualitative la plus favorable, avec une somme totale de 08 points sur les 08 caractéristiques examinées. C'est la commune de Bouira qui bénéficie à la fois de sa situation

géographique stratégique, de sa place dans les réseaux de transport locaux et nationaux (routier et ferroviaire), son tissu économique endogène et exogène divers, de sa dimension touristique et de la qualité architecturale et urbanistique de son chef-lieu de wilaya. La présence positive de tous ces éléments mètent la commune de Bouira au premier rang des territoires qui réjouissent des facteurs de développement territorial.

La deuxième catégorie représente les 05 communes ayant une situation relativement favorable, avec une somme de points qui varie entre 06 et 07 selon les différents critères étudiés (voir le tableau n° 12). En effet, les communes d'El Adjiba, El Asnam, El Hachimia, Lakhdaria et Sour El Ghozlane, bénéficient de plusieurs éléments positifs, notamment en matière de connexion autoroutière, des caractéristiques foncières favorables, de la nature endogène et exogène de leur tissu économique et de l'importance de la zone d'influence dégagée par leurs centres urbains. A l'exception d'El Adjiba, les critères de l'originalité géographique et de la dimension touristique caractérisent positivement les autres communes de cette catégorie, qui occupent des positions géographiques importantes en leur permettant d'avoir quelques potentialités touristiques à mettre en valeur (des sites romains à Sour El Ghozlane, Tikjda à El Asnam, Hammam Ksana à El Hachimia, ...). La connexion ferroviaire est l'un des critères de base qui contribue au développement territorial en assurant la circulation des biens et des personnes vers et depuis les territoires. El Adjiba, El Asnam et Lakhdaria sont dotées de gares ferroviaires fonctionnelles, alors que Sour El Ghozlane et El Hachimia ne sont pas desservies par des lignes ferroviaires.

Tableau 12 : Liste des communes ayant 5 à 7 points

Commune	Notation
El Adjiba	6
El Asnam	7
El Hachimia	6
Lakhdaria	7
Sour El Ghozlane	7

Source : Auteur, 2021

La troisième catégorie définie par les grilles comparatives correspond aux communes affichant une situation moyennement favorable avec un nombre de points compris entre 4 et 5 ; Ahnif, Ain Bessem, Ain Lahdjar, Aomar, Ath Mansour, Djebahia, Hadjra Zerga, Kadiria et Oued El Berdi, pour diverses raisons (voir le tableau n° 13). Toutes ces communes présentent des caractéristiques foncières favorables pour leur développement avec des superficies planes ou modérées importantes. Elles bénéficient aussi d'autres

éléments positifs représentés par la connexion autoroutière (sauf pour Ain Bessem et Ain Lahdjar), la nature endogène et exogène du tissu économique (sauf pour Ain Lahdjar) et l'importance de la zone de chalandise de leurs chefs-lieux de communes (sauf pour Ahnif, Ath Mansour et Oued El Berdi). Les insuffisances qui marquent ces communes concernent particulièrement la connexion ferroviaire où la majorité d'entre elles ne sont pas desservies, sauf pour Ahnif, Aomar et Kadiria, qui sont dotées de gares ferroviaires fonctionnelles. Ainsi, une importante faiblesse en matière de l'originalité géographique a été enregistrée (sauf pour les communes d'Ain Bessem, Ain Lahdjar et Oued El Berdi) et en qualité de l'architecture, de l'urbanisme et patrimoine (sauf pour Ath Mansour, Hadjra Zerga et Oued El Berdi). En fin, toutes les communes subissent une absence totale des atouts touristiques.

Tableau 13 : Liste des communes ayant 4 à 5 points

Commune	Notation
Ahnif	4
Ain Bessem	4
Ain Lahdjar	4
Aomar	5
Ath Mansour	4
Djebahia	4
Hadjra Zerga	4
Kadiria	5
Oued El Berdi	5

Source : Auteur, 2021

La quatrième catégorie se compose de 29 communes dont la situation est clairement défavorable, avec un nombre de points qui varie entre 1 et 3 (voir le tableau n° 14).

Tableau 14 : Liste des communes ayant 1 à 3 points

Commune	Notation	Commune	Notation	Commune	Notation
Aghbalou	2	Dechmia	1	Mesdour	2
Ahl El Ksar	3	Dirah	2	Ouled Rached	3
Ain Laloui	2	El Hakimia	1	Raouraoua	1
Ain Turk	2	El Khabouzia	2	Ridane	1
Ait Laaziz	1	El Mokrani	1	Saharidj	2
Bechloul	3	Guerrouma	2	Souk El Khemis	1
Bir Ghalou	3	Haizer	3	Taghzout	2
Bordj Okhris	3	Maala	1	Taguedite	2
Bouderbala	2	Maamoura	2	Zbarbar	1
Chorfa	3	M'Chedallah	3		

Source : Auteur, 2021

Ces communes affichent quelques avantages considérables en matière des caractéristiques foncières et de l'importance de la zone de chalandise de leurs centres urbains. Dans le premier cas, 62% des communes de cette catégorie se caractérisent par des superficies planes ou modérées dont la pente ne dépasse pas les 12%, ce qui les place au rang des communes favorables au développement des activités agricoles et présentent des disponibilités foncières urbanisables à moindre couts. Dans le deuxième cas, 62% des centres urbains possèdent des aires d'influence importante dictées par les programmes d'équipements et des services qu'elles offrent.

A l'opposé, toutes les communes combinent des caractéristiques défavorables de leur tissu économique, de l'originalité géographique, de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine, de la connexion autoroutière et ferroviaire et de la disponibilité des atouts touristiques sur les territoires concernés.

La dernière catégorie correspond à la seule commune de Boukram, qui affiche la situation la plus défavorable avec (0) points sur tous les plans. La situation négative des différents critères étudiés, place cette commune au dernier rang.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons mis l'accent sur l'analyse du territoire de Bouira à travers un diagnostic comparatif. Ceci avait pour objet de faciliter la compréhension du territoire sur une dimension qualitative. Il vise à mettre en lumière les caractéristiques de chaque territoire et ce qui le différencie des autres.

Cette opération a été menée en utilisant des grilles d'analyse relatives aux huit domaines différents liés aux dessertes et à la gouvernance en passant par l'importance de la zone d'influence et les dimensions touristique et économique. En fonction de ces grilles, un classement des communes a été établi selon quatre situations (favorables, relativement favorables, peu favorables et défavorables). Une notation des communes en fonction de l'existence ou pas des thématiques étudiées nous a permis de procéder au classement final des communes. La diversité et la répartition des atouts sur le territoire ont un impact sur les conditions requises pour le développement territorial.

En effet, Les résultats de cette opération relèvent un déséquilibre territorial important entre les différentes communes de la wilaya. La commune de Bouira se distingue des autres communes avec 8 points totale en se caractérisant par la présence de tous les éléments étudiés.

Partie IV

Chapitre X

Discussion des résultats ; vers une topologie des communes

CHAPITRE X : DISCUSSION DES RESULTATS ; VERS UNE TOPOLOGIE DES COMMUNES

INTRODUCTION

Le diagnostic comparatif est une étape indispensable qui permet d'avoir une connaissance approfondie sur un territoire. Il permet à travers ses composantes de déceler les atouts et les faiblesses d'un territoire tout en le comparant à d'autres territoires similaires.

Dans les chapitres précédents, nous avons présenté les résultats des trois composantes principales du diagnostic comparatif. Nous avons mis l'accent sur les indicateurs de situation des territoires communaux à des dates précises. Additivement à cela, une analyse des indicateurs cinétiques a été effectuée pour donner une interprétation sur l'évolution des territoires étudiés à travers ces indicateurs. Finalement, un diagnostic comparatif mené par les 08 grilles d'analyse dans le but de connaître les inégalités entre les composantes des territoires communaux.

Après avoir effectué une analyse des indicateurs de situation et cinétiques sur le territoire de la wilaya de Bouira (45 communes), nous procédons dans ce chapitre à la présentation d'une confrontation de résultats entre les trois analyses effectuées.

10.1 CLASSEMENT DES COMMUNES SELON LES INDICATEURS DE SITUATION

Après avoir analysé les données les 09 indicateurs relevant des critères de situation, on procède au calcul des points totaux des communes en fonctions des notations effectuées précédemment. Ceci permet de dégager une première typologie du diagnostic territorial des communes de la wilaya de Bouira en quatre catégories en fonction de leur situation (voir le tableau n° 01).

La première catégorie dégagée de l'analyse des indicateurs de situation est composée de 09 communes (Bouira, Sour El Ghozlane, Lakhdaria, Aomar, Ain Bessem, M'Chedallah, Kadiria, Bir Ghbalou et Djebahia) qui disposent d'une situation plus favorable au développement. Elles réalisent une somme des points inférieure à 199 dans le tableau de la « classification des communes selon les indicateurs de situation ». Toutes les communes de cette catégorie jouissent d'un statut administratif de chef-lieu de Daïra et de chef-lieu de wilaya pour Bouira. On remarque en effet que toutes ces communes présentent des situations positives en ce qui concerne les indicateurs de population active et du nombre total d'emplois. Les spécificités de ces communes reposent, comme ça été démontré dans l'analyse *in Situ* sur des facteurs différents spécifiques à chaque territoire communal.

Bouira occupe une situation géographique stratégique en rentrant en relation avec la capitale « Alger » par voies routières et ferroviaire. Elle se caractérise par une pluralité d'activités dans les différents secteurs lui permettant d'être attractive à l'échelle régionale. Ceci permet le déplacement de la main d'œuvre renforcée par le nombre des entreprises installées sur son territoire.

Sour El Ghozlane occupe la deuxième position avec 155 points, vu son statut et les caractéristiques dans le secteur de l'habitat. Elle bénéficie d'une part importante en lotissements, en logements notamment les logements sociaux. La diversité des activités qu'elle présente justifie le nombre d'employés dans les secteurs des services, de l'industrie et de l'agriculture. Son statut administratif et sa situation sur les hauts plateaux du Sud de la wilaya lui ont permis d'être la commune la plus attractif de la région. Les communes de Lakhdaria, Aomar, Kadiria et M'Chedallah présentent presque la même situation démographique et celle du secteur de l'habitat. En matière de population active occupée, Ain Bessem et Aomar se démarquent des autres avec une position deux fois mieux. L'autre point commun entre ces communes est la situation géographique dans des zones peu

montagneuses et se trouvent traversées par un réseau routier important ce qui facilite le déplacement de la main d'œuvre.

La deuxième catégorie dégagée par cette analyse regroupe les 15 communes qui comptent un nombre total de points entre 200 et 249. Ces communes présentent une situation relativement favorable au développement de leurs territoires en fonction des caractéristiques de chacune d'elles. A l'exception de Bordj Okhris, Bechloul, Haizer et El Hachimia qui jouissent d'un statut administratif de chef-lieu de Daïra, toutes les autres ont un statut de chef-lieu de commune.

Les résultats présentés dans le tableau de la « Classification des communes selon les indicateurs de situation » démontrent que les communes de cette catégorie peuvent être regroupées en deux groupes pour permettre d'expliquer les résultats escomptés.

Le premier groupe correspond aux communes (Ath Mansour, Maala, Ain Turk, Hadjra Zerga, El Khabouzia, El Hakimia et Ain Laaloui) qui affichent un certain équilibre entre les trois indicateurs de situation étudiés. Celles-ci présentent une situation plus avantageuse en habitat représentée par le nombre de logements attribuée entre 2005-2014 et le nombre de lotissements réalisés. Ceci peut être expliqué par deux raisons principales. La première renvoie à la disponibilité du foncier urbanisable destiné à recevoir ces programmes de logements. Deuxièmement, l'importance de la classe moyenne dans ces sociétés permet d'envisager la création des lotissements au profit des habitants locaux.

Le deuxième groupe représente les communes qui affichent une situation très avantageuse dans le critère de l'habitat avec des valeurs allant de 20 à Bordj Okhris à 51 à Haizer. D'un autre côté, elles se retrouvent en situation moins avantageuse en matière du nombre d'emplois. En effet, la population occupée est répartie d'une manière déséquilibrée entre les trois secteurs étudiés. Ceci peut être expliqué par le fait que majorité de la main d'œuvre locale s'oriente vers un seul secteur d'activité. La situation est très explicative au niveau des communes de Raouraoua qui enregistre un taux de 71,12% de sa population dans les services contre 66,97% à Haizer.

Il est important de noter que l'ensemble des communes de cette catégorie se caractérisent par plusieurs facteurs qui permettent de mettre en avant les conditions de développement de leurs territoires communaux. Il s'agit en effet, des potentialités agricoles, des disponibilités foncières urbanisables importantes, d'un tissu économique endogène et d'un héritage culturel non valorisés, une très bonne accessibilité assurée par un réseau routier

varié ...etc. Ces atouts nécessitent une attention particulière afin de les mettre en valeur et en faire profiter les territoires de leurs avantages.

La troisième catégorie regroupe les 19 communes qui comptent un nombre total des points entre 250 et 299. Ces communes présentent une situation peu favorable au développement de leurs territoires. Toutes ces communes jouissent d'un statut administratif de chef-lieu de commune. On remarque d'après les résultats du tableau de la « Classification des communes selon les indicateurs de situation » qu'il existe un équilibre entre les indicateurs démographiques et ceux de l'habitat pour l'ensemble des communes sauf dans le cas d'Aghbalou. Cette dernière enregistre des taux très faibles dans le secteur de l'habitat représentés par 2,81% du total des logements réalisés entre 2005 et 2014, et des logements sociaux. Les caractéristiques principales de ces communes se résument à leur situation géographique et aux caractéristiques foncières de leurs territoires. A l'exception d'Ain Lahdjar, les communes de Taguedite, El Mokrani, Ahnif, Ouled Rached, Mesdour, Dechmia, Ahl El Ksar, EL Adjiba et Maamoura, occupent les extrémités du territoire de la wilaya. Elles se trouvent limitées en matière d'accessibilité et de couverture en réseau routier. La deuxième caractéristique concerne les communes de (Ait Laaziz, Taghzout, Zbarbar, Bouderbala, Guerrouma, Ridane, Saharidj, Aghbalou, et Dirah) qui se situent sur des régions montagneuses difficilement accessibles. Le relief de leur terrain limite leur part en matière de logements, d'équipements ... etc, en raison de la rareté du foncier urbanisable et du cout élevé de la réalisation des projets. Ces caractéristiques limitent les conditions de développement des territoires communaux.

Les trois communes de Guerrouma, Boukram et Souk El Khemis forment **la quatrième** catégorie en comptant un nombre total de plus de 300 points dans le tableau de la « Classification des communes selon les indicateurs de situation ». Ces communes présentent des conditions défavorables pour le développement de leurs territoires en fonction des indicateurs de situation. Elles occupent les derniers rangs pour tous les indicateurs étudiés.

L'absence d'une dynamique économique locale dans les différents secteurs influe sur le taux de la population occupée. Ceci est constaté à Guerrouma avec 78,85%, à Souk El Khemis qui enregistre 77,97% et Boukram avec 77,70% dont l'écart en valeur relative par rapport à Bouira est de 16,10 points.

De la même sorte, leur situation géographique et leurs caractéristiques foncières présentent des contraintes pour le développement du secteur de l'habitat.

Tableau 01 : Classification des communes selon les indicateurs de situation

Commune	Rang des indicateurs démographiques	Rang des indicateurs de l'habitat	Rang des indicateurs d'emploi	Points totaux	Rang global
Bouira	53	9	87	149	1
Sour El Ghozlane	50	9	95	154	2
Ain Bessem	46	15	104	165	3
Lakhdaria	43	28	104	175	4
Aomar	68	27	85	180	5
M'Chedallah	48	16	122	186	6
Kadiria	57	40	90	187	7
Bir Ghalou	71	18	101	190	8
Djebahia	80	42	77	199	9
Ain Laloui	86	19	96	201	10
El Hachimia	68	30	103	201	11
El Hakimia	70	55	78	203	12
El Asnam	63	35	108	206	13
El Khabouzia	74	43	93	210	14
Chorfa	49	103	62	214	15
Hadjra Zerga	84	48	93	225	16
Maala	73	72	85	230	17
Haizer	67	51	113	231	18
Bechloul	65	22	146	233	19
Oued El Berdi	65	47	123	235	20
Ain Turk	94	59	83	236	21
Bordj Okhris	69	20	148	237	22
Raouraoua	79	35	128	242	23
Ath Mansour	63	98	82	243	24
Maamoura	88	88	79	255	25
Dirah	61	70	127	258	26
El Adjiba	63	57	140	260	27
Aghbalou	48	101	113	262	28
Saharidj	80	86	98	264	29
Ahl El Ksar	60	80	127	267	30
Ridane	77	84	107	268	31
Bouderbala	46	87	137	270	32
Ain Lahdjar	85	41	146	272	33
Dechmia	73	74	125	272	33
Ahnif	71	66	138	275	34
Mesdour	67	64	144	275	34
Ouled Rached	72	77	126	275	34
Zbarbar	68	95	112	275	34
Taghzout	75	63	142	280	35
El Mokrani	82	79	120	281	36
Taguedite	61	96	129	286	37
Ait Laaziz	74	97	117	288	38
Guerrouma	49	81	169	299	39
Boukram	77	92	159	328	40
Souk El Khemis	92	69	186	347	41

Source : Auteur, 2021

10.2 CLASSEMENT DES COMMUNES SELON L'ANALYSE DES INDICATEURS CINÉTIQUES

Après avoir analysé les données les 08 indicateurs relevant des critères cinétiques, on procède au calcul des points totaux des communes en fonctions des notations effectuées précédemment. Les résultats avancés par l'analyse quantitative cinétique sont totalement différents de ceux de l'analyse issus de l'analyse des indicateurs de situation. Cette dernière mis en avant les communes de Bouira et de Sour El Ghozlane.

Les résultats de l'analyse cinétique ont permis de dégager une deuxième typologie du diagnostic territorial des communes de la wilaya de Bouira en quatre catégories en fonction de leur situation (voir le tableau n° 02).

La première catégorie correspond aux communes dont le nombre total des points totaux est inférieur à 299 points. Elle comprend les communes de Dechmia, Ridane, Maamoura, Hadjra Zerga, El Hachimia, El Mokrani, Zbarbar, Bouira et Ain Laaloui. Les spécificités démographiques de ces communes et la situation de leur marché d'emploi font que celles-ci puissent avoir des conditions favorables à leur développement.

La deuxième catégorie regroupe les communes qui totalisent un nombre de points compris entre 300 et 399 points. Ces communes se caractérisent par des conditions démographiques et d'emploi moyennement favorables au développement des territoires communaux. Il s'agit des communes d'Ain Lahdjar, Bordj Okhris, Bir Ghbalou, El Khabouzia, Raouraoua, Boukram, Souk El Khemis, Ahnif, Maala, Ahl El Ksar, Sour El Ghozlane, Taguedite, Taghzout et Oued El Berdi.

La troisième catégorie représente les communes qui affichent un nombre total de points compris entre 400 et 450 points. Les conditions offertes par ces communes sont peu favorables à assoir leur développement. Leur marché d'emploi ne répond pas à une population jeune et active. Elle regroupe les communes d'Ain Bessem, Lakhdaria, Mesdour, Bechloul, El Hachimia, Ath Mansour, El Adjiba, Kadiria, Haizer, Ouled Rached, Guerrouma, Ait Laaziz, Ain Turk.

La dernière catégorie représente les communes dont le nombre des points totaux est supérieur à 450 points. Vis-à-vis les deux critères étudiés, toutes les communes occupent en moyenne les derniers rangs. Il s'agit des communes de Bouderbala, M'Chedallah, Saharidj, Dirah, El Asnam, Chorfa, Djebahia, Aghbalou et Aomar.

Tableau 02 : Classement des communes selon les indicateurs cinétiques

Commune	Points totaux des rangs démographiques	Points totaux d'emploi	Points totaux	Rand global
Aghbalou	158	320	478	41
Ahl El Ksar	48	326	374	19
Ahnif	112	252	364	17
Ain Bessem	45	357	402	23
Ain Lahdjar	74	242	316	10
Ain Laloui	54	243	297	9
Ain Turk	108	335	443	34
Ait Laaziz	121	321	442	33
Aomar	153	342	495	42
Ath Mansour	135	282	417	27
Bechloul	117	296	413	25
Bir Ghablou	40	283	323	12
Bordj Okhris	50	268	318	11
Bouderbala	100	355	455	35
Bouira	53	243	296	8
Boukram	152	182	334	15
Chorfa	144	318	462	39
Dechmia	59	190	249	1
Dirah	107	352	459	37
Djebahia	128	339	467	40
El Adjiba	134	286	420	28
El Asnam	135	325	460	38
El Hachimia	85	331	416	26
El Hakimia	96	189	285	5
El Khabouzia	80	245	325	13
El Mokrani	138	153	291	6
Guerrouma	177	257	434	32
Hadjra Zerga	149	124	273	4
Haizer	86	340	426	30
Kadiria	90	334	424	29
Lakhdaria	90	317	407	24
Maala	126	242	368	18
Maamoura	102	169	271	3
M'Chedallah	103	343	446	35
Mesdour	114	293	407	24
Oued El Berdi	87	305	392	22
Ouled Rached	154	275	429	31
Raouraoua	73	260	333	14
Ridane	105	154	259	2
Saharidj	144	314	458	36
Souk El Khemis	99	262	361	16
Sour El Ghozlane	46	341	387	20
Taghzout	105	286	391	21
Taguedite	141	246	387	20
Zbarbar	161	131	292	7

Source : Auteur, 2021

10.3 CLASSIFICATION DES COMMUNES SELON LES INDICATEURS DE SITUATIONS ET LES INDICATEURS CINÉTIQUES

« La situation la plus favorable au développement territorial est celle qui compte le plus faible nombre de points ».

GERARD-FRANCOIS Dumont

L'analyse des territoires communaux en fonction d'un diagnostic comparatif basé sur (17) indicateurs relevant de cinq critères (03 de situation et 02 cinétiques) a permis d'établir deux typologies de communes.

Les résultats issus de l'analyse des indicateurs de situation mettent en valeur les communes une situation démographique, d'emploi et de l'habitat favorable ou non au développement des territoires communaux. Ils mettent en évidence les communes de Bouira, Sour El Ghozlane, Ain Bessem Aomar comme étant les sites les plus favorables au développement. En revanche, l'analyse des indicateurs cinétiques s'est basée sur l'évolution des indicateurs démographiques et des indicateurs d'emploi. Il s'est avéré que les résultats avancés sont contradictoires à la première analyse. Celle-ci met en avant les communes de Dechmia, Ridane, Maamoura, Hadjra Zerga, comme étant les sites les plus favorables au développement aux yeux en faveur des indicateurs cinétiques.

En combinant les résultats des deux typologies précédemment présentées, on peut aboutir à une troisième typologie qui classe les communes en quatre catégories. Cette dernière typologie se présente en quatre types de communes ; favorable, moyennement favorable, peu favorable et défavorable (voir le tableau n° 03).

Tableau 03 : Classement des communes selon les indicateurs de situation et les indicateurs cinétiques

Commune	Total des indicateurs de situation	Total des indicateurs cinétiques	total	Rang Global	Situation	
Bouira	149	296	445	1	Favorable	
El Hakimia	203	285	488	2		
Ain Laloui	201	297	498	3		
Hadjra Zerga	225	273	498	3		
Bir Ghablou	190	323	513	4		
Dechmia	272	249	521	5	Moyennement favorable	
Maamoura	255	271	526	6		
Ridane	268	259	527	7		
El Khabouzia	210	325	535	8		
Sour El Ghozlane	154	387	541	9		
Bordj Okhris	237	318	555	10		
Ain Bessem	165	402	567	11		
Zbarbar	275	292	567	11		
El Mokrani	281	291	572	12		
Raouraoua	242	333	575	13		
Lakhdaria	175	407	582	14		
Ain Lahdjar	272	316	588	15		
Maala	230	368	598	16		
Kadiria	187	424	611	17		Peu favorable
El Hachimia	201	416	617	18		
Oued El Berdi	235	392	627	19		
M'Chedallah	186	446	632	20		
Ahnif	275	364	639	21		
Ahl El Ksar	267	374	641	22		
Bechloul	233	413	646	23		
Haizer	231	426	657	24		
Ath Mansour	243	417	660	25		
Boukram	328	334	662	26		
Djebahia	199	467	666	27		
El Asnam	206	460	666	27		
Taghzout	280	391	671	28		
Taguedite	286	387	673	29		
Aomar	180	495	675	30		
Chorfa	214	462	676	31		
Ain Turk	236	443	679	32		
El Adjiba	260	420	680	33		
Mesdour	275	407	682	34		
Ouled Rached	275	429	704	35	Défavorable	
Souk El Khemis	347	361	708	36		
Dirah	258	459	717	37		
Saharidj	264	458	722	38		
Bouderbala	270	455	725	39		
Ait Laaziz	288	442	730	40		
Guerrouma	299	434	733	41		
Aghbalou	262	478	740	42		

Source : Auteur, 2021

10.3.1 Territoires à double analyses quantitatives positives et favorables

La première catégorie correspond aux 04 communes dont la situation est positive en termes de des indicateurs de situation et des indicateurs cinétiques. Il s'agit des communes de Bouira, El Hakimia, Ain Laaloui et Hadjra Zerga, qui affichent un nombre total des points inférieurs à 499 points. Bouira se place à la première position (Rang 1) avec 446 points. Elle connaît une situation favorable avec un total de 150 points dans l'analyse des indicateurs de situation (Rang 1). Ceci peut être justifié par deux raisons. La première renvoie au parc de logements et des lotissements (critère de l'habitat) important réalisés sur son territoire. La deuxième raison est liée au nombre de la population totale le plus élevé entre toutes les communes de la wilaya. Le recul de la commune de Bouira à la huitième position sur le plan cinétique est renvoyé à une faible évolution de sa population active (15,92%) et occupée (14,47%) et bien évidemment l'évolution négative constatée dans le nombre d'employés en agriculture (- 0,89 points) en valeur relative.

El Hakimia occupe la 2^{ème} position avec 488 points. Au titre de l'analyse de situation, elle occupe la 11^{ème} position et remonte à la 5^{ème} dans l'analyse cinétique. L'évolution positive de sa population active (21,29 points) explique l'évolution positive du taux d'emploi (rang 1) avec 74,28 points entre 2010 et 2012.

Ain Laaloui et Hadjra Zerga viennent à la 3^{ème} position avec un nombre total de de 498 points dans le tableau de « Classement des communes selon les indicateurs de situation et les indicateurs cinétiques ». Ain Laaloui occupe le rang 9 dans les deux analyses quantitatives. Ceci est dû aux résultats presque équilibrés entre les indicateurs de situation et cinétiques. Cette situation n'exclue pas la possibilité d'avoir des écarts dans le classement des indicateurs. En effet, ceci peut être justifié par le nombre de logement total (rang 5) et du logement social (rang 1) réalisés sur son territoire d'un côté et l'évolution de sa population totale (Rang entre 200_ 2019) du principalement à l'évolution du taux des moins de 15 ans (rang 10) dans la même période.

En revanche, Hadjra Zerga occupe le rang 15 selon les indicateurs de situation et remonte au rang 4 selon les indicateurs cinétiques. L'évolution importante du taux d'emploi (de 39,04% en 2010 à 85,13% en 2012) a induit une évolution significative en taux d'occupation (14,30 points).

10.3.2 Territoires moyennement favorable au développement

La deuxième catégorie regroupe les 14 communes dont le nombre des points totaux varie entre 513 à Bir Ghablou et 599 points à Maala. Il s'agit des communes de Bir Ghablou, Dechmia, Maamoura, Ridane, EL Khabouzia, Sour El Ghozlane, Ain Lahdjar, Bordj Okhris, Zbarbar, EL Mokrani, Raouraoua, Lakhdaria, Ain Bessem et Maala. Celles-ci occupent les rangs de 4 à 16 dans le tableau du « classement des communes selon les indicateurs de situation et les indicateurs cinétiques ». Elles présentent une situation moyennement favorable, justifiée par les résultats affichés par chacune d'elles par rapport aux indicateurs étudiés.

En effet, 05 communes (Bir Ghablou, Sour El Ghozlane, Ain Bessem, Lakhdaria et Maala) perdent respectivement leurs rangs de (8, 2, 3, 4, 16) dans les indicateurs de situation aux rangs de (12, 20, 23, 24, 18) dans les indicateurs cinétiques. Cette situation peut être expliquée par l'évolution négative de certains indicateurs cinétiques. Toutes ces communes connaissent une baisse importante du nombre d'employés en agriculture ; Bir Ghablou (-11,47 points), Sour El Ghozlane (-2,22 points), Lakhdaria (-1,16 points), Maala (-1,14 points). A contrario, elles affichent une augmentation significative en nombre d'employés dans le secteur des services. Ceci a un impact sur le marché d'emploi dans lequel nous avons constaté une baisse du taux d'emploi à Sour El Ghozlane (-2,50 points) et Lakhdaria (-1,16 points) en valeurs relatives entre les taux d'emplois de 2010 et de 2012.

En revanche, 09 communes (Dechmia, Maamoura, Ridane, Bordj Okhris, Zbarbar, El Mokrani, Raouraoua et Ain Lahdjar). Elles ont progressé respectivement des rangs de (32, 24, 30, 21, 35, 22, 32) dans les indicateurs de situation aux rangs de (1, 3, 2, 11, 7, 6, 14, 10) dans les indicateurs cinétiques. Cette dynamique peut être expliquée par des évolutions positives enregistrées dans certains indicateurs cinétiques. Elles se caractérisent par une augmentation en population active dont les variations entre 2010 et 2012 sont positives (4,61 points à Dechmia, 12,34 points à Maamoura, 12,21 points à Ridane, 11,45 points à Zbarbar, 11,13 points à El Mokrani, 3,96 à Raouraoua et 3,41 points à Ain Lahdjar).

Un recul important du nombre d'employés dans le secteur agricole a été enregistré au niveau de 07 communes ; -9,09 points à Dechmia, -9,99 points à Bordj Okhris, -7,97 points à Maamoura, -11 points à Zbarbar, -17,33 points à Ridane, -6,49 points à El Mokrani, -15,27 points à Raouraoua. Cette situation est similaire à celle du secteur des services où les mêmes communes enregistrent une perte d'employés importante. C'est le cas de Dechmia avec (-7,05 points), et (-6,56) points à Bordj Okhris, (-12,07 points) à Maamoura, (-9,84

points) à Zbarbar, (-11,22 points) à Ridane, (-11,91 points) à El Mokrani et (-8,07 points) à Raouraoua. A contrario à ces données, les taux d'emplois dans ces communes augmentent d'une manière significative entre 2010 et 2012. Cette augmentation est exprimée par des variations, en valeurs relatives, comprises entre (+ 3,26 points) à Bordj Okhris et (+48,96 points) à Ridane.

Sur le plan des indicateurs de situation, toutes ces communes ont enregistré des taux d'accroissement naturel négatifs (sauf pour le cas de Bordj Okhris : +0,01%). La situation est identique pour la population des moins de 15 ans, où toutes les communes affichent en 2020 une perte inférieure à celle de 2008 (pour Bordj Okhris, Dechmia, Maamoura, Ridane et Raouraoua), mais positive à Zbarbar et El Mokrani. Les variations en valeurs relatives varient entre (+0,02 points) à Zbarbar et (-0,04 points) à Maamoura. El Khabouzia occupe la même position (rang 10) dans l'indicateur de situation et cinétique. Ceci témoigne d'une certaine stagnation sur tous les niveaux.

10.3.3 Territoires à conditions peu favorables au développement

La troisième catégorie regroupe les 19 communes qui affichent une situation peu favorable. Le nombre total des points totaux varie entre 600 points à Kadiria et 699 points à Mesdour. Elles occupent les rangs allant de 17 à 34 dans le tableau du « Classement des communes selon les indicateurs de situation et les indicateurs cinétiques ». Il s'agit des communes de Kadiria, El Hachimia, Oued El Berdi, M'Chedallah, Ahnif, Ahl El Ksar, Bechloul, Haizer, Ath Mansour, Boukram, Djebahia, El Asnam, Taghzout, Taguedite, Aomar, Chorfa, Ain Turk, El Adjiba et Mesdour.

L'ensemble de ces communes connaissent une évolution positive en matière du taux d'activité et du nombre d'employés dans le secteur industriel. Les différences sensibles constatées dans les indicateurs étudiés ont influencé le classement des communes. En effet, 07 communes (El Hachimia, Ahnif, Ahl El Ksar, Boukram, Taghzout, Taguedite et Mesdour) progressent respectivement en rang des indicateurs de situation de (10, 33, 29, 39, 34, 36, 33) au rang de (5, 17, 19, 15, 21, 20, 24) dans les indicateurs cinétiques.

Les résultats obtenus de notre analyse montrent la situation positive en matière du taux d'emploi qui est beaucoup plus orienté vers le domaine de l'industrie. Ceci peut être justifié par une dynamique locale adoptée par ces communes dans le cadre d'une économie endogène. Cette dynamique limitée n'a pas affecté le marché de l'emploi. Ce dernier affiche

une évolution des taux d'emplois dont les variations entre 2010 et 2012 sont comprises entre (-2,89 points) à Ahl EL Ksar et 21,79 points à Boukram.

En revanche, nous trouvons 08 communes de cette catégorie (Kadiria, Oued EL Berdi, M'Chedallah, Bechloul, Haizer, Ath Mansour, Djebahia, El Asnam, Aomar, Chorfa, Ain Turk et El Adjiba) qui régressent respectivement en rang entre les indicateurs de situation (7,19, 6, 18,17, 23, 9, 12, 5, 14, 20, 26) et les indicateurs cinétiques (29, 22, 35, 25, 30, 27, 40, 38, 42, 39, 34, 28). Ces communes connaissent une évolution négative en taux d'occupation, ce qui justifie les faibles taux d'emplois enregistrés. Malgré les caractéristiques foncières des communes, le secteur agricole reste en dernière position après celui des services et de l'industrie. Les différences constatées en matière du nombre d'employés peuvent être justifié par les caractéristiques de chacune de ces communes.

10.3.4 Territoires à conditions défavorables au développement

La dernière catégorie regroupe les 08 communes d'Ouled Rached, Souk El Khemis, Dirah, Saharidj, Bouderbala, Ait Laaziz, Guerrouma et Aghbalou. Celles-ci occupent les rangs allant de 35 à 42 en ayant un nombre total des points qui est supérieur à 700 points. La situation géographique de ces communes est considérée comme l'un des facteurs les plus importants qui entravent le développement local des régions. A commencer par le fait que la majorité d'entre elles (Dirah, Saharidj, Bouderbala, Ait Laaziz, Guerrouma et Aghbalou) occupent des sites montagneux difficilement accessibles. A ce stade, la création des activités économiquement rentables et impactant le niveau de vie des habitants, est un enjeu pour les collectivités locales. Les secteurs d'activités connaissent une désertification des secteurs agricole et des services pour s'orienter à certaines activités économiques locales (artisanat, couture, ...).

10.4 LA TYPOLOGIE FINALE DES COMMUNES SELON LES RESULTATS DU DIAGNOSTIC MONOGRAPHIQUE TERRITORIAL

Après avoir présenté tous les résultats des différentes étapes du diagnostic territorial comparatif, il est question d'établir une typologie des communes de la wilaya de Bouira selon le degré de leur développement. Cette synthèse est le résultat du croisement de l'ensemble des différentes analyses. On peut remarquer au préalable que ces résultats ne sont pas contradictoires dans l'ensemble.

En dépit de tous les indicateurs étudiés, cette synthèse repose sur certaines caractéristiques semblables pour la plupart des communes, combinant les éléments qualitatifs et quantitatifs. Les caractéristiques retenues pour cette dernière typologie se résument aux ;

- Les conditions qualitatives et quantitatives favorables,
- Les conditions qualitatives défavorables,
- Les potentialités agricoles,
- L'influence des centres urbains,
- L'enclavement des territoires,
- Une économie soutenue par les conditions qualitatives,
- Situation diffuse de la population.

10.4.1 Un territoire à conditions qualitatifs et quantitatifs favorables

Le diagnostic territorial comparatif met en évidence la commune de Bouira qui se démarque largement des 45 autres communes de la wilaya. Plusieurs facteurs témoignent de cette situation. Elle possède un tissu économique diversifié dont 16 entreprises nationales spécialisées dans la mécanique et l'électricité, la chimie et le textile et l'agroalimentaire. Elle possède ainsi un fort potentiel en matière de l'agriculture et des services. L'importance de son tissu économique traduit son taux d'emploi élevé. Cette importance est sans doute le résultat de son tissu économique exogène et endogène. Bouira se caractérise ainsi par une densité de sa population qui occupe un territoire relativement plat, moyennement accessible.

Ainsi, les caractéristiques géographiques et foncières ont donné un caractère particulier à son territoire, notamment avec sa connexion au réseau autoroutier et ferroviaire. L'importance de ses programmes de logements, équipements, ... etc, témoignent de l'étendue de la zone d'influence de son centre urbain qui couvre la majorité des communes de la wilaya.

Sur le plan quantitatif, elle présente une situation très positive. Son attractivité et beaucoup plus renforcée par plusieurs paramètres dont : la fonction touristique, la qualité des services, ... etc.

10.4.2 Un territoire à conditions qualitatives défavorables

Selon les résultats du diagnostic comparatif, on constate que la commune de Bouderbala présente une situation défavorable. Ceci peut être expliqué par le fait qu'elle répond négativement aux indicateurs qualitatifs étudiés. En effet, c'est une zone montagneuse, enclavée et dont l'accessibilité est très faible. Son tissu économique est pratiquement très faible. Il englobe les activités artisanales locales. Ces dernières ont permis d'améliorer le taux d'emploi dans le secteur industriel et des services. Le nombre d'employés dans le secteur agricole connaît une baisse en main d'œuvre qui avoisine les 75,94%.

10.4.3 Des territoires à fortes potentialités agricoles

Cette catégorie regroupe les 11 communes qui partagent une même caractéristique de disponibilités des terrains agricoles de classe 1. Elles se caractérisent par des terrains relativement plat (<12% de pentes) et une accessibilité moyenne (sauf pour Ain Lahdjar et Ain Laaloui). Cette situation a contribué à la dynamique économique de ces communes, notamment avec l'installation des entreprises et la création des zones d'activités et industrielle.

A Oued El Berdi on trouve 5 entreprises nationales activant dans les domaines de la chimie et du textile et des carrières. Sa situation à proximité de la capitale de la wilaya, a renforcé la décision d'être choisie pour installer une zone industrielle de 418 ha. D'autres communes (Ain Lahdjar, Bir Ghbalou, El Adjiba, El Asnam, Haizer et Taghzout) abritent entre 1 et 2 entreprises nationales, contrairement à (Ain Laaloui, Bechloul, El Hakimia, et El Khabouzia) qui n'en affichent pas. A côté de ces activités industrielles, on assiste à l'encouragement des activités tertiaires. Cette dynamique économique a influencé positivement le taux d'emploi de toutes les communes.

L'attractivité de ces communes se trouve renforcée par les potentialités touristiques dans certaines communes. A El Asnam on peut trouver la forêt « Azerou » et le Parc National de Djurdjura (Tikjda) qui est considéré comme un site privilégié par les touristes. Des sites anciens marquent le patrimoine culturel des communes d'El Adjiba (Tachachit) et d'oued El Berdi (Zaouïa Sidi Khaled et une école coranique), Ahl El Ksar (Foret) et Bechloul (Barrage Tilesdit).

Les centres urbains de ces communes exercent des influences faibles et moyennes sur les autres centres urbains. Cette influence est conditionnée par le nombre d'habitant réduit et les distance entre ces centres.

10.4.4 Des territoires à fortes influences

Cette catégorie regroupe les 9 communes qui partagent la caractéristique d'une forte zone d'influence. Ces communes occupent le statut administratif de chef-lieu de Daïra. En tant que tel, elles connaissent une forte densité de la population. Leur statut leur a permis d'être tributaires de différents programmes de logements et d'équipements importants. Ceci s'insère dans la politique territoriale visant à promouvoir les chefs-lieux de Daïra pour réduire la pression sur la capitale de la wilaya.

Toutes ces dotations et programmations, contribuent à définir la zone de chalandise de chaque commune. La zone d'influence de certains centres urbains dépasse les limites administratives de la wilaya de Bouira. Ceci est très remarquable pour les communes de Bouira et de Sour El Ghozlane.

D'un autre côté, ces communes occupent des terrains relativement plats dont la pente ne dépasse pas les 12% (sauf pour le cas de Souk EL Khemis). Selon leur situation, l'accessibilité géographique varie entre ; la forte pour Ain Bessem et El Hachimia, Moyenne pour Bordj Okhris, M'Chedallah, Souk El Khemis et Sour El Ghozlane, mais encore faible pour Kadiria et Lakhdaria où les conditions géographiques ne le permettent pas.

La dynamique économique est renforcée par l'installation des entreprises nationales de l'agriculture et des activités tertiaires. L'importance du tissu économique est traduite par les taux d'emplois les plus élevés qui dépassent largement 30%. L'évolution du taux d'emploi pendant la période étudiée est négative à M'Chedallah, Ain Bessem, Lakhdaria et Sour El Ghozlane. On remarque ainsi une évolution négative du nombre d'employés en agriculture au profit des secteurs de l'industrie et des services. La situation administrative confirme ma dynamique orientée vers le tertiaire.

10.4.5 Des territoires fortement enclavés

Cette catégorie regroupe les 11 communes dites enclavées. L'ensemble de ces communes occupent les régions montagneuses dont le relief est caractérisé par des pentes supérieures à 12% (sauf pour Hadjra Zerga). En raison de ces caractéristiques topographiques, l'accessibilité géographique de ces communes se trouve faible à Aghbalou, Hadjra Zerga, Maala, Saharidj et Zbarbar, et très faible à Bouderbala et Guerrouma. Ait

Laaziz, Dechmia, El Mokrani et Ridane se caractérisent par une accessibilité moyenne (voir le tableau des valeurs d'accessibilité géographique). Cette accessibilité devient de plus en plus difficile en période hivernale, notamment en cas de chute de neige et de fortes précipitations.

A l'exception de Bouderbala, toutes ces communes n'ont pas de connexion directe ou indirecte à l'autoroute ou à la ligne ferroviaire. Elles sont tellement isolées que l'influence de leurs centres urbains est moyenne (sauf pour Saharidj et Ridane – Faible -).

La plupart d'entre elles abritent une population diffuse. Par contre Bouderbala et Ait Laaziz connaissent une forte concentration de la population. La situation est identique pour Aghbalou dont l'agglomération est considérée comme le premier village en Algérie en matière du nombre d'habitants installés sur les montagnes.

Toutes ces caractéristiques physiques et géographiques entravent le développement économique local de ces communes. En effet, une seule entreprise nationale spécialisée en agroalimentaire a été installée à Aghbalou. Le cadre industriel est représenté par les activités locales comme l'artisanat. L'offre en service est très faible et représente celle qui répond aux besoins de la population locale.

Sur le plan quantitatif, les résultats varient selon les caractéristiques de chaque commune. Certaines se positionnent aux derniers rangs dans le tableau de classement des communes selon les indicateurs cinétiques et de situation. D'autres, sont moyennement favorables.

10.4.6 Une économie soutenue par les conditions qualitatives

Une autre catégorie des communes dégagée de notre analyse regroupe 03 communes. Celles-ci présentent une situation économique soutenue par certaines conditions qualitatives des communes concernées.

Aomar et Djebahia sont deux communes du Nord de la wilaya. Elles se caractérisent par une forte concentration de la population dans leurs centres urbains. Ces centres urbains exercent une influence moyenne sur les autres centres urbains limitrophes. Les raisons de cette densité sont multiples. La principale renvoie au relief accidenté du terrain qui ne facilite pas l'installation des habitants. En effet, elles occupent des territoires montagneux dont la pente est supérieure à 12%. Leur accessibilité est pratiquement moyenne, vue qu'elles ont des connexions directes et indirectes à l'autoroute et à la voie ferrée.

Ath Mansour occupe un site relativement plat (<12% de pente) avec une accessibilité faible. Son relief a favorisé la dispersion de la population sous forme de Douars en ayant une densité faible. Elle bénéficie de la présence de deux sites touristiques représentés par Bordj Ath Mansour et Hadjrat Bellaredj. Ces derniers sont en état de dégradation.

Toutes ces caractéristiques ont permis d'assurer une certaine attractivité en matière d'investissement. Aomar se démarque par 03 entreprises nationales en matériaux de construction et 03 autres en chimie et textile. La dernière entreprise active dans la mécanique et l'électricité. Par contre, Ath Mansour est beaucoup plus connue par ses gisements de mines et de carrières (5 entreprises). Elle bénéficie ainsi de deux entreprises actives en chimie et textile et en matériaux de construction. A Djebahia, on n'enregistre qu'une seule entreprise spécialisée dans l'agroalimentaire.

10.4.7 Territoires à population diffuse

La dernière catégorie des communes qu'on a pu dégager à partir des différentes analyses effectuées dans les chapitres précédents, regroupe 10 communes. Celles-ci possèdent des caractéristiques foncières favorables pour la dispersion de la population sur le territoire.

Sur le plan qualitatif, la majorité de ces communes occupe un site relativement plat dont la pente est inférieure à 12% (sauf pour le cas d'Ain Turk). Cette caractéristique a permis à la population de se répandre sur les territoires des communes concernées, loin des centres urbains sous forme de villages (Douars). Cela a entraîné une diminution du taux de concentration de la population (voir le tableau de l'indice de Gini). Les territoires de ces communes sont plus au moins accessibles en raison de leur faible couverture en réseaux routiers.

Quant à l'aspect économique, la répartition de la population ne sert en rien le développement des services et ne contribue pas à l'attractivité des investisseurs. Selon les résultats de notre analyse, on constate que le tissu économique de ces territoires repose en grande partie sur les petites et moyennes entreprises, sans oublier les activités artisanales que regorge chaque commune. Quant aux grandes entreprises, on remarque qu'il y en a quelques-unes dans quatre communes. Chorfa se démarque par 09 entreprises nationales dont 03 en agroalimentaire, 02 en fourniture de bureau et 04 seule entreprise chacune de ces

domaines : matériaux de construction, chimie et textile, mécanique et électricité, mines et carrières.

Sur le plan quantitatif, cette situation témoigne de l'évolution faible des taux d'emplois. Dans la même logique, une évolution négative du nombre d'employés en agriculture au profit des activités industrielles, a été enregistrée. La main d'œuvre dans le secteur tertiaire est très limitée en raison du manque d'investissement dans ce domaine.

CONCLUSION

Notons au départ que l'un des objectifs de ce travail de recherche est d'établir une typologie des communes de la wilaya de Bouira selon le niveau de leur développement. Ceci a été rendu possible par la définition des conditions impactant la dynamique de ces territoires. Pour ce faire, nous avons mené un travail d'analyse approfondie sur le territoire à travers « le diagnostic territorial comparatif ».

Ce travail a été effectué sur quatre étapes distinctes. Dans un premier lieu, nous avons tenté de comprendre la dynamique du territoire à travers l'analyse *in situ*. Celle-ci permet de confronter les différentes composantes du territoire système. La deuxième et la troisième étape, nous ont permis d'analyser le territoire à l'aide des indicateurs cinétiques et de situation. Finalement, nous avons effectué une comparaison des territoires communaux selon les résultats de l'analyse *in situ*. Les différentes analyses effectuées ont permis d'aboutir à une typologie des communes en fonction des conditions favorables au développement.

Il est important de noter que cette typologie repose essentiellement sur un ou deux indicateurs communs entre les communes. Une autre typologie peut surgir en changeant le nombre et la combinaison de ces indicateurs. En effet, la confrontation de tous ces résultats permet d'aboutir à une typologie envisagée. Sur ce, 07 catégories de communes ont été identifiées.

En résumé, les conditions qualitatives et quantitatives, quand elles sont réunies, impactent positivement le développement des territoires (le cas de Bouira). L'absence de l'un d'eux paralyse complètement le territoire en question (le cas de Boukram).

Dans plusieurs cas, bénéficier des conditions qualitatives importantes permet de promouvoir le tissu économique. Certains territoires se trouvent enclavés en raison de leur situation géographique. A ce stade, la création des activités économique devient très difficile.

La concentration de la population sur le territoire est un facteur essentiel pour la dynamique des territoires. Une population diffuse ne contribue pas à l'attractivité des investisseurs. Elle est considérée comme un obstacle aux yeux des collectivités locales. Pour ces derniers, répondre aux besoins d'une population diffuse, demande des enveloppes financières importantes. Les territoires bénéficiant des programmes de logements,

d'équipements et des services importants, exercent une forte influence sur les territoires limitrophes.

En dernier lieu, certains territoires communaux possèdent de fortes potentialités agricoles (classe 1). Ils occupent la partie centrale de la wilaya qui se caractérise par des terrains relativement plats et une forte accessibilité. Cette richesse naturelle, permet non seulement l'autosuffisance en produits agricoles, mais, elle contribue aussi à l'attractivité territoriale.

Chapitre XI

*Le développement territorial entre l'urgence la
vision ; des éléments clés à développer*

CHAPITRE XI : LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ENTRE L'URGENCE LA VISION ; DES ELEMENTS CLES A DEVELOPPER

INTRODUCTION

Le développement territorial en tant que tel est considéré comme un objectif à atteindre par les collectivités territoriales afin d'assurer un meilleur cadre de vie pour la population en question. Sa réussite exige un certain nombre de facteurs conditionnant l'aboutissement à la finalité souhaitée. Ces outils sont inscrits dans la politique d'aménagement du territoire propre à chaque pays. Il est un dispositif qui considère le territoire comme un système complexe nécessitant une démarche complexe pour étudier ses composantes et es relations entre elles.

Dans ce chapitre nous allons mettre en exergue la relation entre les principales composantes d'un territoire (celui de Bouira en l'occurrence). Ces composantes représentent les variables à soumettre pour analyse à l'aide d'une matrice d'analyse structurelle. Afin de mener cette partie aux termes, nous avons fait appel au logiciel Micmac.

Cette méthode permet de définir les variables clés, sur lesquelles une réflexion prospective doit être portée, au lieu de se focaliser sur des projets entrepris d'une manière sectorielle. Pour ce faire, l'analyse structurelle se fait en trois étapes :

- Le recensement des variables d'un territoire,
- Définition des relations possibles entre les variables dans la matrice d'analyse structurelle,
- Recherche des variables clés par la méthode Micmac.

11.1 DEFINITION ET RECENSEMENT DES VARIABLES DU TERRITOIRE

Afin de pouvoir mener l'étape de l'analyse structurelle vers un résultat positif, la définition des variables à analyser est indispensable. En effet, une liste non exhaustive de 44 variables internes et externes (quantifiables et non quantifiables) a été dressée à partir de l'analyse *in situ* du territoire établi précédemment, de nos entretiens avec les acteurs et de nos connaissances.

La première liste des variables identifiées connaît 82 variables. Seulement, celle-ci n'a pas été retenue par ce que l'exercice de l'analyse structurelle prévoit d'utiliser un chiffre de 82 qui conduit à réaliser une matrice de 6 724 cases à remplir. Face à cette difficulté, nous avons décidé de réduire le nombre de variables à 44 tout en essayant d'être le plus exhaustif possible. La limitation du nombre des variables a été justifié par :

- La faisabilité temporelle ; où nous n'avons pas le temps pour analyser toutes les variables étant donné que certaines variables ne relèvent pas de notre domaine d'expertise,
- La faisabilité physique ; étant urbaniste de formation, on n'a pas cette possibilité de pouvoir maîtriser d'autres domaines pour analyser les variables y afférentes,
- La nécessité de la pluridisciplinarité, du moment qu'un territoire est un système complexe, la variété des variables exige une équipe pluridisciplinaire.

L'idée du territoire comme système complexe nous incite à penser aux différentes variables représentant des sous-systèmes difficilement négligeables. Le tableau de « La liste des variables adoptées » confirme la grande hétérogénéité dans les variables choisies dont certaines d'entre elles sont agrégées. Les variables retenues sont réparties sur 12 catégories relevant de nature externe et interne (voir le tableau n° 01).

Les variables internes :

1. Les variables démographiques (7 variables)
2. Les variables économiques et d'emploi (6 variables)
3. Les variables de l'habitat, des équipements et services (6 variables)
4. Les variables du tourisme et d'environnement (2 variables)
5. Les variables géographiques (4 variables)
6. Les valeurs du foncier (3 variables)
7. Les variables de participation et de gouvernance (3 variables).

Les variables externes :

8. Les variables climatiques (1 variable)
9. Les variables d'organisation administrative (3 variables)
10. Les variables de la dynamique économique (4 variables)
11. Les variables de la dynamique territoriale (2 variables)
12. Les variables relatives aux grands projets (3 variables)

Tableau 01 : La liste des variables adoptées

Les variables internes	Les variables externes
Les variables démographiques <ol style="list-style-type: none"> 1. La population totale : le nombre de la population résidant dans un territoire. 2. La structure par âge : La composition d'un territoire par catégories d'âges 3. Répartition de la population sur le territoire : cette répartition influe fortement sur la consommation des ressources et la densité urbaine. 4. Population rurale : le nombre de la population résidant dans l'espace rural 5. Population urbaine : le nombre de la population résidant dans les agglomérations urbaines 6. Le solde migratoire : un phénomène qui exprime le déplacement de la population d'un territoire à un autre pour diverses raisons. 7. La population active : le nombre de la population en âge de travailler dans un territoire 	Les variables climatiques <ol style="list-style-type: none"> 1. Les conditions climatiques : elles traduisent caractéristiques climatiques de chaque région.
Les variables économiques et d'emploi <ol style="list-style-type: none"> 1. Offres d'emplois : Le nombre d'emplois crée dans un territoire par les différentes activités économiques. 2. Répartition géographique de la population active : Cette répartition témoigne de la disponibilité de l'emploi et de la dynamique économique. 3. Population en chômage : Nombre des personnes sans emploi. Témoigne du taux d'emploi faible. 4. Le progrès technologique : L'introduction des nouvelles technologies d'informations dans le processus de développement territorial contribue à abolir les distances physiques et de gommer les disparités régionales. 5. Le tissu économique endogène : (inclut les zones d'activités et industrielles et les types d'activités (agricoles, touristiques, artisanales, ...). Il traduit la production à l'intérieur du territoire par des facteurs endogènes comme le développement du capital humain, les savoir-faire, le progrès technique, sans aucune influence externe. 	Les variables d'organisation administratives <ol style="list-style-type: none"> 1. La nature des décisions : Les décisions concernant les projets de développement peuvent être centralisées ou participatives. 2. Les textes législatifs : tous les textes législatifs promulgués. 3. Le financement et l'encouragement de l'état : les financements contribuent à créer des richesses et d'el' emploi.

<p>6. Nature de l'activité économique : on parle d'un tissu économique mono activité, économie diversifiée.</p>	
<p>Les variables de l'habitat, des équipements et services</p>	<p>Les variables de la dynamique économique</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Typologie d'habitat : il s'agit des types d'habitat (collectif, individuel) 2. Foncier urbanisable : les disponibilités foncières urbanisables 3. Système de transport : englobe tous types de transport collectif, le transport urbain 4. Équipements publics et privés : présence et répartition des équipements ainsi que leurs insuffisances. 5. Services publics : (eau, assainissement, électricité, gaz, gestion des déchets) 6. Zone de chalandise : l'importance de la zone de chalandise et son impact sur le territoire. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Investissements étrangers : les différentes entreprises réalisées par les investisseurs étrangers. 2. Les crises économiques : la situation de l'économie mondiale. 3. Attractivité régionale, nationale et internationale : l'attractivité territoriale a une influence sur le développement ou non des territoires. 4. Le tissu économique exogène : Il traduit la production à l'intérieur du territoire par des facteurs externes au système de production, notamment dans le cadre décisionnel.
<p>Les variables du tourisme et d'environnement</p>	<p>Les variables de la dynamique territoriale</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Valorisation des atouts touristiques : situation, répartition et aménagement des sites touristiques. 2. Qualité de l'environnement : (déchets, CET, respect de l'environnement, préservation des forêts, préservation des ressources naturelles). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dépendance à la capitale Alger : la capitale d'Alger absorbe plus de personnes pour diverses raisons. 2. Influence des grandes villes : les grandes villes exercent une grande influence sur les petites villes.
<p>Les variables géographiques</p>	<p>Les variables relatives aux grands projets</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Accessibilité territoriale : réseaux routier et facilité de déplacement. Expliquée par la couverture en réseau routier et connectivité. 2. Réseau routier : (répartition du réseau, couverture de territoire, connectivité du réseau, état du réseau, desserte locale, ...) 3. Relief du terrain : la nature topographique des terrains 4. Enclavement des territoires : territoires non accessibles. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les autoroutes : facilitent la circulation, contribuent au développement économique, ... 2. Les barrages : une source d'eau pour la consommation, l'irrigation et présentent des destinations privilégiées pour certaines personnes. 3. La nouvelle ligne ferroviaire électrique : un moyen de déplacement rapide.
<p>Les valeurs du foncier</p>	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Nature juridique des terrains : Les terrains peuvent avoir différentes natures juridiques. 2. Caractéristiques des sols : traduites par les différentes occupations ; agricoles, forestiers, marécage. 3. Rareté du foncier urbanisable : terrains urbanisables consommés, elle représente un obstacle pour le développement. 	
<p>Les variables de participation et de gouvernance</p>	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Accès à l'information : La population a le droit d'accéder à toutes les informations utiles. 2. Implication de la population dans les projets de territoire : Elle met l'accent sur les types d'informations et le niveau d'accessibilités à toutes sortes d'informations et de données. 3. Le rôle des associations : Les associations sont considérées comme des acteurs actifs à impliquer dans les différents projets de territoires. Les 	

associations défendent l'intérêt général des citoyens et transmettre leurs besoins aux élus.
--

Source : Auteur, 2021

11.2 DEFINITION DES RELATIONS POSSIBLES ENTRE LES VARIABLES

Dans un monde plus systémique dans sa dynamique, toutes les variables tissent des relations entre elles. Une variable ne peut être existée que par ses relations vivantes (directes ou indirectes). Théoriquement, il existe trois types de relations. La première explique l'existence d'une relation entre deux variables et que chacune d'elle exerce une influence sur l'autre. Le deuxième type exprime une influence soutenue par une troisième variable intermédiaire. En enfin, un dernier type qui correspond à une influence exercée sur deux variables par une même variable.

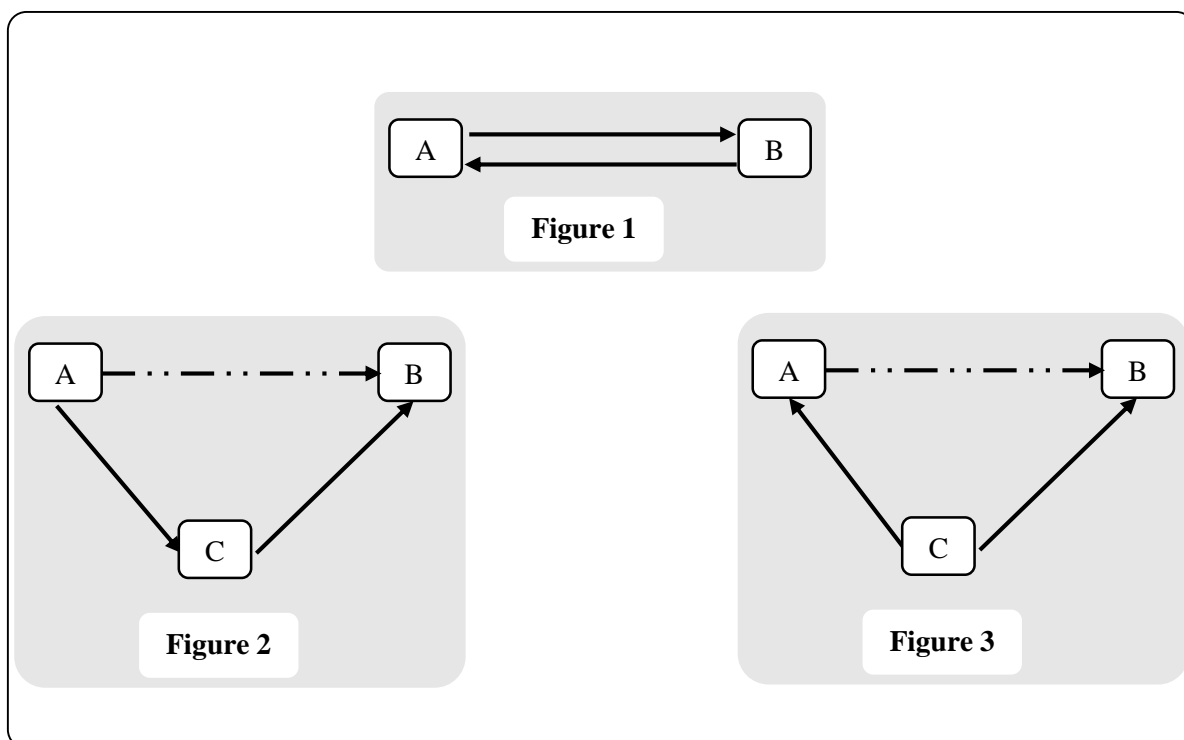


Figure 01 : Schéma explicatif des types de relation entre les variables

Source : Michel GODE, 2007.

Après avoir déterminé les différentes variables, on a procédé à la définition des relations directes entre celles-ci à travers la matrice d'analyse structurelle. Par souci d'espaces limités pour insérer ces variables dans le logiciel Micmac, nous avons donné un code pour chaque variable (voir le tableau n° 02). La description de chaque variable permet de faciliter le remplissage de la matrice en comprenant le sens et la nature d'influence de chacune d'elles sur les autres.

Tableau 02 : Abréviations et définitions de chaque variable

N°	INTITULE LONG	INTITULE COURT	DESCRIPTION
1	Population Totale	PT	Le nombre de la population résidant dans un territoire.
2	Structure par âge	SPA	Composition de la population par âge.
3	Répartition de la population sur le territoire	RPST	Nombre de population dans chaque commune
4	Population Rurale	PR	Nombre de la population résidant dans un espace rural
5	Population Urbaine	PU	Nombre d'habitants dans une agglomération urbaine
6	Solde migratoire	SM	un phénomène qui exprime le déplacement de la population d'un territoire à un autre pour diverses raisons.
7	Population active	PA	Nombre de la population en âge de travailler dans un territoire.
8	Les offres d'emplois	OE	Nombre d'emplois créés dans un territoire par les différentes activités économiques.
9	Répartition géographique de la population active	RGPA	Témoigne de la disponibilité de l'emploi et de la dynamique économique.
10	Population en chômage	PO	Nombre des personnes sans emploi. Témoigne du taux d'emploi faible
11	Progrès Technique	PTc	L'introduction des nouvelles technologies d'informations dans le processus de développement territorial
12	Tissu économique endogène	TEE	Il traduit la production à l'intérieur du territoire par des facteurs endogènes comme le développement du capital humain, les savoir-faire, le progrès technique, sans aucune influence externe.
13	Tissu économique exogène	TEEx	Il traduit la production à l'intérieur du territoire par des facteurs externes au système de production, notamment dans le cadre décisionnel.
14	Nature de l'activité économique	NAE	Tissu économique de mono activité ou économie diversifiée.
15	Typologie d'habitat	TH	Présente les types d'habitats ; individuels ou collectifs.
16	Foncier urbanisable	FU	Les disponibilités foncières urbanisables.
17	Système de transport	ST	Englobe tous types de transport collectif, le transport urbain
18	Equipements publics et privés	EPP	Présence et répartition des équipements ainsi que leurs insuffisances.
19	Services publics	SP	(eau, assainissement, électricité, gaz, gestion des déchets)
20	Zone de chalandise	ZC	L'importance de la zone de chalandise et son impact sur le territoire.
21	Valorisation des atouts touristiques	VAT	Situation, répartition et aménagement des sites touristiques
22	Qualité de l'environnement	QE	(déchets, CET, respect de l'environnement, préservation des forêts, préservation des ressources naturelles)
23	Accessibilité territoriale	AcT	Réseaux routier et facilité de déplacement. Expliquée par la couverture en réseau routier et connectivité.
24	Réseau routier	RR	(répartition du réseau, couverture de territoire, connectivité du réseau, état du réseau, desserte locale,)
25	Relief du terrain	RT	La nature topographique des terrains.
26	Enclavement des territoires	EDT	Territoires non accessibles.
27	Nature juridiques des terrains	NJDT	Les terrains peuvent avoir différentes natures juridiques.

28	Occupation des sols	ODS	Traduites par les différentes occupations ; agricoles, forestiers, marécage.
29	Rareté du foncier urbanisable	RDFU	Terrains urbanisables consommés, elle représente un obstacle pour le développement.
30	Accès à l'information	AAI	La population a le droit d'accéder à toutes les informations utiles.
31	Implication de la population dans des projets de territoires	IPPT	Elle met l'accent sur les types d'informations et le niveau d'accessibilités à toutes sortes d'informations et de données.
32	Rôle des associations	ROA	Les associations défendent l'intérêt général des citoyens et transmettent leurs besoins aux élus.
33	Les conditions climatiques	CC	Elles traduisent caractéristiques climatiques de chaque région.
34	La nature des décisions	NDD	Les décisions concernant les projets de développement peuvent être centralisées ou participatives.
35	Les textes législatifs	TL	Tous les textes législatifs promulgués.
36	Financement et encouragement de l'état	FEE	Les financements contribuent à créer des richesses et de l'emploi.
37	Investissements étrangers	IE	Les différentes entreprises réalisées par les investisseurs étrangers.
38	Les crises économiques	CE	La situation de l'économie mondiale.
39	Attractivité régionale, nationale et internationale	ARNI	L'attractivité territoriale a une influence sur le développement ou non des territoires.
40	Dépendance à la capitale Alger	DCA	La capitale d'Alger absorbe plus de personnes pour diverses raisons.
41	Influence des grandes villes	IDGV	Les grandes villes exercent une grande influence sur les petites villes.
42	Les autoroutes	LA	Ils facilitent la circulation, contribuent au développement économique.
43	Les barrages	LB	Une source d'eau pour la consommation, l'irrigation et présentent des destinations privilégiées pour certaines personnes.
44	La nouvelle ligne ferroviaire électrique	NLFE	Un moyen de déplacement rapide.

Source : Auteur, 2021

11.2.1 Remplissage et caractéristiques de la matrice d'analyse structurelle

Le remplissage de la matrice a été effectué en notant l'influence directe de chaque variable en ligne sur les autres variables des colonnes. Il est important de signaler que toutes les relations indirectes ont été évitées dans cette étape. Les influences ont été notées de 0 à 3 suivant l'importance d'influence de chaque variable sur les autres.

0 : pas d'influence

1 : influence faible

2 : influence moyenne

3 : influence forte

Ce remplissage conduit à poser $(n \times n - 1)$ questions, soit 1892 cases à remplir pour 44 variables. Le taux de remplissage de la matrice est de 61,12% ce qui exprime un nombre important des relations directes considérées entre les variables.

Le tableau ci-après présente les caractéristiques de la matrice établie. On peut remarquer que le nombre d'influences nulles (0), soit 772 cas, est supérieur à tous les autres types d'influences. Par la suite, les influences moyennes se placent au deuxième rang avec 487 cas. Et finalement, les influences fortes qui représentent 377 cas contre 300 cas pour les faibles influences. En effet, ces résultats mettent en lumière la nature des influences moyennes entre les variables étudiées.

INDICATEUR	VALEUR
Taille de la matrice	44
Nombre d'itérations	2
Nombre de zéros	772
Nombre de un	300
Nombre de deux	487
Nombre de trois	377
Nombre de P	0
Total	1164
Taux de remplissage	60,12397%

Sommes de la matrice. (Auteur)

11.2.2 La matrice d'entrée et les influences directes des variables

Après avoir défini les variables adoptées pour notre analyse structurelle, il est question de saisir les différents résultats issus de la matrice d'entrée appelée ainsi la matrice d'influence directe).

La première lecture à effectuer consiste à calculer les sommes des lignes et des colonnes pour définir les deux catégories de variables (voir le tableau n° 03) :

- **Les variables motrices** ; qui influencent le plus les autres variables. Elles représentent la somme de toutes les lignes.
- **Les variables dépendantes** ; qui subissent qui les plus influencées et représentent la somme de colonnes.

Tableau 03 : Le nombre total des influences de chaque variable

N°	VARIABLE	TOTAL DES LIGNES	TOTAL DES COLONNES
1	Population Totale	61	42
2	Structure par âge	30	14
3	Répartition de la population sur le territoire	58	17
4	Population Rurale	50	56
5	Population Urbaine	43	99
6	Solde migratoire	19	82
7	Population active	69	81
8	Les offres d'emplois	55	78
9	Répartition géographique de la population active	62	76
10	Population en chômage	42	59
11	Progrès Technique	69	46
12	Tissu économique endogène	79	96
13	Tissu économique exogène	76	74
14	Nature de l'activité économique	74	80
15	Typologie d'habitat	65	64

16	Foncier urbanisable	71	51
17	Système de transport	76	58
18	Equipements publics et privés	79	74
19	Services publics	81	62
20	Zone de chalandise	45	50
21	Valorisation des atouts touristiques	39	47
22	Qualité de l'environnement	57	39
23	Accessibilité territoriale	80	56
24	Réseau routier	79	60
25	Relief du terrain	38	41
26	Enclavement des territoires	56	54
27	Nature juridiques des terrains	44	35
28	Occupation des sols	61	75
29	Rareté du foncier urbanisable	68	49
30	Accès à l'information	55	50
31	Implication de la population dans des projets de territoires	66	51
32	Rôle des associations	43	33
33	Les conditions climatiques	27	7
34	La nature des décisions	55	23
35	Les textes législatifs	43	2
36	Financement et encouragement de l'état	71	75
37	Investissements étrangers	43	88
38	Les crises économiques	43	17
39	Attractivité régionale, nationale et internationale	58	101
40	Dépendance à la capitale Alger	28	55
41	Influence des grandes villes	56	65
42	Les autoroutes	39	33
43	Les barrages	24	31
44	La nouvelle ligne ferroviaire électrique	28	59
	Totaux	2405	2405

Source : Auteur, 2021.

D'une simple lecture du tableau du « nombre total des influences de chaque variable », on peut constater que la variable la plus influente est celle des « services publics » qui réunit un nombre total de 81 influences sur les autres variables, tout en subissant 62 influences. D'un autre côté, la variable la plus dépendante correspond à « l'attractivité régionale, nationale et internationale » qui se trouve dépendante des autres variables en réunissant un nombre total de 101 influences subies.

11.3 LES RESULTATS DE L'ANALYSE STRUCTURELLE ; UNE CLASSIFICATION DES VARIABLES SELON LES INFLUENCES DIRECTES

A partir de de la matrice d'analyse structurelle (voir annexe) qui définit les influences des variables, nous procédons dans cette partie à présenter les résultats issus de cette matrice. En fonction des données collectées, toutes les variables analysées sont représentées sur le plan influences/dépendances (Figure n° 02) obtenu à partir du logiciel Micmac. Les résultats peuvent être classés en 04 catégories.

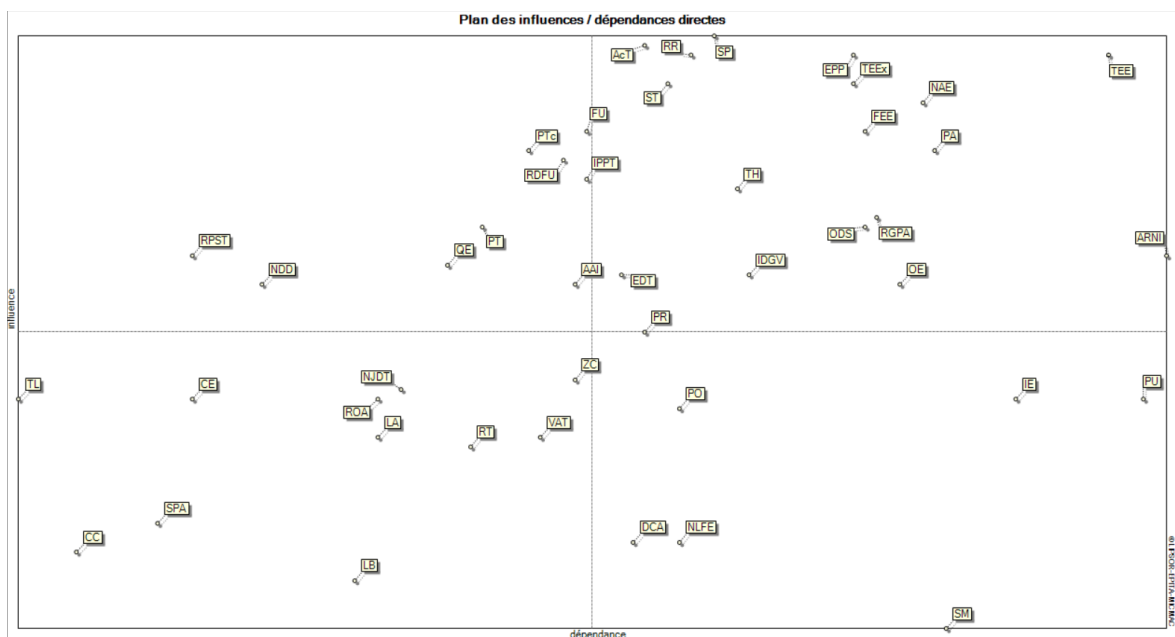
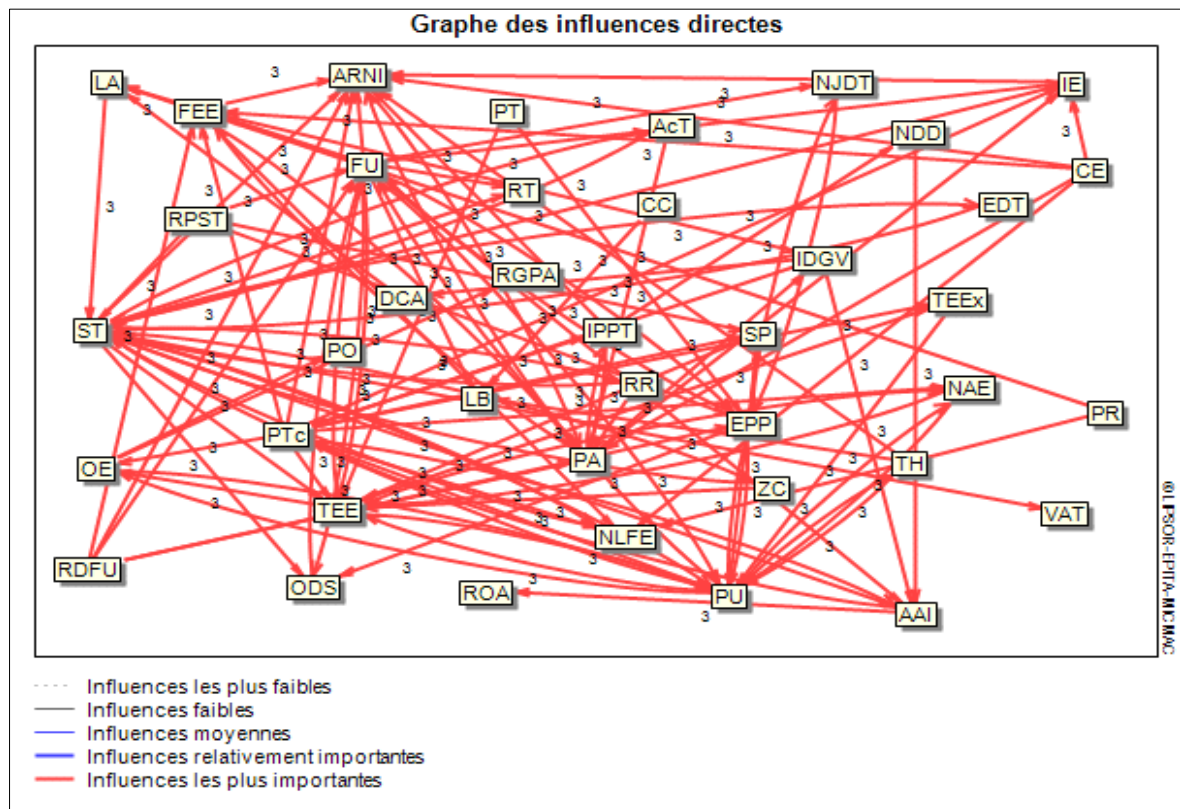


Figure 02 : Plan des influences/dépendances directes des variables
Source : Auteur, 2021.

Le graphe ci-après montre clairement les ratios directes entre les variables du territoire système de Bouira.



11.3.1 Des variables de forte influence et de dépendance réduite

Les variables de cette catégorie se caractérisent par une forte influence et de dépendance par rapport aux autres variables. Elles sont généralement les variables les plus explicatives qui conditionnent le territoire système. Selon nos résultats, cette catégorie réunit 09 variables (voir le tableau n° 04).

Tableau 04 : Liste des variables d'entrée (forte influence et de dépendance réduite)

N°	Variable	Total des lignes	Total des colonnes
30	Accès à l'information	55	50
34	La nature des décisions	55	23
22	Qualité de l'environnement	57	39
3	Répartition de la population sur le territoire	58	17
1	Population Totale	61	42
31	Implication de la population dans des projets de territoires	66	51
29	Rareté du foncier urbanisable	68	49
11	Progrès Technique	69	46
16	Foncier urbanisable	71	51

Source : Auteur, 2021

« Le foncier urbanisable » (variable 16) et « la rareté du foncier urbanisable » (variable 29) sont classées comme les premières variables de la catégorie étant leur forte influence. Le foncier urbanisable influe sur les autres variables par le fait qu'il est utilisé pour toutes les différentes actions et aménagements sur le territoire. Elle se trouve peu influencée car sa situation, sa nature et ses caractéristiques déterminent son affectation. Le cas le plus tangible qui peut expliquer cette relation nous renvoie à la consommation des terrains agricoles de classe I pour des fins d'urbanisation au niveau de la commune de Bouira. En effet, la rareté du foncier urbanisable a conduit à une série d'actions renvoyant chacune à l'une des variables de notre matrice. On parle donc des programmes de logements, des équipements, des services publics, de la participation des citoyens des projets via leurs associations, l'ouverture des nouvelles voies, ... etc.

« Le progrès technique » (variable 11) est ainsi la variable la plus influente car l'utilisation des nouvelles technologies peut avoir des changements et des effets sur plusieurs niveaux, d'autant plus, sur la plupart des variables. En matière de gouvernance et de la démocratie participative, les variables ; « implication de la population dans des projets de territoires » (variable 31) ; « la nature de la décision » (variable 34) ; « l'accès à l'information » (variable 30), ont une forte influence sur les autres variables. L'implication de la population est une priorité selon les principes du développement durable et contribue à éviter pas mal d'obstacles dans l'avenir. Dans le souci d'occupation équilibrée du territoire, la population a le droit d'avoir accès aux différentes informations fournies. Sur ce, « le nombre total de la population » (variable 1) et sa « répartition sur le territoire » (variable 3) portent des impacts sur les différentes variables. La « qualité de l'environnement » (variable 22) devient actuellement un souci pour la majorité où tout le monde est en quête d'un environnement sain pour y vivre.

11.3.2 Des variables de forte influence et de forte dépendance

Cette catégorie regroupe les variables qui se caractérisent à la fois par une forte influence et une forte dépendance. Ce sont les variables dites relais qui sont de nature stables, car toute action menée sur l'une d'elles aura des effets sur les autres et par conséquent sur elle-même (feedback) (voir le tableau n° 05).

Tableau 05 : Liste des variables relais (forte influence et forte dépendance)

N°	Variable	Total des lignes	Total des colonnes
23	Accessibilité territoriale	80	56
39	Attractivité régionale, nationale et internationale	58	101
26	Enclavement des territoires	56	54
18	Equipements publics et privés	79	74
36	Financement et encouragement de l'état	71	75
41	Influence des grandes villes	56	65
8	Les offres d'emplois	55	78
14	Nature de l'activité économique	74	80
28	Occupation des sols	61	75
7	Population active	69	81
4	Population Rurale	50	56
9	Répartition géographique de la population active	62	76
24	Réseau routier	79	60
19	Services publics	81	62
17	Système de transport	76	58
12	Tissu économique endogène	79	96
13	Tissu économique exogène	76	74
15	Typologie d'habitat	65	64

Source : Auteur, 2021

Le graphe du plan d'influences/dépendances directes montre clairement les 18 variables qui font partie intégrante de cette catégorie. La première lecture de ces résultats montre que cette catégorie inclue les deux variables qui affichent la plus forte influence (variable 19) et la plus forte dépendance (variable 39).

Cinq séries de variables peuvent être définies dans la catégorie des variables relais. En effet, il en ressort de la lecture de ce graphe l'influence déterminante de la variable du « tissu économique endogène » (variable 12) dans le système territorial de Bouira. Cette variable est considérée comme la clé de la création des richesses et de l'emploi. Elle est donc un facteur important pour une meilleure qualité de vie dans le territoire. Seulement, plusieurs variables conditionnent sa réussite. Ceci explique bien évidemment que cette variable (tissu économique endogène) est très dépendante.

D'autres variables primordiales de types économiques sont à considérer (2^{ème} série) ; « les équipements publics et privés » (variable 18), « le tissu économique exogène » (variable 13), « la nature de l'activité économique » (variable 14), « le financement et l'encouragement de l'état » (variable 36) et « la population active » (variable 7).

La troisième série des variables de cette catégorie comprend les variables de « l'accessibilité territoriale » (variable 23), « les services publics » (variable 16), « le système du transport » (variable 17) et « le réseau routier » (variable 24). Ces variables sont très influentes mais moyennement dépendantes. En effet, l'accessibilité territoriale est

fortement liée au système de transport et à l'existence d'un réseau routier efficace. Les trois variables sont conditionnées par « le nombre de la population totale » (variable 1) à desservir, « la répartition de celle-ci dans le territoire » (variable 3) et « le relief du terrain » (variable 24).

La variable de « l'attractivité régionale, nationale et internationale » (variable 39) se détache des autres variables par sa forte dépendance aux autres (101 influences subies) en formant elle seule la troisième série. Pour assurer une attractivité territoriale, plusieurs facteurs doivent être pris en considération. C'est pourquoi la (variable 39) dépend de plusieurs autres notamment ; « le réseau routier » (variable 24), « les équipements publics et privés » (variable 18), « les services publics » (variable 19), « les offres d'emplois » (variable 8), ... etc.

La dernière série des variables regroupe les 07 variables d'occupation du territoire. Dans cette série apparaissent en position intermédiaire « la typologie d'habitat » (variable 15), « la répartition géographique de la population active » (variable 9), « occupation des sols » (variables 28), « les offres d'emplois » (variable 8), « influence des grandes villes » (variable 41), « enclavement des territoires » (variable 26) et « la population rurale » (variable 4), ... etc.

Finalement, certaines variables de cette catégorie (variables relais) sont considérées comme des enjeux du système territorial de Bouira. C'est dans l'objet du développement territorial équilibré que ces variables deviennent des enjeux pour les collectivités locales.

11.3.3 Les variables résultats de forte dépendance et de faible influence

La troisième catégorie des variables regroupe les 06 variables qui se caractérisent par une faible influence et une forte dépendance (voir le tableau n° 06).

Tableau 06 : Liste des variables résultats (faible influence et forte dépendance)

N°	Variable	Total des lignes	Total des colonnes
5	Population Urbaine	43	99
37	Investissements étrangers	43	88
6	Solde migratoire	19	82
44	La nouvelle ligne ferroviaire électrique	28	59
10	Population en chômage	42	59
40	Dépendance à la capitale Alger	28	55

Source : Auteur, 2021

Bien évidemment, les variables de ; « population en chômage » (variable 10), « dépendance à la capitale Alger » (variable 40), « nouvelle ligne ferroviaire électrique » (variable 44), « l'investissement étranger » (variable 37), « population urbaine » (variable 5)

et « le solde migratoire » (variable 6) sont des variables qui n'ont pas de grandes influences les autres variables. A contrario, elles subissent des influences considérables. Elles sont généralement expliquées par les variables de la catégorie 1 (variables d'entrée) et celles de la catégorie 2 (variables relais).

« La population en chômage » (variable 10) s'accroît et diminue en fonction « des offres d'emplois » (variable relai 8), de la dynamique du « tissu économique endogène » (variable relai 12) et « exogène » (variable relai 13), et bien d'autres activités créatrices d'emplois, sur le « foncier urbanisable » (variable 40). La dépendance à la capitale Alger » (variable 40) peut être renforcée ou évitée en fonction des stratégies adoptées par les collectivités locales. En effet, l'idéal est de satisfaire les besoins locaux dans les différents domaines pour réduire cette dépendance (DUAC de Bouira, 2021). Ceci peut être assuré par la réalisation des différents « équipements publics et privés » (variable relai 18) qui répondent aux enjeux locaux, régionaux, nationaux et même internationaux. La « création de l'emploi » (variable 8) et la réduction de « l'influence des grandes villes » (variable relai 41) contribuent à maintenir la main d'œuvre locale au sein du territoire de Bouira (DIM de Bouira. 2021).

« La nouvelle ligne ferroviaire électrique » (variable 44) est l'un des projets lancés depuis les années de 2010, et qui demeure à l'arrêt jusqu'à nos jours. Cet arrêt peut être justifié par les obstacles rencontrés avec les citoyens (propriétaires des terrains). La réussite de ce projet dépend du « financement et d'encouragement de l'état » (variable relai 36) et de « la nature des décisions » (variable d'entrée 34) en l'occurrence celle qui fait appel à la concertation et à la participation de tous les acteurs du territoire. À l'heure actuelle, les influences de ce projet sont réduites, mais potentiellement, après sa mise en service, elles peuvent affecter plusieurs variables. On parle alors du « système de transport (variable 17), de « l'autoroute » (variable 42) « les investissements étrangers » (variable 37), ... etc.

« La population urbaine » (variable 5) se trouve très influencée (99 influences subies) au lieu d'être influentes par la recherche des conditions favorables à son épanouissement. La situation est identique pour les variables du « solde migratoire » (variable 6) et les « investissements étrangers » (variable 37). Cette dernière, si elle est bien développée, peut influencer positivement « le solde migratoire » (variable 6).

Il est important de noter que les variables de cette catégorie sont très influencées par les autres variables de la matrice des influences directes. Quoique les relations directes de la matrice ne montrent pas ça, mais, les relations indirectes sont porteuses

d'éclaircissement. Certaines relations entre deux variables peuvent être assurées par l'intermédiaire d'une troisième variable.

11.3.4 Les variables peu influentes et peu dépendantes

La dernière catégorie correspond aux 11 variables qui se caractérisent par une faible influence et une faible dépendance (voir le tableau n° 07). Dans l'optique d'assurer un développement territorial équilibré, la recherche des variables essentielles à cet effet s'impose.

Selon les résultats obtenus par la matrice d'analyse structurelle, on constate que ces variables ont une faible influence sur les autres variables. Ceci peut être expliqué par le fait que ces variables sont exclus par le logiciel Micmac.

Tableau 07 : Liste des variables exclus (faible influence et faible dépendance)

N°	Variable	Total des lignes	Total des colonnes
43	Les barrages	24	31
33	Les conditions climatiques	27	7
2	Structure par âge	30	14
25	Relief du terrain	38	41
21	Valorisation des atouts touristiques	39	47
42	Les autoroutes	39	33
32	Rôle des associations	43	33
35	Les textes législatifs	43	2
38	Les crises économiques	43	17
27	Nature juridiques des terrains	44	35
20	Zone de chalandise	45	50

Source : Auteur, 2021

11.4 UN SYSTEME TERRITORIAL INFLUENCE PAR LES RELATIONS INDIRECTES

La matrice de l'analyse structurelle nous ont permis de définir les différentes interactions entre les variables étudiées dans ce chapitre. En effet, des relations d'influence et de dépendance directes ont été constatées et analysées dans la partie précédente.

« En outre les relations directes, il existe aussi des relations indirectes entre variables par chaînes d'influence et des boucles de variation (feed-back). Une matrice courante comportant plusieurs dizaines de variables peut renfermer plusieurs millions d'interactions sous forme de chaînes et de boucles. Il est impossibles à l'esprit humain de se représenter et d'interpréter un tel réseau de relations »(Ancelin, 1983).

Dans notre cas, la recherche des déterminants principaux du développement territorial de Bouira passe par l'examen des relations directes et indirectes entre les différentes variables composant le système territoire en question. La manipulation de la matrice d'analyse structurelle par le logiciel Micmac a permis de définir des résultats plus poussés en matière du nombre d'influences indirectes. Ces résultats représentent les relations potentielles indirectes qui peuvent surgir sur les différentes variables du système étudié (voir annexe (G) : Matrice des influences indirectes Potentielles).

Cette manipulation a permis de changer la carte de situation des variables (voir la figure n° 04). Les résultats obtenus nous permettent de distinguer 04 catégories de variables :

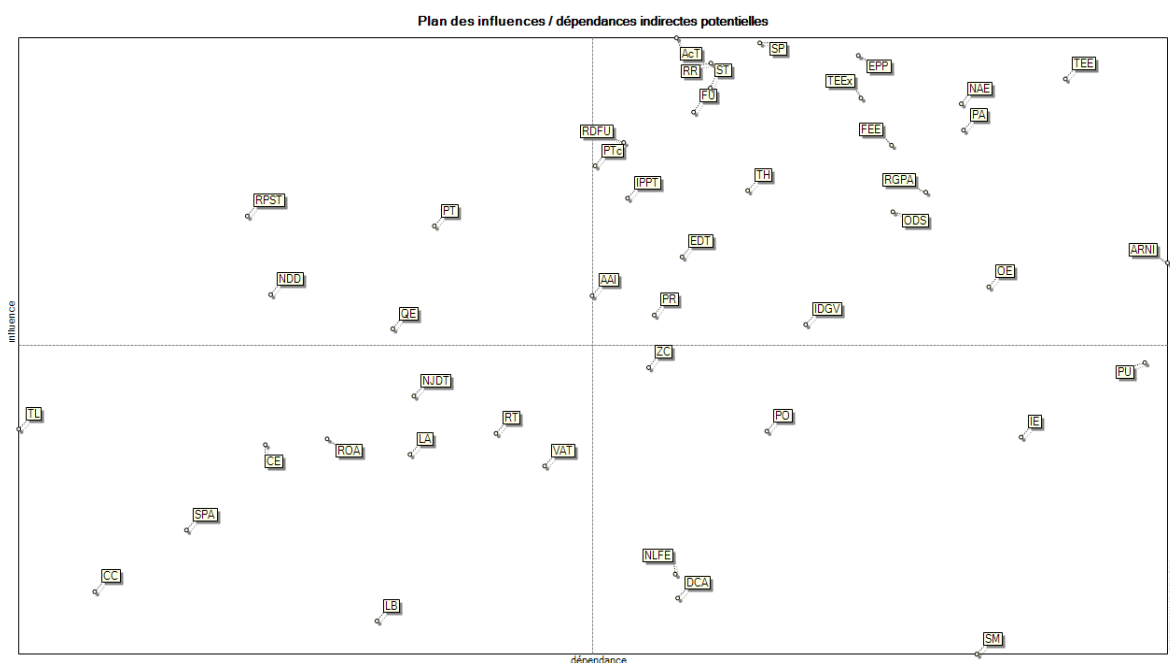


Figure 04 : Plans des influences/dépendances indirectes potentielles

Source : Auteur, 2021

A. Les variables motrices

Dites aussi les variables explicatives. Celles-ci sont représentées par « Répartition de la population sur le territoire » (variable 19), « La nature des décisions » (valeur 34), « Population Totale » (variable 1) et « la Qualité de l'environnement » (variable 8).

« La population totale » (variable 1) garde toujours sa position comme variable très influente et peu dépendante. Elle est le moteur de développement du territoire de Bouira. Cependant, ce quadrant ne contient pas beaucoup de variables. En effet, la « population totale » (variable 1) et sa « répartition sur le territoire » (variable 19) influent positivement ou négativement sur « la qualité de l'environnement » (variable 22). Comme acteur du

territoire, elle est appelée à être une partie prenante dans la « nature des décisions prises sur le territoire » (variable 34).

Selon le classement issu de la matrice d'influences directes (MID) et de la matrice des influences indirectes potentielles (MIIP), on peut constater que :

- « Le progrès technique » (variable 11) semble être très motrice et peu dépendante au premier temps (rang 14 dans le classement des variables selon leurs influences). Puis elle progresse vers une situation plus au moins importante. Elle devient une variable « relai » caractérisée par une forte influence et une forte dépendance. Elle occupe le rang 13 dans le classement des variables selon leurs influences indirectes potentielles dans la matrice MIIP.
- « La rareté du foncier urbanisable » (variable 29) subit le même sort que la première variable (Variable 11). Elle progresse du quadrant des variables explicatives au quadrant des variables relais tout en connaissant une croissance en motricité.

B. Les variables autonomes

Les variables autonomes sont celles qui se caractérisent par une faible influence et une faible dépendance. Selon le classement direct, ce quadrant comprend 11 variables et deviennent 10 dans le classement potentiel. Quatre variables sont véritablement autonomes ; « les textes législatifs » (variable 35), « les changements climatiques » (variable 33), « la structure par âge » (variable 2) et « les barrages » (variable 43).

La variable de « la zone de chalandise » (variable 20) change carrément du quadrant vers la catégorie des variables à forte dépendance et faible influence (résultats). Elle gagne donc en motricité et en dépendance. Son résultat peut être expliqué par l'évolution du tissu économique endogène (variable 12) et de la consommation du foncier urbanisable (variable 16) qui est synonyme de croissance urbaine. Cette dernière conduit au développement des différentes activités économiques (notamment commerciales), influent par conséquent sur la zone d'influence d'une ville.

Selon le classement des matrices MID et MIIP, nous pouvons constater que :

- Les variables de « nature juridique des terrains » (variable 27) et le « relief du terrain » (variable 25) gagnent en motricité. La première s'efforce à apparaître car la wilaya de Bouira souffre du problème de la « rareté du foncier urbanisable » (variable 29). La deuxième variable explique le défi de se lancer dans le développement local en essayant de surmonter les différentes contraintes susceptibles d'émerger.

- Les variables de « valorisation des atouts touristiques » (variable 21) et de la « crise économique » (variable 38) connaissent une perte considérable en motricité mais légère en dépendance.
- La variable de « autoroutes » (variable 42) est la seule qui garde sa motricité (rang 42 dans le classement des variables selon leurs influences dans la matrices MID et MIIP), tout en accroissant sa dépendance.
- La dernière variable du « rôle des associations » (variable 32) connaît une chute fatale en motricité et en dépendance.

C. Les variables résultats ; une croissance en dépendance remarquable

Les variables de cette catégorie connaissent une légère évolution. On constate que trois variables sont véritablement dépendantes ; « la population urbaine » (variable 5), « l'investissement étranger » (variable 37) et « le solde migratoire » (variable 6).

Selon le classement des matrices MID et MIIP, on remarque que :

- « Le solde migratoire » (variable 6) devient une variable plus dépendante en gagnant en dépendance et en motricité.
- « La population urbaine » (variable 5) occupe le rang de la variable la plus importante du quadrant. Elle affiche un résultat positif en motricité et en dépendance.
- « La dépendance à la capitale Alger » (variable 40) et la « population en chômage » (variable 10) gagnent légèrement motricité mais deviennent plus dépendantes. Ces deux variables sont fortement liées au développement du « tissu économique endogène » (variable 12) et « exogène » (variable 13), aux « équipements publics et privés » (variable 18) et à « l'investissement étranger » (variable 37), qui perdent toutes en motricité et en dépendance.
- La variable de « l'investissement étranger » (variable 37) et de la « nouvelle ligne ferroviaire électrique » (variable 44) connaissent un recul important en motricité et en dépendance.

D. Les variables relais

Ce quadrant compte le plus grands de variables (23 variables) dont l'évolution est déséquilibrée. Elles affichent une grande dépendance et une grande motricité. La première lecture de ces résultats montre que la position détachée des deux variables. La première représente « Le tissu économique endogène » (variable 12) qui connaît une perte en motricité et une stabilité en dépendance. Elle occupe la troisième position dans le classement des variables selon leurs influences et leurs dépendances selon les matrices MID et MIIP (voir

tableaux de classements des variables). La deuxième correspond à « l'attractivité régionale, nationale et internationale » (variable 39) qui connaît une stabilité en dépendance avec une légère perte en motricité. Le classement selon les influences (rang 21 en MID et 22 en MIIP) et les dépendances (rang 1) dans les matrices MID et MIIP témoigne de ce résultat.

Selon le classement des matrices MID et MIIP, on remarque que :

- 10 variables se détachent des autres de ce quadrant par leur motricité importante. Les variables de « la population active » (variable 7), la « nature de l'activité économique (variable 14), le « financement et l'encouragement de l'état » (variable 18), « le « tissu économique endogène » (variable 12), le « tissu économique exogène » (variable 13), les « équipements publics et privés » (variable 18), les « services publics » (variable 19), le « système du transport » (variable 17), « l'accessibilité territoriale » (variable 23) et le « réseau routier » (variable 24) connaissent une légère évolution (positive et/ou négative) en influence et en dépendance. Ceci leur a permis de gagner leur stabilité en matière du rôle joué dans le processus de développement territorial de Bouira.
- « La répartition de la population active » (variable 9) et les « offres d'emplois » (variable 8) gagnent plus en dépendance. Elles se trouvent en contradiction avec le « tissu économique endogène » (variable 12) et le « tissu économique exogène » (variable 13) qui perdent en motricité et en dépendance.
- Cinq variables changent complètement de statut. Il s'agit du « progrès technique » (variable 11), le « foncier urbanisable » (variable 16), la « rareté du foncier urbanisable » (variable 29), « implication de la population dans les projets de territoire » (variable 31) et « l'accès à l'information » (variable 30). Elles se déplacent du quadrant Nord-Ouest (variables explicatives) vers celui du Nord-Est (variables relais). Leur évolution en motricité et en dépendance confirme bien ce résultat.
- La variable de « l'influence des grandes villes » (variable 41) gagne en dépendance et perd en influence. Elle peut être expliquée par le déclin constaté dans les deux variables du « tissu économique endogène » (variable 12) et le « tissu économique exogène » (variable 13).
- « L'enclavement des territoires » (variable 26) devient une variable très motrice et très dépendante. Elle est en relation étroite avec « l'accessibilité territoriale » (variable 23) qui conditionne « la répartition de la population sur le territoire » (variable 3) et la « population rurale » (variable 4).

11.5 DISCUSSION DES RESULTATS ; VERS UNE DEFINITION DES ELEMENTS CLES A DEVELOPPER

Après avoir analysé les différentes variables faisant parti du territoire système de Bouira, il est important de de procéder à la définition des variables clés pour assurer un développement territorial équilibré. 44 variables ont été soumises à une analyse à l'aide d'une matrice d'analyse structurelle et manipulée avec le logiciel Micmac. Quoique ce logiciel peu effectuer plusieurs opérations, mais dans ce travail on s'est focalisé sur deux d'entre elles. La première avait pour objet de présenter les relations directes (influences/dépendances) entre les variables étudiées. La deuxième vise à traduire les relations potentielles entre ces variables. A cet effet, des résultats ont été avancés et analysés dans les parties précédentes de ce chapitre.

Dans ce qui suit, nous allons procéder à la présentation des variables clés qui permettent d'assurer un développement territorial équilibré à Bouira. Il est important de signaler que ces résultats constituent une vision d'avenir souhaité, établie à la base des variables définies au début. Ce travail, comme on l'a signalé auparavant, nécessite une équipe pluridisciplinaire pour interpréter les résultats et les relations entre les variables.

11.5.1 Le choix des variables

Le choix des variables clés n'était pas facile. Il est clair que le travail effectué par le logiciel Micmac est important et donne des résultats difficilement interprétables par l'être humain. Ces résultats qui traduisent les relations potentielles entre les variables, sont représentés sous formes de graphes des influences indirectes potentielles. Ainsi, pour permettre de sélectionner les variables clés, il a fallu effectuer une comparaison entre les différents graphes. Ceux-ci sont représentés ci-dessous par ordre d'intensité d'influences indirectes potentielles.

11.5.1.1 Premier niveau ; intensité d'influence plus faible

« Il existe dans la matrice d'analyse structurelle de nombreuses relations indirectes entre deux variables [...] que le classement directe ne peut pas prendre en considération » (Godet, 2007).

Le graphe ci-dessous présente les influences exercées par chaque variable sur les autres. La manipulation poussée à 5% a permis de d'identifier 12 variables importantes (ayant plus d'influences) classées selon deux types d'influences :

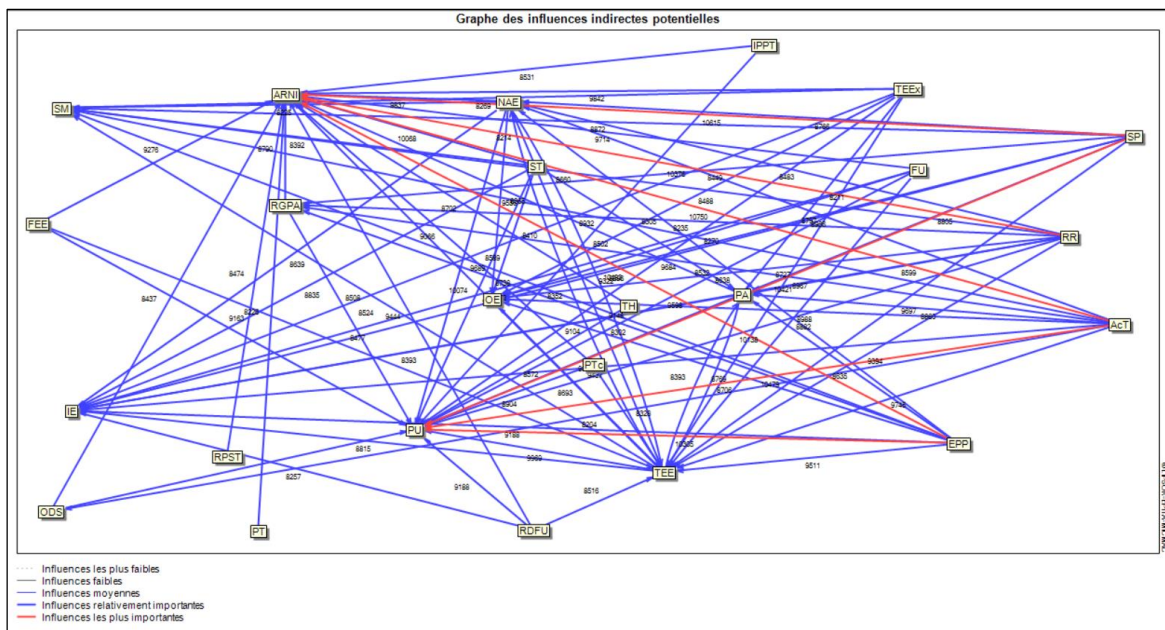


Figure 05 : Graphes des influences indirectes potentielles (5%)
Source : Auteur, 2021

A. Les variables à forte influence

Ces variables correspondent à celles qui ont subi de fortes et de moyennes influences indirectes. Il s'agit en effet des « services publics » (variable 19), les « équipements publics et privés » (variable 18), le « réseau routier » (variable 24) et « l'attractivité territoriale » (variable 23) qui sont des variables plus influentes dans ce système. Les variables de la « population urbaine » (variable 5) et « l'attractivité régionale, nationale et internationale » (variable 39) sont des variables très influentes.

B. Les variables à moyennes influences

Elles sont en nombre de 06. Le « tissu économique exogène » (variable 13) est la seule variable de cette catégorie qui exerce plus d'influences moyennes sur les autres variables. Son développement aura d'une manière systématique des impacts sur « la population urbaine » (variable 5), les « offres d'emplois » (variables 8) ou même « l'attractivité régionale, nationale et internationale » (variable 39).

A contrario, 05 variables sont très influencées. Elles subissent des influences d'ordre moyen. Il s'agit notamment de « La nature de l'activité économique » (variable 14), « les offres d'emplois » (variable 8), « le tissu économique endogène » (variable 12), « l'investissement étranger » (variable 37) et « le solde migratoire » (variable 6).

11.5.1.2 Niveau deux ; intensité d'influence moyenne

En application d'une multiplication matricielle poussée à 10%, on obtient un nombre plus élevé de relations indirectes entre les variables étudiées. En effet, de nouvelles variables apparaissent en donnant de l'importance aux relations cachées.

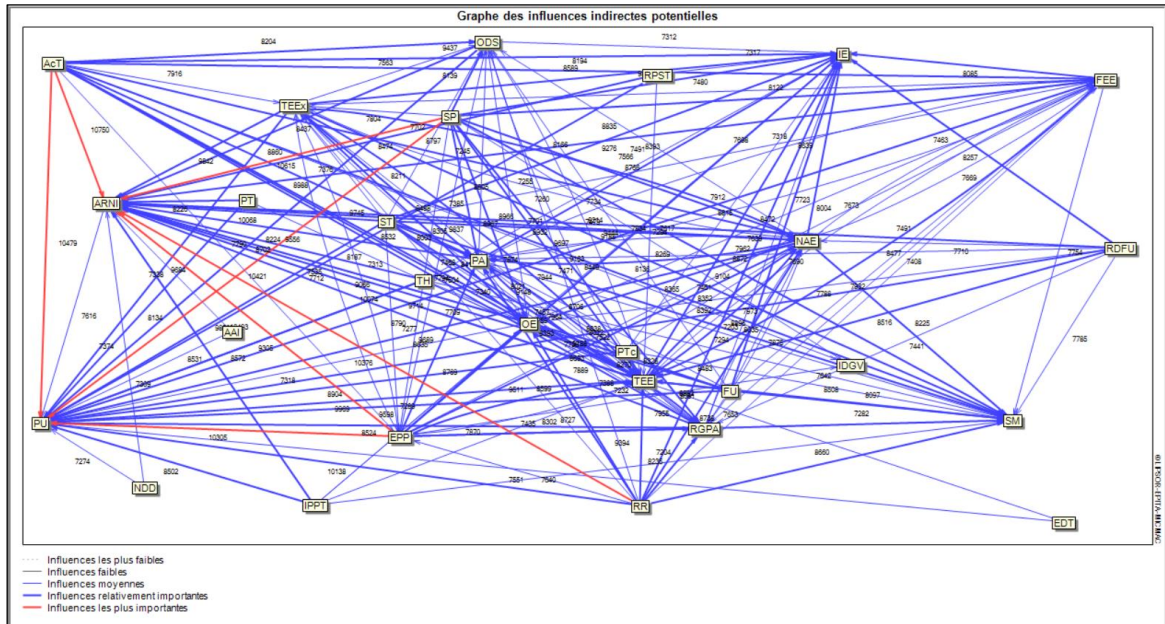


Figure 06 : Graphes des influences indirectes potentielles (10%)
Source : Auteur, 2021

A. Les variables à forte influence

Elles sont en nombre de 6. Elles correspondent aux mêmes variables du graphe précédent. La même interprétation a été apportée du moment qu'elles gardent les mêmes statuts. Seulement, à ce niveau, ces variables subissent encore d'autres influences de la part des autres variables. En effet, 04 variable sont très influentes (variable 19, variable 18, variable 24 et variable 23) et deux autres (variable 5 et variable 39) sont très influencées.

B. Les variables à moyenne influence

Additivement aux variables citées dans la catégorie précédente (graphe de 5%), quatre autres variables progressent pour devenir importantes dans le territoire système. Il s'agit du « financement e de l'encouragement de l'état » (variable 36), « l'occupation des sols » (variable 28), la « répartition géographique de la population totale » (variable 9) et « la population active » (variable 7).

11.5.1.3 Troisième niveau ; intensité d'influence forte

On compte dans cette catégorie (24) variables. 16 d'entre elles ont fait l'objet de présentation dans les catégories précédentes. A ce niveau d'influence, toutes les variables précédentes tissent de nouvelles relations avec d'autres variables cachées ou pas. Elles subissent de ce fait de nouvelles influences. En note ainsi, l'apparition de 07 nouvelles variables importantes par rapport à la problématique étudiée. A l'exception de « la répartition de la population sur le territoire » (variable 3) qui est très influente, les autres variables subissent un nombre important d'influences moyennes. Il s'agit de la « dépendance à la capitale Alger » (variable 40), la « typologie d'habitat » (variable 15), le « système du transport » (variable 17), le « foncier urbanisable » (variable 16), « l'influence des grandes villes » (variable 41) et la « population rurale » (variable 4).

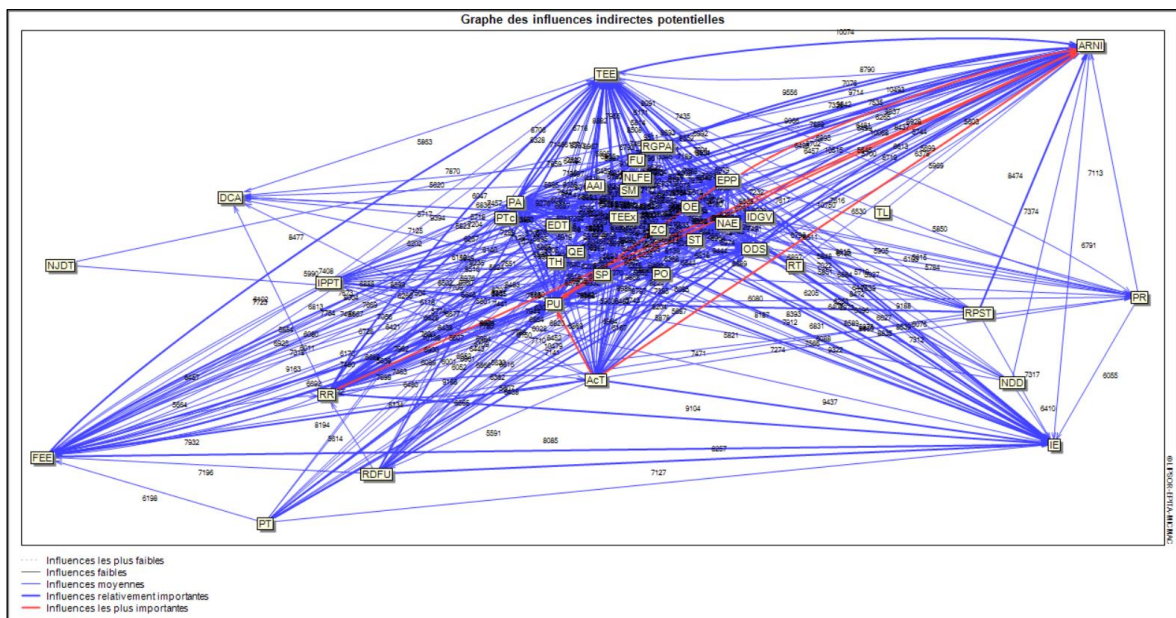


Figure 07 : Graphes des influences indirectes potentielles (25%)

Source : Auteur, 2021

11.5.1.4 Quatrième niveau ; intensité d'influence très forte

La multiplication matricielle poussée à 50% a permis d'établir un réseau de relations indirectes constitué des milliers d'influences indirectes.

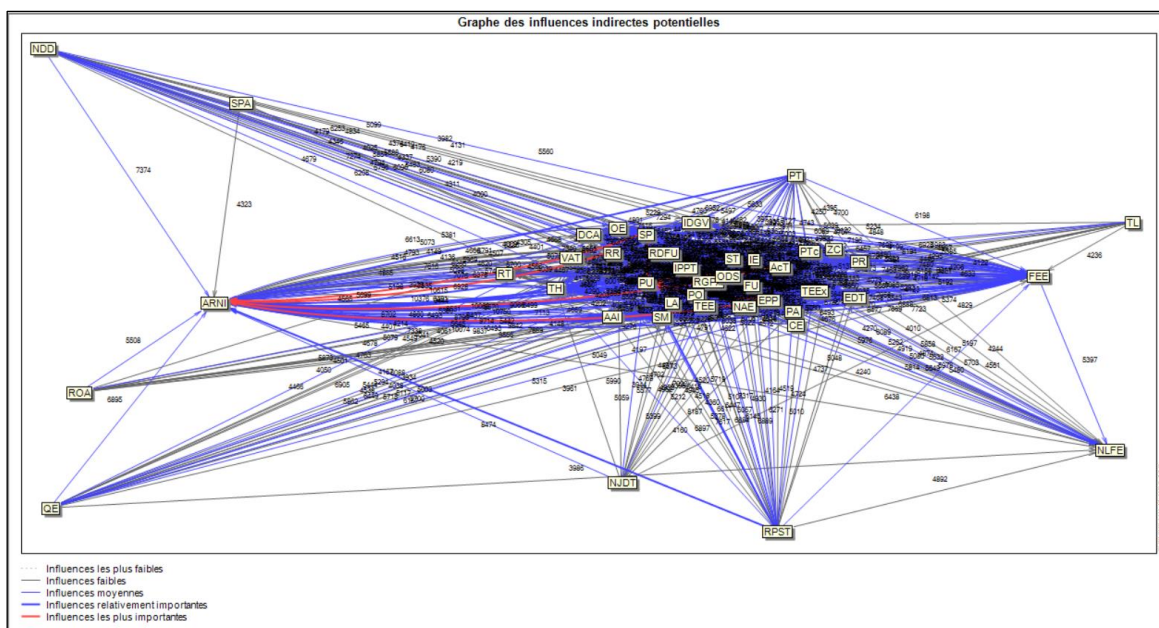


Figure 08 : Graphes des influences indirectes potentielles (50%)

Source : Auteur, 2021

La première lecture du graphe ci-dessus met en exergue la variable de « l'attractivité régionale, nationale et internationale » (variable 39) qui est très influencée en subissant de fortes et de moyennes influences. Nous constatons ainsi l'apparition de nouveaux types d'influences dit « faibles influences ».

A ce niveau on compte 30 variables importantes dont 22 d'entre elles ont été traitées dans les catégories précédentes. Les nouvelles variables apparues dans ce niveau sont en nombre de 8. « La nouvelle ligne ferroviaire électrique » (variable 44), « l'accès à l'information » (variable 30), « la population en chômage » (variable 10), la « zone de chalandise » (variable 20), la « rareté du foncier urbanisable » (variable 29) et « l'enclavement des territoires » (variable 26) subissent des influences moyennes de la part des autres variables du système. Par contre, la « nature des décisions » (variable 34) et la « qualité de l'environnement » (variable 22) exercent de fortes influences sur certaines variables du territoire système de Bouira.

11.5.2 Définition des variables clés

La manipulation matricielle poussée sur quatre niveaux relevant de trois horizons différents (cours, moyens et long termes) a permis de distinguer pour chaque niveau les variables importantes du système territorial de Bouira. Une simple comparaison entre les différents niveaux a conduit à mettre en évidence les 11 variables les plus répétitives (voir le tableau n° 08). Celles-ci sont considérées comme des éléments de réflexion essentiels pour la prospective du développement territorial de Bouira.

Tableau 08 : Tableau récapitulatif des variables selon les quatre niveaux

Catégorie	Variable (influences fortes et moyennes)	Variables (influences moyennes)
5%	Réseau routier, Population urbaine, équipement publics et privés, attractivité territoriale, services publics, attractivité régionale, nationale et internationale.	Tissu économique exogène, nature des activités économiques, tissu économique endogène, solde migratoire, investissements étrangers, offres d'emplois.
10%	Réseau routier, Population urbaine, équipement publics et privés, attractivité territoriale, services publics, attractivité régionale, nationale et internationale.	Tissu économique exogène, nature des activités économiques, tissu économique endogène, solde migratoire, investissements étrangers, offres d'emplois, financement et encouragement de l'état, occupation des sols, population active, répartition géographique de la population active.
25%	Réseau routier, Population urbaine, équipement publics et privés, attractivité territoriale, services publics, attractivité régionale, nationale et internationale, Tissu économique exogène.	Nature des activités économiques, tissu économique endogène, solde migratoire, investissements étrangers, offres d'emplois, financement et encouragement de l'état, occupation des sols, population active, répartition géographique de la population active, dépendance à la capitale Alger, répartition de la population sur le territoire, typologie d'habitat, système du transport, foncier urbanisable, population rurale, influence des grandes villes.
50%	Réseau routier, Population urbaine, équipement publics et privés, attractivité territoriale, services publics, attractivité régionale, nationale et internationale.	Nature des activités économiques, tissu économique endogène, solde migratoire, investissements étrangers, offres d'emplois, financement et encouragement de l'état, occupation des sols, population active, répartition géographique de la population active, dépendance à la capitale Alger, répartition de la population sur le territoire, typologie d'habitat, système du transport, foncier urbanisable, population rurale, influence des grandes villes, nature des décisions, nouvelle ligne ferroviaire électrique, qualité de l'environnement, accès à l'information, population en chômage, enclavement des territoires, zone de chalandise, rareté du foncier urbanisable.

Source : Auteur, 2021

Il est important de noter que la présentation de ces variables clés se basera sur un nombre limité de variables avec les quelles des influences fortes ou moyennes s'exercent. Nous mettons en exergues certaines influences poussées sur trois horizons différents ; le court terme (celui des 5%), le moyen terme (celui de 10%) et le long terme (celui de 25% et plus).

1) Une population urbaine en évolution positive

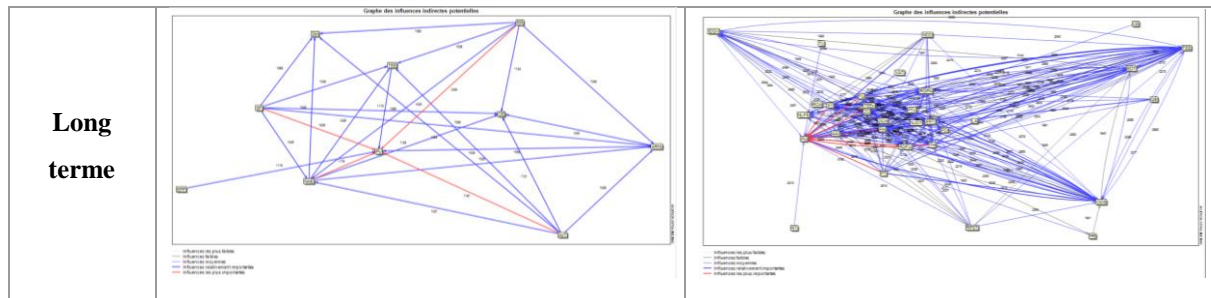
Les villes et les territoires sont construit par et pour les habitants. L'évolution de cette variable signifie une croissance urbaine qui s'opère en corrélation avec la croissance spatiale, conduisant à une consommation du « foncier urbanisable » (variable 16). Son évolution dans le temps lui permet de réagir dans un environnement riche en itérations. Plusieurs facteurs conditionnent cette croissance urbaine (population urbaine en conséquence).

La « population urbaine » (variable 5) évolue dans un environnement « économique exogène » (variable 13) et « endogène » (variable 12) très favorable qui permet de créer des offres d'emplois (variable 8) au profil de la « population active » (variable 7). Elle induit une augmentation des besoins en matière « d'habitat » (variable 15), du « transport » (variable 17), des « équipements » (variable 18) et des services publics » (variable 19).

De nouvelles interactions apparaissent au fil du temps pour former un réseau qui se complexifie en fonction du nombre des influences. Le tableau ci-dessous montre clairement l'évolution des influences de la « population urbaine » (variable 5) avec les autres variables du système territoire de Bouira (voir le tableau n° 09).

Tableau 09 : Evolution des influences entre la population urbaine et les autres variables

Type d'horizon	Relation avec les variables clés	Relation avec toutes les variables du système
Court terme	<p>Graphique des influences indirectes possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Influences de plus fortes Influences faibles Influences positives Influences de plus faibles 	<p>Graphique des influences indirectes possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Influences de plus fortes Influences faibles Influences positives Influences de plus faibles
Moyen terme	<p>Graphique des influences indirectes possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Influences de plus fortes Influences faibles Influences positives Influences de plus faibles 	<p>Graphique des influences indirectes possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Influences de plus fortes Influences faibles Influences positives Influences de plus faibles



Source : Auteur, 2021

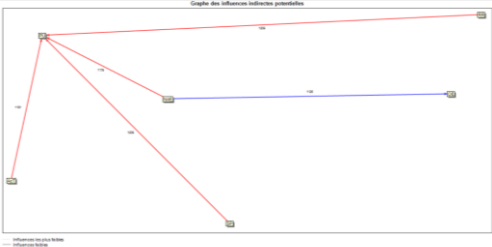
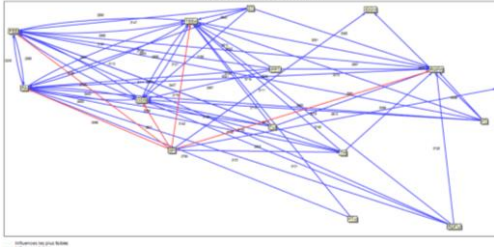
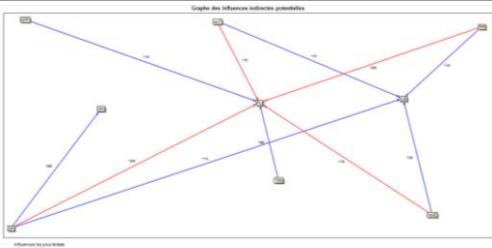
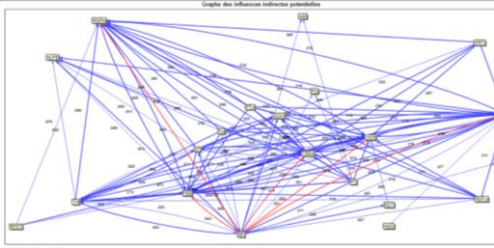
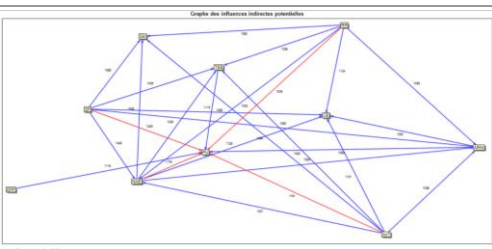
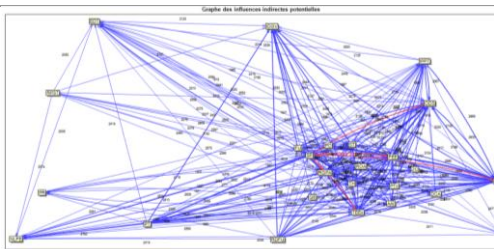
2) Une demande en croissance des services publics

« Les services publics » (variable 19) sont en relation directe avec le nombre de « la population totale » (variable 1). En effet, plus la population est nombreuse, plus les besoins proportionnels sont importants. Selon les résultats obtenus par la manipulation matricielle de l'analyse structurelle, il s'avère que les sévices publics sont une variable très influente.

Sur le plan du court terme, elle ne subit aucune influence. Au contraire, elle exerce une influence très forte sur « la population urbaine » (variable 5), « la population active » (variable 7), « le financement et l'encouragement de l'état » (variable 36), « l'occupation des sols » (variable 28), le « tissu économique exogène » (variable 13) et finalement « la répartition géographique de la population active » (variable 9).

A partir du moyen terme, d'autres relations de nature moyenne commencent à surgir. Les services publics commencent à s'inquiéter quant à la problématique de « la rareté du foncier urbanisable » (variable 29) qui conditionne la volonté de répondre aux besoins de la population totale et « active » (variable 7) particulièrement. A ce niveau, on constate l'influence du « système de transport » (variable 17) et de l'état par son « financement et son encouragement » (variable 36). Ces influences qu'elle exerce à cet horizon vont s'amplifier dans l'avenir (long terme) pour devenir de plus en plus forte (voir le tableau n° 10).

Tableau 10 : Evolution des influences entre les services publics et les autres variables

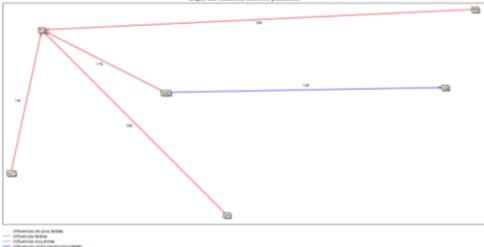
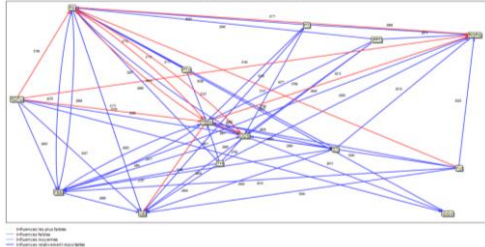
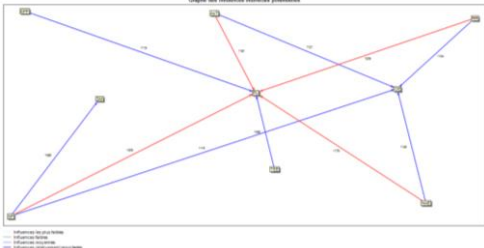
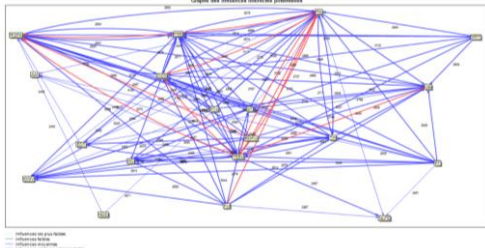
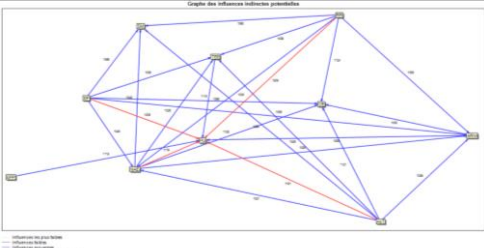
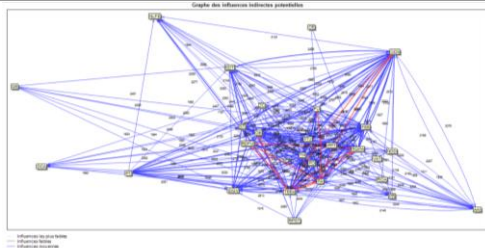
Type d'horizon	Relation avec les variables clés	Relation avec toutes les variables du système
Court terme		
Moyen terme		
Long terme		

Source : Auteur, 2021

3) Le marché d'emploi entre le déclin et la force de présence

« Le travail » (variable 8) est considéré comme l'un des résultats inévitables du développement du « tissu économique endogène » (variable 12) ou « exogène » (variable 13) et de la « nature des activités économiques » (variable 14) d'un territoire. Selon nos résultats, cette variable se trouve très influencée par les différentes variables du système sur les deux premiers horizons. Ce n'est qu'à partir du long terme qu'elle commence à avoir des effets sur d'autres variables, notamment, les « équipements publics et privés » (variables 18) à titre d'exemple (voir le tableau n° 11).

Tableau 11 : Evolution des influences entre les offres d'emplois et les autres variables

Type d'horizon	Relation avec les variables clés	Relation avec toutes les variables du système
Court terme		
Moyen terme		
Long terme		

Source : Auteur, 2021

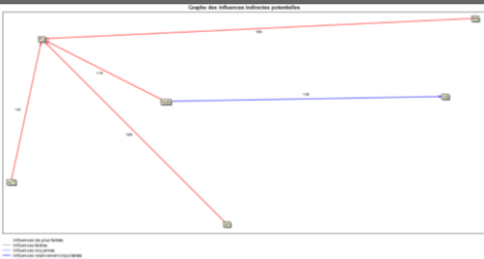
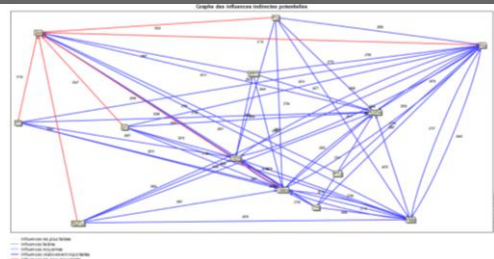
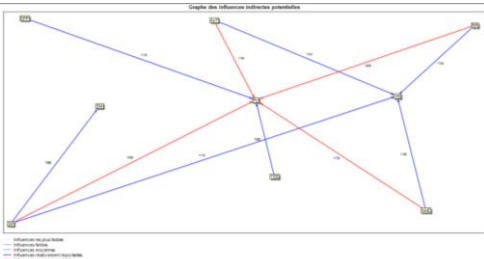
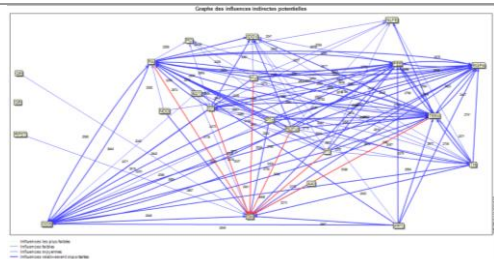
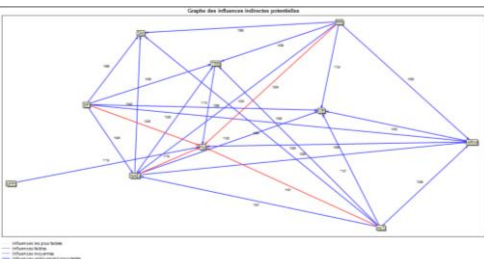
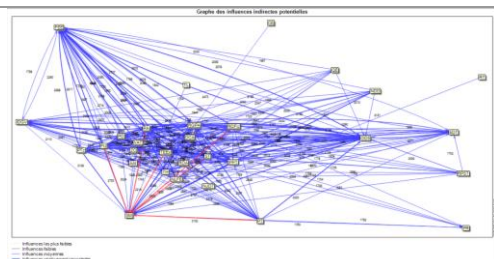
4) Le solde migratoire

Le solde migratoire correspond à la différence entre l'immigration et l'émigration survenues dans une zone géographique donnée pendant une année donnée (*Glossaire : Migration - Statistics Explained*, s. d.). Ainsi, il traduit le déplacement des personnes d'un territoire à un autre pour diverses raisons. Selon les résultats de notre analyse, « le solde migratoire » (variable 6) se trouve très influencé par toutes les variables du système territoire au fil du temps. Les graphes des trois horizons dévoilent l'intensité des influences exercées sur cette variable.

Le solde migratoire est en effet fortement influencé par « la population totale » (variable 1) et « la population active » (variable 7). Ceci explique les gens cherchent les territoires le plus peuplés et les sociétés plus dynamiques. Le même sort est constaté pour les variables exprimant une certaine dynamique territoriale. Il s'agit du « tissu économique

exogène » (variable 13), du « système du transport » (variable 17), du « foncier urbanisable » (variable 16) et de son absence (variable 29).

Tableau 12 : Evolution des influences entre le solde migratoire et les autres variables

Type d'horizon	Relation avec les variables clés	Relation avec toutes les variables du système
Court terme		
Moyen terme		
Long terme		

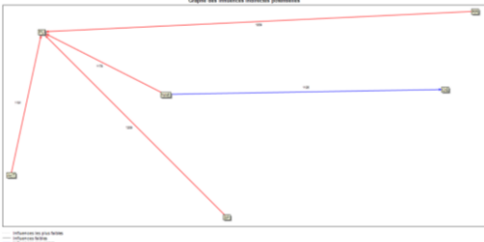
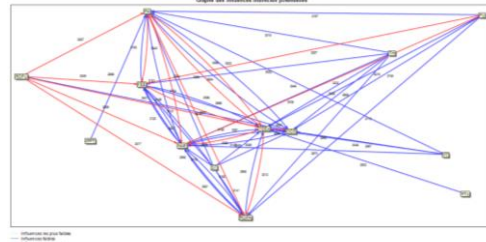
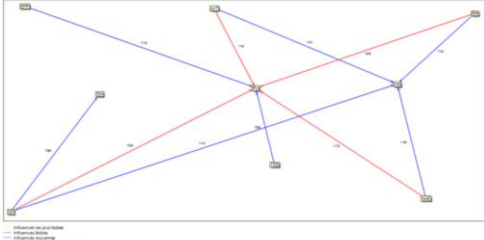
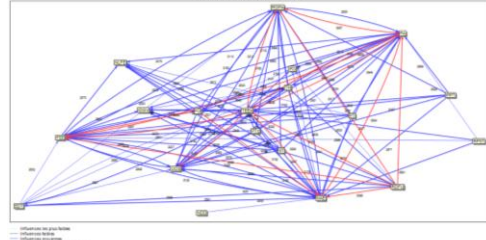
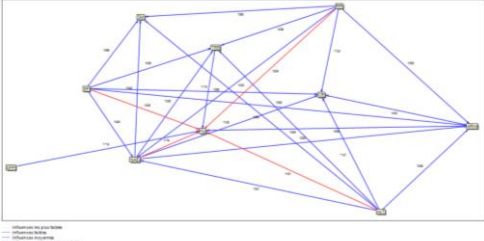
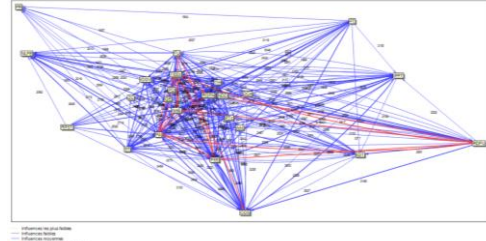
Source : Auteur, 2021

5) La nature de l'activité économique : une variable au centre du réseau d'influences

Tous les territoires développent leur propre tissu économique local pour assurer un meilleur cadre de vie des habitants. En fonction des activités développées, les territoires peuvent en conséquence se manifester comme des territoires mono activité ou économiquement diversifiés. Cette variable se trouve très influencée par des relations très fortes avec « la population active » (variable 7), « le foncier urbanisable » (variable 16) et son absence (variable 29) et finalement « le tissu économique exogène » (variable 13).

L'intensité des influences s'amplifie au fil du temps et les graphes des différents horizons confirment les résultats (voir le tableau n° 13).

Tableau 13 : Evolution des influences entre la nature de l'activité économique et les autres variables

Type d'horizon	Relation avec les variables clés	Relation avec toutes les variables du système
Court terme		
Moyen terme		
Long terme		

Source : Auteur, 2021

6) Le tissu économique endogène ; un moteur de développement et de création de l'emploi.

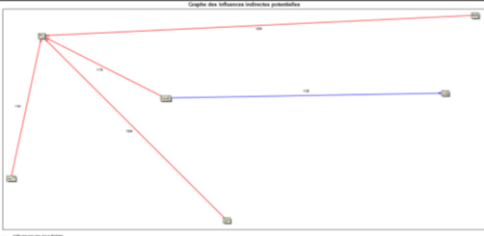
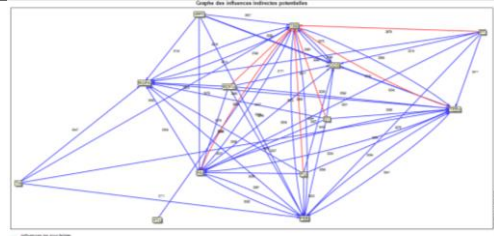
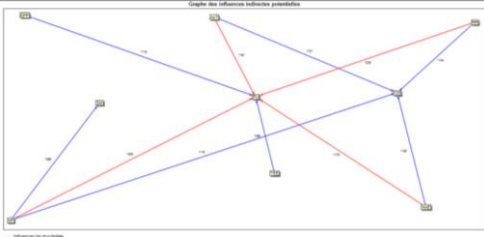
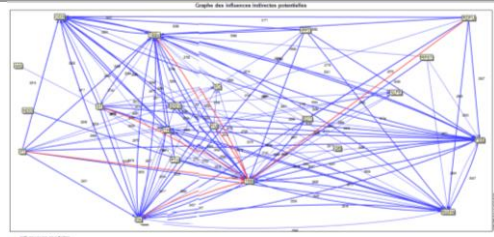
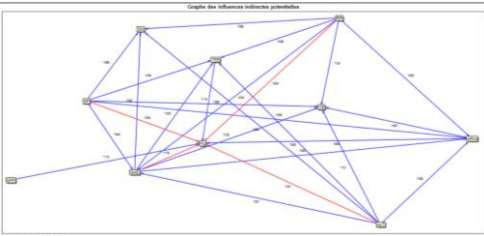
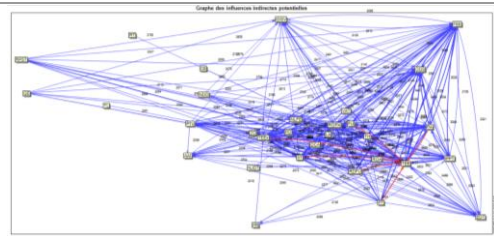
« Le tissu économique endogène » (variable 12) renvoie au développement des activités économiques dont les conditions sont internes au territoire. Il est une relation directe et faible avec « la population urbaine » (variable 5), mais, très influencé par « la population totale » (variable 1). Ce tissu se développe beaucoup plus dans un environnement favorable où sont réunies les conditions relatives au « système de transport » (variable 17) des biens et des personnes et d'un marché de consommation important (variable 1) (voir le tableau n° 14).

L'extension de ses activités est liée à la présence du « foncier urbanisable » (variable 16) ou à son absence (variable 29) d'un côté, et à une main d'œuvre locale représentée par sa « population active » (variable 7) d'un autre côté. Les échanges

économiques (matériels et immatériels) peuvent être envisagés avec l'épanouissement d'un « tissu économique exogène » (variable 13).

Au fil du temps, d'autres influences (faibles ou moyennes) apparaissent et prennent de l'importance avec la manipulation de la matrice.

Tableau 14 : Evolution des influences entre le tissu économique endogène et les autres variables

Type d'horizon	Relation avec les variables clés	Relation avec toutes les variables du système
Court terme		
Moyen terme		
Long terme		

Source : Auteur, 2021

7) Attractivité régionale, nationale et internationale

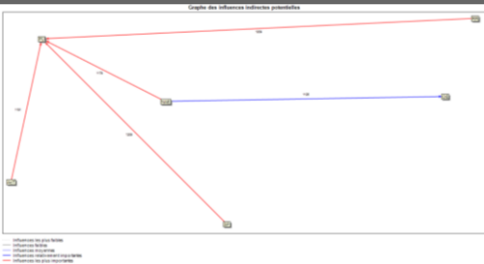
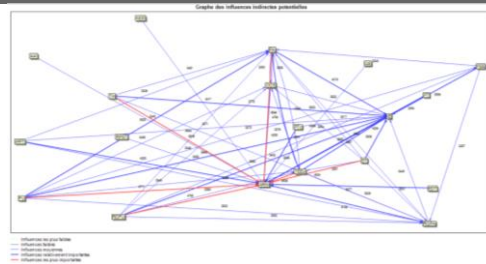
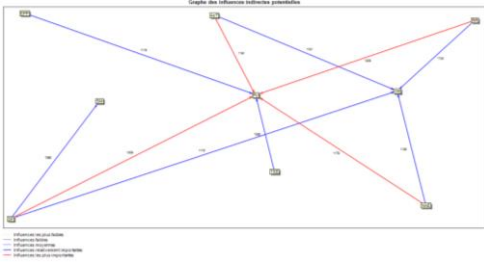
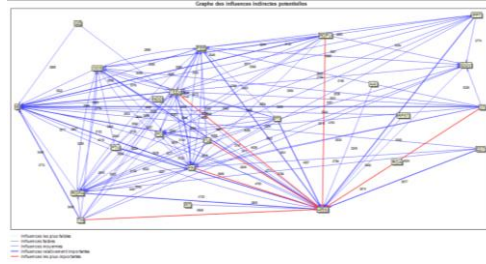
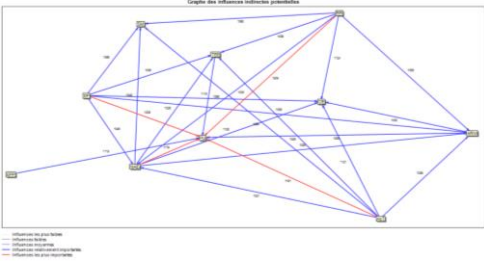
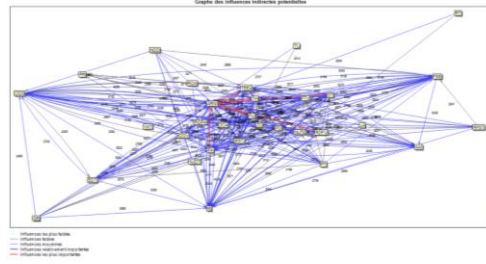
Indirectement influencée par les variables clés du système territorial de Bouira, « l'attractivité régionale, nationale et internationale » (variable 39) fait référence à la capacité d'un territoire à attirer des personnes et des entreprises locales ou internationales pour diverses raisons.

La première lecture des résultats du court terme met en évidence les six variables les plus influentes de cette attractivité. En effet, un territoire devient plus attractif avec son « tissu économique exogène » (variable 13) et de sa « population active » (variable 7). Ainsi, des conditions favorables à l'installation des entreprises et des personnes doivent exister. On

parle alors du « foncier urbanisable » (variable 16), d'un « système de transport » (variable 17) et d'un secteur d'habitat (variable 15) qui répond aux besoins attendus.

Au fil du temps, et avec la manipulation de la matrice, d'autres relations cachées commencent à apparaître. « L'enclavement des territoires » (variable 26) est un obstacle pour l'attractivité territoriale. Le « financement et l'encouragement de l'état » (variable 36) et « l'implication de la population dans les projets de territoires (variable 31) contribuent de leur part à promouvoir le territoire (voir le tableau n° 15).

Tableau 15 : Evolution des influences entre l'attractivité régionale, nationale et internationale et les autres variables

Type d'horizon	Relation avec les variables clés	Relation avec toutes les variables du système
Court terme		
Moyen terme		
Long terme		

Source : Auteur, 2021

8) Accessibilité territoriale ; un vecteur de circulation et de désenclavement des territoires

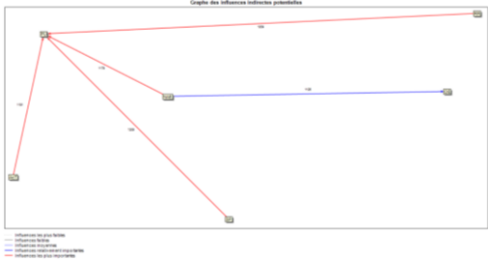
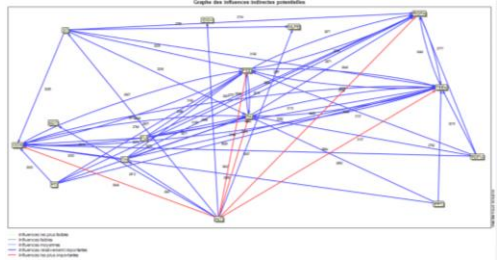
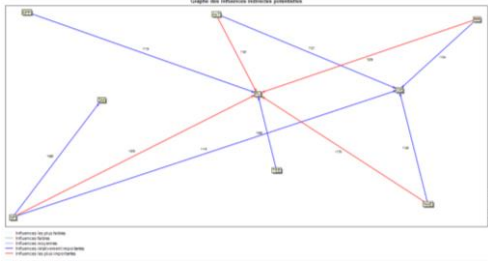
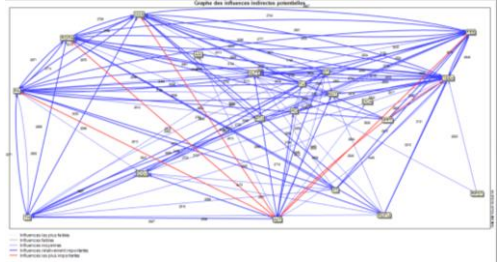
« L'accessibilité territoriale » (variable 23) met des entités urbaines ou territoriales en relation entre elles sur le plan géographique, économique, social, ... etc. Sur ce, les résultats de notre analyse mettent en évidence cette variable comme élément important à développer.

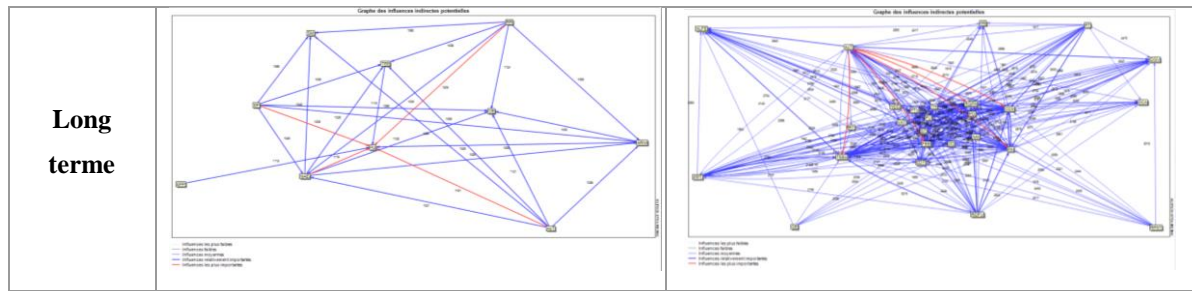
En effet, plusieurs communes à Bouira souffrent de « l'enclavement de leurs territoires communaux (variable 26). L'accessibilité peut avoir des impacts sur cet enclavement, en permettant aux territoires désenclavés de s'ouvrir sur le « tissu économique exogène » (variable 13) et sur une « occupation des sols » (variable 28) importante et équilibrée avec d'autres territoires.

Cette accessibilité peut être assurée et soutenue par le « financement et l'encouragement de l'état » (variable 36) et le système de transport » (variable 17) diversifié, notamment avec la réalisation de la « nouvelle ligne ferroviaire électrique » (variable 44). Elle peut contribuer à une « répartition géographique de la population active » (variable 9) sur le territoire à travers la promotion du « tissu économique endogène » (variable 12). De ce fait, toute la population du territoire peut avoir un accès aux richesses du territoire selon le principe de l'équité sociale.

Il est important de noter que la manipulation matricielle peut pousser les interactions entre les variables vers d'autres influences directes et indirectes (faibles ou fortes) au fil du temps. Les graphes ci-dessous démontrent clairement les résultats attendus.

Tableau 16 : Evolution des influences entre l'accessibilité territoriale et les autres variables

Type d'horizon	Relation avec les variables clés	Relation avec toutes les variables du système
Court terme		
Moyen terme		



Source : Auteur, 2021

9) Les équipements publics et privés ; des éléments d'attrait et de développement

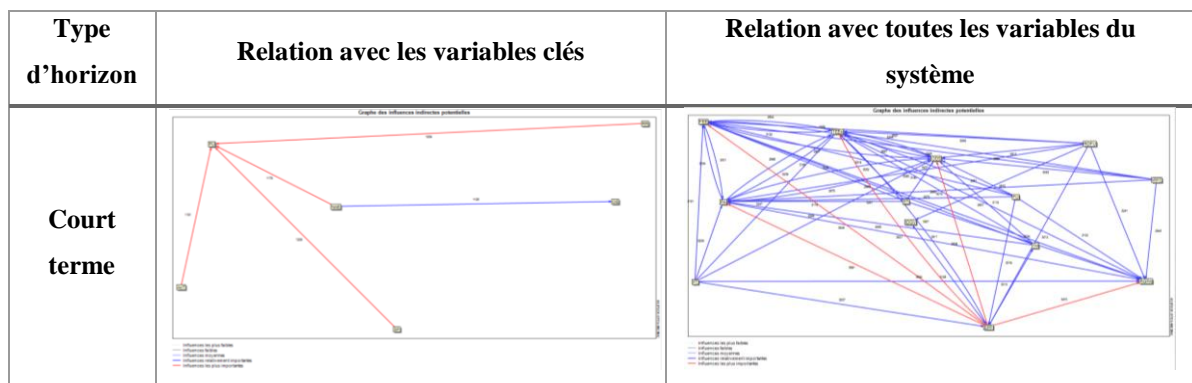
Il est clair que les territoires les plus attractifs et les plus développés sont ceux qui jouissent d'une forte diversité des « équipements publics et privé » (variable 18). « L'attractivité des territoires » (variable 23) en dépend.

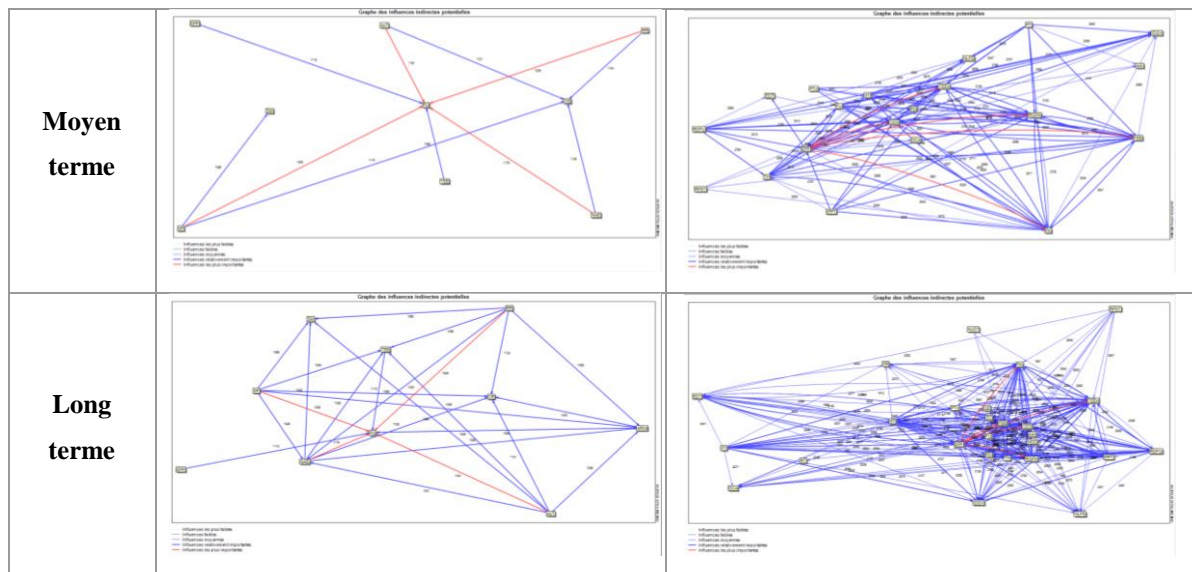
Ces équipements ont une grande influence sur le nombre total de la population (variable 1) et la « répartition géographique de la population active » (variable 9) sur le territoire. La réalisation de ces équipements reflète l'intention de l'état à développer les territoires à travers le financement et l'encouragement (variable 36).

Les équipements publics et privés ont une grande influence sur « l'occupation des sols » (variable 28), tout en renforçant les conditions permettant le développement du « tissu économique exogène » (variable 13) (voir le tableau n° 17).

En ce qui concerne les influences faibles et moyennes, elles sont liées à la présence du foncier urbanisable » (variable 16) ou son « absence (variable 29). Ainsi qu'au nombre de la population totale (variable 1) et de la « typologie de l'habitat » (variable 15).

Tableau 17 : Evolution des influences entre les équipements publics et privés et les autres variables





Source : Auteur, 2021

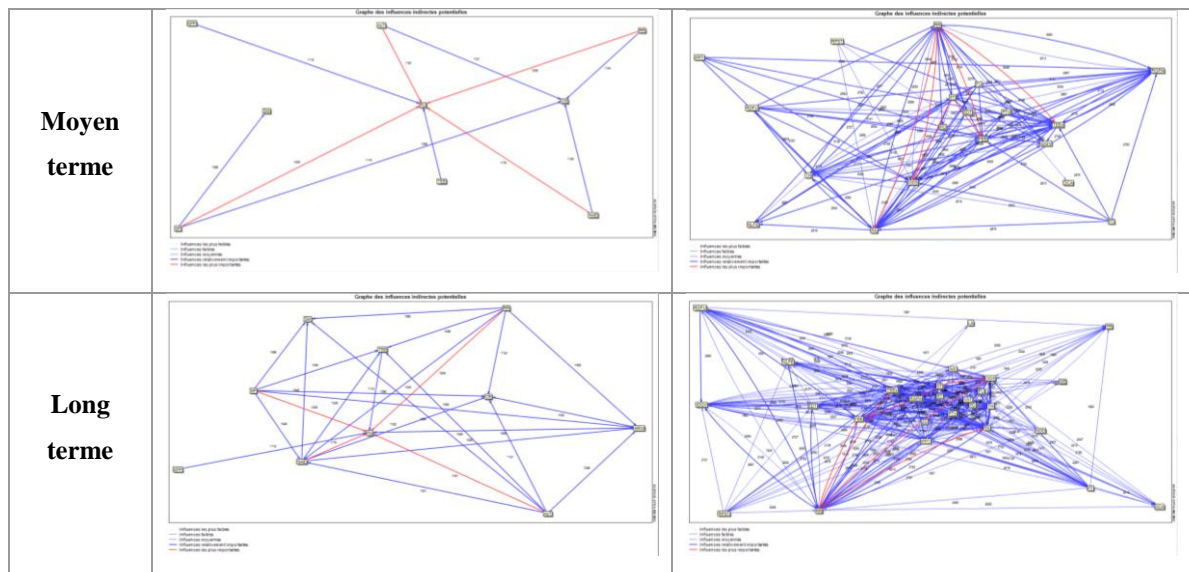
10) Le réseau routier ; un élément structurant pour le territoire

Les infrastructures routières permettent la circulation des biens et de la population dans/entre les territoires. A la lumière de cette idée, les résultats de notre analyse notent bien l'importance du « réseau routier » (variable 24) dans le développement du « tissu économique exogène » (variable 13) et de l'organisation de « l'occupation des sols » (variable 28). Il a une forte influence sur le « financement et l'encouragement de l'état » (variable 36) en matière du financement des projets et de la volonté de créer de nouvelles voies et routes.

En faisant la lecture profonde des résultats des différents graphes ci-dessous, nous constatons l'existence des influences subies et exercées par plusieurs variables. A titre d'exemples, on peut citer : la « typologie de l'habitat » et le système du transport ».

Tableau 18 : Evolution des influences entre le réseau routier et les autres variables

Type d'horizon	Relation avec les variables clés	Relation avec toutes les variables du système
Court terme		



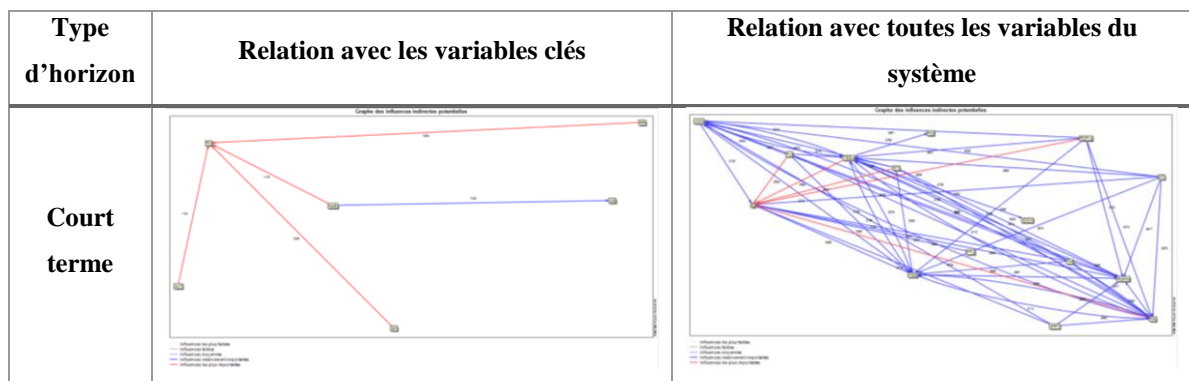
Source : Auteur, 2021

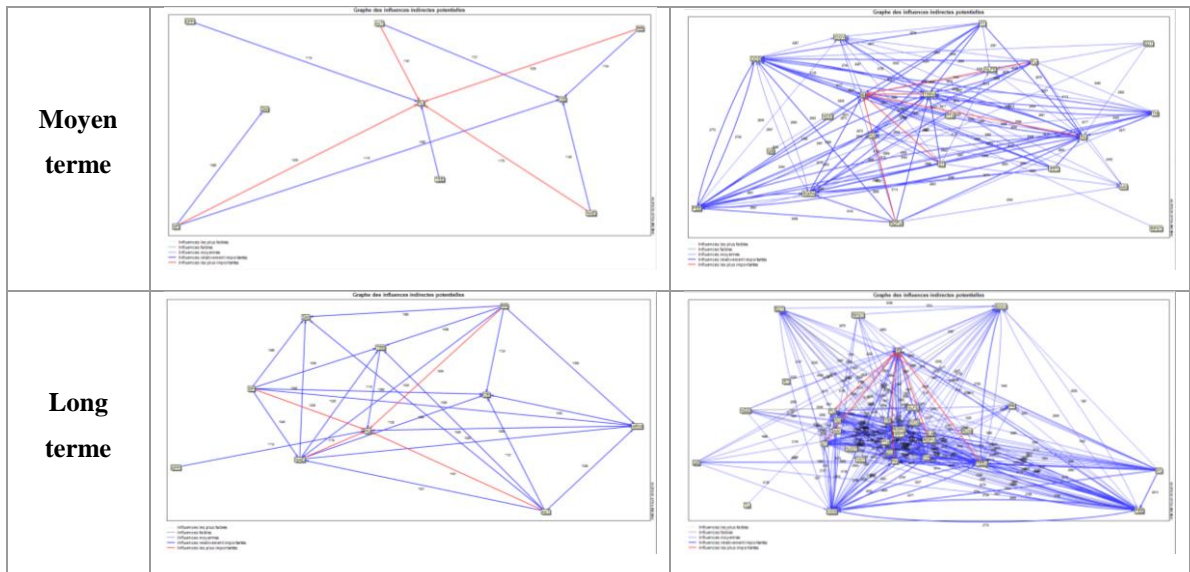
11) Investissements étrangers

La manipulation matricielle que nous avons effectuée a mis en avant la variable de « l'investissement étranger » (variable 37) comme un élément clé dans le développement du territoire de Bouira. En effet, ces investissements nécessitent au premier rang du « foncier urbanisable » (variable 16). L'absence de ce dernier (variable 29) constitue un frein pour l'attractivité des investisseurs. Ces derniers s'intéressent ainsi à des territoires plus peuplés (variable 1) et plus accessibles (variable 23) avec un « système de transport » (variable 17) important et diversifié.

C'est en effet, une variable importante qui se trouve très influencée dans le système territorial étudié. Elle est donc très dépendante des autres variables.

Tableau 19 : Evolution des influences entre les investissements étrangers et les autres variables





Source : Auteur, 2021

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons mis l'accent sur la définition des éléments clés à développer afin d'assurer un développement territorial équilibré. Pour en faire, une liste de 44 variables (non exhaustive) a été établie à travers nos entretiens avec les différents acteurs et l'analyse in Situ effectuée dans les chapitres précédents.

Par la suite, nous avons introduit ces variables dans la matrice d'analyse structurelle pour déterminer les relations directes entre les variables. Finalement, une manipulation avec le logiciel Micmac a été effectuée pour comprendre les différentes interactions entre les variables et définir les variables éléments clés à développer.

En fin, des résultats ont été avancés pour mettre en lumière les 11 variables susceptibles de réaliser l'objectif visé.

En effet, les priorités envisagées peuvent se baser sur la promotion du « tissu économique endogène » (variable 12) qui offre d'emplois (variable 8) à « la population active » (variable 5). Elle contribue à travers « la nature des activités économiques » (variable 14) à réduire « l'attractivité régionale, nationale et internationale » (variable 39) et le « solde migratoire » (variable 6) négatifs.

Les territoires qui présentent des « services publics » (variable 19) et des « équipements publics et privés » (variable 18) de qualité deviennent une destination privilégiée pour les personnes, les entreprises et les investisseurs étrangers (variable 37). Ainsi, la réalisation d'un « réseau routier » (variable 24) fluide réduit l'enclavement de certains territoires et assure une meilleure accessibilité territoriale (variable 23).

Chapitre XII

*La maîtrise du développement territorial
équilibré et le jeu d'acteurs*

CHAPITRE XII : LA MAITRISE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL EQUILIBRE ET LE JEU D'ACTEURS

INTRODUCTION

La construction d'un territoire est processus partagé entre les différents acteurs. Il est le résultat d'une réflexion collective basée sur le partage de la connaissance et des idées dans le but de tracer le chemin vers un avenir souhaité par tous. C'est dans cette logique que toutes les parties prenantes du territoire de Bouira doivent agir pour assoir un développement territorial équilibré.

Souvent, les conditions ne sont pas toujours favorables pour réussir ce travail partagé. Un environnement conflictuel vis-à-vis les différents objectifs tracés par ces acteurs s'impose pour témoigner des intérêts et des intentions de chacun d'eux.

Dans ce chapitre, nous allons étudier la nature des relations entre les différents acteurs porteurs du développement territorial à Bouira. Le processus d'analyse de jeu d'acteurs adopté est effectué en 04 étapes :

- 1) Définition des acteurs tous en mettant l'accent sur leurs force et faiblesses ainsi que leurs objectifs,
- 2) Identification des enjeux stratégiques et les principaux objectifs y afférents,
- 3) Analyse des différentes influences directes et indirectes entre les acteurs,
- 4) Identification des convergences et des divergences entre les acteurs.

12.1 IDENTIFICATION ET CONNAISSANCE DES ACTEURS

L'identification des acteurs objet de notre analyse était difficile au début. L'accès aux informations nécessaires pour ce travail a été la raison principale pour exclure certains d'entre eux. En effet, le choix définitif a été effectué en se basant sur les variables analysées dans le précédent chapitre.

Des séances d'entretiens ont été organisées avec ces acteurs afin de pouvoir définir les missions, les objectifs, les forces et les faiblesses de chacun d'eux (voir le tableau n° 01). Les acteurs concernés représentent les services techniques de la wilaya (voir tableau des Fiches acteurs du développement territorial) qui œuvrent chacun dans son secteur pour traduire la stratégie nationale au niveau locale. Différentes faiblesses entravent les missions des différents acteurs dont certaines sont communes (manque de compétences, opposition des citoyens, nature juridique des terrains ... etc). Le travail effectué par ces acteurs incite une analyse pour comprendre la nature des relations qui se tissent entre eux.

Tableau 01 : Fiches acteurs du développement territorial

N°	INTITULE LONG	INTITULE COURT	DESCRIPTION	FICHES DETAILLEES
1	Direction d'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction	DUAC	C'est un organisme qui veille aux respects des instruments et règles d'urbanisme à travers l'étude des actes d'urbanisme et veiller à la conformité des règles des constructions.	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des instruments d'urbanisme, - Accompagnement des collectivités territoriales dans le développement urbain, - Délivrance des permis des actes d'urbanisme Force : <ul style="list-style-type: none"> - Force de décision (instruments d'urbanisme)
2	Direction de logements	DL	Organisme étatique sectoriel qui vise à mettre en œuvre au niveau local la politique de logement.	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des dossiers relatifs aux programmes de logement - S'assurer du respect des normes de construction - Réponse à la demande exprimée Force : <ul style="list-style-type: none"> - Autonomie dans la gestion des programmes de logement Faiblesses ; <ul style="list-style-type: none"> - Manque des moyens de réalisation - Gestion des services par les mêmes personnes pendant des années, - Rareté du foncier urbanisable
3	Direction des équipements publics	DEP	Organisme étatique chargé de la gestion des équipements publics	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins de la population en matière des différents équipements Force : <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'expropriation Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Manque de financement, - Manque de disponibilités foncières
4	Direction de la jeunesse et du sport	DJS	Organisme étatique dont le rôle est de « développer, impulser, coordonner,	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins de la population en matière d'infrastructures de jeunes et sport

			<i>évaluer et contrôler les établissements, structures, organes et activités relevant de leurs compétences, opérant dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation physique et des sports</i> » (Article 03 du décret exécutif n° 06-345 du 28/09/2006 fixant les règles d'organisation et du fonctionnement des DJS.	<ul style="list-style-type: none"> - Doter toutes les zones enclavées des infrastructures de jeunes et sport, Force : <ul style="list-style-type: none"> - Capacité de collaboration avec les autres services Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Problèmes d'assiettes foncières.
5	Direction de l'énergie	DE	Organe étatique qui vise « <i>la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'énergie et assure les missions de puissance publique et des services publics à travers le contrôle technique</i> » (Article 02 du décret exécutif n° 16-164 du 02/06/2016 portant création, missions, organisation et fonctionnement des directions de wilaya d'énergie.	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des projets structurants, - Développement du secteur d'hydrocarbures, - Réception des programmes de développement de gaz Force : <ul style="list-style-type: none"> - Force de décision - Dotation financières suffisantes Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Opposition des propriétaires des terrains à certains projets, - Le gel de certains projets.
6	Direction de la planification et du suivi budgétaire	DPSB	Organe étatique dont la mission est la participation à la préparation des prévisions budgétaires relatives aux programmes locaux financés par le budget de l'état et le suivi de la réalisation de ces programmes. (Selon le DPSB)	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la répartition équilibrée des budgets alloués aux projets d'investissement, Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Elle se charge du côté administratif.
7	Direction du transport	DT	Organe étatique qui vise à « <i>coordonner et contrôler l'organisation et la mise en œuvre des différents modes de transport</i> ». (décret exécutif n° 90-381 du 24 novembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des directions des transports de wilaya)	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Couvrir le territoire de la wilaya avec les moyens de transport - Réalisation des infrastructures routières et équipements (station de services, gares routières, ...) Force : <ul style="list-style-type: none"> - La libre circulation des biens et des personnes sur le territoire. Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Manque de demandes d'investissements à cause de non rentabilité des lignes de transport.
8	Direction des ressources en eau	DRE	Organe étatique dont la mission est « <i>la gestion administrative du secteur des ressources en eau localement. Elle veille à la sauvegarde, la préservation, la protection et l'utilisation rationnelle des ressources en eau</i> » (article 2 du décret exécutif n° 02-187 du 26/05/2002 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des directions de l'hydraulique de wilaya.	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Traduire la stratégie du secteur à l'échelle locale Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Opposition des citoyens qui engendrent des retards dans la concrétisation des projets.
9	Direction des travaux publics	DTP	Organisme étatique dont la mission est la gestion et le développement du réseau	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Programmation équilibrée des projets à travers le territoire. Force :

			routier de la wilaya de Bouira.	<ul style="list-style-type: none"> - Force de la loi (utilité publique). Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Opposition des citoyens
10	Direction de la santé et de la population	DSP	Organisme étatique qui « développe et met en œuvre toute mesure de nature à encadrer les activités en matière de santé et de population » (article 8 du décret exécutif n° 97-261 du 14/07/1997, fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des directions de la santé et de la population de wilaya".	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Couvrir le territoire par les équipements sanitaires pour réduire la pression sur les villes, - Réalisation d'un CHU pour avoir plus de spécialités dans la wilaya. Force : <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilités foncières Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Contraintes de juridiques des terrains.
11	Direction des services agricoles	DSA	Organisme étatique qui veille à l'application de la réglementation dans tous les domaines de l'activité agricole.	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Protection des terres agricoles - Développer le secteur agricole Force : <ul style="list-style-type: none"> - Force de décision Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Soumission à la décision centrale
12	Direction de la culture	DC	Organisme étatique dont la mission est « la prise en charge du patrimoine et de l'activité culturelle au niveau de la wilaya » (article 02 du décret exécutif n° 94-414 du 23/11/1994, portant création et organisation des directions de la culture de wilaya).	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Préservation des sites et monuments historiques, - Promouvoir la lecture publique, - Répartition équilibrée des infrastructures culturelles à travers la wilaya. Force : <ul style="list-style-type: none"> - Force de la loi Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Confrontation avec la mission du tourisme - Manque des compétences chargées des missions.
13	Direction de l'environnement	DEv	Organisme étatique qui « veille à la mise en œuvre de la politique sectorielle et des programmes d'action en matière de protection de l'environnement et de promotion, de valorisation et de développement des énergies renouvelables » (article 02 du décret exécutif n° 19-226 du 13/08/2019 fixant les missions et l'organisation des directions de l'environnement de wilaya).	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Aller vers l'économie circulaire, - Valorisation des différents types des déchets, - Création des sites récréatifs pour les citoyens, - Encourager l'emploi vert (récupération, transformation, ...) Force : <ul style="list-style-type: none"> - Force de la loi, - Soutien des associations Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Manque de formation de perfectionnement.
14	Direction du tourisme	DTm	Organisme étatique dont la mission est la valorisation du potentiel touristique de la wilaya, suivi et contrôle des activités touristiques.	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - La libération des initiatives liées à la création de noyaux de l'activité touristique, - Développement quantitatif et qualitatif de l'offre touristique, - Faciliter l'accès à l'investissement touristique, - Promouvoir l'usage d'un territoire touristique prometteux. Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - Manque de financement, - Des inerties relatives au cadre réglementaire, - Problème de disponibilités foncières et de nature juridique des terrains.

15	Direction de l'industrie et des mines	DIM	Organisme étatique chargé de mettre en œuvre les stratégies et les programmes d'action relatifs à la petite et moyenne entreprise.	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le développement du tissu industriel équilibré en fonction des spécificités et des potentialités de chaque commune. <p>Force :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien de la hiérarchie, <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'encadrement et de compétences nécessaires pour l'exécution des projets et des programmes.
16	Conservation des forêts	CF	Organisme étatique chargé de la protection, de gestion et de développement du patrimoine forestier. Lutte contre la désertification et la protection des bassins versants.	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection du patrimoine forestier contre toutes sortes d'atteintes (incendies, maladie), d'empiètements, de délits ou de prédation. - Reconstitution du patrimoine par des actions de reboisement et de repeuplement - Désenclavement des massifs (pistes) et équipements de la forêt en infrastructures anti-incendie (tranchées pare-feu, postes de vigie, points d'eau,...). <p>Force :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyens réglementaires, La concertation <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oppositions des citoyens, - Non-respect des plans de développement, - Centralisation des décisions.

Source : Auteur, 2021

12.2 MANAGEMENT INTERNE DES ACTEURS

Les acteurs jouent un rôle important dans la gestion du territoire de la wilaya de Bouira. Au fil du temps, des conditions diverses peuvent influencer ou caractériser les secteurs concernés ou même leur management. Les résultats de notre entretien avec les acteurs montrent clairement que tous les acteurs sont fortement influencés par la réglementation nouvelle ou en vigueur, le financement alloué aux projets et le changement des décideurs travaillant chacun avec ses valeurs.

A. Changement et inerties influençant les secteurs

Les résultats de notre entretien ont montré le fonctionnement des acteurs objets de notre étude est influencé par certains changements et inerties depuis les 20 dernières années. En effet, 12 secteurs sont influencés par des changements liés aux budgets alloués aux projets avec 75%. Les nouveaux textes législatifs ont ainsi une grande influence sur 11 secteurs contre 10 secteurs pour les nouveaux plans de développement.

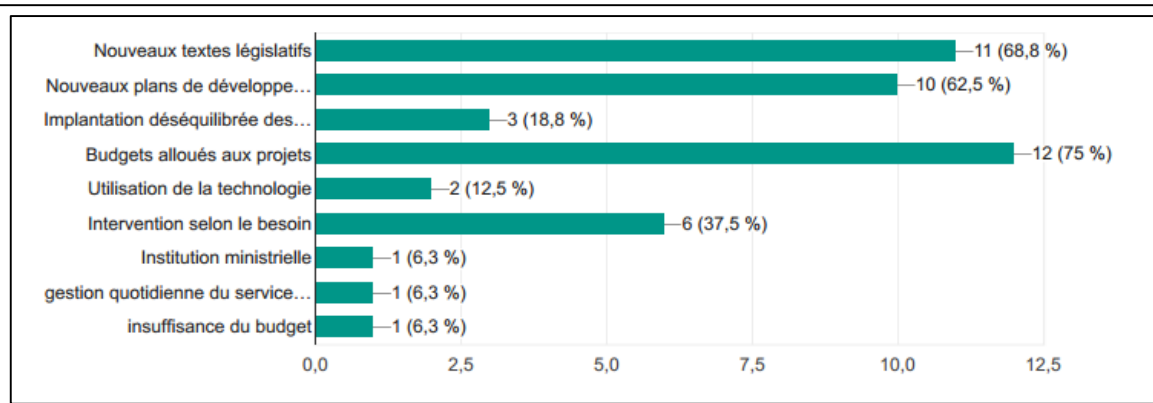


Figure 01 : Les principaux changements qui ont influencé ou caractérisé les secteurs durant les 20 dernières années
Source : Auteur, 2021

Les inerties qui caractérisent ces secteurs tournent autour de trois principales faiblesses. On trouve finalement que 10 secteurs sont influencés par la réglementation en vigueur qui entrave leur bon fonctionnement et 6 par l'organisation de l'institution. Les compétences des chargés des missions représentent un obstacle pour la réalisation des objectifs tracés pour 5 secteurs.

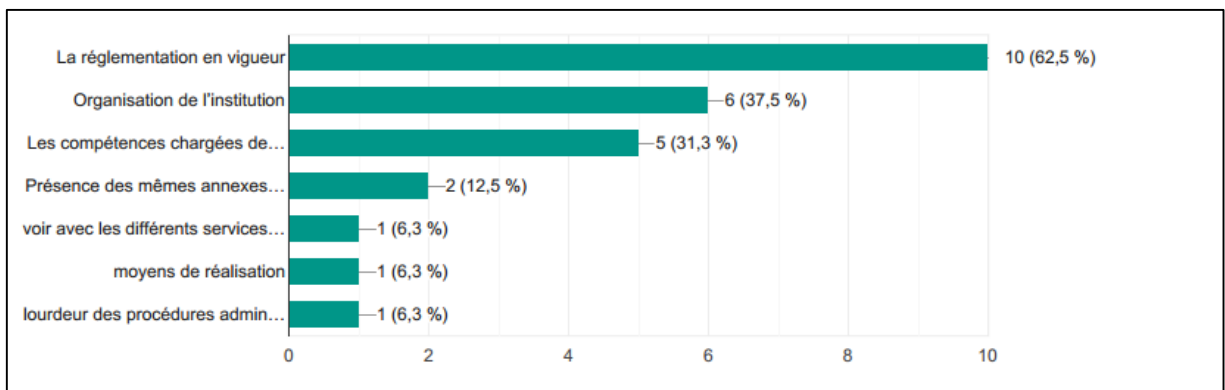


Figure 02 : Les principales inerties qui ont influencé ou caractérisé les secteurs durant les 20 dernières années
Source : Auteur, 2021

Dans une vision prospective pour la gestion interne des services techniques étudiés, on constate selon nos résultats que les changements qui auront plus d'effets sur l'environnement des secteurs sont : l'instauration d'une stratégie globale pour le territoire (11 secteurs soit 68,8%), la participation de tous les acteurs (13 secteurs soit 81,3%) et la crise financière influençant le financement des projets (12 projets soit 75%).

Selon les acteurs interviewés, ces trois éléments représentent les facteurs les plus influençant des secteurs dans les 10 prochaines années.

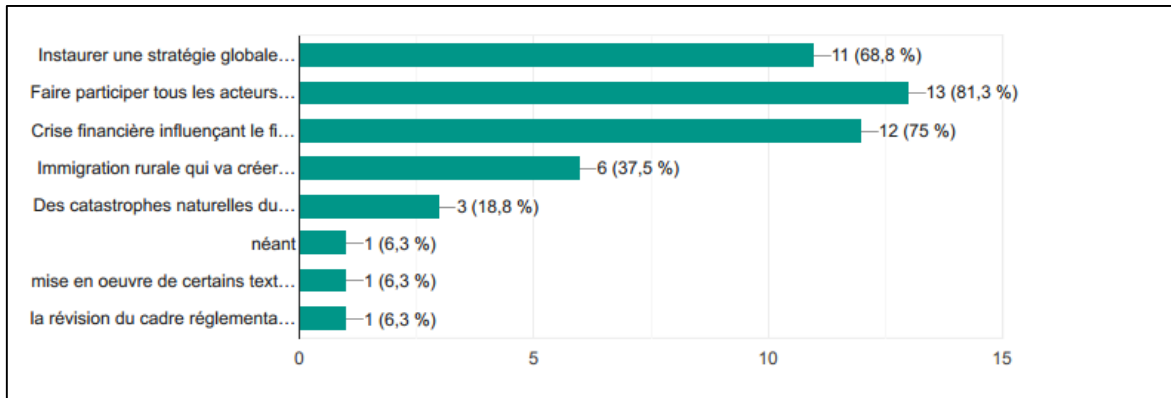


Figure 03 : Les principaux changements liés au développement territorial qui vont influencer ou caractériser l'environnement des secteurs au cours des 10 prochaines années
Source : Auteur, 2021

Les inerties liées au développement territorial qui peuvent porter des effets considérables sur l'environnement des secteurs dans les 10 prochaines années sont diverses. Les principales sont liées au mode de la planification sectorielle adoptée par les différents secteurs depuis l'indépendance (12 acteurs, soit 75%), le non-respect des plans de développement et le maintien de la centralisation de la décision (9 acteurs soit 56,3% du total des acteurs interviewés).

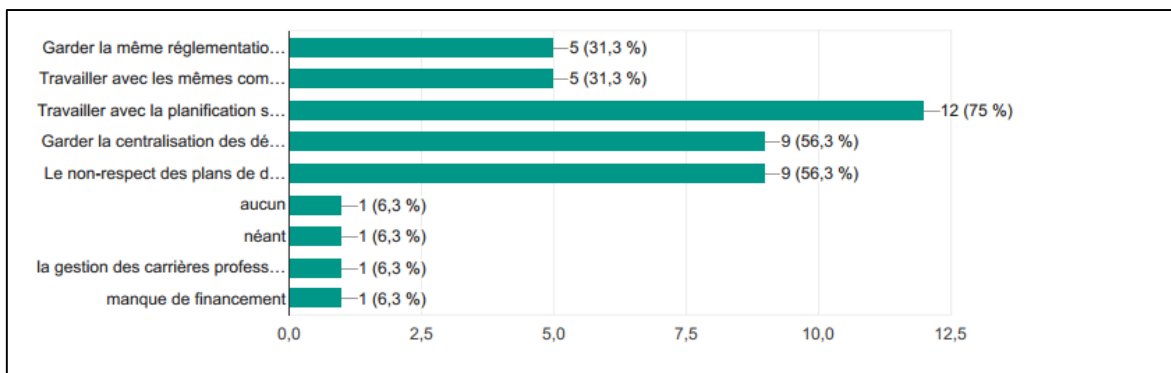


Figure 04 : Les principales inerties liées au développement territorial qui vont influencer ou caractériser l'environnement des secteurs au cours des 10 prochaines années
Source : Auteur, 2021

B. Changement et inerties influençant le management des secteurs

Le management interne des services techniques se trouve influencé par divers facteurs depuis presque 20 années précédentes. Selon les acteurs interviewés (13 acteurs, soit 81,3%), le changement des décideurs représente un grand obstacle pour le bon fonctionnement interne de l'organisme. Ceci est lié non seulement aux valeurs propres à chaque décideur, mais aussi à l'application des mêmes textes législatifs (9 acteurs, soit 56,3%).

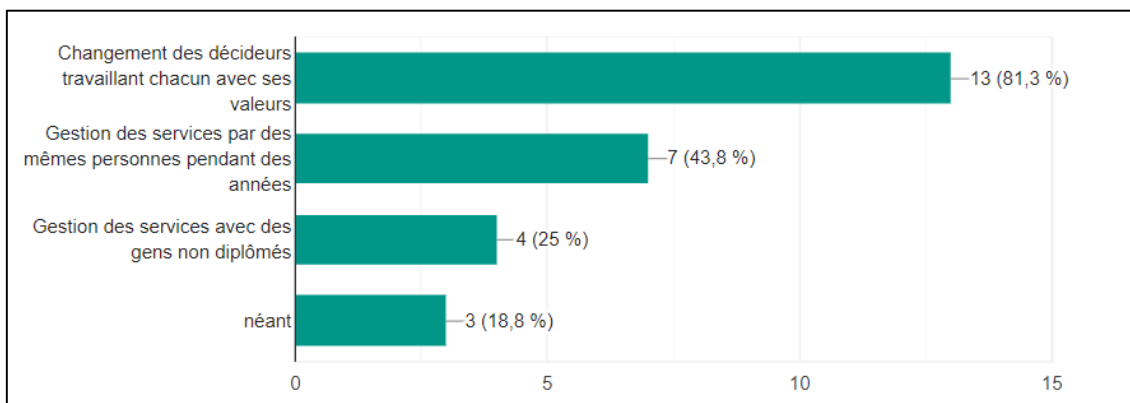


Figure 05 : Les principaux changements qui ont influencé ou caractérisé le management des secteurs au cours de 20 dernières années
Source : Auteur, 2021

Le graphe ci-dessus montre ainsi que la gestion des services par les mêmes personnes pendant de longues années (7 Acteurs, soit 43,8%) et avec des personnes non diplômés (4 acteurs, soit 25%) entravent le bon fonctionnement de l'organisme en question.

Quant aux inerties, on constate que l'application des mêmes textes législatifs est l'un des facteurs principaux qui caractérisent le management de 9 secteurs, soit 56,3% des acteurs interviewés. Par la suite, on trouve 7 acteurs (soit 37,5%) qui affirment le manque de la gouvernance et de la démocratie participative dans les diverses activités. Finalement, le manque des budgets pour le financement des projets devient le souci majeur pour 6 acteurs (37,5%).

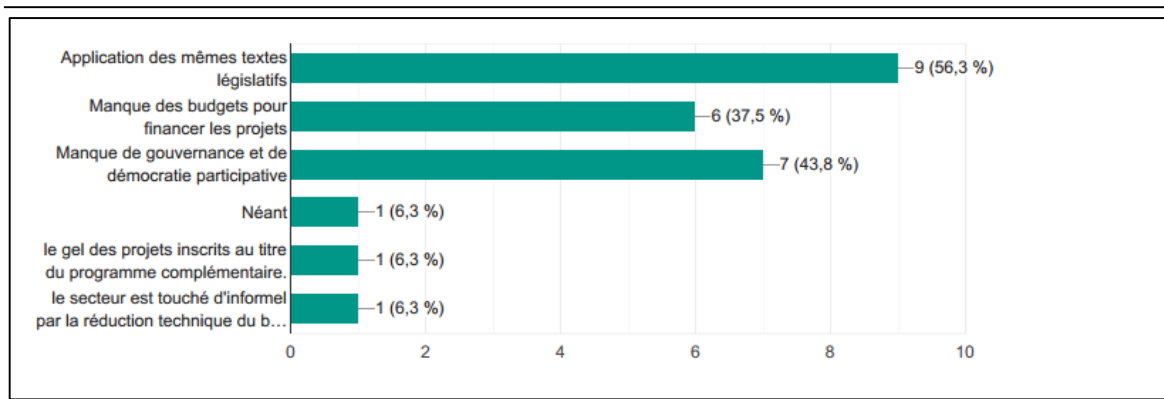


Figure 06 : Les principales inerties qui ont influencé ou caractérisé le management des secteurs au cours des 20 dernières années.

Source : Auteur, 2021

12.3 IDENTIFICATION DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS ASSOCIES

Après avoir recensé et présenter les différents acteurs de développement territorial, nous avons procédé à l'identification des enjeux stratégiques et des objectifs associés (voir le tableau n° 02). L'analyse de ces fiches met l'accent sur cinq enjeux principaux ; l'enjeu de durabilité, l'enjeu social et de l'amélioration du cadre de vie, l'enjeu de l'équilibre territorial, l'enjeu économique et la gouvernance territoriale.

Il est clair que chaque acteur vise à répondre à plusieurs objectifs dans son domaine d'activité. Seulement, dans notre travail et par soucis de présenter un modèle d'analyse des jeux d'acteurs, nous avons choisi sept (07) objectifs principaux. Ces derniers présentent un champ de bataille entre les acteurs et voient des avis tentant divergents et parfois convergents.

Tableau 02 : Liste des enjeux stratégiques et des objectifs associés

N°	ENJEUX	OBJECTIFS	INTITULE COURT
01	Durabilité	Préservation des terres agricoles	Préservation
02	Social et amélioration du cadre de vie	Répondre aux besoins de la population en matière de logements et d'équipements	Besoins
03	Equilibre territorial	Répartition équilibrée des services, équipements et logements.	Répartition
04	Economie	Assurer le développement industriel endogène équilibré en fonction des spécificités et des potentialités de chaque commune	Dév_industriel
05		Faciliter l'accès à l'investissement touristique	Inv_touristique
06	Gouvernance territoriale	Participation citoyenne	Participation
07		Implication de tous les acteurs dans un environnement de transparence et de partage.	Implication

Source : Auteur, 2021

12.4 ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS

Dans cette partie nous allons présenter les résultats issus des deux Matrices des influences directes des acteurs (MID) et de la Matrice des positions valuées des acteurs (2MAO). A partir de ces deux matrices que les influences, les dépendances, les convergences et les divergences seront calculés.

12.4.1 Résultats de l'analyse du jeu d'acteurs : les calculés à partir de de la Matrice de Influences Directes (MID)

Procédons dans ce qui suit à présenter les résultats issus de la matrice des influences directes des acteurs (MID).

12.4.1.1 Une classification des acteurs selon les influences directes

Après la définition des acteurs du territoire, nous avons procédé à la saisie de la matrice des influences directes des acteurs (MID). Le remplissage de la matrice a été effectué en notant l'influence directe de chaque acteur en ligne sur les autres acteurs des colonnes. Les influences ont été notées de 0 à 4 suivant l'importance d'influence de chaque acteur sur les autres.

0 : Pas d'influence

1 : L'acteur influence le processus opératoire du projet (procédures administratives)

2 : L'acteur influence sur le type du projet

3 : L'acteur influence sur les missions de l'acteur.

4 : L'acteur détermine l'existence de l'acteur.

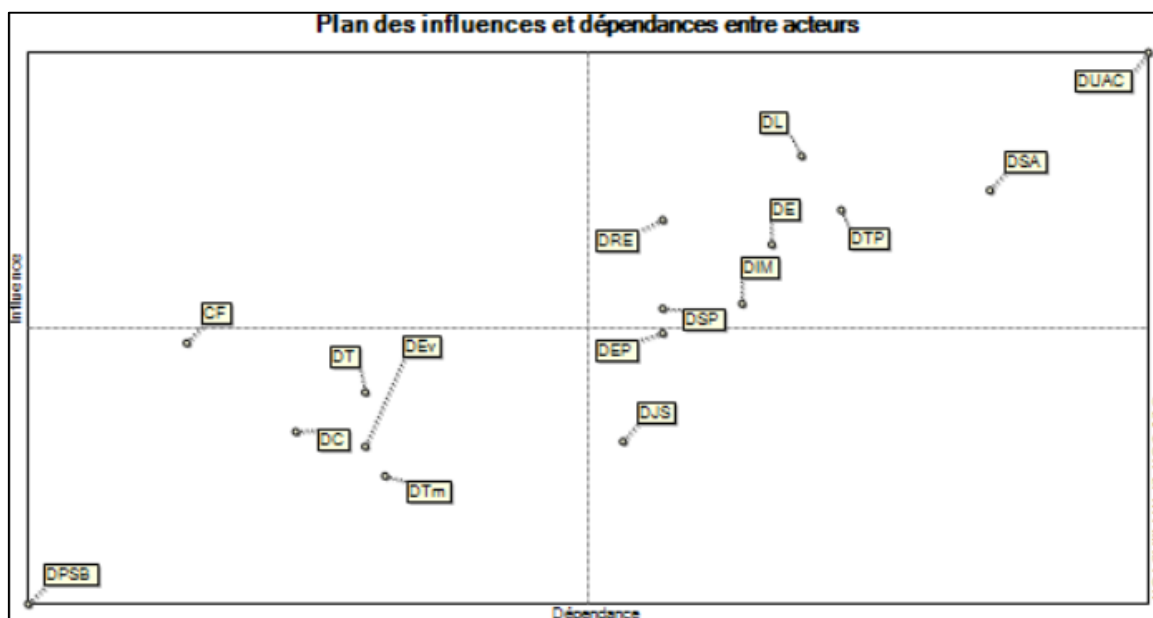


Figure 07 : Plan des influences et dépendances entre acteurs

Source : Auteur, 2021

En fonction des données collectées, tous les acteurs analysés sont représentés sur le plan des influences/dépendances entre acteurs (voir la figure n° 01), obtenu à partir du logiciel Mactor. Les résultats peuvent être classés en 03 catégories.

Il est important de noter que deux acteurs sont totalement indépendants. La DPSB qui est un acteur qui n'influence aucun autre acteur. Il est indépendant dans son travail qui consiste à veiller sur la répartition équilibrée des budgets alloués aux projets d'investissement. De son côté, la conservation des forêts n'est influencée que par la direction de l'industrie et des mines et de la direction du tourisme.

A. Les acteurs à forte influence et forte dominance

Huit acteurs forment cette catégorie qui se caractérise par une forte influence et une forte dépendance par rapport aux autres acteurs.

La DUAC se distingue des autres acteurs par sa forte influence, en raison de son rôle central dans l'aménagement et le développement urbain et territoriale des communes de la wilaya. Sa force réside dans les instruments d'urbanisme qui chapotent toutes les opérations d'aménagement sur le territoire. En revanche, sa mission ne peut être accomplie en l'absence des autres acteurs (à l'exception de la DPSB).

La DSA exerce son influence sur les autres acteurs dans le cadre de la préservation des terres agricoles. Son influence diffère d'un acteur à un autre en fonction de leurs missions. Elle influence la mission de la DUAC, le processus opératoire de la DL, DEP, DJS, DE, DSP et sur le type du projet pour la DRE, DTP et la DIM. A contrario, la DSA est très influencée par les services de la DUAC dans son implication à ses projets d'études d'aménagement, et les services de (DL, DEP, DTP, DSP) dont les projets de réalisation nécessitent un foncier urbanisable à moindre coût.

Ensuite, la DL qui n'exerce aucune influence sur la DPSB, DT, DC, Dev, DTm, DIL la CF. Elle tisse des relations de forte influences sur le type du projet sur les services de la DEP, DJS, DE et la DSP, ainsi que des influences sur les missions des services de la DRE, DTP et la DSA.

La DTP en l'occurrence exerce des influences sur la mission de quatre services (DUAC, DL, DSA, DIM) et sur le processus opératoire des services de la DEP et de la DT. Le reste des services (DJS, DE, DRE, DPSB, DSP, dc, de, DTm et CF) ne sont pas influencés par la DTP.

La DRE quant à elle, ses influences sont exercées sur les missions de la DUAC et de la DTP, et sur le type du projet des services de DL et de la DIM pour déterminer la consommation en eau.

B. Les acteurs dominés

Cette catégorie regroupe les acteurs qui se caractérisent par une faible influence et une forte dépendance. Ce sont les acteurs dominés par les autres acteurs du système étudié.

La DEP exerce de faibles influences sur 04 acteurs (DUAC, DL, DE et DSA), mais elle se trouve dépendante de 07 acteurs (DUAC, DL, DE, DRE, DTP, DSA et CF). Généralement, la relation entre ces acteurs se résume à la définition du type de projet à réaliser.

La DJS influe sur le type du projet pour la DSA et la DTm. Une relation d'influence sur le processus opératoire est constatée par rapport à la DUAC dans sa mission de la délivrance des permis de construction et de l'élaboration des études des instruments d'urbanisme.

C. Les acteurs autonomes

Cette catégorie regroupe les acteurs peu influents et peu dépendants. Ceux-ci ne disposent pas de pouvoir pour agir sur les autres acteurs du processus de développement du territoire de Bouira. Il s'agit dans notre cas de DTm, Dev, DT, DC et de CF. l'analyse de cette catégorie montre que ces acteurs restent très influencés le long du processus de développement et ce malgré leur autonomie.

12.4.1.2 Des acteurs exerçant sous l'effet des influences directes et indirectes

En manipulant la Matrice des influences directes (MID), nous aurons la Matrice des influences directes et indirectes (MIDI) (voir le tableau n° 03). Cette Matrice « *permet d'apporter une vision plus complète de jeu des rapports de force (un acteur pouvant limiter l'éventail des choix d'un second en agissant sur lui à travers un autre relai)* » (Module d'aide sur le logiciel Mactor).

Cette Matrice est établie « *en prenant en compte à la fois le degré d'influences directe et indirecte de chaque acteur en sommant les influences directes et indirectes nettes de l'acteur et le degré de dépendances directe et indirecte de chaque acteur en sommant les dépendances directes et indirectes nettes à l'acteur* » (MOUHOUBI, 2017).

Cette Matrice (MIDI) permet de calculer deux indicateurs (Module d'aide sur le logiciel Mactor) :

- **I_i** : qui signifie le degré d'influence directe et indirecte de chaque acteur. Il est obtenu par la sommation sur les lignes,
- **D_i** : qui signifie le degré de dépendance directe et indirecte de chaque acteur. Il est obtenu par la sommation sur les colonnes.

Tableau 03 : La matrice des influences directes et indirectes (MIDI)

MIDI	DUAC	DL	DEP	DJS	DE	DPSB	DT	DRE	DTP	DSP	DSA	DC	DEV	DTm	DIM	CF	Ii
DUAC	20	11	8	7	11	0	4	8	12	10	14	4	4	6	10	3	112
DL	16	11	7	6	8	0	3	6	9	6	15	1	3	3	8	0	91
DEP	7	6	6	6	6	0	1	5	5	6	7	1	1	1	3	0	55
DJS	4	2	2	2	2	0	1	3	3	2	3	3	1	3	3	1	33
DE	9	7	7	7	9	0	2	5	5	7	11	2	4	4	3	0	73
DPSB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DT	6	5	3	2	2	0	4	2	5	2	5	2	2	2	5	0	43
DRE	9	8	6	5	7	0	4	7	10	5	8	2	2	2	8	2	78
DTP	11	7	6	5	8	0	4	10	12	5	9	2	2	2	7	2	80
DSP	9	5	5	5	5	0	2	4	4	7	6	2	5	2	6	0	60
DSA	13	9	6	5	8	0	4	7	9	5	10	2	3	3	8	2	84
DC	4	2	2	2	3	0	2	2	2	3	3	4	3	4	2	1	35
DEv	4	1	1	1	5	0	1	3	3	3	3	1	3	1	3	2	32
DTm	4	2	2	2	1	0	1	1	2	3	1	3	1	3	2	1	26
DIM	10	9	5	4	3	0	3	4	8	4	6	1	1	1	8	2	61
CF	7	4	4	3	6	0	2	4	5	3	6	1	2	2	4	2	53
Di	113	78	64	60	75	0	34	64	82	64	97	27	34	36	72	16	916

© LPSOR-EPTA-MACTOR

Source : Auteur, 2021

Cette matrice représente les influences directes et indirectes des acteurs entre eux. En effet, plus le chiffre est important plus l'influence de l'acteur sur l'autre acteur est importante.

Dans notre cas, il s'avère que La Direction d'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC) et la Direction de Logement (DL) sont les plus influents ($I_1 = 112$, $I_2 = 91$) et la DUAC et la Direction des Services Agricoles (DSA) sont les plus dépendants ($D_1 = 113$, $D_2 = 97$).

Parmi tous les acteurs choisis pour notre étude, il est important de noter que la DUAC est le seul acteur le plus influent et le plus dépendant dans le processus du développement territorial de Bouira. Ceci peut être expliqué par son rôle, sa mission et le type des projets, qui se convergent tous vers l'aménagement du territoire de Bouira. Le rapport entre ses deux valeurs ($I_1 = 112$, $D_1 = 113$) montre que malgré sa position comme acteur influent, elle se positionne comme acteur dépendant car elle reçoit plus d'influence plus qu'elle en exerce puisque sa balance est négative (voir Matrice balance nette des influences). Nous pouvons remarquer ainsi que la DPSB est un acteur neutre (ni influence, ni dépendance) en raison de sa mission administrative qui consiste à « veiller à la répartition équilibrée des budgets alloués aux projets d'investissement » (DPSB, 2021).

12.4.1.3 Les rapports de force des acteurs MIDI

En manipulant les données de la Matrice des influences Directes et indirectes (MIDI), on peut calculer « Les rapports de force de chaque acteur tenant compte de son

influence et de sa dépendance. En effet, plus ce scalaire est élevé, plus l'acteur est en position de force » (module d'aide sur le logiciel Mactor).

Tableau 04 : Les rapports de forces entre les acteurs du développement territorial de Bouira

	\bar{x}
DUAC	1,77
DL	1,67
DEP	0,88
DJS	0,43
DE	1,22
DPSB	0,00
DT	0,84
DRE	1,51
DTP	1,30
DSP	0,99
DSA	1,33
DC	0,68
DEv	0,54
DTm	0,37
DIM	0,94
CF	1,52

© LIPSOR-EPTA-MACTOR

Source : Auteur, 2021

Les résultats obtenus peuvent être représentés sous forme d'un histogramme appelé : histogramme des rapports de force.

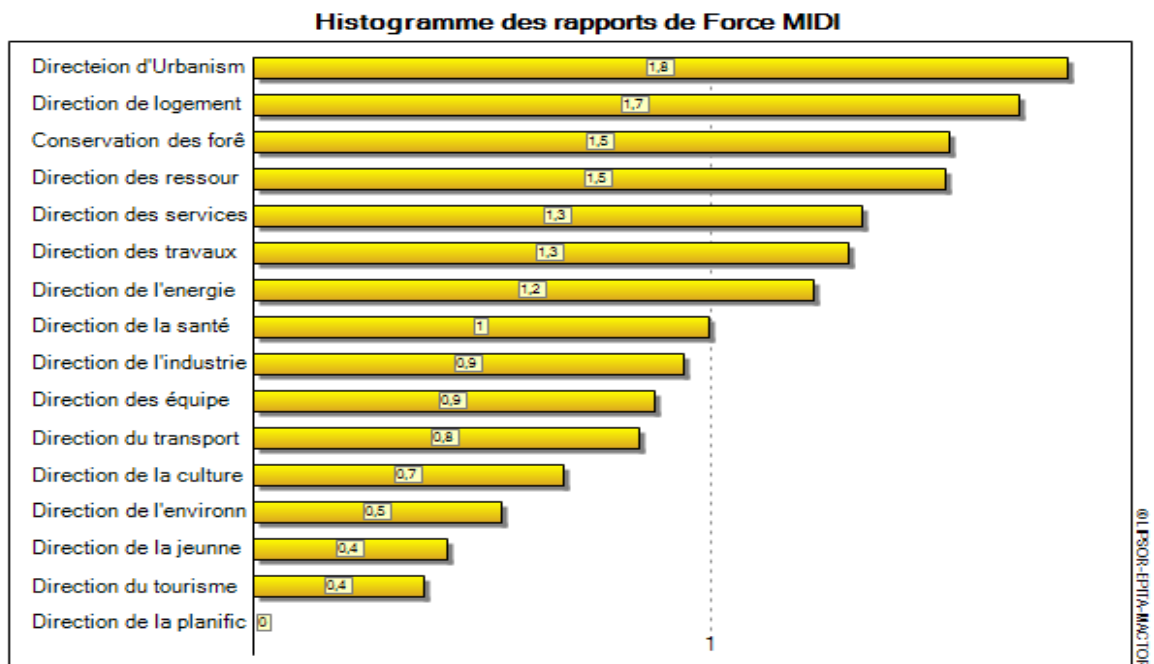


Figure 08 : Histogramme des rapports de force MIDI
Source : Auteur, 2021

L'analyse de cet histogramme nous permet de comprendre à quel point le rôle de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme est important dans l'organisation du territoire. Les résultats mettent en valeur le rôle de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction dans le pilotage du développement du territoire de Bouira, avec ses différentes influences sur les missions des autres acteurs, le type des projets et le processus opératoire des différentes opérations d'aménagement. Cela peut être démontré par son rapport de force (1,8) qui est supérieur à la moyenne de 1.

La situation est pratiquement identique pour les acteurs représentés par la Direction de logement (DL), la Conservation Foncière (CF), la Direction des Ressources en Eaux (DRE), la Direction des Travaux Public (DTP) et la Direction de l'Energie (DE), qui affichent des rapports de force supérieurs à la moyenne de (1) et qui varient entre 1,2 pour la DE et 1,7 pour la DL.

Ensuite, d'autres acteurs possédant des forces d'influences inférieures à la moyenne de (1) en ayant des valeurs comprises entre 1 pour la DSP et 0,4 pour la DTm. En utilisant les résultats de l'histogramme des forces (MIDI), nous pouvons attribuer le classement des acteurs selon leurs rapports de force (RI) :

Tableau 05 : Classement des acteurs selon les rapports de force (RI)

N°	ACTEUR	N°	ACTEUR	N°	ACTEUR	N°	ACTEUR
01	DUAC	05	DSA	09	DIM	13	DE _v
02	DL	06	DTP	10	DEP	14	DJS
03	CF	07	DE	11	DT	15	DT _m
04	DRE	08	DSP	12	DC	16	DPSB

Source : Auteur, 2021

La matrice des influences directes et indirectes (MIDI) montre les influences et les dépendances entre les acteurs. En manipulant ces résultats, on peut aboutir à la matrice de la balance nette des influences (BN) (voir le tableau n° 06). A partir des résultats de cette dernière, on peut bien distinguer deux types donnés. Des données positives représentant les acteurs qui exercent plus d'influence qu'ils en reçoivent (Direction de Logement, la Direction des Ressources en Eau, la Direction de Transport, et la Direction de la culture). Le reste des acteurs exercent moins d'influence qu'ils en reçoivent (DUAC, DEP, DJS, DE, DTP, DSP, DSA ; DE_v, DT_m et DIM).

Tableau 06 : Balance nette des influences

BN	DUAC	DL	DEP	DJS	DE	DPSB	DT	DRE	DTP	DSP	DSA	DC	DEV	DTm	DIM	CF	Somme
DUAC		-5	1	3	2	0	-2	-1	1	1	1	0	0	2	0	-4	-1
DL	5		1	4	1	0	-2	-2	2	1	6	-1	2	1	-1	-4	13
DEP	-1	-1		4	-1	0	-2	-1	-1	1	1	-1	0	-1	-2	-4	-9
DJS	-3	-4	-4		-5	0	-1	-2	-2	-3	-2	1	0	1	-1	-2	-27
DE	-2	-1	1	5		0	0	-2	-3	2	3	-1	-1	3	0	-6	-2
DPSB	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DT	2	2	2	1	0	0		-2	1	0	1	0	1	1	2	-2	9
DRE	1	2	1	2	2	0	2		0	1	1	0	-1	1	4	-2	14
DTP	-1	-2	1	2	3	0	-1	0		1	0	0	-1	0	-1	-3	-2
DSP	-1	-1	-1	3	-2	0	0	-1	-1		1	-1	2	-1	2	-3	-4
DSA	-1	-6	-1	2	-3	0	-1	-1	0	-1		-1	0	2	2	-4	-13
DC	0	1	1	-1	1	0	0	0	0	1	1		2	1	1	0	8
DEv	0	-2	0	0	1	0	-1	1	1	-2	0	-2		0	2	0	-2
DTm	-2	-1	1	-1	-3	0	-1	-1	0	1	-2	-1	0		1	-1	-10
DIM	0	1	2	1	0	0	-2	-4	1	-2	-2	-1	-2	-1		-2	-11
CF	4	4	4	2	6	0	2	2	3	3	4	0	0	1	2		37

© LIPSOR-EPTA-MACTOR

Source : Auteur, 2021

12.4.2 Le rapport Acteur/Objectif ; vers le positionnement des acteurs par rapport aux objectifs.

Le positionnement des acteurs par rapport aux objectifs étudiés se base essentiellement sur la nature de leurs relations par rapport à ces objectifs. En effet, une matrice des positions valuées (2MAO) a été établie au début en notant la position de chaque acteur par rapport aux objectifs. Cette notation a été effectuée de la manière suivante :

Tableau 07 : Matrice Acteur/Objectif

-1 : acteur défavorable à l'accomplissement de l'objectif
 0 : Position neutre
 1 : acteur favorable à l'accomplissement de l'objectif

1MAO	Préserver	Besoins	Répartiti	Industrie	Inve_touri	Participat	Coopérat	Somme absolue
DUAC	-1	1	1	-1	-1	1	1	7
DL	-1	1	-1	1	0	-1	1	6
DEP	-1	1	-1	1	1	-1	1	7
DJS	-1	-1	-1	1	1	1	1	7
DE	0	1	-1	-1	-1	-1	1	6
DPSB	0	0	0	0	0	0	0	0
DT	0	0	0	1	1	0	1	3
DRE	0	1	1	1	1	-1	1	6
DTP	-1	1	0	1	1	-1	1	6
DSP	-1	1	-1	1	0	0	1	5
DSA	1	-1	-1	-1	1	0	1	6
DC	0	0	0	0	1	1	1	3
DEv	1	0	1	-1	1	1	1	6
DTm	0	1	1	-1	1	1	1	6
DIM	-1	1	1	1	0	0	1	5
CF	1	0	0	0	1	1	1	4
Nombre d'accords	3	9	5	8	10	6	15	
Nombre de désaccords	-7	-2	-6	-5	-2	-5	0	
Nombre de positions	10	11	11	13	12	11	15	

© LIPSOR-EPTA-MACTOR

Source : Auteur, 2021

A travers cette matrice, nous pouvons constater que les objectifs tracés par les différents acteurs se trouvent en situation conflictuelle sauf pour l'objectif n° 7 de « coopération ». Ce dernier reçoit l'accord de tous les acteurs.

12.4.2.1 La convergence des objectifs entre les acteurs

A partir de cette matrice, nous pouvons calculer la convergence simple entre les acteurs. Les valeurs de cette matrice représentent le degré de convergence des acteurs. En effet, plus l'intensité est importante, plus les acteurs présentent des intérêts convergents.

Tableau 08 : Matrice des convergences simples d'objectifs entre acteurs

1CAA	DUAC	DL	DEP	DJS	DE	DPSB	DT	DRE	DTP	DSP	DSA	DC	DEV	DTm	DIM	CF
DUAC	0	3	3	3	4	0	1	3	3	3	2	2	4	5	4	2
DL	3	0	6	4	4	0	2	4	5	5	2	1	1	2	4	1
DEP	3	6	0	5	4	0	3	5	6	5	3	2	2	3	4	2
DJS	3	4	5	0	2	0	3	3	4	4	4	3	3	3	3	3
DE	4	4	4	2	0	0	1	3	3	3	3	1	2	3	2	1
DPSB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DT	1	2	3	3	1	0	0	3	3	2	2	2	2	2	2	2
DRE	3	4	5	3	3	0	3	0	5	3	2	2	3	4	4	2
DTP	3	5	6	4	3	0	3	5	0	4	2	2	2	3	4	2
DSP	3	5	5	4	3	0	2	3	4	0	2	1	1	2	4	1
DSA	2	2	3	4	3	0	2	2	2	2	0	2	4	3	1	3
DC	2	1	2	3	1	0	2	2	2	1	2	0	3	3	1	3
DEV	4	1	2	3	2	0	2	3	2	1	4	3	0	5	2	4
DTm	5	2	3	3	3	0	2	4	3	2	3	3	5	0	3	3
DIM	4	4	4	3	2	0	2	4	4	4	1	1	2	3	0	1
CF	2	1	2	3	1	0	2	2	2	1	3	3	4	3	1	0
Nombre de convergences	42	44	53	47	36	0	30	46	48	40	35	28	38	44	39	30

© LIPSOR-EPITA-MACTOR

Source : Auteur, 2021

Les résultats de cette matrice peuvent être représentés sous forme de plans et de graphe.

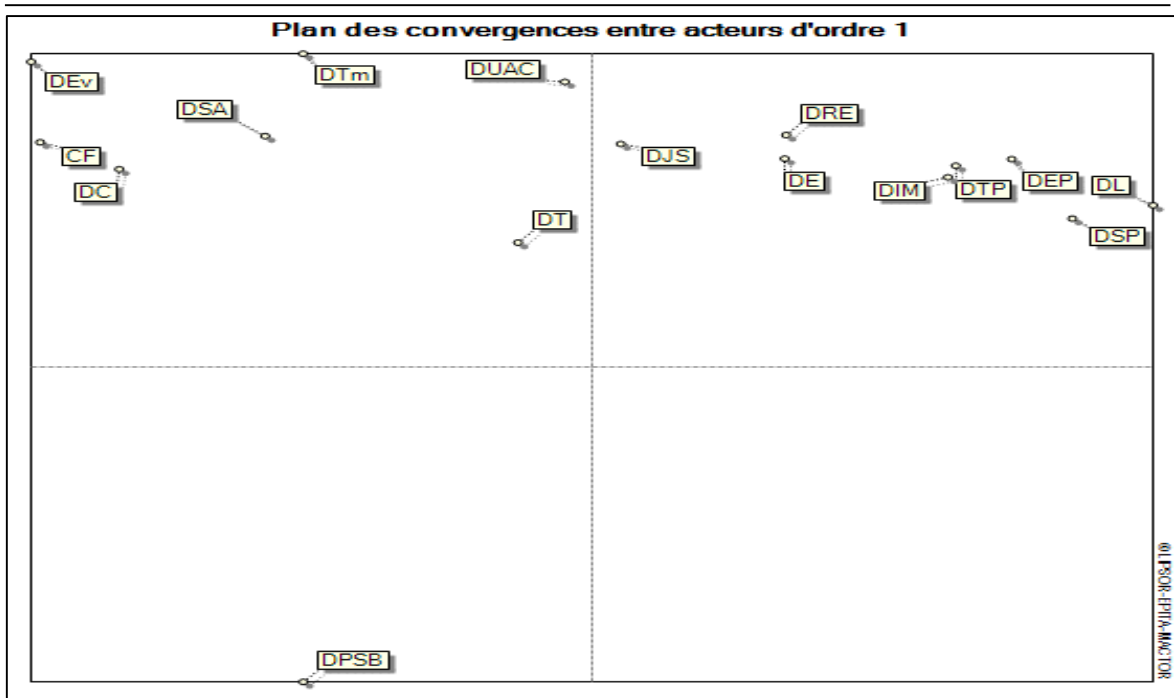


Figure 09 : Plan des convergences entre les acteurs du développement territorial de Bouira (Ordre 1)

Source : Auteur, 2021

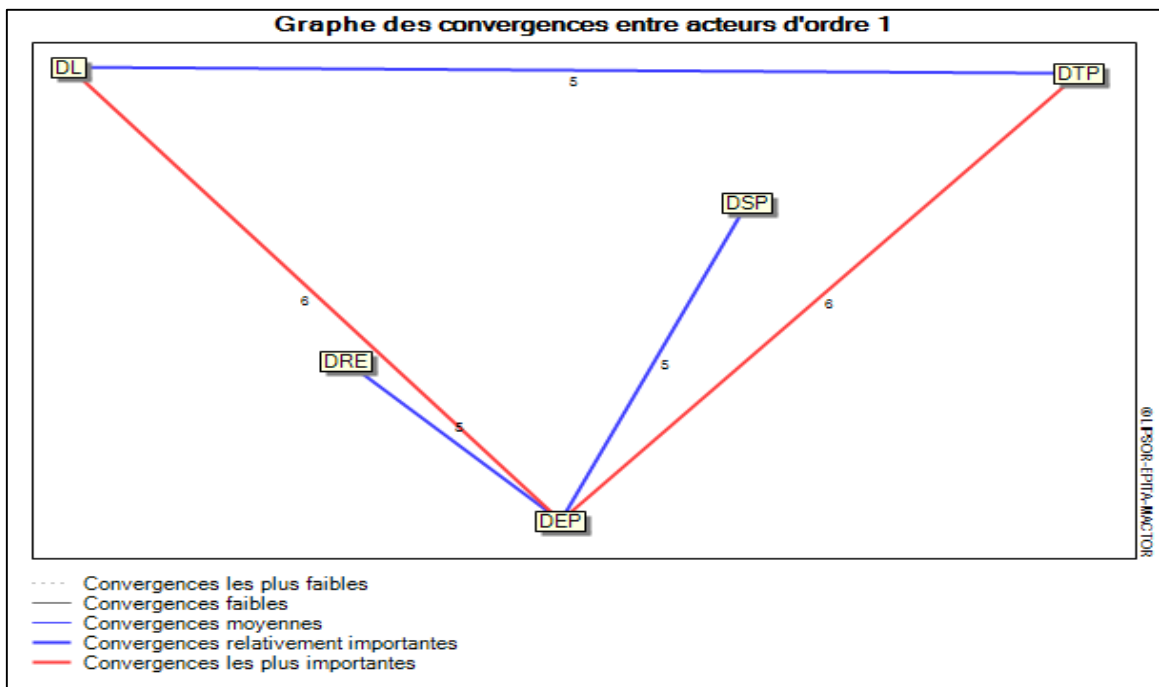
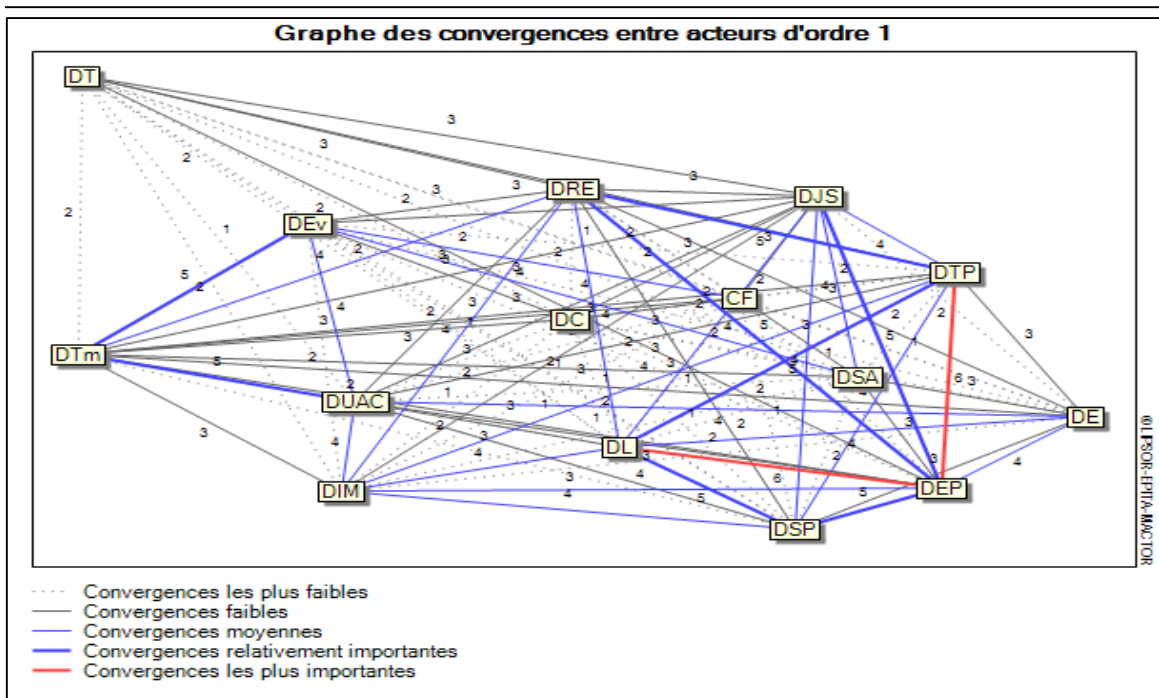


Figure 10 : Graphe des convergences entre les acteurs du développement territorial de Bouira (5%)

Source : Auteur, 2021



Graphe 11 : Graphe des convergences entre les acteurs du développement territorial de Bouira (100%)
Source : Auteur, 2021

A travers ces résultats on peut constater que le degré de convergence des intérêts et des objectifs diffère d'un couple d'acteur à un autre. En effet, à partir du graphe des convergences poussées à 5%, on constate à titre d'exemple une grande convergence entre la Direction de Logement (DL), la Direction des Travaux Publics (DTP) et la Direction des Equipements Publics (DEP). Ainsi, des convergences relativement importantes sont enregistrées entre la Direction de la Santé et de la Population (DSP), la Direction des Equipements Publics (DEP) et la Direction des Ressources en Eaux (DRE). Le graphe des convergences poussé à 100% montre clairement toutes les convergences enregistrées (de la plus faible à la plus importante) entre les acteurs. Cette convergence entre les différents acteurs pourrait être une meilleure condition pour la réussite d'un développement territorial équilibré à Bouira.

Les moyens d'action sur le développement territorial sont pratiquement les mêmes pour les différents acteurs, tandis que tous les acteurs sont des gestionnaires. Ils définissent la manière et l'intensité de l'implication de l'acteur (MOUHOUBI, 2017). Ces moyens se résument à la décision, à la force de la loi, l'arbitrage, la mobilisation des ressources, ...etc (Voir le tableau Fiches acteurs du développement territorial de Bouira).

Cependant, il est loin de voir la mise en œuvre de ces moyens collectivement en faveur de l'avenir souhaité du territoire. Ceci ne peut être justifié que par les limites

d'intervention ou même la volonté d'implication dans le processus de développement territorial, une faible concertation et la limitation d'accès à l'information.

12.4.2.2 Les divergences des objectifs entre les acteurs

Dans un autre sens, les objectifs tracés ne présentent pas seulement des convergences, mais aussi des divergences entre les acteurs que nous pouvons calculer avec l'utilisation de la Matrice (1MAO). Nous obtenons ainsi une Matrice de divergence Acteur/Acteur (1DAA) dont les résultats peuvent être représentés sous forme de plan ou de graphe. Les valeurs représentées sur la Matrice « *représentent le degré de divergence : plus l'intensité est importante, plus les acteurs ont des intérêts divergents* » (Module d'aide sur le logiciel Mactor).

Tableau 09 : Matrice des divergences simples des acteurs

1DAA	DUAC	DL	DEP	DJS	DE	DPSB	DT	DRE	DTP	DSP	DSA	DC	DEV	DTm	DIM	CF
DUAC	0	3	4	4	2	0	2	3	3	2	4	1	2	1	1	2
DL	3	0	0	2	1	0	0	1	0	0	3	1	4	3	1	2
DEP	4	0	0	2	2	0	0	1	0	0	3	1	4	3	1	2
DJS	4	2	2	0	4	0	0	3	2	1	2	0	3	3	2	1
DE	2	1	2	4	0	0	2	3	2	1	2	2	3	3	2	2
DPSB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DT	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0
DRE	3	1	1	3	3	0	0	0	0	1	3	1	2	2	0	1
DTP	3	0	0	2	2	0	0	0	0	0	3	1	3	2	0	2
DSP	2	0	0	1	1	0	0	1	0	0	3	0	3	2	1	1
DSA	4	3	3	2	2	0	1	3	3	3	0	0	1	2	4	0
DC	1	1	1	0	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Dev	2	4	4	3	3	0	1	2	3	3	1	0	0	0	2	0
DTm	1	3	3	3	3	0	1	2	2	2	2	0	0	0	1	0
DIM	1	1	1	2	2	0	0	0	0	1	4	0	2	1	0	1
CF	2	2	2	1	2	0	0	1	2	1	0	0	0	0	1	0
Nombre de divergences	34	21	23	29	31	0	7	21	18	15	31	7	28	23	16	14

©LIPSOR-EPITA-MACTOR

Source : Auteur, 2021

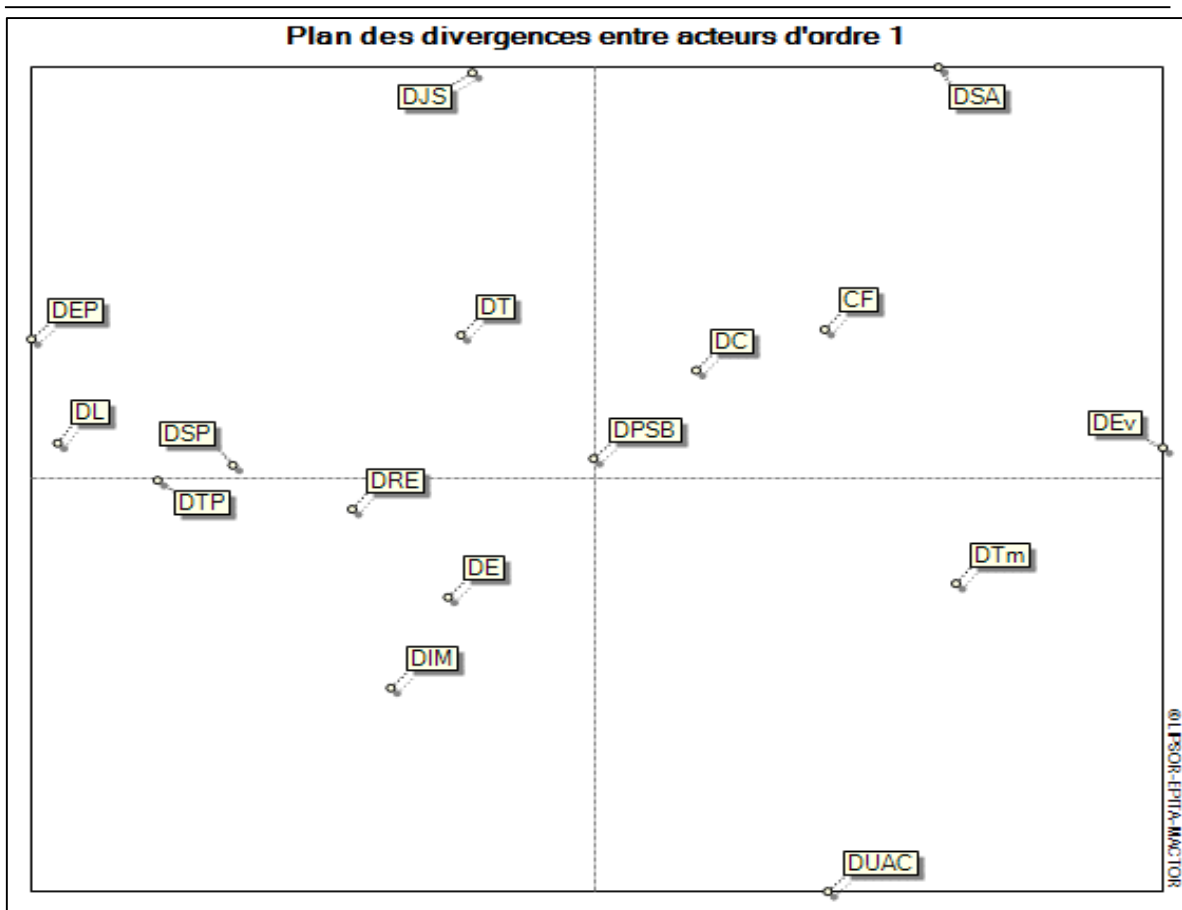


Figure 12 : Plan des divergences entre les acteurs (Ordre 1)
Source : Auteur, 2021

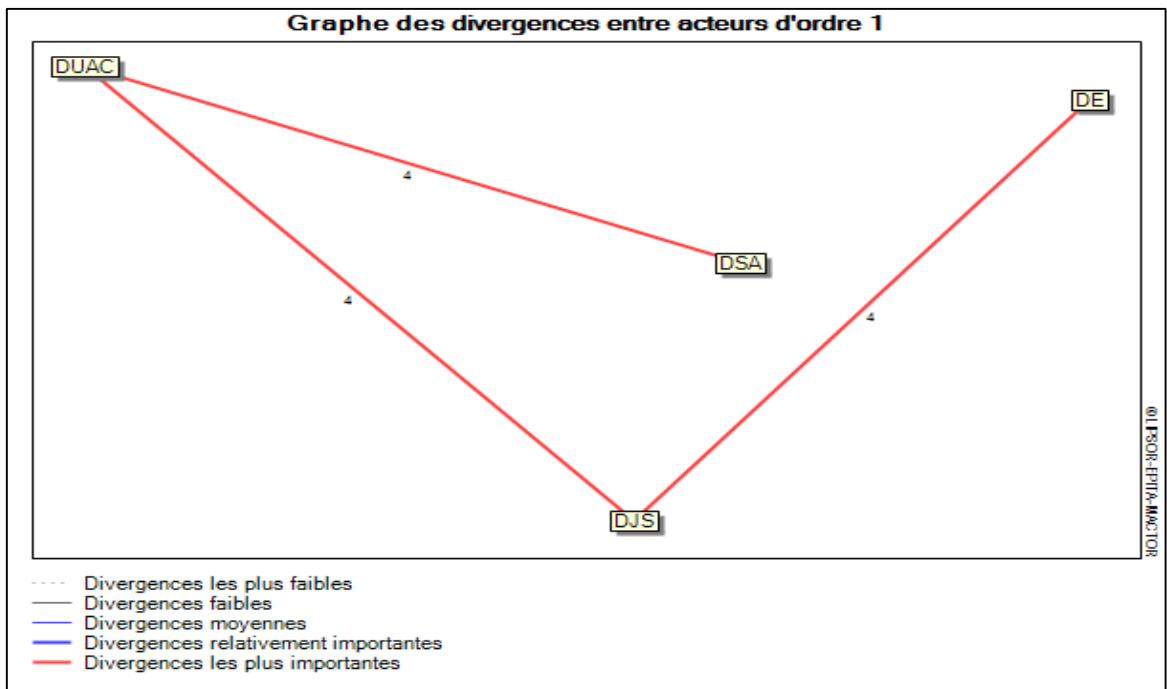


Figure 13 : Graphe des divergences entre acteurs (5%)
Source : Auteur, 2021

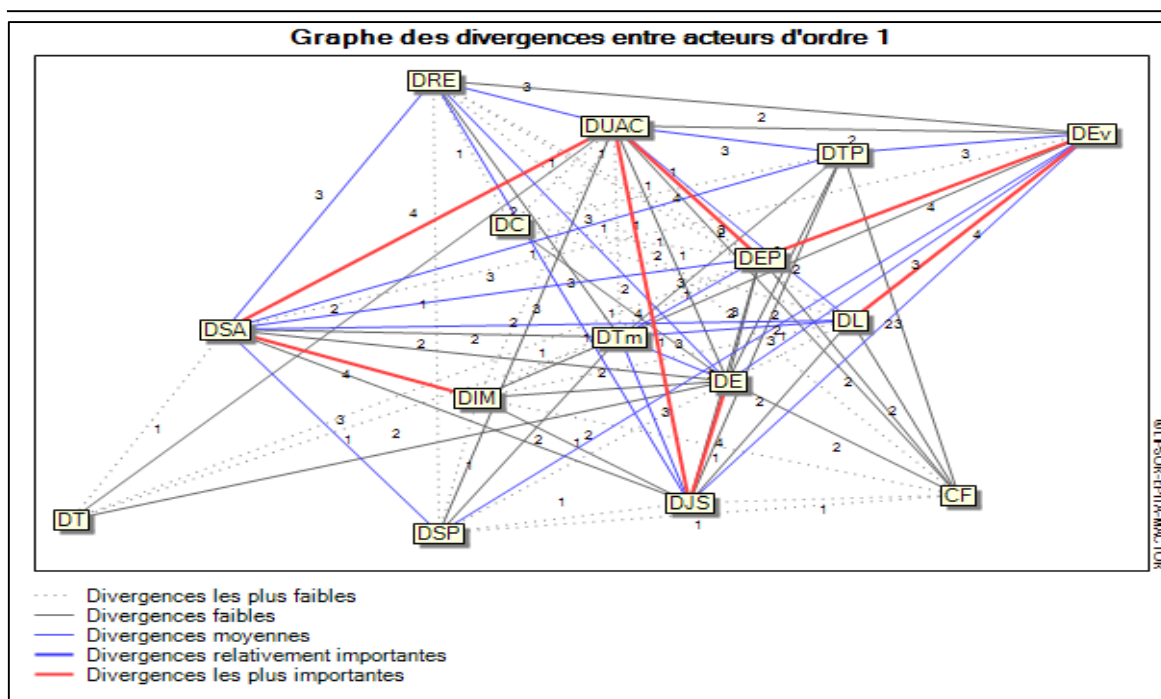


Figure 14 : Graphe des divergences entre acteurs (100%)

Source : Auteur, 2021

Les résultats de ces graphes montrent que les objectifs de développement territorial à Bouira, tracés par les différents acteurs étudiés, constituent un sujet de divergence. Ceci concerne beaucoup plus les objectifs ayant besoin du foncier urbanisable pour leur concrétisation (des équipements, des logements, ...etc). En effet, de fortes divergences sont constatées entre la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC), la Direction des Services Agricoles (DSA), la Direction de l'Energie (DE), la Direction de la Jeunesse et du Sport (DJS) sur le Graphe de 5%. Avec des résultats poussés par la manipulation du logiciel Mactor à 100%, on peut obtenir toutes les relations divergentes constatées entre les acteurs.

On remarque finalement que tous les objectifs (sauf la coordination des acteurs) font objet de cette situation conflictuelle entre les acteurs.

12.4.2.3 Regard sur les objectifs ; vers la définition des objectifs conflictuels

Après avoir présenté la position des acteurs entre eux et par rapport aux objectifs définis, il est question de mettre en lumière les différents objectifs conflictuels entre les acteurs du développement territorial de Bouira.

En effet, la manipulation de la matrice (1MAO) de position simple des acteurs, nous permet d'obtenir la Matrice des positions valuées (2MAO).

Tableau 10 : Matrice des positions valuées acteur objectif (ordre 2)

2MAO	Préserver	Besoins	Répartiti	Industrie	Inve_touri	Participat	Coopérat	Somme absolue
DUAC	-1	1	1	-1	-1	1	1	7
DL	-1	1	-1	1	0	-1	1	6
DEP	-1	1	-1	1	1	-1	1	7
DJS	-1	-1	-1	1	1	1	1	7
DE	0	1	-1	-1	-1	-1	1	6
DPSB	0	0	0	0	0	0	0	0
DT	0	0	0	1	1	0	1	3
DRE	0	1	1	1	1	-1	1	6
DTP	-1	1	0	1	1	-1	1	6
DSP	-1	1	-1	1	0	0	1	5
DSA	1	-1	-1	-1	1	0	1	6
DC	0	0	0	0	1	1	1	3
DEv	1	0	1	-1	1	1	1	6
DTm	0	1	1	-1	1	1	1	6
DIM	-1	1	1	1	0	0	1	5
CF	1	0	0	0	1	1	1	4
Nombre d'accords	3	9	5	8	10	6	15	
Nombre de désaccords	-7	-2	-6	-5	-2	-5	0	
Nombre de positions	10	11	11	13	12	11	15	

Cette matrice permet de représenter le nombre des accords et des désaccords des acteurs par rapport aux objectifs. Certains objectifs reçoivent plus d'accords que des désaccords et vice versa.

Elle nous permet ainsi de visualiser la convergence et la divergence entre les acteurs tout en ajoutant l'intensité des pous et des contres.

Source : Auteur, 2021

Les données de cette Matrice (2MAO) permettent d'établir un histogramme d'implication des acteurs sur les objectifs.

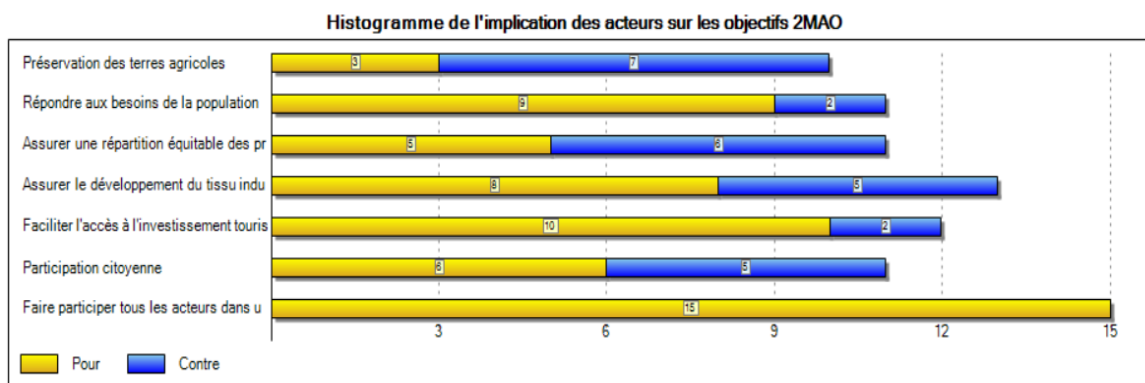


Figure 15 : Histogramme de l'implication des acteurs sur les objectifs

Source : Auteur, 2021

A travers cet histogramme nous pouvons facilement identifier l'intensité des « pous » et des « contres » et les objectifs conflictuels.

Comme premier constat, l'objectif intitulé « faire participer tous les acteurs dans un environnement de transparence et de partage » ne reçoit que des « pous » dont l'intensité explique la situation la plus favorable à l'objectif en question.

En second lieu, on compte 06 objectifs qui reçoivent des nombres des « pour » et des « contres » variables selon l'objectif. La valeur sur l'histogramme indique le nombre d'acteurs qui sont favorables ou défavorables à chaque objectif.

L'analyse de ce graphe de convergence et divergence des acteurs sur les objectifs a permis de montrer qu'il existe des objectifs conflictuels et consensuels entre les acteurs. Les objectifs conflictuels qui ont influencés le développement territorial de Bouira sont :

- La préservation des terres agricoles,
- Répondre aux besoins de la population en logements et équipements,
- Assurer une répartition équitable des programmes de logements et d'équipements et des services entre les communes,
- Assurer le développement du tissu industriel endogène équilibré en fonction des spécificités et des potentialités de chaque commune,
- Faciliter l'accès à l'investissement touristique,
- Participation citoyenne.

La participation des citoyens dans le projet est un objectif important pour les acteurs et pour les habitants. Néanmoins, on constate que cet objectif est remis en cause par certains acteurs par le fait que ceux-ci sont trop exigeants dans leurs besoins et attentes qui ne sont pas limités. C'est ainsi que chaque citoyen participe pour des intérêts personnels.

La préservation des terres agricoles qui devait être un objectif consensuel dans le but de garder cette ressource naturelle, se trouve en conflit entre les acteurs. La situation devient très compliquée et demande l'intervention de l'état central pour la distraction des terrains agricoles pour l'utilité publique selon la réglementation en vigueur. Il s'agit en effet, des interventions qui nécessitent du foncier urbanisable pour la réalisation de projets de logements et des équipements.

La répartition équitable des programmes de logements et d'équipements et des services entre les communes représente ainsi un objectif conflictuel. Ceci s'explique par le fait que le nombre de logements et le type des équipements sont attribués en fonction du nombre de la population et des disponibilités foncières.

12.5 Le PAW de Bouira ; un outil d'anticipation et de maîtrise de l'espace

Le PAW est un instrument d'aménagement et du développement à l'échelle de la wilaya. C'est un outil de planification stratégique qui vise à assurer la cohérence et l'articulation entre les instruments en amont et ceux en aval. Il vise ainsi à établir des schémas directeurs d'organisation des services et d'équipements publics à travers le territoire de la wilaya.

Selon les résultats de notre interview avec les différents acteurs, un nombre important des équipements marquant les secteurs concernés a été recensé (Pôle universitaire, La création d'un nouveau parc industriel pour une superficie de 190 H, Réalisation d'une gare routière, 05 CET, Complexe mère et enfants 80 lits, La réalisation des programmes de Gaz et Electricité, Autoroute Est-Ouest, ...).

Encadré : Liste des principaux projets qui ont marqué les secteurs dans les 20 dernières années

- Les extensions urbaines, L'amélioration du cadre de vie des citoyens, Le Pôle universitaire
- La création d'un nouveau parc industriel pour une superficie de 190 H
- La création de plus de 06 zones d'activités et 05 mini zones
- Réalisation et mise en œuvre des nouvelles structures d'appui à la PME à savoir le centre de facilitation et la pépinière d'entreprise
- Réalisation d'une gare routière, Réalisation des stations urbaines, Réalisation de centre d'examen
- Projet d'étude sur la réalisation de station urbaine Plan de circulation de la ville de Bouira
- Mise en valeur des terres et extension de l'arboriculture
- Evolution de la superficie irriguée et Extension de la superficie des maraichages
- Réalisation de 07 projets à travers l'ensemble de la wilaya
- Nouveaux projets (bibliothèques, théâtres, ...), Projet de restauration de monument historique
- Siège de la direction
- 05 CET, 02 décharges contrôlées, 02 centres de tri, Maison de l'environnement
- Le programme d'habitat rural
- Le programme de location-vente
- Les transferts d'eau à partir des barrages
- HOPITAL B Okhris (80 lits), Hôpital de M'Chedallah (30% de réalisation) et Hôpital d'Ain Bessem 120 lits (95% gros œuvres), Complexe mère et enfants 80 lits
- La réalisation des programmes de Gaz et Electricité
- La réalisation des projets structurants
- La réalisation du programme d'urgence pour l'amélioration de la qualité d'électricité.
- Piscine semi olympique, CSP - Auberge - Camp de jeunes - revêtement en gazon synthétique des stades
- Autoroute Est-Ouest, La réalisation de l'étude de SDAT
- L'étude de création des zones d'expansion touristiques
- Réalisation des structures dédiées à la promotion de l'activité touristique
- Les études de balisage et d'aménagement des circuits touristiques
- Projet d'Emploi Rural (PER II)-Cofinancé par la Banque mondiale (2005-2010)
- Reconstitution du patrimoine forestier à travers les opérations de reboisement et de repeuplement, Entretien des peuplements (travaux sylvicoles) inscrits entre 2017 et 2019
- Conception de projets inhérents à la nouvelle économie forestière (exploitation des plantes

Tous ces projets sectoriels réalisés sur le territoire de la wilaya n'ont pas été prévus par le PAW. Seulement, les débats entretenus lors des réunions de concertation du PAW et les différentes données transmises par les différents services techniques, ont permis d'enrichir les PAW par des propositions qui viennent de voir le jour. Ces projets se résument en ; pôle universitaire, la création de plus de 06 zones d'activités et 05 mini zones. Ainsi que le plan de circulation, une étude des stations urbaines et gare routière et centre d'examen. Et finalement, la localisation des terres agricoles par ses potentialités, les projets de réalisation de bibliothèques, le parc citoyen, les CET, la décharge contrôlée, le programme d'habitat rural, l'aménagement des systèmes hydrauliques, le complexe mère et enfants 80 lits, l'engazonnement des stades, le CSP, les piscines et auberges de jeunes, les études de ZET, la réalisation des structures de l'artisanat, la reconstitution partielle des forêts dues massifs des Bibans et du Sud Djurdjura (Oued Khriiss, Ksana, Ksars, Sebkha, Haizer).

Certains d'autres de ces équipements ne sont pas prévus par le PAW, mais leur réalisation s'impose. Il s'agit en effet, de la création d'un nouveau parc industriel d'une superficie de 190 H, les théâtres en plein air, l'UMC de SEG, les hôpitaux de Bordj Okhris (80 lits), de M'Chedallah (30% de réalisation) et d'Ain Bessem 120 lis (95% gros œuvres).

Ces insuffisances permettent aux services techniques d'émettre des avis négatifs sur la capacité du PAW à préparer et à maîtriser les conséquences des changements et des ruptures ou inerties. Les résultats montrent que 87,5% soit 14 acteurs, affirment l'incapacité du PAW dans ce sens.

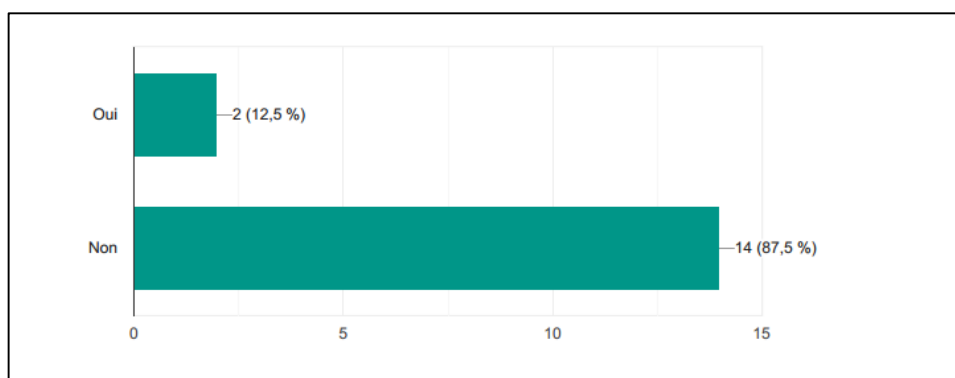


Figure 16 : capacité du PAW à maîtriser les conséquences de ces changements et ruptures
Source : Auteur, 2021

12.6 Gouvernance territoriale et participation des services techniques à l'élaboration du PAW

L'élaboration du PAW exige une participation de tous les acteurs concernés et définis par la réglementation en vigueur. Les résultats de notre entretien montrent que 75% soit 12 services techniques affirment qu'ils n'ont été informés et participés à son élaboration. Cette participation a été menée par :

- La fourniture et la communication des données de chaque secteur,
- Une participation effective et collégiale entre les acteurs,
- Transmission des avis techniques pour chaque phase après transmission du dossier à chaque service.

La participation des acteurs a été caractérisée par quelques difficultés dans leur collaboration. Les résultats de notre entretien mettent l'accent sur trois grandes problématiques rencontrées :

- Difficultés liées à la coordination, censée être totale et efficace, dans la lutte contre les incendies de forêts. Contraintes liées à l'octroi du foncier forestier (assiettes) pour des infrastructures et équipements publics.
- Aspect politique sur les décisions
- La prédominance de l'approche sectorielle dans l'étude n'a pas permis d'impliquer les autres secteurs dans des actions visant la mise en tourisme du territoire.

Ces contradictions ont été surmontées par des positions maintenues par les acteurs. 6 acteurs soit 37,5% du total des acteurs, avancent que leurs avis ont été maintenus par l'avantage des avis acceptés par la majorité des autres acteurs. D'autres (5 acteurs soit 31,3%) affirment qu'ils maintiennent leurs avis par la force de la loi. Finalement, on trouve que seulement 3 acteurs qui sont soutenus par les citoyens.

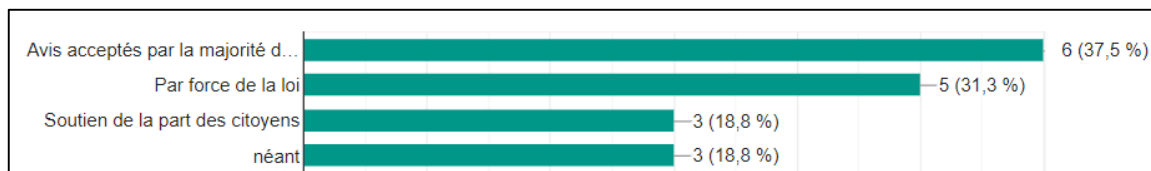


Figure 17 : conditions du maintien des avis des acteurs

Source : Auteur, 2021

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons mis l'accent sur l'analyse des jeux d'acteurs pour déterminer la nature des relations qui se tissent entre les acteurs du développement territorial de Bouira. Pour ce faire, nous avons mené ce travail sur 16 acteurs choisis en fonction des variables clés traitées dans le chapitre précédent. Par la suite, une liste des enjeux stratégiques et des objectifs associés a été établie dans le but d'analyser les rapports des acteurs par rapport à ces objectifs.

L'analyse de toutes ces données a été effectuée à l'aide du logiciel « Mactor » qui est un outil d'aide à la décision en prospective. Le recours à cette méthode nous a conduit à des résultats synthétisés dans les points suivants :

- Les acteurs les plus influents sont la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC) et la Direction de Logement (DL). Le premier agit par la force de décision et la force de son rôle dans l'aménagement et l'organisation du territoire. Le deuxième exerce des influences par la force de son autonomie dans la gestion des programmes de logement.
- L'objectif qui réunit tous les acteurs de développement de manière positive et favorable renvoie à la participation de tous les acteurs dans un environnement de transparence et de partage.
- Des divergences et des convergences ont été enregistrées par rapport aux objectifs étudiés.

Finalement, on peut dire que les relations entre les acteurs du développement territorial de Bouira se caractérisent par des divergences et des convergences vis-à-vis des objectifs définis.

Conclusion générale

CONCLUSION GENERALE

Le travail effectué dans cette thèse avait pour ambition de comprendre le processus du développement territorial à Bouira. Il traite principalement trois problématiques interreliées. La logique hypothétique vise à appréhender les raisons du déséquilibre territorial remarquable sur le territoire de Bouira, de pouvoir définir une typologie des territoires communaux selon le degré de leur développement et des conditions favorables au développement qu'ils présentent. Et finalement, la recherche des éléments prioritaires à développer tout en essayant de comprendre la nature des relations entre les acteurs.

La recherche part du constat que le territoire de Bouira se caractérise par un déséquilibre territorial important auquel les politiques locales tentent d'y remédier. Cette situation marque le sous-développement de certaines communes, l'enclavement des autres et la dépendance des autres par rapport aux chefs-lieux de Daïra. En dépit de toutes les richesses et les ressources qu'elles possèdent, toutes les communes algériennes, y est compris celles de Bouira, souffrent de cette situation.

Dans cette perspective, notre travail de recherche axe son jalon de réflexion sur l'examen du territoire de Bouira afin de dresser un classement des communes en confrontant systématiquement leurs territoires respectifs. Il s'étale aussi sur la quête des variables clés à développer pour réduire les inégalités enregistrées entre les communes. Comme le territoire est une construction collective des différents acteurs, une analyse du jeu d'acteurs a été effectuée dans ce sens. Cette analyse avait pour objet d'examiner comment les acteurs du développement territorial définis, agissent en fonction de leurs missions et de leurs objectifs sur le territoire. L'accent est ainsi porté sur la nature des relations qui se tissent entre eux vis-à-vis de certains objectifs.

Notre premier objectif est de mettre en relief la dynamique du territoire de Bouira à travers la relation qui existe entre les différentes composantes de son système. Par la suite, nous avons tenté d'examiner le territoire d'une manière comparative pour nous permettre, en fonction des ressources et richesses qu'ils possèdent, d'établir une typologie des territoires communaux. Le dernier objectif visé par ce travail est de relier les problèmes du développement territorial au système d'acteur.

Pour arriver aux termes de ce travail, deux grandes parties de traitement de la problématique ont été préconisées :

Conclusion générale

Le premier apport de notre recherche est représenté par son cadre théorique. Celui-ci consiste en développement d'une revue de la littérature qui permettrait d'analyser les concepts du développement territorial et de la prospective territoriale. Nous avons mis l'accent principalement sur les méthodes qui nous servaient dans la partie pratique de cette thèse.

Dans cette partie théorique, nous avons déduit que le développement territorial est un acte volontaire conduit par les différents acteurs. Il cherche à améliorer la qualité de vie des habitants et à accroître la compétitivité des territoires. Ce processus durable de construction collective et de gestion des territoires, est mené sur plusieurs étapes dans le cadre de la planification territoriale. Il est souvent structuré par un bon diagnostic territorial qui permet l'appréhension du territoire. Comprendre ce dernier, passe par un regard critique sur l'existant, son fonctionnement, ses atouts, ses faiblesses, ... etc. Le diagnostic comparatif permet donc de dresser un bilan comparatif entre les territoires.

La planification territoriale tente de prévoir l'avenir souhaité et de réduire les incertitudes face aux avancées environnementales. Sous toutes ses formes possibles, elle représente une démarche qui est conduite dans un processus partagé. Seulement, elle a toujours besoin des articulateurs, des guides, des visions stratégiques et d'acteurs efficaces.

Face à ces faiblesses, la prospective intervient comme un état d'esprit qui ouvre les chemins vers un avenir souhaité. Elle contribue avec ses outils et ses méthodes, à mobiliser les différents acteurs dans un environnement de consensus et de partage, loin de type de conflits. Elle permet ainsi de définir des variables clés à développer pour chaque territoire selon ses spécificités et ses atouts.

Dans un deuxième lieu, un apport empirique a été effectué pour vérifier les hypothèses de la recherche. Le processus adopté dans ce sens comprend trois étapes structurantes.

La première étape reflète l'exercice du diagnostic monographique territorial avec ses quatre analyses (Analyse in situ, analyse des indicateurs de situation, analyse des indicateurs cinétiques et diagnostic comparatif). Cet exercice qualitatif, a relevé l'existence de grandes disparités entre les communes en matière de logements, d'équipements et d'activités. Quoique tous ces éléments sont calculés et inscrits selon le nombre des habitants, la volonté des collectivités locales peut témoigner d'un développement équilibré des territoires communaux. En résumé, il a été constaté que :

Conclusion générale

- La situation géographique stratégique de la wilaya de Bouira représente un atout important pour l'essor de son développement territorial. Comme point de rencontre et de passage entre le Nord, l'Est, l'Ouest et le Sud, elle doit gagner l'intention des décideurs.
- La situation géographique des communes de la wilaya influe sur la concentration de la population. Ceci impacte d'une manière directe ou indirecte les politiques d'aménagement du territoire.
- Certaines communes se réjouissent d'un portefeuille foncier agricole important (Bouira, El Asnam, El Hachimia, Oued El Berdi, Ain Bessem, Ain Lahdjar, ...) qui reste menacé par le phénomène d'urbanisation et la consommation des terrains sous le slogan de l'utilité publique.
- L'enclavement des territoires est un grand handicap du développement des communes y afférentes. Il est le résultat de la topographie des terrains, le manque de la connexion routière, ou même de la situation éloignée aux centres urbains.
- Le territoire de Bouira se caractérise par une diversité économique dominée par les services. Un déséquilibre dans la répartition des activités économiques a été fortement constaté.
- L'offre touristique du territoire reste à ce jour non exploitée. Malgré la prise de conscience enregistrée, la volonté d'engager des politiques et des actions en sa faveur sont loin d'être réalisables.
- Tout de même, le niveau des équipements diffère d'une commune à une autre en fonction de leur situation, du nombre d'habitants, ...etc. la présence de ces équipements influe sur l'étendue de la zone d'influence qui est variable selon le poids démographique et la distance entre les centres urbains.

Il est clair que l'analyse qualitative ne peut pas permettre une bonne appréhension du territoire. L'analyse quantitative s'impose. Cette dernière a été effectuée en analysant les indicateurs cinétiques et de situation, à côté du diagnostic comparatif.

En combinant les résultats des deux types d'analyses (qualitative et quantitative), on est abouti à la définition d'une typologie finale des communes en fonction des conditions favorables et développement des territoires.

En général, cette partie du diagnostic monographique territorial a démontré le déséquilibre territorial dont souffrent toutes les communes de la wilaya. Pour en trouver des

Conclusion générale

solutions, nous avons adopté une démarche qui permet de définir les éléments prioritaires dans le développement. Par cette partie de notre travail, nous tentons de répondre à la deuxième question de notre travail.

Partant de l'idée que le territoire est un système complexe, nous avons fait appel à l'approche systémique. Celle-ci nous a permis de d'analyser les relations possibles entre les variables. Nous avons adapté à cet effet, une liste de 44 variables du territoire de Bouira. L'analyse des résultats obtenus par la manipulation du logiciel « Micmac » mettent en avant les 11 variables clés à développer prioritairement pour assurer un développement équilibré du territoire de Bouira.

En effet, les priorités envisagées peuvent se baser sur la promotion du « Tissu économique endogène » (variable 12) qui offre d'emplois (variable 8) à « la population active » (variable 5). Elle contribue à travers « la nature des activités économiques » (variable 14) à réduire « l'attractivité régionale, nationale et internationale » (variable 39) et le « solde migratoire » (variable 6) négatifs. Les territoires qui présentent des « services publics » (variable 19) et des « équipements publics et privés » (variable 18) de qualité deviennent une destination privilégiée pour les personnes, les entreprises et les investisseurs étrangers (variable 37). Ainsi, la réalisation d'un « Réseau routier » (variable 24) fluide réduit l'enclavement de certains territoires et assure une meilleure accessibilité territoriale (variable 23).

La réussite du processus du développement territorial est conditionnée essentiellement de la participation des différents acteurs. Ceux-ci doivent se partager une vision commune de leur territoire. Ils ont intérêt à se fixer des objectifs consensuels afin d'éviter des conflits qui freinent le processus du développement territorial équilibré.

En fonction des résultats de notre travail, on peut conclure qu'il est difficile d'assurer la réussite d'une mission dont ses acteurs sont en conflits. En effet, tous les acteurs étudiés exercent des influences directes ou indirectes (fortes ou faibles) entre eux. En effet, des convergences et des divergences ont été enregistrées par rapport aux objectifs étudiés.

En fin, le développement territorial de Bouira est victime de divers dysfonctionnements. Le modèle de l'organisation et de la gestion du territoire actuel n'est pas en mesure de répondre équitablement aux besoins de la population. Les acteurs du territoire agissent indépendamment des autres. La gouvernance territoriale est dominée par

Conclusion générale

une approche sectorielle où toutes les politiques publiques sont soumises à l'état central selon le système des allocations des ressources.

Finalement, notre travail de recherche nous a confirmé que l'intérêt du diagnostic comparatif dans l'appréhension du territoire et la classification des territoires communaux selon le degré de leur développement. Ensuite le processus du développement territorial doit prendre en considération toutes les composantes du territoire. Il peut se baser ainsi sur des éléments clés définis et jugés pertinents pour assoir un équilibre territorial.

❖ Les difficultés rencontrées

Nous ne prétendons pas de présenter un travail sans failles. Tout travail de recherche comporte des insuffisances liées aux données recherchées, à leur collecte, à leur traitement ou même au moment de leur interprétation.

- Notre première difficulté renvoie aux données nécessaires à ce travail de recherche. Suite à la complexité de notre thème de recherche, Un nombre important d'informations a été collecté.
- Le manque des informations (quantitatives) au niveau des directions concernées à une date recommandée, nous a conduits à utiliser les données des périodes précédentes.
- L'étendue l'air d'étude rend la tâche de collecte et d'analyse des données difficile.
- Le manque des données relatives à certains indicateurs nous a obligé à ne pas les prendre en considération.

❖ Les limites de l'étude

- Dans cette recherche on n'a pas pris en considération toutes les autres dimensions du développement territorial.
- On n'a pas interviewé tous les acteurs du territoire car on voulait montrer la nature des relations qui se tissent entre eux à travers un échantillon.
- Le manque des documents et des données officielles concernant les centres urbains, ce qui nous a obligé de travailler avec celles des communes concernées.

❖ **Futurs axes de recherche**

Cette recherche ouvre les pistes de recherche sur des axes futurs :

- Etudier la relation entre les potentialités des communes et leur développement local,
- Comment promouvoir les régions (communes) enclavées et renforcer leur attractivité ?
- Etudier l'impact de la zone industrielle de Sidi Khaled à la commune d'oued El Berdi sur le devenir de la ville de Bouira.
- Etudier le rôle des acteurs locaux dans le développement local des communes.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

- Alain, F. (2005). Territoires/Territorialisation. *Dictionnaire des Politiques Publiques, Presses de Sciences politiques*, 430-436.
- ALKAMA, D. (2005). *Pour une nouvelle approche d'urbanisation dans les zones arides cas du bas Sahara « Les ZIBANS, le SOUF et le OUD RIGR »* [Thèse de Doctorat]. Université de Biskra.
- Ancelin, C. (1983). *L'analyse structurelle : Le cas du vidéotex*. 24.
- ANGERS, M. (2015). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. CASBAH Edition.
- Beaucire, F., & Poulot, M. (2020). Géographie humaine ; Mondialisation, inégalités sociales et enjeux environnementaux. In *Géographie humaine : Vol. 4ème édition* (4^e éd., p. 329-366). Armand Colin. <https://www-cairn-info.snd11.arn.dz/geographie-humaine-9782200628079-page-329.htm>
- Bekkari, L. (2009). *Dynamiques institutionnelles des systèmes d'irrigation communautaires au Moyen Atlas (Maroc) : De la communauté à l'association des irrigants*. Presses universitaires de Louvain.
- Belattaf, M., & Ziane, L. (2014). Evolution et Impacts des activités artisanales sur le développement local : Cas du travail du bois dans la wilaya de Béjaïa. *Revue EcoNature*, 01, 23.
- Bertrand, B. (1996). La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect. *Politique étrangère*, 61(1), 220-221.
- Biraben, J.-N., & Duhourcau, F. (1974). La mesure de la population dans l'espace. *Population*, 29(1), 113-137. <https://doi.org/10.2307/1530533>
- BLANCHET, A., GHIGLIONE, R., MASSONNAT, J., & TROGNON, A. (2000). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. DUNOD.
- BLUET, J. C., & ZEMOR, J. (1970). Prospective géographique : Méthode et direction de recherches. *Metra*, IX.(n° 1).
- Bretagnolle, A. (1996). Étude des indices de concentration d'une population. *L'Espace géographique*, 25(2), 145-157. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1996.972>
- Campagne, P., & Pecqueur, B. (2014). *Le développement territorial ; Une réponse émergente à la mondialisation*. Editions Charles Léopold Mayer.
- Catin, M., & Schaffar, A. (2011). Hiérarchies urbaines comparées en Méditerranée : 1960-2000. *Géographie, économie, société*, Vol. 13(3), 301-319.
- CENEAP. (2011). *Rapport d'évaluation territoriale et diagnostic* (PAW de Bouira N° 01; p. 355).
- CHAVRET, J. P., & SIVIGNON, M. (2011). *Géographie humaine ; questions et enjeux du monde contemporain* (2ème édition). Armand Colin.
- Choay, F. (1988). *Dictionnaire de L'urbanisme et de l'aménagement* (Press universitaire de France).
- Crespy, C. (2003). Jean-Pierre Gaudin : Pourquoi la gouvernance ? *Pôle Sud*, 18(1), 179-180.
- Crevoisier, O. (2006). Économie régionale, économie territoriale : La dynamique des milieux innovateurs. In *Territoires et enjeux du développement régional* (p. 61-82). Éditions QUAE. <https://www-cairn-info.snd11.arn.dz/territoires-et-enjeux-du-developpement-regional--9782759200399-page-61.htm>
- Damant, C., Austin, G. L., Bellon, A., & Broughton, R. S. (1983). Errors in the Thiessen technique for estimating areal rain amounts using weather radar data. *Journal of Hydrology*, 62(1), 81-94. [https://doi.org/10.1016/0022-1694\(83\)90095-1](https://doi.org/10.1016/0022-1694(83)90095-1)

- Debrie, J., & Steck, B. (2001). L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'ouest. *L'espace géographique, Tome 30*.
- Delamarre, A. (2002). *La prospective territoriale* (Éditions La Documentation Française).
- DI MÉO, G. (1998). De l'espace aux territoires. *L'Information géographique, n° 3*, P 99-110.
- Dumont, G.-F. (2012a). *Diagnostic et gouvernance des territoires ; Concepts, méthode, application* (Armand Colin).
- Dumont, G.-F. (2012b). *Les territoires Français : Diagnostic et gouvernance ; Concept, méthode et application: Vol. 2ème Edition.* Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.dumon.2012.01>
- Durance, P. (2005). *Prospective territoriale : Retours d'expérience* [Compte rendu du Séminaire Prospective Info].
- Durance, P., Godet, M., Mirénowicz, P., & Pacini, V. (2007). *La prospective territoriale; Pour quoi faire ? Comment faire ?* (Cahier de LIPSOR Série de recherche n° 7; p. 142).
- EL KHAZZAR, A. (2004). Gouvernance et Approche Territoriale : Pour une Nouvelle Stratégie de Développement. *La Clarification des Missions de l'Etat, de la Société Civile et du Secteur Privé dans la Gouvernance Economique et la lutte contre la Pauvreté en Afrique*, 11.
- ELIAS, N. (1981). Qu'est-ce que la sociologie ? Aix-en-Provence : Pandora. *Des sociétés*, 156-157.
- Fabry, N., & Zeghni, S. (2012). Tourisme et développement local : Une application aux clusters de tourisme. *Mondes en développement, n°157(1)*, 97-110.
- FAREH, F. (2014). *Les établissements Humains Sahariens Entre Localisation et Accessibilité des Nœuds et efficacité des Arêtes Cas d'étude : La wilaya d'El Oued* [Thèse de Magistère, Université de Biskra]. <https://www-pnst-cerist-dz.www.snd11.arn.dz/recherche.php?ti=&eb=0&mc=&dm=0&au=FAREH+Fouzia&ln=&dr=&dp=&ct=&tp=8&an=0&btnsearch=Rechercher&nb=10&pg=1#>
- Farhi, F., & Lecoq, D. (2002). *Guide pratique de prospective territoriale en FRANCE* (p. 219). Commission européenne.
- FAUCHARD, L., & MOCELLIN, P. (2009). *Manuel de Lorient ; Construire l'avenir de nos territoires* (p. 51). Futur Ouest.
- François, de J. (2009). La prospective des territoires urbains sensibles ; la construction de scénarios et quelques autres méthodes. *Futuribles*.
- Frey, J.-P. (1989). Le lotissement : Contenu et évolution du concept. *Villes en Parallèle, 14(1)*, 8-17. <https://doi.org/10.3406/vilpa.1989.1041>
- Gaied, M. E., & Meyer, V. (2014). Communication, tourisme et développement territorial : L'exemple des GSOURS du sud-est tunisien. *Les Enjeux de l'information et de la communication, n° 15/1(1)*, 5-15.
- Gaudin, J.-P. (2002). De la gouvernabilité. In J. Gaudin, *Pourquoi la gouvernance ?* (Presses de Sciences Po, p. 33-63). Presses de Sciences Po. <https://www-cairn-info.snd11.arn.dz/pourquoi-la-gouvernance--9782724608992-page-33.htm>
- GAVARD-PERRET, M.-L., GOTTELAND, D., HAON, C., & JOLIBERT, A. (2008). *Méthodologie de la recherche ; Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion* (Pearson Education).
- Glossaire : Migration—Statistics Explained.* (s. d.). Consulté 5 avril 2021, à l'adresse <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Migration/fr>
- GODE, M. (2007). *Manuel de prospective stratégique ; l'art et la méthode: Vol. Tome 2* (3ème édition). DUNOD.

- Godet, M. (1977). *Crise de la prévision, essor de la prospective, exemples et méthodes* (1ière édition). Presses Universitaires de France.
- Godet, M. (2007). *Manuel de prospective stratégique ; L'art et la méthode* (3^e éd., Vol. 2). DUNOD.
- GUECHI, I. (2018). *L'influence des contraintes physiques sur l'urbanisation des établissements humains, cas de l'agglomération de Guelma* [Thèse de Doctorat]. Université de Biskra.
- Haderbache, O. (2016). Gouvernance territoriale et développement local : Cas des zones aménagées (la zone d'activité TAHARACHT d'Akbou de la wilaya de Béjaia). *مجلة أبحاث ودراسات التنمية - Revue Recherches et Etudes en Développement -*, 3(1), 39-64.
- HATEM, F., CAZES, B., & ROUBELAT, F. (1993). *La Prospective ; Pratiques et Méthodes*. ECONOMICA.
- HERMAN, K., & ANTHONY, J. W. (1968). *L'AN 2000 ; un canevas de spéculations pour les 32 prochaines années* (Edition ROBERT LAFFONT).
- Hugues, de J. (2004). *Invitation à la prospective*. Futuribles.
- Janin, C., Grasset, E., Lapostolle, D., & Turquin, E. (2011). *L'ingénierie, signe d'intelligence territoriale ?* Economica.
- JANTSCH, E. (1967). *Technological Forecasting in Perspective*. OCDE.
- Jérôme, M., & Philippe, de C. (2012). *L'aménagement du territoire* (16ème édition). Presse universitaire de France.
- JOUVENEL, H. (de). (1993). Sur la méthode prospective : Un bref guide méthodologique. *Futuribles*, n° 179.
- Julien, P., Lamonde, P., & Latouche, D. (1975). La méthode des scénarios en prospective. *L'Actualité économique*, 51(2). <https://doi.org/10.7202/800621ar>
- JULIEN, P.-A., LAMONDE, P., & LATOUCHE, D. (1975). *Travaux et recherches de prospective, « la méthode des scénarios ; une réflexion sur la démarche et la théorie de la prospective* (p. 131) [La documentation française].
- Koontz, H. (1958). A preliminary statement of principles of planning and control. *Journal of the Academy of Management*, 1, 45-61.
- Lardon, S., & Piveteau, V. (2005). Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : Une approche par les modèles spatiaux. *Géocarrefour*, 80(vol. 80/2), 75-90. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.980>
- Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace. *L'Homme et la société*, 31(1), 15-32. <https://doi.org/10.3406/homso.1974.1855>
- Léger, J.-F. (2019). Le lien logement-population à l'échelle locale. I – Le « rendement démographique » des logements. *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 2019/3, Article 2019/3. <https://doi.org/10.4000/eps.9511>
- LEMOIGNE, J.-L. (1984). *La Théorie du système général, théorie de la modélisation* (PUF).
- Leresche, J.-P., & Saez, G. (1997). Identités territoriales et régimes politiques de la frontière. *Pôle Sud*, 7(1), 27-47. <https://doi.org/10.3406/pole.1997.978>
- Leroux, I., J.P., G., & Wallet, F. (2004). Gouvernance et proximité. In *Economie de proximité* (p. 187-207.). Hermès - Lavoisier.
- Loinger, G., & Spohr, C. (2005). *Prospective et planification territoriale ; état des lieux et propositions* (n° 24; p. PP 35-36-37). Travaux et recherches de prospective.
- Merlin, P., & Choay, F. (2009). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Presses universitaires de France. <https://books.google.dz/books?id=Fo9sPwAACAAJ>
- Michel, A. (2001, juin). *Prise en compte de la dimension spatiale des économies locales, Document technique n° 1.5* [Text]. https://www.oecd-ilibrary.org/development/n-05-prise-en-compte-de-la-dimension-spatiale-des-economies-locales-document-technique_9789264063143-fr

- MINTZBERG, H. (1999). *Grandeur et décadence de la planification stratégique* (DUNOD).
- Moindrot, C. (1975). La délimitation des aires d'influence métropolitaine par un modèle de gravité. Le Centre-Ouest de la France. *L'Espace géographique*, 4(3), 197-207. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1975.1558>
- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : Un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'espace géographique*, Tome 35(2), 115-132.
- Mollard, A., Sauboua, E., & Hirczak, M. (2007). *Territoires et enjeux du développement régional*. Editions QUAE.
- MOUHOUBI, N. (2017). *Les outils de mangement du projet urbain en faveur de la durabilité, Cas : Projet de Modernisation de la Métropole Constantine*. [Thèse de Doctorat].
- Mutombo, E. J. K., Bauler, T., & Wallenborn, G. (2007). *Méthodes participatives de prospective et de planification pour un développement durable : Analyse d'approches et de réalisations* (p. 166) [Étude réalisée pour le SPP – Politique Scientifique Fédérale À la demande du SPP – Développement Durable troisième version]. Université Libre de Bruxelles.
- Nadot, R., Baudot, J., & d'Hugues, P. (1967). B. Migrations internes. *Population*, 22(1), 45-50.
- Pasquier, R. (2012). *Le Pouvoir Régional*. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Patrizla, I. (2007). L'attractivité des territoires. *L'attractivité des territoires ; Regard croisé*, P 9-18.
- Pecqueur, B. (2000). *Le développement local* (2ème édition). Syros. <https://www.eyrolles.com/Entreprise/Livre/le-developpement-local-9782841468485/>
- Pecqueur, B. (2001). Gouvernance et régulation. *Géographie, Economie, Société*, 3(2), 229-245.
- Pecqueur, B. (2005). Le développement territorial ; une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. In *Le territoire mort. Vive les territoires* (IRD Edition, p. 295-316).
- Piaget, J. (1967). *Logique et Connaissance Scientifique*. Gallimard.
- Pierre, M., & Françoise, C. (1988). *Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (presse universitaire de France).
- PINCHEMEL, P., & Genevive. (1997). *La Face de la Terre*. Armand Colin.
- Piveteau, V., & Lardon, S. (2002). Chorèmes et diagnostic de territoire : Une expérience de formation. *Mappemonde*, 68(4), 1-6.
- Proulx, M.-U. (2014). Territoires MRC du Québec : Planification et gouvernance d'État. *Économie et Solidarités*, 44(1-2), 8-25. <https://doi.org/10.7202/1041602ar>
- Proulx, M.-U. (2018). 40 ans de planification territoriale au Québec. In M. Gariépy, M. Gauthier, & M.-O. Trépanier (Éds.), *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : Planification territoriale, débat public et développement durable* (p. 23-54). Presses de l'Université de Montréal. <http://books.openedition.org/pum/14053>
- RAYMOND, Q., & LUC VAN, C. (2006). *Manuel de recherches en sciences sociales* (3ème Edition). DUNOD.
- REGNIER, P. (2004). *Algorithmique de la planification en IA*. CEPADUES Editions.
- Rican, S., & Vaillant, Z. (2009). Territoires et santé : Enjeux sanitaires de la territorialisation et enjeux territoriaux des politiques de santé. *Sciences sociales et sante*, Vol. 27(1), 33-42.
- Romer, P. M. (1990). Endogenous Technological Change. *Journal of Political Economy*, 98(5), S71-S102.

- Rouxel, F. R. D. (s. d.). *Le développement durable, approche dans les diagnostics territoriaux* (N° 35). CERTU.
- Sack, R. D. (1986). *Human Territoriality* (University Press). Cambridge.
- Sack, R. D. (1997). *Homo Geographicus*. The Johns Hopkins University Press.
- Saidouni, M. (2000). *Éléments d'introduction à l'urbanisme : Histoire, méthodologie, réglementation*. Casbah édition.
- Schaffar, A., & Nassori, D. (2016). La croissance urbaine marocaine : Convergence vs concentration. *Revue économique*, Vol. 67(2), 207-226.
- Simon, A. (2019). *Tourisme : Fondamentaux et techniques* (DUNOD).
- Stimson, R. J., Stough, R. R., & Roberts, B. H. (Éds.). (2006). *Regional Economic Development ; Analysis and Planning Strategy* (2^e éd.). Springer. https://doi.org/10.1007/3-540-34829-8_10
- Territoire—HYPERGEO*. (s. d.). Consulté 13 avril 2021, à l'adresse <https://www.hypergeo.eu/spip.php?article704>
- TESSA, A. (2007). *Algérie ; histoire d'une construction spatiale : 1960—2005* (Edition Publisud).
- Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, 17(3), 273-288. <https://doi.org/10.3166/ges.17.273-288>
- VILLEPONTOUX, S. (s. d.). *La démarche prospective ; Objectifs et méthode* [Cahier n° 01]. Université Montpellier III.
- Wisner, V. (2013). *La prospective appliquée aux projets territoriaux de développement durable* (Le cahier de prospective en Ile de France cahier n° 10).

Liste des annexes

ANNEXE (A) : Matrice d'accessibilité géographique

		Aghbalou	Ahl El Ksar	Ahnif	Ain Bessem	Ain Laalouj	Ain Lahdjar	Ain Turk	Ait Laaziz	Aomar	Ath Mansour	Bechloul	Bir Ghablou	Bordj Okhris	Bouderbala	Bouira	Boukram	Chorfa	Dechmia	Dirah	Djebahia	El Adjiba	El Asnam
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Aghbalou	1		15	8	23	25	23	22	20	23	11	10	20	17	40	15	40	9	25	22	25	10	10
Ahl El Ksar	2	15		7	11	15	12	15	17	18	8	5	12	7	32	9	30	10	15	12	20	9	4
Ahnif	3	8	7		15	17	16	22	20	23	3	9	21	9	39	15	39	3	17	14	25	2	9
Ain Bessem	4	23	11	15		3	6	13	17	11	16	16	2	10	17	16	19	18	7	11	11	17	13
Ain Laalouj	5	25	15	17	3		3	10	14	9	18	17	5	12	17	13	18	20	10	14	9	19	13
Ain Lahdjar	6	23	12	16	6	3		7	11	9	17	14	8	11	20	10	20	19	11	14	9	17	10
Ain Turk	7	22	15	22	13	10	7		4	3	23	17	14	22	20	7	19	23	18	21	5	19	13
Ait Laaziz	8	20	17	20	17	14	11	4		4	23	17	17	23	21	8	21	21	24	27	6	20	15
Aomar	9	23	18	23	11	9	9	3	4		26	20	13	23	17	9	17	24	18	22	2	23	16
Ath Mansour	10	11	8	3	16	18	17	23	23	26		12	24	10	42	18	42	6	18	15	28	5	12
Bechloul	11	10	5	9	16	17	14	17	17	20	12		16	12	34	9	34	11	17	17	22	7	4
Bir Ghablou	12	20	12	21	2	5	8	14	17	13	24	16		11	19	19	21	23	7	11	13	19	12
Bordj Okhris	13	17	7	9	10	12	11	22	23	23	10	12	11		27	15	29	12	12	7	23	11	10
Bouderbala	14	40	32	39	17	17	20	20	21	17	42	34	19	27		26	4	41	24	28	15	37	30
Bouira	15	15	9	15	16	13	10	7	8	9	18	9	19	15	26		26	16	22	20	11	15	7
Boukram	16	40	30	39	19	18	20	19	21	17	42	34	21	29	4	26		41	26	30	15	37	30
Chorfa	17	9	10	3	18	20	19	23	21	24	6	11	23	12	41	16	41		20	17	26	5	11
Dechmia	18	25	15	17	7	10	11	18	24	18	17	17	7	12	24	22	26	20		7	18	20	13
Dirah	19	22	12	14	11	14	14	21	27	22	15	17	11	7	28	20	30	17	7		22	16	15
Djebahia	20	25	20	25	11	9	9	5	6	2	28	22	13	23	15	11	15	26	18	22		25	18
El Adjiba	21	10	9	2	17	19	17	19	20	23	5	7	19	11	37	15	37	5	20	16	25		7
El Asnam	22	12	4	9	13	13	10	13	15	16	12	4	12	10	30	7	30	11	13	15	18	7	
El Hachimia	23	19	11	15	7	4	1	8	12	10	16	13	9	10	21	9	21	18	12	15	10	16	9
El Hakimia	24	18	9	11	8	11	11	18	24	19	12	14	8	4	25	17	27	13	8	3	19	13	12
El Khabouzia	25	24	14	23	3	6	9	12	16	12	26	18	3	13	18	20	20	25	10	14	12	21	14
El Mokrani	26	29	21	28	8	7	9	10	14	10	31	23	10	18	11	15	11	30	15	19	10	26	19
Guerrouma	27	37	29	37	17	16	18	18	19	16	40	31	19	29	4	24	4	38	24	28	13	34	27
Hadjra Zerga	28	22	12	14	14	17	16	24	28	25	15	17	14	5	31	20	33	17	15	5	25	16	15
Haizer	29	9	8	9	13	15	12	13	11	14	12	6	15	14	31	6	31	10	12	19	16	8	4
Kadiria	30	29	25	29	12	10	10	9	11	7	32	26	14	24	11	16	11	30	19	23	5	29	23
Lakhdaria	31	33	29	33	20	18	18	13	15	11	36	30	22	34	11	20	10	34	30	33	9	33	27
Maala	32	35	24	35	14	12	12	13	15	11	38	26	16	24	7	20	7	36	21	25	9	29	22
Maamoura	33	24	15	16	12	15	16	23	29	23	16	21	12	8	29	22	31	19	5	2	24	18	17
M'Chedallah	34	6	9	2	17	19	18	20	18	21	5	8	20	11	38	13	38	3	19	16	23	4	8
Mesdour	35	19	11	11	14	16	15	25	27	27	12	16	15	4	31	19	33	14	16	10	27	13	14
Oued El Berdi	36	16	8	14	7	4	6	13	17	15	15	10	10	9	26	9	26	17	13	15	15	13	6
Ouled Rached	37	16	8	8	11	13	12	22	24	25	9	13	12	5	28	16	30	11	13	10	24	10	11
Raouraoua	38	24	12	16	3	6	8	15	18	14	17	19	1	11	20	19	22	19	6	10	14	22	15
Ridane	39	28	16	20	10	13	14	21	27	21	21	20	10	10	27	19	29	23	3	4	22	22	16
Saharidj	40	2	13	6	21	23	21	20	18	21	9	8	20	15	38	13	38	7	23	20	23	8	8
Sour El ghozlan	41	21	16	13	4	7	7	14	12	8	29	21	8	16	11	13	13	28	13	17	8	24	17
Souk El Khemis	42	27	19	26	6	7	7	8	20	15	13	18	4	8	21	17	23	16	4	7	15	15	14
Taghzout	43	14	11	14	17	18	15	10	8	11	18	9	17	17	28	5	28	15	18	21	13	12	7
Taguedite	44	21	11	13	13	16	15	23	27	24	14	16	13	4	30	19	32	16	13	6	24	15	14
Zbarbar	45	35	25	35	14	13	15	15	16	13	38	29	16	26	5	21	5	36	21	25	11	35	25
AGi		924	641	764	541	572	558	691	784	712	860	743	607	645	1 066	693	1 097	868	700	728	739	797	638

Annexes

El Hachimi	El Hakimia	El Khabouzia	El Mokrani	Guerrouma	Hadjra Zerga	Haizer	Kadiria	Lakhdaria	Maala	Maamoura	M'Chedallah	Mesdour	Oued El Berdi	Ouled rached	Raouraoua	Ridane	Saharidj	Sour El Ghozlane	Souk El Khemis	Taghzout	Taguedite	Zbarbar
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
19	18	24	29	37	22	9	29	33	35	24	6	19	16	16	24	28	2	21	27	14	21	35
11	9	14	21	29	12	8	25	29	24	15	9	11	8	8	12	16	13	16	19	11	11	25
15	11	23	28	37	14	9	29	33	35	16	2	11	14	8	16	20	6	13	26	14	13	35
7	8	3	8	17	14	13	12	20	14	12	17	14	7	11	3	10	21	4	6	15	13	14
4	11	6	7	16	17	15	10	18	12	15	19	16	4	13	6	13	23	7	5	18	16	13
1	11	9	9	18	16	12	10	18	12	16	18	15	6	12	8	14	21	7	7	15	15	15
8	18	12	10	18	24	13	9	13	13	23	20	25	13	22	15	21	20	14	8	10	23	15
12	24	16	14	19	28	11	11	15	15	29	18	27	17	24	18	27	18	20	12	8	27	16
10	19	12	10	16	25	14	7	11	11	23	21	27	15	25	14	21	21	15	8	11	24	13
16	12	26	31	40	15	12	32	36	38	17	5	12	15	9	17	21	9	14	29	18	14	38
13	14	18	23	31	17	6	26	30	26	21	8	16	10	13	19	20	8	18	21	9	16	29
9	8	3	10	19	14	15	14	22	16	12	20	15	10	12	1	10	20	8	8	17	13	16
10	4	13	18	29	5	14	24	34	24	9	11	4	9	5	11	10	38	21	16	17	4	26
21	25	18	11	4	31	31	11	11	7	29	38	31	26	28	20	27	13	17	11	28	30	5
9	17	20	15	24	20	6	16	20	20	22	13	19	9	16	19	19	38	23	5	19	21	21
21	27	20	11	4	33	31	11	10	7	31	38	33	26	30	22	29	7	16	13	28	32	5
18	13	25	30	38	17	10	30	34	36	19	3	14	17	11	19	23	23	4	28	15	16	36
12	8	10	15	24	12	15	19	30	21	5	19	16	13	13	6	3	20	7	13	18	13	21
15	3	14	19	28	5	19	23	33	25	2	16	10	15	10	10	4	23	15	17	21	6	25
10	19	12	10	13	25	16	5	9	9	24	23	27	15	24	14	22	8	15	8	13	24	11
16	13	21	26	34	16	8	29	33	29	18	12	13	13	10	22	22	8	14	24	12	15	35
9	12	14	19	27	15	4	23	27	22	17	4	14	6	11	15	16	17	8	17	7	14	25
	12	10	10	19	15	11	11	30	13	15	8	14	5	11	9	15	16	4	8	14	14	16
12		11	16	25	6	16	20	21	22	5	17	8	11	7	7	22	7	14	18	5	22	
10	11	9	9	18	17	16	13	10	15	15	22	17	10	14	4	13	27	12	7	19	16	15
10	16	9	9	22	21	5	19	6	20	27	22	15	19	11	18	35	21	2	20	21	6	
19	25	18	9	31	29	9	9	5	29	35	31	23	28	20	27	20	11	11	26	30	3	
15	6	17	22	31	19	26	36	28	7	16	7	14	10	13	8	7	10	20	22	1	28	
11	16	16	21	29	19	20	24	26	20	7	18	8	15	15	18	27	16	19	4	18	26	
11	20	13	5	9	26	20	4	4	23	27	28	16	26	15	22	31	26	7	18	25	6	
19	30	21	10	9	36	24	4	4	35	31	34	24	31	23	33	33	18	12	22	35	6	
13	22	15	6	5	28	26	4	4	26	33	28	18	25	17	24	22	9	8	21	27	2	
15	5	15	20	29	7	20	23	35	26	18	12	14	12	11	2	4	15	18	21	8	26	
17	12	22	27	35	16	7	27	31	33	18	13	14	10	18	22	17	12	25	12	15	33	
14	8	17	22	31	7	18	28	34	28	12	13	13	3	15	13	14	8	20	21	6	28	
5	11	10	15	23	14	8	16	24	18	14	14	13	10	9	14	14	9	13	11	13	21	
11	7	14	19	28	10	15	26	31	25	12	10	3	10	12	16	22	3	17	18	9	25	
9	7	4	11	20	13	15	15	23	17	11	18	15	9	12	9	26	4	9	17	12	17	
15	7	13	18	27	8	18	22	33	24	2	22	13	14	16	9	15	7	16	21	9	24	
17	16	22	27	35	20	7	27	31	33	22	4	17	14	14	22	26	19	25	12	19	33	
8	14	7	2	11	20	19	7	12	8	18	25	20	13	17	9	16	25	10	18	19	8	
8	4	7	12	21	10	11	16	26	18	9	15	12	8	9	3	7	19	10	14	9	18	
14	18	19	20	26	22	4	18	22	21	21	12	21	11	18	17	21	12	14	18	21	23	
14	5	16	21	30	1	18	25	35	27	8	15	6	13	9	12	9	19	9	19	21	27	
16	22	15	6	3	28	26	6	6	2	26	33	28	21	25	17	24	33	18	8	23	27	
572	622	669	728	1 022	801	688	803	1 050	886	800	796	804	618	709	637	799	877	600	684	760	782	932

Source : Auteur, 2021

ANNEXE (B) : Tableau kilométrique des distances

Commune	Population 1	Commune limitrophe	Population 2	Route	Distance (km)	Temps (min)	Racine P/P	Z. Influence
Bouira	85 124	El Asnam	8 196	RN 5	12,7	16	1,31	9,69
	85 124	Haizer	9 613	RN 33	10,5	15	1,34	7,86
	85 124	Taghzout	5 391	RN 33	8,6	13	1,25	6,87
	85 124	Ait Laaziz	2 044	RN 5	18	31	1,15	15,58
	85 124	Ain Turk	1 626	RN 18	11,9	19	1,14	10,46
	85 124	Ain Lahdjar	3 778	RN 18	10	16	1,21	8,26
	85 124	El Hachimia	10 804	CW127	20	26	1,36	14,75
Ait Laaziz	2 044	Bouira	85 124	RN 5	18	31	7,45	2,42
	2 044	Taghzout	5 391	CC	16	33	2,62	6,10
	2 044	Ain Turk	1 626	RN 5	12,9	22	1,89	6,82
	2 044	Aomar	8 080	RN 5	15,2	28	2,99	5,09
Ain Turk	1 626	Ait Laaziz	2 044	RN 5	13,4	26	2,12	6,32
	1 626	Bouira	85 124	RN 18	11,8	20	8,24	1,43
	1 626	Ain Lahdjar	3 778	RN 18	15,2	21	2,52	6,02
	1 626	Djebahia	5 350	RN 5	18,2	32	2,81	6,47
	1 626	Aomar	8 080	RN 5	14,8	25	3,23	4,58
Taghzout	5 391	Bouira	85 124	RN 33	8,6	13	4,97	1,73
	5 391	Ait Laaziz	2 044	CC	15,9	33	1,62	9,84
	5 391	Haizer	9 613	CC	5,2	15	2,34	2,23
Haizer	9 613	Bouira	85 124	RN 33	10,2	14	3,98	2,57
	9 613	Taghzout	5 391	RN 33	5,4	15	1,75	3,09
	9 613	El Asnam	8 196	RN 33	11,6	21	1,92	6,03
El Asnam	8 196	Haizer	9 613	RN 33	11,6	21	2,08	5,57
	8 196	Bouira	85 124	RN 5	12,7	16	4,22	3,01
	8 196	Oued El Berdi	1 303	RN 5	13,2	16	1,40	9,44
	8 196	Ahl El Ksar	9 914	cw24	11,5	19	2,10	5,48
Bechloul	4 580	Bechloul	4 580	RN 5	6,4	9	1,75	3,66
	4 580	El Asnam	8 196	RN 5	6,1	9	2,34	2,61
	4 580	El Adjiba	3 822	RN 5	8,1	9	1,91	4,23
Ahl El Ksar	4 580	Ahl El Ksar	9 914	CW24	11,3	19	2,47	4,57
	9 914	El Asnam	8 196	RN 5 + CW 24	12,2	19	1,91	6,39
	9 914	Bechloul	4 580	CW 24	11,3	18	1,68	6,73
	9 914	Oued El Berdi	1 303	RN 5 + CW 24	25,6	34	1,36	18,79
Ouled Rached	4 197	Ouled Rached	4 197	CW 11	12,1	17	1,65	7,33
	4 197	Ahnif	4 307	CW11	31,5	53	2,01	15,65
	4 197	El Adjiba	3 822	RN 5 + CW 24	31,7	42	1,95	16,22
	4 197	Ahl El Ksar	9 914	CW 11	12,1	17	2,54	4,77
	4 197	Oued El Berdi	1 303	CW24 et RN5	37,7	49	1,56	24,21
	4 197	El Hachimia	10 804	CW24 et CW20	48	57	2,60	18,43
	4 197	Bordj Okhris	9 312	CW24	21,3	27	2,49	8,56
El Adjiba	4 197	Mesdour	6 675	CW24 et CW20	29,7	39	2,26	13,14
	3 822	Bechloul	4 580	RN5	8,1	10	2,09	3,87
	3 822	Ouled Rached	4 197	RN 5 + CW 24	31,7	44	2,05	15,48
	3 822	Ahnif	4 307	RN5	10,9	17	2,06	5,29
Ahnif	3 822	M'Chedallah	11 970	RN5	14,7	23	2,77	5,31
	3 822	Saharidj	5 577	RN5 et RN30	21,7	34	2,21	9,83
	4 307	Ouled Rached	4 197	CW11	31,5	53	1,99	15,85
	4 307	El Adjiba	3 822	RN5	10,9	16	1,94	5,61
M'Chedallah	4 307	M'Chedallah	11 970	RN5	4,5	8	2,67	1,69
	4 307	Ath Mansour	7 433	RN5	5,8	8	2,31	2,51
	11 970	El Adjiba	3 822	RN5	14,3	23	1,57	9,14
	11 970	Ahnif	4 307	RN30 et RN15	4,3	8	1,60	2,69
	11 970	Ath Mansour	7 433	RN5	10,1	16	1,79	5,65
Ath Mansour	11 970	Saharidj	5 577	RN30	6,8	13	1,68	4,04
	11 970	Chorfa	15 912	RN15	6,4	14	2,15	2,97
	11 970	Aghbalou	9 569	RN15	21,7	43	1,89	11,46
	7 433	Chorfa	15 912	RN5 et RN15	13,2	21	2,46	5,36
Chorfa	7 433	M'Chedallah	11 970	RN5	10,3	16	2,27	4,54
	7 433	Ahnif	4 307	RN5	5,8	8	1,76	3,29
	15 912	Ath Mansour	7 433	RN5 et RN15	13,5	21	1,68	8,02
Aghbalou	15 912	Aghbalou	9 569	RN15	15,2	29	1,78	8,56
	15 912	M'Chedallah	11 970	RN15	6,4	14	1,87	3,43
	9 569	Chorfa	15 912	RN15	15,2	29	2,29	6,64
Saharidj	9 569	M'Chedallah	11 970	RN15	21,8	42	2,12	10,29
	9 569	Saharidj	5 577	RN15 et CW9	22	43	1,76	12,48
	5 577	M'Chedallah	11 970	RN30	7	12	2,47	2,84

Annexes

	5 577	Aghbalou	9 569	RN15 et CW9	22	43	2,31	9,52
	5 577	El Adjiba	3 822	RN30 et RN5	20,8	33	1,83	11,38
El Hachimia	10 804	Oued El Berdi	1 303	CW127	12,8	16	1,35	9,50
	10 804	Ouled Rached	4 197	CW20 et CW24	48	59	1,62	29,57
	10 804	Bordj Okhris	9 312	CW20	26,7	29	1,93	13,85
	10 804	El Hakimia	975	CW127	26,7	33	1,30	20,53
	10 804	Sour El Ghozlane	54 169	CW127	15,8	17	3,24	4,88
	10 804	Ain Bessem	54 169	RN25	17,2	24	3,24	5,31
	10 804	Ain Lahdjar	3 778	CW127	21	31	1,59	13,20
	10 804	Ain Laaloui	6 577	CC	15,4	22	1,78	8,65
	10 804	Bouira	85 124	CW127	20,1	26	3,81	5,28
	Oued El Berdi	1 303	Bouira	85 124	A1	11	13	9,08
1 303		El Asnam	8 196	RN5	12,5	14	3,51	3,56
1 303		Ahl El Ksar	9 914	A1, RN5 et CW24	27,5	28	3,76	7,32
1 303		Ouled Rached	6 675		39,7	45	3,26	12,17
1 303		El Hachimia	10 804	CW127	12,9	16	3,88	3,33
Mesdour	6 675	Ouled Rached	4 197	CW20 et CW24	29,7	38	1,79	16,56
	6 675	Bordj Okhris	9 312	CW20	9,2	11	2,18	4,22
	6 675	Taguedite	2 968	CW41	15,7	26	1,67	9,42
Bordj Okhris	9 312	Mesdour	6 675	CW20	9,2	12	1,85	4,98
	9 312	Taguedite	2 968	CW20	24,9	39	1,56	15,92
	9 312	El Hachimia	10 804	CW20	26,7	28	2,08	12,85
	9 312	Ouled Rached	6 675	CW24	21,3	28	1,85	11,53
	9 312	El Hakimia	975	CW20	39,4	44	1,32	29,77
Taguedite	2 968	Mesdour	6 675	CW41	15,7	26	2,50	6,28
	2 968	Bordj Okhris	9 312	CW20	24,9	38	2,77	8,98
	2 968	Hadjra Zerga	1 254	CW24	59,7	76	1,65	36,18
	2 968	El Hakimia	975	CW20	64,3	81	1,57	40,87
Hadjra Zerga	1 254	Taguedite	2 968	CW24	56,5	82	2,54	22,26
	1 254	El Hakimia	975	CC	20,4	34	1,88	10,84
	1 254	Dirah	4 587	RN8 et CW24	24,3	29	2,91	8,34
Dirah	4 587	Hadjra Zerga	1 254	RN8	23,3	37	1,52	15,30
	4 587	El Hakimia	975	RN8	13,5	19	1,46	9,24
	4 587	Sour El Ghozlane	54 169	RN8	18,6	23	4,44	4,19
	4 587	Maamoura	1 470	RN8 et CW12	25,2	38	1,57	16,09
El Hakimia	975	Dirah	4 587	RN8	13,5	20	3,17	4,26
	975	Hadjra Zerga	1 254	CC	20,4	34	2,13	9,56
	975	Taguedite	2 968	CW20	64,3	82	2,74	23,43
	975	Bordj Okhris	9 312	CW24	35	62	4,09	8,56
	975	El Hachimia	10 804	CW27	25	32	4,33	5,78
	975	Sour El Ghozlane	54 169	CW20	11	18	8,45	1,30
Maamoura	1 470	Dirah	4 587	RN8 et CW12	25,6	40	2,77	9,25
	1 470	Sour El Ghozlane	54 169	RN8 et CW12	33,3	48	7,07	4,71
	1 470	Dechmia	1 273	CW12	18,9	27	1,93	9,79
	1 470	Ridane	545	CW12	13,1	21	1,61	8,14
Ridane	545	Maamoura	1 470	CW12	13,1	21	2,64	4,96
	545	Dechmia	1 273	CW12	16,8	25	2,53	6,64
Dechmia	1 273	Ridane	545	CW12	16,8	24	1,65	10,16
	1 273	Maamoura	1 470	CW12	18,9	27	2,07	9,11
	1 273	Sour El Ghozlane	54 169	RN62	16,3	22	7,52	2,17
	1 273	Raouraoua	3 225	RN8 et RN62	24,5	31	2,59	9,45
Sour El Ghozlane	54 169	Maamoura	1 470	CW12 et CW20	34,2	45	1,16	29,36
	54 169	Dechmia	1 273	RN62	16,2	21	1,15	14,05
	54 169	El Hachimia	10 804	CW127	13,9	15	1,45	9,61
	54 169	Dirah	4 587	RN8	18,7	23	1,29	14,48
	54 169	El Hakimia	975	CW20	11	18	1,13	9,70
	54 169	Raouraoua	3 225	RN8	12,6	14	1,24	10,13
	54 169	Ain Bessem	54 169	RN8	21,1	30	2,00	10,55
Raouraoua	3 225	Sour El Ghozlane	54 169	RN8	12,8	15	5,10	2,51
	3 225	Dechmia	1 273	RN8 et RN62	23,7	30	1,63	14,56
	3 225	Ain Bessem	54 169	RN25	8,5	16	5,10	1,67
	3 225	El Khabouzia	4 647	RN8	13,2	19	2,20	6,00
	3 225	Bir Ghablou	7 968	RN8	6,6	9	2,57	2,57
Bir Ghablou	7 968	Raouraoua	3 225	RN8	6,6	9	1,64	4,03
	7 968	El Khabouzia	4 647	CC	6,6	10	1,76	3,74

Annexes

El Khabouzia	4 647	Bir Ghbalou	7 968	CC	6,6	10	2,31	2,86
	4 647	Raouraoua	3 225	RN8	13,2	19	1,83	7,20
	4 647	Ain Bessem	54 169	RN25 et CW225	7,7	10	4,41	1,74
	4 647	Souk El Khemis	5 345	CW15	14,3	27	2,07	6,90
Ain Bessem	54 169	Sour El Ghozlane	54 169	RN25 et RN8	19,3	24	2,00	9,65
	54 169	El Hachimia	10 804	RN18	19,4	24	1,45	13,41
	54 169	Raouraoua	3 225	RN25	7,6	11	1,24	6,11
	54 169	El Khabouzia	4 647	RN25 et CW225	7,7	10	1,29	5,96
	54 169	Souk El Khemis	5 345	CW15	12,5	16	1,31	9,51
	54 169	Djebahia	5 350	RN25	44	45	1,31	33,48
	54 169	Ain Lahdjar	3 778	RN18	15,7	18	1,26	12,42
Ain Laaloui	54 169	Ain Laaloui	6 577	RN25 et RN8	8,6	13	1,35	6,38
	6 577	Ain Lahdjar	3 778	RN18	6,4	8	1,76	3,64
	6 577	Ain Bessem	54 169	RN25 et RN8	8,5	13	3,87	2,20
Ain Lahdjar	6 577	El Hachimia	10 804	CC	15,4	22	2,28	6,75
	3 778	El Hachimia	10 804	CW127	21	30	2,69	7,80
	3 778	Bouira	85 124	RN18	9,9	16	5,75	1,72
	3 778	Ain Laaloui	6 577	RN18	6,4	8	2,32	2,76
	3 778	Ain Bessem	54 169	RN18	15,7	18	4,79	3,28
	3 778	Djebahia	5 350	RN18	28,3	28	2,19	12,92
Souk El Khemis	3 778	Ain Turk	1 626	RN18	18,6	21	1,66	11,23
	5 345	El Khabouzia	4 647	CW15	14,3	27	1,93	7,40
	5 345	Ain Bessem	54 169	CW15	12,5	16	4,18	2,99
	5 345	Djebahia	5 350	RN25	26,7	44	2,00	13,35
El Mokrani	5 345	El Mokrani	1 506	RN25	8,5	15	1,53	5,55
	1 506	Souk El Khemis	5 345	CW15	8,5	16	2,88	2,95
	1 506	Djebahia	5 350	CW91	30,7	52	2,88	10,64
	1 506	Kadiria	13 397	CW91	27,9	44	3,98	7,01
	1 506	Maala	2 318	CC	21,1	40	2,24	9,42
Djebahia	1 506	Zbarbar	1 508	CW1	32,4	61	2,00	16,19
	5 350	Kadiria	13 397	RN5 et RN25	13,3	18	2,58	5,15
	5 350	Aomar	8 080	RN5 et RN25	4,8	12	2,23	2,15
	5 350	Ain Turk	1 626	RN5	18,2	28	1,55	11,73
	5 350	Ain Lahdjar	3 778	A1	28,9	28	1,84	15,70
	5 350	Ain Bessem	54 169	RN25	44,6	47	4,18	10,66
	5 350	Souk El Khemis	5 345	RN25	26,7	45	2,00	13,35
Aomar	5 350	El Mokrani	1 506	CW91	30,7	53	1,53	20,06
	8 080	Ain Turk	1 626	RN5	14,8	20	1,45	10,22
	8 080	Ait Laaziz	2 044	RN5	15,2	25	1,50	10,11
	8 080	Kadiria	13 397	RN5	10,6	13	2,29	4,63
	8 080	Djebahia	5 350	RN5	4,9	12	1,81	2,70
Kadiria	13 397	Djebahia	5 350	RN5 et RN25	13,3	18	1,63	8,15
	13 397	Aomar	8 080	RN5	10,6	13	1,78	5,97
	13 397	El Mokrani	1 506	CW91	27,9	44	1,34	20,89
	13 397	Maala	2 318	CC	20,6	42	1,42	14,55
	13 397	Lakhdaria	42 886	RN5	9,7	15	2,79	3,48
Lakhdaria	42 886	Maala	2 318	CW4	15,5	30	1,23	12,58
	42 886	Kadiria	13 397	RN5	9,7	16	1,56	6,22
	42 886	Bouderbala	1 829	RN29	11,1	24	1,21	9,20
Maala	2 318	Lakhdaria	42 886	CW4	15,5	29	5,30	2,92
	2 318	Kadiria	13 397	CC	20,6	42	3,40	6,05
	2 318	El Mokrani	1 506	CC	21	40	1,81	11,63
	2 318	Zbarbar	1 508	CW1	11,5	22	1,81	6,37
	2 318	Bouderbala	1 829	CW2 et CW4	24,8	46	1,89	13,13
	2 318	Guerrouma	2 434	CW1 et CW93	16,8	30	2,02	8,30
Zbarbar	1 508	El Mokrani	1 506	CW1	32,3	61	2,00	16,16
	1 508	Maala	2 318	CW1	11,5	22	2,24	5,13
	1 508	Guerrouma	2 434	CW93	10,8	18	2,27	4,76
Guerrouma	2 434	Zbarbar	1 508	CW93	10,8	18	1,79	6,04
	2 434	Maala	2 318	CW1 et CW93	16,8	29	1,98	8,50
	2 434	Bouderbala	1 829	CW17	24	39	1,87	12,86
	2 434	Boukram	999	CW2 et CW17	33,3	54	1,64	20,30
Boukram	999	Bouderbala	1 829	CW2	17,3	32	2,35	7,35
	999	Guerrouma	2 434	CW2 et CW17	33,3	55	2,56	13,00
Bouderbala	1 829	Boukram	999	CW2	17,3	32	1,74	9,95
	1 829	Guerrouma	2 434	CW17	24	40	2,15	11,14
	1 829	Maala	2 318	CW2	26	43	2,13	12,23
	1 829	Lakhdaria	42 886	CW2	15,4	24	5,84	2,64

Source : Auteur, 2021

ANNEXE (C) : Tableau des distances kilométriques de la ville de Bouira

Commune	Population	Commune limitrophe	Population	Route	Distance (km)	Temps (min)	Racine P/P	Z. Influence
Bouira	85 124	Aomar	8 080	RN5	24,5	34	1,31	18,73
	85 124	Djebahia	5 350	A1	26,2	26	1,25	20,95
	85 124	Ain Bessem	54 169	RN18	25,7	33	1,80	14,30
	85 124	Ain Laaloui	6 577	RN18	16,4	24	1,28	12,83
	85 124	Sour El Ghozlane	54 169	CW127	36,6	30	1,80	20,36
	85 124	El Hakimia	975	CW127	47,4	46	1,11	42,82
	85 124	Bordj Okhris	9 312	CW20	50,8	50	1,33	38,17
	85 124	Mesdour	6 675	CW20	60	61	1,28	46,87
	85 124	Ouled Rached	6 675	RN5 et CW24	36,3	49	1,28	28,36
	85 124	Ahl El Ksar	9 914	RN5 et CW24	24,2	34	1,34	18,04
	85 124	Bechloul	4 580	RN5	18,9	23	1,23	15,34
	85 124	Kadiria	13 397	RN5	36,3	39	1,40	25,99
	85 124	El Mokrani	1 506	RN25 et CW15	40,5	68	1,13	35,75
	85 124	Souk El Khemis	5 345	RN25	32	55	1,25	25,59
	85 124	El Khabouzia	4 647	RN18	33,3	51	1,23	26,99
	85 124	Bir Ghalou	7 968	RN18	33,8	44	1,31	25,88
	85 124	Raouraoua	3 225	RN18	31,8	44	1,19	26,62
	85 124	Dechmia	1 273	RN62	50	48	1,12	44,55
	85 124	Maamoura	1 470	CW127	68	73	1,13	60,10
	85 124	Dirah	4 587	RN8	55,1	50	1,23	44,72
	85 124	Hadja Zerga	1 254	CW20	71,4	83	1,12	63,67
	85 124	Taguedite	2 968	CW20	75,7	88	1,19	63,79
	85 124	Ahnif	4 307	RN5	37	47	1,22	30,21
	85 124	El Adjiba	3 822	RN5	26,7	33	1,21	22,03
	85 124	Ridane	545	RN62	65,9	68	1,08	61,02
	85 124	Lakhdaria	42 886	A1	43,1	37	1,71	25,21
	85 124	Maala	2 318	A1	52,4	88	1,17	44,98
	85 124	Zbarbar	1 508	A1 et CW93	65,5	71	1,13	57,81
	85 124	Guerrouma	2 434	A1	67,1	70	1,17	57,39
	85 124	Bouderbala	1 829	A1	53,4	49	1,15	46,57
	85 124	Boukram	999	A1 et CW2	65,9	69	1,11	59,46
	85 124	Saharidj	5 577	A1	51,4	60	1,26	40,92
	85 124	Aghbalou	9 569	A1 et RN15	61,4	78	1,34	45,98
	85 124	M'Chedallah	11 970	RN5	40,8	53	1,37	29,67
	85 124	Chorfa	15 912	RN5 et RN15	43,8	58	1,43	30,58
	85 124	Ath Mansour	7 433	A1 et RN5	50,3	34	1,30	38,83
	85 124	Haizer	9 613	RN 33	10,5	16	1,34	7,86
	85 124	Taghzout	5 391	RN 33	9,7	18	1,25	7,75
	85 124	Ait Laaziz	2 044	RN 5	18	34	1,15	15,58
	85 124	Ain Turk	1 626	RN 5 et A1	14,3	17	1,14	12,56
85 124	Ain Lahdjar	3 778	RN 18 et A1	11,5	20	1,21	9,50	
85 124	El Hachimia	10 804	CW 127	20	29	1,36	14,75	
85 124	Oued El Berdi	1 303	A1	11,6	16	1,12	10,32	
85 124	El Asnam	8 196	RN 5	12,5	18	1,31	9,54	

Source : Auteur, 2021

ANNEXE (D) : Fiche d'enquête sur le niveau des équipements

Commune :

Daira :

Section	Indicateurs	Nombre	Observation
Population	Nbr de population		
	Population urbaine		
	Population de zone éparse		
Logement	Nbr total de logements		
	Nbr d'habitat précaire		
	Nbr des lotissements		
Taux de croissance	Taux de croissance 1998 – 2008		
	Taux de croissance 2008 – 2018		
Education	Nbr des établissements primaires		
	Nbr des établissements moyes		
	Nbr des établissements lycées		
	Nbr des enseignants primaires		
	Nbr des enseignants moyens		
	Nbr des enseignants secondaires		
Santé	Nbr des médecins spécialistes publics		
	Nbr des médecins spécialistes privés		
	Nbr des médecins généralistes publics		
	Nbr des médecins généralistes privés		
	Nbr des chirurgiens-dentistes publics		
	Nbr des chirurgiens-dentistes privés		
	Nbr des pharmacies publiques		
	Nbr des pharmacies privées		
	Nbr des hôpitaux		
	Nbr des polycliniques		
	Nbr des salles de soin		
	Nbr des laboratoires d'analyses publics		
	Nbr des laboratoires d'analyses privés		
Télécommunication	Nbr des centres téléphoniques		
	Nbr des établissements postaux		
	Nbr d'abonnés ADSL		
	Taux d'utilisation du téléphone		

Source : Auteur, 2020

ANNEXE (E) : Fiche de synthétique de niveau des équipements de strate : 11 250 à 30 000 habitants.

Commune	Pop totale	Pop urbaine	Pop éparsé	Nbr de logts	Nbr d'habitat précaire	Nbr des lotisse	Taux de croissance 1998 - 2008	Taux de croissance 2008 - 2018	Nbr des primaires	Nbr des CEM	Nbr des Lycées	Nbr des ENS primaires	Nbr des ENS CEM	Nbr des ENS Lycée
Aghbalou	2,516	3,29	0,5	2,90	18:02	0,00	1,00	0,73	2,03	2,36	1,72	2,23	1,85	1,91
Ahl El Ksar	1,974	1,97	1,98	1,86	3,65	0,81	1,08	2,11	2,39	1,57	1,72	2,03	1,76	1,57
Ahnif	1,339	1,21	1,68	1,89	2,55	0,54	0,94	1,43	1,10	1,57	1,72	1,31	1,43	1,16
Ain Lahdjar	1,394	0,79	2,97	1,36	4,33	1,34	1,16	2,3	2,03	0,79	1,72	1,60	1,09	1,62
Ait Laaziz	2,015	1,99	2,08	1,90	3,39	0,00	1,03	1,53	2,39	1,57	1,72	1,86	1,67	1,57
Aomar	2,768	2,25	4,11	2,57	6,68	4,03	1,00	1,18	2,58	3,94	1,72	2,64	3,03	1,78
Ath Mansour	1,388	1,71	0,54	1,73	2,28	0,27	1,09	1,39	1,10	1,57	1,72	1,38	1,37	1,74
Bechloul	1,645	0,98	3,39	1,88	5,13	1,88	1,13	1,54	1,66	1,57	1,72	1,60	1,70	2,07
Bir Ghalou	1,66	1,5	2,07	1,54	2,55	1,88	1,21	2,31	1,47	1,57	1,72	1,74	2,06	1,86
Bordj Okhris	1,575	1,54	1,65	1,64	0,22	3,23	1,17	2,3	2,21	1,57	1,72	1,72	1,61	1,66
Bouderbala	2,508	2,34	2,95	2,68	2,63	0,54	1,05	1,75	3,13	1,57	1,72	2,74	1,88	1,70
Chorfa	2,155	2,96	0,06	2,40	0,00	0,54	1,09	1,06	1,84	3,94	1,72	2,01	3,25	2,61
Dirah	1,841	1,07	3,85	2,29	0,74	1,61	1,06	1,51	3,31	1,57	1,72	2,69	1,73	1,91
Djebahia	2,179	2,71	0,8	1,94	3,30	3,23	1,07	1,54	2,21	2,36	1,72	2,23	2,46	1,74
El Adjiba	1,683	1,85	1,26	1,90	3,96	0,81	1,08	1,17	1,29	1,57	1,72	1,31	1,67	1,57
El Asnam	1,832	1,56	2,54	1,94	2,57	1,61	1,10	1,46	1,47	1,57	1,72	1,55	1,61	1,78
El Hachimia	2,568	2,37	3,09	2,29	0,27	1,88	1,28	2,14	2,95	2,36	1,72	2,78	2,61	2,24
Guerrouma	1,86	1,16	3,67	2,34	8,00	1,08	0,95	0,62	3,31	2,36	1,72	2,35	1,67	1,57
Haizer	2,519	2,33	3,01	2,41	0,00	2,69	1,15	1,72	2,03	2,36	1,72	2,01	2,22	2,24
Kadiria	3,18	3	3,65	3,23	4,91	2,96	1,25	1,73	2,58	3,15	3,45	2,95	3,25	3,98
M'Chedallah	3,414	3,39	3,47	3,71	0,00	3,49	1,13	1,55	2,76	3,94	6,90	2,95	4,10	6,09
Mesdour	1,559	1,52	1,66	1,82	0,21	0,54	1,03	1,64	2,39	1,57	1,72	2,01	1,46	1,45
Oued El Berdi	1,544	1,07	2,78	1,42	0,14	0,54	1,17	1,81	1,84	1,57	1,72	1,74	1,43	1,33
Taghzout	1,825	1,47	2,76	2,02	0,00	0,81	1,11	1,43	2,58	3,15	1,72	2,23	2,31	1,41

Annexes

Commune	Nbr médecins spécialistes publics	Nbr médecins spécialistes privés	Nbr médecins généralistes publics	Nbr des médecins généralistes privés	Nbr des chirurgiens-dentistes publics	Nbr des chirurgiens-dentistes privés	Nbr des pharmacies publiques	Nbr des pharmacies privées	Nbr des hôpitaux	Nbr des polycliniques	Nbr des salles de soin	Nbr des laboratoires d'analyses publiques	Nbr des laboratoires d'analyses privés	Nbr des centres téléphoniques (%)	Nbr des établissements postaux (%)	Nbr d'abonnés ADSL (%)	Taux d'utilisation du téléphone (%)
Aghbalou	0,00	0,00	1,43	1,43	1,01	0,00	0,00	2,27	0,00	2,86	2,68	2,38	0,00	2,12	3,67	2,16	82,30
Ahl El Ksar	0,00	0,00	0,48	4,29	1,01	0,72	0,00	2,84	0,00	2,86	0,00	0,00	0,00	1,06	0,92	0,75	77,86
Ahnif	0,00	0,00	0,95	0,71	1,01	1,44	0,00	1,70	0,00	2,86	2,68	2,38	0,00	2,12	2,75	1,18	33,46
Ain Lahdjar	0,00	0,00	0,71	1,43	2,02	0,00	0,00	1,14	0,00	2,86	0,67	2,38	0,00	1,06	0,92	0,62	68,94
Ait Laaziz	0,00	0,00	0,95	1,43	2,02	0,72	0,00	1,70	0,00	2,86	2,01	2,38	0,00	1,06	1,83	0,29	65,13
Aomar	0,00	0,00	1,67	2,86	3,03	2,88	0,00	2,27	0,00	2,86	4,03	0,00	5,88	2,12	3,67	1,71	46,42
Ath Mansour	0,00	0,00	1,19	0,71	1,01	0,72	8,33	1,70	0,00	2,86	2,01	2,38	0,00	2,12	1,83	1,46	74,46
Bechloul	0,00	1,32	1,67	1,43	2,02	2,16	0,00	1,70	0,00	2,86	0,67	2,38	0,00	0,53	0,92	1,21	38,75
Bir Ghablou	0,00	0,44	1,19	2,14	2,02	2,16	2,78	1,14	0,00	2,86	1,34	2,38	0,00	1,59	1,83	0,66	64,50
Bordj Okhris	0,00	0,00	1,67	3,57	2,02	0,00	2,78	1,14	0,00	2,86	2,68	2,38	0,00	1,06	1,83	0,61	67,76
Bouderbala	0,42	0,00	2,38	0,71	2,02	0,00	0,00	1,70	0,00	2,86	3,36	2,38	0,00	2,12	1,83	0,70	41,68
Chorfa	0,00	0,88	0,71	2,14	1,01	2,88	0,00	2,84	0,00	2,86	2,68	2,38	0,00	2,65	2,75	4,31	108,15
Dirah	0,00	0,00	0,71	1,43	2,02	0,00	2,78	1,14	0,00	2,86	0,67	2,38	11,76	0,53	0,92	0,52	60,16
Djebahia	0,00	0,00	1,67	0,71	2,02	0,72	0,00	1,70	0,00	2,86	3,36	2,38	0,00	1,59	2,75	0,84	68,52
El Adjiba	0,00	0,44	0,24	1,43	3,03	2,16	0,00	1,70	0,00	2,86	2,68	0,00	0,00	2,65	2,75	0,95	97,84
El Asnam	0,00	0,44	0,95	3,57	2,02	2,16	0,00	1,70	0,00	2,86	2,68	0,00	0,00	1,59	0,92	2,22	73,53
El Hachimia	0,00	0,00	1,67	2,86	3,03	2,16	2,78	1,70	0,00	2,86	2,01	2,38	0,00	2,65	2,75	1,94	47,60
Guerrouma	0,00	0,00	0,95	0,71	2,02	0,00	0,00	1,14	0,00	2,86	1,34	0,00	0,00	0,53	1,83	0,11	40,63
Haizer	0,00	0,44	2,14	2,86	4,04	1,44	2,78	1,70	0,00	2,86	2,01	2,38	0,00	2,65	2,75	1,93	60,32
Kadiria	1,67	0,88	4,05	2,86	4,04	3,60	0,00	2,84	0,00	2,86	3,36	2,38	0,00	1,59	3,67	2,68	96,41
M'Chedallah	12,08	3,08	9,05	6,43	2,02	5,04	13,89	4,55	16,67	2,86	3,36	4,76	0,00	4,76	2,75	6,50	71,67
Mesdour	0,00	0,00	0,71	1,43	1,01	0,00	2,78	1,14	0,00	2,86	2,68	0,00	0,00	0,53	0,92	0,29	74,31
Oued El Berdi	0,00	0,00	1,19	0,00	2,02	0,00	0,00	1,70	0,00	2,86	2,68	2,38	0,00	1,59	1,83	0,29	41,32
Taghzout	0,00	0,00	1,67	0,71	2,02	0,00	0,00	2,27	0,00	2,86	2,68	2,38	0,00	2,12	1,83	0,98	133,36

**ANNEXE (F) : Fiche synthétique de niveau des équipements de la strate de 9 850
à 11 230 habitants**

Section	Indicateurs	Taguedite	Raouraoua	Ouled Rached	Souk El Khemis
Population	Nbr de population (%)	1,33	1,24	1,21	1,17
	Population urbaine (%)	0,94	0,54	1,01	0,89
	Population de zone éparse (%)	2,36	3,06	1,75	1,91
Logements	Nbr total de logements (%)	1,66	0,89	1,32	1,69
	Nbr d'habitat précaire (%)	1,17	3,16	3,25	0,00
	Nbr des lotissements (%)	1,88	1,34	0,54	0,54
Taux de croissance	Taux de croissance 1998– 2008 (%)	0,27	1,60	0,85	-0,04
	Taux de croissance 2008 – 2018 (%)	0,51	2,01	0,84	2,01
Education	Nbr des établissements primaires (%)	2,03	1,10	1,84	1,29
	Nbr des établissements moyes (%)	1,57	0,79	1,57	0,79
	Nbr des établissements Lycées (%)	1,75	1,75	1,75	1,75
	Nbr des enseignants primaires (%)	1,57	1,07	1,57	1,14
	Nbr des enseignants moyens (%)	1,21	0,97	1,27	1,15
	Nbr des enseignants secondaires (%)	1,04	0,95	1,12	1,66
Santé	Nbr des médecins spécialistes publics (%)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nbr des médecins spécialistes privés (%)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nbr des médecins généralistes publics (%)	0,95	0,24	0,24	0,71
	Nbr des médecins généralistes privés (%)	0,00	0,71	0,00	0,71
	Nbr des chirurgiens-dentistes publics (%)	1,01	0,00	0,00	1,01
	Nbr des chirurgiens-dentistes privés (%)	1,44	0,00	0,00	0,00
	Nbr des pharmacies publiques (%)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nbr des pharmacies privées (%)	0,57	1,14	0,57	1,14
	Nbr des hôpitaux (%)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nbr des polycliniques (%)	2,86	0,00	0,00	2,86
	Nbr des salles de soin (%)	2,01	1,34	1,34	0,67
	Nbr des laboratoires d'analyses publics (%)	0,00	2,38	0,00	2,38
	Nbr des laboratoires d'analyses privés (%)	0,00	0,00	0,00	0,00
Télécommunication	Nbr des centres téléphoniques (%)	1,06	1,06	1,59	1,06
	Nbr des établissements postaux (%)	2,75	0,92	1,83	1,83
	Nbr d'abonnés ADSL (%)	0,17	0,28	0,32	0,25
	Taux d'utilisation du téléphone (%)	20,33	72,44	15,1	56,26

Source : Auteur, 2020.

ANNEXE (G) : Fiche de synthétique de niveau des équipements de strate : 2 000 à 9 700 habitants.

Commune	Pop totale	Pop urbaine	Pop éparsé	Nbr de logts	Nbr d'habitat précaire	Nbr des lotisse	Taux de croissance 2008 - 2018	Taux de croissance 2018 - 2020	Nbr des primaires	Nbr des CEM	Nbr des Lycées	Nbr des ENS primaires	Nbr des ENS CEM	Nbr des ENS Lycée
Saharidj	1,16	1,47	0,35	1,74	0,97	0,81	-0,70	1,29	0,92	1,57	1,72	0,99	0,94	1,49
Ain Turk	1,12	0,48	2,76	1,18	1,49	0,81	1,38	1,71	1,66	1,57	0,00	1,45	1,09	0,00
Dechmia	1,11	0,21	3,45	1,46	3,08	0,54	0,05	2,10	2,03	1,57	1,72	1,53	1,06	1,20
Ain Laaloui	0,99	1,09	0,74	0,81	1,05	1,08	1,35	2,08	0,92	0,79	0,00	0,97	0,91	0,00
El Khabouzia	0,87	0,77	1,14	0,63	2,82	0,54	1,00	1,72	0,92	0,79	0,00	0,90	0,73	0,00
Boukram	0,77	0,88	0,51	0,90	4,23	0,27	-1,05	1,35	1,29	1,57	1,72	0,80	1,06	0,99
Maala	0,74	0,60	1,12	1,25	1,37	0,27	-0,92	1,59	1,84	0,79	1,72	0,77	0,61	0,83
El Mokrani	0,55	0,25	1,35	0,90	0,00	0,54	-2,02	1,57	1,29	0,79	0,00	0,73	0,61	0,00
Zbarbar	0,52	0,60	0,31	0,92	0,31	0,00	-1,81	1,38	0,74	0,79	0,00	0,48	0,58	0,00
Maamoura	0,52	0,24	1,22	0,87	0,89	0,81	0,23	1,65	0,92	0,79	1,72	0,75	0,61	1,28
Hadjra Zerga	0,47	0,21	1,17	0,64	0,00	1,34	1,33	0,73	0,92	0,79	0,00	0,65	0,61	0,00
Ridane	0,46	0,00	1,67	0,93	0,31	0,81	0,76	1,69	1,29	0,79	0,00	0,82	0,55	0,00
El Hakimia	0,31	0,16	0,70	0,43	0,00	1,08	0,00	1,59	0,55	0,79	0,00	0,27	0,33	0,00

Source : Auteur, 2021

Annexes

Commune	Nbr de médecin spécialiste public	Nbr de médecin spécialiste privé	Nbr médecin généralistes publics	Nbr des médecins généralistes privés	Nbr des chirurgiens-dentistes publics	Nbr des chirurgiens-dentistes privés	Nbr des pharmacies publiques	Nbr des pharmacies privées	Nbr des hôpitaux	Nbr des polycliniques	Nbr des salles de soin	Nbr de laboratoire d'analyse public	Nbr des laboratoires d'analyses privés	Nbr des centres téléphoniques (%)	Nbr des établissements postaux (%)	Nbr d'abonnés ADSL (%)	Taux d'utilisation du téléphone (%)
Saharidj	0,00	0,00	1,43	0,71	1,01	0,00	0,00	1,14	0,00	2,86	2,68	2,38	0,00	1,59	1,83	1,36	65,52
Ain Turk	0,00	0,00	0,71	0,00	1,01	0,72	0,00	1,14	0,00	0,00	2,68	0,00	0,00	1,06	1,83	0,35	19,15
Dechmia	0,00	0,00	0,95	0,00	2,02	0,00	0,00	0,57	0,00	2,86	1,34	2,38	0,00	1,06	0,92	0,15	47,03
Ain Laaloui	0,00	0,00	0,24	0,00	1,01	0,00	2,78	0,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,53	0,92	0,73	64,06
El Khabouzia	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,57	0,00	0,00	0,67	0,00	0,00	0,53	0,92	0,43	72,73
Boukram	0,00	0,00	0,48	0,00	2,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,34	0,00	0,00	1,59	1,83	0,05	35,59
Maala	0,00	0,00	0,48	0,00	0,00	0,72	0,00	0,57	0,00	0,00	1,34	0,00	0,00	1,06	0,92	0,07	20,05
El Mokrani	0,00	0,00	0,24	0,00	1,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,34	0,00	0,00	0,53	0,92	0,06	45,42
Zbarbar	0,00	0,00	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,01	0,00	0,00	0,53	1,83	0,05	58,33
Maamoura	0,00	0,00	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,57	0,00	0,00	1,34	0,00	0,00	0,53	0,92	0,11	51,67
Hadjra Zerga	0,00	0,00	0,24	0,00	1,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,01	0,00	0,00	0,53	0,92	0,08	27,73
Ridane	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,34	0,00	0,00	0,53	0,92	0,01	11,72
El Hakimia	0,00	0,00	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,01	0,00	0,00	0,53	0,92	0,06	21,09

ANNEXE (H) : Récapitulatif de notation des communes selon le diagnostic comparatif

Commune	Connexion autoroutière	Connexion ferroviaire avec gare	Caractéristiques foncières	Originalité géographique	Qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine	Zone d'influence	Dimension touristique	Nature endogène ou exogène	Notation
Aghbalou	0	0	0	0	0	1	0	1	2
Ahl El Ksar	0	0	1	0	0	1	0	1	3
Ahnif	1	1	1	0	0	0	0	1	4
Ain Bessem	0	0	1	1	0	1	0	1	4
Ain Lahdjar	1	0	1	1	0	1	0	0	4
Ain Laloui	0	0	1	1	0	0	0	0	2
Ain Turk	0	0	1	0	0	1	0	0	2
Ait Laaziz	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Aomar	1	1	1	0	0	1	0	1	5
Ath Mansour	1	0	1	0	1	0	0	1	4
Bechloul	1	1	1	0	0	0	0	0	3
Bir Ghalou	0	0	1	1	0	0	0	1	3
Bordj Okhris	0	0	1	0	1	1	0	0	3
Bouderbala	1	0	0	0	0	1	0	0	2
Bouira	1	1	1	1	1	1	1	1	8
Boukram	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chorfa	0	0	1	1	0	0	0	1	3
Dechmia	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Dirah	0	0	1	0	0	1	0	0	2
Djebahia	1	0	1	0	0	1	0	1	4
El Adjiba	1	1	1	0	1	1	0	1	6
El Asnam	1	1	1	1	0	1	1	1	7
El Hachimia	1	0	1	1	0	1	1	1	6
El Hakimia	0	0	0	0	0	1	0	0	1
El Khabouzia	0	0	1	1	0	0	0	0	2
El Mokrani	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Guerrouma	0	0	0	0	1	1	0	0	2
Hadjra Zerga	0	0	1	0	1	1	0	1	4
Haizer	0	0	1	0	0	0	1	1	3
Kadiria	1	1	1	0	0	1	0	1	5
Lakhdaria	1	1	1	1	0	1	1	1	7
Maala	0	0	0	0	0	1	0	0	1

Annexes

Maamoura	0	0	1	0	0	1	0	0	2
M'Chedallah	0	0	1	0	0	1	0	1	3
Mesdour	0	0	1	0	0	0	0	1	2
Oued El Berdi	1	0	1	1	1	0	0	1	5
Ouled Rached	0	0	1	0	1	1	0	0	3
Raouraoua	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Ridane	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Saharidj	0	0	0	1	0	0	1	0	2
Souk El Khemis	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Sour El Ghozlane	1	0	1	1	1	1	1	1	7
Taghzout	0	0	1	0	0	0	0	1	2
Taguedite	0	0	1	0	0	1	0	0	2
Zbarbar	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Totale	15	8	33	13	9	30	7	22	

Source : Auteur, 2021

ANNEXE (J) : Matrice des influences directes potentielles

	31 : IPPT	32 : ROA	33 : CC	34 : NDD	35 : TL	36 : FEE	37 : IE	38 : CE	39 : ARNI	40 : DCA	41 : IDGV	42 : LA	43 : LB	44 : NFFE
1 : Population Totale	3	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
2 : Structure par âge	3	3	0	0	0	2	0	0	1	0	1	0	0	0
3 : Répartition de la population sur le territoire	0	1	0	0	1	0	2	0	1	2	2	0	0	0
4 : Population Rurale	3	3	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3	1	3
5 : Population Urbaine	3	3	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
6 : Solde migratoire	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 : Population active	3	0	0	2	0	3	3	0	3	0	3	0	0	2
8 : Les offres d'emplois	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	3	0	0	0
9 : Répartition géographique de la population active	2	0	2	0	0	3	3	0	3	0	3	0	0	2
10 : Population en chômage	2	0	2	3	0	3	3	0	3	0	1	0	0	0
11 : Progès Technique	3	2	0	0	0	3	3	2	3	2	2	0	0	3
12 : Tissu économique endogène	3	0	0	0	0	3	3	3	3	2	2	2	3	2
13 : Tissu économique exogène	2	0	0	0	0	3	3	3	3	2	2	2	3	2
14 : Nature de l'activité économique	2	0	0	0	0	3	3	2	3	2	2	0	1	2
15 : Typologie d'habitat	3	0	0	0	0	3	2	0	3	2	2	0	3	2
16 : Foncier urbanisable	2	1	0	2	0	3	3	0	3	0	2	0	3	0
17 : Système de transport	1	0	1	0	0	2	3	0	3	2	2	0	0	3
18 : Equipements publics et privés	1	0	0	0	0	3	3	0	3	3	3	0	2	1
19 : Services publics	1	0	0	0	0	3	3	0	3	3	3	1	2	2
20 : Zone de chlandise	0	0	0	1	0	0	3	0	3	3	2	0	0	0
21 : Valorisation des atouts touristiques	0	3	0	0	0	3	0	0	3	0	2	0	1	2
22 : Qualité de l'environnement	0	3	1	2	0	3	3	0	3	3	2	0	3	2
23 : Accessibilité territoriale	1	0	0	0	0	3	3	0	3	3	2	1	0	3
24 : Réseau routier	1	0	0	1	0	3	3	0	3	3	2	3	0	2
25 : Relief du terrain	0	0	0	1	0	2	2	0	3	0	0	0	0	2
26 : Enclavement des territoires	0	0	0	0	0	2	1	0	3	2	1	3	0	0
27 : Nature juridiques des terrains	1	0	0	0	0	2	2	0	3	0	1	2	0	2
28 : Occupation des sols	1	1	0	0	0	2	2	0	3	2	2	1	2	0
29 : Rareté du foncier urbanisable	1	0	0	1	0	3	2	0	3	2	1	0	0	0
30 : Accès à l'information	2	3	0	0	0	2	0	2	2	0	1	0	0	1
31 : Implication de la population dans des projets de territoires	0	2	0	3	0	0	2	0	3	0	2	2	0	2
32 : Rôle des associations	2	0	0	1	0	0	2	0	2	0	1	0	0	1
33 : Les conditions climatiques	0	0	0	0	0	1	2	0	1	0	0	0	3	0
34 : La nature des décisions	2	2	0	0	1	0	1	0	2	0	2	0	0	2
35 : Les textes législatifs	1	1	0	1	0	1	2	0	2	0	1	2	1	2
36 : Financement et encouragement de l'état	0	2	0	0	0	2	2	3	2	3	3	2	3	0
37 : Investissements étrangers	0	0	0	0	0	2	0	2	3	2	2	0	0	0
38 : Les crises économiques	0	0	0	0	0	3	3	0	3	2	2	0	0	3
39 : Attractivité régionale, nationale et internationale	1	0	0	0	0	2	0	0	2	2	1	0	2	0
40 : Dépendance à la capitale Alger	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	3	0	2	2
41 : Influence des grandes villes	0	0	0	0	0	2	1	2	3	0	2	1	2	2
42 : Les autoroutes	0	0	0	0	0	2	2	0	2	2	1	0	0	1
43 : Les barrages	0	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	0	0	0
44 : La nouvelle ligne ferroviaire électrique	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	0	0	0	0

	16 : FU	17 : ST	18 : EPP	19 : SP	20 : ZC	21 : VAT	22 : QE	23 : AcT	24 : RR	25 : RT	26 : EDT	27 : NDT	28 : ODS	29 : RDFU	30 : AAI
1 : Population Totale	3	3	3	3	3	1	2	0	0	0	0	1	2	3	3
2 : Structure par âge	0	0	3	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
3 : Répartition de la population sur le territoire	3	3	3	3	3	0	2	2	3	0	2	3	2	3	0
4 : Population Rurale	0	2	3	3	1	0	0	2	3	0	0	0	2	0	0
5 : Population Urbaine	3	3	3	3	1	2	2	0	0	0	0	0	1	3	0
6 : Solde migratoire	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
7 : Population active	2	2	0	2	2	1	0	1	2	0	2	0	2	1	2
8 : Les offres d'emplois	1	1	1	0	2	2	0	2	2	0	2	0	2	1	2
9 : Répartition géographique de la population active	2	3	2	2	2	0	0	2	2	0	2	0	2	1	0
10 : Population en chômage	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	2	0	0	1	2
11 : Progès Technique	1	1	2	3	0	0	2	1	1	1	0	0	0	0	3
12 : Tissu économique endogène	3	2	2	2	2	1	1	2	0	2	2	2	2	2	0
13 : Tissu économique exogène	3	2	2	1	2	1	0	2	2	0	2	2	2	2	0
14 : Nature de l'activité économique	2	1	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	0
15 : Typologie d'habitat	3	2	0	3	2	0	2	2	2	2	2	3	3	3	1
16 : Foncier urbanisable	0	0	3	1	2	0	0	2	2	3	2	3	3	2	3
17 : Système de transport	0	0	2	2	3	3	0	3	3	3	3	0	3	2	3
18 : Equipements publics et privés	3	1	0	3	2	0	2	2	1	2	2	3	3	3	2
19 : Services publics	1	2	2	0	2	3	1	3	1	2	2	2	3	1	2
20 : Zone de chlandise	0	3	2	3	0	0	0	1	3	1	1	0	3	0	0
21 : Valorisation des atouts touristiques	0	2	2	0	0	0	2	0	0	2	1	0	0	0	0
22 : Qualité de l'environnement	0	0	1	2	0	3	0	2	0	0	0	0	3	0	2
23 : Accessibilité territoriale	1	3	2	2	2	3	0	0	3	3	3	1	3	1	2
24 : Réseau routier	1	3	2	2	3	3	0	3	0	3	3	2	3	1	0
25 : Relief du terrain	2	1	1	0	0	1	0	3	2	0	3	0	1	2	1
26 : Enclavement des territoires	2	3	1	2	1	2	0	3	3	3	0	0	3	2	1
27 : Nature juridiques des terrains	1	0	3	0	0	0	0	1	1	2	1	0	2	3	1
28 : Occupation des sols	3	0	2	2	0	0	2	2	2	2	3	2	0	3	2
29 : Rareté du foncier urbanisable	3	0	3	1	1	0	2	1	1	3	3	2	2	0	2
30 : Accès à l'information	0	0	2	2	1	2	2	2	1	1	1	0	2	0	0
31 : Implication de la population dans des projets de territoires	0	1	3	2	0	2	2	1	0	1	2	3	3	1	2
32 : Rôle des associations	0	0	1	1	0	2	2	0	0	0	0	1	1	0	2
33 : Les conditions climatiques	0	1	0	0	0	0	2	1	2	2	1	0	1	0	0
34 : La nature des décisions	1	1	2	2	0	2	2	1	1	0	1	0	1	0	3
35 : Les textes législatifs	0	0	1	1	0	3	2	1	1	0	0	1	1	2	0
36 : Financement et encouragement de l'état	2	0	2	2	0	2	2	2	2	1	2	0	2	0	2
37 : Investissements étrangers	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2
38 : Les crises économiques	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1
39 : Attractivité régionale, nationale et internationale	1	1	3	2	2	2	1	1	3	0	1	0	2	1	1
40 : Dépendance à la capitale Alger	0	2	1	0	2	0	0	0	3	0	0	0	1	0	0
41 : Influence des grandes villes	1	2	3	1	3	1	0	0	2	0	0	0	2	0	3
42 : Les autoroutes	0	3	1	0	1	1	0	1	2	0	1	1	1	0	0
43 : Les barrages	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0
44 : La nouvelle ligne ferroviaire électrique	0	3	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0

© UPSOR-EPITA-MICMAC

Source : Auteur, 2021

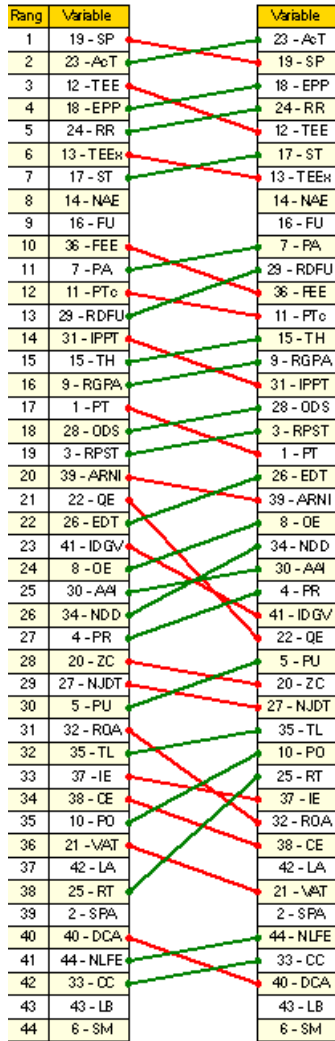
ANNEXE (K) : Tableau des sommes de la Matrice MID

N°	VARIABLE	TOTAL DES LIGNES	TOTAL DES COLONNES
1	Population Totale	61	42
2	Structure par âge	30	14
3	Répartition de la population sur le territoire	58	17
4	Population Rurale	50	56
5	Population Urbaine	43	99
6	Solde migratoire	19	82
7	Population active	69	81
8	Les offres d'emplois	55	78
9	Répartition géographique de la population active	62	76
10	Population en chômage	42	59
11	Progrès Technique	69	46
12	Tissu économique endogène	79	96
13	Tissu économique exogène	76	74
14	Nature de l'activité économique	74	80
15	Typologie d'habitat	65	64
16	Foncier urbanisable	71	51
17	Système de transport	76	58
18	Equipements publics et privés	79	74
19	Services publics	81	62
20	Zone de chalandise	45	50
21	Valorisation des atouts touristiques	39	47
22	Qualité de l'environnement	57	39
23	Accessibilité territoriale	80	56
24	Réseau routier	79	60
25	Relief du terrain	38	41
26	Enclavement des territoires	56	54
27	Nature juridiques des terrains	44	35
28	Occupation des sols	61	75
29	Rareté du foncier urbanisable	68	49
30	Accès à l'information	55	50
31	Implication de la population dans des projets de territoires	66	51
32	Rôle des associations	43	33
33	Les conditions climatiques	27	7
34	La nature des décisions	55	23
35	Les textes législatifs	43	2
36	Financement et encouragement de l'état	71	75
37	Investissements étrangers	43	88
38	Les crises économiques	43	17
39	Attractivité régionale, nationale et internationale	58	101
40	Dépendance à la capitale Alger	28	55
41	Influence des grandes villes	56	65
42	Les autoroutes	39	33
43	Les barrages	24	31
44	La nouvelle ligne ferroviaire électrique	28	59
	Totaux	2405	2405

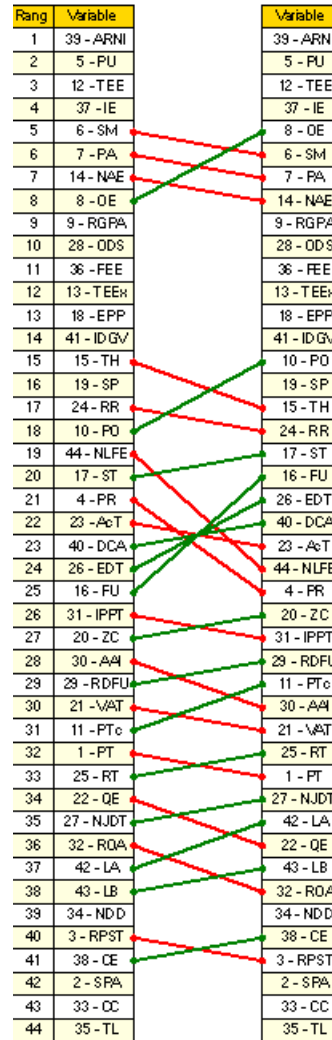
Source : Auteur, 2021

ANNEXE (L) : Classement des variables par influences et dépendances

Les influences



les dépendances



Source : Auteur, 2021

ANNEXE (M) : Questionnaire d'enquête

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE CONSTANTINE 3
INSTITUT DES GESTION ET TECHNIQUES URBAINES

Dans le cadre de ma recherche doctorale à l'Université de Constantine 3, on est tenu à élaborer une recherche portant sur le thème « Le développement territorial ; de la planification sectorielle à la prospective territoriale, le cas de la wilaya de Bouira », nous vous prions de bien vouloir prendre quelques minutes de votre temps pour nous aider à contribuer à cette recherche en répondant à notre questionnaire. Merci.

1. Identification de l'acteur

1. Le nom de votre organisme :

.....

2. La mission de votre organisme

.....

3. Les activités de votre organisme

.....

Rétrospective

1. Au cours des 20 dernières années, quels ont été les principaux changements qui ont influencé ou caractérisé votre secteur à travers le territoire de la wilaya de Bouira ?

- Nouveaux textes législatifs
- Nouveaux plans de développement
- Implantation déséquilibrée des projets à travers le territoire
- Budgets alloués aux projets
- Utilisation de la technologie
- Intervention selon le besoin

Autres :

.....

4. Au cours des 20 dernières années, quels ont été les principales inerties qui ont influencé ou caractérisé votre secteur à travers le territoire de la wilaya de Bouira ?

- La réglementation en vigueur
- Organisation de l'institution
- Les compétences chargées des missions
- Présence des mêmes annexes sur le territoire

Autres :

.....
.....
.....

2. Au cours des 20 dernières années, quels ont été les principaux changements qui ont influencé ou caractérisé le management de votre secteur ?

Les changements :

- Changement des décideurs travaillant chacun avec ses valeurs
- Gestion des services par des mêmes personnes pendant des années
- Gestion des services avec des gens non diplômés

Autres :

.....
.....
.....

3. Au cours des 20 dernières années, quels ont été les principales inerties qui ont influencé ou caractérisé le management de votre secteur ?

- Application des mêmes textes législatifs
- Manque des budgets pour financer les projets
- Manque de gouvernance et de démocratie participative

Autres :

.....
.....
.....

4. Au cours des 20 dernières années, quels sont les principaux projets qui ont marqué votre secteur ?

-
-
-

5. Parmi ces projets, quels sont ceux qui, d'après vous, avaient bien été anticipé par le PAW ?

-
-
-
-

6. Parmi ces projets, quels sont ceux qui, d'après vous, n'avaient pas été prévus par le PAW ?

-
-
-
-

7. Face à ces changements, pouvez-vous dire si les réponses du PAW étaient appropriées ou inadaptées aux attentes de votre secteur ?

.....
.....
.....

2. Prospective

1. A votre avis, quels sont les principaux changements liés au développement territorial qui vont influencer ou caractériser l'environnement de votre secteur au cours des 10 prochaines années ?

- Instaurer une stratégie globale pour le territoire
- Faire participer tous les acteurs du territoire
- Crise financière influençant le financement des projets
- Immigration rurale qui va créer des déséquilibres territoriaux
- Des catastrophes naturelles dus aux changements climatiques

Autres :

.....
.....

2. A votre avis, quels sont les principales inerties liées au développement territorial qui vont influencer ou caractériser l'environnement de votre secteur au cours des 10 prochaines années ?

- Garder la même réglementation en vigueur
- Travailler avec les mêmes compétences
- Travailler avec la planification sectorielle
- Garder la centralisation des décisions
- Le non-respect des plans de développements

Autres :

.....
.....

3. Parmi ces changements, quels sont, d'après vous, par ordre d'importance, les trois principaux qui vont le plus fortement affecter votre secteur ?

- 1)
- 2)
- 3)

4. Parmi ces inerties, quelles sont, d'après vous, par ordre d'importance, les trois principales qui vont le plus fortement affecter votre secteur ?

- 1)
- 2)
- 3)

5. D'après vous, le plan d'aménagement de wilaya telle que vous le connaissez aujourd'hui, vous semble-t-il suffisant pour vous permettre de vous préparer à maîtriser les conséquences de ces changements et ruptures ou inerties ?

- Oui Non

6. Selon vous que faudrait-il faire et ne pas faire pour établir un plan de développement réussi ?

.....
.....
.....
.....

3. Le management territorial ; une question partagée

1. L'élaboration du PAW exige la participation des différents acteurs ; avez-vous été informé et participé à son élaboration ?

- Oui Non

Si oui, comment été votre participation ?

.....
.....

2. Avez-vous rencontré des difficultés dans votre collaboration avec les autres secteurs ?

- Oui Non

Si oui, quel genre de difficultés ?

.....
.....
.....

3. Comment avez-vous maintenu vos avis vis-à-vis les contradictions des autres secteurs ?

- Avis acceptés par la majorité des autres acteurs
- Par force de la loi
- Soutien de la part des citoyens

Autres :

.....
.....
.....

4. Quels sont les principaux objectifs tracés par votre secteur pour assurer un équilibre territorial harmonieux ?

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)

5. Etiez-vous confronté à des difficultés pour atteindre vos objectifs ?

Oui Non

Si oui, de quelles natures sont-elles ces contraintes ?

.....
.....
.....

6. Comment avez-vous surmonté ces contraintes pour atteindre vos objectifs ?

-
-
-
-
-

7. Par quels moyens avez-vous surmonté ces contraintes pour atteindre vos objectifs ?

-
-
-
-
-

8. Quelle était votre position vis-à-vis les objectifs tracés par les autres secteurs concernant le développement territorial de la wilaya de Bouira ?

Pour Contre

9. Quels sont les objectifs auxquels vous êtes pour ?

.....
.....
.....

10. Quels sont les objectifs auxquels vous êtes contre ?

.....
.....
.....

4. Caractéristiques du territoire

1. Pouvez-vous donner trois mots qui caractérisent selon vous le territoire de Bouira ?

- 1)
- 2)
- 3)

2. Pour vous, quels sont les atouts du territoire de Bouira ?

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)

3. Pour vous, quels sont les handicaps du développement du territoire de Bouira ?

- 1)
- 2)
- 3)

4. Pour vous, quels sont les activités principales par lesquelles se caractérise le territoire de Bouira ?

- Agriculture
- Industrie
- Tourisme
- Education
- Science
- Autres :

.....
.....
.....

5. Attentes et devenir du territoire

1. Quelles sont vos attentes pour le développement du territoire de Bouira ?

.....
.....
.....
.....

2. Pour vous, quels seront les activités principales par lesquelles se caractérise le territoire de Bouira dan 10 ans ?

- Agriculture Industrie Tourisme
- Education Science
- Autres :

.....
.....
.....

3. Pour vous, quels seront les handicaps du territoire de Bouira dan 10 ans ?

.....
.....
.....
.....
.....

4. Pour vous, quels seront les activités souhaitables à développer pour le territoire de Bouira ?

.....
.....
.....

1. Projections et interventions sur le territoire

1. Comment effectuez-vous le choix des différents projets de votre secteur à implanter sur le territoire de la wilaya de Bouira ?

- Suivant la stratégie nationale
- Suivant un diagnostic territorial
- Selon les besoins de la population
- A la demande de la commune
- Selon une planification propre à votre secteur

Autres :

.....
.....

2. Dans quelle stratégie s'inscrit la programmation des projets de votre secteur ?

- Stratégie nationale
- Stratégie sectorielle

3. Comment assurez-vous une répartition équitable des projets de votre secteur entre les 45 communes de la wilaya de Bouira ?

- Le recensement des besoins
- Participation des citoyens
- Répartition selon le nombre d'habitants
- Répartition conditionnée par l'existence d'autres services
- Disponibilité des budgets alloués par la tutelle

Autres :

.....
.....

.....
.....

4. Avez-vous rencontré des problèmes lors de l'implantation de ces projets de la part des autres services ou de la population ?

Oui

Non

Si oui, quels sont ces problèmes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci pour votre collaboration

ANNEXE (N) : Article publié

Accessibilité et connectivité du réseau routier de la wilaya de Bouira

Accessibility and connectivity of the road network in the State of Bouira

Date de réception : 17 /01/2021 ; Date d'acceptation : 11 /03/2021

Résumé

La wilaya de Bouira présente un territoire vaste inséré entre les montagnes de Djurdjura et des Bibans incluant des superficies planes au centre. Cette région possède un important réseau routier composé de différentes routes et chemins. En se basant sur la théorie des graphes (graphes topologiques) et des indices géographiques, nous mettons en exergue les principales caractéristiques du réseau routier de Bouira qui contient 56% des routes connectées par rapport à sa capacité maximale. Les indices de Shimbel, calculés à partir de la matrice des plus courts chemins, nous ont permis de dégager quatre zones d'accessibilité (forte, moyenne, faible et très faible accessibilité). L'importance du territoire de Bouira et le degré de connectivité révélé par l'indice de Gama (0,65), nous ont montré qu'une partie de ce territoire est enclavée. Cet article présente une prise de conscience pour l'amélioration de l'accessibilité à Bouira et de veiller au désenclavement des régions concernées.

Mots clés : Territoire de Bouira ; réseau routier ; indice de Shimbel ; Accessibilité ; connectivité.

[Auteurs]

Amar AMIR ¹ *

Djamal ALKAMA ²

Ahcene BENMISSE ³

¹ Université Abderrahmane Mira de Bejaia (Algérie)

² Université 8 MAI 1945 Guelma (Algérie).

³ Institut de Gestion des Techniques Urbaines, Université Salah Bounider Constantine 3, Algérie.

Abstract

The wilaya of Bouira presents a very vast territory inserted between the mountains of Djurdjura and that of the Bibans including flat areas in the center. This region has an important road network composed of different roads and paths. Based on the theory of graphs (topological graphs) and geographical indices, we highlight the main characteristics of the road network of Bouira, which contains 56% of the connected roads in relation to its maximum capacity. The Shimbel indices, calculated from the matrix of the shortest paths, enabled us to identify four accessibility zones (high, medium, low and very low accessibility). The importance of the Bouira territory and the degree of connectivity revealed by the Gama index (0.65). Showed us that part of this territory is landlocked. This article presents an awareness of the need to improve accessibility to Bouira and to ensure the opening up of the regions concerned.

Keywords: Territory of Bouira; road network; Shimbel index; Accessibility; connectivity.

ملخص

تتميز ولاية البويرة بإقليم شاسع يقع بين جبال جرجرة وجبال البيبان وتتخللها منطقة مسطحة من الأراضي الزراعية ذات الجودة العالية. وتتمتع هذه المنطقة بشبكة مكونة من أنواع مختلفة من الطرقات.

استناداً إلى نظرية الرسوم البيانية (الرسوم البيانية الطوبولوجية) والمؤشرات الجغرافية، نسلط الضوء من خلال هذا العمل على الخصائص الرئيسية لشبكة طرقات إقليم البويرة التي تحتوي على 56% من الطرق المتصلة مقارنة بسعتها القصوى.

وباستعمال مؤشرات شيمبل (Shimbel) التي تم حسابها اعتماداً على مصفوفة المسارات القصيرة، فإن النتائج سمحت لنا بتحديد أربع مناطق مرتبة حسب سهولة الوصول للمنطقة والتنقل فيها (إمكانية وصول عالية، متوسطة، منخفضة ومنخفضة جداً). ولقد أظهرت النتائج أنّ التي كشف عنها مؤشر (γ) (0.65) أنّ جزءاً من إقليم الولاية يعاني من العزلة لعدم سهولة الوصول إليه. يقدم هذا المقال وعياً لتحسين إمكانية التنقل في البويرة وضمان انفتاح المناطق المنعزلة.

الكلمات المفتاحية: إقليم البويرة؛ شبكة الطرق؛ مؤشر شيمبل؛ إمكانية الوصول؛ الاتصال.

* Corresponding author, e-mail: amar.amir@univ-bejaia.dz

I- Introduction :

L'accessibilité est une notion à laquelle a souvent recours l'évaluation d'un projet de transport. Morris et al, en donnent une définition générale communément admise : « il s'agit d'une mesure de la séparation spatiale des activités humaines. Elle traduit la facilité avec laquelle les activités peuvent être atteintes étant donné un lieu d'origine et un système de transport ». En ce sens, l'accessibilité est déjà largement utilisée dans le processus d'aide à la décision des politiques publiques, à travers notamment l'utilisation de cartes d'accessibilité.

La couverture d'un territoire par un réseau routier bien connecté et en bon état permet d'assurer un développement territorial efficient. Cette couverture doit toucher la majorité des régions et ne doit en aucun cas créer un déséquilibre territorial. Ceci permet d'éviter de marginaliser ou d'enclaver certaines régions au détriment des autres.

Ce travail a été mené dans le but de définir les caractéristiques du réseau routier de la wilaya de Bouira. Il vise ainsi à connaître son degré de connectivité et d'accessibilité.

I.1. Intérêt de la recherche :

Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du territoire. Ce domaine mérite une attention particulière car, il présente un pivot pour le développement des territoires concernés. Au sens de la mobilité des personnes, « Les déplacements sont au centre de la plupart des activités ordinaires de la très grande majorité des personnes : éducation, travail, loisirs, activités familiales, utilisation des services et des soins de santé »[1]. L'intérêt porté sur l'aménagement, l'amélioration et le développement de ce secteur incite à une forte mobilisation des acteurs et de grands investissements sur les différentes échelles territoriales.

Le projet de transport, intégré aujourd'hui dans les préoccupations générales d'aménagement, constitue en effet une action concrète et ouverte sur le mouvement de la ville et des périphéries, même si l'étude des transports reste souvent pratiquée dans une approche sectorielle[2].

C'est dans cet intérêt que les routes sont considérées comme des voies de communication indispensables pour les territoires est un moyen de circulation et de désenclavement pour certaines régions.

I. 2. Méthodologie :

Au sens de cette recherche qui s'inscrit dans le cadre d'une recherche quantitative, nous avons fait appel à la théorie des graphes, le Système d'Information Géographique (SIG) et la recherche documentaire.

La théorie des graphes nous permet d'étudier les caractéristiques du réseau routier et les SIG facilitent la représentation géographique des données collectées. Ces dernières sont issues de la Direction des travaux publics, de la wilaya couplées avec la carte du réseau routier établie par nous-mêmes à la base des SIG et de son extension OpenStreetMap. L'intérêt croissant suscité par la cartographie et le suivi de la croissance des villes et des territoires à partir de l'utilisation d'images satellitaires et de Systèmes d'Information Géographiques (SIG) prend de plus en plus de l'ampleur[3].

Afin de pouvoir évaluer l'accessibilité et la connectivité du réseau routier au niveau territoire de Bouira, nous avons utilisé les indices de l'accessibilité géographique (indice

de Shimbel) et les indicateurs de la connectivité (alpha (α), Beta (β) et l'indice gamma (γ)) mesurés par la théorie des graphes.

La modélisation des données routières permettant de calculer ces indices a été faite en fonction de la définition des nœuds et des arcs. Les nœuds représentent les chefs-lieux de communes de la wilaya et les arcs du graphe représentent les différents types de voies sur le territoire (Autoroute, routes nationales, Chemin de Wilaya et Chemin Communaux).

Une fois sont identifiés, les nœuds et les arcs, nous avons identifié tous les chemins qui relient chaque nœud aux autres. Le résultat est représenté sous forme de graphe topologique et de la matrice de l'accessibilité géographique.

II– Etat de l'art :

II.1. Définition de l'accessibilité :

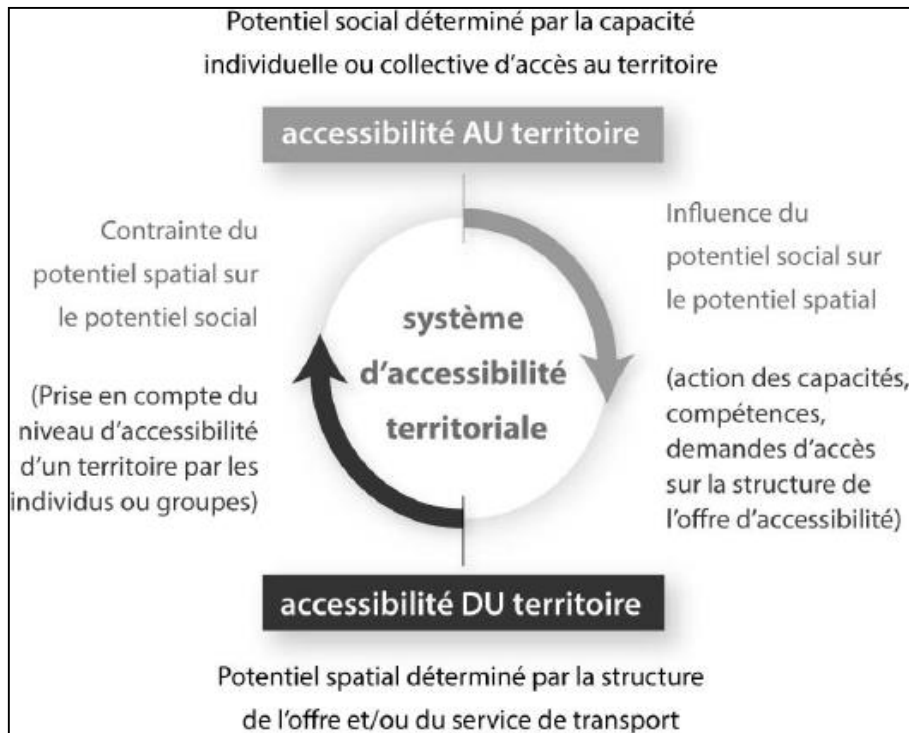
Le concept de l'accessibilité a été au centre de différentes disciplines telles que la géographie, l'urbanisme et la planification des transports depuis un certain temps[4]. L'adoption de ce concept a donné une première définition avancée par Hansen (1959) qui voyait l'accessibilité comme un potentiel d'interaction entre les destinations[5]. En géographie, l'accessibilité exprime au sens large la plus au moins grande facilité avec laquelle on peut atteindre un lieu ou une opportunité localisée (un objet, un service)[6]. L'accessibilité concerne ainsi l'accès géographique ou spatiale lorsqu'il s'agit de l'accès au territoire et à ses diverses activités (emplois, commerces, services, loisirs ...) ainsi qu'aux lieux de résidence[7]. On parle dans ce cas de faciliter le développement économique en dotant les villes d'équipements de transport, qu'ils soient routiers pour l'automobile ou des infrastructures de transports collectifs [...]. Dans ce même contexte géographique, l'accessibilité permet de donner une évaluation des conditions de transport permettant de relier les différentes zones entre elles. Le transport est donc considéré comme un facteur d'évaluation de la proximité entre deux zones.

L'accessibilité du territoire exprime la capacité des différentes ressources au sein d'un territoire d'être accessibles en fonction de leur position dans l'espace et de la plus ou moins bonne maîtrise des distances[8]. Dans ce sens, revêt une dimension spatiale « qui vise à rendre compte de l'effort à consentir pour parcourir l'espace, dans le but d'atteindre un lieu qui abrite une ressource »[9].

Réellement, tous les modèles classiques de l'analyse spatiale expriment le rôle de la distance dans la constitution et la permanence de telle ou telle configuration[10]. Cette distance peut exprimer l'homogénéité d'un réseau sur un territoire et « mesure l'écart spatial entre deux lieux ou entre un lieu et un repère »[11]. Elle permet ainsi d'indiquer la nature du relief de ce même territoire, tout en sachant que ; plus le relief est fort plus les arcs seront longs de faibles distance à vol d'oiseau. Dans ce cas, le degré de connexion d'un nœud au reste du réseau est caractérisé par l'indice de Shimbel.

Dans l'ensemble, l'accessibilité est la facilité de se déplacer et d'atteindre un endroit donné par les moyens de déplacement disponibles. Dans ce sens, CHAPELON. L (2004), explique que « L'accessibilité est la plus ou moins grande facilité d'atteindre un lieu depuis un ou plusieurs autres lieux, elle traduit également la pénibilité du déplacement, la difficulté de la mise en relation appréhendée le plus souvent par la mesure des contraintes spatiotemporelles ».

Figure 01 : Le système d'accessibilité territoriale



Source : Richer, C. & Palmier, P. (2012)

II.2. Les dimensions de l'accessibilité de l'accessibilité :

La notion de proximité entre les zones d'un territoire, évoquée auparavant, présente une lecture riche pour la notion de l'accessibilité. Dans son rapport d'étude intitulé « calcul de l'accessibilité, cadrage de la fonction de distribution gravitaire des déplacements », le Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements a défini quatre différentes dimensions[12] :

- ☒ **Une dimension spatiale** : elle exprime la qualité relationnelle entre les territoires. En effet, plus la dimension spatiale est de qualité plus les territoires sont très proches les uns aux autres. Le réseau routier dans ce cas se caractérise par des distances très courtes.
- ☒ **Une dimension technique** : cette dimension exprime la qualité du réseau routier couvrant un territoire donné. Elle témoigne de sa régularité de sa faisabilité, de sa rapidité et du confort des déplacements enregistrés, ... etc.
- ☒ **Une dimension temporelle** : cette dimension met l'accent sur l'espace-temps fourni par un usager pour répondre à ses besoins. Les déplacements des personnes sont soumis à des contraintes temporelles d'où la nécessité de prendre en considération l'aspect « temps » en phase technique.
- ☒ **Une dimension personnelle** : cette dimension est fortement liée aux autres dimensions car les déplacements des personnes se font en fonction des préférences, des caractéristiques et des objectifs de chacun.

II.3. La mesure de l'accessibilité :

L'accessibilité en tant que concept géographique fait référence à l'idée générale d'ouverture[13]. Dans notre cas, on se concentre sur l'accessibilité géographique issue de la théorie des graphes, et qui « retient le minimum des chemins nécessaires pour relier un point aux autres nœuds dans un réseau bien défini »[14].

Cette mesure est ainsi connue sous le nom de l'indice de Shimbel exprimant les distances entre les endroits. Elle est égale à la somme de toutes les distances qui séparent les différents endroits.

$$A(G)i = \sum_{j=i}^n dji$$

$A(G)i$ = l'accessibilité géographique d'un endroit i .

Dji = la distance entre l'endroit i et l'endroit j , en passant par le chemin le plus court.

N = le nombre des endroits.

II.4. Calcul des indicateurs de connectivité :

La mesure de la connectivité ou du degré avec lequel les sommets d'un réseau sont reliés entre eux[15] permet, pour un réseau connexe (solidarisant un système), d'évaluer la multiplicité des liaisons assurées dans le système par le réseau (DUPUY G., 1985).

Les indicateurs de connectivités permettent de mesurer la densité et la variété des différentes relations possibles, qu'elles soient directes ou indirectes entre les sommets d'un graphe. Le calcul se fait en fonction de trois paramètres : le nombre de sommets (S), le nombre de liens (L) et le nombre des composantes (C) d'un graphe.

Dans notre cas, nous allons travailler sur trois indices : **alpha (α)**, **Beta (β)** et **l'indice gamma (γ)**. Le tableau ci-après indique les formules utilisées pour calculer chacun des indices.

☒ **Tableau n° 01** : Les différents indices de connectivité.

Indice	Formule	Résultats
alpha (α)	$\alpha = \frac{C}{C_{max}}$	{0 - 1}
Beta (β)	$\beta = L / S$	$\beta > 1$ $\beta < 1$ $\beta = 1$
gamma (γ)	$(\gamma) = \frac{L}{E_{max}}$	{0 - 1}

Source : auteurs 2020.

III-Résultats :

III.1. Présentation du réseau routier de la wilaya de Bouira ; caractéristiques et typologie :

Le territoire de la wilaya de Bouira est desservi par un important réseau routier d'une longueur de 3 350,059km (DTP, 2020). Ce réseau comprend principalement ; une voie autoroutière, des routes nationales, des chemins de wilaya et des chemins communaux. Les mesures de chaque type de route et de son état sont présentées dans le tableau ci-dessus. La grande partie de ce réseau est en bon état avec 47,70% suivi successivement, de 28,35% et de 24,70% pour les parties en mauvais état et en moyen.

Tableau n° 02 : La composition du réseau routier de la wilaya de Bouira.

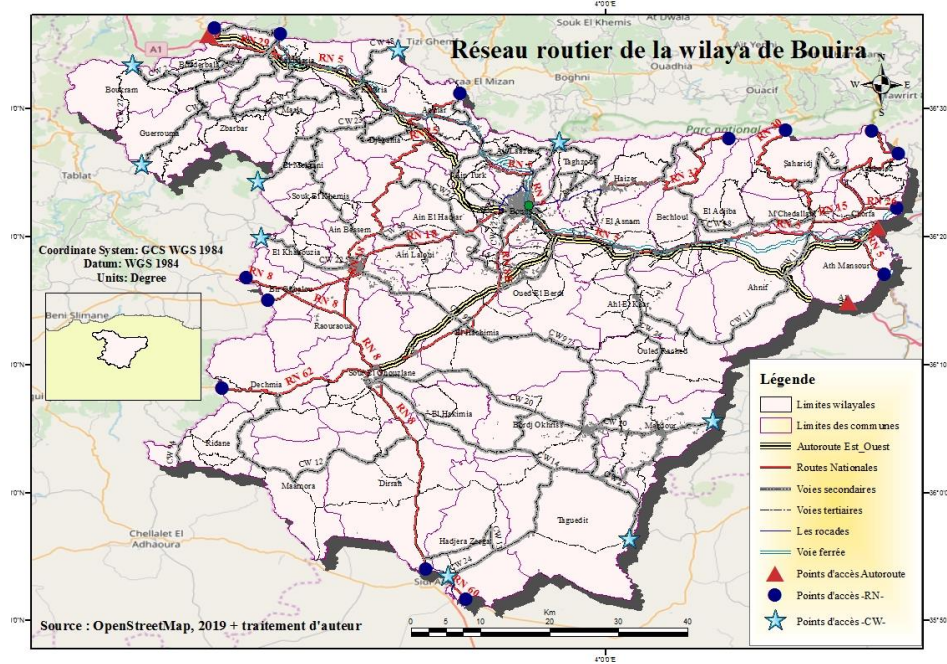
Type de roues	Longueur (km)	Pourcentage	Bon état	Moyen état	Mauvais état
Autoroute	95	2,83%	95	/	/
Routes nationales	459,770	13,72	219,590	121,300	118,880
Chemins de wilaya	715,536	21,37	296,086	173,100	246,350
Chemins communaux	2 079,753	62,08	953,782	541,400	584,571
Total	3 350,059	100%	1564,458	835,800	949,801
Pourcentage	100%		46,70%	24,95%	28,35%

Source : DTP de Bouira. 2020.

La partie la plus importante de ce réseau est celle des chemins communaux qui représente 62,08% du réseau total de la wilaya, suivi par les chemins de wilaya avec 21,37%. La part du réseau autoroutier et des routes nationales représente 16,55% du réseau total de la wilaya.

La répartition du réseau routier à travers le territoire de la wilaya présente un déséquilibre dû à diverses raisons dont principalement la concentration humaine au niveau des centres urbains (chef lieux de communes).

Ce réseau est conçu pour assurer la desserte territoriale, supporter le trafic et assurer la connexion entre les régions. Ses routes sont bitumées avec un état qui diffère d'une zone à une autre selon la fréquentation, le poids supporté et les conditions climatiques. La difficulté d'entretien rencontrée est due essentiellement à sa grande longueur et à sa diversité géotechnique.



III.2. Accessibilité géographique de la wilaya de Bouira :

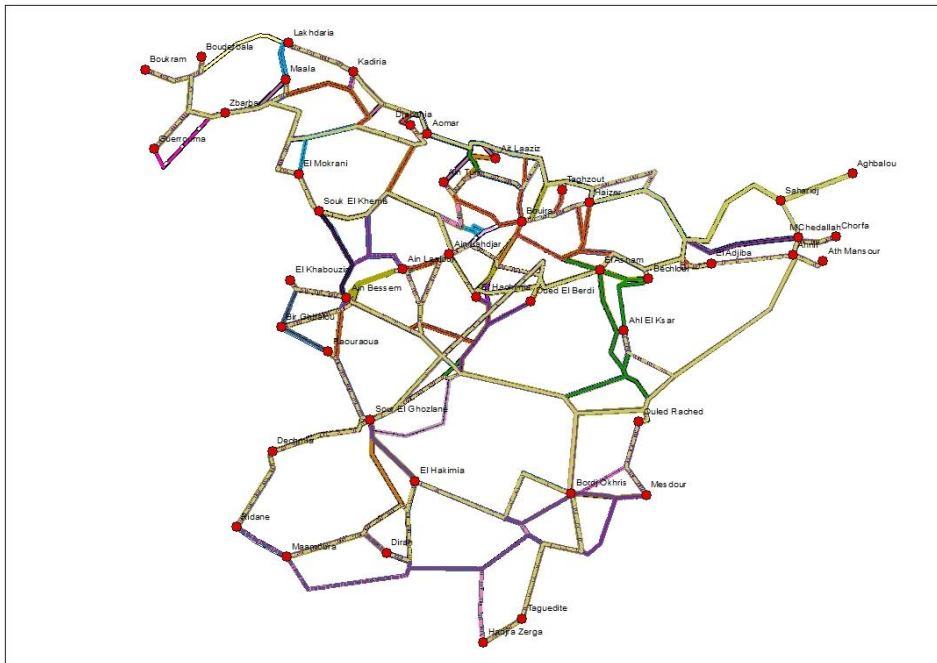
Pour calculer l'accessibilité géographique nous avons établi la matrice carrée d'accessibilité géographique issue d'un graphe topologique, basée essentiellement sur le plus court chemin. Dans ce graphe, les routes présentent les arcs, les chefs-lieux des communes présentent les nœuds.

L'étude de ce tableau démontre que le centre le plus accessible n'est pas le chef-lieu de la wilaya, mais plus tôt Ain Bessem qui possède une faible somme des distances de 541, suivi respectivement d'Ain Lahdjar, Ain Laaloui et El Hachimia. Ces centres occupent une position centrale sur le territoire de la wilaya de Bouira et se trouvent bien desservis par le réseau routier.

Les centres de Lakhdaria, Kadiria, M'Chedallah et Bechloul se trouvent en classement faible et ce malgré leur rangs administratif en tant que chef-lieu de Daïras. Ils sont dépassés par d'autres centres moins importants (chefs lieu de communes). Ceci s'explique le relief de ces régions et la faiblesse du réseau qui les couvre.

Les valeurs les plus faibles de la matrice mettent en exergue les centres de Lakhdaria, Zbarbar, Bouderbala et de Boukram qui occupent une position géographique extrême vers le Nord-Ouest du Territoire d'étude. Cette région est caractérisée par un relief montagneux et la faiblesse du réseau routier la desservant.

Graphe n° 01 : Différentiel d'accessibilité géographique.

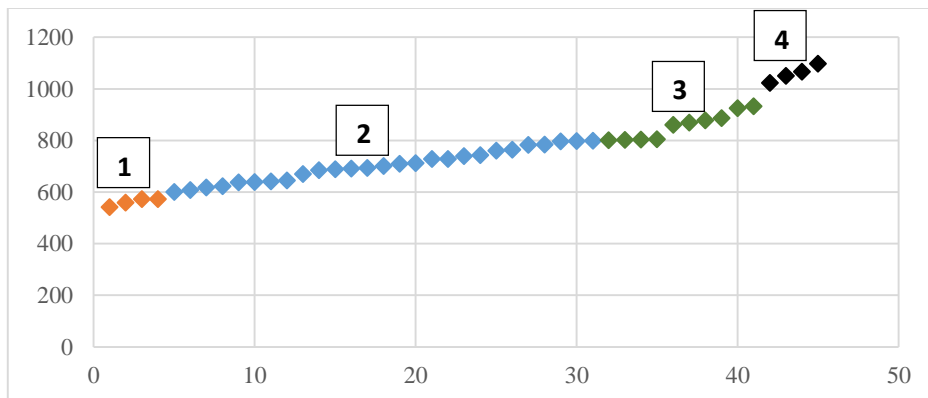


Source : Auteurs. 2020

La répartition des centres urbains de la wilaya de Bouira par type d'accessibilité se présente comme suit :

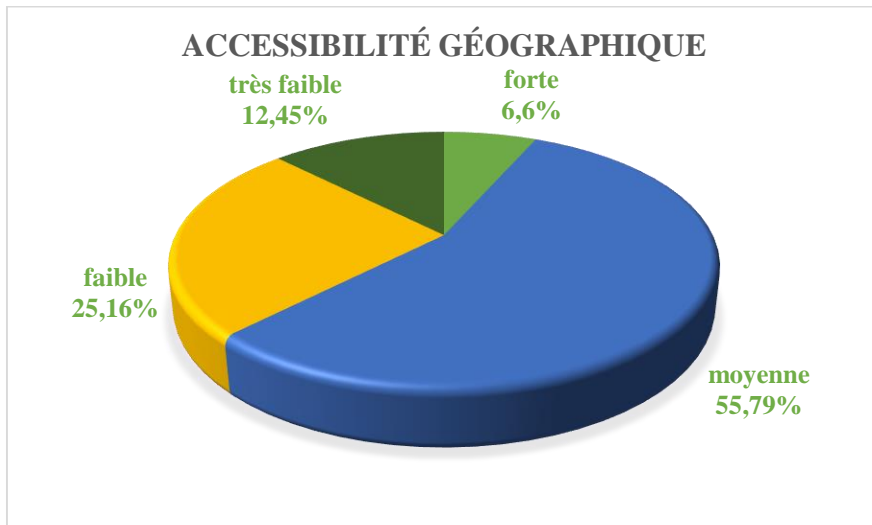
- Quatre centres ont une forte accessibilité représentant 6,6% de l'accessibilité géographique de la wilaya.
- Vingt-sept centres ont une accessibilité géographique moyenne représentant 55,79 % de l'accessibilité géographique de la wilaya.
- Dix centres ont une accessibilité géographique faible représentant 25,16 % de l'accessibilité géographique de la wilaya.
- Quatre centres ont une accessibilité géographique très faible représentant 12,45 % de l'accessibilité géographique de la wilaya.

Graphe n° 02 : Répartitions des centres urbains suivant le type d'accessibilité géographique



Source : auteurs 2020.

Graphe n° 03 : Pourcentage des valeurs d'accessibilité géographique



Source : auteurs 2020.

III.3. Calcul des indices de connectivité :

Les indicateurs de connectivités permettent de mesurer la densité et la variété des différentes relations possibles, qu'elles soient directes ou indirectes entre les sommets d'un graphe. Le calcul se fait en fonction de trois paramètres : le nombre de sommets (S), le nombre de liens (L) et le nombre des composantes (C) d'un graphe.

III.3.1. Le nombre cyclomatique (μ) :

Cet indicateur indique le nombre maximal de cycle (circuits) indépendants dans un réseau quelconque (Un cycle indépendant est un cycle dont, au moins la moitié de ses arêtes ne peuvent appartenir à un autre cycle conjointement). Plus il est élevé, plus le réseau est dense. Il est calculé à partir de la formule suivante :

$$\mu = (L - S) + C$$

Dans notre cas, le nombre cyclomatique est de :

$$\mu = (L - S) + C$$

Où : $L = 84$ $S = 45$ $C = 1$ (le cas d'un graphe connecté)

$$\mu = (L - S) + C$$

$$\mu = (84 - 45) + 1 = 40$$

$\mu = 40$

III.3.2. Calcul de l'indice Beta (β) :

L'indice Beta (β) correspond à l'indice de connectivité qui met en rapport le nombre de liens (L) et le nombre de sommets (S).

$$\beta = L / S$$

L'indice Beta se caractérise par trois situations :

- Un réseau comportant deux cycles et plus, si la valeur de (β) est supérieur à 1.
- Un réseau comportant un seul cycle, si la valeur de (β) est égale à 1.
- Un réseau en arborescence sans aucun cycle, si la valeur de (β) est inférieur à 1.

Dans notre cas,

$$L = 84$$

$$S = 45$$

$$\beta = L / S \quad \beta = 84 / 45 = 1,77$$

$$\beta = 1,77$$

Cette valeur indique que le réseau du territoire de Bouira est fortement connexe. Seulement dans certaines régions situées au Sud, on constate une certaine faiblesse en matière de couverture du réseau routier. Elle indique ainsi la présence de plusieurs cycles dans le réseau.

III.3.3. Calcul de l'indice gamma (γ) :

Cet indice exprime le rapport entre le nombre d'arcs observés et le nombre d'arcs possibles pour un nombre de nœuds donné. Il est compris entre 0 et 1. Si la valeur est élevée, le réseau se rapproche de sa situation optimale.

Le nombre d'arcs possible est calculé de la manière suivante :

$$E_{\max} = 3(n - 2)$$

E_{\max} = le nombre d'arcs possibles.

L'indice (γ) est calculé selon la formule suivante :

$$(\gamma) = \frac{L}{E_{\max}}$$

$$(\gamma) = \frac{L}{E_{\max}} = \frac{L}{3(n-2)} = \frac{84}{3(45-2)} = \frac{84}{129} = 0,65$$

$$\gamma = 0,65$$

Le résultat de cet indice indique le réseau routier de Bouira contient 65% des arrêtes qui sont bien connectées par rapport à la capacité maximale du réseau. Ce résultat n'est pas parfaitement avantageux, car 35% du réseau n'est pas connecté. Dans ce cas, soit il n'est pas réalisé ou bien il est dégradé. Dans ce cas, on constate la présence de certaines régions isolées ou même enclavées.

III.3.4. Calcul de l'indice alpha (α) :

L'indice alpha est le nombre des circuits fondamentaux que possède un réseau rapporté au nombre maximum de circuits fondamentaux qu'un tel réseau pourrait présenter. Cet indice varie entre 0 et 1 (Dupuy, 1985). Il exprime le rapport entre le nombre cyclomatique réel et le nombre cyclomatique maximum. C'est donc le nombre cyclomatique réel sur le nombre cyclomatique maximum.

$$\alpha = \frac{C}{C_{\max}}$$

C = le nombre cyclomatique (μ)

$C_{\max} = 2S - 5$ = le nombre cyclomatique maximum.

Dans notre cas,

$$\alpha = \frac{C}{C_{\max}} = \frac{\mu}{C_{\max}} = \frac{\mu}{2S-5} = \frac{40}{2(45)-5} = \frac{40}{85} = 0,47$$

$$\alpha = 0,47$$

Le réseau routier de la wilaya de Bouira possède un nombre moyennement important de circuits ce qui favorise la fluidité et la circulation. Seulement, la répartition reste inégale au niveau des différentes régions du territoire.

IV. Discussion des résultats :

Les résultats obtenus à partir de la matrice carrée de l'accessibilité géographique et des indicateurs de connectivité, nous ont permis de mettre l'accent sur trois points importants :

- Le territoire de Bouira est desservi par un réseau routier important couvrant la majorité de ses régions.
- Certaines régions (particulièrement rurales) se trouvent enclavées pour des raisons géographiques (relief du terrain).
- Le réseau routier de la wilaya se trouve moyennement connecté avec une valeur de 65% par rapport à la capacité maximale du réseau.

L'accessibilité au niveau de notre aire d'étude se caractérise par une certaine fluidité, allant de faible à une accessibilité moyenne. La majorité des centres urbains présentent une accessibilité moyenne avec 55,79% par rapport à l'accessibilité géographique totale. Ces centres représentent les régions qui se situent au centre du territoire et présentent une catégorie qui n'est pas bien connectée au réseau routier.

Les centres à faible accessibilité représentent 25% de la part totale du territoire. Ils présentent les centres urbains situés sur les zones montagneuses où l'accessibilité est limitée au maximum à deux routes réalisées sur un relief très accidenté.

Les centres qui se caractérisent par une très faible et une forte accessibilité représentent successivement 12,45% et 6,6% de l'accessibilité totale de la wilaya. Les premiers se situent à la périphérie du territoire sur les hauteurs des montagnes et souffrent ainsi du problème des liaisons routières. Les déplacements des habitants s'avèrent très difficiles en raison du manque des moyens de transport et de l'état des routes, notamment pendant la période hivernale avec la chute de neige. Ils doivent à tout prix devenir accessibles pour assurer un développement local efficace. Les centres à forte accessibilité se situent au centre du territoire et au croisement de plusieurs routes (nationales et chemins de wilaya), ce qui facilite la circulation et le déplacement du/vers ces centres. L'agriculture est la caractéristique principale de ces centres, ce qui nécessite un appui important en matière d'accessibilité pour son développement.

D'une manière générale, les entités spatiales qui nécessitent des efforts importants pour développer le degré d'accessibilité sont les deux dernières catégories des zones d'accessibilité (faible et très faible). En effet, de nouvelles liaisons doivent être envisagées en vue de leur désenclavement et leur permettre de développer leurs activités locales dont l'agriculture.

V- Conclusion:

Une meilleure organisation de l'espace nécessite une orientation vers le développement de son réseau de communication. La fragilité du territoire de Bouira impose le développement du réseau routier sur des régions enclavées pour des raisons de relief et de topographie. La route joue un rôle important dans la dispersion des territoires. Son développement permettra de désenclaver les régions isolées et éviter les souffrances aux habitants.

Les indices de connectivités, que nous avons calculés ont montré que la connectivité du réseau routier de Bouira est faible sur le plan général de la wilaya et au niveau de la majorité des centres urbains. Ces derniers ont bénéficié ces dernières années des décisions de création des zones d'activités sur leurs territoires. Cette création doit sans doute être accompagnée d'un développement des voies de connexion et de transport pour assurer l'approvisionnement par la matière première et la commercialisation des produits.

Le réseau routier existant est moyennement en bon état avec 46,70%. Ceci influe fortement sur la dynamique territoriale et le développement local de chaque région. La majorité des routes situées sur les montagnes connaissent une dégradation importante en raison des chutes de neige et de fortes pluies qui provoquent des érosions.

Bibliographie :

- [1] N. Boucher *et al.*, « De manière singulière et d'usage inclusif. Représentations sociales, Transport collectif et interrelations entre handicap, territoire et environnement », *Rech. Sociographiques*, vol. 60, n° 1, 2019, p. 139-168.
- [2] M.-S. Nocquet, « Du projet ferroviaire à la politique de transport dans les espaces périurbains français : le cas des agglomérations de Nantes, Orléans et Tours », *FLUX Cah. Sci. Int. Réseaux Territ.*, vol. 16, n° 41, 2000, p. 50-53.
- [3] I. GUECHI et D. ALKAMA, « Apport de la télédétection pour la cartographie diachronique de l'étalement urbain et l'analyse morphologique de l'agglomération de Guelma », *Courr. Savoir*, n° 24, 2017, p. 73-80.
- [4] T. Bantis et J. Haworth, « Assessing transport related social exclusion using a capabilities approach to accessibility framework: A dynamic Bayesian network approach », *J. Transp. Geogr.*, vol. 84, p. 1-29, avr. 2020, doi: 10.1016/j.jtrangeo.2020.102673.
- [5] W. G. Hansen, « How Accessibility Shapes Land Use », *J. Am. Inst. Plann.*, déc. 2007, doi : 10.1080/01944365908978307.
- [6] CHAPELON.L, 2004 : Accessibilité, 2004, Hyeprgé, in ; F. FAREH, « Les établissements Humains Sahariens Entre Localisation et Accessibilité des Nœuds et efficacité des Arêtes Cas d'étude : La wilaya d'El Oued », Thèse de Magistère, Université de Biskra, 2014.
- [7] CERTU, « Concept « ville accessible à tous » ». Edition Reclus- La Documentation Française, 2002.
- [8] C. Richer et P. Palmier, « Mesurer l'accessibilité territoriale par les transports collectifs : proposition méthodologique appliquée aux pôles d'excellence de Lille Métropole », *Cah. Géographie Qué.*, vol. 56, n° 158, 2012, p. 427-461.
- [9] A. L'Hostis et A. Conesa, « Définir l'accessibilité intermodale », in *Systèmes de Transport Urbain*, T. T. Arnaud Banos, Éd. Hermès, 2010, p. 24.
- [10] P. Dumolard, « Accessibilité et diffusion spatiale », *Espace Géographique*, vol. 28, n° 3, 1999, p. 205-214.
- [11] B. Merenne-Schoumaker, *Analyser les territoires savoirs et outils*, Presses universitaires de Rennes. Rennes, 2002.
- [12] SETRA, « Calibrage et test d'un modèle des déplacements régionaux de voyageurs - Application à la région Nord-Pas-de-Calais », 2012. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1119295.pdf>.
- [13] H. A. Bamela et J. P. NDAME, « Accessibilité routière et mutation des activités économiques au Nord-Cameroun », *GéoTransport*, n° 08, 2016, p. 18.
- [14] K. Seneh, « Système territorial et développement : Impact de la route Nouakchott-Nouadhibou sur le Parc National du Banc d'Arguin. », *Géographie*, 2012, p. 315.
- [15] DUPUY G., 1985. Systèmes, Réseaux et Territoires, in ; D. B. Itongwa et J.-P. K. Munganga, « Connectivité et accessibilité du réseau de la République Démocratique du Congo », *Bull. Société Géographique Liège*, 2002, p. 61-75.



Nom et Prénom : AMIR Amar
Titre : Le développement territorial ; de la planification sectorielle à la prospective territoriale
Thèse en vue de l'Obtention du Diplôme de Doctorat Science en Gestion et Techniques urbaines

Résumé

Notre travail tente de répondre aux questionnements portés sur la recherche des moyens par lesquels une classification des territoires selon leur niveau de développement est possible. Il s'intéresse aussi à la recherche des éléments prioritaires à développer à Bouira pour mettre fin aux disparités régionales, tout en essayant de comprendre la nature des relations qui se tissent entre les acteurs du territoire.

La démarche appliquée pour analyser ces problématiques repose sur trois étapes importantes. La première vise l'établissement d'un diagnostic territorial comparatif pour confronter plusieurs territoires afin d'aboutir vers la fin à une typologie de ceux-ci selon le niveau de développement. La deuxième porte sur l'analyse structurelle pour identifier les variables prioritaires à l'aide du logiciel Micmac. Finalement, la méthode Mactor pour analyser le jeu d'acteurs.

Les résultats indiquent qu'il existe de grandes disparités entre les territoires communaux. Ceux-ci nécessitent une attention particulière de la part de tous les acteurs qui doivent agir dans un environnement consensuel loin de tous types de conflits. Leurs actions peuvent se baser sur les 11 variables clés définies comme prioritaires au développement.

Mots clés : Développement territorial, prospective territoriale, planification sectorielle et territoriale, diagnostic territorial comparatif, Micmac, Mactor, Bouira.

Directeurs de thèse :

Pr ALKAMA Djamel – Université 8 Mai 1945 Guelma

Pr BENMISSI Ahcene – Université Constantine 3

Année universitaire : 2020 -2021